Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06827118 2

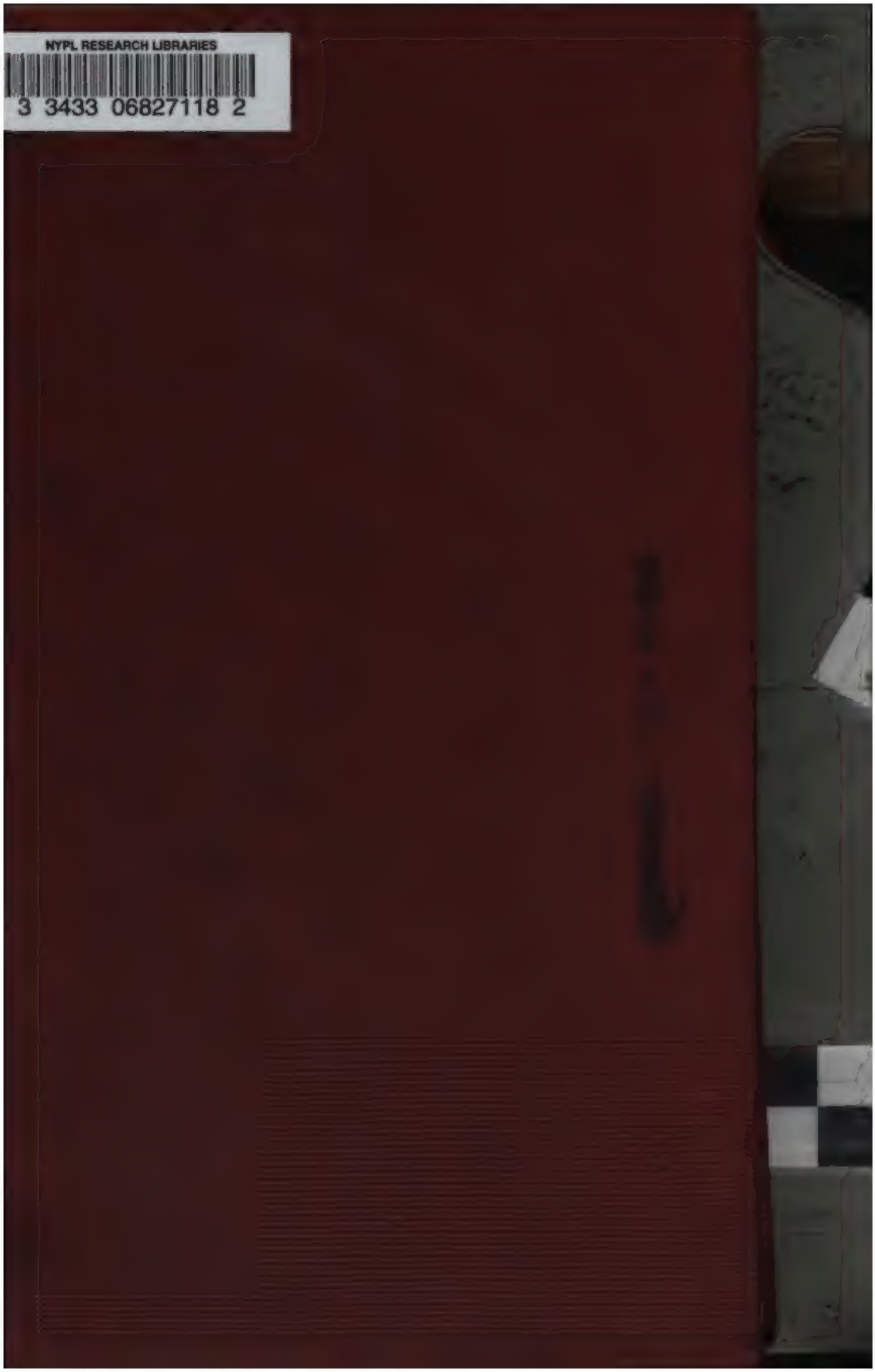

CONGRÈS

DES

ŒUVRES EUCHARISTIQUES

1885

International Eucharistic Congress

CONGRÈS

DES

ŒUVRES EUCHARISTIQUES

tenu à Fribourg

du 9 au 13 septembre

1885

4th

LILLE
IMPRIMERIE DE J. LEFORT

MDCCCLXXXVI

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
842906A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1936 L

A L'ADORABLE EUCHARISTIE

AU PAIN CÉLESTE DES AMES

A NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

VRAI DIEU ET VRAI HOMME

IMMORTEL ROI DU MONDE

VÉRITABLEMENT, RÉELLEMENT

ET SUBSTANTIELLEMENT

PRÉSENT DANS LA SAINTE HOSTIE

LES MEMBRES

DU QUATRIÈME CONGRÈS EUCHARISTIQUE

DÉDIENT

CET HUMBLE MONUMENT

DE LEUR FOI, DE LEUR ESPÉRANCE

ET SURTOUT

DE LEUR AMOUR

BREF de Sa Sainteté LÉON XIII, en faveur du Congrès eucharistique de Fribourg.

Venerabili Fratri Gaspari, Episcopo Lausannensi et Genevensi, Friburgum in Helvetia.

LEO PP. XIII

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Pastoralem zelum tuum incommoditate temporum acui magis quam frangi cum alia Nobis prodiderant indicia, tum novo confirmavit argumento pergrata epistola quam pridie idus Augusti ad Nos dedisti. Ex ea namque agnovimus Te naviter operam dare ut post omnium Episcoporum Helvetiorum conventum Friburgi celebrandum, alius istic habeatur cœtus sacrorum Antistitum aliorumque virorum præstantium, similis iis qui ad augendum cultum Sanctissimi Eucharistiæ Sacramenti non ita pridem habiti sunt Insulis, Leodii et Avenione. Dubitandum plane Tibi non est quin hoc piorum conventuum genus, cui eucharisticum dixere nomen, magnopere Nobis probetur, quum ad exemplum eorum fiant qui Nostra meruerunt hortamenta et laudes. Pluribus ea de re scriberemus, nisi tua Nos docuisset epistola Te in eo cœtu parando iis flagrare studiis eosque fovere animi sensus, quibus refertos vellemus omnes qui partem in eo Tecum erunt habituri. Audiant itaque ex ore tuo apte, uti soles, graviterque explicata quæ tuis litteris attigisti de necessitate hauriendi vires ex hoc gratiarum fonte ut evadat ex aspero

certamine victrix Ecclesia; de fructibus salutis qui ex hac arbore vitæ capiuntur, maxime ad servandam unitatem spirituum in veritate et conjunctionem cordium in charitate; tandem de bonorum omnium copia quæ petenda et speranda est ex hoc cœlestium divitiarum thesauro cum ad ædificationem fidelis populi, tum ad conversionem eorum qui sedent in umbra mortis. Hæc abs Te audientes, a Nobis sibi dicta putent Fratres Venerabiles ac dilecti Filii quos socios operis et convenas unanimes eris penes Te circumspecturus. Hi per Te sciant Nobis esse eorum studia gratissima, ac majorem se apud Nos gratiam inituros si ea constituerint quæ ad memoratos fines assequendos potissimum conferant, et quæ fuerint constituta præstantes fideliter ab aliis quoque servari curaverint. Interim a Patre luminum supplices poscimus, ut congregatis vobis in nomine Ejus volens propitius adsit, et mentes vestras perfundens claritate sua vobis suasor consiliorum sit quæ ad gloriam nominis Ejus, ad Ecclesiæ decus, ad incrementum virtutis vestræ maxime proficiant. Hujus autem quod adprecamur superni auxilii auspex sit et pignus Apostolica Benedictio quam Tibi, Venerabilis Frater, aliisque Coepiscopis et fidelibus qui Tecum in cœtum prædictum convenerint, nec non clero et populo creditarum Tibi diœcesium peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XX Augusti anno MDCCCLXXXV, Pontificatus Nostri octavo.

LEO PP. XIII.

BREF de Sa Sainteté LÉON XIII, en faveur du Congrès eucharistique de Fribourg.

Venerabili Fratri Gaspari, Episcopo Lausannensi et Genevensi, Friburgum in Helvetia.

LEO PP. XIII

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Pastoralem zelum tuum incommoditate temporum acui magis quam frangi cum alia Nobis prodiderant indicia, tum novo confirmavit argumento pergrata epistola quam pridie idus Augusti ad Nos dedisti. Ex ea namque agnovimus Te naviter operam dare ut post omnium Episcoporum Helvetiorum conventum Friburgi celebrandum, alius istic habeatur cœtus sacrorum Antistitum aliorumque virorum præstantium, similis iis qui ad augendum cultum Sanctissimi Eucharistiæ Sacramenti non ita pridem habiti sunt Insulis, Leodii et Avenione. Dubitandum plane Tibi non est quin hoc piorum conventuum genus, cui eucharisticum dixere nomen, magnopere Nobis probetur, quum ad exemplum eorum fiant qui Nostra meruerunt hortamenta et laudes. Pluribus ea de re scriberemus, nisi tua Nos docuisset epistola Te in eo cœtu parando iis flagrare studiis eosque fovere animi sensus, quibus refertos vellemus omnes qui partem in eo Tecum erunt habituri. Audiant itaque ex ore tuo apte, uti soles, graviterque explicata quæ tuis litteris attigisti de necessitate hauriendi vires ex hoc gratiarum fonte ut evadat ex aspero

certamine victrix Ecclesia; de fructibus salutis qui ex hac arbore vitæ capiuntur, maxime ad servandam unitatem spirituum in veritate et conjunctionem cordium in charitate; tandem de bonorum omnium copia quæ petenda et speranda est ex hoc cœlestium divitiarum thesauro cum ad ædificationem fidelis populi, tum ad conversionem eorum qui sedent in umbra mortis. Hæc abs Te audientes, a Nobis sibi dicta putent Fratres Venerabiles ac dilecti Filii quos socios operis et convenas unanimes eris penes Te circumspecturus. Hi per Te sciant Nobis esse eorum studia gratissima, ac majorem se apud Nos gratiam inituros si ea constituerint quæ ad memoratos fines assequendos potissimum conferant, et quæ fuerint constituta præstantes fideliter ab aliis quoque servari curaverint. Interim a Patre luminum supplices poscimus, ut congregatis vobis in nomine Ejus volens propitius adsit, et mentes vestras perfundens claritate sua vobis suasor consiliorum sit quæ ad gloriam nominis Ejus, ad Ecclesiæ decus, ad incrementum virtutis vestræ maxime proficiant. Hujus autem quod adprecamur superni auxilii auspex sit et pignus Apostolica Benedictio quam Tibi, Venerabilis Frater, aliisque Coepiscopis et fidelibus qui Tecum in cœtum prædictum convenerint, nec non clero et populo creditarum Tibi diœcesium peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XX Augusti anno MDCCCLXXXV, Pontificatus Nostri octavo.

LEO PP. XIII.

A notre Vénérable Frère Gaspard, Évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg en Suisse,

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Nous avions déjà plus d'une preuve que votre zèle pastoral, loin d'être brisé par la difficulté des temps, y puise, au contraire, plus d'ardeur. Une nouvelle assurance Nous en est donnée par la lettre si agréable à Notre cœur que vous Nous avez écrite le douze du mois d'août dernier.

Cette lettre Nous apprend, en effet, qu'après la réunion de tous les Evêques suisses, qui doit se tenir à Fribourg, il y aura dans la même ville une autre assemblée préparée par vos soins, composée de prélats et d'autres hommes distingués, semblable à celles qui se sont tenues naguère à Lille, à Avignon et à Liège pour accroître la piété et le culte envers l'adorable Sacrement de l'Eucharistie.

Vous ne pouvez pas douter que ces pieuses réunions, qui ont pris le nom de *Congrès eucharistiques*, n'aient toute Notre approbation, puisqu'elles sont sur le modèle de celles qui ont déjà mérité Nos encouragements et Nos éloges.

Nous Nous étendrions plus longuement sur ce sujet, si votre lettre ne Nous prouvait assez que, dans la prèparation de ce Congrès, votre âme est enflammée d'un zèle et animée de sentiments que Nous voudrions voir partagés par tous ceux qui y prendront part avec vous. Qu'ils vous entendent donc développer, avec la

BREF de Sa Sainteté LÉON XIII, en faveur du Congrès eucharistique de Fribourg.

Venerabili Fratri Gaspari, Episcopo Lausannensi et Genevensi, Friburgum in Helvetia.

LEO PP. XIII

VENERABILIS FRATER, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Pastoralem zelum tuum incommoditate temporum acui magis quam frangi cum alia Nobis prodiderant indicia, tum novo confirmavit argumento pergrata epistola quam pridie idus Augusti ad Nos dedisti. Ex ea namque agnovimus Te naviter operam dare ut post omnium Episcoporum Helvetiorum conventum Friburgi celebrandum, alius istic habeatur cœtus sacrorum Antistitum aliorumque virorum præstantium, similis iis qui ad augendum cultum Sanctissimi Eucharistiæ Sacramenti non ita pridem habiti sunt Insulis, Leodii et Avenione. Dubitandum plane Tibi non est quin hoc piorum conventuum genus, cui eucharisticum dixere nomen, magnopere Nobis probetur, quum ad exemplum eorum fiant qui Nostra meruerunt hortamenta et laudes. Pluribus ea de re scriberemus, nisi tua Nos docuisset epistola Te in eo cœtu parando iis flagrare studiis eosque fovere animi sensus, quibus refertos vellemus omnes qui partem in eo Tecum erunt habituri. Audiant itaque ex ore tuo apte, uti soles, graviterque explicata quæ tuis litteris attigisti de necessitate hauriendi vires ex hoc gratiarum fonte ut evadat ex aspero

certamine victrix Ecclesia; de fructibus salutis qui ex hac arbore vitæ capiuntur, maxime ad servandam unitatem spirituum in veritate et conjunctionem cordium in charitate; tandem de bonorum omnium copia quæ petenda et speranda est ex hoc cœlestium divitiarum thesauro cum ad ædificationem fidelis populi, tum ad conversionem eorum qui sedent in umbra mortis. Hæc abs Te audientes, a Nobis sibi dicta putent Fratres Venerabiles ac dilecti Filii quos socios operis et convenas unanimes eris penes Te circumspecturus. Hi per Te sciant Nobis esse eorum studia gratissima, ac majorem se apud Nos gratiam inituros si ea constituerint quæ ad memoratos fines assequendos potissimum conferant, et quæ fuerint constituta præstantes fideliter ab aliis quoque servari curaverint. Interim a Patre luminum supplices poscimus, ut congregatis vobis in nomine Ejus volens propitius adsit, et mentes vestras perfundens claritate sua vobis suasor consiliorum sit quæ ad gloriam nominis Ejus, ad Ecclesiæ decus, ad incrementum virtutis vestræ maxime proficiant. Hujus autem quod adprecamur superni auxilii auspex sit et pignus Apostolica Benedictio quam Tibi, Venerabilis Frater, aliisque Coepiscopis et fidelibus qui Tecum in cœtum prædictum convenerint, nec non clero et populo creditarum Tibi diœcesium peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XX Augusti anno MDCCCLXXXV, Pontificatus Nostri octavo.

LEO PP. XIII.

A notre Vénérable Frère Gaspard, Évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg en Suisse,

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Nous avions déjà plus d'une preuve que votre zèle pastoral, loin d'être brisé par la difficulté des temps, y puise, au contraire, plus d'ardeur. Une nouvelle assurance Nous en est donnée par la lettre si agréable à Notre cœur que vous Nous avez écrite le douze du mois d'août dernier.

Cette lettre Nous apprend, en effet, qu'après la réunion de tous les Evêques suisses, qui doit se tenir à Fribourg, il y aura dans la même ville une autre assemblée préparée par vos soins, composée de prélats et d'autres hommes distingués, semblable à celles qui se sont tenues naguère à Lille, à Avignon et à Liège pour accroître la piété et le culte envers l'adorable Sacrement de l'Eucharistie.

Vous ne pouvez pas douter que ces pieuses réunions, qui ont pris le nom de *Congrès eucharistiques,* n'aient toute Notre approbation, puisqu'elles sont sur le modèle de celles qui ont déjà mérité Nos encouragements et Nos éloges.

Nous Nous étendrions plus longuement sur ce sujet, si votre lettre ne Nous prouvait assez que, dans la préparation de ce Congrès, votre âme est enflammée d'un zèle et animée de sentiments que Nous voudrions voir partagés par tous ceux qui y prendront part avec vous. Qu'ils vous entendent donc développer, avec la

force et l'à-propos de la parole qui vous distingue, les idées énoncées dans votre lettre : sur la nécessité de puiser des forces toujours nouvelles à cette source des grâces, afin que l'Église sorte victorieuse des rudes combats où elle est engagée; sur les fruits de salut qui se cueillent à cet arbre de vie, surtout pour garder l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité; enfin sur l'abondance de tous les biens qu'il faut demander et attendre avec assurance de ce trésor des divines richesses, soit pour l'édification des fidèles, soit pour la conversion de ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort.

Que tous Nos Vénérables Frères et nos Fils bien-aimés que vous verrez réunis autour de vous pour prendre part à cette œuvre, reçoivent ces enseignements de votre bouche comme si Nous les leur adressions Nous-même. Qu'ils apprennent par vous que leur zèle réjouit grandement Notre cœur et trouvera encore plus de faveur auprès de Nous, s'ils prennent les mesures les plus propres à atteindre le but indiqué et s'ils ont soin de propager autour d'eux les pratiques adoptées en les observant eux-mêmes.

En attendant, Nous supplions le Père des lumières de vous assister dans cette réunion tenue en son nom, et de vous inspirer, en répandant sa clarté dans vos esprits, les résolutions les plus avantageuses à la gloire de son nom, à l'honneur de l'Église et à l'avancement de votre perfection spirituelle.

Comme gage de ce secours divin que Nous appelons sur vous, Nous vous donnons avec amour dans le Seigneur Notre Bénédiction Apostolique, à

vous, Vénérable Frère, aux autres Évêques et aux fidèles qui assisteront avec vous au Congrès, ainsi qu'au clergé et au peuple confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le XX du mois d'août de l'année MDCCCLXXXV, la huitième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

A Son Excellence Révérendissime Mgr Gaspard Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève, à Fribourg.

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME ET TRÈS CHÈRE,

Il n'est que juste que de la ville du Très Saint Sacrement parte une parole d'applaudissement et de bénédiction au quatrième Congrès eucharistique qui va s'ouvrir dans votre cher Fribourg.

Il est certainement édifiant, en ces temps de froideur et d'incrédulité, un Congrès imposant de vrais ecclésiastiques, de laïques considérables, tendant dans un esprit de paix et de charité à étudier les moyens les plus appropriés pour procurer un accroissement de foi, d'amour, de culte au très auguste Sacrement, pour réparer les offenses, les outrages qui affligent le divin Cœur et qui impriment sur notre époque une noire tache de déshonneur!

Ces saintes réunions ont déjà produit des fruits très féconds de réveil religieux. Avec beaucoup de raison, nous voulons les espérer très abondants du

quatrième Congrès qui est honoré de la présidence de Votre Excellence Révérendissime et très chère, de la présence de tant de doctes et saints prélats, qui sauront lui donner l'empreinte de leur zèle ardent et infatigable pour la gloire de Jésus dans le sacrement de l'amour.

Je voudrais amener avec moi mes chers Turinois dans cette réunion; ils sont les fils de ces robustes catholiques qui, dans le XVe siècle, n'ont pas crié en vain : *Mane nobiscum Domine;* de ces catholiques qui ont su correspondre, par la ferveur de l'âme, par la splendeur des monuments, à la prédilection que leur a témoignée le Sauveur. Mais cela ne m'étant pas possible, je confie au révérendissime Recteur de l'église *du Miracle*, Mgr Stanislas Schiapparelli, chanoine, prélat domestique de Sa Sainteté, toujours prêt à accourir là où il y a une œuvre bonne à accomplir, je lui confie le soin de représenter au Congrès la pauvre personne du dernier d'entre les évêques, ma ville de Turin, le diocèse où, grâce à Dieu, la mémoire des miracles eucharistiques n'est pas effacée. A cet excellent prélat se joint l'excellent père Sanna-Soloro, de la Société de Jésus, qui consacre depuis nombre d'années à glorifier la Très Sainte Eucharistie la plus grande partie de ses études et de ses fatigues.

J'ai la vive espérance que, dans votre noble assemblée, il y aura un souvenir pour promouvoir et encourager de quelque manière la pieuse Institution et l'Œuvre de l'Adoration perpétuelle et des secours aux églises pauvres, œuvre née en Belgique, et qui a maintenant, par la volonté du Saint-Père, Rome pour centre, afin

d'en faciliter davantage la diffusion. La confiance de Sa Sainteté m'ayant, sans aucun mérite de ma part, honoré de la protection de cette Institution, de cette œuvre providentielle, je ne trouverais pas une meilleure occasion, des âmes mieux disposées, pour lui donner, par une forte impulsion, plus de prospérité et de dilatation. Peut-être que ce sujet sera traité, dans l'assemblée, par le Très Révérend Père Ruggieri, de l'ordre illustre de Saint-Benoît, si Votre Excellence daigne le couvrir de sa protection, et l'œuvre sera aussi recommandée par les délégués de Turin, avec de très grandes espérances, parce qu'ils savent la faveur spéciale dont Votre Excellence a honoré l'œuvre à Rome.

Et maintenant, il ne me reste qu'à implorer pour moi et pour mon troupeau les prières de Votre Excellence et de tous les congressistes, à qui je souhaite les plus grandes consolations et toutes les bénédictions du ciel, pendant que, en baisant vos saintes mains, je me proclame de Votre Excellence très révérée et très chère

le très affectionné frère,

† GAËTAN, cardinal archevêque.

Turin, le 5 septembre 1885.

Indulgences accordées par S. S. Léon XIII aux Congrès eucharistiques et concédées à celui de Fribourg.

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous avons éprouvé une grande consolation, au milieu des tribulations de l'heure présente, à la lecture de la lettre par laquelle vous Nous informez qu'il sera tenu du 10 au 13 septembre, sous votre présidence, dans la catholique ville de Fribourg en Suisse, le quatrième Congrès eucharistique dont le but principal sera de faire honorer le Très Sacré Cœur dans le sacrement très auguste de la sainte Eucharistie. En conséquence, il a été décidé que, pendant toute la durée du susdit Congrès, les 10, 11 et 12 de ce mois, les congressistes passeront une heure entière en adoration réparatrice devant le Très Saint Sacrement exposé avec la plus grande solennité. Dans cet état de choses, on Nous a supplié d'ouvrir, pour cette circonstance, les trésors des dons célestes dont le Très-Haut nous a fait le dispensateur. C'est pourquoi Nous, qui désirons vivement que tous les fidèles du Christ emploient tous leurs efforts pour réparer les injures que les impies font à Dieu, en même temps que nous accordons, avec affection et du fond de Notre cœur, la Bénédiction Apostolique à ceux qui seront réunis dans ce Congrès, Nous déférons volontiers aux vœux qui Nous ont été

exprimés relativement aux indulgences. Ainsi, appuyé sur la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et sur l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, Nous accordons aux associés susdits, à tous ensemble et à chacun d'eux, pourvu que, durant le Congrès, étant au moins contrits de cœur, ils fassent une heure entière d'adoration du Très Saint Sacrement dans une église publique que vous-même désignerez, Vénérable Frère, et que là ils offrent à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de la sainte Église notre Mère, une Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines qu'ils pourront gagner chaque fois qu'ils rempliront lesdites conditions. Nous accordons à ces mêmes associés, dans la forme usitée par l'Église, pour tout autre acte de religion qu'ils feront, étant contrits de cœur, pendant le temps du Congrès, mais pour une seule fois par jour, la rémission de 100 jours des peines qui leur seraient imposées ou dont ils seraient chargés de quelque manière que ce soit. En outre, à ces mêmes congressistes qui, vraiment pénitents, s'étant confessés et ayant communié, visiteront dévotement, le 13 septembre, une église publique, désignée par vous, Vénérable Frère, et y prieront comme il a été dit plus haut, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'Indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés. Ces indulgences, ces rémissions des péchés, ces condonations de pénitences, seront toutes et chacune applicables, par mode de suffrage, aux âmes chrétiennes qui ont quitté cette vie unies à Dieu par la charité. Les

présentes n'auront de valeur que cette année, pendant la durée de ce Congrès.

(Extrait du Bref de Sa Sainteté Léon XIII à Mgr Mermillod, du 3 septembre 1885.)

Nous désignons pour gagner les indulgences l'église de Notre-Dame, où le Très Saint Sacrement est exposé pendant la durée du Congrès.

† GASPARD,

Évêque de Lausanne et Genève.

Nous aurions voulu reproduire les lettres que les Eminentissimes Cardinaux et NN. SS. les Archevêques et Evêques ont daigné écrire au Comité. Mais il faudrait pour cela un volume tout entier. Nous ne pouvons donc, à notre grand regret, que donner la longue et magnifique liste de ces précieuses adhésions en exprimant notre profonde reconnaissance.

Cardinaux. — Leurs Eminences les Cardinaux : Alimonda — Battaglini — Cattani — Celesia — Parocchi — San-Felice d'Aquavella.

Archevêques. — Nosseigneurs les Archevêques de Bourges — Cagliari (Sardaigne) — Catane (Sicile) — Damiette (titulaire) — Melbourne (Australie) — Myre (titulaire) — Port-au-Prince (Haïti) — Port-d'Espagne (Antilles) — Syracuse (Sicile) — Tarente (Italie) — Verceil (Italie).

Évêques. — Nosseigneurs les Évêques d'Aci-Réale (Sicile) — Alba (Italie) — Alexandrie (Italie) — Bagnorea (Italie) — Bâle — Bethléem (titulaire) — Biella (Italie) — Calabozzo (Vénézuela) — Coire — Cunéo (Italie) — Draso (titulaire coadj. de Santa-Miniato) — Evaria (titulaire) — Fossano (Italie) — Gand — Gozo (Malte) — Hippa (titulaire) — Hermopolis (titulaire) — Lavant (Autriche) — Liège —

Luçon — Luxembourg — Mondovi (Italie) — Münster (Westphalie) — Nevers — Novare (Italie) — Paphos (titulaire) — Piazza (Sicile) — Pinerolo (Italie) — Rieti (Italie) — Rodez — Saint-Albert (Canada) — Saint-Claude — Saint-Gall — Saint-Hyacinthe (Canada) — Saint-Jean-de-Maurienne — Sion — Suse (Italie) Syra (titulaire) — Tinos (Archipel) — Vannes — Würtzbourg (Bavière).

Un grand nombre de comités, cercles, confréries et autres associations pieuses nous ont envoyé aussi des lettres d'adhésion. Nous les remercions de ces précieux témoignages de leur sympathie, et nous leur demandons de s'unir de plus en plus à l'œuvre des Congrès pour travailler avec elle à l'extension du règne eucharistique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONGRÈS DE FRIBOURG (1)

ABBET (Rév. chanoine), à Saint-Maurice, canton du Valais (Suisse).
ADOLPHE (R. P.), capucin, Gardien du couvent de Nantes (Loire-Inférieure).
AEBY (PAUL), conseiller national à Fribourg (Suisse).
AEBY (STANISLAS), conseiller d'État à Fribourg (Suisse).
AGIE (EDMOND), rue des Tanneurs, à Anvers (Belgique).
ALAUZIER (vicomte D'), à Carpentras (Vaucluse).
ALCANTARA (vicomte D'), à Lembeke, par Caprycke (Belgique).
ALEX (l'abbé), docteur en théologie, curé du Val de Ruz, canton de Neufchâtel (Suisse).
ALLÈGRET (l'abbé), chanoine, 1, rue Saint-Grégoire, à Tours (Indre-et-Loire).
AMANN (ALFRED DE), directeur des chemins de fer, à Fribourg (Suisse).
AMAND (GUSTAVE), à Saint-Hilaire (Manche).
ANDELARRE (comte D'), rue Chabot-Charny, à Dijon (Côte-d'Or).
ANTONIAZ (JÉRÉMIE), place Notre-Dame, à Fribourg (Suisse).
ARNAUD (l'abbé), supérieur de l'Oratoire de la Jeunesse à Hyères (Var).
ARTIGUELA (l'abbé), aumônier des Servantes du Très-Saint-Sacrement, 8, rue Leclerc, Paris.

(1) Cette liste ne contient que les noms des membres qui ont pris part aux travaux des Commissions. On conçoit qu'il n'ait pas été possible de prendre les noms de toutes les personnes qui assistaient aux séances générales du soir.

BAPST (l'abbé), curé-doyen à Vuisternens-en-Ogoz, canton de Fribourg (Suisse).

BAGNOUD (S. G. Mgr), abbé de Saint-Maurice, évêque de Bethléem.

BAGNOUD (l'abbé), curé de Vissoie, canton du Valais (Suisse).
BALLAIGUE DE BUGHAS (l'abbé), chanoine à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
BALLARD (l'abbé), curé-doyen de Saint-Nicolas à Toulouse (Haute-Garonne).
BALLEIDIER, ancien magistrat à Gex (Ain).
BALLET (l'abbé), vicaire à la métropole de Chambéry (Savoie).
BALOIS (l'abbé AUG.), professeur au collège de Tourcoing (Nord).
BALTHAZAR, président de la conférence de Saint-Vincent de Paul à Lucerne (Suisse).
BARBIER (l'abbé), au grand séminaire de Grenoble (Isère).
BARBIER (l'abbé), à La Louvesc (Ardèche).
BARBIERI (l'abbé MAXIMILIEN), via Gorgiolari à Bologne (Italie).
BARDEY (l'abbé), curé à Dommartin, canton de Pontarlier (Doubs).
BARTHOD (l'abbé), vicaire de Notre-Dame à Besançon (Doubs).
BAUDOIN (l'abbé), aumônier de la Visitation à Reims (Marne).
BAUDURET (l'abbé), curé à Chafoix, canton de Pontarlier (Doubs).
BEAULIEU (l'abbé), à Bouchy (Nièvre).
BEFFORT (DE), président de l'œuvre de l'Adoration dirigée par les Maristes, 11, rue Littré, Paris.
BÉGUINOT (l'abbé), curé de Notre-Dame à Bourges (Cher).
BÉLIME (NICOLAS), curé des Hortes (Haute-Marne).
BELLETTE (l'abbé), missionnaire à Dunkerque (Nord).

BERCHIALLA (S. G. Mgr), archevêque de Cagliari (Sardaigne).

BERCHIER (l'abbé), curé-doyen du Landeron, canton de Neufchâtel (Suisse).
BERNARD (l'abbé), curé de Le Puits des Mères (Haute-Marne).
BERSET (l'abbé), curé à Neufchâtel (Suisse).
BERTHOLD (l'abbé), vicaire de Notre-Dame à Besançon (Doubs).
BEUGNY D'HAGERUE (LÉON DE), 13, rue Saint-Pierre, à Aire-sur-Lys (Pas-de-Calais).

BEURRET (l'abbé), curé des Breuleux (Jura bernois).
BEURRE (l'abbé), curé de Mamirolle (Doubs).
BISE (M.), commissaire général à Fribourg (Suisse).
BISE (E.), chancelier d'État à Fribourg (Suisse).
BLANC (l'abbé), curé-doyen d'Ardon, canton du Valais (Suisse).
BLANC, professeur au collège Saint-Michel à Fribourg (Suisse).
BLANC (l'abbé), curé de Villars, canton de Fribourg (Suisse).
BLÉNIAL (l'abbé), curé de Hessenheim, par Markolsheim (Alsace).
BOCCARD (Roger de), président de la confrérie du Très-Saint-Sacrement à Fribourg (Suisse).
BODDAERT (l'abbé), chanoine titulaire à Gand (Belgique).
BOET (l'abbé), au collège du Petit Sacré-Cœur à Marseille (Bouches-du-Rhône).
BONARD (chanoine), curé de Savonnières en Perthois (Meuse).
BONGARD, député à Ependes, canton de Fribourg (Suisse).
BONNARDET (l'abbé), chanoine, supérieur du Petit-Séminaire de Lyon (Rhône).
BORNET (chanoine), curé de Saint-Jean à Fribourg (Suisse).
BOSOY, conseiller d'État à Fribourg (Suisse).
BOSSON (l'abbé J.), curé-doyen de Léchelles, canton de Fribourg (Suisse).
BOUCHARD (l'abbé), curé de Renève (Côte-d'Or).
BOUILLERIE (Joseph de la), 105, rue de Lille, Paris.
BOURLIER (l'abbé), supérieur du Grand-Séminaire de Chartres (Eure-et-Loire).
BOURQUIN (l'abbé), curé de Verrières-de-Joux, par Pontarlier (Doubs).
BOUSQUET (l'abbé), curé de Saint-Nazaire à Béziers (Hérault).
BOUVARD (l'abbé), curé de Grilly, par Gex (Ain).
BOVAGNET (l'abbé), curé de Marigny-Saint-Marcel, par Rumilly (Haute-Savoie).
BOVET (R. P. Canisius), cordelier, ancien gardien du couvent de Namur, curé de Neyruz (Suisse).
BOVET (Th.), chancelier de l'évêché de Fribourg (Suisse).
BOVET (Nicolas), du diocèse de Lausanne (Suisse).
BRESSON, 5, rue Turgot, Dijon (Côte-d'Or).
BRETAGNE (l'abbé de), vicaire de la Madeleine, Paris.
BREUL (l'abbé), curé de Notre-Dame des Victoires à Roanne (Loire).

BREVET (l'abbé), vicaire à Ambérieux (Ain).
BRIDET (l'abbé), curé du Très-Saint-Sacrement à Lyon (Rhône).
BRINTEL (l'abbé), curé de Sornay, près Louhans (Saône-et-Loire).
BRISSON (R. P.), supérieur des Oblats de Saint-François de Sales à Troyes (Aube).
BRON (l'abbé HENRI), à Trey-Saint-Claude, près Besançon (Doubs).
BRUCHET (chanoine), à Bourg Saint-Pierre, canton du Valais (Suisse).
BRULHART, rédacteur en chef de la *Freiburger Zeitung* à Fribourg (Suisse).
BRULLART (l'abbé), à Heuilley (Côte-d'Or).
BRUN (LUCIEN), sénateur, 31, rue de Vaugirard, Paris.
BUCLIN (LÉON), greffier du tribunal cantonal à Fribourg (Suisse).
BUMAN (CHARLES DE), à Belfaux, canton de Fribourg (Suisse).

CADET (l'abbé), curé d'Aisey (Haute-Saône).
CALOIN (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
CAMPIGNEULLES (DE), à Tournai (Belgique).
CARON (l'abbé), curé de Montluel (Ain).
CARRARD (l'abbé), doyen-curé de Lully, canton de Fribourg (Suisse).
CASTELLA (LOUIS DE), colonel à Fribourg (Suisse).
CAULAINCOURT (comte DE), président du comité catholique de Lille, au château du Jardin, par Putanges (Orne).
CAZALS (l'abbé), délégué de Mgr l'archevêque d'Albi, archiprêtre à Castres (Tarn).
CEDOZ (l'abbé), vicaire à Pontarlier (Doubs).
CEPEDA (RAPHAEL RODRIGUEZ DE), professeur à Valence (Espagne).
CHABASSIÈRE (LOUIS), entrepreneur à Macon (Saône-et-Loire).
CHABERT (l'abbé), curé du Châtelard (Savoie).
CHABERT, frère du curé du Châtelard (Savoie).
CHABOT, curé de Pithiviers (Loiret).
CHABRIER (l'abbé), vicaire de Sainte-Blandine à Lyon (Rhône).
CHAMPEAUX (G.), secrétaire-général de l'OEuvre des Congrès eucharistiques, *secrétaire-général du Congrès*, 9, rue Négrier, Lille (Nord).

CHANUET (R. P.). prêtre du Très-Saint-Sacrement, 14, rue Châteaubriant, Paris.
CHAPPON (R. P.), mariste à Sainte-Foy-les-Lyon, par la Mulatière (Rhône).
CHARNAUX (l'abbé), curé de Remauray (Doubs).
CHARVANEL (l'abbé), à Rumilly (Haute-Savoie).
CHAUMONTEL (abbé), vicaire de Saint-Maurice à Annecy (Haute-Savoie).
CHAVANEL (l'abbé), curé de Massingy, arrondissement d'Annecy (Haute-Savoie).
CHASSOT, vice-président du Grand Conseil, Estavayer, Fribourg (Suisse).
CHEVALIER (l'abbé), à Crest (Drôme).
CHILLIER, professeur à Châtel-Saint-Denis, canton de Fribourg (Suisse).
CHIVET (l'abbé), curé de Roquetoire (Pas-de-Calais).
CHOLLET (L. DE), syndic de Fribourg (Suisse).
CHOLLET (l'abbé), étudiant à la Faculté de Théologie de Lille, à Esnes (Meuse).
CHRYSOSTOME (R. P.), ex-provincial capucin, cours Saint-Laud, à Lyon (Rhône).
CIROT DE LA VILLE (chanoine), à Bordeaux (Gironde).
CISSEY (comte DE), propriétaire, au château de Cissey, par Demigny (Saône-et-Loire).
CLASSEN (l'abbé), curé de Wishaegen (Limbourg belge).
CLERVAL (l'abbé), à l'Isle sur le Doubs (Doubs).
CLERVAL (l'abbé), directeur du Grand Séminaire de Chartres.
CLIQUET, rue des Foulons, Douai (Nord).
COLLET, curé de Trévoux (Ain).
COLLET (DANIEL), boulevard de Clichy, Paris.
COLLIN (l'abbé), rédacteur du *Lorrain*, 14, rue des Trinitaires, à Metz (Lorraine allemande).
COMTE (l'abbé), à l'archevêché de Lyon (Rhône).
COMTE (ÉTIENNE), notaire à Fribourg (Suisse).
COMTE (l'abbé), curé de Châtel-Saint-Denis, canton de Fribourg (Suisse).
CONSTANT (l'abbé), 7, rue Saint-Barthélemy, à Nice. (Alpes-Maritimes).
CONÉJOS DE LA LLAVE (José), négociant à Valence (Espagne).

CORMINBOEUF (Antoine), représentant du Cercle catholique de Marly, canton de Fribourg (Suisse).
CORPATAUX, député à Matran, canton de Fribourg (Suisse).
COSTAZ (chanoine J.), directeur de l'archiconfrérie de la Garde d'honneur, 48 Grande-rue, à Belley (Ain).
COUTURIER (l'abbé), curé de la Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire).
CROCHET, vicaire à la Roche-sur-Yon (Vendée).
CUISINIER (l'abbé), archiprêtre à Thionville (Lorraine allemande).
CUNAT, professeur au collège Saint-Michel à Fribourg (Suisse).

DALSTEIN (l'abbé), docteur en philosophie, professeur au Petit-Séminaire de Metz (Lorraine allemande).
DAUSSE (l'abbé), curé de Berchères-sur-Vesgres (Eure-et-Loire).
DEGLAIRE (l'abbé), archiprêtre de la cathédrale de Reims (Marne).
DELAPORTE (R. P,), missionnaire du Sacré-Cœur, Paris.
DELÉTRAZ (l'abbé), archiprêtre, curé de Chêne-Bourg, canton de Genève (Suisse).
DELILLE (l'abbé), aumônier à Seclin (Nord).
DELLÈS (l'abbé), archiprêtre de Sainte-Ségolène à Metz (Lorraine allemande).
DELOGNE (l'abbé), vicaire général à Namur (Belgique).
DELOZANNE (l'abbé), vicaire de Sainte-Geneviève à Reims (Marne).
DELPECH (l'abbé), archiprêtre de Saint-Étienne à Toulouse (Haute-Garonne).
DEMARS (Joseph), séminariste à Vernoux (Ardèche).
DENERVAUD (Placide), à Bouloz, canton de Fribourg (Suisse).
DENOYER (l'abbé), curé des Hôpitaux (Doubs).
DEPOIN (J.), sténographe, officier d'Académie, à Pontoise.
DÉRUAZ (l'abbé), curé de Lausanne (Suisse).
DERVAUX (l'abbé Jules), professeur au collège à Tourcoing (Nord).
DESCHENAUX (l'abbé), curé de Charmey, canton de Fribourg (Suisse).
DESNOYERS, receveur d'enregistrement à Auxerre (Yonne).
DEQUEYROUS (R. P. Henri) des Frères Prêcheurs, place Saint-Michel, 4, Lyon (Rhône).
DIDIER (l'abbé), vicaire de Saint-Nizier à Lyon (Rhône).
DIDIER-PELLEGRIN, négociant à Orléans (Loiret).
DIDIOT (chanoine), docteur en Théologie, doyen de la Faculté de Théologie de Lille, *directeur des travaux du Congrès*, 127, rue Colbert, Lille (Nord).

DOMINIQUE (R. P.), cordelier à Fribourg (Suisse).
DORLODOT (CHARLES DE), à Floreffe (Belgique).
DOUCE (l'abbé), curé d'Artres (Nord).
DOUTAZ (l'abbé), curé de Domdidier, district de Broye, canton de Fribourg (Suisse).
DRAVIGNÉ (l'abbé), curé de Châtenois (Belfort).
DRIEUX, propriétaire à Fribourg (Suisse).
DUBAIL (l'abbé GUSTAVE), curé de Grandvillars.
DUBESSY (l'abbé), curé de Saint-Christophe-la-Montagne, par Monsol (Rhône).
DUBILLARD, supérieur du Grand-Séminaire à Besançon.
DUC (l'abbé), curé de Dompierre, canton de Fribourg (Suisse).
DUPRAZ (l'abbé), curé d'Echallens, canton de Vaud (Suisse).
DURAND (R. P. HENRI), prêtre du Très-Saint-Sacrement, Bruxelles.
DURAND (l'abbé), doyen-curé de Brou (Eure-et-Loir).
DURIN-MARVILLE, 48, rue de Guise à Saint-Quentin (Aisne).
DUVILLARD, préfet de la Gruyère, Bulle, canton de Fribourg (Suisse).

EGGER (S. G. Mgr), évêque de Saint-Gall (Suisse).
ESSEIVA (chanoine), recteur de Saint-Maurice à Fribourg (Suisse), *secrétaire général du Congrès*.
ESSEIVA (PIERRE), juge cantonal à Fribourg (Suisse).
ESSEIVA (IGNACE), député de Fribourg (Suisse).
EUSTACHE (Frère), directeur des écoles libres des Echelles (Savoie).

FAGES (ERNEST), boulevard de la Comédie, 8, Montpellier (Hérault).
FAROUX, à Pontlevaux (Ain).
FAVRE (ALPHONSE), ancien directeur à Fribourg (Suisse).
FAVRE (Mgr), prévôt de la collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg (Suisse).
FAVRE (l'abbé), curé de Villars-le-Terroir (Vaud).
FERRARIO (R. P. LUIGI), chapelain à Sabia, par Orbassano, Torino (Italie).

FIALA (S. G. Mgr), évêque de Bâle (Suisse).

FLEITER (l'abbé), curé de Notre-Dame du Mont Carmel à Brest (Finistère).

FLEURY (l'abbé), curé de Landerneau (Finistère).
FOLLETÊTE, avocat, député au Grand-Conseil de Berne, Jura-Bernois (Suisse).
FOLLONIER (l'abbé), curé d'Evolènes, Valais (Suisse).
FOURNIER, aumônier supérieur à Montluel (Ain).
FOURNIER (l'abbé), curé de Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or).
FOURNIER, conseiller d'État à Fribourg (Suisse).
FRAGNIÈRE (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire de Fribourg (Suisse).
FRÉDÉRIC (l'abbé), prêtre à Créteil (Belgique).

GAILLARD (l'abbé), curé de Geer, province de Liège (Belgique).
GALLET (l'abbé), prêtre, hôtel Bardet à Mont-Dore les Bains (Puy-de-Dôme).
GAMARE (l'abbé), à Rolleville, par Montivilliers (Seine-Inférieure).
GAMBLE (l'abbé), à Joigny (Yonne).
GAMBLE, 58bis, chaussée d'Antin, Paris.
GARDIAN (Paul), licencié en droit à Fribourg (Suisse).
GARIN, à Genève (Suisse).
GARNIER (l'abbé), curé de Lombard, par Sellières (Jura).
GARNIER (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire de Besançon (Doubs).
GAUDIN (l'abbé), vicaire de Saint-Gingolph (Savoie).
GAULTIER de CLAUBRY (l'abbé), chanoine honoraire d'Alger, 13, rue de la Perche, à Paris.
GAUTIER (E.), sacristain de la cathédrale, 129, place du Terreau, à Autun (Saône-et-Loire).
GAY, chanoine à Saint-Maurice, canton du Valais (Suisse).
GÉLOT, chanoine honoraire, directeur des *Annales religieuses d'Orléans* (Loiret).
GÉLOT (Paul), à Orléans (Loiret).
GENDRE (Aug.), à Fribourg (Suisse).
GENDRE de REYNOLD (Frédéric), juge cantonal, député à Fribourg (Suisse).
GENDRE (Cyprien de), conseiller communal à Fribourg (Suisse).
GENOLIN (l'abbé), curé de Versonnière, par Gex (Ain).
GENOUD (Victor), étudiant, Châtel-Saint-Denis, canton de Fribourg (Suisse).
GENOUD (l'abbé), curé de Prez, canton de Fribourg (Suisse).
GENOUD (l'abbé J.), professeur à Fribourg (Suisse).

GÉRARD (Louis), à Estavanens-Gruyère, canton de Fribourg (Suisse).
GERBIER (l'abbé Léopold), chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire de Poitiers (Vienne).
GIGNOUX (l'abbé), vicaire général, 13, rue des Granges, à Genève (Suisse).
GILBERT (R. P.), directeur du collège Saint-Bernard à Troyes (Aube).
GIMBERT, 31, route de la Poudrière, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
GODET (l'abbé J.-B.), vicaire à la Roche-sur-Yon (Vendée).
GOETSCHMANN (l'abbé), supérieur du Grand-Séminaire, Fribourg (Suisse).
GOTTRAN (l'abbé de), chanoine honoraire à Pensier, canton de Fribourg (Suisse).
GOTTRAN (de), président du tribunal cantonal.
GOUD (l'abbé), curé de Jongieux (Savoie).
GRAND (l'abbé), doyen-curé de Porcelles, canton de Fribourg (Suisse).
GRÉA (R. Dom), supérieur général des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception à Saint-Claude (Jura).
GRÉBAN DE SAINT-GERMAIN, chanoine à Liège (Belgique).
GREMAUD (l'abbé), curé de Remaufins, canton de Fribourg (Suisse).
GRESSOT (R. P. J.-B.), chanoine régulier de Saint-Claude (Jura).
GRIVEL (Louis), directeur de la Banque à Fribourg (Suisse).
GROS (R. P. Henri), mariste, ancien supérieur de la Maison de Paris, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
GROSSET (Philippe), à Genève (Suisse).
GUÉQUÉNON (l'abbé), missionnaire apostolique, curé de Saint-Martin à Morlaix.
GUÉRIN, doyen-curé de Saint-Fulgent (Vendée).
GUESDON (l'abbé), chanoine honoraire, professeur à Séez (Orne).
GUILLEMIN (Paul), à Grammont (Belgique).
GUYON-VERNIER (l'abbé), à Nazareth-Saint-Hugues, par Saint-Pierre de Chartreux (Isère).
GUYOT (l'abbé), curé de Pierre (Meurthe et Moselle).

HAAL (docteur Bernard), curé-doyen à Luxembourg.

HABOURDIN (l'abbé), professeur au Petit Seminaire de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
HARMEL (Léon), industriel au Val-des-Bois, près Reims (Marne).
HARMEL (Léon), fils, » »
HARMEL (Alphonse), » »
HÉBERT (Alfred), à Montivilliers (Seine-Inférieure).
HEIMO, avocat à Fribourg (Suisse).
HEUSCHEN (chanoine), à Liège (Belgique).
HIPPOLYTE (R. P.), gardien des capucins à Fribourg (Suisse).
HORNER, recteur du collège Saint-Michel à Fribourg (Suisse).
HUPÉ (Pierre), doyen-curé de Sainte-Hermine (Vendée).

INFANTE (Alexis), prêtre du Chili, Casella, n° 167, Rome (Italie).

JACQUART (l'abbé Th.), curé à La Flamengrie, par Capelle-Th. (Aisne).
JARDINIER (S. G. Mgr), évêque de Sion (Suisse).
JAUD (l'abbé Victor), prêtre de Saint-Jean de Dieu, 223, rue Lecourbe, Vaugirard, Paris.
JEANNIN (Mgr), camérier de Sa Sainteté, 19, rue Saint-Vincent, à Besançon (Doubs).
JECKER (l'abbé Edouard), curé de Bienne (Suisse).
JENNY (l'abbé), aumônier de l'hôpital de Fribourg (Suisse).
JÉRÉMIE (R. P.), gardien des capucins à Sion (Suisse).
JESSÉ-CHARLEVAL (marquis de), avocat, 10, rue Breteuil, Marseille.
JOACHIM (l'abbé), doyen-curé de Frasnes, près Tournai (Belgique).
JOBIN (l'abbé), curé de Boëcourt, Jura-Bernois (Suisse).
JOSEF (l'abbé), vicaire de Saint-Maurice à Fribourg (Suisse).
JOSEFF (l'abbé), doyen-curé de Saint-Martin à Liège (Belgique).
JOSEPH (R. P.), cordelier à Fribourg (Suisse).
JOUBERT (l'abbé), à Aiguebelle, par Grignan (Drôme).
JUILLARD (l'abbé), curé de Savièse, canton du Valais (Suisse).

KAESER (Jean), député à Fribourg (Suisse).
KLEIN (l'abbé), curé de Guentrange, par Thionville (Lorraine-allemande).
KLEISER (l'abbé), vicaire de Saint-Maurice à Fribourg (Suisse).
KOCK (l'abbé), curé de Florange (Lorraine-allemande).
KOPPES (S. G. Mgr), évêque de Luxembourg.

KRIER (l'abbé), vicaire général de Luxembourg.
KUNZLÉ (l'abbé), curé de Libingen. canton de Saint-Gall (Suisse).

LABROUSSE (l'abbé), curé de Saint-Paul de Vern, par Saint-Céré (Lot).
LACHAT (S. G. Mgr), archevêque de Damiette, administrateur apostolique du Tessin.
LACHENAIS (l'abbé), château de la Salle, par Verget (Saône-et-Loire).
LALUERTE (DE), avenue Marceau, 54, Paris.
LAPERROUSAZ (l'abbé), vicaire à la Meillerie (Haute-Savoie).
LAVEX (l'abbé), aumônier du Bon-Pasteur à Bourges (Cher).
LEBLANC (l'abbé), vicaire à Pithiviers (Loiret).
LE BRET (l'abbé), curé de Hotot-en-Auge (Calvados).
LEBUCQUIÈRES (DE), à Amiens (Somme).
LEDUC (l'abbé), vicaire à Saint-Hilaire du Harcouët (Manche).
LEHMAN (l'abbé), missionnaire apostolique à Lyon.
LEJEUNE (l'abbé), économe au petit séminaire de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
LELEU (EUGÈNE), vicaire à la Basilique à Saint-Quentin (Aisne).
LEMIRE (l'abbé), professeur au petit séminaire d'Hazebrouck (Nord).
LENTZBOURG (comte ACHILLE DE), à Bœsingen, canton de Fribourg (Suisse).
LÉOTARD, à Lyon (Rhône).
LE REBOURS (l'abbé), curé de la Madeleine, Paris.
LESUR, chanoine, missionnaire apostolique à Laigny-les-Vervins (Aisne).
LETOURNEUR (l'abbé FÉLIX), 19, rue Neuve, Versailles (Seine-et-Oise).
LIGIER (l'abbé), curé de Pontarlier.
LIVOIS (baron DE), à Osny, par Pontoise (Seine-et-Oise).
LONGCHAMPS (l'abbé), doyen de Bottens, canton de Vaud (Suisse).
LUISIER (PIERRE), négociant à Saint-Maurice, canton du Valais (Suisse).

MAES (l'abbé), vicaire de Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
MAGNARD (l'abbé), vicaire à Serrières (Ardèche).
MAILLARDOZ (marquis DE), au château des Augustines, à Rue (Suisse).

MAILLARDOZ (Albert de), à Fribourg (Suisse).
MAIRE-SEBILLE, curé de Vuillecien (Doubs).
MALAN (l'abbé), au collège du Petit Sacré-Cœur, à Marseille.
MALTETTE, rue des Bons-Enfants, à Dijon (Côte-d'Or).
MANGIN, curé de Hauconcourt, par Mézières-lez-Metz (Lorraine-Allemande).
MARÉCHAL, 391, rue de Vaugirard, Paris.
MAREL (l'abbé), supérieur du séminaire de Meximieux (Ain).
MARGUERITTE (l'abbé), vicaire général à Rouen (Seine-Inférieure).
MARICOURT (baron de), à Paray-le-Monial.

MARILLEY (S. G. Mgr), ancien évêque de Lausanne et Genève, archevêque titulaire de Myre.

MARQUAND (l'abbé Émile), directeur de l'oratoire de la jeunesse à Hyères (Var).
MARTIN (l'abbé), curé de Polliez-Pittet (Vaud).
MARTIN (l'abbé), chanoine, curé de Saint-Louis à Grenoble (Isère.)
MARTRES (l'abbé), curé de Bérat (Haute-Garonne).
MARTY (l'abbé), curé de Labasty-lez-Feuillans (Haute-Garonne).
MAURD (l'abbé), curé de Sanganne (Aveyron).
MENESSON (Émile), à Reims (Marne).
MENOUD, conseiller d'État à Fribourg.
MEREAU (l'abbé Joseph), à Beaune (Côte-d'Or).

MERMILLOD (S. G. Mgr), évêque de Lausanne et Genève, président général de l'Œuvre des Congrès eucharistiques.

MESNY (l'abbé), curé de Granges-Narboz (Doubs).
MICHARDIÈRE (R. P.), oblat de Saint-Hilaire, à Poitiers.
MICHEL (l'abbé), docteur en Saint-Thomas, prêtre de la congrégation du Saint-Esprit, 47 Via Santa-Chiara, à Rome (Italie).
MICHEL (l'abbé), curé de Basse-Jutz (Lorraine allemande).
MIGNON (l'abbé), prêtre à Guise (Aisne).
MIGNON, vicaire à Saint-Quentin (Aisne).
MILLE (l'abbé), curé de Saint-Romain de Mallegarde, par Vaison (Vaucluse).
MILLIROUX, colonel du génie en retraite, 34, rue des Capucins, Arras.
MINGANT (l'abbé), recteur de Landumez (Finistère).
MOGET (l'abbé François), curé à Colombier, canton de Neufchâtel (Suisse).

MOGNAT, étudiant en droit à Genève (Suisse).
MOINAT (l'abbé), à Lancy, canton de Genève (Suisse).
MOIREAU (JEAN), négociant à Beaune (Côte-d'Or).
MONNEY (CHARLES), receveur d'État à Fribourg.
MONSTERLET (l'abbé), vicaire de Notre-Dame à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
MONTENACH (GEORGES DE), président de la société des étudiants suisses, à Fribourg.
MONTIGNY (ALFRED DE), 59, rue de Béthune, Lille.
MOREL (l'abbé), préfet du collège Saint-Michel à Fribourg.
MORARD (L.), président du tribunal de La Gruyère, député, à Bulle.
MORGAN (baron DE), à Belloy, par Airaines (Somme).
MORGON père, (FÉLIX) à Bourg-en-Bresse (Ain).
MORGON fils, à Bourg-en-Bresse (Ain).
MOUILLÉ (l'abbé), aumônier des frères de Saint-Gabriel à Saint-Laurent-sur-Sèvres (Vendée).
MOYSES (l'abbé ÉDOUARD), curé à Oosthausen (Nieder-Elsace).
MULLENDORF (AUGUSTE), au Pro-Gymnase à Diekirck (Hollande).
MUNIER (l'abbé), curé à Saint-Pierre-la-Cluse, par Pontarlier (Doubs).
MUSET, président de la conférence de Saint-Vincent de Paul 15, rue des Lisses à Chartres.
MUYARD (l'abbé), curé de Cornaux (Jura).

NANTERMOD (l'abbé), supérieur du Grand-Séminaire de Sion, canton du Valais (Suisse).
NICOLAI (comte DE), membre du comité permanent des Congrès eucharistiques, à Loupoigne, par Genappe (Belgique).
NICOLAS (le R. P.), gardien des cordeliers à Fribourg.
NIQUILLES, professeur à Fribourg (Suisse).
NOIR (l'abbé), curé-doyen de Jussey (Haute-Saône).
NORMAND (l'abbé), curé de Laversines, par Rochy-Condé (Oise).
NUGUES (l'abbé), curé de Saint-Martin-la-Plaine, par Rive-de-Gier (Loire).

ODDET (MAURICE DE), à Saint-Maurice, canton du Valais (Suisse).
ORELLI CORRAGIONI (EMMANUEL D'), chambellan de Sa Sainteté, à Lucerne (Suisse).

ORRY (l'abbé), directeur du cercle Saint-Sernin, rue Rodrigue-Pereire, à Bordeaux (Gironde).
ORTIGUE (Louis D'), à Cavaillon.
OSTER (l'abbé), curé de Siersthal, par Euchenberg (Lorraine-allemande).
OUDOUARD (l'abbé), vicaire à Ouroux, par Monsol (Rhône).

PARMENTIER (l'abbé), curé de Courmelles, près Soissons (Aisne).
PELEMIAT (l'abbé), curé de Hessenheim (Alsace).
PELERIN (DE), ancien magistrat à Avignon (Vaucluse).
PELLERIN (l'abbé), vicaire général à Fribourg (Suisse).
PERDRIAT (l'abbé C.), curé de Garchizy (Nièvre).
PERDRIAT (l'abbé), curé de Saint-Étienne à Nevers (Nièvre).
PERIÉ (HENRI), à Castres (Tarn).
PÉRILLAT (l'abbé), au château de Marin (Haute-Savoie).
PÉRIN (EUGÈNE), chanoine à Reims (Marne).
PEROULAZ (l'abbé), curé de Guin, canton de Fribourg (Suisse).
PERRIN (l'abbé), directeur au Grand-Séminaire de Besançon (Doubs).
PERRIN (l'abbé ERNEST), vicaire à la cathédrale de Besançon.
PERROTTE (l'abbé), sous-directeur de la garde d'honneur, au séminaire de Belley (Ain).
PERROUD (l'abbé), curé d'Épendes, canton de Fribourg (Suisse).
PERROUD (l'abbé), curé de la Tour, canton de Fribourg (Suisse).
PESSONNEAUX (l'abbé), vicaire de Saint-Ermeland à Saint-Étienne (Loire).
PETIT (l'abbé), curé de Condal.
PETITALOT (R. P.), MARISTE, directeur de la *Revue mensuelle du culte de Marie*, 104, rue de Vaugirard, Paris.
PEYRON (l'abbé), archiprêtre curé de Boën-sur-Lignon, arrondissement de Montbrison (Loire).
PHILEBORN, père, de Pologne.
PHILEBORN, fils, de Pologne.
PHILIPONA (JOSEPH), président du tribunal de Châtel-Saint-Denis, canton de Fribourg (Suisse).
PHILIPONA (PIE), rédacteur en chef de l'*Ami du peuple* à Fribourg, (Suisse).
PIATON (l'abbé L.), prêtre au château du Colombier, par le Péage (Isère).

REYNOLD (ALPHONSE DE), à Fribourg.
REYNOLD (PIERRE DE), à Fribourg (Suisse).
REYNOLD (ALFRED DE), colonel à Fribourg.
RIBOLET (l'abbé), chanoine d'Alger, curé de l'Agha (Algérie).
RICHARD (l'abbé), à Plombières-les-Dijon (Côte-d'Or).
RICHARD (l'abbé), au Grand-Séminaire d'Angers (Maine-et-Loire).
RICHARD (l'abbé ELIE), clerc minoré à Nueil-sous-Passavant (Maine-et-Loire).
RICHER (l'abbé), chapelain du Carmel à Avranches (Manche).
ROBADEY (l'abbé), curé de Ponthau, canton de Fribourg (Suisse).
ROBIN (l'abbé), place Saint-Grégoire, à Tours (Indre-et-Loire).
ROCHE (DE LA), palazzo Gabriele, à Rome (Italie).
ROLLAND (LÉON), ancien magistrat, chez Mme Dietrich, Grande rue, à Belfort.
ROMANENS, chanoine à Romont, canton de Fribourg (Suisse).
ROSMAN (AMÉDÉE), président du cercle catholique de Marly, canton de Fribourg (Suisse).
ROSSET (l'abbé), curé à Vuissens, canton de Fribourg (Suisse).
ROTH LE GENTIL (l'abbé), vicaire de Saint-Jacques, Douai (Nord).
ROUBIN (l'abbé), au Puy-en-Velay (Haute-Loire).
ROUILLER (chanoine), à Saint-Maurice, canton du Valais (Suisse).
ROULL (l'abbé), supérieur du collège de Lesneven (Finistère).
ROUME (l'abbé), aumônier à Milhau (Aveyron).
ROUSSEL, rédacteur de *l'Univers*, rue des Saints-Pères (Paris).
ROUTIER (l'abbé), 10, rue Saint-Nizier, à Lyon (Rhône).
ROUTIER DE MAISONVILLE, à Damville (Eure).
ROY (l'abbé E. P.), curé de la Vsiitation, délégué de S. G. Monseigneur l'évêque d'Angers, à Saumur (Maine-et-Loire).
ROY (l'abbé), aumônier du Congrès, coadjuteur de Saint-Nicolas, à Fribourg (Suisse).
RUEDIN (l'abbé), aumônier à la Maigrauge, à Fribourg (Suisse).
RUEDIN (l'abbé), curé de Fleurier, canton de Neufchâtel (Suisse).
RUFIGNY (CHARLES), 6, rue Chantault, à Chartres (Eure-et-Loire).
RUGGIERI (TH.), bénédictin au monastère San-Severino-e-Sassio, à Naples.
RYCKMANS, sténographe du Congrès, à Anvers.
SACRÉ (Mgr), doyen-curé de Notre-Dame, à Gand (Belgique).
SAINT-CLAIR (ANDRÉ), aux Marquisats, à Annecy (Haute-Savoie).
SAINT-MARC (marquis DE) Paris.

SALLIN (JULES), premier secrétaire de la Trésorerie, à Fribourg (Suisse).
SAMUEL (l'abbé), archiprêtre à Mens (Isère).
SANNA SOLARO (R. P.), jésuite, via Stampatori, 4, Torino (Italie).
SAPIN (l'abbé), curé d'Arconceil, canton de Fribourg (Suisse).
SARACHAGA (baron DE), 12, rue de l'Hôpital, à Paray-le-Monial.
SAUVANET, 45, rue des Tournelles, à Lyon-Monplaisir (Rhône).
SAVOY (Mgr), directeur au séminaire de Fribourg (Suisse).
SAVOYE (l'abbé), professeur du petit séminaire, à Vernoux (Ardèche).
SCHALLER (DE), conseiller d'État, à Fribourg (Suisse).
SCHELL (CHARLES), industriel, 29, rue de l'Empereur, à Anvers.
SCHIAPPARELLI (Mgr STANISLAS), recteur de l'église du Miracle, délégué de S. E. le Cardinal Alimonda, via Stampatori, à Turin (Italie).
SCHMID (l'abbé), curé du Sacré-Cœur, à Genève (Suisse).
SCHMUTZ (l'abbé), chapelain à Guin, canton de Fribourg (Suisse).
SCHNELLMANN (l'abbé), doyen de Saint-Gall (Suisse).
SCHNEUWEY (l'abbé), chanoine à Fribourg (Suisse).
SCHNEUVELY (l'abbé), chapelain, à Treyvaux, canton de Fribourg (Suisse).
SCHORLEMER MESSERNICK (comte), Bavière.
SCHORDERET, chanoine, à Fribourg (Suisse).
SCHORS, père, à Bruxelles (Belgique).
SCHORS, fils, » »
SCHULER (l'abbé), prieur de Saint-Pierre à Fribourg (Suisse).
SCHULER (ALOYS), à Fribourg (Suisse).
SÉAUME (l'abbé), curé de Belmont, par Virieu-le-Grand (Ain).
SEGERS (chanoine A.), 1, rue des Chartreux, Gand (Belgique).
SÉGUY (l'abbé), curé de Cléon, par Puy-Saint-Martin (Drôme).
SÉRINDAT (G.), 46, rue du Port, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
SIEDLER (ARM.), directeur de la musique militaire à Fribourg (Suisse).
SIMONIN, avocat à Pontarlier.
SIMONIS (l'abbé), député au Reichstag à Oberbronn, par Niederbronn (Alsace).

SORDET (l'abbé), aumônier à Lyon (Rhône).
SOUSSENS, rédacteur de la *Liberté*, Fribourg (Suisse).
SPIECHER (l'abbé), doyen à Heitenried, canton de Fribourg (Suisse).
STAFFORD (l'abbé FRÉDÉRIC), curé à Créteil (Seine).
STINGLHAMBER, président de l'Adoration nocturne à Bruxelles.
STINGLHAMBER (PIERRE), fils, à Bruxelles,
SURIRAY, rue Saint-Nicolas, 24, à Rouen (Seine-Inférieure).

TAILLANDIER (l'abbé), curé de Grolley, canton de Fribourg (Suisse).
TAILLANDIER (l'abbé), à Chambéry (Savoie).
TAILLANDIER (l'abbé), curé de Saint-Augustin, 8, avenue Portalis, Paris.
TANNER (l'abbé), à Hauterive, canton de Fribourg (Suisse).
TARTIÈRE (l'abbé), vicaire de Saint-Genès-les-Carmes, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
TASCHEREAU (l'abbé), docteur en philosophie, de Québec (Canada), au Séminaire français à Rome.
TELLIER (l'abbé), supérieur du Petit-Séminaire de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
TERMIER (l'abbé), professeur à l'Externat, 7, rue de Madrid, Paris.
TESNIÈRE (R. P.), supérieur des prêtres du Saint-Sacrement à Bruxelles (Belgique).
TEULÉ (l'abbé), directeur de l'externat des Enfants Nantais à Nantes.
THÉLOZ (l'abbé), directeur du Grand-Séminaire de Belley (Ain).
THÉRAULAZ, président du Conseil d'État à Fribourg (Suisse).
THIBAUD (CH.), château des Roches, près Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
THIERRIN (l'abbé), curé de Promassens, canton de Fribourg (Suisse).
THOLON, aumônier des Frères, 1, place Saint-François-Xavier, Paris.
THOMEL, vicaire de Saint-Augustin, Lyon (Rhône).
THORIN (HUBERT), à Villars-sous-Mont, canton de Fribourg (Suisse).
TIBESAR (LÉOPOLD), professeur à Luxembourg.
TSCHOPP (chanoine), à Fribourg (Suisse).

TORCHE (l'abbé Eug.), directeur de l'orphelinat de Montet, canton de Fribourg (Suisse).
TORRENTÉ (V. de), professeur à Sion, canton du Valais (Suisse).
TOURNAMILLE, chanoine honoraire à Toulouse (Haute-Garonne).
TECHTERMANN (Arthur de), colonel, ancien conseiller d'État à Fribourg (Suisse).

VACHAT (André du), à Belley (Ain).
VACHAT (Joseph du), id.
VAN DEN HOVE (Henri), propriétaire à Saint-Trond (Belgique).
VAN DEN HOVE (l'abbé), vicaire à Brustheim (Belgique).
VAN DER CRUYSSEN DE WAZIERS (Comte romain), propriétaire, à Flers, par Croix (Nord).
VAN DEWIELE (J.), 28, rue de l'Hôpital, à Anvers (Belgique).
VÉGRIER (l'abbé Casimir), à Couste (Drôme).
VENEAU (l'abbé), curé de Chaulgnes (Nièvre).
VERBECKE (R. P.), jésuite, 10, rue de l'Équerre, Bruges.
VERGER (l'abbé), à Crest (Drôme).
VIARD (l'abbé), curé de Han-sur-Meuse, par Saint-Mihiel (Meuse).
VIGNES (R.), curé, à Corneillan, par Risclo (Gers).
VIGNOT, à Joigny (Yonne).
VILLAFUERTE (Héliodore), à Santiago de Chili.
VINCENOT (l'abbé), curé de Rivière-les-Fosses, par Prauthoy (Haute-Marne).
VINDRY (l'abbé), curé de Sainte-Blandine, 48, cours Charlemagne, à Lyon (Rhône).
VOCHT (l'abbé G. J. de), curé à Zulst, par Eindhoven.
VOLLAT (l'abbé), aumônier de la Visitation, à Montluel (Ain).
VRAU (Philibert), industriel, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques, 11, rue du Pont-Neuf, Lille.
VUICHARD (l'abbé), curé de Cressier, canton de Neufchâtel (Suisse).
VON DER WEID (Joseph), juge de paix, député à Fribourg.

WALTER (l'abbé), curé de Clémency (Luxembourg).
WARBLINGS (Mgr), vicaire général, à Liège (Belgique).
WECK (l'abbé A. de), missionnaire apostolique, à Romont, canton de Fribourg (Suisse).
WECK (Hip. de), banquier à Fribourg (Suisse).

WECK (ROBERT DE). à Fribourg (Suisse).
WECK (DE), conseiller d'État, id.
WECK-SURBECK (DE), Grande rue, id.
WECK-SURBECK (l'abbé DE), Grande rue, à Fribourg (Suisse).
WIRTZ (l'abbé ANTOINE), doyen-curé, à Bade, diocèse de Bâle (Suisse).
WIRZ (ADALBERT), président central du *Pius Verein*, à Sarnen.
WITTMAN (l'abbé), missionnaire apostolique à Progens, canton de Fribourg (Suisse).
WITZIG (l'abbé E.), curé de Molan, près Wesserling (Haute-Alsace).
WUILLERET (LOUIS DE), président du grand Conseil, conseiller national, avocat, à Fribourg (Suisse).
WUILLERET (CHARLES DE), préfet de Fribourg (Suisse).

ZURICH (comte PAUL DE), à Fribourg.
ZURKINDEN (l'abbé), doyen-curé, à Bellegarde, canton de Fribourg (Suisse).

PROGRAMME DU CONGRÈS

1re SECTION

Foi et Piété. — Adoration et Réparation. — Sainte Messe et Communion.

A. — Efforts à faire pour accroître la connaissance théorique et pratique de la divine Eucharistie. — Démonstration de son influence sociale. — La dévotion eucharistique, centre, aliment et but final de toutes les autres, spécialement de la dévotion au Sacré-Cœur. — Catéchismes; écoles de catéchisme pour les enfants qui fréquentent les écoles laïques; enseignement tout particulier du dogme eucharistique dans les catéchismes. — Prédications eucharistiques. — Moyens de défendre notre foi eucharistique contre l'erreur et l'incrédulité. — Formation des diverses catégories des fidèles à la piété eucharistique, particulièrement des enfants, des membres des œuvres de jeunesse et des œuvres ouvrières, des étudiants des Facultés, etc.

B. — Adoration diurne et nocturne dans les villes et les campagnes; moyens de la rendre vraiment perpétuelle. — XL Heures. — Heure sainte. — Visites au Très Saint Sacrement. — Réparation des profanations et des blasphèmes contre la sainte Eucharistie. — Moyens matériels de prévenir et d'empêcher les entreprises sacrilèges et les outrages contre le Très Saint Sacrement. — Respect dans les églises; tenue et mise modeste des femmes; usage traditionnel du voile de communion pour elles.

C. — La sainte Messe. — Assistance quotidienne au saint sacrifice. — Messe paroissiale. — Messe des écoles. — Moyens de faciliter aux pauvres l'assistance à la messe du dimanche. — Messes expiatoires. — Messes de *Requiem*. — Fondations de messes. — Œuvres de préparation à la première communion et de persévérance. — Communion fréquente. — Communion réparatrice. — Communion des infirmes et des malades. — Moyens d'assurer aux mourants les derniers sacrements. — Saint Viatique. — Bénédictions du Très Saint Sacrement. — Moyens d'associer les absents eux-mêmes à la célébration de la messe et aux bénédictions.

2me SECTION

Hommages publics. — Associations. — Histoire. — Art et propagande.

A. — Célébration solennelle de la Fête-Dieu et des offices votifs du Très Saint Sacrement. — Processions. — Pèlerinages eucharistiques. — Congrès des œuvres eucharistiques; manière de les promouvoir, de les rendre pratiquement féconds, d'en assurer les résultats et d'en continuer l'influence; comités eucharistiques établis dans ce but.

B. — Confréries du Très Saint Sacrement et associations eucharistiques dans les villes et les campagnes. — Relations à établir entre elles et avec les autres associations et œuvres catholiques. — Leur influence sociale et religieuse. — Associations diverses pour les nécessités du culte dans les églises pauvres et dans les missions. — Congrégations religieuses vouées au culte eucharistique. — Oblats du Très Saint Sacrement.

C. — Histoire et statistique. — Faits mémorables. — Miracles eucharistiques. — Renseignements et documents sur la dévotion eucharistique et ses progrès dans les pays chrétiens. — Personnages célèbres, en ce siècle surtout, par leur dévotion au Très Saint Sacrement; influence de leur vie et hommages rendus à leur mémoire.

D. — L'art et ses diverses manifestations au service de la sainte Eucharistie; architecture, sculpture, peinture, musique; règles et traditions. — Musées et bibliothèques eucharistiques. — Monuments en l'honneur de la divine Eucharistie.

E. — Propagande des œuvres eucharistiques dans le monde entier. — Publications eucharistiques; livres, revues, brochures, tracts, images populaires. — Réédition des meilleurs ouvrages d'autrefois; composition d'ouvrages nouveaux en rapport avec les nécessités d'aujourd'hui; traduction d'ouvrages écrits en langues étrangères; bibliographie et catalogues de propagande.

HORAIRE DU CONGRÈS

Mercredi 9 septembre.

De sept heures et demie à huit heures, sonnerie de toutes les cloches des diverses églises et chapelles.

A huit heures du soir, chant du *Veni Creator;* allocution par un Evêque présent au Congrès; salut solennel du Très Saint Sacrement à la Collégiale de Saint-Nicolas.

Jeudi 10 septembre.

A sept heures, messe basse solennelle célébrée par un Evêque, avec allocution, à l'église de Notre-Dame.

De six heures et demie à sept heures trois quarts déjeuner en commun à la salle de la Grenette, place Notre-Dame.

A neuf heures, réunion de la première section : *Foi et Piété — Adoration et Réparation — Sainte Messe et Communion,* dans la grande salle des écoles primaires des filles, rue du Pont-Suspendu.

A onze heures, réunion sacerdotale, dans une des salles des écoles primaires des filles.

A midi, dîner en commun à la Grenette.

A une heure trois quarts, réunion de la deuxième section : *Hommages publics — Associations — Histoire — Art et Propagande,* dans la salle des écoles primaires des filles.

A trois heures et demie, réunion du bureau général au couvent des Cordeliers (provincialat).

A quatre heures et demie, assemblée générale à l'église du Collège, place du Collège.

A sept heures, souper en commun à la Grenette.

A huit heures, salut solennel et bénédiction du Très Saint Sacrement à l'église Notre-Dame.

Vendredi 11 *et Samedi* 12, *comme le Jeudi.*

Dimanche 13 *septembre.*

A quatre heures et demie, salve d'artillerie, diane.

A six heures et demie. messe et communion générale à l'église de Notre-Dame.

A sept heures trois quarts, déjeuner en commun comme les jours précédents.

A neuf heures. office pontifical, sermon à l'église Saint-Nicolas.

A onze heures. déjeuner à la fourchette pour les Congressistes, à la Grenette.

A deux heures. vêpres à l'église de Saint-Nicolas.

A deux heures et demie, départ de la procession.

ORDRE DE LA PROCESSION

1° Un peloton de soldats ouvre la marche (1).

---

1 La Direction de la guerre du canton de Fribourg, afin de rehausser autant qu'il était en son pouvoir l'éclat de la procession finale, avait adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

CANTON DE FRIBOURG
DIRECTION DE LA GUERRE

Fribourg. le 8 septembre 1885.

ORDRE DU JOUR

pour les officiers chargés du commandement des troupes mises sur pied à l'occasion de la procession du Congrès eucharistique de Fribourg en 1885.

Dans le but de donner plus d'éclat à la procession qui aura lieu le 13 courant, jour de clôture du Congrès eucharistique. et pour rendre hommage à Dieu dans la sainte Eucharistie. le Conseil d'État du canton de Fribourg a ordonné la mise sur pied des troupes suivantes :

Infanterie	environ	250 hommes.
Gendarmerie	»	80 hommes.
Cavalerie	»	15 dragons à cheval.
Artillerie	»	10 canonniers.
Musique de la Landwehr		45 hommes.

La Direction militaire chargée de l'exécution de cette décision ordonne ce qui suit :

Infanterie.

Les hommes professant la religion catholique faisant partie des sections de Bœsingen, Ueberstorf, Heitenried, Guin, Liebistorf, Wünenwyl,

2° La Croix de la paroisse.
3° La musique de la Concordia.
4° Les garçons de l'Orphelinat.
5° Les écoles primaires des garçons.
6° Les filles de l'Orphelinat.
7° Les écoles primaires des filles.

Tavel, Courtarnau, Planfayon, Dirlaret, Praroman, Treyvaux, seront conduits en ordre par leurs chefs de sections respectifs, le 13 septembre, à huit heures et demie précises du matin, à la croisée des routes de Berne et Tavel pour les huit premières sections, et pour les quatre dernières à la croisée des routes de Planfayon et Bulle.

M. le capitaine Cardinaux reçoit le commandement des sections concentrées à Saint-Barthelmy : sont mis à sa disposition M. le 1er lieutenant Haering et les lieutenants Menoud Paul, Pape Xavier, Morro Théodore.

M. le capitaine Favre, ayant sous ses ordres M. le 1er lieutenant Gottran et les lieutenants Cardinaux Ignace, Glasson Alphonse. Weck François, reçoit le commandement des sections réunies au second point de ralliement. Le commandement du détachement réuni est confié à M. le capitaine-adjudant Mouney Charles.

Les capitaines feront procéder sur le lieu du rassemblement à l'appel, et feront une inspection sévère des hommes, de l'armement et de l'équipement.

La troupe sera conduite à l'ancienne caserne, où elle sera divisée en deux compagnies d'égale force. Les compagnies seront instruites du service qu'elles auront à faire.

A 11 heures et demie, la troupe, sans exception, sera conduite dans l'église des Augustins pour assister à la messe.

A midi, repas de la troupe.

A midi et quart, dîner des officiers en caserne.

A 1 heure et demie, appel ; il sera passé une nouvelle inspection.

A 2 heures précises, départ de la caserne pour la collégiale de Saint-Nicolas.

Gendarmerie.

Ce corps recevra ses ordres de la Direction de Police centrale.

Cavalerie.

Même ordre du jour que pour l'infanterie. Commandant du détachement : Henseler Charles, lieutenant.

Artillerie.

Commandant du détachement : Lieutenant Gottofrey Vincent. — La

A sept heures et demie, sérénade donnée par la musique de la *Landwehr*, sur la place de Notre-Dame.

Clôture du Congrès.

Pendant toute la durée du Congrès, le Très Saint Sacrement sera exposé dans l'église de Notre-Dame. Les adorateurs s'y relèveront d'heure en heure, pour prier en esprit de réparation et appeler les bénédictions de Dieu sur l'Église, sur le Souverain Pontife, sur la Suisse et sur les travaux du Congrès.

BUREAU GÉNÉRAL DU CONGRÈS

Président :

Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, président de l'œuvre des Congrès eucharistiques.

Membres d'honneur :

Mgr Berchialla, archevêque de Cagliari (Sardaigne);
Mgr Marilley, ancien évêque de Lausanne et Genève, archevêque titulaire de Myre ;
Mgr Lachat, ancien évêque de Bâle, archevêque titulaire de Damiette, administrateur apostolique du Tessin ;
Mgr Jardinier, évêque de Sion ;
Mgr Rampa, évêque de Coire ;
Mgr Egger, évêque de Saint-Gall;
Mgr Bagnoud, abbé de Saint-Maurice, évêque de Bethléem ;
Mgr Fiala, évêque de Bâle ;
Mgr Koppès, évêque de Luxembourg.

Vice-présidents :

Mgr Favre, prévôt de la collégiale ;
M. le chanoine Didiot, doyen de la Faculté théologique de Lille, directeur des travaux du Congrès, membre du Comité permanent ;
M. l'abbé Pellerin, vicaire général de Lausanne et Genève, président de la première section ;

M. l'abbé Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris, président des réunions sacerdotales ;
Le R. P. Gros, Mariste, membre du Comité permanent, président de la deuxième section ;
M. Louis de Vuilleret, président du Grand Conseil de Fribourg, conseiller national.

Secrétaires généraux :

M. le chanoine Esseiva, recteur de Saint-Maurice, à Fribourg ;
M. G. Champeaux, membre du Comité permanent, secrétaire général de l'œuvre des Congrès eucharistiques.

Membres :

Mgr Savoy, protonotaire apostolique ;
Mgr Sacré, doyen de Notre-Dame d'Anvers, protonotaire apostolique ;
Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université de Louvain, prélat romain ;
Mgr Schiapparelli, protonotaire apostolique ;
Mgr Warblings, de Liège, prélat romain ;
Mgr Jeannin, camérier de Sa Sainteté ;
Mgr Piller, camérier de Sa Sainteté ;
R. P. Verbeke, membre du Comité permanent ;
M. Ph. Vrau, membre du Comité permanent ;
M. le comte de Nicolaï, membre du Comité permanent ;
M. de Pèlerin, membre du Comité permanent ;
R. P. Tesnière, supérieur des religieux du Très-Saint-Sacrement, à Bruxelles ;

M. Gignoux, vicaire général de Genève ;
M. Théraulaz, président du conseil d'État de Fribourg ;
M. Léon Harmel, industriel, représentant de l'œuvre des Cercles d'ouvriers ;
M. de Cepeda, représentant de l'Espagne ;
M. le comte de Caulaincourt, président du Comité catholique de Lille ;
M. de Boccard, président de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, à Fribourg.

BUREAUX DES SECTIONS

1re Section.

Président : M. l'abbé Pellerin, vicaire général de Lausanne et Genève.

Vice-Présidents : Mgr Piller, prélat romain, professeur au Grand Séminaire de Fribourg.

Le R. P. Tesnière, supérieur des Prêtres du Très-Saint-Sacrement ;

T. R. P. Regnauld, directeur de l'*Apostolat de la Prière ;*

R. P. Petitalot, Mariste ;

M. l'abbé Gignoux, vicaire général de Genève ;

M. l'abbé Bridet, curé du Très-Saint-Sacrement, à Lyon ;

T. R. P. Hippolyte, gardien des Capucins, à Fribourg ;

M. le comte de Nicolaï, membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques ;

M. Frédéric Gendre de Reynold, juge cantonal, à Fribourg.

Secrétaires : M. l'abbé Monsterlet, vicaire à Saint-Omer ;

M. l'abbé Genoud, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg.

2e Section.

Président : Le T. R. P. Gros, Mariste.

Vice-Présidents : Mgr Jeannin, camérier de Sa Sainteté ;

Le R. P. Verbeke, Jésuite, membre du Comité permanent ;

M. le chanoine Greban de Saint-Germain, de Liège ;

M. l'abbé Taillandier, curé de Saint-Augustin, Paris ;

M. l'abbé Guérin, doyen de Saint-Fulgent, Vendée ;

T. R. P. Nicolas, gardien des Cordeliers, à Fribourg ;

M. DE PÈLERIN, d'Avignon, membre du Comité permanent ;

M. l'abbé ROY, curé de la Visitation à Saumur, délégué de Mgr l'évêque d'Angers ;

M. Roger DE BOCCARD, président de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement de Fribourg.

Secrétaires : M. l'abbé DELILLE, de Seclin (France);

M. l'abbé Ernest PERRIN, vicaire de la cathédrale à Besançon ;

M. l'abbé CURRAT, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg.

RÉUNIONS SACERDOTALES

Président : M. l'abbé LE REBOURS, curé de La Madeleine, Paris.

Vice-Présidents : Mgr SAVOY, protonotaire apostolique;

M. l'abbé MARGUERITTE, vicaire général de Rouen ;

M. l'abbé JOSEFF, doyen de Saint-Martin, de Liège ;

M. le chanoine Eugène PERIN, de Reims ;

M. l'abbé GERBIER, professeur au grand Séminaire de Poitiers ;

M. l'abbé HORNER, recteur du collège Saint-Michel, à Fribourg ;

M. l'abbé DE WECK, missionnaire apostolique, à Romont ;

M. l'abbé COMTE, curé de Châtel-Saint-Denis, canton de Fribourg.

Secrétaires : M. l'abbé LELEU, vicaire de la basilique de Saint-Quentin ;

M. l'abbé REPOND, professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg.

Section de langue allemande.

Président : S. G. Mgr EGGER, évêque de Saint-Gall.

Vice-Presidents : M. l'abbé TSCHOPP, chanoine de Saint-Nicolas, à Fribourg ;

M. l'abbé SPICHER, doyen de Heitenried, canton de Fribourg.

Secrétaires : M. l'abbé KLEISER, vicaire de Saint-Maurice, de Fribourg ;

M. l'abbé SCHMUTZ, chapelain à Guin.

PREMIÈRE PARTIE

Séances des Sections.

Première Section

FOI ET PIÉTÉ, ADORATION ET RÉPARATION, SAINTE MESSE ET COMMUNION

I

PROCÈS-VERBAUX

1re Séance.

Jeudi 10 septembre 1885, à neuf heures du matin, la séance est ouverte sous la présidence de S. G. Mgr Mermillod, de tous les Évêques présents au Congrès, de M. le chanoine Jules Didiot, directeur des travaux du Congrès, de M. le vicaire général Pellerin, président de la première section : Mgr Piller, les RR. PP. Tesnière, Regnault, Petitalot, MM. Gignoux et Bridet, le R. P. Hippolyte, M. de Nicolaï, M. de Gendre, vice-présidents ; MM. Monsterlet et Genoud, secrétaires.

Après la prière d'usage, **M. Pellerin** indique la composition du bureau de la première section.

M. le chanoine Didiot fait connaître les ouvrages, revues, prospectus, images déposés sur le bureau (1).

(1) *Fribourg religieux.* Guide au congrès; — *Torino eucaristica*; — *Manuel de l'Association suisse de Pie IX*; — *Vie merveilleuse du B. Nicolas de Flüe*, par le R. P. Bovet; — *Une Fleur pour le Ciel.* Léonie Rabeud; — *Sacra Societas reparationis in honorem transfixi divini Cordis Jesu per eucharisticum Sacrificium in singulos menses offerendum*; — *Le Catéchisme en quinze questions, ou Manuel pour préparer les enfants de catéchisme avant la première communion*, par M. L. E. D. R. curé desservant du diocèse de Beauvais; — *L'Istituto et l'Arciconfraternità dell' adorazione perpetua del S. S. Sacramento, coll' annessa opera delle chiese povere*; — *Juditha, carmen Petri Esseiva friburgensis, Helvetii*; — *Cinquième corbeille de légendes et d'histoires*, par M. l'abbé G. Allègre; — *Le Rosaire et l'Adoration nocturne*, par le R. P. Raynal, Dominicain, de Toulouse; — *Il Tesoro delle anime o Il mistero della preghiera*; — *Le delizie eucaristiche o Le ascensioni dell' anima visitando l'amore in Sacramento*; — *La Lampada eucaristica*, etc., etc.

Mgr Mermillod :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Je ne dirai que peu de mots au commencement de cette séance. Hier soir j'ai déjà eu l'honneur de vous saluer et de vous souhaiter la bienvenue du haut de la chaire de Saint-Nicolas. Il me reste à vous remercier de l'empressement que vous avez mis à franchir les distances pour arriver très nombreux au Congrès eucharistique. Vous avez tous, fidèles et prêtres, des devoirs et des situations difficiles qui auraient pu vous retenir, et néanmoins vous voici venus dans cette bonne cité catholique de Fribourg. Nous ferons de notre mieux pour vous y donner l'hospitalité la plus cordiale ; et si quelqu'un d'entre vous manquait des soins nécessaires dans ce pèlerinage certainement pénible, nous le prierions de s'adresser au secrétariat qui prendrait immédiatement des mesures afin d'y pourvoir.

J'ose aussi vous demander d'assister bien régulièrement aux séances, et je recommande aux orateurs de savoir se borner autant que possible, mettant ainsi en pratique dans leurs discours le précepte de saint François de Sales, *verbum abbreviatum*. De cette façon, tous les sujets pourront être au moins effleurés pendant le Congrès.

Soyez donc les bienvenus ! Que cette session com-

mence et s'achève sous la bénédiction du Seigneur. C'est pour lui que nous sommes rassemblés et que nous allons travailler; c'est uniquement lui que nous voulons aimer et faire aimer ; par conséquent prenons pour devise cette parole de saint Benoît : *Oremus et laboremus*. (*Applaudissements.*)

M. le baron de Sarachaga lit la *description d'une fête du Sacré-Cœur à l'Équateur*, par **M. Héliodore Villafuerte,** prêtre de Quito, présent au Congrès.

M. Thorin, *ancien Conseiller d'État de Fribourg,* présente une étude sur *l'influence sociale de l'Eucharistie.*

(Lire ces deux documents parmi les travaux de la première section.) (1)

Mgr Mermillod. — Il ne faut pas vous étonner de ce que vient de dire avec tant de feu et de flamme M. Thorin, ancien conseiller d'État. En parlant si bien de l'influence sociale de l'Eucharistie, il n'a fait que dévoiler les sentiments de son cœur, et, sans y songer, il nous a présenté l'exacte photographie du magistrat chrétien. (*Applaudissements.*)

Cependant, n'y a-t-il pas d'observation à faire sur ce travail ? Quant à moi, je rappellerai ici une objection très courante : c'est que les nations qui ont perdu l'Eucharistie sont plus fortes que les nations catholi-

(1) Nous avertissons le lecteur que les rapports lus dans les séances particulières, et en général tous les travaux présentés au Congrès, sont reproduits plus loin dans l'ordre du programme publié avant le Congrès et imprimé en tête de ce volume.

ques, et que la prépondérance appartient aux nations qui n'ont plus Jésus-Christ.

Au point de vue de la prospérité matérielle et intellectuelle, la suprématie n'appartient-elle pas aux peuples protestants du Nord ? Les nations catholiques ont-elles donc bien réellement cet avantage que nous attribuons à l'influence de la sainte Eucharistie ?

M. le chanoine Didiot. — Cette question a été traitée et approfondie au Congrès d'Avignon par le R. P. Verbeke, qui pourrait, par conséquent, répondre mieux que personne à l'objection que vient de rappeler Mgr Mermillod.

Le P. Verbeke. — Je vous prie, Messieurs, de ne pas admettre entièrement ce que vient de dire M. Didiot. Je n'ai pas fait d'étude spéciale sur cette question qui, d'ailleurs, est assez facile à résoudre. Pour cela je me permettrai, si vous le voulez, quelques simples observations.

Je crois que, pour juger sainement de ce point important, il faut tenir compte non seulement de quelques appréciations faites par des libres-penseurs, mais aussi et surtout des études approfondies faites par des hommes de réflexion et de savoir.

Or, ces études pourraient peut-être bien nous donner à penser que ces nations, si prospères en apparence, sont atteintes par des plaies intérieures et cachées, qui témoigneraient assez de l'effet désastreux produit par l'absence de la sainte Eucharistie. Je crois même que ces plaies cachées sont parfaitement réelles, et que les statisticiens pourraient nous dire si la vie sociale n'est

pas beaucoup plus faible et plus menacée chez les nations protestantes que chez les nations catholiques de race latine.

J'estime, en second lieu, qu'il ne faut pas se contenter de juger ces nations d'après deux ou trois siècles de leur existence, mais qu'il faut attendre que certains principes posés à l'origine aient donné leurs dernières conclusions. Or, nous ne sommes séparés des débuts du protestantisme que par trois siècles, et nous sommes déjà en mesure d'affirmer que les nations qui ont abandonné le catholicisme et l'Eucharistie seront obligées d'y revenir et d'y chercher un renouvellement de leurs forces, comme nous voyons déjà qu'elles commencent à le faire en plusieurs régions, ou bien qu'elles se détruiront elles-mêmes et aboutiront à un despotisme effroyable, dont le résultat final sera la révolution sociale.

Si l'on va au fond des choses, si l'on examine les principes et leurs conséquences inéluctables, il est impossible de contester l'influence sociale de l'Eucharistie. Pour ne pas abuser de la patience de l'assemblée, je résumerai seulement à grands traits les arguments que j'apportais à ce sujet dans mon discours d'Avignon.

Je m'étais demandé d'abord en quoi consiste la vie des nations. Elle consiste dans leurs manifestations extérieures et dans leur constitution intime. Pour les manifestations extérieures, je posais comme principe que toute nation unie à Dieu par la foi et par l'amour doit nécessairement dans sa vie extérieure avoir une unité et une force que les autres nations n'auront jamais. Il est évident que l'unité dans les croyances

religieuses doit produire l'unité dans toutes les forces sociales, et se manifester au point de vue politique, militaire, artistique et industriel.

C'est à cette unité que la nation devra sa prépondérance finale sur les autres. Si nous ne constatons pas aujourd'hui avec une entière évidence cette prépondérance des peuples catholiques, c'est que le principe lui-même n'est pas suffisamment réalisé en eux. Si cette union avec Dieu était aussi réelle qu'elle doit l'être, si les peuples qui sont catholiques de droit l'étaient absolument de fait, ils se trouveraient, comme ils le furent naguère, dans une situation matérielle, dans un état de prospérité même temporelle, qui leur assurerait une incontestable prépondérance. (*Applaudissements.*)

Quant à la vie intérieure, l'application des principes est plus logique encore. Une nation se compose d'autorité et de subordination. L'autorité peut résider dans une seule personne ou dans plusieurs, n'importe, elles tiennent de Dieu même la puissance qu'elles exercent sur les autres. La subordination de celles-ci se compose d'union et de charité. Or, il n'y a rien comme l'Eucharistie pour affirmer le principe d'autorité, et pour entretenir le principe de charité. Le principe d'autorité repose sur cette vérité incontestable, que Dieu communique le pouvoir à l'homme, et que l'homme, même sous une forme très imparfaite, est le représentant de Dieu. Si l'homme commande comme représentant de Dieu, il sera obéi. Or, Dieu dans l'Eucharistie, c'est Dieu caché sous la forme la moins brillante, je devrais même dire sous l'apparence la

plus humble. Si l'homme est habitué à reconnaître dans l'Eucharistie le Verbe de Dieu, il reconnaîtra facilement dans ses semblables l'autorité de Dieu incarnée d'une façon déterminée par la constitution du pays. (*Applaudissements.*)

En second lieu, il est évident qu'aucun élément ne pourrait produire l'union comme la sainte Eucharistie. Je n'ai pas à démontrer ce point. Quand la même hostie consacrée vient se reposer sur les lèvres des plus misérables des hommes et du chef de l'État, quand tous s'inclinent devant la même Eucharistie et lui demandent les mêmes consolations et les mêmes forces dans des situations cependant fort différentes les unes des autres, il est impossible que le principe de fraternité ne règne et ne fructifie pas; il est impossible que les hommes, participant au même banquet sur la terre, et sachant que dans le ciel disparaîtront toutes les dissemblances, toutes les inégalités, toutes les distinctions d'ici-bas, et que chacun y sera jugé selon ses œuvres; il est impossible, dis-je, que ces hommes ne soient pas par là-même disposés à beaucoup supporter les uns des autres, à beaucoup se passer les uns aux autres, afin de participer déjà sur la terre à cette parfaite union qui se réalisera dans l'éternité. (*Applaudissements.*)

Si donc il arrive parfois que le principe social de l'influence eucharistique sur la vie des peuples ne paraisse pas donner tous les résultats dont il est théoriquement la cause, il ne faut pas le moins du monde le nier pour cela, mais simplement reconnaître qu'on l'empêche de porter tous ses fruits, et qu'il n'y aurait

qu'à le laisser s'épanouir librement pour le voir bientôt justifier cette assertion : les nations eucharistiques sont les premières du monde ! (*Bravos.*)

M. le chanoine Didiot. — Il serait très important, dans une question comme celle-ci, de déterminer exactement, au préalable, ce que signifient les mots de *progrès*, de *prospérité temporelle* et *nationale*. Je suis persuadé que nous sommes trop souvent dupes de notre bon cœur à l'endroit des nations qui vivent éloignées du saint Sacrement. Elles se sont créé de toutes pièces, en fait de perfection sociale, un idéal que nous avons le tort d'accepter sans réserve, comme s'il était absolument le vrai. Leurs formules de prospérité nationale et de progrès politique sont pourtant des plus discutables. Ce qu'elles appellent le bien et la grandeur des peuples, l'est-il véritablement?

La question devrait d'abord être examinée à ce point de vue; et je pense que ce serait la tâche spéciale, non pas d'un Congrès eucharistique, mais d'un Congrès d'économistes chrétiens. Quand ils auraient commencé par bien définir les termes du problème, je crois que la solution ne tarderait pas et qu'elle ferait le plus grand honneur aux nations catholiques et à l'influence sociale de la sainte Eucharistie. *(Applaudissements.)*

M. Thorin. — A cet égard, il est bon également de tenir compte des enseignements de l'histoire. Quand est-ce que les Philistins, les Amalécites, les Égyptiens, etc., l'emportaient sur le peuple de Dieu? C'est quand celui-ci avait besoin d'être châtié.

Ainsi dans le Nouveau Testament, quand les peuples chrétiens ont mérité les châtiments du ciel, ils les subissent, sans qu'on puisse s'en prendre à l'Arche eucharistique, de leurs afflictions et de leurs infortunes.

M. l'abbé Gerbier lit un rapport sur la *dévotion eucharistique* considérée comme centre, aliment et but de la *dévotion au Sacré-Cœur*.

Après cette lecture et diverses observations auxquelles elle donne lieu :

1° Le Congrès rappelle le vœu d'Avignon exprimant le désir « que l'on propage la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus. »

2° Le Congrès approuve, en tant que la chose le concerne, le désir que les œuvres eucharistiques de France se groupent autour de celles de l'église du Vœu national.

M. l'abbé Bridet communique un travail sur la *propagation de la piété envers Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement*. Après quelques éclaircissements sur ce sujet, le Congrès émet le vœu « que la dévotion envers la sainte Vierge se développe de plus en plus, comme excellent moyen de mieux honorer le saint Sacrement. »

Mgr Mermillod. — Je crois, Messieurs, qu'il est temps de clore cette séance. Il nous reste à vous remercier pour l'intérêt et l'excellent esprit que vous avez apportés à vos discussions affables et courtoises. Que l'on ne s'étonne pas de ces discussions : elles sont

la vie d'un congrès, qui ne présenterait plus guère d'intérêt pratique s'il n'était composé que de lecteurs et d'auditeurs. On prétend qu'un jour Cicéron se promenait avec quelqu'un qui répondait toujours oui à tout ce qu'il disait. L'orateur, fatigué de ce diseur de *oui* perpétuel (nous appelons ces gens-là en allemand des *Jaherr*), lui cria brusquement : « Mais contredis-moi donc, pour que nous soyons deux ! » *(Rires.)* Il fait bon être deux dans un congrès. Quant à vous, mes chers Messieurs, vous êtes de ceux qui, même quand ils sont trois, comme tout à l'heure, n'ont jamais dans leurs spirituelles et chrétiennes discussions qu'un seul cœur et une seule âme. *(Applaudissements.)*

Après la prière, la séance est levée à onze heures moins un quart.

2e Séance.

Le vendredi, 11 septembre 1885, à neuf heures du matin, la séance est ouverte. S. E. Mgr l'archevêque de Damiette, S. E. Mgr l'archevêque de Cagliari, Mgr l'évêque de Luxembourg, Mgr Jardinier, évêque de Sion, Mgr Bagnoud, évêque de Bethléem, Mgr Egger, évêque de Saint-Gall, occupent l'estrade d'hon-

neur, après la prière d'usage et la lecture du procès-verbal.

Mgr Lachat, *archevêque de Damiette.* — Je n'ai aucune observation à faire quant à la rédaction du procès-verbal. Je me permettrai seulement une observation touchant cette objection qui a été faite hier : que les nations protestantes l'emportent sur les nations catholiques. Je réponds d'abord que Dieu n'a pas voulu que les hommes fussent parfaitement heureux sur la terre. Il n'a point dit qu'il ne devait y avoir ni peine ni souffrance dans le monde. Que si les nations catholiques ont à souffrir davantage, si elles sont plus faibles, elles sont dans les conditions de la route royale qui conduit au ciel.

En second lieu, je nie positivement que les nations protestantes et autres soient plus puissantes que les nations catholiques. Elles en ont quelquefois l'apparence; mais de tout récents événements ont clairement montré que de l'apparence à la réalité il y a plus loin encore que de la coupe aux lèvres. *(Rires et applaudissements.)*

M. le comte de Nicolaï émet le vœu « que les fidèles soient invités à célébrer l'an prochain avec une dévotion toute particulière le mois de juin, qu'un grand nombre de chrétiens considèrent comme étant implicitement consacré au Sacré Cœur de Jésus et au culte du saint Sacrement. »

M. le chanoine Didiot. — J'ajouterai que ce vœu a été adressé sous forme de lettre à Mgr Mer-

millod qui a bien voulu lui donner toute son approbation.

M. le comte de Nicolaï. — Mgr Mermillod a cependant réservé entièrement le jugement de la première commission, déclarant que pour son compte il ne voyait aucun obstacle à l'approbation de ce vœu.

Le R. P. Verbeke a la parole sur la question des Quarante-Heures. Voici quelques petites remarques pratiques qui instruiront l'assemblée de ce qui se fait dans plusieurs églises, à ce sujet, depuis quelque temps. On est souvent en peine de trouver des adorateurs aux différentes heures, quand on se contente de donner des indications générales, par exemple, à la fin des prédications. Le résultat alors est souvent assez maigre. On a expérimenté que, quand on s'adresse directement aux personnes et qu'on leur demande formellement leur coopération, on obtient de bien meilleurs résultats.

Je crois donc qu'un moyen à employer dans les paroisses comme dans les associations, c'est d'adresser, à l'occasion des Quarante-Heures, des invitations personnelles, soit à toutes les personnes que l'on a jugées capables de faire une heure d'adoration dans la paroisse, soit à tous les membres de l'association. Pour que cette invitation soit efficace, il faut qu'elle soit envoyée directement à la personne elle-même; et en second lieu, il faut qu'à cette invitation soit annexé un bulletin d'adhésion indiquant les heures d'adoration pendant les trois jours. On demande aux invités de

marquer d'une croix l'heure qu'ils choisissent et de renvoyer ensuite ce bulletin. On a obtenu de cette manière d'excellents résultats. Beaucoup de personnes, qui, par une invitation faite d'une manière générale, ne se croyaient pas atteintes, croient qu'il est au moins de convenance, quand elles reçoivent une invitation personnelle, d'y répondre affirmativement.

Et comme elles choisissent elles-mêmes leur heure d'adoration, elles se regardent comme moralement engagées pour cette heure. Ainsi l'on réunit des adorateurs beaucoup plus nombreux; et pourvu que l'on insinue que telle et telle heure sont les plus difficiles, on aura, à ces heures, une assistance souvent plus nombreuse et tout au moins égale à celle des heures les plus faciles.

M. l'archiprêtre de Béziers, *ancien vicaire-général de Montpellier*. — J'ai remarqué que les fidèles ont encore assez souvent un peu d'amour-propre. Ils aiment d'entendre prononcer leurs noms du haut de la chaire. Je suis très partisan des invitations personnelles, et pour cela voici ce que j'ai imaginé. Le dimanche qui précède l'adoration je lis au prône, du haut de la chaire, les noms des adorateurs avec l'heure qu'ils ont choisie; puis ce tableau est suspendu au-dessus du bénitier. Tous ceux qui entrent à l'église peuvent ainsi constater quels sont les adhérents et quels sont les manquants. J'ai trouvé que beaucoup obéissaient heureusement à la crainte d'être ainsi convaincus d'abstention. *(Applaudissements.)*

M. Bapst, *doyen de Vuisternens*. — En parlant

de l'adoration des Quarante-Heures, il y a un autre jour que l'on ne doit pas oublier, et que les fidèles, dans le diocèse de Lausanne et Genève et dans le canton de Fribourg, négligent un peu; c'est le jeudi saint. Lorsque, autrefois, d'après nos antiques usages, le saint Sacrement restait exposé au reposoir non seulement le jeudi saint mais encore le vendredi saint, les fidèles s'empressaient davantage à l'adoration le vendredi que le jeudi. Depuis que, pour se conformer aux règles liturgiques, le reposoir n'est plus maintenu que le jeudi, il semble que les fidèles n'ont pas assez compris que le jeudi devait être consacré à l'adoration de la sainte Eucharistie, et le vendredi à la méditation de la passion et de la mort de Notre-Seigneur.

C'est ce que j'ai remarqué dans plusieurs paroisses, où, à certaines heures du jeudi saint, Notre-Seigneur Jésus-Christ est à peine honoré par un ou deux adorateurs.

J'émets donc le vœu, pour notre canton, que l'on avise aux moyens de faire comprendre aux fidèles que le jeudi saint exige plus de zèle et d'assiduité pour la visite au saint Sacrement.

Le R. P. Verbeke fait remarquer que les congrès précédents ont déjà résolu cette question des Quarante-Heures et de l'adoration, soit pendant la journée du jeudi saint, soit pendant la nuit du jeudi au vendredi saint; les bulletins pour cette adoration nocturne ne sont adressés qu'aux hommes. L'orateur énumère les exercices que l'on accomplit pendant cette nuit, de neuf heures du soir à quatre heures du matin; et il se

réfère, pour les détails, à ce qui a été inséré aux *Comptes rendus* des précédents congrès.

Le R. P. Tesnière. — Ce que le P. Verbeke vient de dire est parfait pour la nuit. Je crois cependant que l'observation présentée par M. le Doyen a bien son importance.

Dans un très grand nombre d'églises de France, les choses que l'on chante le jeudi saint ont toutes trait à la passion; c'est d'ordinaire le *Stabat mater;* si l'on prêche, c'est sur la passion.

Eh bien, ce n'est pas là entrer tout à fait dans l'esprit de l'Église. Il est certain que le jeudi saint c'est surtout la sainte Cène qui devrait être rappelée aux fidèles. Si l'on avait l'habitude ce jour-là de faire un sermon sur la Cène et de rappeler le grand mystère qui s'y est accompli, le grand amour que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous y a témoigné, je ne doute pas que cela ne produisît de grands fruits dans les âmes.

Un membre, *diocéssain de Lyon.* — Je voudrais compléter les observations qui viennent d'être faites, en signalant ce qui se pratique à la Croix-Rousse, à Lyon, où nous n'avions personne pour venir adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, et où nous sommes parvenus aujourd'hui à des résultats satisfaisants. Nous avons consacré d'abord une heure à l'adoration des enfants; plus tard viennent les petits garçons des écoles congréganistes que nous avons le bonheur de posséder, grâce à la générosité des Lyonnais; puis les petites filles, de onze heures à midi, avec un certain nombre d'enfants des écoles laïques qui fré-

quentent le catéchisme de la paroisse ; ensuite nous convoquons les confréries de la sainte Vierge, des Mères chrétiennes et du Rosaire. Nous avons ainsi toujours trente ou quarante adorateurs, et ainsi l'adoration des Quarante-Heures a été transformée entièrement.

M. de Cepeda, *de Valence* (Espagne). — A Valence, nous avons l'adoration perpétuelle des Quarante-Heures pendant toute l'année. Quand elle se termine dans une église, elle recommence dans une autre. Pour qu'il y eût toujours des adorateurs devant le Saint Sacrement, on a fondé, il y a quelques années, une association spéciale qui n'a d'autre but que d'amener toujours des fidèles devant le saint Sacrement. Cette association s'appelle la « Garde du Saint-Sacrement. »

Toutes les personnes associées choisissent leur heure au jour qui leur convient le mieux. On s'arrange ainsi de façon qu'il y ait toujours des adorateurs. Il y a des personnes très zélées qui choisissent une heure tous les jours. Il y a par là même une sorte de « réserve » de la Garde du Saint-Sacrement.

Les personnes qui ont pris leur engagement sont tenues moralement de faire leur adoration. Il y en a toujours six ou huit ; et si quelqu'une est empêchée, on trouve toujours facilement dans l'église des fidèles pour la remplacer.

Il existe aussi d'autres associations qui ont le même but, et dont les membres se relèvent d'heure en heure devant le saint Sacrement dans les églises où il est exposé.

Pour le carnaval, on a obtenu de Sa Sainteté Léon XIII le privilège de faire les prières des Quarante-Heures depuis le dimanche matin à neuf heures jusqu'au mercredi matin à huit heures. Le saint Sacrement reste constamment exposé nuit et jour, et les adorateurs se succèdent constamment, plusieurs disant le bréviaire, de façon que pendant ces jours il y a parfois jusqu'à vingt-quatre adorateurs, hommes et dames.

M. le comte de Waziers lit un rapport intitulé : *Trois jours de retraite eucharistique au Château-Blanc, près Lille.* On le verra plus loin.

Le R. P. Henri. — Je n'ai à présenter qu'une simple observation historique. J'ai cru entendre dans le rapport de M. de Waziers que ces retraites sont une innovation.

Or, à Paris, ces retraites existent depuis longtemps. Si M. le Président de l'Adoration nocturne de Paris était ici, il pourrait dire quels excellents résultats elles ont produits. Elles ne se font pas d'une façon aussi complète que celles dont on vient de parler ; elles se bornent à des exercices dans une chapelle, le matin et le soir ; mais, en tous cas, elles existent depuis quinze ans.

M. le comte de Waziers. — Pour les avoir suivies, je puis dire qu'elles ne consistent qu'en une instruction qui se donne le soir.

Le R. P. Verbeke. — Ce serait, je crois, le cas de demander mille pardons d'avoir à présenter une observation relativement au vœu qui vient d'être émis

par M. de Waziers et accueilli par vos applaudissements. Certes, personne plus que moi ne désire la propagation du culte eucharistique, et ma présence ici en est une preuve suffisante. D'un autre côté, personne plus que moi, enfant d'un Père que vous connaissez, ne désire la propagation de l'œuvre des retraites, qui, depuis un grand nombre d'années, ont porté tous les fruits possibles de salut et de bénédiction.

Mais je crois essentiel, dans la proposition de vœu qui vient de nous être faite, d'établir une distinction. Si l'on demande des retraites eucharistiques, — rien qu'eucharistiques, — je crains un peu, oserai-je le dire? que l'accessoire, — non, c'est bien le principal, — que le principal donc, ou une partie essentielle de ces exercices religieux n'absorbe trop le reste, et qu'en s'appliquant à une dévotion certainement fondamentale, mais en s'y appliquant exclusivement, on ne laisse trop de côté d'autres principes également fondamentaux.

Je crois donc que, pour les chrétiens en général, nous devons promouvoir de toutes nos forces l'œuvre des retraites, c'est-à-dire les exercices spirituels amenant les chrétiens à se souvenir des vérités fondamentales de la religion, à méditer la vie de Notre-Seigneur, et à leur remettre devant les yeux toutes les pratiques chrétiennes. *(Applaudissements.)*

Et parmi ces pratiques, sans aucun doute, la dévotion envers la sainte Eucharistie tiendra le premier rang.

Mais si l'on veut se contenter uniquement de promouvoir la dévotion envers la sainte Eucharistie, en

ne se basant pas sur les vérités fondamentales, sur l'accomplissement des devoirs fondamentaux de la vie chrétienne, alors je demande, en distinguant, que les personnes habituées à faire chaque année, ou de deux ans en deux ans, une retraite, fassent de temps en temps une retraite eucharistique, afin de promouvoir en elles la dévotion et le zèle envers le saint Sacrement; mais qu'on invite surtout les autres fidèles à faire des exercices spirituels proprement dits, et qu'on n'oublie pas dans ces exercices spirituels les vérités fondamentales et les devoirs fondamentaux. *(Applaudissements.)*

M. le chanoine Didiot. — J'ai pris part à la retraite eucharistique du Château-Blanc, comme l'a beaucoup trop répété pour moi M. de Waziers. Et je dois dire que les Pères jésuites qui donnent ces retraites sont tout à fait d'accord avec le P. Verbeke. Leurs exercices sont absolument conformes au programme de saint Ignace; ce sont exactement et entièrement les exercices de Manrèze. Ce sont donc avant tout des retraites, et des retraites complètes; seulement elles sont organisées par séries de retraitants, pour les Conférences de Saint-Vincent de Paul, puis pour les patrons, puis encore pour les volontaires d'un an, ou bien pour les professeurs de nos Universités catholiques.

Dans ces diverses séries, le but général reste le même: celui que le R. P. Verbeke a indiqué et veut maintenir à fort bon droit. Seulement, afin que les différentes catégories sociales qui y prennent part puissent se reconnaître et se grouper davantage, il y a d'ordi-

naire, dans l'après-midi, une conférence et un entretien sur un point intéressant particulièrement les retraitants. Ainsi les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul s'occupent d'œuvres de charité ; les volontaires d'un an, des dangers qu'ils peuvent rencontrer dans la vie militaire ; les hommes dévoués au saint Sacrement, des œuvres eucharistiques.

Les Pères jésuites du Château-Blanc n'ont donc pas abandonné la retraite de saint Ignace ; ils y ajoutent seulement un caractère spécial ; ils donnent, pour chaque série particulière, un parfum nouveau et caractéristique à cette rose qui embellit la sainte Église, et qui, contrairement aux roses communes, ne se contente pas d'embellir et d'embaumer, mais donne aussi des fruits excellents. *(Applaudissements.)*

Le R. P. Verbeke. — J'ai donc à m'excuser tout d'abord de ne pas avoir mieux compris. Mais comme d'autres ont probablement été dans le même cas, ils voudront bien, avec moi, en faire leur *mea culpa*. J'ajouterai seulement que si les exercices de saint Ignace ont été donnés avec la collaboration de M. le chanoine Didiot, ils auront été parfaitement donnés, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga.

Le R. P. Tesnière. — Les observations du P. Verbeke sont parfaitement justes, et il me semble que M. le chanoine Didiot a trop plaidé les circonstances atténuantes en faveur du Château-Blanc.

Pourquoi n'y aurait-il pas de temps en temps des retraites entièrement eucharistiques pour les personnes qui font des retraites tous les ans ?

M. le chanoine Didiot. — Quand les retraites se font chez les Pères jésuites, je suis pour le maintien de leurs traditions paternelles et du *Manrèze*. Mais il faudrait certainement aussi des retraites eucharistiques ; et je dirai nettement où je voudrais qu'elles eussent lieu : chez vous, chez les Pères du Saint-Sacrement, et sous votre direction. *(Rires et applaudissements.)*

M. l'abbé Wittmann. — Si on me le permet, je reviendrai un instant aux prières des Quarante-Heures. Trop souvent, pendant ces exercices, dans les paroisses, on parle de tout, excepté de l'Eucharistie. Cela est bien étrange, et je demanderai à mes vénérés confrères d'engager les prédicateurs, en ces circonstances et en d'autres pareilles, à traiter toujours de l'assistance à la messe et aux vêpres, de la communion fréquente, du devoir pascal, dans les paroisses du moins où celui-ci n'est pas observé. J'ai pu constater qu'en certaines églises on a passé sept, huit, dix ans sans parler des devoirs les plus nécessaires envers le saint Sacrement.

Le R. P. Verbeke. — La demande devrait se réduire à ceci : qu'il n'y ait jamais de prières de Quarante-Heures sans que dans les prédications il ne soit question de la sainte Eucharistie. Mais il ne faut pas être exclusif.

En Belgique, nous avons une salutaire pratique, que quelques curés de France connaissent sans doute, c'est celle de l'adoration perpétuelle, précédée de trois jours de préparation.

Ce sont véritablement des renouvellements de missions qui doivent amener les fidèles à célébrer parfaitement l'adoration perpétuelle. On prêche donc là les grandes vérités fondamentales : le ciel, le péché, la mort, l'enfer, afin d'amener les fidèles à faire une bonne confession. Il ne faudrait pas renoncer à des pratiques de ce genre. Je demande donc que jamais il n'y ait de prières de Quarante-Heures ou d'Adoration perpétuelle sans que l'on y prêche le saint Sacrement; mais qu'en dehors de cela les autres pratiques soient également maintenues et entretenues par les prédicateurs.

Le P. Durand parle d'une *Œuvre paroissiale d'enfants adorateurs;* il termine par le vœu suivant, qui est adopté : « Le congrès, convaincu que rien n'est plus important que d'attirer les enfants auprès du très saint Sacrement dès leur plus jeune âge, émet le vœu que tous ceux qui sont chargés de l'éducation ou du soin de l'enfance emploient toutes les industries possibles pour donner aux petits enfants la connaissance et l'amour pratique de la sainte Eucharistie. »

M. le chanoine Bodart (Gand). — Nous avons en Belgique l'Œuvre des églises pauvres qui est florissante dans plusieurs villes : Gand, Anvers, Louvain, Liége, etc., et qui prête déjà un précieux appui à l'œuvre que vous venez d'applaudir.

Des personnes de tout rang se rendent dans les familles pour obtenir que les enfants, les jours de congé, fassent une demi-heure d'adoration devant le saint Sacrement. Les noms de ces enfants sont inscrits

sur un registre, et on leur envoie une carte sur laquelle se trouvent marqués leur jour et leur heure d'adoration. Chaque fois qu'ils arrivent à l'adoration, ils déposent leur carte dans une corbeille.

Le règlement de cette œuvre a été approuvé par S. E. le cardinal Dechamps, et tous les jeudis nous voyons dans les chapelles du saint Sacrement quinze ou vingt petits adorateurs portant la médaille de l'association, et venant offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ les prémices de leur âme.

Nous les mettons sur des prie-Dieu pour les distinguer un peu, car il faut toujours tenir quelque peu compte du petit amour-propre enfantin. Dans certains endroits, ils portent la soutanelle des enfants de chœur, et se forment ainsi dès leur bas-âge à la dévotion envers le saint Sacrement.

Cette œuvre a été d'un grand secours pendant la triste période de ce qu'on a appelé « la loi de malheur. » Il y a eu alors au pied du saint autel un édifiant patronage des enfants catholiques à l'égard de leurs pauvres petits compagnons des écoles sans Dieu. C'était un émouvant spectacle de voir ainsi les enfants des riches adresser à Jésus leurs prières et lui demander pour les délaissés, pour les victimes de l'athéisme, des grâces et des bénédictions que Jésus ne leur aura certainement pas refusées. *(Applaudissements.)*

L'ordre du jour amène la question des enfants de chœur.

Le R. P. Verbeke. — Il y a lieu de faire ici

une observation fondamentale; c'est que, dans la question des enfants de chœur, il y a une partie qui est du ressort des prêtres chargés de la paroisse et qui doit être par conséquent réservée à la réunion sacerdotale. Je laisse donc de côté ce point de vue.

Il y en a un autre que je voudrais indiquer en peu de mots. Pourquoi les enfants de chœur servent-ils si mal la messe, et pourquoi, par là même, les fidèles sont-ils si peu édifiés? Il y a à cela une raison très fâcheuse. C'est que, actuellement, l'honneur de servir la sainte messe n'est pas apprécié à sa juste valeur par les laïques. Si les laïques l'appréciaient comme ils devraient le faire, on n'aurait pas tant besoin de recourir aux enfants de chœur, et généralement les enfants de chœur eux-mêmes seraient d'une toute autre catégorie, et à part quelques fonctions qui nécessiteraient des enfants de chœur *à gages* — à part aussi les heures où les autres enfants sont en classe, — les parents les mieux posés ne dédaigneraient pas d'envoyer leurs jeunes fils servir la sainte messe.

Il faut donc avant tout travailler à relever aux yeux de tous les fonctions du servant de messe. Théoriquement, cela n'est pas difficile, car, à moins de n'avoir plus d'idées catholiques, on sait fort bien que celui qui sert la sainte messe participe, de la manière la plus intime et la plus immédiate, au plus auguste des sacrifices. Mais, pratiquement, il s'agit de vaincre le respect humain. Il faut donc, parmi les laïques, trouver des hommes de foi et d'ardeur envers le saint Sacrement, qui consentent les premiers à servir la sainte messe; et si nous avions cela, je vous garantis que la

question des enfants de chœur serait déjà aux trois quarts résolue.

Un membre. — Je demanderai au Révérend Père s'il y a des indulgences spéciales pour ceux qui servent la sainte messe ?

Le R. P. Verbeke. — Je n'en connais pas ; mais la doctrine générale est que, de tous les fidèles, le servant de messe a une part toute spéciale aux fruits du saint Sacrifice.

M. Fragnière, *professeur au grand séminaire de Fribourg.* — Il y a une œuvre, pour les sacristains et pour les enfants de chœur, créée par un missionnaire, qui a obtenu, sous le pontificat de Pie IX, des indulgences spéciales pour tous les actes religieusement accomplis par ces sacristains et ces enfants de chœur dans l'exercice de leur emploi.

M. Thorin. — Je voudrais rappeler un fait dont j'ai été le témoin. J'ai vu un « enfant de chœur » de plus de quatre-vingts ans servir la messe d'un prêtre du même âge. Je dois ajouter que le servant de messe était un ancien ambassadeur de Paris en Suisse. *(Applaudissements.)*

M. de Pèlerin. — Je demande que tous les laïques chrétiens, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas eu le privilège d'être accoutumés, dès leur enfance, dès la petite école des Frères ou le collège religieux, à la très honorable fonction de servir la messe, rompent énergiquement avec le respect humain qui aurait pu les détour-

ner de cet office sacré ou les empêcher de s'y rendre aptes et empressés. Que peuvent-ils faire de plus auguste et de plus édifiant pour eux-mêmes et pour les autres?

J'émets donc le vœu que tous les membres laïques du congrès eucharistique de Fribourg prennent l'engagement de s'offrir, toutes les fois que ce sera possible, pour servir la sainte messe. *(Bravo! Bravo!)*

Puisque j'ai la parole, je vous ferai observer, Messieurs, qu'hier, au commencement de la séance, nous avons entendu deux admirables discours, — il me serait difficile de les qualifier autrement; — le premier, d'un vénérable ecclésiastique de la République de l'Équateur, et le second, d'un très honorable conseiller d'État de Fribourg, et que nous avons omis de leur donner la conclusion qu'ils méritaient d'avoir. Si vous permettez donc aujourd'hui à un ancien procureur de « conclure, » il vous en sera infiniment reconnaissant. *(Applaudissements.)*

M. de Pèlerin donne ici lecture de deux vœux que nous reproduisons plus loin avec leurs considérants.

Mgr Lachat. — Le congrès eucharistique auquel nous avons le bonheur d'assister est une œuvre de piété et de foi, et surtout une œuvre de zèle. Aussi nous sommes édifiés, consolés et ravis en entendant ces nombreux discours, ces vœux inspirés par la foi, par l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et aussi par l'amour du bien général, par l'amour de la société,

par le désir de voir s'accomplir la restauration du règne de Jésus-Christ parmi les nations.

Le zèle est fécond en inventions : chacun cherche un moyen de propager les bonnes doctrines, les œuvres de piété, les œuvres de réparation envers Notre-Seigneur ; chacun, livré à ses propres réflexions, cherche une nouvelle méthode, un moyen nouveau de propager le bien parmi ses frères.

Cela est bien certainement excellent, mais à la condition pourtant de maintenir les saintes traditions et la sainte unité. Sans elles, nous risquerions d'innover en pure perte, peut-être avec de réels dangers, et nous disperserions nos forces qui ont tant besoin de rester étroitement unies.

Or, Messieurs, les traditions et l'unité sont gardées dans l'Église entière par le Pape, dans chaque diocèse par l'évêque en communion avec le Pape, dans chaque paroisse par le curé en communion avec l'évêque. Soyons bien décidés à ne nous en écarter jamais en quoi que ce puisse être. Ainsi mériterons-nous de demeurer dans l'unité de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Qu'il soit à jamais loué, béni, adoré, aimé ! *(Applaudissements.)*

Après la prière, la séance est levée.

3e Séance.

Le 12 septembre, à neuf heures du matin, la séance s'ouvre sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Damiette, de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cagliari et de Nos Seigneurs les évêques de Saint-Gall, de Sion, de Bethléem et de Luxembourg.

Après la prière d'usage et la lecture du procès-verbal qui est adopté, **Mgr l'archevêque de Cagliari** recommande les gravures du Sacré-Cœur exécutées par deux peintres pieux de Turin, Lorenzone et Reffo.

Le R. P. Em. Regnault, *directeur général de l'Apostolat de la prière,* donne communication du rapport d'un de ses confrères sur l'*Apostolat de la prière* et la *Communion réparatrice dans les campagnes;* il analyse aussi un travail sur la *Communion mensuelle et générale des enfants* dans les paroisses, œuvre particulièrement approuvée par Sa Sainteté Léon XIII; il propose le vœu suivant, adopté par l'assemblée : « Le Congrès émet le vœu que cette œuvre excellente, déjà connue par d'heureux résultats, se propage de plus en plus dans les divers diocèses pour le bien de ces âmes si chères au divin Cœur, de leurs familles et des paroisses. »

M. l'abbé Maurel, *curé du diocèse de Rodez,* indique comment son diocèse, et sa paroisse surtout,

honorent le Saint-Sacrement; il fait ensuite l'analyse de l'ouvrage qu'il va publier sur la *Communion fréquente;* il termine par des conclusions et des vœux sur ce sujet, en particulier sur la communion hebdomadaire des hommes, l'âge des enfants pour la première communion, la communion hebdomadaire des enfants, la communion fréquente des malades avec dispense de jeûne en cas de nécessité, l'institution d'une fête de la rénovation générale de la première communion, etc.

M. Pellerin, *vicaire-général de Fribourg*, veut attendre la publication du livre annoncé avant de discuter ces graves propositions; l'idée de l'auteur lui paraît un pieux idéal; la pratique offrira plus d'une difficulté.

Le R. P. Tesnière rappelle que les congrès eucharistiques encouragent tout ce qui contribue au développement de l'amour de la sainte Eucharistie.

Mgr Lachat. — Nous avons tous été bien édifiés par les paroles que nous venons d'entendre. La sainte Communion est sans doute la source de toutes les grâces et nous y trouvons la force dont nous avons besoin pour travailler à notre sanctification. Le saint Concile de Trente, si j'ai bon souvenir, a indiqué les règles à suivre en tout ceci; il a exprimé le désir que les fidèles communient souvent, voire même à toutes les messes qu'ils entendent. Mais je ne lis nulle part que la communion fréquente soit une *obligation*, en dehors des cas spéciaux qui peuvent la rendre néces-

saire au salut de certaines âmes, ou qui la leur imposent comme devoir d'état, comme dans les cloîtres et maisons religieuses. Il n'est pas douteux qu'on ne retire beaucoup plus de fruits de la sainte Messe et que l'on n'y ressente une consolation plus grande si l'on y communie, mais cela ne constitue pas le fondement d'une obligation.

Il y a des règles générales que les maîtres de la vie spirituelle nous ont données pour la sainte Communion en s'appuyant sur la théologie morale et les saints Pères. Que nos décisions, que les vœux de nos congrès s'appuient toujours sur ces saintes règles.

Mais ce que je dis là n'est pas pour diminuer en rien les excellentes intentions qui éclatent de toutes parts dans nos assemblées, et qui appellent d'elles-mêmes, si filialement et si cordialement, nos observations et nos conseils paternels. *(Applaudissements.)*

M. l'abbé Wittman, *missionnaire apostolique,* présente une note sur la *Communion fréquente des jeunes gens,* pour demander qu'on admette la communion des six dimanches après la première communion ou après une communion de retraite ; il conseille aussi l'opuscule de saint Alphonse sur la communion fréquente. (Voir plus loin aux documents de la première section.)

Le R. P. Alph. de Bouzillé, *des Frères Mineurs capucins,* analyse son rapport que nous donnons plus loin, sur l'*Œuvre de la communion hebdomadaire pour les hommes sous la protection de saint François d'Assise.* Il conclut par la proposition suivante qui est adoptée :

« Le Congrès, considérant toute l'importance du vœu émis par le Congrès de Liège, en faveur de l'œuvre de la communion hebdomadaire pour les hommes, sous la protection de saint François d'Assise, renouvelle et appuie énergiquement ce vœu. Il recommande instamment la réalisation de l'œuvre qu'il concerne, partout où il y aura quelque possibilité de l'établir, non seulement dans les villes, mais aussi dans les paroisses de campagne. »

Mgr Warblings. — Au Congrès de Liège, il y a deux ans, le R. P. Verbeke, prenant la parole pour attirer à l'église les enfants qui fréquentent les écoles, émettait le vœu, premièrement qu'ils y aient une place distincte, où ils puissent se rendre sans se livrer à trop d'exercices gymnastiques, et deuxièmement que la messe ait lieu à une heure fixe pour eux. Ce double vœu a été adopté.

M. Cartuyvels, curé d'une des paroisses de notre ville de Liège, l'a immédiatement réalisé ; il a établi une messe spéciale pour les élèves des écoles catholiques, et pour les autres également, s'ils voulaient s'y rendre. Il a composé à l'usage de ces enfants un petit livre de prière qui a été approuvé par Mgr l'évêque de Liège.

Il a commencé par inscrire les noms de tous les enfants qui pouvaient assister à la messe tous les jours. Il charge les instituteurs catholiques et les religieuses institutrices de les y amener et un prêtre de les présider. Maintenant, tous les mois, il donne une petite récompense, un chapelet, une médaille ou une image,

ou quelque autre objet de piété à tous, ceux qui ont été exacts à cette messe quotidienne. De cette façon, tous les enfants se font un plaisir d'y venir. Mais ce n'est pas là seulement ce qui les y engage ; leur esprit y est préparé par des instructions sur ce sujet, de sorte qu'ils assistent à la messe avec une grande piété.

Les exercices sont variés par les chants des litanies et la récitation de prières spéciales. Dans le principe, le peuple n'était pas très content de cette innovation ; il trouvait que c'était une distraction pour lui. Mais au bout de quelques semaines, les paroissiens disaient à leur curé : « Nous devons avouer que nous venons à cette messe là avec beaucoup plus de plaisir qu'à tout autre. Nous fermons notre livre, nous prions avec les enfants, nous unissons notre cœur au cœur des enfants, pour adorer le bon Dieu, et nous entendons la sainte messe beaucoup mieux que si nous nous servions de notre livre de prières. »

Au nom de M. le curé Cartuyvels, j'exprime le vœu que chaque curé veuille bien examiner si cette méthode ne pourrait pas être suivie dans sa propre paroisse.

M. de Dorlodot. — Cet usage est très général en Allemagne, et je crois qu'on s'en trouve fort bien. J'ai insisté, il y a deux ans, au Congrès de Liège, sur cette question. Jusqu'à présent, je n'ai vu pratiquer la chose qu'à Huy. D'un côté, l'instituteur se trouve avec ses petits garçons, et de l'autre côté, les religieuses avec les petites filles, récitant les prières.

Mgr Warblings. — Je puis ajouter que non seulement à Huy et à Liège, mais dans quantité de paroisses du diocèse de Liège, cet usage existe, et que la messe des enfants y est suivie par tous les enfants qui fréquentent les écoles catholiques. Tous les jours, la messe commence une demi-heure avant la classe, mais pendant les vacances, elle a lieu à huit heures. Je puis dire aussi que l'usage de cette messe des enfants tend à se généraliser dans notre diocèse.

M. de Dorlodot. — Cela a surtout une grande importance pour l'avenir. C'est un usage assez général que les hommes, à la campagne, assistent à la messe sans livre. S'ils ont bien appris leurs prières étant jeunes, ils en retiendront quelque chose ; et quand ils iront à la messe, ils sauront au moins quoi dire au bon Dieu.

M. de Dorlodot se plaint ensuite des difficultés que lui ou d'autres ont rencontrées pour communier dans certaines paroisses de la Suisse allemande et de la Suisse italienne : ici, on lui a demandé un billet de confession ; là, le prêtre lui a même refusé la sainte Eucharistie, etc....

Mgr Lachat. — Je ne voudrais pas ennuyer l'assemblée en parlant des usages qui peuvent exister dans les différents pays. Mais puisqu'on a parlé de la Belgique, de la France, de la Suisse et de l'Allemagne, je me permettrai de citer aussi quelques usages que j'ai moi-même remarqués, et qui peuvent intéresser le Congrès.

En Allemagne, pour ce qui concerne la fréquentation de la sainte messe par les enfants, on a le recommandable usage en certains endroits de les y conduire tous très exactement. C'est une très bonne habitude que l'on doit maintenir là où elle existe, et que l'on doit tâcher autant que possible d'introduire là où elle n'existe pas. Autrefois, elle existait universellement. Dans ces dernières années, où les préjugés et les haines religieuses se sont particulièrement manifestés, certaines lois scolaires ont défendu de conduire les enfants en corps à la messe; c'est une interdiction déplorable mais à laquelle bien des paroisses ont dû se soumettre.

Quant à la sainte communion, je dirai que la communion fréquente est certainement recommandée par l'Église selon les saintes règles de la théologie morale et ascétique. Dans différents pays on n'a peut-être pas des idées tout à fait saines sur ce point. S'il vous est arrivé en quelques contrées, Messieurs, de ne pas trouver un accès facile à la sainte Table, cela provient peut-être de ce que les saines doctrines n'ont pas été enseignées ou fidèlement suivies en ces pays-là. Plusieurs esprits peu éclairés considèrent la sainte communion dans la semaine comme une chose superflue, dangereuse peut-être, et constituant un manque de respect envers la sainte Eucharistie. Sous la préoccupation de ces fausses idées, certains ecclésiastiques ont pu ne se prêter que difficilement à la distribution quotidienne de la sainte communion. C'est un grand mal et un grand abus.

Quant à notre patrie suisse, comme il y vient beau-

coup de voyageurs, parmi lesquels il y en a de bons et aussi de mauvais, je ne trouverais pas extraordinaire que dans certains cas on ait demandé un billet de confession aux personnes étrangères qui voulaient communier ; cela peut être quelquefois prudent. Je ne dis pas pour cela que nos prêtres et nos curés soient absolument tenus de le faire. Mais il y a là quelque analogie avec le cas d'un prêtre étranger venant à la sacristie, et devant montrer toujours son *celebret*, quoiqu'il ait toutes les apparences d'un digne et saint prêtre. Si donc il est arrivé l'une ou l'autre fois qu'un de nos prêtres vous ait demandé votre billet de confession, c'est qu'il avait peut-être des motifs pour cela ; je n'en sais rien. (*Rires.*) Ce qui est certain, c'est que dans les endroits où il y a un grand passage d'étrangers, ces mesures de prudence ne sont pas du tout à dédaigner. Si, en quelques endroits, l'on a indistinctement refusé la communion à tous les étrangers, s'il a fallu parlementer pour obtenir ce grand bienfait, on a sans aucun doute beaucoup exagéré ces règles de prudence ; et comme vous pourriez vous demander quelle est en cette matière l'intervention de l'autorité ecclésiastique et quel est son avis, je vous dirai qu'en Suisse les autorités ecclésiastiques recommandent de faciliter autant que possible la sainte communion à tous les fidèles.

Mais des voyageurs arrivent très tard le soir ; ils prennent leur repos très tard aussi et le prolongent fort avant dans la matinée ; ils viennent à onze heures ou à midi réclamer une messe ou une communion. Or, certainement le pauvre curé, chargé des soins du mi-

nistère, du catéchisme et de l'école, ne peut pas toujours attendre dans son église tous ceux qui, à toutes les heures de la matinée, voudraient recevoir la sainte communion.

Dans une ville suisse, nous avions avec grande difficulté établi une messe de onze heures les dimanches et les jours de fête. Nous avions trouvé un prêtre pour cette messe, pendant laquelle se faisait même une courte instruction en français. Eh bien, quand commençait cette petite exhortation d'un quart d'heure, Messieurs les voyageurs, pressés de prendre le train, quittaient tout simplement l'église. Et d'un autre côté, comme il fallait subvenir aux frais de cette messe, entretenir les ornements sacrés, etc., et que l'église était très pauvre, il y avait une collecte, et dans cette collecte, — je ne veux pas, Messieurs, me plaindre de nos frères les catholiques des nations voisines dont nous avons apprécié toute la générosité, — on trouvait parfois quelque menue monnaie bien insuffisante pour le maintien de cette coutume. D'une part donc, on ne venait plus guère à la messe ; de l'autre, on n'avait plus les ressources pour la maintenir, et c'est ainsi que cette messe est tombée après deux ou trois ans.

D'Interlaken, par exemple, nous avons souvent reçu des lettres de reproche de la part d'étrangers qui réclamaient une messe. Mais l'État ne nous donne absolument rien, et le prêtre ne peut pourtant pas vivre de l'air du temps. Il arrive, je le sais, que les voyageurs, habitués à rencontrer des maîtres d'hôtel obséquieux et polis, sont étonnés quelquefois de ne pas recevoir le même accueil de la part des gens

d'église. Cela peut être vrai. Mais en tous cas il faut tenir compte de l'observation que je viens de faire, non pour notre justification, mais par amour de la vérité, non pas pour louer ce qui est blâmable, mais pour vous faire connaître, Messieurs, notre véritable situation. (*Applaudissements.*)

On s'est aussi demandé probablement où nous en sommes quant à la propreté de nos églises, de nos linges et ornements sacrés. Elle existe généralement en Suisse. On pourrait sans doute désirer davantage, car pour l'auguste sacrifice rien n'est trop beau, trop riche, trop précieux. Mais enfin il y a quelquefois des paroisses pauvres qui ne peuvent pas déployer un grand luxe d'ornements. Quand nous dépassons un peu nos frontières, nous sommes aussi quelquefois un peu étonnés. Nous voyons de riches mobiliers dans les châteaux et les maisons, et la demeure du curé, la sacristie, l'église sont pauvres, très pauvres. Ne l'avez-vous pas vous-mêmes, Messieurs, remarqué plus d'une fois?

Je suis donc bien convaincu de l'indulgence, de la bienveillance même, toute fraternelle et toute catholique, avec laquelle vous jugerez vos frères de la Suisse, et interpréterez ce que leurs coutumes, leurs églises, et surtout leurs difficultés innombrables vous présenteraient de peu agréable au premier abord. (*Vifs applaudissements.*)

M. le comte de Nicolaï. — Messieurs, je rentre dans la question soulevée tout à l'heure par Mgr Warblings à propos de l'assistance des enfants à la messe.

Un des faits qu'il a cités m'a profondément édifié. C'est que les pères de famille et les fidèles en général assistaient à la messe des enfants avec plus de bonheur qu'à une autre. Eh bien, je dois dire que quelquefois c'est le contraire, à raison de ce que l'on fait chanter les enfants pendant toute la messe, depuis le commencement jusqu'à la fin. Il en résulte alors pour les laïques qui ne chantent pas une certaine perturbation.

Mgr Warblings a exposé un système excellent d'après moi. C'est de faire chanter les enfants pendant une petite partie de la messe, et de couper ces chants par la récitation des prières. Cette méthode me semble réunir tous les avantages. Les enfants aiment à chanter, c'est très bien; mais il faut aussi les habituer à la prière.

Il me semble donc que nous pourrions émettre le vœu de voir suivre partout, aux messes des enfants, le système adopté dans le diocèse de Liège. (*Approbation.*)

M. le chanoine Tschopp, *inspecteur scolaire à Fribourg.* — Nous avons également la sainte messe pour les enfants une demi-heure avant la classe, excepté en hiver quand il fait très froid et que les chemins sont mauvais. Alors les enfants qui habitent loin de l'église en sont dispensés. Chaque année l'inspecteur assiste au moins une fois à cette messe, et s'il remarque quelque chose de répréhensible, il en fait l'observation en classe. Permettez-moi, Messieurs, de vous faire observer que ce n'est pas tout de faire assister les enfants à la sainte messe, il faut encore les

habituer à bien y assister. L'enfant est un être d'habitudes. Si vous voulez que, devenu homme, il assiste bien à la messe, qu'il se confesse bien, apprenez-le-lui quand il est jeune. Il faut donc d'abord apprendre à l'enfant à se conduire avec un grand respect en entrant dans la maison de Dieu; il faut lui apprendre à faire le signe de la croix avec l'eau bénite dès le seuil de l'église, à bien faire la génuflexion, à bien se tenir debout pendant l'évangile, etc. Ce sont là certainement de petites questions de détail, mais qui n'en ont pas moins beaucoup d'importance. C'est encore une faute dans bien des églises de placer les enfants derrière des piliers d'où ils ne peuvent rien voir de l'autel, ou de les placer sur de véritables petits bancs de torture, où ils ne peuvent se tenir convenablement.

La messe des enfants doit avoir lieu à une heure fixe; et il est très bon que de grandes personnes y assistent, car la prière innocente des enfants peut exciter la piété et la confiance en elles, et en revanche elles peuvent, par leur exemple, et même par leur simple présence, maintenir les enfants dans une plus grande révérence.

En général, voici quels sont les principes suivis dans les églises de mon arrondissement. Au moment de l'offertoire, de l'élévation, de la communion, — j'espère que les règles de la liturgie le permettent, — on récite les prières relatives à l'offertoire, à l'élévation ou à la communion. De cette façon les enfants assistent intelligemment et fructueusement à la messe.

Faut-il prier à haute voix ou habituer les enfants à suivre la messe un livre à la main? Je pense qu'il faut

employer concurremment les deux méthodes, parce que, devenus grands, nos élèves se trouveront peut-être dans des circonstances où un livre de messe leur fera défaut et où des prières apprises de mémoire leur seront grandement utiles ; en d'autres circonstances, il sera bon qu'ils sachent se montrer chrétiens et nourrir spirituellement leur âme par l'usage de l'Eucologe ou du Paroissien.

Il serait utile aussi d'avoir un bon tableau, expliquant les cérémonies du divin sacrifice. Cela serait bon surtout pour les petits qui ne peuvent pas méditer, et qu'il faut aider à bien entendre la sainte messe.

M. Blanc, *curé-doyen d'Ardon* (Valais). — Dans le diocèse de Sion, presque tous les enfants assistent tous les jours à la sainte messe. Dans ma paroisse de 1,300 âmes, il y a 250 à 270 enfants qui vont à l'école, et il y en a toujours environ 180 qui sont assidus à ce grand exercice de foi et de piété. M. le comte de Nicolaï vient de dire que peut-être le chant des enfants constitue une distraction pour les autres personnes qui assistent à la messe. Je puis dire, au contraire, que beaucoup de personnes chez moi assistent à cette messe, précisément parce qu'elles sont pour ainsi dire vivifiées par les chants des enfants.

Un excellent système pour la récitation des prières, — et je recommande à cet égard le petit livre de M. l'abbé Gobat, prêtre du diocèse de Bâle, sur la sainte messe, — est de faire lire à haute voix les prières par un des enfants les plus méritants. Tous les autres participent à cette prière et parviennent autant

que possible à vaincre une des grandes tentations de cet âge léger et turbulent, — hélas ! c'est bien une tentation de tous les âges, — celle de s'amuser à des riens et de passer son temps en distractions.

La séance est levée à dix heures trois quarts.

II

MÉMOIRES, RAPPORTS ET VŒUX

lus dans les séances particulières

de la première Section,

OU SE RAPPORTANT A L'OBJET DE SES DÉLIBÉRATIONS (1).

(1) Nous rassemblons sous ce titre, non seulement les travaux lus dans les séances particulières de la première section, mais encore toutes les pièces qui ont été lues dans les séances particulières de la seconde section, quoiqu'elles appartiennent, par leur objet, à la première section, et celles que le défaut de temps n'a pas permis de lire *in extenso* dans cette même première section.

I

Rapport sur l'influence sociale de l'Eucharistie, par M. Thorin, ancien conseiller d'Etat de Fribourg.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Si nous étions vraiment pénétrés, comme nous devrions l'être, de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, nous n'en approcherions qu'avec tremblement, *cum tremore*, et le front dans la poussière. Je comprends jusqu'à un certain point cette parole d'un esprit fort de ma connaissance disant à son curé : « Si nous pouvions croire à la présence réelle, nous nous briserions le front contre le pavé de nos temples ! »

Le Dieu d'amour, le Dieu de l'Eucharistie, qui connaît toute notre infirmité, et le limon dont nous sommes pétris, ne demande point que nous nous brisions le front devant Lui, mais plutôt que nous nous frappions la poitrine, *cor contritum et humiliatum non despicies*. Pour nous attirer à sa table sainte et se donner à nous, il a dépouillé tout l'éclat de sa divine majesté : il s'est fait humble et petit, caché sous les simples apparences du pain et du vin, de nos aliments les plus communs, de notre nourriture quotidienne. Et du fond du tabernacle où il réside nuit et jour, où son

amour le rend prisonnier pour nous, il nous adresse incessamment cet appel, cette tendre invitation : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et êtes chargés, et je vous soulagerai. » *Venite ad me omnes.*

Elle est immense l'influence sociale de la divine Eucharistie. Un Dieu réellement présent, en corps et en âme, au milieu de l'humanité, toujours prêt à recevoir nos vœux et nos adorations, s'offrant en holocauste sur nos autels, s'incorporant à nous dans le sacrement de son amour, pour y être la nourriture, la vie spirituelle de nos âmes : que peut-on imaginer de plus grand, de plus fécond en fruits de sainteté, de plus éminemment social? Aussi bienheureuses les nations, bienheureuses les sociétés qui possèdent cet inestimable trésor, l'Emmanuel, le Dieu avec nous! *Non est alia natio tam grandis quæ habeat Deos appropinquantes sibi* (1).

Pour démontrer l'influence sociale de la divine Eucharistie, il suffit de dire qu'elle fait germer et épanouir toutes les vertus, sociales et domestiques, publiques et privées, qui font fleurir et prospérer les sociétés humaines. Elle est le divin foyer où s'allument les grands dévouements, où s'inspirent les sacrifices les plus héroïques ; elle est la source, le canal inépuisable des grâces et des bénédictions qui descendent du ciel sur la terre, et, disons-le aussi, le paratonnerre céleste qui empêche la foudre de tomber trop souvent sur les sociétés coupables. (*Applaudissements.*)

Dans la famille, c'est elle, la divine Eucharistie, qui rend les enfants dociles et respectueux envers les auteurs de leurs jours, qui veille à la pureté du foyer

(1) Deut. IV, 7.

domestique, qui forme les générations chastes et fortes, qui donne aux époux, aux parents, la grâce d'élever chrétiennement leurs enfants, de se soutenir et de s'édifier mutuellement. La famille chrétienne, la famille qui se nourrit de l'Eucharistie, est une pépinière de vrais enfants de la patrie du temps, destinés à peupler un jour la patrie du ciel.

Dans l'Etat, c'est elle, la divine Eucharistie, qui commande aux gouvernés le respect de l'autorité, l'obéissance consciencieuse, et non servile, à la loi juste et légitime ; qui commande aux gouvernants l'amour de la justice, du bien en toutes choses, selon le mot de l'apôtre, *Dei minister in bonum* (2).

Aux riches, aux heureux du siècle, elle prêche le détachement des richesses, l'amour du pauvre ; aux pauvres, aux déshérités de la fortune, la résignation et le courage, en leur montrant un monde et des espérances seuls capables d'étancher la soif de jouissances et de bonheur qui est au fond de tout cœur humain.

Nous vivons à une époque où l'on fait sonner bien haut les grands mots d'égalité, de fraternité. Or, Messieurs, je vous le demande, quelles meilleures, quelles plus puissantes leçons d'égalité, de fraternité chrétiennes, que celles que l'on va puiser au pied des autels, à la table de l'Eucharistie, où le même Dieu se donne à tous, grands et petits, savants et ignorants, sans autre distinction, tout invisible d'ailleurs, que celle de la vertu, de l'humilité, du plus ou moins grand mérite devant lui ?

Ah ! si les hommes de nos jours savaient comprendre,

(2) Rom. XIII, 4.

842906A

si scires donum Dei, comme le monde serait moins troublé ; comme la question sociale serait vite résolue ! Ou plutôt il n'y aurait plus de question, de luttes sociales, mais une société de frères, vivant en paix, s'aimant et s'entr'aidant les uns les autres.

Je ne crois pas déplacé ni étranger à mon sujet de rappeler ici les belles et touchantes paroles que l'infortuné Louis XVI adressait à sa fille le jour de sa première communion. Il y a là des leçons de haute vertu sociale, de bienfaisance chrétienne, et hélas ! de fragilité des grandeurs humaines, qu'il est bon de méditer un instant (1). Le 7 avril 1790, Marie-Thérèse-Charlotte devait faire sa première communion. La reine la conduisit dans la chambre du roi : « Ma fille, dit-elle, jetez-vous aux pieds de votre père et demandez-lui sa bénédiction.

« C'est du fond de mon cœur, ma fille, dit le roi, que je vous bénis, en demandant au ciel qu'il vous fasse la grâce de bien apprécier la grande action que vous allez faire. Votre cœur est innocent et pur aux yeux de Dieu ; vos vœux doivent lui être agréables. Offrez-les-lui pour votre mère et pour moi. Demandez-lui qu'il me donne les grâces nécessaires pour faire le bonheur de ceux sur lesquels il m'a donné l'empire et que je dois regarder comme mes enfants. Demandez-lui qu'il daigne conserver dans ce royaume la pureté de la religion, et souvenez-vous bien, ma fille, que cette sainte religion est la source du bonheur et notre soutien dans les adversités de la vie. Ne croyez pas que vous en soyez à l'abri. Vous êtes bien jeune, mais vous

(1) *Louis XVII*, par A. de Beauchesne, I vol., p. 59.

avez déjà vu votre père affligé plus d'une fois. Vous ne savez pas, ma fille, à quoi la Providence vous destine... Dans quelque lieu que la main de Dieu vous place, souvenez-vous que vous devez édifier par vos exemples, faire le bien toutes les fois que vous en trouverez l'occasion. Mais surtout, mon enfant, soulagez les malheureux de tout votre pouvoir. Dieu ne vous a fait naître dans le rang où nous sommes que pour travailler à leur bonheur et les consoler dans leurs peines. Allez maintenant aux autels où vous êtes attendue.... »

Le roi alors serra avec émotion sa fille dans ses bras et ajouta : « Priez, mon enfant, pour la France et pour nous. Les prières de l'innocence peuvent fléchir la colère céleste. »

C'est là la communion en action. Et quels accents dans la bouche de ce père, de ce roi très chrétien à qui on allait bientôt dire : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! »

La divine Eucharistie est le centre de la vie chrétienne, le foyer toujours vivace où s'allument et s'enflamment les grands dévouements, où s'inspirent et s'alimentent les grands sacrifices, les actes d'héroïsme. *(Applaudissements.)*

Qui donnait aux premiers chrétiens, nos pères dans la foi, cette force surhumaine qui leur faisait braver les tyrans et les supplices les plus atroces ? Qui donnait à d'humbles vierges, à de timides enfants, le courage de mourir pour Jésus-Christ ? C'est le pain eucharistique dont ils avaient soin de se fortifier pour combattre le bon combat et remporter la palme du martyre.

Qui a fait la force des armées chrétiennes, des

Croisés, qui, en Terre-Sainte, à Muret, à Lépante, dans la péninsule espagnole et ailleurs, combattaient sous l'étendard de la Croix, contre les ennemis du nom chrétien ? C'est le pain eucharistique, le pain des forts, *panis fortium*.

Qui donne au missionnaire de nos jours le courage de tout quitter, parents, amis, patrie; de traverser les mers et les déserts pour aller, à la sueur de son front et trop souvent au prix de son sang, porter la lumière de l'Evangile aux peuplades sauvages, aux races assises dans les ténèbres et les ombres de la mort? C'est le pain eucharistique qu'il porte dans son cœur et bien souvent sur sa poitrine, *cibus viatorum*.

Qui inspire à l'humble fille de saint Vincent de Paul, à la sœur hospitalière et à toutes les héroïnes de la charité chrétienne, la pensée sublime, la sainte vocation de se dévouer au service de l'humanité souffrante, des pauvres, des malades, des cholériques ? C'est le pain eucharistique, le vin qui donne au monde les vierges, *vinum germinans virgines*. (*Applaudissements*.)

J'ai dit, Messieurs, que la divine Eucharistie est la source, le canal inépuisable des grâces et des bénédictions qui descendent du ciel sur la terre, le paratonnerre céleste qui empêche la foudre de tomber sur la tête des sociétés coupables et prévaricatrices. De tous les temples, de tous les sanctuaires de la chrétienté où se garde la divine Eucharistie, les grâces et les bénédictions rayonnent dans le monde; ce ne sont pas seulement des flots de grâces qui s'épanchent de nos tabernacles, de nos autels où réside la sainte Hostie, où s'immole la victime pure et sans tache : c'est la

plénitude même des grâces qui y fait sa demeure, l'Auteur même de toutes bénédictions qui s'offre à Dieu son Père et se donne à nous, pour être notre rédemption, notre viatique ici-bas et notre récompense dans la gloire.

A moins de nier les effets de l'intervention de Dieu dans le monde, des grâces et des bénédictions du ciel sur la terre, comment ne pas admettre et ne pas admirer l'influence sociale de l'Eucharistie dans l'humanité !

J'ai ajouté, Messieurs, que la divine Eucharistie est comme le paratonnerre céleste qui arrête le bras du Dieu vengeur prêt à punir les crimes et les iniquités de la terre. En effet, où pourrait frapper la foudre du Père irrité sans rencontrer la voix suppliante et le sang du Fils qui intercède pour nous, qui s'interpose pour désarmer les traits de la colère céleste ?

Pour se faire une idée de la grande influence sociale et de l'immense place que la divine Eucharistie occupe dans le monde, il suffit de se rappeler ce qu'était la société antique, le monde idolâtre, avant la grande immolation du Calvaire et l'avènement du Dieu avec nous; il suffit de mettre en regard de cette profonde déchéance sociale, des épaisses ténèbres qui couvraient la terre l'admirable spectacle de la société nouvelle, sortie du sang de l'Agneau, persévérant dans la prière et la fraction du pain, *in fractione panis*, et ne formant qu'un cœur et qu'une âme, *cor unum et anima una*.

Un grand écrivain a dit que « le sang de la France est fait de l'eau du baptême et du froment de l'Eucharistie. » Ce que Louis Veuillot a dit de la France, de la France catholique, ne peut-on et ne doit-on pas le

dire de toute nation baptisée qui se nourrit de la chair et s'abreuve du sang de Jésus-Christ ?

Si le monde moderne, malgré ses conquêtes sur la matière et ses brillantes inventions, si le monde moderne est en souffrance, s'il est malade, c'est que, comme le prodigue, il a abandonné la maison de son père, du Dieu de l'Eucharistie, pour courir après des chimères ; si, comme le prodigue encore, il a faim, il a soif; si trop souvent il est réduit à se repaître d'une nourriture immonde, c'est qu'il a cessé de se nourrir du pain des anges; s'il s'égare enfin dans des chemins qui mènent aux abîmes, c'est qu'il a perdu Celui qui est la voie, la vérité et la vie (1).

Otez la divine Eucharistie de la terre, vous en ôtez l'arome céleste qui l'empêche de se corrompre, de retomber dans la pourriture antique. Otez la divine Eucharistie de la terre, vous en ôtez ce qui en fait le ciment et la cohésion; faites disparaître la divine Eucharistie du milieu du monde, vous rompez l'échelle d'or, la chaîne adorable qui relie le ciel à la terre et la terre au ciel.

Laissez-moi, Messieurs, terminer par un trait admirable, emprunté à l'histoire de l'Eglise (2), et qui nous peint à merveille ce qu'est la divine Eucharistie avec ses effets.

« Witikind, le fameux chef des Saxons, s'étant déguisé sous l'habit d'un mendiant, vint à la cour de

(1) Un correspondant du Congrès, M. Brion, de Bordeaux, signalait en termes énergiques cette lamentable et *satanique* situation, et indiquait comme remède *l'amour et le sacrifice*, à l'exemple et sous l'influence du divin Cœur de Jésus.

(2) *Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Rohrbacher, t. XI, p. 165.

Charlemagne, pour mieux examiner les cérémonies de l'Eglise pendant la semaine sainte. Il fut reconnu et conduit au roi qui lui demanda pourquoi il s'était ainsi travesti. Il répondit que la curiosité l'y avait engagé. « Eh bien, dit le roi, qu'avez-vous vu ? — Prince, répondit-il, il y a deux jours que j'ai remarqué la tristesse peinte sur votre visage (à raison de la passion du Sauveur), et aujourd'hui, jour de Pâques, je vous ai vu d'abord pensif et recueilli. Ensuite, après que vous vous êtes approché de la table qui est au milieu du temple, j'ai vu éclater en vous les marques d'une joie si intime que je ne sais à quoi attribuer un changement si subit. Mais ce qui m'a le plus surpris, c'est de voir que tous ceux qui approchaient de la table sainte recevaient dans la bouche, des mains du prêtre, un bel enfant qui souriait aux uns et paraissait s'approcher des autres avec répugnance. Je ne sais encore ce que c'est. — Que vous êtes heureux ! s'écria le roi, plein d'admiration. On vous a montré ce que ni moi, ni les prêtres n'ont mérité de voir. »

Que vous semble, Messieurs, de ce bel enfant qui sourit aux uns et paraît s'approcher des autres avec répuguance ? Ce que le barbare a vu des yeux du corps, la foi nous le fait voir des yeux de l'âme.

Nous croyons, Seigneur, mais augmentez notre foi, *adauge fidem*. Nous espérons, mais fortifiez notre espérance, *in te speravi*. Nous aimons, mais agrandissez notre amour, *infunde amorem*.

Que la sainte Eucharistie nous garde dans la vie et soit notre viatique à notre heure dernière, *in hora mortis, amen !* (*Vifs applaudissements.*)

II

Description d'une fête du Sacré-Cœur, à l'Équateur, par M. Heliodore Villafuerte, prêtre de Quito.

L'Equateur ou *la République du Cœur-Sacré de Jésus*, ainsi nommé avec un saint et légitime orgueil, non seulement pour avoir eu l'honneur singulier, en la personne de Garcia Moreno, le grand Américain, de protester contre l'inique usurpation du pouvoir temporel de la papauté, de la part d'une conjuration ourdie par la secte infâme personnifiée dans le monarque de triste mémoire; mais aussi pour avoir été la première nation, et jusqu'ici la seule qui ait acclamé par la volonté unanime de ses représentants, et à l'aide d'une loi, le Sacré-Cœur de Jésus, comme son patron universel; la république de l'Equateur, dis-je, ce peuple éminemment catholique, *saturé* de dévotion envers le divin Cœur, célèbre sa *fête nationale* avec une ardeur de piété que je suis heureux de vous décrire.

Messieurs, là bas, de l'autre côté des mers, où la lumière souveraine de l'Evangile n'a pénétré que depuis peu de siècles, il existe une cité, qui est comme *la perle précieuse* attachée à la cime de la couronne des Andes, la plus élevée du monde par sa position géographique, et par conséquent la plus proche du ciel, cette ville, nommée **Quito**, c'est la capitale de l'Equateur.

Dès que s'approche le temps de célébrer la fête de

son Créateur, son Sauveur et Patron, cette cité, centre et foyer du céleste amour, se trouve imprégnée des effluves de sa divine tendresse ; toute la population, dans ses diverses catégories sociales, va se prosterner, en ce jour-là, à ses pieds, pour l'adorer et lui jurer obéissance. La congrégation du Sacré-Cœur, dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus, a déjà invité toutes les classes de la société à venir assister à la fête patronale. Dès la veille au soir, la ville s'est illuminée. Des orchestres militaires ont fait retentir les mélodies martiales à travers les rues, et tout le peuple s'est vu transporté de jubilation au pur contact du divin idéal. Dès l'aube de ce jour solennel, des milliers et des milliers de fils de cette patrie s'empressent, dans toutes les églises et spécialement dans celle des RR. PP. Jésuites, d'aller se nourrir du divin corps de Jésus-Christ, qui donne la vie de l'immortalité. (*Applaudissements.*)

Le Saint-Sacrement ayant été exposé avec éclat pour toute cette journée, à neuf heures du matin commence le défilé de toutes les classes sociales. Et en premier lieu, vient *l'enfance*. Tous les enfants, de toutes les écoles publiques et privées, se donnent rendez-vous à ce moment dans le temple de la Compagnie, et soudain l'édifice se remplit seulement de ces tendres petits cœurs. Le directeur montant en chaire leur adresse une courte allocution : « Mes chers enfants, leur dit-il, regardez ce Cœur brûlant pour vous, qui autrefois vous disait : *Approchez-vous de moi, car c'est à vous qu'appartient mon royaume*. Aimez-le donc bien tendrement, puisque vous êtes la part choisie de ce Cœur si aima-

ble.... » Et aussitôt tous ces petits êtres tombent à genoux, et récitent solennellement la rénovation de leur consécration à leur divin patron. Cela fait, ils s'en vont tous, chacun à sa demeure.

A dix heures du matin, apparaît la *jeunesse studieuse*. Les adolescents de tous les collèges, séminaires, et de l'Université, se trouvent réunis au même sanctuaire. Le même directeur se lève dans la chaire de vérité, et leur adresse un bref discours : «Contemplez, leur dit-il, mes jeunes amis, ce Cœur qui est tout d'humilité, tout de pureté, tout de douceur. Si ce Cœur s'est fait pareil au vôtre en venant en ce monde, c'est pour rester votre modèle, votre vie, votre chemin. Vouez-lui donc une juste affection, et protestez-lui fidélité.... » A ces mots, tous les adolescents, agenouillés, répètent leur consécration au divin Cœur, et se retirent à leurs foyers.

A onze heures précises, *les corporations ouvrières* se présentent dans l'église, pour renouveler à leur tour leur consécration et raviver leur foi et leur dévotion au Sacré-Cœur. Le directeur leur adresse la parole de cette façon : «Mes très chers frères, vous qui avez eu le bonheur de naître dans ce pays catholique où le Sacré-Cœur est tant adoré, venez aussi lui consacrer vos cœurs, vos âmes, vos fatigues, vos labeurs. Demandez-lui de vous donner un cœur doux, plein de foi, d'amour, etc... » Ils renouvellent également la consécration spéciale que leur fait répéter le prêtre du haut de la chaire ; sur quoi, ils se retirent.

L'église est restée entièrement vide, quand, à midi, *les femmes* catholiques de la cité, depuis la grande dame jusqu'à la dernière petite servante, s'assemblent pour

présenter leurs hommages d'adoration et de tendresse envers ce Cœur qui est la force infinie dans la sainte Eucharistie : « Mesdames, leur dit le prêtre, vous que l'Eglise appelle le sexe dévot, et qui l'êtes tant à l'égard de ce Cœur sans tache, vous qui avez besoin de sa divine énergie, vous qui devez être le modèle de la femme pieuse, venez aussi vous prosterner devant ce Cœur sans égal, pour qu'il vous comble de bénédictions, etc... » Et aussitôt dit, toutes les femmes, à genoux, répètent la formule de leur consécration au Sacré-Cœur ; et puis, rentrent chez elles.

Il est une heure de l'après-midi, lorsque des *troupes d'élite* s'avancent en ordre de bataille par les avenues qui entourent le temple, et viennent, au son alerte des musiques retentissantes, reconsacrer leurs armes, représentant celles de toute l'armée, au Sacré-Cœur de Jésus. Le directeur leur parle : « Soldats de cette fière nation, vous qui l'avez par votre courage couverte de gloire, en maintenant immaculé son noble drapeau, sachez que vous devez tout à ce divin Cœur. Reconsacrez-lui par conséquent vos armes, et de nouveau vos cœurs et tout votre être, afin qu'il vous anime toujours, vous rende heureux sur cette terre, et agrandisse votre patrie, etc.... » A ce moment, mettant genoux à terre, les troupes présentent les armes au divin Cœur de Jésus-Hostie ; et répétant la formule *ad hoc*, se reconsacrent à son service. (*Applaudissements.*)

Sur les deux heures, *la société dirigeante*, les avocats, les médecins et tous ceux qui figurent dans les hautes classes, par les lettres, l'industrie et le commerce,

vient de même se reconsacrer. Le prêtre l'exhorte à la plus grande fidélité, à l'imitation des vertus du Cœur sacré de Jésus, à mettre en lui l'espoir de toutes ses entreprises.... Après quoi, ayant renouvelé sa consécration, cette assemblée se disperse.

A trois heures de l'après-midi, tous *les mandataires* du Gouvernement, tous les employés, magistrats, et représentants des hauts pouvoirs, se réunissent pour prendre part d'une manière toute spéciale à la célébration de la fête nationale. (*Applaudissements.*) Le ministre de Jésus-Christ leur dit : « Vous, Messieurs, qui dirigez les destinées de ce peuple, qui lui rendez la justice, qui représentez à quelque degré que ce soit les droits de cette nation, venez ici plus que personne rendre au Seigneur votre tribut d'hommages, d'amour et de vénération. Réfléchissez que son divin Cœur est la source de toute justice et de toute vertu. Fixez vos regards sur ce divin Cœur dans tous vos actes, parce qu'ainsi Il vous bénira, vous illuminera, etc.... » Les assistants se consacrent aussitôt, et s'en vont.

Finalement, vers les quatre heures et demie, *le peuple*, de tout rang et de toute classe, inonde le parvis. Un acte encore plus solennel va s'accomplir. Dans l'un des côtés du sanctuaire s'élève un trône. Tout le monde sait que c'est un trône préparé pour le chef suprême de l'État. Effectivement le président de la République, vêtu de *gala*, ceint de l'écharpe présidentielle sur laquelle se lisent ces mots : *Mon pouvoir et la constitution*, entouré des ministres, des généraux, et des corps d'Etat militaires et civils, suivi de la milice, et aux éclats d'une marche triomphale, s'approche de l'église

de la Compagnie de Jésus. Le chef de l'Etat, agenouillé devant le Cœur de Jésus dans la sainte Eucharistie, prie un instant, et tout le peuple accompagne sa prière. Le prêtre paraît en chaire, et s'adresse *à la nation* entière avec un accent d'une telle vigueur, avec une si sublime éloquence, qu'il semble alors l'inspiration même. Il l'exhorte, cette *nation*, il l'attendrit, il l'enflamme de ferveur et de jubilation, il la bénit. Et du haut de la chaire, il récite à haute voix la consécration que répètent en même temps le chef de l'Etat et tout le peuple. (*Longs applaudissements.*)

Immédiatement après, à l'intérieur du temple, s'organise la procession du Saint-Sacrement à laquelle prend part, derrière le dais, le chef de la nation portant le *pennon sacré*.

Le tout finit par la bénédiction de l'hostie sainte.

. . . . . .

A ce moment, les cloches de toutes les églises, lancées à volées, et le canon envoyant ses salves se répercuter jusqu'aux sommets élevés du *Pichincha*, annoncent que l'Equateur, en fils privilégié du Cœur sacré, vient de lui rendre, en son jour de fête, l'hommage national de sa foi, de son amour et de son adoration. (*Applaudissements enthousiastes.*)

III

Rapport sur les relations de l'Eucharistie avec la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé Gerbier, professeur au grand Séminaire de Poitiers.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Ce n'est pas dire une chose nouvelle parmi vous, que de proclamer la dévotion au Sacré-Cœur comme le moyen de salut réservé par la miséricorde divine aux temps malheureux que nous traversons.

Pie IX, l'immortel Pontife qui fut choisi de Dieu pour établir dans toute l'Église la fête du Sacré-Cœur, disait avec une profonde conviction : « L'Église et la société n'ont plus d'espoir que dans le Cœur de Jésus ; c'est lui qui guérira tous nos maux : prêchez partout cette dévotion, elle doit être le salut du monde. »

Peu de temps après son élévation sur la chaire de saint Pierre, Léon XIII tenait le même langage. Dans un discours adressé aux pèlerins de l'Apostolat de la Prière, il disait : « Nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que la dévotion sincère au Sacré-Cœur se propage et se répande sur toute la terre. » Elle est « le remède efficace des maux qui affligent le monde. »

Vous savez, Messieurs, comment ces appels de la sainte Église ont été entendus. Si, depuis longtemps,

la dévotion au Sacré-Cœur est répandue parmi les fidèles, maintenant, plus que jamais, les catholiques se tournent vers Celui qui a tant aimé les hommes; les âmes généreuses qui se dévouent pour le salut de la société vont demander à cette source de vie les gages de la résurrection.

En notre temps, voyez quelle ardente ferveur se manifeste de toutes parts. Les confréries s'organisent, les fêtes se multiplient. Sur les routes qui conduisent à nos sanctuaires les plus vénérés, on rencontre partout des pèlerins portant sur leur poitrine l'image du Sacré-Cœur. En France, ils n'ont tous qu'un même refrain, devenu pour nous notre chant national :

Sauvez Rome et la France
Au nom du Sacré-Cœur!

En France, c'est l'église de Montmartre qui s'élève, témoignage public et solennel de nos sentiments de piété, ex-voto vraiment national, temple splendide de la réparation, qui portera bientôt sur son frontispice ce cri d'amour de la France pénitente : *Sacratissimo Cordi Jesu Christi Gallia pœnitens et devota.*

Ce que je dis de la France, Messieurs, il faudrait le redire de toutes les nations catholiques. Il n'en est pas une qui n'ait ses monuments de piété envers le Sacré-Cœur; pas une qui n'ait multiplié à notre époque les manifestations de son amour. Toutes ont compris que le salut de la société à l'heure actuelle, c'est le Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Messieurs, ce sera l'œuvre des Congrès eucharis-

tiques et une de leurs œuvres principales de seconder cette généreuse ardeur et de stimuler les efforts de ce zèle universel. Par leurs soins, la dévotion au Sacré-Cœur pourra devenir plus éclairée, plus fervente et prendre de nouveaux accroissements.

Ce sera l'œuvre des Congrès eucharistiques : c'est qu'en effet, il y a entre le Sacré-Cœur et l'Eucharistie des relations étroites. L'Eucharistie est le *centre*, l'*aliment*, le *but* de la dévotion au Sacré-Cœur. Si elle en est le *centre*, c'est autour du sacrement de nos autels que se réuniront les dévots du Sacré-Cœur. Si elle en est l'*aliment*, ils iront nourrir de la divine Hostie les ardeurs de leur charité. Si elle en est le *but*, en allant adorer le Sacré-Cœur vivant au tabernacle et en lui offrant leurs actes de réparation, ils répondront aux désirs mêmes de Notre-Seigneur et obtiendront l'effet de ses divines promesses.

Je vais établir, Messieurs, brièvement ces rapports, me proposant d'en tirer les conséquences pratiques qui me semblent les plus aptes à développer la dévotion envers le Sacré-Cœur.

I. Relations qui existent entre l'Eucharistie et la dévotion au Sacré-Cœur.

L'Eucharistie est le centre, l'aliment, le but de la dévotion au Sacré-Cœur. Tout d'abord gardons-nous de confondre ces deux dévotions, distinctes en certains points. La dévotion au Sacré-Cœur a pour objet d'une part le double amour divin et humain de Notre-Seigneur envisagé en lui-même et dans toutes ses mani-

festations ; d'autre part, le Cœur vivant de Jésus qui est le symbole et, suivant un grand nombre, le siège de l'amour, et ce Cœur, dans toutes les phases de son existence, dans sa vie mortelle, dans son état eucharistique, dans sa vie glorieuse du Paradis. La dévotion à l'Eucharistie a pour objet le Corps et le Sang de Notre-Seigneur devenus, en état de victime, présents sous les espèces sacramentelles avec son âme et sa divinité pour être la nourriture spirituelle de nos âmes. Ces notions suffisent pour montrer que la dévotion au Sacré-Cœur est étroitement liée au culte de l'Eucharistie. Sous certains rapports même, elle en fait partie.

Cette distinction établie, nous disons :

I. *L'Eucharistie est le centre de la dévotion au Sacré-Cœur.*

Le centre de cette dévotion est là où l'on trouve le divin Cœur. Où est-il? Où vit-il? Sans doute il est au ciel dans les splendeurs de la gloire. Quand Notre-Seigneur était encore dans sa vie de voyageur, son divin Cœur vivait en lui, élaborant goutte à goutte le sang de notre rachat. Mais pour nous, placés entre l'espérance des biens futurs et les souvenirs du passé, n'aurons-nous pas un accès plus prochain près de ce Cœur qui a tant aimé les hommes? Messieurs, pour nous, près de nous, à nous, il est dans l'Eucharistie ; il vit dans l'Eucharistie. Vous aviez envié le sort de saint Jean reposant sur la poitrine du Maître et puisant là les lumières qui l'ont éclairé dans ses pages sublimes. Plus d'une fois, désolés au spectacle de nos misères présentes, vous vous êtes écriés : J'irai au

Cœur de Jésus, je le supplierai, je lui ferai de douces violences pour obtenir miséricorde. Or, il est dans le tabernacle de nos autels. Il a pu dire en parlant de nos temples eucharistiques : « *Sanctificavi locum istum ut... permaneant oculi mei et cor meum ibi in sempiternum* (1). » Du haut de son trône d'amour Jésus-Christ nous attend, nous appelle. Comme à la bienheureuse Marguerite-Marie, il nous montre et tout ensemble nous ouvre son Cœur embrasé d'amour. Quand nous communions, avec sa divinité, avec son âme, son corps et son sang il nous donne son Cœur, et nous pouvons chanter avec l'Église, dans un de ses plus anciens offices du Sacré-Cœur : *Deum erga nos apponentem Cor suum, venite adoremus.*

Le *centre* de la dévotion au Sacré-Cœur est donc l'Eucharistie.

II. *L'Eucharistie est l'aliment de cette dévotion.*

Notre-Seigneur a proposé dans ces derniers temps son Cœur à nos adorations afin de ranimer en nous les ardeurs d'une charité qui semblait s'éteindre.

Or : 1° L'aliment de cette charité, n'est-ce pas l'Eucharistie, qui est avant tout le *Sacrement de l'amour?* L'union de la charité envisagée en elle-même est sa fin spéciale. Tandis que les autres sacrements produisent la grâce dans un but particulier, distinct de l'excellence même de cette grâce, l'Eucharistie produit l'union d'amour pour elle-même, « afin, dit saint Thomas, que l'homme devienne parfait dans tout son être par son union avec Dieu (2). » Aussi tous les autres

(1) Paral. VII, 16.
(2) Summ. Theol. 3 p. qu. 79. a. 1.

sacrements se réfèrent-ils à l'Eucharistie comme les rayons à leur centre, comme des moyens à leur but (1).

Or, si l'Eucharistie est le sacrement de l'amour, c'est parce qu'elle contient l'Auteur même de la grâce ; et dans l'Humanité sainte de Jésus-Christ quelle est la source de cette grâce? quel est le foyer de la charité, sinon le Cœur divin qui s'est offert pour nous, qui nous a mérité toute grâce, qui nous a aimés jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'aux derniers excès?

Quand l'homme est en contact avec ce foyer brûlant, avec le Cœur de Celui qui est venu apporter le feu sur la terre, comment ne serait-il pas embrasé d'amour?

L'Eucharistie, qui contient le divin Cœur de Jésus, est donc l'*aliment* de notre amour.

2° L'aliment de notre amour envers le Sacré-Cœur, c'est : la *connaissance plus parfaite* des perfections qu'il renferme. A mesure que ses beautés nous seront dévoilées, notre foi, notre générosité, notre amour s'accroîtront davantage. Ce cœur étant le cœur d'un Dieu, et n'étant point séparé de la personne du Verbe, nous adorons en lui toutes les perfections divines.

En outre, le cœur est l'organe le plus noble de l'humanité sainte de Notre-Seigneur. Il est l'objet des prédilections divines, le chef-d'œuvre de la puissance infinie. C'est lui qui rend à Dieu le culte infiniment parfait, digne de la majesté souveraine. C'est à lui que nous devons le Sang rédempteur ; de ce Cœur entr'ouvert a coulé la grâce dont nous sommes abreuvés dans les sacrements ; de ce Cœur entr'ouvert est née l'Église immortelle. En adorant ce Cœur, j'adore les trans-

(1) Summ. Theol. 3 p. qu. 65. a. 3.

ports d'amour qui l'ont porté à se livrer pour nous, j'adore les merveilles de sainteté, les prodiges d'humilité, le dévouement incompréhensible, le zèle, l'obéissance, qui se résument dans ces trois noms, Bethléem, Nazareth, le Calvaire.

Aussi, la dévotion au Sacré-Cœur est, comme l'a dit le cardinal Pie, « l'abrégé substantiel, la quintessence de la religion (1). »

Or, Messieurs, c'est dans l'Eucharistie que le Christ nous manifeste son Cœur. Notre foi reconnaît, à travers les voiles du sacrement, toutes les excellences que renferme ce Cœur adorable; et près de lui nous chantons avec l'Écriture : *Memoriam fecit mirabilium suorum.*

3° L'aliment de l'amour, c'est *le souvenir de tous les bienfaits reçus, l'espérance des faveurs à venir.*

Or, Messieurs, tous les dons de l'amour de Dieu, tous les bienfaits du Cœur de Jésus sont résumés, renfermés dans l'Eucharistie. L'Eucharistie est le don par excellence, le dernier mot, la dernière expression de son amour incompréhensible. Si le Cœur de Jésus nous a donné l'Eucharistie, l'Eucharistie à son tour nous donne Jésus tout entier avec ses perfections adorables, Jésus avec son divin Cœur. Sans doute, il nous avait comblés par tous les prodiges de sa vie mortelle, mais il a entassé dans un seul mystère tous les abaissements de sa vie, toutes les ignominies de sa mort. Pour manifester ces merveilles d'amour, il s'expose à tous les outrages, demeurant avec nous jusqu'à la consommation des siècles dans l'anéantisse-

(1) *Œuvres*, t. VI, p. 610.

ment profond de l'état de victime. Là il satisfait à tous les besoins de notre âme insatiable. Nous avons soif de vérité, de lumière, de grandeur, de paix et de joie : il n'y a pas un seul de ces biens que l'Eucharistie ne contienne. Nous ambitionnons le bonheur parfait qui ne se trouve qu'au ciel, et l'Eucharistie est le gage de la vie éternelle. « O le festin sacré, chante l'Église, où le Christ est reçu par nous en nourriture, où la mémoire de sa Passion est renouvelée et célébrée, où l'âme tout entière est remplie de grâces, et où la gloire future nous est donnée en gage ! » Or tout cela, Messieurs, c'est le don de son Cœur vivant dans l'Eucharistie.

4° L'aliment de notre dévotion au Sacré-Cœur c'est *tout ce qui nous rend conformes à ce divin Cœur*. La vie parfaite se résume en deux mots : *amour d'union, amour de conformité*.

Or, Messieurs, rien ne nous unit plus intimement à Notre-Seigneur que l'Eucharistie. Toutes nos prières, nos adorations n'ont de prix que par notre Médiateur et Pontife, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que seraient nos réparations si infimes devant la majesté d'un Dieu offensé, si le sacrifice cessait un instant d'être offert sur notre terre coupable ?

Or, ce cœur qui adore, qui prie ou qui répare pour nous, il est avec nous, il est en nous par l'Eucharistie. Qu'elles sont belles nos adorations, quand le Cœur de Jésus les offre lui-même avec les siennes ! Qu'elles sont puissantes ces prières que le Cœur de Jésus associe et mêle aux supplications ardentes qu'il fait monter vers le trône de son Père !... Et c'est

près de nous, c'est en nous que cela s'accomplit!

Mais, Messieurs, ce n'est pas assez pour nous de communier aux actes du sacerdoce de Jésus-Christ, et de participer à son immolation de victime. Il y a plus. Par la communion eucharistique, nous sommes transformés en lui. Il se fait une assimilation analogue à celle qui vient de la nutrition corporelle, mais en sens inverse. « Le Christ, Pain de vie, nous fait passer en lui dans l'acte vital de la communion, au moment même où nous mangeons sa chair sacrée. Il nous saisit, nous pénètre, s'empare de notre vie, conforme nos tendances et nos mœurs à ses mœurs et à ses tendances divines, et opère le prodige que l'Apôtre publiait en ces termes : « Il semble que je vis; non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi (1). » Ainsi, Messieurs, nous sommes devenus d'autres Christs. La vie de son Cœur divin est devenue la nôtre.

Quel *aliment* est donc l'Eucharistie pour notre amour envers ce divin Cœur!

III. *L'Eucharistie est le but de la dévotion au Sacré-Cœur.*

« La fin principale de la dévotion au Sacré-Cœur est de faire réparation à Jésus-Christ des injures que son amour a reçues dans le Saint-Sacrement par l'ingratitude des hommes, réparation que Jésus-Christ veut qu'on adresse à son Cœur qui est comme la source et le siège de cet amour (2).

Or, c'est principalement à son divin Cœur vivant

(1) P. Monsabré, *Conférences sur la Communion*, 1884.
(2) Le P. de Gallifet, S. J., p. 63.

dans l'Eucharistie que ces réparations doivent être offertes.

En effet, Notre-Seigneur manifeste son divin Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie, précisément quand elle est en adoration devant le Saint-Sacrement, ou quand elle vient de recevoir son divin Maître dans la communion. Ainsi en est-il pour les quatre grandes visions principales où le Sacré-Cœur se révèle. La dernière a lieu le jour même de l'Octave du Saint-Sacrement. Jésus, présent dans la divine Hostie, écarte les voiles qui le dérobent aux regards mortels, pour montrer le Cœur qui a tant aimé les hommes.

Ce qu'il demande, c'est la communion fréquente : « Tu me recevras dans le Saint-Sacrement autant que l'obéissance te le voudra permettre ; » c'est la communion au premier vendredi de chaque mois ; c'est l'heure d'adoration dans la nuit du jeudi au vendredi que la Bienheureuse passait prosternée au pied du tabernacle. Il veut que le premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer son Cœur. Il veut que l'on communie ce jour-là ; qu'on lui fasse réparation d'honneur par une amende honorable « pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels. »

Les actes demandés par Notre-Seigneur sont donc des actes de piété se référant à la sainte Eucharistie ; le *but* de la dévotion au Sacré-Cœur est donc la réparation offerte à la divine Eucharistie.

Ainsi l'Eucharistie est le *centre*, l'*aliment*, le *but* de la dévotion au Sacré-Cœur.

II. Conséquences pratiques des relations de la dévotion au Sacré-Cœur avec l'Eucharistie.

Ces conséquences, je les trouve, Messieurs, formulées par Notre-Très-Saint-Père le Pape Léon XIII lui-même, dans les Brefs qui bénissent et consacrent les Congrès eucharistiques. J'aime à vous citer, Messieurs, les paroles du Pontife infaillible, car je sais que dans cette enceinte il n'est pas une âme, pas un cœur qui ne soit amoureusement attaché à ce centre de la vérité. Tous, les yeux fixés vers cette Rome que nous aimerons jusqu'à la mort, nous disons volontiers, avec les vaillants soldats qui combattaient jadis sous l'étendard du Sacré-Cœur : « Parole du Pape, consigne de Dieu. »

Dans un Bref en faveur du Congrès d'Avignon, je lis ces paroles de Léon XIII : « La fin principale de l'œuvre (du Congrès) est le culte du Très-Sacré-Cœur de Jésus dans le Très-Saint-Sacrement de l'Eucharistie. » Et dans le Bref que Sa Sainteté Léon XIII adressait à Mgr Mermillod, le 3 septembre 1885, ne dit-il pas expressément : « Nous avons éprouvé une grande consolation, au milieu des tribulations de l'heure présente, à la lecture de la lettre par laquelle vous Nous informez qu'il sera tenu du 10 au 13 septembre, sous votre présidence, dans la catholique ville de Fribourg, en Suisse, un quatrième Congrès eucharistique, *dont le but principal sera de faire honorer le très Sacré Cœur dans le sacrement très auguste de la sainte Eucharistie.*

Déjà, Messieurs, pour répondre à un vœu émis par ce même Congrès d'Avignon, la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus s'est propagée avec un grand succès. Depuis longtemps cette dévotion avait été enrichie d'indulgences précieuses par Pie IX, à la demande de deux prélats dont les noms nous sont bien chers : Monseigneur de la Bouillerie, le deuxième président de l'œuvre des Congrès eucharistiques, et Monseigneur Mermillod, son président actuel, autour duquel nous sommes si heureux de nous grouper aujourd'hui. Cette dévotion, qui envisage le Sacré-Cœur dans son état eucharistique, est aujourd'hui honorée de plusieurs Brefs ou Rescrits de Pie IX et de Léon XIII, des approbations de plusieurs éminentissimes cardinaux et d'environ quatre-vingts évêques de plusieurs nations.

Les grâces obtenues chaque jour montrent combien il est doux au Cœur de Jésus d'être honoré dans son Eucharistie.

Ce sera donc, Messieurs, faire œuvre excellente que d'encourager et de propager la dévotion ayant pour objet le Sacré-Cœur vivant dans l'Eucharistie.

Laissez-moi ajouter, pour mes chers compatriotes qui sont si nombreux ici, que ce sera faire œuvre *française*.

Messieurs, le centre des œuvres multiples établies en l'honneur du Sacré-Cœur, c'est, en France, l'église du Vœu national de Montmartre. Tous nos cœurs se tournent vers ce monument de notre piété, et il nous semble que nous aurons fait beaucoup pour le bien de la société en achevant par nos aumônes ce temple de la réparation. Mais, Messieurs, si Montmartre est le

centre de notre dévotion nationale au Sacré Cœur, il est et devait être un centre de la dévotion eucharistique.

Je n'ai plus le temps de vous dire en détail toutes les manifestations de piété qui se succèdent à la chapelle provisoire en l'honneur de la divine Hostie : Communions réparatrices, Adorations diurnes et nocturnes. Le Saint-Sacrement y est maintenant exposé perpétuellement jour et nuit, sans cesse entouré de fervents adorateurs.

Quatre associations diverses y avaient été créées : l'*Adoration diurne*, l'*Union de prières*, l'*Adoration nocturne*, l'*Adoration réparatrice des nations catholiques*. Afin de rendre plus expresse la pensée qui doit être l'âme de la dévotion eucharistique à Montmartre, ces quatre associations ont été groupées par le vénérable Cardinal Archevêque de Paris sous le titre commun de l'*Œuvre de l'Adoration perpétuelle du Cœur Eucharistique de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

Il me semble, Messieurs, qu'en France toutes les âmes dévouées au Sacré-Cœur devraient s'unir dans une immense association de prières, de réparations et de louanges autour du Cœur de Jésus vivant dans l'Eucharistie. Le centre, c'est Montmartre. Il faut qu'outre le temple matériel que nous achèverons de bâtir, il y ait un temple spirituel, un Montmartre grandiose, dont les proportions seront aussi vastes que celles de la France. Les prêtres, les fidèles de notre pays tout entier formeront les assises, les pierres vivantes de ce temple magnifique : *quæ domus sumus nos* ; et de tous les points de notre France montera vers le Sacré Cœur,

vers l'Hostie eucharistique, un hymne national d'amour et de réparation. Messieurs, pour cela il serait bon que les œuvres d'adoration déjà existantes ou celles qui se fondent en France, se créassent des liens d'affiliation avec les œuvres eucharistiques de Montmartre. Tout en gardant leurs statuts particuliers, elles entreraient ainsi en participation des faveurs si nombreuses accordées aux œuvres dont je viens de parler, et nous aurions cette union de prières, si belle et, à cette heure, si nécessaire pour la France. Nos supplications en deviendraient plus ferventes, et le Cœur de Jésus en serait plus aimé.

J'ai dit, Messieurs : ce sera une œuvre *française;* j'ai hâte de sortir de mon *particularisme* d'un instant, et d'ajouter que ce sera resserrer les liens qui doivent unir toutes les nations catholiques. A ce titre, l'œuvre a un caractère *universel*.

Toutes les nations sont sœurs, Messieurs, et le lien commun c'est l'unité de foi et de baptême, c'est la soumission à l'Eglise catholique dont les nations dépendent comme les individus. Le lien de charité sera l'Eucharistie. « *Nonne unum corpus sumus qui de uno pane participamus*. » Les catholiques de France, en s'associant aux œuvres de Montmartre, s'associeront donc par là même aux œuvres des autres nations. J'ai nommé tout à l'heure l'*Adoration réparatrice des nations catholiques*. Cela dit tout. Au pied du tabernacle nous nous retrouverons tous à notre jour marqué, resserrant ainsi les liens de charité qui nous unissent, n'ayant qu'un même amour, celui du Cœur qui nous aima jusqu'à la fin.

Ce sera resserrer en particulier les liens qui unissent la France aux catholiques de la Suisse. Certes, les belles manifestations de ce Congrès eucharistique les rendent bien étroits ! et ils étaient déjà si forts ! L'Évêque qui préside à ces réunions solennelles et offre à notre piété l'asile de la catholique Fribourg, est bien cher à la France. Combien de nos cathédrales ont entendu sa parole ardente et ont été réchauffées par le souffle brûlant de son amour pour l'Eglise ! Il est nôtre. Et s'il est venu si souvent à nous, à notre tour nous sommes heureux de venir à lui pour lui demander d'embraser notre piété et de stimuler notre zèle. Aux pieds de Jésus-Hostie, ces liens deviendront de ceux qui ne se brisent pas. (*Vifs applaudissements.*)

IV

Vœu de M. de Nicolay, relatif au mois du Sacré-Cœur.

Considérant que, dans les circonstances difficiles que l'Eglise traverse en ce moment, il importe grandement d'attirer la miséricorde divine par les prières les plus instantes ;

Considérant que, dans les révélations faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Bienheureuse Marguerite-Marie, notre divin Sauveur lui-même indique la dévotion à son Cœur sacré comme étant un des moyens les plus aptes à raviver la foi dans les cœurs ;

Considérant enfin que, par l'érection à Rome même

d'une église votive au Sacré-Cœur de Jésus, Sa Sainteté le Pape Léon XIII encourage les fidèles du monde entier à propager de plus en plus cette dévotion ;

La première Commission du Congrès eucharistique réuni à Fribourg émet le vœu :

Que les fidèles célèbrent, l'an prochain 1886, avec une dévotion toute particulière, le mois de juin qu'un grand nombre d'entre eux considèrent depuis longtemps comme étant implicitement consacré au Sacré-Cœur de Jésus et au culte du Saint Sacrement (1).

(1) Lorsque naguère on eut constaté qu'en France plus de soixante diocèses étaient déjà consacrés au Sacré-Cœur, on a cru pouvoir solliciter NN. SS. les Evêques, afin que l'unanimité s'accomplît, et de fait, le dernier diocèse a été consacré cette année même 1885.

Dans ces derniers temps, le fléau du choléra a visité l'Espagne. C'était une occasion, paraissait-il, de promouvoir les consécrations diocésaines et de rappeler l'exemple des évêques de la Provence, qui, au nombre de six, de 1720 à 1722, ont consacré solennellement leurs diocèses et ont vu disparaître la peste.

Dès l'année 1868, plusieurs diocèses se consacrèrent au Sacré-Cœur ; depuis, ce mouvement n'a fait que s'accentuer, et nous avons vu les diocèses de Sarragosse, de Calahorra, de Cuença, de Vich, et tout récemment encore, le 28 août dernier, celui de Vittoria suivre ce grand exemple.

En Italie, les quatre cents diocèses sont consacrés depuis les années 1871 et 1872.

Les diocèses de Lausanne et Genève et de Sion, se sont consacrés pareillement au Sacré-Cœur le 18 juin 1871.

Il y a donc actuellement plus de six cents diocèses consacrés au Sacré-Cœur. (*Note fournie par M. Léon Pagès.*)

V

Rapport sur les catéchismes et sur l'enseignement tout particulier du dogme eucharistique, par M. l'abbé Duflot, curé de Verderel, diocèse de Beauvais (Oise).

MESSIEURS,

Permettez à un curé desservant de venir vous exposer une méthode toute simple de catéchisme qui lui a été inspirée par le bon Dieu, dans les temps malheureux que nous traversons.

Comme il y a de nos jours tant d'influences mauvaises qui se disputent l'âme des enfants pour éteindre dans leur intelligence le flambeau de la foi et étouffer dans leur cœur tout sentiment de reconnaissance et d'amour envers Dieu, le but du catéchiste est de donner aux enfants des idées bien précises sur les vérités de la religion qui doivent former le trésor de leur foi et devenir la règle de leur conduite.

Il doit surtout insister sur les preuves de la religion et employer tous les moyens en son pouvoir pour donner aux enfants une double provision de voyage.

Lorsqu'un vaisseau se prépare à prendre la mer pour un voyage de long cours, on le charge de doubles provisions. Encore deux années, et l'enfant de la première communion prendra non la mer, mais le monde, pour un voyage qui durera autant que la vie.

Il y aura des tempêtes, des attaques, des avaries, des naufrages, et ce vaisseau, qui doit aborder au port de l'éternité, n'aura très probablement, pour une course de quarante, cinquante et soixante ans, d'autres provisions que celles du catéchisme avant la première communion. Il faut donc si bien munir cette âme, qu'elle ne soit jamais entièrement dépourvue.

Ce sont ces considérations si graves qui m'ont fait entreprendre un petit manuel pour préparer les examens du catéchisme avant la première communion.

Comme j'avais des premières communions à préparer dans trois paroisses différentes en même temps, à des distances de six et huit kilomètres, il m'a fallu en venir à simplifier les choses et à faire travailler les enfants en leur particulier. Il m'est venu à la pensée de faire un petit cahier avec questions et réponses sur les points les plus importants de la doctrine chrétienne; les enfants copiaient ces quelques pages et les étudiaient chez eux. Dans ces conditions, je n'obtenais qu'un résultat partiel. Toutes les fois que les enfants étaient interrogés dans les examens, sur les points traités de la sorte, leurs réponses étaient bien précises et très satisfaisantes; mais, si les questions sortaient de ce cadre, le résultat était ordinaire. Et, chose remarquable, tous les confrères qui avaient essayé le même moyen, constataient le même résultat.

Dès lors, après l'expérience de bien des années, il n'y avait pas à hésiter; il fallait ne pas en rester à cette ébauche imparfaite, il fallait compléter le travail commencé et appliquer la méthode adoptée au catéchisme tout entier.

A la sollicitation de bien des amis, préparé que j'étais à ce travail par un ministère actif de plus de vingt années, je me mis à l'œuvre, et c'est dans le mois d'octobre de l'année dernière, dans le mois des prières publiques, qu'il m'a été donné de terminer ce travail inspiré par le zèle (1).

En quoi consiste cette méthode mnémonique? La voici.

Nous avons d'abord ramené toute la doctrine chrétienne à quinze questions, puis nous avons placé dans le même chapitre toutes les questions commençant par les mêmes mots et souvent les unes à côté des autres, celles auxquelles l'enfant doit faire la même réponse ou une réponse opposée à la précédente. Enfin nous avons groupé les choses autant que possible, pour donner à l'enfant quelques vues d'ensemble.

Pour frapper l'imagination de l'enfant, former son jugement et exercer sa mémoire, nous avons employé des moyens marqués au coin de l'expérience pour mettre les choses en relief, en évidence. Ces moyens sont : 1° un parallélisme constant avec rapprochements utiles, similitudes ou oppositions ; 2° des tableaux de distinction, et 3° des exercices de gymnastique intellectuelle qui font tant de plaisir aux élèves tout en rendant leur esprit plus attentif et plus souple et leur mémoire plus fidèle.

On me dira peut-être : Votre travail n'est qu'un

(1) *Le Catéchisme en quinze questions*, ou *Manuel pour préparer les examens de catéchisme avant la première communion*. Beauvais, librairie Trezel, 1884.

questionnaire, nous avons déjà des questionnaires en France !

Oui, Messieurs, c'est un questionnaire, mais un questionnaire tout à fait approprié aux besoins du moment. Comme le catéchisme n'est plus appris à l'école, il faut obliger l'enfant à en étudier la lettre, à en reproduire exactement la réponse et à prouver qu'il l'a bien comprise. Mais il faut lui faciliter cette étude, ce travail ; c'est là notre but, l'avons-nous atteint ? Vous allez en juger par vous-mêmes. Voici par exemple cette question : Qu'est-ce que le Ciel ? Comment la développons-nous avec notre méthode ? Nous posons ces questions : Qu'est-ce que le paradis terrestre ? qu'est-ce que le paradis ou ciel ? quels sont les habitants du ciel ? quel est le bonheur des anges et des saints dans le ciel ? et pour faire comprendre à l'enfant que ce bonheur n'aura pas de fin, nous lui mettons sous les yeux ce tableau :

Ciel, lieu de délices éternelles.
Enfer, lieu de tourments éternels.
Purgatoire, lieu de souffrances temporelles.

Le catéchisme pose encore cette question : Quels sont ceux qui vont en enfer ? au purgatoire ? au ciel ?

Nous ajoutons : Que faut-il faire pour ne pas aller en enfer ? Que faut-il faire pour ne pas aller même en purgatoire ? pour aller immédiatement au ciel à notre mort ?

Suffit-il pour aller directement au ciel, de recevoir une bonne absolution avant de mourir ?

Suffit-il de mourir avec un seul péché mortel, non pardonné, pour aller en enfer? Faut-il être en état de grâce pour aller au ciel? en purgatoire?

Où sont les corps des saints? des justes? des damnés?

Où sont les âmes des saints? des justes? des damnés?

Quand les corps des saints iront-ils au ciel? les corps des justes en purgatoire? les corps des damnés en enfer?

La plupart des questions ayant leur réponse dans le catéchisme, nous ne les reproduisons pas dans notre *Manuel*.

Quelquefois nous ajoutons à ces questions une indication de réponse pour diriger, faciliter le travail de l'élève, ou même une réponse intégrale quand c'est nécessaire pour satisfaire son intelligence, ou bien former son cœur à la piété et porter sa volonté à la pratique du bien.

Comme vous le voyez, Messieurs, ce petit livre n'est pas seulement un questionnaire, c'est un manuel qui peut être remis aux enfants, un petit volume qui leur offre tous les avantages réunis et du questionnaire et du catéchisme expliqué. Il est d'autant plus précieux pour eux qu'il leur fait repasser en peu de temps et la lettre et l'explication du catéchisme, fixe et grave dans leur intelligence les choses essentielles et pratiques et assure leur instruction religieuse avant la première communion. Il est d'une utilité incontestable quand l'enfant a appris la lettre du catéchisme et qu'il a compris l'explication qui lui en a été donnée. Avec ce petit

livre, il est facile de préparer d'une manière immédiate les enfants de la première communion à subir un examen sérieux sur chaque partie du catéchisme. Ainsi mes enfants, par exemple, qui doivent faire leur première communion en juin de l'année prochaine, repasseront dans le mois d'octobre, la première partie du catéchisme de Beauvais qui comprend quinze instructions, et la première partie du manuel qui est contenue en quinze questions, et au plus tard, le 15 novembre, ils subiront publiquement un examen sérieux sur cette première partie; en janvier, ils possèderont la deuxième partie et, fin mars, la troisième. Avec ce procédé j'arrive bien plus vite à leur donner l'instruction nécessaire, et j'ai plus de temps pour m'occuper de leur éducation religieuse qui a tant d'importance.

Maintenant, laissez-moi, Messieurs, vous montrer tout le développement que nous donnons à l'étude du dogme eucharistique.

Tout d'abord, en tête du manuel, nous plaçons une leçon spéciale sur l'importance de la première communion et les conditions pour la bien faire. Nous faisons ensuite remarquer que trois années sont nécessaires aux enfants pour se préparer à cette grande action, puisque les apôtres eux-mêmes s'y sont préparés pendant trois années. Nous prouvons ensuite que la sainte Eucharistie contient véritablement Notre-Seigneur Jésus-Christ; qu'il y a pour nous obligation de communier; que le chrétien qui néglige de communier est : 1° un rebelle, 2° un ingrat, 3° un insensé, 4° qu'il commet un scandale; que celui qui communie en état de péché mortel : 1° commet un double sacrilège;

2° outrage l'humanité sainte de Jésus-Christ unie à sa divinité ; 3° l'outrage avec ingratitude, avec lâcheté, sans excuse et peut-être sans rémission.

Nous montrons que le jeune homme qui veut se conserver pur doit avoir recours à la prière, au sacrement de Pénitence et au sacrement de l'Eucharistie; que le jeune homme qui se contente de faire ses Pâques ne peut que très difficilement se soutenir, qu'il s'exposera certainement au péché mortel et cessera bientôt de communier même une fois l'an; que pour soutenir son âme dans le chemin du ciel, il doit avoir recours à une communion plus fréquente.

Nous insistons sur les dispositions de l'âme pour faire une communion digne, une communion fervente, sur le bonheur d'une sainte communion, sur les grâces précieuses que Jésus-Christ veut nous accorder dans la sainte communion, sur les engagements que nous contractons en recevant Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie et sur les fruits que doit produire en nous la sainte communion.

Cet aperçu sommaire suffit, je pense, Messieurs, pour vous montrer toute l'importance que nous attachons à l'étude de ce dogme, et je ne vous fais entrevoir ici que le côté pratique de cette étude.

VI

Trois jours de retraite eucharistique, au Château-Blanc, près Lille (31 juillet, 1er et 2 août 1885), par M. le comte Van der Cruyssen de Waziers.

Pendant trois jours, trente adorateurs de Notre-Seigneur dans son sacrement d'amour se sont trouvés réunis sous forme de retraite eucharistique. Nom nouveau, fruit nouveau d'une saveur exquise offert au Château-Blanc par un intrépide organisateur, aidé d'un Père breton, professeur de littérature à l'Université catholique de Lille, le R. P. Orhand, avec le concours de M. le chanoine Didiot, doyen de la faculté de théologie de la même Université, pour les conférences.

Cette retraite d'un nouveau genre avait attiré des membres de points divers assez éloignés, même de Paris et de Naples, séduits par la pensée de se rapprocher plus intimement de Notre-Seigneur. Leur attente s'est trouvée parfaitement remplie. L'époque de la retraite avait été bien choisie; elle commençait le vendredi 31 juillet par la fête de saint Ignace, le grand promoteur de la communion fréquente, suivie le 1er août par la fête de saint Pierre-es-Liens, laissant ses chaînes dans la prison à la voix de l'ange, pour finir le 2 par la fête de saint Alphonse de Liguori, l'immortel auteur des *Visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge*.

A l'exemple de Notre-Seigneur au tabernacle, le silence était observé, à part quelques instants après le dîner et le souper. Chacun avait sa chambre et ne craignait pas de s'y recueillir.

Pendant trois jours, à l'école de l'amour, nous fûmes invités à faire la cour au Roi des rois dont le prédicateur fit d'abord envisager la grandeur en présence de notre infinie bassesse. Comment se fait-il que Dieu soit si peu connu, lui qui a signé son œuvre dans les moindres détails ? S'il crée, c'est par bonté. Jetons-nous dans cet immense océan d'amour, comme le demande son ministre, s'efforçant avec toute sa puissance affective de nous faire aimer notre grand Dieu, Notre-Seigneur, l'Eucharistie, le Sacré-Cœur, termes différents d'un même amour.

Dieu est riche ; il fait des excès de splendeur. Il est bon ; il fait des excès de libéralité, jusqu'à se donner lui-même : don magnifique, seul capable de satisfaire notre intelligence, notre amour, preuve évidente de notre immortalité. Nous sommes les courtisans de Dieu, ses chantres, ses poètes destinés à un *alleluia* éternel, à qui dira de Dieu les plus belles choses : *Gloria in excelsis ! Te Deum !*

Saisissant début d'une petite retraite ayant pour but de former de vrais adorateurs. Pour cela pas un moment de perdu. Examen, vers midi, sur notre conduite à l'égard de l'Eucharistie. Pendant le repas, le grave Bourdaloue nous nourrit de sa doctrine sur le Dieu du tabernacle.

Après une courte récréation pendant laquelle on échange ses impressions de la matinée, Chemin de

Croix Eucharistique, durant les trois jours, comme préparation à la conférence.

La première avait pour sujet l'*Adoration du Très Saint-Sacrement*.

Dès qu'on met en présence ces deux termes si infiniment distants l'un de l'autre : *Dieu et l'homme*, il faut que l'*adoration* en résulte, l'adoration de Dieu par l'homme, l'adoration, témoignage de respect infini de toute notre personne, de notre intelligence, de notre volonté, traduits dans nos actes corporels.

Que trouvons-nous au saint tabernacle ? Notre-Seigneur Jésus-Christ fils de Dieu, Dieu lui-même, devant nous, ses fils adoptifs. Quand il prend notre nature, se fait notre frère, il n'est pas moins l'Infini. Un jour, il se fit notre pain. Il abandonna son prestige ; il demanda l'aumône des dehors eucharistiques. Quand nous l'adorons sur son autel, quand nous le portons en procession, ne craignons pas d'être fiers. C'est Dieu que nous portons. Ne craignons pas de le dire, il faut refaire les mœurs de la France ; il faut ramener l'armée, la magistrature aux pieds de l'Eucharistie. Redisons souvent avec saint Thomas d'Aquin : *Adoro te.... Ave verum.*

Après la conférence à la chapelle, les retraitants se transportent dans une grande salle pour échange de vues personnelles et conclusions pratiques afin d'obtenir l'adoration du Saint Sacrement dans les paroisses par les enfants et les adultes. On recommande certains ouvrages tels que *le Manuel des patronages* de l'abbé Timon David de Marseille, *la Confession des enfants* par le P. Cros, *la Revue des œuvres Eucharistiques* du

P. Tesnière, et surtout le récent ouvrage du même auteur : *Somme de la prédication eucharistique*. On rappelle l'obligation universelle de la génuflexion devant le Très Saint Sacrement.

Au commencement de l'instruction de cinq heures, le prédicateur conseille à la pauvre petite créature de prier beaucoup, de crier vers Dieu. Il est *si père*, qu'il nous exaucera : prier par la sainte Vierge ; avoir la dévotion au Sacré-Cœur ; faite à Jésus après sa mort, la plaie de son Cœur ne se referme plus ; la porte en est toujours ouverte.

Afin de tuer le péché dans nos âmes, on nous en montre le ridicule : ne pas vouloir être créature, se redresser contre l'infini ; insulter la Majesté divine ! L'enfer n'est pas de trop pour venger cette offense.

Le premier jour avait été consacré à faire naître dans nos esprits la lumière ; le second fut donné au repentir. Pour l'obtenir plus facilement, il faut considérer la mort et l'enfer. Bien des hommes ne se convertissent que devant la mort. Pour notre sanctification, commençons par la peur. La bête a besoin d'être maintenue dans la crainte ; l'enfer peuple le ciel. L'amour est plus exposé aux illusions que la crainte. En enfer, les damnés ne garderont d'esprit que pour savoir qu'ils ont été des fous, condamnés à ne pas aimer, à haïr, contrairement à notre nature. Sachons nous priver d'un peu d'amour ici-bas pour aimer toujours.

Telles sont quelques pensées recueillies entre mille. On nous conseille de répéter souvent cette invocation à laquelle sont attachés 100 jours d'indulgence et qui fut la dernière parole de notre tant regretté

P. Marquigny : « *Mon Jésus, miséricorde !* » Se rappeler en même temps les souffrances de la Passion. Prendre l'habitude de se confesser chaque fois comme si c'était la dernière.

Une bonne partie de nos examens devrait se passer en actions de grâce. Les motifs ne manquent pas. Le bon Dieu pour nous racheter descend du ciel, se jette dans la crèche, sur la croix, dans le tabernacle. Merci par chaque battement de nos cœurs !

La seconde conférence a eu pour sujet : l'*expiation*.

Depuis l'institution de l'Eucharistie, le péché a pris un caractère plus hideux en s'attaquant au trône de la miséricorde. Le moyen de rétablir l'ordre troublé, c'est l'expiation qui appelle une victime, un sacrifice. Le monde entier, jusqu'au protestantisme, a eu l'usage du sacrifice. Le peuple juif, prophète et prédicateur, offrait tous les jours des sacrifices. Jésus-Christ arrive ; le plus grand événement du monde a lieu le vendredi saint, avec le sacrifice de la croix. Dès le premier siècle, les païens cherchaient à connaître le sacrifice des chrétiens dont on trouve des traces dans les catacombes. Le protestantisme a fait un mal incalculable. Il a diminué l'idée de Dieu en ôtant le sacrifice, anéantissement de la victime pour reconnaître le divin domaine. Communier, c'est participer au sacrifice en prenant part à la victime. Mon Dieu ! me voilà pardonné, j'ai communié à la victime qui est votre Fils ! Ne séparons pas la communion de la messe. Le monde, tel que Jésus-Christ l'a fait, ne subsisterait pas sans messe. *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.*

Dans l'entretien qui suivit, on parla du respect dû

à l'autel ; des opuscules bien rédigés, capables de faire apprécier le saint sacrifice aux enfants et aux adultes. On engage à suivre autant que possible le bel ouvrage de Dom Guéranger : l'*Année liturgique*.

La seconde journée se termina par une instruction sur la contrition, sa nécessité, ses qualités.

Chaque soir, un salut du Très Saint-Sacrement nous permettait de faire avec ferveur application de ce que nous avions recueilli pendant le jour.

Une retraite eucharistique ne pouvait se priver de l'adoration nocturne. Le soir du samedi, tous s'empressèrent de prendre rang pour passer, quatre ensemble, une heure d'adoration trop vite écoulée, avec récitation de partie de l'office. Repos plutôt que fatigue dans le colloque de l'intimité avec le *Maître*.

Etudier Notre-Seigneur dans sa vie et dans sa personne, comme aussi dans sa vie eucharistique, fut l'emploi de la méditation et des instructions de la troisième journée.

Veni, sequere me. Jésus-Christ adresse cette parole à la race humaine entière, à ce mélange étrange de boue et de lumière. L'histoire est pleine de lui ; c'est son grand phénomène. Ceux qui ne l'ont point vu l'ont pressenti. L'humanité est coupable depuis le premier jour. Impossible à l'homme de demander pardon pour lui-même. Il fallait un réparateur divin : « Me voici ! » Il faut que la nature humaine soit reportée au bonheur : « *Viens, suis-moi* ; je vais t'y conduire par le mystère de la souffrance, par les horreurs de la croix... » S'il est Dieu, il a tous les droits de parler ainsi. Il a fait toutes les belles choses de l'histoire ; il a fait prendre une

route toute nouvelle à l'humanité. Pas permis de douter de la divinité de Jésus-Christ quand on a derrière soi dix-neuf siècles de croyance.

Notre-Seigneur a la puissance de la beauté; son visage ravissait les foules : « Allons à la suavité, » disait-on à Nazareth. Puissance du génie; laissons-nous entraîner ; prenons l'Évangile ; il y a de l'infini dans chacun de ses mots ; seul livre qui ait de pareilles profondeurs. Puissance de l'amour ; pas de comparaison à faire entre le cœur le plus aimant et celui de Notre-Seigneur. Il a des miséricordes, des sourires ineffables depuis la crèche jusqu'au tabernacle. Qu'il fait bon d'être aimé par un pareil Cœur! Ramassons toutes les gouttes d'amour du monde entier, tout cela est dans le Sacré-Cœur en proportions incalculables. Il fait pour ainsi dire des folies, comme parle saint Paul, pour nous sauver ; il vient en nous avec tous les trésors de sa tendresse. Parlons avec Jésus-Christ avant la communion, pendant la communion, demandons-lui de comprendre son amour. O Cœur! O amour! échauffez mon cœur! Qu'il puisse goûter les jouissances de l'amour dans le contact de l'amour. *Mon enfant, donne-moi ton cœur!* O cher Dieu, cher amour, je vous aime, je vous aimerai toujours!

« A des hommes tels que vous, disait le prédicateur, pour fuir les occasions de chute, on peut demander de l'héroïsme, quand ce ne serait que pour contraster avec la platitude universelle. » L'héroïsme qu'il nous faut, c'est la dévotion catholique ; et cette dévotion c'est l'amour. Nous n'en aurons pas si nous nous éloignons du foyer de l'amour. Les meilleurs théologiens ne re-

gardent pas la communion de tous les huit jours comme une communion vraiment fréquente ; ce n'est donc pas encore l'aliment de la grande et héroïque dévotion. Il nous faudrait à tous la communion de tous les jours ; quel ne serait pas notre bonheur et notre force, si nous savions nous en rendre dignes ! Notre-Seigneur veut qu'on l'aime ; aimons son Sacré-Cœur, nous opérerons des miracles. Faisons chaque année une retraite intime ; les retraites de saint Ignace ont produit le XVIIe siècle.

Le bonheur social, comme le bonheur personnel, consiste à suivre Jésus-Christ et à l'imiter dans sa beauté et sa bonté ravissantes. Dans l'Ancien Testament, Dieu avait promis à son peuple la moelle de la terre ; à nous la moelle de l'esprit. Si malgré nos communions fréquentes, nous avons des difficultés et des peines, rappelons-nous qu'en ce monde, il y a toujours l'épine autour de la rose.

La troisième et dernière conférence, précédée comme les deux autres du Chemin de la Croix, eut pour sujet et conclusion pratique la *fréquente communion*.

A toute vie, il faut un aliment. Pour la vie surnaturelle, Notre-Seigneur nous l'indique : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie en lui*. Ce que le pain matériel est pour notre corps, Notre-Seigneur l'est pour notre âme. La sainte communion produit les deux effets des aliments : *nourrir* et *réjouir*. Dans la primitive Église, on donnait l'hostie consacrée, même aux enfants, aussitôt après le baptême. Toute communion qui n'est pas sacrilège est bonne, en ce sens très véritable qu'elle produit certainement la grâce sanctifiante.

N'imitons pas les jansénistes avec leur théorie cruelle qui consistait à se priver de la communion même à la mort, sous prétexte qu'ils n'étaient pas assez dignes pour la recevoir. Longtemps, dans l'Église, l'usage se conserva de communier aux messes auxquelles on assistait, même tous les jours. Le concile de Trente souhaiterait que cela fût encore en vigueur. « En communiant souvent, je ne vois pas, dites-vous, que ma dévotion augmente. » Cela peut être ; la dévotion sensible, *expérimentale*, n'est pas l'effet nécessaire de l'Eucharistie. Mais son effet premier, certain, immanquable, c'est la production de *l'être surnaturel*, l'augmentation de la vie de la grâce. On a dit que dans ce monde, nous faisons de la tapisserie à l'envers ; c'est vrai, surtout de la sainte communion. Nous en verrons les merveilleux résultats dans le ciel, et nous en serons dans une inexprimable admiration. Si les consolations sensibles nous sont données par surcroît, très bien ; remercions-en le bon Dieu ; mais n'y attachons pas notre cœur, et ne les croyons pas nécessaires à la communion fréquente.

Dans l'entretien, des résolutions pratiques furent prises sur les Confréries du Saint-Sacrement et l'assistance avec flambeaux aux processions.

La dernière instruction, entièrement consacrée à l'Eucharistie, laissa les plus doux souvenirs.

Notre-Seigneur n'a pas choisi les saintes espèces avec indifférence. Quoi de plus utile que le froment? Que de préparations, que de transformations gracieuses jusqu'à ce qu'il arrive à cette graine d'or contenant une substance blanche destinée à faire du sang,

de la chair et des nerfs! Mais les purifications commencent. Le moissonneur jette bas les épis; la gerbe sera portée et battue dans l'aire; le grain, broyé pour donner sa fine fleur qui passera par le feu. Tout cela ne symbolise-t-il pas déjà la double préparation de l'Eucharistie par Notre-Seigneur et de la communion par le prêtre ou le simple fidèle?

De même la grappe, cette émeraude teintée par la chaleur du soleil, sera foulée sous le pressoir pour donner son vin, ce sang de la terre.

Le froment et le raisin, ces deux belles substances, ont l'honneur de fournir les éléments de l'Eucharistie qui devrait avoir à son service toutes les beautés de la nature, comme elle a toutes les beautés du ciel. Aussi l'Église, lorsque le prêtre monte à l'autel, le revêt de blancheur, de splendeur. Il parle comme le Verbe; les anges sont agenouillés devant lui. Le prêtre va chercher la beauté du Ciel, le Verbe, la splendeur du Père, sa chair glorieuse, le beau sang qui met des reflets de pourpre sur cette blancheur : *Ceci est ma chair; ceci est mon sang*. La parole du prêtre immole de nouveau la chair et le sang de Jésus-Christ, son Cœur sacré, son âme et sa divinité même, en les abaissant et les anéantissant pour ainsi dire sous les espèces sacramentelles.

Sois donc fier et saintement orgueilleux, toi, mortel qui es visité par ton frère immortel, par ton Dieu. Qui parle dans le silence de l'âme? C'est Jésus-Christ, c'est Dieu! C'est un Dieu qui chante, qui prie. Dieu est obligé de l'entendre! Seuls, dans la chapelle, nous sommes en paradis! Avec la communion, les choses

divines s'éclairent à nos yeux; les esprits les moins cultivés trouvent des pensées sublimes.

Et aussi, quel mystère de divin et incompréhensible amour ! Être aimé par ce qu'il y a de plus grand, de plus pur, de meilleur, par Dieu, l'immense beauté, par le Sacré-Cœur! « Mon fils, je t'aime ! — Mon Dieu, je vous aime ! — Sois tout à moi, je suis tout à toi. » Le soleil a traversé nos nuages, nous sommes plus aimants. Les saints savent ce qu'est communier avec amour, la joie d'aimer Dieu et d'être aimé par lui!

Quelles joies comparables à celles-là? Quel bonheur plus délicat et plus enviable? Quelles richesses aussi hautes et aussi réelles? C'est la paix, c'est la force, c'est l'honneur de la vie, c'est le triomphe de l'âme, au milieu de toutes les luttes, et le triomphe de l'Église universelle à travers tous les siècles de combats, de misères et de haines coalisées contre elle.

Pour notre fièvre révolutionnaire on demande des remèdes; il n'y en a pas de comparable à la communion. Communions; ne frappons pas de stérilité la fécondité de Dieu! Les Vendéens qui communiaient savaient mourir. Il est doux de verser son sang après avoir bu au calice eucharistique le sang qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle.

Pour reconnaître que toute faveur du Ciel est due à la très sainte Vierge, et en particulier les grâces insignes de ces jours bénis, la soirée fut consacrée à l'honorer.

Une procession aux flambeaux parcourt les allées du parc; nous portons nos hommages aux pieds de notre Reine. De beaux cantiques et le chant du *Magnificat*

font retentir au loin l'écho de notre reconnaissance.

La paraphrase du cantique : « Mon bien-aimé ne paraît pas encore, » fut le sujet de la méditation du lendemain.

La messe de clôture nous réservait les joies les plus intimes. Avant de nous donner le Pain des anges, le prêtre nous excite à la confiance et à la foi. Croire, c'est voir dans l'ombre. Je crois tout ce qu'a dit le Fils de Dieu fait homme pour moi. O Jésus! ouvrez mes yeux afin que je vous voie, vous mon grand Dieu devenu si petit! Venons à la table sainte comme Madeleine ; couvrons de nos larmes et de nos baisers les pieds si purs, si beaux du Rédempteur : « Mon fils, nous dit-il, j'ai faim, j'ai soif de ton filial amour. » Nous faisons tant d'excès pour les créatures, ne ferons-nous rien pour le Créateur!

« Mon Jésus ! je vous offre toutes les pures et saintes tendresses de la terre et du ciel. Je vous offre celles de saint Joseph, de la sainte Vierge! — Je les accepte, mon fils, et cette simple intention me glorifie et me plaît. »

Au déjeuner qui précéda le départ, ce fut à qui exprimerait le bonheur goûté au Château-Blanc et ses remercîments au prédicateur qui, avec son style chaleureux et imagé, avait gravé dans nos âmes des souvenirs ineffaçables.

Enfin, à l'unanimité fut prise la résolution de rallumer chaque année notre ferveur au foyer d'une retraite eucharistique.

Vœu proposé au Congrès.

Considérant les résultats qu'obtiendrait l'usage des

retraites eucharistiques, le Congrès émet le vœu que les zélateurs des Œuvres eucharistiques propagent l'usage de ces retraites. (*Applaudissements.*)

VII

Observations sur les doctrines du protestantisme touchant le sacrement de l'Eucharistie dans le diocèse de Lausanne et Genève, par M. E. Duprat, curé d'Echallens.

Malgré le principe du libre examen, le protestantisme a ses confessions de foi, ses symboles, ses catéchismes, en un mot un enseignement officiel. L'autorité enseignante de l'Église a été remplacée par l'autorité d'un synode, d'un consistoire, d'un roi, d'un gouvernement, fût-ce même celui d'une femme, comme en Angleterre. Or par ces catéchismes officiels des différentes églises, dites nationales, ou indépendantes, on peut connaître l'enseignement ou la croyance du protestantisme touchant l'Eucharistie. Nous verrons donc quelle est cette doctrine dans les trois cantons protestants qui composent le diocèse de Lausanne et Genève. Les variations, les obscurités comme toutes les négations de ces divers enseignements nous feront rendre à Jésus-Christ dans l'Eucharistie des hommages les plus empressés de foi, d'amour, de reconnaissance et de réparation, et nous feront sentir de plus en plus le besoin de prier pour ces chers frères égarés, afin

qu'un jour, ils soient à leur tour réchauffés et éclairés par les divins rayons du soleil de l'Eucharistie.

(L'auteur du rapport cite ici plusieurs extraits des catéchismes protestants de la Suisse.

Voici la simple indication de ces citations : 1° page 93 du *Catéchisme évangélique vaudois*, ouvrage adopté par le synode de l'église nationale du canton de Vaud, le 24 juin 1879, 3e édition ; 2° page 120 de la 3e édition du *Catéchisme* ou *Instruction chrétienne* pour le canton de Vaud, par Alexis Reymond ; 3° page 97 de la 2e édition du *Manuel d'instruction religieuse* pour le canton de Genève, par le pasteur Louis Choisy ; 4° page 99, section XXXI du *Catéchisme* d'Osterwald, pasteur de Neuchâtel.)

J'ai terminé l'exposé des tristes erreurs, des pénibles obscurités et des variations du protestantisme touchant l'adorable sacrement de l'Eucharistie.

Sous l'impression des sentiments de commisération qu'excite en nous un aussi triste spectacle, laissez-moi, dans ces solennelles assises du Congrès eucharistique, jeter un cri d'appel en faveur de ces peuples de la patrie suisse à qui depuis trois siècles la prétendue réforme a enlevé les bienfaits et l'honneur de la présence réelle du Dieu de l'Eucharistie. Nul n'ignore les conversions qui s'opèrent chaque jour en Angleterre. Mais quelle en est la cause principale? Affirmons-le bien haut, c'est la prière et surtout la prière réparatrice à Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

L'apôtre de cette œuvre de réparation et de conver-

sion a été le P. Ignace Spencer. D'abord ministre protestant pendant huit ans, il abjurait ses erreurs, devenait prêtre catholique en 1832 et religieux passioniste en 1846. Jusqu'à sa mort, en 1864, un but suprême domine toute sa vie apostolique : le retour de sa patrie à la religion catholique. Pour atteindre ce but, il n'y a pour lui qu'un moyen, unique et souverain, la prière : « Tout par la prière et rien sans elle, » ce fut sa devise. « Il n'y a que la prière qui puisse convertir l'Angleterre, » répétait-il encore la veille de sa mort. Il parcourut en quelque sorte l'Europe entière pour prêcher cette croisade; il fut reçu deux fois à la cour d'Autriche où, en présence de l'empereur, il exposa ses projets; il alla même solliciter des audiences des ministres de la reine d'Angleterre, et on le vit tour à tour entretenir de cette croisade les lords Russel, Palmerston, Derby, Clarendon; il eut des pourparlers avec les évêques anglicans. Or quelle était cette croisade ou cette prière? Lui-même nous l'apprend par une lettre du 5 novembre 1838, dont voici quelques extraits :

« J'ai récemment adopté la pratique d'offrir ma messe de chaque jeudi à cette intention (la conversion de l'Angleterre). Je l'ai empruntée aux religieuses de Mont-Pavillier, chez qui j'étais allé l'été précédent. Celles-ci avaient choisi de préférence un jeudi, où il y a grand'messe, exposition tout le jour et réparation solennelle pour les outrages commis contre la divine Eucharistie. Il me semble que c'est une dévotion particulièrement appropriée à l'objet que nous poursuivons, celui d'obtenir du Tout-Puissant des grâces pour

l'Angleterre, dont un des péchés les plus criants est le *blasphème* contre le *Saint Sacrement*.

» ....Je n'avais rien de mieux que de demander les prières de tout fidèle, tous les jours et en tout temps, mais spécialement l'offrande du saint sacrifice de la messe, le jeudi, si on était prêtre et libre de son intention ; ou bien encore, la communion, l'assistance à la messe ou des visites au Saint-Sacrement ; en un mot, ce que chacun faisait pour Dieu ce jour-là spécialement, je demandais qu'il le fît spécialement pour notre patrie. »

Il s'efforça d'établir partout des associations; mais il voulut avoir la bénédiction de Rome et son approbation ; il partit donc pour la ville éternelle, où il rencontra le plus bienveillant accueil. Son association fut approuvée, mais changée, en ce sens qu'elle devint l'association pour la conversion de tous les frères séparés de l'Eglise, spécialement de l'Angleterre. Pasteur des âmes, qui toutes lui sont confiées par le Dieu devant qui il n'y a pas acception de nationalités, le pape doit ses prières et ses tendresses à tous ceux pour qui a été versé le sang de Jésus-Christ. Cette association, reconnue, approuvée par le Souverain-Pontife, reçut pour protecteur le cardinal Fornari et fut enrichie de nombreuses indulgences. Quel en fut le succès ? Si nous consultons uniquement les conquêtes du P. Spencer, nous le voyons un jour présenter à son évêque pour la confirmation six cents nouveaux convertis ; il écrit un jour à un de ses amis que, le matin, douze clergymen anglicans assistaient à sa messe. C'est depuis cette époque que les universités de

Cambridge et d'Oxford voient l'élite de leurs professeurs se convertir au catholicisme, comme aussi des ministres quittent en foule l'anglicanisme pour entrer dans le sein de l'Eglise romaine.

Saluons en 1845 la conversion de Newman, et en cette même année celle de onze professeurs des universités et de vingt-deux ministres ; la conversion de Manning en 1855, et cette même année celle de trente-huit ministres. Déjà, en 1850, Pie IX signait le décret qui rétablissait la hiérarchie catholique en Angleterre : un archevêché et douze sièges épiscopaux étaient constitués.

Je m'arrête dans la description si entraînante de ces conquêtes de l'Eglise.

MESSIEURS,

C'est en 1832 que se levait ce nouvel apôtre de l'évangile, et qu'il commençait cette croisade pour la conversion de l'Angleterre par la prière réparatrice au Dieu de l'Eucharistie. En présence des conquêtes obtenues à partir de ces années, la foi nous autorise à dire : *Post hoc, ergo propter hoc ;* oui, c'est dans ces hommages à Jésus-Christ, c'est dans ces prières, ces œuvres expiatrices en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie que nous devons surtout chercher le secret de ces conversions qui se continuent et qui font espérer qu'un jour l'Angleterre tout entière s'abritera sous l'étendard de l'Eglise catholique et sera agenouillée au pied des tabernacles de Jésus Eucharistie.

Cette association de prière pour la conversion des protestants existe encore ; elle est bénie, approuvée par

le Souverain-Pontife, enrichie d'indulgences. Je viens donc demander bien humblement mais avec instante supplication au Congrès eucharistique de la prendre sous sa protection, de la propager; je viens le demander pour ma patrie suisse qui, dans sa majorité, a rejeté le sacrement de l'Eucharistie, qui au XVIe siècle a eu le triste privilège d'abriter dans son sein les deux plus redoutables adversaires de l'autel et du tabernacle, afin qu'un jour aussi, comme l'Angleterre, la Suisse entière s'agenouille aux pieds des mêmes autels de Jésus-Christ.

VIII

Rapport sur une œuvre paroissiale d'enfants adorateurs, par le R. P. Durand, des Prêtres du Très-Saint-Sacrement.

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous parler d'une œuvre d'enfants adorateurs que j'ai vue fonctionner moi-même et qui fait la consolation du pasteur, l'édification de la paroisse tout entière, et j'en suis bien sûr, la joie du Cœur de Jésus.

Notre-Seigneur a tant aimé les enfants, il les aime toujours d'une si tendre affection, et ces chers petits Benjamins de son Cœur l'aiment tant aussi quand ils apprennent à le connaître, que rien n'est merveilleux

comme la sympathie qui existe entre le Très Saint-Sacrement et les petits enfants.

Mais le tout est de savoir aimanter ces petits cœurs et les diriger vers leur pôle naturel, vers Jésus *sacramenté* qui les appelle et veut les bénir encore et toujours, vers Jésus qui redit sans cesse et plus fort que jamais : *Laissez venir à moi les petits enfants.*

Voulez-vous que je vous montre comment cela se fait? Je vais vous citer un exemple. En 1882, un bon prêtre, — qui ne veut pas que je le nomme, je dirai seulement son diocèse, Cambrai, — navré de la triste situation faite par la législation française à la cause de l'éducation chrétienne des enfants, jura de sauver l'âme de ses enfants et de la rendre d'autant plus *eucharistique* qu'on voulait les rendre plus *laïques*.

Voici à quelle occasion il commença son œuvre d'enfants adorateurs.

Une *Sœur*, d'une *Congrégation* de religieuses gardes-malades, était venue dans le pays pour soigner une personne malade, et chaque jour elle faisait sa visite au Très Saint Sacrement, vers quatre ou cinq heures. En ce temps-là, le curé et la religieuse étaient les seuls à fréquenter l'église durant la semaine pour y adorer Celui qui ne nous quitte jamais ni le jour ni la nuit. Or il advint que la Sœur partit ; il ne restait plus que le curé.

Un jour, il réunit quelques enfants au sortir de l'école et leur dit : *Que pensez-vous de cette Sœur qui allait tous les jours à l'église? Qu'est-ce qu'elle venait faire?*

Et les pauvres petits étaient bien embarrassés de répondre.

— *En vers, mes enfants, cette bonne Sœur allait voir et entendre le bon Jésus qui est là dans le tabernacle. Est-ce que vous ne voudrez pas faire comme elle? Jésus est si bon! Il aime tant les petits enfants!*

Tous répondirent : Nous le voulons. L'œuvre était fondée.

Aujourd'hui la paroisse est divisée en quatre quartiers : chaque quartier fournit son contingent les quatre premiers jours de la semaine, sans exclusion toutefois des enfants des autres quartiers; le *vendredi*, tous doivent venir pour le Chemin de la Croix, et le samedi également, pour la *bénédiction du Saint-Sacrement*.

Et ils sont là chaque matin de six heures à huit heures. Ils assistent à la messe, les garçons d'un côté, les petites filles de l'autre : pas de condition pour l'âge. — Il y en a de quatre ans et il y en a de quatorze. — Après la messe, Monsieur le curé fait le catéchisme, et le catéchisme a toujours lieu avec accompagnement de prière, je dis mieux, d'adoration! Cela dure quelques minutes, bien entendu, mais c'est beaucoup pour des enfants, et les fruits en sont merveilleux.

Le soir, à la tombée de la nuit, ils reviennent ; et le curé les entretient de la présence réelle de leur céleste ami Jésus et le leur fait adorer pendant quelques minutes. Pour éviter plus sûrement les distractions, et pour suivre l'exemple du *saint aveugle* dont nous parlait si éloquemment et si filialement le R. P. Henri, il leur fait fermer les yeux, et ces chers petits aveugles voient alors des choses que nous ne voyons pas dans nos plus

sublimes oraisons ; il leur fait de temps en temps rendre compte de leurs adorations, et il apprend là des choses ravissantes. *Ex ore infantium !*

Et ces pieux exercices ont lieu du jour de la Circoncision à la Saint-Sylvestre ; car, quand le curé doit s'absenter, les plus grands parmi ces petits président gravement les cérémonies, et tout se passe aussi bien qu'en présence du pasteur.

En voulez-vous une preuve charmante ?

Il y a un an et demi, j'ai fait un assez long voyage pour aller contempler ces petits anges adorateurs ; j'ai fait connaissance avec eux ; je ne les oublierai jamais et eux ne m'ont pas oublié. C'est à ce point que nous sommes en correspondance, pas très fréquente, bien entendu ; mais, lorsque j'ai quelque grâce à obtenir, je leur écris, je les mets en prière et j'obtiens.

Or, je leur ai recommandé le Congrès eucharistique de Fribourg, et je sais qu'ils prient bien pour vous et pour moi ; bien plus, ils font des sacrifices et des pénitences.

Mais voici la *conclusion pratique* : c'est qu'il y a dans les enfants baptisés des ressources de piété et de dévouement que nous ne soupçonnons pas, et qu'il faut à tout prix exploiter pour l'amour de Dieu, pour le bien de ces chers enfants qui sont le point de mire des attaques de la franc-maçonnerie, pour le triomphe de l'Église, et pour l'avenir même de nos patries temporelles.

Or, cela se fera en employant toutes les industries imaginables pour attirer, presser, pousser de plus en plus vers le tabernacle les petits bien-aimés du Sauveur.

Prêtres du Seigneur, vous organiserez des œuvres d'adoration en rapport avec l'âge de ces enfants ; vous les prendrez souvent à part pour leur bien apprendre la présence réelle du bon Jésus.

Pères de famille, éducateurs de la jeunesse, vous tous qui avez des enfants autour de vous, vous seconderez ce travail avec intelligence, et quand vous mènerez avec vous à l'église ces chers petits, vous aurez bien soin de les mener *d'abord* à l'autel, à la chapelle du Très Saint Sacrement, et de leur dire : Là est le bon Jésus, bien vivant, bien aimant, de la sainte Eucharistie. Et plus loin, à l'autel de la sainte Vierge ou de saint Joseph : Ici il y a l'image de Marie, de Joseph, etc....

Vœu.

La première commission du Congrès des œuvres eucharistiques émet le vœu suivant : Le Congrès eucharistique de Fribourg, convaincu que rien n'est plus important que d'attirer les enfants au tabernacle, dès le plus jeune âge, souhaite que tous ceux qui sont chargés de l'éducation ou du soin de l'enfance emploient toutes les industries possibles pour donner aux petits enfants la connaissance et l'amour pratiques du Très Saint Sacrement.

IX

Rapport sur la formation des fidèles à la piété eucharistique, particulièrement des enfants, présenté au nom de l'œuvre de l'Adoration perpétuelle et des Eglises pauvres de Belgique.

L'Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres a compris, dès sa fondation, la nécessité de prendre le cœur de l'homme dans sa première enfance pour le donner à Notre-Seigneur Jésus-Christ et le former à la piété eucharistique.

Voici ce qu'écrivait le R. P. Boone :

« Une grande dévotion au Très Saint Sacrement est un puissant soutien de l'homme dès son enfance jusqu'à sa vieillesse. C'est une des plus grandes grâces que le Seigneur puisse lui accorder. On dit qu'une bonne première communion décide ordinairement de la vie de l'homme, parce qu'elle laisse dans son cœur des impressions ineffaçables et surtout le désir de communier. A mesure que la vie et les forces physiques se développent avec les passions, la vie et les forces spirituelles se développent admirablement par la sainte communion. Le jeune homme triomphe de ses passions, il revient sans cesse avec courage au combat, il se raidit contre les entraînements du monde, contre le respect humain toujours si funeste ; la communion le rend obéissant à ses parents, docile et respectueux envers ses maîtres, laborieux dans ses études et

agréable à ses compagnons. Dans un âge plus avancé, il conserve les mêmes goûts, les mêmes pratiques de piété; grâce à la divine Eucharistie, il devient un homme de caractère, de conviction profonde et d'une piété éclairée et solide. Il ne rougit pas de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement. Il ne craint pas de fléchir le genou devant lui au tabernacle; il ne rougit pas de l'accompagner quand il est porté en viatique aux malades, ou en triomphe dans les processions. » (Extrait du *Manuel* du directeur de l'Association.)

Une section d'enfants adorateurs s'organisa dès 1874; elle eut son règlement, ses pratiques spéciales que nous allons indiquer tout à l'heure. Puis, quand l'enfance fait place à la jeunesse, l'Association est là encore, continuant son œuvre pour développer dans l'âme du jeune homme, de la jeune fille, une dévotion qui doit devenir plus forte, plus active. Entre plusieurs rapports que les collèges, pensionnats et ouvroirs envoient au centre général, nous en donnerons trois qui fourniront une juste idée des résultats obtenus par l'Association dans le développement de la piété eucharistique parmi les jeunes gens.

I. Les enfants adorateurs. — Première réunion. — Règlement. — Prière des enfants adorateurs.

Sa Grandeur Mgr Dechamps, archevêque de Malines, avait daigné approuver un projet de règlement qui lui avait été soumis; les choses essentielles prescrites par ce règlement sont : l'inscription au registre, l'adoration d'une demi-heure, l'offrande annuelle, et la

réunion générale qui doit réjouir et encourager nos petits associés.

Ce règlement n'était que la reproduction de ce qui se faisait à Gand depuis plusieurs années. A Anvers et à Louvain, nous avons aussi des enfants adorateurs; avec cette différence que les jeunes associés d'Anvers font leur adoration dans le sanctuaire en costume d'acolytes, ce qui est extrêmement touchant; et qu'à Louvain, ces petits anges restent auprès de leurs mères dans l'église. Chacun peut, en ces choses de détail, suivre les inspirations de son cœur et choisir ce qui lui paraît plus convenable ou plus facile, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il est utile, pour ne pas dire nécessaire, de stimuler le zèle et l'exactitude par des moyens extérieurs.

Le jour des Innocents, eut lieu à Gand la première réunion générale des enfants adorateurs. Ils étaient venus nombreux, malgré la température excessivement froide; le Très Saint Sacrement rayonnait sur l'autel, et à voir les enfants attentifs et émus, on devinait sans peine que Notre-Seigneur les regardait avec amour et parlait à leur âme ce langage secret que l'on ne peut pas traduire, mais que les cœurs humbles et purs entendent si bien.

M. l'abbé Boddaert, directeur de l'Association, leur fit une touchante exhortation après le salut solennel, puis l'amende honorable fut faite au nom de tous les enfants adorateurs par une jeune zélatrice, et un beau cantique chanté par les enfants termina la réunion. Le produit de la quête servit à acheter un beau ciboire qui

parut à l'exposition des ornements ouverte quelques jours après.

Règlement pour la section des enfants adorateurs.

Laissez venir à moi les petits enfants.

Des mères pieuses ont eu la pensée d'amener leurs petits enfants à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans le Très Saint Sacrement, pour consoler son Cœur par l'offrande de leurs naïves prières.

Déjà, depuis plusieurs années, à Gand, à Anvers, à Louvain, on voit se relever au pied de l'autel, les jours d'adoration mensuelle, ces enfants adorateurs. Le temps semble venu d'étendre cette touchante pratique à toute l'Association.

1. Une section spéciale est donc établie pour les enfants qui n'ont pas fait leur première communion ; cependant, ils pourront continuer à en faire partie jusqu'à l'âge de quinze ans.

2. Les noms de ces enfants doivent être *inscrits* comme ceux des autres associés, mais dans un registre particulier.

3. Ils font tous les mois, dans l'église où ont lieu les réunions de l'Association, *une demi-heure d'adoration*. — Des prie-Dieu sont préparés pour eux dans le sanctuaire, le jour de la réunion mensuelle. — Une carte portant leur nom et rappelant l'heure qu'ils ont choisie, leur est envoyée tous les mois : ils la déposent, après leur adoration, dans une corbeille placée à l'entrée du chœur.

4. On tâche d'obtenir qu'un certain nombre de

petits garçons, en costume d'acolytes, assistent au salut; le jour de la réunion mensuelle de l'Association.

5. Une fois par an, vers la fête de Noël, il y aura une *réunion générale* des enfants adorateurs, avec instruction appropriée à leur âge, amende honorable au Très Saint Sacrement et salut solennel. — Des zélateurs et zélatrices, choisis parmi les enfants les plus exacts à faire l'adoration mensuelle, feront la quête pour les églises pauvres : le produit de cette quête sera employé à acheter un ou plusieurs vases sacrés qui figureront à l'exposition des ornements destinés aux églises pauvres, avec cette inscription : *Offrande des enfants adorateurs*.

6. Le Conseil de l'Association choisira deux dames qui voudront bien prendre la direction de la section des enfants adorateurs.

7. Afin d'intéresser davantage les jeunes associés, on pourra leur confier, sous la direction des dames, l'inscription des enfants adorateurs, l'envoi des invitations aux réunions, etc.

8. Les associés demanderont tout spécialement les uns pour les autres, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, la grâce de faire une bonne première communion.

J'approuve de tout mon cœur, ce règlement destiné aux chers enfants adorateurs du Très Saint Sacrement.

† V. A., arch. de Malines.

Malines, 22 mars 1874.

Prière des enfants adorateurs.

O divin Jésus qui, pendant les jours de votre vie mortelle, aimiez à faire approcher de vous les petits enfants, à les presser avec tendresse contre votre cœur, à les embrasser et à les bénir ; remplis de confiance en votre paternelle bonté, nous accourons comme ces fortunés enfants autour de votre personne adorable voilée dans le Saint Sacrement.

Vous êtes si souvent seul dans vos églises, ô bon Jésus ! Nous voudrions vous consoler de cet isolement et jouir à loisir de vos divines caresses. Peut-être qu'alors ceux qui sont plus grands que nous envieraient notre bonheur et viendraient vous consoler à leur tour.

En attendant, bénissez-nous et cachez-nous dans votre Cœur ; donnez-nous la simplicité, l'innocence, la modestie et la candeur, que vous chérissiez dans les heureux enfants qui vous entouraient. O Jésus, si plein de douceur et de charmes, je vous consacre mon enfance, afin qu'elle soit une digne préparation au grand jour de ma première communion, et mon adolescence, afin qu'elle en conserve les fruits.

Je viendrai fidèlement en compagnie de mon saint ange, dans ce sanctuaire, près de votre tabernacle, étudier ce que vous avez dit et ce que vous avez fait lorsque vous étiez à mon âge.

Je me souviendrai qu'alors vous étiez doux et humble de cœur, et que votre obéissance à Marie et à Joseph demande que je me soumette à vos lois saintes

et à tous les ordres de mes parents et de mes maîtres. Je me souviendrai que mes adorations et mes hommages ne sauraient vous être agréables si mon cœur n'est chaste et pur.

J'imiterai votre respect pour le saint lieu, votre amour du travail, votre douceur, votre charité, votre innocence.

O divines et aimables vertus de Jésus-Enfant! soyez ma plus douce étude et mon trésor le plus précieux.

Ainsi soit-il.

Nous accordons de tout cœur, quarante jours d'indulgence aux enfants qui réciteront pieusement cette prière aux pieds des saints tabernacles.

† V. A., arch. de Malines. C. SS. R.

Malines, 21 août 1874.

II. Rapport du petit séminaire de Roulers.

Monsieur le directeur,

C'est avec une véritable satisfaction que nous vous adressons notre premier rapport sur la fondation et la marche de l'Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres, au petit séminaire de Roulers. Votre sollicitude pour notre chère maison nous est bien connue; les archives de la Congrégation en font foi, et vous nous permettrez, Monsieur le directeur, de vous attribuer, pour une bonne partie, la fondation de cette nouvelle œuvre, puisqu'elle n'est qu'un des fruits nombreux de la Congrégation de la très sainte

Vierge, que vous avez contribué à établir ici en 1830, et que vous avez assistée si longtemps de vos conseils et de vos prières.

En effet, grâce à la Congrégation, le petit séminaire de Roulers a toujours honoré d'une manière toute spéciale Jésus, dans son divin Cœur et dans son auguste Sacrement. Le règlement de la Congrégation, publié en 1830, portait l'article suivant : « Tous les membres de la Congrégation s'engageront mutuellement à une grande dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Ils aimeront et adoreront ce Sacré Cœur, glorieux dans le Ciel et tout brûlant d'amour pour nous dans le Très Saint Sacrement de l'autel ; ils pratiqueront solidement cette dévotion par la fréquente communion, et surtout en travaillant à rendre leur cœur semblable au Cœur de Jésus. »

Aussi, chaque jour une partie de la récréation de quatre heures était-elle réservée à une double visite au Saint Sacrement et à la sainte Vierge, et la plupart des élèves, pour ne pas dire tous, ont été de tout temps fidèles à ce rendez-vous libre et spontané. En 1863, Monsieur le supérieur, appréciant tout le bien que peut engendrer, dans une maison d'éducation, la devotion à l'Eucharistie, demanda et obtint la permission d'exposer le Saint Sacrement tous les jeudis à la messe de communauté.

En novembre 1864, le R. P. Deslée, étant de passage à Roulers, fit connaître l'œuvre, dont il est un des zélés propagateurs. Dans une allocution qu'il fit aux élèves, il exposa si bien l'excellence de la dévotion au Saint Sacrement, et les fruits abondants qu'elle pro-

duit, que l'érection de l'Association fut immédiatement résolue. Le même jour, l'œuvre fut organisée ; le corps professoral donna l'exemple ; presque tous les élèves demandèrent à être inscrits, et malgré la sévérité qui présida aux admissions, quatre-vingts membres formèrent le noyau de l'Association. Quelques jours plus tard, le conseil de l'œuvre fut constitué ; un règlement fut rédigé et soumis à l'approbation de l'autorité diocésaine. Nous en joignons une copie au présent rapport. Outre l'heure d'adoration exigée pour gagner les indulgences, nous avons établi un quart d'heure d'adoration à faire chaque jour par quatre ou cinq associés, afin que ceux-ci, par leur exemple, inspirent à tous leurs condisciples le respect le plus profond pour Jésus-Christ dans le saint tabernacle. Nos réunions mensuelles se font chaque premier dimanche du mois : une pratique spéciale, en rapport avec le but de l'Association, est indiquée aux associés ; c'est à ces réunions que se font les admissions des nouveaux membres.

Nous sommes heureux de pouvoir constater, par le nombre des admissions, que les élèves comprennent *de mieux* en mieux le bonheur d'appartenir à une Association aussi salutaire. L'Association compte actuellement 126 membres. Cette année-ci, le mois de juin tout entier fut consacré à honorer le Cœur divin de Jésus. L'octave du Saint Sacrement et la fête du Sacré Cœur furent célébrées d'une manière toute spéciale.

L'œuvre produit d'excellents résultats. Sans parler des grâces de toute espèce qu'elle a attirées sur

tous ceux qui en font partie, nous pouvons constater que le respect extérieur pour le Très Saint Sacrement n'a fait que grandir. La solennité de la procession du Saint Sacrement nous en a fourni une preuve bien consolante. Tous les associés ont compris qu'en ce jour-là surtout ils devaient manifester hautement leurs sentiments de foi et de piété. Plus de 200 jeunes gens, disposés en groupe, marchaient dans un profond recueillement devant le Saint Sacrement, chantant les hymnes sacrées de tout l'élan de leur âme. Cette marche grave et modeste, ce chant sévère et nourri, faisaient une impression profonde sur toute la foule, et lui commandaient la dévotion et le respect. La procession, après avoir marché triomphalement à travers les principales rues de la ville, se déploya devant le reposoir élevé à l'angle de la grand'place; et lorsque nos 200 jeunes gens, agenouillés en demi-cercle, chantaient tous d'une voix le *Tantum ergo;* lorsque, du haut du reposoir, la bénédiction solennelle fut donnée au bruit des tambours, au son des cloches, au milieu d'un nuage d'encens, à tout ce peuple réuni aux pieds de son Dieu, ce fut vraiment quelque chose d'imposant et de sublime : c'était une de ces scènes puissantes et douces, telles que les saintes solennités de l'Église catholique savent seules en offrir.

Il nous reste à vous parler, Monsieur le directeur, de l'œuvre des églises pauvres. Malheureusement le budget d'un étudiant est toujours bien modeste, et notre caisse n'est pas richement fournie. Les recettes ont été de 104 fr. 93 c. Nous avons peu, mais ce peu nous le donnons avec bonheur, en nous rappelant la

manière dont Jésus-Christ daigna louer autrefois l'humble denier de la veuve.

En finissant, Monsieur le directeur, nous recommandons instamment à vos bonnes prières toutes les œuvres de piété et de charité établies au petit séminaire, et les élèves qui s'y dévouent. Veuillez cependant vous souvenir tout spécialement de notre œuvre naissante.

Agréez, etc...

Règlement. — Dispositions générales.

Le but de l'Association est de faire connaître, aimer et adorer perpétuellement Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel;

De réparer les outrages qui lui sont faits dans cet auguste Sacrement;

D'aider les paroisses pauvres, dont les églises sont dépourvues des objets nécessaires au culte divin;

De former les jeunes gens, par ce culte d'amour et de réparation, à la dévotion vraie, solide et pratique, au Sacré Cœur de Jésus.

Les élèves sont admis dans l'Association aux conditions suivantes :

1° Bien remplir tous leurs devoirs;

2° Montrer un grand respect dans le lieu saint;

3° S'engager à faire, tous les ans, une aumône de l'argent destiné à leurs menus plaisirs.

Dans la réunion, on suit l'ordre suivant :

1° Acte d'adoration à Jésus dans le Saint Sacrement;

2° Chant d'une hymne au Saint Sacrement ;

3° Acte de consécration des membres ;

4° Pratique du mois ;

5° Instruction ou lecture tirée des annales de l'Association ;

6° Cinq *Pater* et cinq *Ave*.

L'heure d'adoration exigée pour gagner les indulgences se fait aux vêpres du premier dimanche du mois, pendant lesquelles il y a exposition du Saint Sacrement. La dernière bénédiction est précédée de l'amende honorable, et suivie du *Parce Domine*, en réparation des outrages faits au Très Saint Sacrement.

Un quart d'heure d'adoration se fait tous les jours, pendant la récréation de quatre heures, par quatre ou cinq associés. Ils se placent dans le chœur de l'église et ont soin, par leur attitude respectueuse, de donner l'exemple à tous leurs condisciples. Un élève de philosophie termine l'adoration par l'*Ave Maria*, récité à haute voix.

Tout associé qui, pour un motif grave, est empêché de faire le quart d'heure d'adoration au temps fixé, est tenu de se faire remplacer par un autre membre.

Des tableaux, placés dans les différentes salles d'étude, font connaître les dispositions du présent règlement, les noms des associés, le jour d'adoration pour chacun des membres.

Les élèves de philosophie remplissent les fonctions de zélateurs. Ils sont priés de propager l'œuvre, d'avertir les associés avec lesquels ils forment série, du jour de leur adoration, d'exciter les associés à

redoubler de respect et d'amour envers Jésus-Christ présent au Très Saint Sacrement.

Tous les associés sont invités à remplir fidèlement toutes les obligations que leur impose l'Association, et à se rappeler souvent ces belles paroles de Pie IX, dans son Encyclique du 8 décembre 1864 : « Au milieu des grandes calamités de l'Église et de la société civile, de cette vaste conspiration et de cet amas d'erreurs...., de ces attaques inspirées par l'esprit de Satan contre la divinité du Christ, les membres de l'Association s'empresseront de recourir, dans la plénitude de leur foi, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a rachetés par son sang, de demander sans cesse avec confiance à son très doux Cœur, victime dans le Très Saint Sacrement de sa brûlante charité pour nous, qu'il entraîne tout à lui par les liens de son amour, afin que tous les hommes, et surtout leurs condisciples, enflammés de ce saint amour, marchent selon son Cœur, agréables à Dieu en toutes choses, et portant des fruits de bénédiction dans toutes sortes de bonnes œuvres. »

Vu et approuvé :

Signé : A. Wemaer, vic. gén.

III. Rapport du pensionnat Saint-André, à Tournai.

Faire connaître, aimer et adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Sacrement d'amour; orner ses autels, revêtir ses ministres, relever la pompe et la magnificence de ses fêtes, et par là, raviver la foi dans

les cœurs, tel est le noble but de l'œuvre qui s'annonçait riche de vœux et de bénédictions célestes.

Cette œuvre, qui devait être partout si bien comprise, était alors à son début, et nous conçûmes l'idée de l'introduire dans notre pensionnat. Nous avions l'espoir de former ainsi une sorte de pépinière, d'où sortiraient de ferventes zélatrices pour l'établir ou la soutenir dans leurs localités. Il suffit d'exposer à nos chères enfants le but de cette si louable Association pour leur inspirer le plus vif désir d'en faire partie. Sur leurs instances, un conseil provisoire fut organisé, et l'on se mit immédiatement en devoir de confectionner quelques objets.

Un peu plus tard, le R. P. Boone vint donner une nouvelle impulsion au zèle de nos chères élèves. Il les félicita d'avoir pris l'initiative pour les pensionnats, et les exhorta à prêter ici et toujours un généreux concours à cette œuvre si sublime et si éminemment catholique. Le pas était franchi, l'Association était établie ; mais il fallait en assurer la durée. On se mit donc en rapport avec l'Association centrale de Tournai et on s'occupa d'un règlement. De ce moment date la véritable organisation de l'œuvre. Le règlement, revu par le R. P. Boone et approuvé par tous les évêques de la Belgique, tend surtout par ses pratiques et ses moyens à inculquer aux élèves l'esprit de l'Association. La présidente est toujours la préfète de la Congrégation de la sainte Vierge. Le conseil est composé d'enfants de Marie. Les zélatrices sont choisies parmi les associées les plus pieuses et les plus zélées. Travailler à acquérir une solide dévotion au Très

Saint Sacrement de l'autel, avoir un grand zèle pour propager l'œuvre, et pour exciter leurs associées à redoubler de foi, de respect et d'amour envers Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement : telles sont les principales dispositions dont elles doivent être animées.

Toutes les élèves indistinctement peuvent être admises dans l'Association, à la condition seulement d'avoir un véritable désir d'honorer Notre-Seigneur au Très Saint Sacrement de l'autel, et de se comporter habituellement avec grand respect dans le lieu saint. Elles s'adressent pour se faire inscrire aux conseillères et aux zélatrices, qui ne les admettent qu'avec l'approbation de la présidente.

Les membres du conseil et les zélatrices assistent à une réunion mensuelle qui précède le premier vendredi de chaque mois. Elle est présidée par la maîtresse chargée de surveiller l'œuvre. Chacune rend compte simplement et en peu de mots de sa petite gestion et des remarques qu'elle a faites relativement au progrès de l'œuvre, tant pour le travail que pour l'esprit. La présidente s'assure que l'on ne perd pas de vue le but essentiel de l'Association qui est de s'efforcer de croître dans la connaissance et l'amour de Notre Seigneur au Très Saint Sacrement, et d'exciter ce même désir dans les autres. C'est surtout à cette séance particulière que les zélatrices s'inspirent de l'esprit et du zèle qu'elles doivent communiquer à leurs associées à la réunion du lendemain.

Le premier vendredi du mois est un jour d'adoration. Dès le matin, une instruction faite par un Révé-

rend Père Jésuite remplace la méditation ordinaire. Puis vient la sainte messe pendant laquelle bon nombre d'associées communient. Le Saint Sacrement est exposé toute la journée ; au salut chanté le soir, toutes les associées font à haute voix l'amende honorable au Très Saint Sacrement.

Revenons sur nos pas, et jetons en passant un coup d'œil dans la grande salle de récréation où se fait la réunion générale. Des tables couvertes d'ornements de toute espèce sont disposées autour de la salle. Une centaine de jeunes filles s'y trouvent assemblées et paraissent rivaliser de zèle et d'ardeur. Chaque zélatrice, entourée d'un groupe qui travaille sous sa direction, veille à ce que les ouvrages soient faits avec soin et propreté. Deux élèves décorées vont et viennent d'une table à l'autre ; c'est la présidente et la vice-présidente qui n'ont pas de groupe spécial, afin que leur action puisse se porter où elle est le plus utile. Quelques élèves se détachent pour aller visiter Notre Seigneur exposé sur l'autel, et lui demander ses grâces et ses faveurs. Mais prêtons l'oreille un instant à ces conversations animées que dirige adroitement la zélatrice : on parle de l'œuvre, de son esprit, de ses succès ; une compagne partie depuis peu a déjà trouvé moyen de l'établir dans sa ville, une autre lui a donné plus d'extension, etc. On s'en réjouit et on s'encourage à marcher sur leurs traces. Mais voici qu'une lecture intéressante, dont le but se rapporte à l'œuvre, interrompt la conversation : ce ne sera que pour lui fournir tout à l'heure une nouvelle matière. Mais avant de reprendre les causeries, chaque zélatrice commu-

nique à ses associées la pratique du mois. Cette pratique tend spécialement à exciter et à entretenir l'esprit de foi et de ferveur envers Jésus-Christ au Très Saint Sacrement. Les chants pieux qu'entonnent maintenant ces voix fraîches et pures ont encore le même but, et toutes emporteront de la réunion une affection plus grande, un zèle plus ardent pour cette œuvre bénie.

Quelques heures de travail, voilà donc à quoi se réduit la part de chacune. Toutefois, grâce au grand nombre et à la bonne volonté des associées, une exposition bien fournie peut avoir lieu chaque année. C'est alors une véritable fête pour nos chères enfants de voir leurs efforts couronnés du plus heureux succès, et encouragés par le bienveillant intérêt des dames de l'Association centrale et de quelques autres personnes recommandables qui visitent l'exposition. A elles tout l'honneur de la journée; elles ornent la salle des objets qu'elles ont confectionnés, des fleurs qu'elles ont faites ; elles placent partout les sentences pieuses que leur suggèrent leur foi et leur amour pour le Très Saint Sacrement. Et leur exposition présente un aspect non moins agréable pour l'œil que consolant pour le cœur. A titre de récompense, les zélatrices auront encore dans l'année le privilège de visiter l'exposition centrale de la ville.

Pour nous, nous n'avons qu'à bénir le Seigneur de la salutaire influence que cette excellente Association exerce dans le pensionnat, et du puissant secours qu'elle nous apporte, pour y entretenir l'esprit de piété et même l'amour du travail. L'admission dans l'Associa-

non, et surtout la permission d'assister à la réunion du travail, le premier vendredi du mois, sont regardées comme une faveur qu'on s'efforce de mériter en se corrigeant des manquements extérieurs qui pourraient y mettre obstacle. Tantôt, c'est une petite étourdie qui tourne souvent la tête à la chapelle et qui, sous l'influence d'une pieuse [illegible], fait de généreux efforts pour se montrer plus attentive. Une autre, souvent distraite, prie mal, sans recueillement ni dévotion ; elle désire cependant travailler pour les églises pauvres, et la voilà qui s'efforce de surmonter son apathie et de s'affectionner à la prière.

Outre le travail de la réunion mensuelle, laquelle comprend à peine deux heures, chaque élève peut, avec une permission de sa maîtresse d'ouvrage, confectionner un petit objet dans le courant du trimestre. Pour cela, la piété n'est pas la seule condition exigée. Une élève restait depuis longtemps stationnaire au dernier cours d'ouvrages ; et ni conseils ni exhortations n'avaient pu la décider à faire un généreux effort pour monter à un cours supérieur. Elle demande un jour à sa maîtresse la permission de confectionner un objet pour les églises pauvres : cette faveur lui est refusée, car elle n'est pas habituellement appliquée au travail. Que fait la pauvre enfant toute déconcertée? Elle se met à l'œuvre avec courage, et bientôt elle apporte à sa maîtresse les ouvrages de son cours complètement finis.

En voilà assez pour faire comprendre que, loin d'entraver la marche du travail et des études, l'Association, comme nous l'avons dit, nous sert, au contraire, d'aide

et de stimulant pour l'accélérer ; d'ailleurs un accroissement de piété donne nécessairement un plus grand amour du devoir. Mais nos jeunes personnes retirent encore un autre avantage de l'Association : celui de devenir capables, par la suite, de diriger elles-mêmes une œuvre quelconque. Par dessus tout, elles s'inspirent d'un véritable amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, amour qui les portera plus tard à embrasser les moyens capables de procurer sa gloire.

Puisse le Seigneur continuer à bénir les efforts de notre bonne volonté, et réaliser nos vœux en comblant de ses bénédictions et de ses grâces nos chères et pieuses associées ! Puisse-t-il leur faire puiser ici, à l'ombre du tabernacle, l'esprit d'amour et de zèle qui en fasse plus tard des anges de paix dans leurs familles, les apôtres du bien et la consolation de la religion ! Puisse enfin Jésus-Hostie être par elles glorifié, connu et aimé de plus en plus !

IV. L'Association dans les orphelinats. — Carreaux d'honneur des écoles dentellières.

Nous aimons à faire mention des carreaux d'honneur (1) érigés dans les classes dentellières, nouvelle et pieuse industrie pour rendre l'Association populaire, et faire pénétrer dans un grand nombre de cœurs des sentiments d'amour et de dévouement envers Notre Seigneur Jésus-Christ.

(1) Le carreau des dentellières est un coussin ou table portative, de forme carrée et bombée, sur lequel sont attachés le dessin, les épingles, le fil et les bobines dont l'ouvrière se sert pour son travail.

Les résultats de ces carreaux d'honneur sont très consolants. Ces jeunes filles si nombreuses, ces enfants du peuple travaillent péniblement et sans relâche à des objets de luxe et de toilette. Elles ont acheté de leurs épargnes, pour soutenir leur courage, un tableau du Sacré Cœur. Ce tableau est exposé devant elles; c'est à qui l'ornera avec plus de goût. Formées elles-mêmes à la souffrance et à la privation, il leur est facile de compatir aux douleurs de l'Homme-Dieu. Elles apprécient son amour ; aussi c'est pour lui seul que désormais elles veulent travailler. On admire la fermeté, l'éclat, la blancheur et la perfection de leur travail. Impossible à l'œil le plus exercé de découvrir le moindre défaut dans un travail souvent interrompu et auquel prennent part des mains si différentes et si nombreuses. Une faute a-t-elle échappé, à l'instant l'ouvrage est défait et recommencé avec plus de soin. A des attentions si délicates le Cœur de Jésus serait-il insensible? Faut-il s'étonner de voir ces enfants comblées de bénédictions, de voir fleurir parmi elles la piété, l'émulation, le goût du travail? En peu de temps les maîtresses les trouvent toutes changées : elles doivent plutôt modérer leur ardeur que la stimuler.

Pour parler aux yeux et nourrir en elles les plus nobles sentiments envers Jésus-Christ, un tableau d'honneur est placé au pied du tableau du Sacré Cœur. Le vendredi, jour consacré à la passion du Sauveur et au culte de son divin Cœur, les élèves qui se sont distinguées par leur piété, leur docilité et l'activité au travail, peuvent tour à tour s'asseoir à cette place d'honneur et offrir avec amour une fleur à Notre Seigneur

dans le Très Saint Sacrement. On se dispute ce privilège.

Aux jours de la neuvaine expiatoire, des adorations perpétuelles, des prières des Quarante-Heures, que les enfants apprennent ainsi à connaître, la ferveur redouble. Il s'agit alors d'attirer à Jésus des adorateurs fervents et plus nombreux, par plus de soumission et de travail. Privées elles-mêmes du bonheur de se presser autour de ses autels, comme elles le voudraient, elles l'adorent en esprit et en vérité, et l'une d'elles, au nom de toutes, prosternée devant le Sacré Cœur du Sauveur, fait à haute voix l'amende honorable, l'acte de réparation.

Le zèle des enfants se communique de proche en proche aux parents et aux amis. Le carreau du Sacré Cœur est en honneur dans plusieurs familles. Il y répand la joie et la bénédiction. Voici un trait choisi entre plusieurs. Une congréganiste est depuis quelque temps sans ouvrage ; impossible d'en trouver. Elle prie, et semble prier en vain. Elle commence une dentelle et l'achève pour Jésus-Christ au Saint Sacrement. Point d'ouvrage encore. Elle ne se décourage pas ; elle apporte son travail, bien résolue de recommencer tant qu'elle n'aurait pas de travail pour elle-même dans son métier. De retour, quelle n'est pas sa surprise ! elle trouve du travail pour plusieurs semaines. Depuis elle n'a pas monté de carreau, l'ouvrage ne lui a pas manqué. Ne pouvant pas travailler pour les saints autels, elle donne deux, trois centimes par semaine, et fait faire une dentelle à ses frais.

Le carreau d'honneur développe dans la classe ou-

vrière des sentiments de foi, d'amour et de dévouement ; il provoque une noble émulation, il perfectionne et sanctifie le travail. Les enfants font volontiers et bien leur tâche de chaque jour. Si elles consacrent quinze à vingt minutes au carreau privilégié, ce n'est qu'à condition de mettre à profit plusieurs heures par semaine pour leur propre travail, le soutien de leurs parents. Cet exemple doit stimuler la piété, la générosité des personnes riches. Les bergers se distinguent auprès de Jésus pauvre par un saint empressement ; les mages, par la richesse et la munificence ; ces centaines d'enfants, par la ferveur de l'amour et par la générosité des offrandes. Dans les classes où l'on travaille le moins, sept à dix minutes par semaine, chaque enfant présente à Jésus, par an, un coupon de dentelle de la valeur au moins d'un franc, c'est l'inscription du pauvre. Où l'on travaille un peu plus, quinze à vingt minutes, le coupon vaut deux à trois francs, c'est la souscription du riche. C'est là le touchant résultat de l'école Verbruggen. Enfin, où l'on travaille régulièrement une demi-heure par semaine, à certains jours exceptionnels, à titre de récompense, le coupon vaut six à sept francs.

Comme le Cœur de Jésus doit être sensible à la sainte activité de ces enfants !

Quatre classes tenues par des séculières ont déjà le bonheur de voir le carreau d'honneur installé, et d'autres sollicitent la même faveur. Dans les communautés religieuses, il n'y a pas d'exception. Avec le carreau d'honneur, la bénédiction même temporelle est entrée dans tel institut qui en avait besoin.

De Courtrai où elle prit naissance, la pratique du carreau d'honneur se propagea bientôt dans toute la Flandre. Elle s'est établie à Heule et à Lauw, à Sulleghem, à Wevelghem, à Menin, à Geluwe, à Ypres, à Dixmude, à Anseghem, à Ruysselede, à Lootenhulle, à Grammont, enfin à Gand dans les nombreux et charitables établissements de M. le chanoine de Decker. Là, la jeune fille, préservée ou retirée des séductions du monde, rivalise de zèle avec l'innocente enfant sourde et muette, et avec les pauvres personnes frappées d'aliénation mentale, qui elles-mêmes s'empressent à ce pieux travail.

X

Rapport sur le respect dû aux prêtres, par M. l'abbé Goux.

MESSIEURS,

Le bienveillant intérêt qu'on a coutume dans ces pieuses assemblées d'accorder aux plus humbles communications m'encourage à attirer votre attention sur un point important, il me semble, de civilité chrétienne, qui est comme la conséquence naturelle et logique des hommages que nous rendons à la divine Eucharistie, et que ce siècle, oublieux de tous les respects, est en voie d'effacer complètement du code de nos devoirs.

Je veux parler des marques de déférence et des témoignages de respect dus au prêtre, même en dehors

de son église et des fonctions de son saint ministère.

Le prêtre, vous en conviendrez, est l'être qui touche de plus près, et de la façon la plus intime, à l'adorable Sacrement.

Si, en effet, nos temples lui forment de leurs ogives un pavillon qui l'abrite, et de leurs murs un rempart qui le protège ; si le tabernacle est le palais, hélas ! parfois plus que modeste, où il consent à faire sa demeure ; si nos vases sacrés, si la patène, si le calice, sont sans cesse mis en contact avec la chair et le sang de Jésus-Hostie ; si la sainte pyxide est le lit d'honneur sur lequel il repose et le jour et la nuit pour recevoir nos adorations, entendre nos prières et répandre ses largesses, le prêtre, lui, outre qu'il est l'instrument qui le rend présent et le crée pour ainsi dire à l'autel, le canal par lequel il ne cesse d'aller aux fidèles, n'est-il pas son temple de prédilection, temple vivant où il descend chaque jour, où il habite, que dis-je ? avec lequel il s'identifie et se confond à ce point de ne faire plus qu'un seul être avec lui : *Vivo ego, jam non ego ; vivit vero in me Christus.*

Or, Messieurs, ceci étant, et ne pouvant faire doute chez aucun de ceux qu'éclaire la foi à l'Eucharistie, se pourrait-il, alors que nos églises et nos vases sacrés, aux heures même où transitoirement ils ne contiennent pas la sainte hostie, sont encore l'objet de certains égards de la part des chrétiens, se pourrait-il que le prêtre, lui, une fois en dehors de son ministère, ne fût plus à leurs yeux qu'un homme vulgaire et n'eût plus droit de leur part à aucune marque particulière de déférence et de respect?

Hélas! Messieurs, si les faits étaient le droit, ce n'est que trop ce qu'il faudrait conclure! Il n'est que trop vrai effectivement qu'aujourd'hui, en dehors des hommes qui le tiennent pour l'ennemi, de ceux qui ne lui reconnaissent aucun caractère surnaturel et le considèrent comme un personnage purement officiel, il n'est que trop vrai que le prêtre ne recueille plus sur son passage que quelques rares témoignages de ce respect, de cette vénération dont avaient coutume de l'honorer nos ancêtres, et dont les populations vraiment catholiques, comme celle de ce cher Fribourg, qui nous donne durant ces jours une si large et si cordiale hospitalité, se font seules encore un devoir de l'honorer.

Il n'est aucun des prêtres qui m'entendent qui n'ait été dans le cas de faire cette singulière observation ; qui n'ait, surtout dans les villes, maintes fois rencontré sur son chemin, parfois même au sortir de l'église, où quelques instants auparavant il célébrait les saints mystères en leur présence et exerçait son saint ministère en leur faveur, de pieux chrétiens, des catholiques fervents, et n'ait eu l'étonnement, pour ne pas dire la tristesse, de les voir passer à ses côtés sans lui adresser le moindre signe de respect qui témoignât de leur foi au prêtre et à la sublimité de ses fonctions.

Et sont-ils bien nombreux, Messieurs, les laïques ici présents, qui puissent la main sur la conscience se rendre le témoignage de n'avoir jamais été coupables de ce que j'appellerai seulement cette inconséquence dans leur vie de chrétiens?

Chose digne de remarque, on ne peut se défendre

de certains témoignages de respect envers les hommes qui touchent de près aux souverains et représentent auprès de nous leur autorité ; instinctivement on s'incline devant eux, on se découvre sur leur passage, quelque médiocre que soit du reste l'estime qu'on professe pour leur personne. Et le prêtre, qu'ai-je besoin de le dire devant cette auguste assemblée de pontifes et de vénérables du sanctuaire dont le front en porte si visiblement le reflet ? le prêtre qui est revêtu de la plus haute dignité qui soit sur cette terre, et qui chaque jour s'efforce d'ajouter encore à son éclat par la pratique des plus éminentes vertus, le prêtre que tous les saints ont honoré de leurs plus respectueux égards, le prêtre, dis-je, cet homme devant lequel, au dire de saint François de Sales, les anges s'inclinent et auquel ils cèdent le pas, n'a pas assez de prestige pour inspirer le respect et conquérir les hommages.

Ne trouvez-vous pas, Messieurs, qu'il y a là une criante anomalie contre laquelle il est utile de réagir sans retard, si nous ne voulons que la tendance de notre siècle à tout niveler, combinée avec l'abaissement progressif de la foi, ne la fasse bientôt entièrement passer dans nos mœurs et jusque dans les habitudes de notre vie chrétienne ?

C'est dans ce but, Messieurs, ou plutôt dans le but, en dernière analyse, d'accroître les hommages rendus à l'Eucharistie, que je me suis permis de demander la parole et que je prierai humblement les membres du Congrès de consacrer de leurs suffrages les vœux suivants :

1° Que tous les catholiques s'efforcent par tous les

moyens possibles de faire reconquérir au prêtre le prestige qu'il avait jadis, et dont il ne saurait être dépouillé sans que dommage s'en suive pour son influence et partant pour le bien des âmes ;

2° Qu'ils se fassent un devoir d'accorder et s'efforcent de faire accorder au prêtre, non pas seulement au prêtre de la paroisse, au prêtre connu et ami, au prêtre haut placé, mais à tout prêtre, quelqu'étranger et modeste qu'il soit, les égards et les marques de respect auxquels lui donnent droit, sans parler de ses autres titres, ses seules constantes relations avec l'Eucharistie ;

3° Qu'en particulier ils s'habituent à le saluer et tâchent de le faire saluer par toutes les classes de la société, non pas seulement sur le chemin solitaire de nos campagnes, mais sur les places publiques, mais au milieu de la foule, mais au sein des rues mouvementées de nos grandes villes;

4° Enfin que les femmes, que les lois de l'étiquette dispensent communément de prévenir les hommes de leur salut, veuillent bien, du moins en faveur du prêtre, consentir à ne pas bénéficier de ce privilège, et qu'à l'exemple des dames de cette ville, il faut leur rendre ici ce public hommage, elles se fassent une obligation de le prévenir d'une respectueuse inclination chaque fois qu'elles le rencontrent.

XI

Rapport sur la **propagation de la piété envers Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement**, par M. Bridet, curé du Très-Saint-Sacrement, à Lyon.

Quel est le meilleur moyen de bien traiter le Fils de Dieu dans son existence *eucharistique* au milieu de nous? Et quel est le meilleur moyen de tirer le plus de profit possible de cette existence *eucharistique*, la plus grande merveille et le plus grand bien de ce monde?

Le moyen le meilleur et à la portée de tous, c'est l'emploi de la bienheureuse Vierge Marie, la Mère de Jésus et la nôtre.

I. *Pourquoi?*

Pour quatre raisons.

Première raison. — Toutes les grâces nous viennent par Marie. C'est le sentiment très général des théologiens, *communissima sententia*. Toutes les grâces nous viennent par Marie : les grâces *eucharistiques*, par conséquent, comme les autres; les grâces de foi, d'intelligence, d'admiration; les grâces de reconnaissance, de gratitude profonde; les grâces d'affection, de générosité, de dévouement; les grâces de respect, d'égards cordiaux, d'attentions délicates; les grâces d'adoration, de souveraine estime, de souveraine soumission, de souverain amour; toutes les grâces que nous avons reçues pour nos rapports avec le Fils de Dieu dans son

existence *eucharistique*, nous les recevons par l'intervention de Marie ; et toutes les grâces qu'il nous faut encore, et toutes celles que nous pouvons désirer, toutes sont entre les mains de Marie. Donc le meilleur moyen de bien traiter Jésus-Hostie et de profiter de son amour généreux, c'est l'emploi de la bienheureuse Vierge Marie, la Mère de Jésus et la nôtre.

Deuxième raison. — La personne qui peut le mieux nous apprendre et nous former à bien traiter le Fils de Dieu vivant parmi nous et à le bien prier, c'est Marie.

Le juste équilibre de l'humilité la plus profonde possible et de la confiance sans bornes ; le juste équilibre de la sainte et juste crainte et de l'abandon sans réserve ; le juste équilibre du respect divin et de la familiarité filiale et amicale ; le juste équilibre de l'élément surnaturel, supérieur, et de l'élément naturel et inférieur : qui peut, aussi bien que Marie, faire comprendre tout cela à notre esprit, le faire sentir à notre cœur, l'imprimer dans notre jugement et nous le faire mettre en pratique? Qui peut cela aussi bien que Marie ? Elle qui a compris, senti et pratiqué tous ces mêmes *rapports* que nous avons avec le Fils de Dieu, et qui, de plus, est notre Mère. Une mère n'a-t-elle pas un don spécial pour se faire imiter de son enfant, se faire imiter en petit, il est vrai, mais enfin se faire imiter réellement, selon les forces de son enfant?

Donc le meilleur moyen de bien traiter le Fils de Dieu et de bien profiter de son amour, c'est d'employer la bienheureuse Vierge Marie.

Troisième raison. — La personne qui peut le mieux

nous procurer ce qu'il nous faut à l'heure présente par rapport au Très Saint Sacrement, c'est Marie.

Trois maux se répandent parmi nous, à l'heure présente, contre le Très Saint Sacrement, l'impiété satanique, l'incrédulité moderne, et l'amoindrissement de la foi.

L'impiété satanique commet sur la personne même du Fils de Dieu vivant parmi nous ces attentats inouïs dont la nouvelle vient si souvent jeter dans nos oreilles la stupeur, et dans nos cœurs une douleur déchirante. Quelle est la personne au monde capable d'arrêter et de terrasser ce monstre d'impiété? Celle-là certainement qui a écrasé, de son pied immaculé, la tête de Lucifer.

L'incrédulité moderne dépouille les âmes baptisées de leurs aptitudes et capacités surnaturelles, de leur esprit de foi, de leur sens d'enfants de Dieu, et les fait descendre dans le rationalisme ténébreux et le naturalisme dégradé, maintenant réunis et identifiés dans la franc-maçonnerie : qui nous délivrera de cette hérésie nouvelle, hideux ramassis de toutes les hérésies passées? La Vierge Marie, qui les a toutes frappées de mort dans l'univers entier. *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.* « Triomphez, Vierge Marie, à vous seule vous avez frappé du coup de mort toutes les hérésies dans le monde entier. » Tel est le cri de reconnaissance de l'Église, dans son office divin.

L'amoindrissement de la foi, qui fait refuser à Notre-Seigneur une génuflexion complète, qui fait fuir ou rentrer à la maison à la vue du saint Viatique, qui

donne dans les rapports avec Notre-Seigneur une tenue telle que les incrédules, en étant témoins, se figurent que le Très Saint Sacrement est pour nous une *fiction*, mais point du tout une réalité : le remède, le remède à ce mal trop répandu ?.... Le remède le meilleur c'est Marie, Marie *la guérison* des âmes infirmes, *salus infirmorum*, comme l'invoque l'Église.

Donc, employons la très sainte Vierge pour accomplir tous nos devoirs envers le Fils de Dieu vivant parmi nous dans le sacrement de son amour.

Quatrième raison. — Nous sommes des incapables envers le Très Saint Sacrement. Bien traiter Notre-Seigneur logeant chez nous, renouvelant son sacrifice du Calvaire entre nos mains, se donnant à nous en nourriture, venant jusque dans l'intime de notre être, avec l'épanchement d'amitié qu'il daigne accorder d'habitude à la pureté et à l'élévation du paradis; bien traiter, disons-nous, le Fils de Dieu dans tous ses rapports eucharistiques de condescendance, d'abaissement, d'oubli de lui-même, de dévouement, d'affection, qui ravissent les anges d'étonnement, nous en sommes incapables, absolument incapables, infiniment incapables. Qui est-ce qui peut suppléer à notre insuffisance et à nos défauts, et réparer nos offenses? Qui est-ce qui peut le mieux faire cela? C'est la Mère de Dieu, dont un seul acte d'amende honorable présenté par son cœur offre plus d'agrément à son Fils que ne lui causent d'offenses tous les défauts et tous les torts des hommes.

Nous avons donc quatre raisons qui nous pressent d'employer la très sainte Vierge comme le meilleur

moyen de bien traiter le Fils de Dieu dans son existence *eucharistique* au milieu de nous, et comme le meilleur moyen de tirer le plus de profit possible de cette existence eucharistique, la plus grande merveille et le plus grand bien de ce monde.

II. Et maintenant, *la manière* d'employer cette incomparable ressource?

Je ne fais que la rappeler en deux mots, car vos cœurs la connaissent.

Nous *unir* à notre Mère du ciel dans tous nos rapports avec Jésus-Hostie, nous *inspirer* de ses dispositions, *offrir* ses sentiments à Notre-Seigneur, la *prier*.

Nous *unir* à la très sainte Vierge; c'est-à-dire nous présenter à notre divin Maître dans la compagnie de sa Mère; faire d'elle notre introductrice et notre appui; et offrir par son Cœur très pur nos sentiments et nos demandes.

Nous *animer* des dispositions de la très sainte Vierge. Quoi de plus facile et de plus doux pour un fils que d'imiter sa mère, que de penser et de sentir comme elle? Cela coule comme de source.

Offrir les sentiments de Marie à Jésus; pour suppléer à tout ce qui nous manque, pour dédommager cet ami divin de toutes nos froideurs, pour la réparation de toutes nos offenses envers lui.

Enfin la *prier*, cette dispensatrice de toutes les grâces, afin d'avoir les grâces eucharistiques, les grâces de la foi pleine, de la reconnaissance inépuisable, de l'affection inviolable, du respect angélique, et toutes les grâces que le Cœur du Sauveur répand dans le sacrement de son amour.

Tout ce que vous venez d'entèndre n'est qu'un pâle développement et qu'une très incomplète application à l'Eucharistie de cette vérité si consolante, si encourageante : Si Jésus est notre Médiateur relativement à Dieu son Père, Marie est notre Médiatrice relativement à Jésus son Fils. (*Applaudissements.*)

XII

Vœux présentés par M. de Pèlerin, sur l'Adoration perpétuelle.

Le Congrès eucharistique de Fribourg :

Considérant que, si Dieu peut attendre l'autre vie pour punir les individus puisqu'ils demeurent alors soumis à son action, il ne saurait en être de même pour les sociétés, pour les êtres collectifs, parce que, comme tels, ils ne subsistent que dans la vie présente. Les nations, et dans le sein de chacune d'elles, les associations, corporations et corps sociaux de toute nature sont évidemment de ce nombre. S'ils méritent une récompense ou une punition, ils doivent donc nécessairement la recevoir en ce monde. Il en résulte que, si certains membres d'une nation, d'une association ou corporation, attirent sur elle par leurs prévarications les châtiments du ciel, il devient nécessaire que d'autres membres de cette nation, association ou corporation, pour détourner ces châtiments, offrent à

Dieu la compensation qui pourra prévenir les coups de sa justice ;

Attendu que cette nécessité sera d'autant plus grande que les membres de la nation, association ou corporation, qui par leurs manquements appelleront les châtiments du ciel, en seront les chefs et représentants autorisés ;

Attendu qu'à l'heure actuelle il est bien peu de peuples, d'êtres collectifs, de corps sociaux, qui par le fait d'un certain nombre de leurs membres, et le plus habituellement par le fait du plus grand nombre de leurs membres, n'aient pas mérité les châtiments de la justice divine ;

Considérant qu'à l'heure actuelle la réparation indispensable au sein de chaque nation, de chaque association, de chaque corps social, y est même d'autant plus urgente que les calamités et les fléaux de toute nature les éprouvent ou les menacent ; et que leurs membres ont d'autant plus le devoir d'y concourir qu'en même temps que le mal augmente par la part de plus en plus active qu'y prennent trop souvent les pouvoirs publics, cependant divinement institués pour le bien, — les communautés religieuses, ces centres et ces foyers de réparation, ont été sur plusieurs points dispersées, et qu'à peu près partout la somme d'expiation dans la société chrétienne tend toujours à diminuer ;

Attendu cependant au fond que rien n'est changé entre Dieu et nous, que le péché n'a rien perdu de sa gravité ni la justice divine de ses droits ;

Considérant qu'à des crimes nationaux doit nécessairement correspondre une expiation nationale, et que

cette expiation ne saurait revêtir un tel caractère, à défaut de l'intervention des chefs et représentants autorisés de la nation, que par la coopération, au sein de chaque nation, des êtres collectifs, associations et corps sociaux qui la composent, représentés chacun par le plus grand nombre possible de leurs membres, à des actes de réparation;

Considérant que ce devoir de réparation est d'autant plus impérieux pour chacun des corps et associations qui forment la nation, qu'ils ont non seulement à réparer pour la nation en tant que nation, mais encore pour chacun d'eux en particulier;

Et attendu que les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont seuls infiniment réparateurs de l'outrage infini fait à Dieu par le péché, et que ce n'est qu'en s'unissant à ces mérites et les complétant, comme dit saint Paul, par leur propre participation aux souffrances du Sauveur, que les nations comme les individus peuvent offrir à Dieu la légitime réparation qu'ils lui doivent;

Attendu que la dévotion eucharistique et par-dessus tout la communion fréquente est le moyen par excellence de réparation pour les nations comme pour les individus;

Emet le vœu : 1° qu'avec l'agrément de Nos Seigneurs les Évêques, les centres d'adoration diurne et nocturne, se multipliant de plus en plus et partout où ce sera possible, donnent à l'adoration la forme sociale en y convoquant par heure ou demi-heure les adorateurs, par corps de famille, de métier ou d'état, suggérant à chaque association ou corps de métier une amende

honorable et des résolutions en rapport avec ses manquements et ses devoirs spéciaux ;

2° Que la communion réparatrice, sous la forme adoptée par l'Apostolat de la prière, c'est-à-dire par séries de sept ou de trente, et complétée par un acte de pénitence volontaire, s'organise dans tous les corps sociaux et associations, et soit offerte par le plus grand nombre possible de leurs membres pour la nation et le corps auxquels ils appartiennent. (*Adhésion unanime.*)

XIII

Rapport envoyé par M. L'Heudé, de Nantes, sur l'**Adoration pendant la nuit du Jeudi-Saint**, à la paroisse Saint-Clément de Nantes.

MESSIEURS,

Il n'appartient pas à ma faiblesse de venir vous stimuler dans la voie du bien, ni de prétendre vous enseigner à le pratiquer ; je peux tout au plus désirer vous faire connaître une œuvre inspirée par vos Congrès eucharistiques, et c'est ce que je viens simplement accomplir.

Il y a plus de trois années, un jeune homme suivait, avec un grand intérêt, les comptes-rendus des séances du Congrès eucharistique, — et il le faisait surtout avec le désir d'en tirer un résultat pratique ; — il fut frappé des efforts du Congrès à provoquer des œuvres d'ado-

ration pendant la nuit du Jeudi-Saint, et c'est une œuvre de ce genre que dès lors il désira voir établir dans sa paroisse.

Voici le parti auquel il s'arrêta.

Dans sa paroisse, Saint-Clément de Nantes, le soir du Jeudi-Saint, les portes de l'église se fermaient à neuf heures, et personne ne pouvait prolonger au delà ses prières et ses adorations aux pieds de Notre Seigneur.

En 1883, le jour de la mi-carême, le jeune homme dont je parle se présenta à Monsieur le curé de sa paroisse; il lui demanda s'il permettrait à quelques hommes, et même à quelques femmes, de consacrer une partie de la nuit du Jeudi-Saint à l'adoration du Très Saint Sacrement et à des exercices de piété communs, les uns de neuf heures et demie à une heure, les autres de une heure à cinq heures. Monsieur le curé trouva le projet excellent, mais seulement réalisable pour les hommes, et fixa, dès le premier moment, un nombre minimum d'adorateurs qu'il était facile d'atteindre.

Ainsi donc le premier pas était fait; le pieux dessein de mon compatriote ne pouvait manquer de réussir, puisque le pasteur de la paroisse, le premier consulté, l'avait si bien accueilli.

Le même jour, il se mit à l'œuvre; vingt et un jours le séparaient du Jeudi-Saint; il s'imposa en quelque sorte l'obligation d'obtenir deux adhésions par jour, soit au total environ quarante, ce qui semblait une prétention exagérée. Le Jeudi-Saint arrivé, il avait fait plus de cent visites et s'était adressé à quatre-vingts hommes;

cinquante d'entre eux allaient répondre à l'appel de la foi et de l'amour divin.

Mais il était très important que l'engagement de chacun lui fût remis en mémoire; aussi, le Mercredi-Saint, chaque adhérent recevait sous enveloppe un avis lui rappelant l'engagement qu'il avait pris d'adorer la très sainte Eucharistie en l'église Saint-Clément, dans la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint, de... heure à... heure.

Trente-cinq hommes s'étaient engagés de neuf heures et demie à une heure;

Quinze hommes s'étaient engagés de une heure à cinq heures.

Deux de ces cinquante vaillants chrétiens devaient passer la nuit entière; personne ne fit défaut, et pas un seul quartier de la paroisse qui n'eût là son représentant; les adorateurs appartenaient à toutes les conditions; nobles, négociants, industriels, commerçants, commis et ouvriers, se trouvaient réunis aux pieds de leur commun Maître.

Un certain nombre de personnes avaient résisté et même refusé, alléguant, pour prétexte, qu'il leur serait impossible de soutenir leur piété pendant quatre heures ; que sans doute le jour du Jeudi-Saint elles passaient volontiers une heure en adoration, mais qu'elles ne pourraient pas faire davantage.

Évidemment, malgré les explications préalablement fournies, ces personnes ne se rendaient pas compte de la façon dont la nuit se passerait. L'instigateur de l'œuvre, après s'être procuré des livres et des cantiques pour permettre à chacun de participer aux exer-

cices communs, avait tracé un programme dont voici le détail :

PREMIÈRE PARTIE DE LA NUIT de 9 heures 1/2 à 1 heure.	DEUXIÈME PARTIE DE LA NUIT de 1 heure à 5 heures.
Prière du soir.	Prière du matin.
Premier Chapelet (Mystères joyeux) avec cantique à la sainte Vierge.	Deuxième Chapelet (Mystères douloureux) avec cantique à la sainte Vierge.
Lecture.	Lecture.
Cantique en l'honneur de l'Eucharistie.	Cantique en l'honneur de l'Eucharistie.
Chemin de la Croix avec chants.	Chemin de la Croix avec chants.
Chant du *Stabat*.	Chant du *Stabat*.
Lecture.	Lecture.
Cantique de la Passion.	Cantique de la Passion.
Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.	Troisième Chapelet (Mystères glorieux) avec cantique.
	Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Les lectures eurent pour objet :

En 1883 : une *Méditation ; — des Aspirations à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; — La Passion*, par Mgr de Ségur ;

En 1884 : Les discours sur *L'Eucharistie, sacrement de piété, et la sainte communion*, par le R. P. Monsabré ;

En 1885 : *Des Méditations*, par les RR. PP. Kroust et Dupont. En cette dernière année, il a été fait quatre lectures à chaque partie.

Entre chaque exercice commun, un intervalle de quelques minutes était ménagé pour permettre à chacun d'exercer sa piété en particulier.

Depuis trois années l'œuvre fonctionne ainsi dans la paroisse de Saint-Clément de Nantes, et dans le cours

de la présente année, le nombre des adorateurs était de :

Quarante-deux pour la première partie de la nuit,
Vingt-trois pour la seconde partie ;
Trois hommes ont passé la nuit entière.

En outre, l'œuvre compte environ dix membres qui, par suite de voyage ou de maladie, n'ont pu cette année se retrouver, à leur grand regret, aux pieds de Jésus-Christ dans la nuit du Jeudi-Saint. Dès maintenant, cette œuvre est donc chère à plus de soixante-quinze personnes qui, toutes l'attesteraient, ont le plus grand désir d'en continuer la pratique ; pour la plupart, elles l'ont vivement manifesté.

Je citerai un fait qui peut en démontrer le puissant attrait :

Deux ou trois hommes avaient consenti à s'inscrire dans la première partie de la nuit, en formulant cette réserve expresse qu'ils partiraient à onze heures, parce qu'ils étaient déjà fatigués ou le seraient certainement ; ils ont été acceptés avec cette remarque que l'attrait divin serait puissant et qu'ils resteraient, sans doute, jusqu'à la dernière minute ; eh bien, la première escouade de cette année quittait le lieu saint à une heure un quart au lieu d'une heure, et les derniers à partir étaient ceux qui avaient formulé des réserves !

La division en deux escouades qui a été adoptée pour la nuit paraît la meilleure possible, si bien que les deux personnes dont on vient de parler auraient été difficilement acceptées, si ce qui est arrivé n'avait pas été prévu. C'est qu'en effet, le système en question permet toujours aux adorateurs de se trouver en nombre suffisant pour faire des exercices communs.

XIV

Note de M. Dallemagne sur ce qui se fait à Tilleur (Belgique), pour l'Adoration perpétuelle.

Cette localité compte un nombre très grand d'ouvriers ; occupés pendant la journée aux travaux des usines, ils peuvent difficilement assister à l'adoration du Très Saint Sacrement de jour. Nous avons organisé, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Liège, une adoration nocturne. Elle commence à huit heures du soir pour se terminer à six heures du matin. Chaque groupe reste pendant deux heures en adoration ; or, à chaque heure se fait un changement de groupe. La première année, nous avons été cinquante, pour toute la nuit ; l'an passé, soixante-quinze, se relevant d'heure en heure, de façon à ce qu'il y eût dix à vingt personnes toujours en prières devant le bon Dieu. Les hommes seuls sont admis.

Les prières se font à haute voix en alternant, et l'on y répond. Elles varient constamment : litanies, couronne du Sacré-Cœur, chapelet, etc., de manière à soutenir l'attention des assistants.

Peut-être pourrait-on établir cette adoration minuscule dans d'autres paroisses, afin d'avoir littéralement *l'adoration perpétuelle* du Très Saint Sacrement.

Je soumets au Congrès cette idée qui est bien peu de chose ; mais enfin c'est un commencement qui peut amener de plus grands résultats.

XV

Rapport sur la messe des enfants, envoyé au Congrès, sur l'invitation de S. G. Mgr l'Evêque de Liège (Belgique), par M. Gustave Cartuyvels, curé de Sainte-Foy.

MESSIEURS,

Parmi les moyens les plus propres à ranimer la dévotion des peuples chrétiens à l'auguste sacrifice des autels, le Congrès eucharistique a tenu à signaler, en l'inscrivant à son programme, l'important exercice auquel on donne le nom de « messe des enfants. »

Placé dans des conditions particulièrement favorables pour donner chaque jour une messe spéciale aux enfants des écoles, j'ai été amené par la force des choses à tenter un essai de ce genre. Le divin Maître a bien voulu donner à mes humbles efforts ses grandes bénédictions et réaliser sous mes yeux, depuis plusieurs années, un des *desirata* du Congrès.

Origine.

C'était en 1879. La loi de malheur était votée; mais ceux-là même qui avaient juré la destruction de l'idée religieuse s'évertuaient, par hypocrisie et par crainte des parents, à en garder les apparences : les emblêmes, les livres, le catéchisme donné en dépit de l'Eglise et dont il s'agissait pour nous, à tout prix, d'éloigner leurs élèves.

Pour ce motif, nous plaçâmes à l'heure où se donnait le catéchisme officiel notre instruction préparatoire à la première communion, en recommandant aux élèves d'arriver à l'église pendant la messe.

Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que les enfants, laissés à eux-mêmes, sont nécessairement distraits et dissipés. Aussi fallut-il bientôt les occuper à tout instant par la récitation des prières quotidiennes suivies du chapelet. Puis un jour une réflexion s'imposa à nous : c'est que nous ne pouvions pas, en laissant cette chère jeunesse dans l'ignorance de la *grande action* qui s'accomplit au saint autel, la priver pour la plus grande partie des fruits inappréciables du saint sacrifice de la messe.

De cette conviction est né l'exercice de la messe des écoles, et la composition d'un petit livre que Sa Grandeur Mgr l'évêque de Liège a daigné approuver et recommander aux écoles chrétiennes de son diocèse (1).

Organisation.

Voici maintenant quelques détails sur le fonctionnement de cette œuvre.

A la messe des écoles, qui se célèbre à huit heures pendant les vacances, et pendant l'année un quart d'heure plus tôt, assistent par groupes séparés les élèves de l'école catholique sous la direction de leurs maîtres, les filles de l'école des religieuses auprès de leurs maîtresses, les sections de catéchisme d'élèves

(1) Plusieurs exemplaires de ce petit livre ont été déposés sur le bureau, et fort appréciés.

des écoles officielles, surveillés par le clergé de la paroisse.

Le livre de la messe est composé de telle manière qu'à chaque partie du saint sacrifice une voix seule — qui jusqu'à présent a toujours été celle d'un prêtre — commence les prières, auxquelles les assistants répondent tous ensemble. Les enfants, attendant le moment où ils doivent à leur tour prendre la parole, ont les yeux fixés sur le livre et ne pensent pas à se distraire.

Un cantique chaque jour, choisi avec soin, est l'indispensable accompagnement de la prière. Et pour éviter la *monotonie* — le plus grand et *le seul ennemi* de l'exercice, — ce cantique se chante tantôt au commencement, tantôt au milieu, tantôt à la fin. De même la récitation des litanies ou autres pratiques de dévotion, intercalées avec intelligence, viennent donner à la récitation de chaque jour une physionomie particulière.

Lorsque des messes chantées empêchent la récitation à haute voix, les enfants font entendre un de leurs cantiques ou le chant de l'*Adoro te*.

Il va sans dire que des images ou autres petits cadeaux récompensent l'assiduité des plus fervents.

Pendant les vacances, la promesse d'un chapelet pour les élèves qui ont entendu *chaque jour* une messe *entière* a pour résultat d'obtenir une assistance plus nombreuse que pendant le reste de l'année. Rien n'est beau comme de voir ces jeunes élèves, de tous les points de la paroisse, se dirigeant joyeusement vers l'église, et venant demander au pied des autels, par la vertu souveraine du saint sacrifice, la conservation de

leur innocence et la préservation des dangers spirituels et corporels auxquels ils ne sont que trop exposés.

Telles sont les conditions dans lesquelles la messe des enfants se célèbre au milieu de nous depuis bientôt six ans. Tous les prêtres, qui dans ce laps de temps ont passé par notre église, ont trouvé cette organisation bonne, et exprimé le désir qu'elle se généralisât partout où les circonstances le permettraient.

Je ne cache pas que cette institution n'a pu se produire sans exciter quelque surprise, au moins dans le commencement. Les âmes intérieures qui n'admettent pas les prières d'ensemble ont fini cependant par s'y habituer. Aucune d'elles n'a quitté l'église pour ce motif. Plusieurs, et le nombre n'en est pas petit, sont venues à cette messe *parce que* les enfants priaient et chantaient. D'autres nous ont dit : « A cette messe nous fermons notre livre et nous prions de cœur avec vous. » Enfin plus d'une fois des personnes étrangères, touchées du bel exemple qu'elles avaient sous les yeux, ont demandé comme une faveur de pouvoir emporter le petit livre dont usaient les enfants.

Le livre de la Messe.

Quand je me décidai à faire imprimer un livre destiné aux enfants, je n'avais nulle intention de me mettre personnellement à l'œuvre. Je connaissais un recueil, en usage dans l'un de nos instituts catholiques, contenant jusqu'à sept ou huit exercices, entre lesquels je pensais n'avoir que l'embarras du choix. Or, à ma grande surprise, voici ce que je constatai.

L'auteur avait admirablement saisi et rendu l'esprit et la pensée de l'Eglise qui au temps de l'Avent soupire après l'arrivée du Rédempteur, en carême gémit de ses souffrances, au temps pascal triomphe de sa résurrection. Une seule idée était absente du livre : *le sacrifice*, *la messe* elle-même. Je cherchai vainement la reproduction de quelque prière du Missel. Je ne pus trouver une page ayant un rapport *direct* avec les paroles liturgiques.

Force me fut donc de prendre la plume en me demandant : Quelles prières vais-je mettre dans la bouche de l'enfant pour le faire entrer dans les intentions de l'Eglise et du prêtre qui célèbre, et lui faire comprendre pendant qu'il prie ce que c'est qu'épître, évangile, offertoire, consécration, communion?

Certaines prières du prêtre à l'autel sont tellement claires qu'elles peuvent être placées sur les lèvres de l'enfant pendant que le prêtre les prononce lui-même. Tels sont le *Confiteor*, *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, le *Suscipe* de l'Offertoire, la Préface, le *Pater*. Pourquoi ne pas les prendre textuellement? Pourra-t-on trouver mieux? En dehors de cela, que le cœur du fidèle soit à l'autel et son esprit occupé des grandes pensées dont l'Eglise entretient l'âme du prêtre, en sorte que l'union du prêtre et du fidèle soit aussi étroite que possible, et par conséquent plus grande aussi la part de mérites et de fruits que le peuple chrétien est appelé à retirer du sacrifice : telle est l'idée du livre, la plus simple, la plus naturelle et, nous nous permettons de le croire, la plus fructueuse de toutes.

En tête du livre, comme exorde, figure une instruc-

tion sur l'excellence du saint sacrifice, et une explication, en douze petites pages, des cérémonies de la messe.

Pour varier, le prêtre qui dirige l'exercice trouve à côté des prières liturgiques les actes de foi, d'espérance et de charité; les commandements de Dieu et de l'Eglise; la prière pour les parents; celle de l'enfant qui se prépare à sa première communion; un choix de prières indulgenciées; quelques exercices de dévotion en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, de la sainte Vierge, de saint Joseph; les prières du matin, qui sont le complément obligé de l'exercice; et enfin le cantique de la messe, paroles du P. Bridaine, tel qu'il se chante chez les Frères des Ecoles chrétiennes.

Tel est le petit livre que je présente avec confiance au bureau du Congrès, croyant avoir suivi la meilleure voie pour *donner à l'enfant la plus grande somme de notions pieuses et exactes sur le sacrifice de la messe.*

L'édition de ce livre ne tardera pas à être épuisée.

J'émets le vœu que le bureau du Congrès, qui compte dans son sein tant de prêtres éminents, propose à quelques-uns d'entre eux la composition d'un livre de ce genre et travaille à en généraliser l'usage.

Le Congrès fera mieux que je n'ai fait. Je m'en féliciterai, heureux d'avoir apporté ma petite pierre à l'édifice, et d'avoir dans une faible mesure encouragé ceux de mes confrères qui auraient l'occasion de se consacrer à ce consolant apostolat.

XVI

Rapport sur la première communion, par M. Samuel, curé-archiprêtre de Mens (Isère).

MESSIEURS,

Nous sommes tous désolés lorsque nous considérons que, si la plupart des enfants catholiques font leur première communion, si le clergé apporte à cet acte les plus grands soins, néanmoins un grand nombre d'enfants, surtout parmi les garçons, abandonnent, presqu'aussitôt après, la pratique de la religion.

Pendant longtemps j'ai attribué ce triste résultat à la négligence des parents, à l'esprit d'indifférence et d'irréligion qui règne dans la société; je me suis efforcé d'opposer à cette influence délétère, les associations de persévérance, les réunions dominicales, les patronages, etc. Or, si je ne pouvais pas dire que les résultats étaient nuls — les progrès du mal auraient pu être encore plus grands,—j'étais obligé de reconnaître que le bien obtenu n'était pas en rapport avec l'argent et le temps dépensés, et que le niveau religieux allait toujours baissant dans la paroisse.

Mais, ayant été amené par les circonstances à étudier le passé de ma paroisse, j'ai constaté le fait suivant : mes prédécesseurs s'étaient trouvés, dans le siècle dernier, en face de parents non seulement indifférents, mais hostiles à leur ministère et à la foi catho-

lique, puisqu'ils étaient presque tous restés fortement attachés au protestantisme, même après la révocation de l'édit de Nantes, et que la plupart mouraient dans l'hérésie. Néanmoins, à la fin du siècle, la moitié de la paroisse était catholique, et elle se distinguait pendant la révolution par son attachement à la religion.

En présence de ce fait, je me suis dit : « Si mes prédécesseurs, qui travaillaient un terrain aussi ingrat que celui que je travaille, et qui ne disposaient pas d'autres ressources que celles dont je dispose, obtenaient de meilleurs résultats sans recourir aux moyens extraordinaires que j'emploie, je dois conclure que la cause de mon insuccès n'est pas celle que j'ai supposée jusqu'à ce jour. »

J'ai donc tourné mon attention d'un autre côté. J'ai étudié la première communion dans ce qu'elle est aujourd'hui parmi nous ; les dispositions et les qualités qu'elle exige pour être capable de porter des fruits ; les conditions dans lesquelles se trouvent les enfants qui sont admis à cet acte. Et voici, Messieurs, ce qui m'a frappé :

Première réflexion. — Ce qu'il y a dans la première communion, telle qu'elle se fait ordinairement en France.

Dans les temps anciens, même parmi nous, la première communion n'avait rien qui la distinguât des autres communions ; et elle était simplement, comme toutes celles qui devaient la suivre, la participation sacramentelle au Corps et au Sang de Jésus-Christ.

Aujourd'hui, en France du moins, elle a pris plus d'importance ; restant ce qu'elle était, elle est devenue

en plus un certificat d'instruction religieuse délivré à l'enfant par les ministres de la religion, et une sorte d'engagement solennel, pris par l'enfant envers l'Église, de vivre en chrétien.

C'est 1° un certificat d'instruction religieuse.

Les enfants qui ont fait leur première communion se regardent comme délivrés de l'obligation de s'instruire davantage; à partir de ce jour, ils abandonnent les catéchismes, sans les remplacer par autre chose; s'ils consentent à suivre les catéchismes de persévérance, ils ne voient en cela qu'un acte de surérogation, auquel ils ne sont pas tenus.

Et nous, curés, confesseurs, nous semblons quelquefois autoriser ce sentiment par notre conduite; nous ne rappelons peut-être pas assez le devoir absolu de s'instruire des vérités de la foi et des obligations de la vie chrétienne dans ses diverses conditions, particulièrement quand il s'agit d'entrer dans l'état du mariage.

C'est 2° comme un engagement solennel de vivre en chrétien.

Le soir du jour de sa première communion, l'enfant est conduit devant les fonts baptismaux. Là, en présence de la paroisse assemblée et du ministre de l'Eglise, la main sur les saints Evangiles, il renouvelle les promesses de son baptême. Cette fois, il n'agit pas par procureur, il parle lui-même; s'il ne promet rien de plus que ce que ses parents ont promis pour lui, il déclare devant Dieu et les hommes que, devenu capable de parler lui-même et de prendre un engagement, il s'engage librement à tenir les promesses faites en son nom. Il faut nécessairement voir dans un tel acte un

véritable renouvellement des engagements du baptême, après lequel l'enfant sera tenu de vivre en chrétien, non seulement parce que Dieu et ses parents le veulent, mais de plus parce qu'il en a donné publiquement sa parole.

Voilà, Messieurs, ce que j'ai trouvé dans l'acte de la première communion, quand j'ai voulu l'analyser.

Deuxième réflexion. — Ce que cet acte exige pour être bien fait.

Cet acte est triple, ai-je dit. C'est une communion, un certificat d'instruction religieuse, un engagement de vivre en chrétien. A chacun de ces points de vue, il exige des dispositions particulières.

1° Comme communion, il exige l'état de grâce et ce que le Rituel appelle *gustus sacramenti*. Pour que le communiant soit vraiment en état de grâce, il ne suffit pas qu'il ait confessé tous ses péchés, récité la formule de l'acte de contrition et reçu l'absolution ; il faut de plus qu'il ait la haine du péché avec la volonté d'en fuir l'occasion et d'en combattre l'habitude, ainsi que l'amour du devoir avec la volonté de l'accomplir. On peut dire qu'il a le goût du sacrement, lorsque, ayant la connaissance de ce qu'est ce sacrement, il désire la communion comme étant la nourriture de son âme et la source de la vie éternelle, et qu'il éprouve pour l'Eucharistie des sentiments de respect et d'amour.

2° Comme certificat d'instruction religieuse, il exige, pour être légitime et valable, que ceux qui le reçoivent possèdent réellement la science qu'il leur suppose. En d'autres termes, les enfants doivent connaître ces vérités principales que tout chrétien est tenu de savoir d'une

manière explicite, d'après la théologie ; ils doivent connaître les devoirs ordinaires du chrétien, non seulement les devoirs afférents à leur âge, mais aussi, dans une prudente mesure, ceux qu'ils auront à remplir plus tard, ainsi que les moyens à employer pour les remplir fidèlement. Il faut de plus que ces diverses connaissances soient assez raisonnées pour qu'ils puissent tenir bon contre les impiétés qu'ils entendent, hélas ! chaque jour, et assez bien gravées dans leur esprit pour qu'ils les conservent et puissent les développer par les moyens institués par l'Eglise pour l'enseignement ordinaire des fidèles. Si l'on admet à la première communion un enfant dont l'instruction ne réunit pas ces conditions, on l'autorise à se croire suffisamment instruit quand il ne l'est pas ; on le lance dans le combat de la vie chrétienne avant qu'il ait les armes qui lui sont nécessaires ; on le met peut-être sur le chemin, non du salut, mais de la perdition, et l'on assume une très grave responsabilité.

3° Comme engagement de vivre en chrétien, il exige que celui qui le prend agisse librement, qu'il connaisse la nature et la portée de son engagement, qu'il ait la volonté et le pouvoir de le tenir. Ce sont là, je crois, les qualités que toute promesse doit réunir, pour être pleinement licite, valide et recevable ; et puisque le renouvellement des promesses du baptême est un véritable engagement que l'enfant prend envers Dieu et l'Eglise, que le prêtre reçoit au nom de Dieu et de l'Eglise, et en retour duquel le prêtre promet la vie éternelle à l'enfant, il est évident que ni l'enfant ne peut le prendre, ni le prêtre ne peut le recevoir, à

moins qu'il ne se présente revêtu des qualités énoncées.

Troisième réflexion. — Dans quelles conditions les enfants sont admis à la première communion?

Il y a des conditions qui sont déterminées par les règlements diocésains ; il y en a d'autres qui tiennent aux enfants, à leur caractère, à leurs antécédents. Vous connaissez, Messieurs, les premières; elles sont à peu près les mêmes partout. C'est dix à douze ans d'âge, rarement plus; deux ans de présence aux catéchismes de la paroisse, et une récitation passable de la lettre du catéchisme au moment de l'examen qui précède l'admission. Pendant ces deux ans, confession tous les trois mois, ou tous les mois, et assistance régulière aux offices du dimanche ; enfin retraite préparatoire de trois jours et grande solennité apportée à la fête.

Pour les secondes conditions, on peut diviser en trois catégories les enfants qui se présentent aux catéchismes préparatoires. Il y a ceux qui, appartenant à des parents bien chrétiens, ont puisé de bonne heure, dans les leçons et dans les exemples de ceux-ci, la connaissance, l'amour et la pratique de la religion ; il y a ceux dont les parents, sans être impies, pratiquent mal la religion, attachent peu d'importance à cette pratique, se sont peu occupés de leurs enfants sous ce rapport, et se sont contentés de les envoyer dans des écoles chrétiennes ; il y a enfin ceux qui, totalement négligés par leurs parents sous le rapport religieux, n'ont fréquenté que de mauvaises écoles, ou ont été abandonnés au vagabondage.

Les enfants de la première catégorie, qui est la moins nombreuse, arrivent ordinairement aux catéchismes avec une foi et une piété déjà développées, avec un bon commencement d'instruction et avec une âme encore innocente. Ceux de la troisième, qui augmente tous les jours, apportent le plus souvent, non pas une ignorance totale de la religion, — ceci vaudrait mieux, — mais des préjugés contre la religion, le mépris du prêtre et des choses religieuses, et en outre des habitudes vicieuses. Quant à ceux de la deuxième, qui est la plus nombreuse, ils se trouvent dans une situation spéciale qui mérite d'être étudiée avec plus de soin.

Ces enfants reçoivent en classe une certaine instruction religieuse ; ils apprennent le catéchisme et un peu d'histoire sainte ; ils font leurs prières quotidiennes ; ils assistent aux offices du dimanche ; ils se confessent. Mais ils n'étudient, ils ne pratiquent la religion qu'en classe, et sous la direction, ou par l'ordre de leurs maîtres ; rien ne distingue extérieurement à leurs yeux la leçon du catéchisme, de celle de grammaire ou d'histoire, sinon que l'on donne plus de temps à celle-ci et que les parents y attachent plus d'importance ; quand ils ne savent pas leur catéchisme, qu'ils font mal leurs prières, qu'ils manquent la messe, ils sont grondés et punis de la même manière que s'ils avaient manqué la classe, ou mal fait une page d'écriture, et quelquefois, tandis que les maîtres punissent, les parents excusent les enfants ou blâment les maîtres.

Or, voici ce qui peut résulter, et ce qui résulte ordinairement de cette éducation. Les enseignements

du catéchisme sont de même nature aux yeux des enfants et n'ont pas plus d'importance que ceux de la grammaire ou de l'histoire : les uns et les autres sont la leçon du maître ; les devoirs religieux ne revêtent dans leur appréciation que le caractère de devoirs d'écoliers, qui ne s'étendent pas plus loin que la surveillance du maître. Comme l'obligation de savoir leur histoire, ou de suivre les règles de la grammaire, n'a pas pour eux d'autre sanction pratique et sensible que les pensums ou les retenues, il se forme en eux, d'une manière inconsciente mais réelle, une idée semblable au sujet des enseignements du catéchisme ; et comme la nature humaine a encore moins d'attrait pour les pratiques religieuses que pour l'étude des sciences, ils prient, ils se confessent, ils vont à la messe par ordre et pour éviter la punition, et ces pratiques forcées leur donnent le dégoût de la religion au lieu de leur en inspirer l'amour.

Aussi ces enfants acquièrent sans doute à l'école la connaissance de ce qu'un chrétien doit croire et doit faire ; ils savent même dire qu'ils doivent, eux, croire et faire ceci ou cela ; mais ils n'y puisent pas une véritable conviction intime, qu'ils sont obligés, de la part de Dieu, et pour toute leur vie, à le croire ou à le faire. Et cependant, c'est cette conviction qui seule peut exercer quelque influence sur la conduite de l'homme. S'ils remplissent à peu près les devoirs religieux de leur âge quand ils sont auprès de leurs maîtres, les jours de congé ils manquent leurs prières ; pendant les vacances ils paraissent moins à l'église, ils s'y conduisent mal, plus mal parfois que les enfants des écoles laïques ; ce

qui montre qu'ils n'ont pas plus de piété que de foi.

Quant à l'innocence, à la vertu, aux habitudes chrétiennes, ces enfants en sont souvent aussi dépourvus. Personne n'ignore que toute agglomération est un principe de corruption, plutôt que de conservation.

Tel est, à mon avis du moins, et d'après les observations que j'ai été en position de faire, le caractère dominant de l'instruction religieuse que les enfants rapportent des écoles chrétiennes, lorsque cette instruction, ou plutôt la formation à la vie chrétienne n'a pas été commencée et ne se fait pas simultanément dans la famille. Je dis le caractère *dominant*, car il y a des maîtres, je ne dis pas assez zélés, — les maîtres vraiment chrétiens ont tous du zèle, — mais assez intelligents, assez habiles, assez actifs, pour obvier à ces dangers de leur enseignement, et pour donner à leurs élèves la vertu et la piété comme la foi. Mais ces maîtres sont rares.

Je conclus ma troisième réflexion. A part les enfants de la première catégorie, qui sont à l'état d'exception, les enfants arrivent aux catéchismes préparatoires à la première communion, quelques-uns sans instruction ni pratiques religieuses, et avec des idées, des habitudes d'impiété; la plupart avec un peu de science religieuse toute humaine, sans foi véritable, et avec des pratiques religieuses peu ou mal comprises, subies plutôt qu'acceptées, peu aimées si elles ne sont pas détestées. A cela s'ajoutent souvent des goûts, des habitudes opposées à l'esprit chrétien, même des vices plus ou moins invétérés. Ce sont ces enfants que le prêtre doit préparer à la première communion, en deux ans, entre neuf

et douze ans, avec trois ou quatre heures de catéchisme par semaine. Est-ce possible? Examinons-le.

Quatrième réflexion. — Aujourd'hui, il n'est pas possible d'avoir des premières communions dont les fruits soient ordinairement sérieux et durables, si l'on se contente de se conformer aux prescriptions diocésaines.

Je dis *aujourd'hui*, parce que je ne veux pas que l'on me prenne pour un censeur des prescriptions diocésaines. Ces prescriptions pouvaient être excellentes il y a cinquante ans; je suis intimement convaincu qu'elles étaient pleines de sagesse puisqu'elles émanaient de synodes diocésains, quelquefois même de conciles provinciaux, que le Souverain Pontife revêtait de son approbation. Mais il s'est opéré, dans ce laps de temps, des changements notables dans l'éducation de la jeunesse; et c'est à ces changements que j'attribue l'insuffisance de prescriptions qui ne méritaient autrefois que des éloges. Après cette observation qu'il m'a paru opportun de faire pour préciser ma pensée, j'arrive au développement de ma quatrième réflexion.

Vous vous rappelez, Messieurs, quelles sont ces prescriptions; vous n'avez pas oublié non plus les trois catégories d'enfants que les catéchistes doivent préparer, ni les trois actes distincts que le premier communiant accomplit, ni les dispositions que réclame chacun de ces actes. Il va nous suffire de rapprocher ces diverses considérations, pour nous convaincre que le prêtre, catéchiste ou curé, qui se contente de se conformer aux règlements diocésains, a grave motif de craindre que la majorité de ses enfants n'apporte pas à

la première communion les dispositions qu'elle exige.

Cette majorité se compose d'enfants dont l'éducation chrétienne n'est pas seulement à faire, mais à *refaire*. Il faut d'abord détruire en eux leur première éducation, triste composé d'habitudes antichrétiennes et vicieuses, d'indifférence religieuse, de préjugés et d'impiété ; éducation qui a déjà deux, quatre et six ans d'existence ; il faut mettre ensuite à la place tout l'opposé.

Lorsqu'on doit façonner des natures incultes, des enfants qui ont vécu jusqu'à l'âge de neuf ou de dix ans, sans aucune instruction, dans l'isolement et le travail, au fond de quelque campagne solitaire, on a quelque peine à leur donner *en deux ans*, même dans la mesure du strict nécessaire, assez d'esprit de foi, de haine du péché, d'amour de la religion, de respect envers l'Eucharistie, de science chrétienne, pour qu'ils soient capables de faire leur confession avec un repentir et un ferme propos tels que le catéchisme les veut, et qu'ils portent à la table sainte le recueillement et l'amour convenables. Comment faire dès lors, dans la même période de temps, le double travail que demande la formation des enfants dont le cœur et l'esprit sont déjà gâtés, plus ou moins profondément, et depuis plus ou moins longtemps ?

Pour neutraliser un peu promptement les effets de cette mauvaise éducation première, il faudrait une action de tous les instants, qui suivît les enfants dans leur vie pratique, qui leur montrât tout ce qu'il y a à réformer dans leur conduite quotidienne, qui leur apprît et les aidât à se corriger en les faisant agir chrétienne-

ment et en agissant en quelque sorte avec eux. Le catéchiste, le curé, ne peuvent pas exercer cette action incessante et pratique ; ils voient les enfants quelques heures par semaine, à l'église où ils doivent s'occuper de trente, de quarante à la fois ; ils ne peuvent pas les accompagner dans le détail de leur vie, et ce n'est que rarement qu'ils ont l'occasion de constater *de visu* leur conduite habituelle, et de leur donner sur place une leçon pratique de vie chrétienne.

A défaut de cette action qui pourrait hâter la transformation que l'on poursuit, il ne reste pas d'autre ressource que celle de former dans l'intelligence et dans le cœur des enfants une conviction véritable de l'obligation de mener une vie chrétienne, afin que cette conviction les détermine à travailler personnellement à leur transformation, avec la seule aide des conseils et des encouragements de leur confesseur. Or, il n'est pas facile de produire en eux une telle conviction.

Ils voient dans les catéchismes une continuation de l'école ; l'enseignement du prêtre revêt encore à leurs yeux le caractère de leçon ; ils ne lui accordent qu'une croyance spéculative. Cette croyance ne se transforme, ne devient une conviction véritable que lentement, d'autant plus lentement qu'elle a contre elle plus d'habitudes acquises de légèreté, d'irréligion ou de vices ; ce doit être le produit d'une intelligence, qui, en se développant, considère et apprécie mieux la nature et le caractère de l'instruction qu'elle reçoit ; et un tel développement, un tel travail de l'esprit demande du temps.

Ce n'est donc pas en deux ans qu'un enseignement interrompu, éparpillé comme l'est celui du catéchiste,

pourra amener ces enfants à une réelle conviction. A plus forte raison deux ans ne suffisent pas pour leur donner une foi pratique et l'horreur du péché, pour détruire leurs mauvaises habitudes, et pour mettre à la place l'amour de la religion et de la vertu. Cependant peut-on appeler bonne, capable de porter des fruits, une première communion dans laquelle on ne retrouve pas ces divers sentiments? Ne faut-il pas tout cela pour qu'on puisse dire d'une âme qu'elle est en état de grâce, et d'un cœur qu'il a le goût, l'amour de l'Eucharistie?

Aussi, demandez aux curés des paroisses dans lesquelles les parents abandonnent aux maîtres et aux catéchistes l'instruction chrétienne de leurs enfants, demandez-leur ce que sont ces enfants, après les deux ans de catéchisme et malgré leur passage dans des écoles congréganistes, et ils vous répondront :

« Ces enfants ont encore leurs mauvaises habitudes un mois, huit jours, avant la première communion ; ou, s'il y a un changement dans leur conduite, c'est un changement purement extérieur, qui a été produit uniquement par la crainte d'être renvoyé et qui disparaîtra avec cette crainte. Surprenez-les dans un moment où ils oublient qu'ils sont à la veille de leur première communion, vous les voyez tels qu'ils étaient un an avant, désobéissants, orgueilleux, emportés, vindicatifs, blasphémateurs, etc. Examinez-les à l'église la veille, le jour de la première communion ; s'il n'y a pas près d'eux un surveillant qu'ils craignent, ils sont dissipés auprès du confessionnal avant de recevoir l'absolution et en venant de la recevoir, dissipés pen-

dant la messe de communion, dissipés même à la table sainte. Le lendemain ou huit jours après, quelquefois le soir même, cherchez en eux des traces de cette admirable transformation dont les prédicateurs et les livres font une peinture si séduisante, vous n'en trouverez aucune; la première communion a même été pour beaucoup d'entre eux le signal d'une plus grande émancipation, et on les voit abandonner le peu de pratiques religieuses qu'ils avaient auparavant, pour se livrer sans retenue à la vie joyeuse de la jeunesse. »

Ces plaintes, que j'ai souvent entendues de la bouche de mes confrères, ces tristesses que j'ai dû moi-même dévorer plus d'une fois, que prouvent-elles, sinon que les enfants qui les causaient n'avaient pas une éducation chrétienne suffisamment complète et suffisamment solide ?

J'ajoute : L'observation des règlements diocésains ne suffit pas davantage pour assurer la validité du certificat d'instruction religieuse que la première communion donne aux enfants, d'après les idées et les mœurs actuelles.

Il me semble que cette assertion ne doit pas rencontrer de contradicteur ; ou bien l'on confond l'instruction que demande l'ensemble de la vie et des devoirs du chrétien, avec celle bien plus restreinte qui ne concerne que l'acte même de la communion. Celle-ci, les enfants l'acquièrent facilement dans les deux ans de catéchisme, et ils pourraient l'acquérir plus vite ; ils sont capables de l'avoir à douze ans, et même bien plus tôt. Il n'en est pas de même de celle-là !

1° Les catéchismes préparatoires à la première

communion ne peuvent pas donner aux enfants toute la science religieuse dont ils auront besoin dans le cours de leur vie, soit pour conserver leur foi, soit pour vivre chrétiennement. Voici quelques exemples de cette vérité qui me paraît tout à fait évidente.

Les catéchismes diocésains, qui contiennent le programme et sont le manuel de l'instruction religieuse, disent peu de chose des motifs de crédibilité, soit rationnels, soit historiques, sur lesquels s'appuie la vérité de la religion ; ils se taisent presque complètement sur les mille objections et sophismes dont l'impiété se sert, avec autant d'adresse que d'ardeur, pour obscurcir la vérité. Cependant la foi simple et droite de nos pères, qui s'inclinaient humblement devant la parole de l'Evangile et qui se bouchaient les oreilles quand on attaquait la religion, cette foi ne suffit plus partout aujourd'hui. Pour que les chrétiens restent croyants et pratiquants, il faut qu'ils comprennent mieux la légitimité de leur croyance et de leurs pratiques ; pour que les objections ne leur fassent pas de mal, il faut qu'ils en voient davantage l'inanité. Les enfants peuvent donc savoir très bien leur catéchisme sans être armés contre l'impiété qui se dispose à les attaquer.

Les catéchismes ne parlent pas et ne peuvent parler de certains devoirs, de certaines règles de la vie chrétienne. Que disent-ils des devoirs des citoyens, qui sont cependant nombreux et variés ? Que disent-ils même de la manière de combattre les passions, les vices, les péchés capitaux, par les vertus d'humilité, de mortification et de détachement ?

Cependant on ne peut prétendre que tout cela soit d'une importance secondaire. Il est rare que l'ignorance ou l'erreur en ces matières ne conduisent plus ou moins prochainement à des fautes volontaires et coupables, qui n'auraient pas eu lieu sans cette ignorance. Quand donc il s'agit de vérités pratiques, telles que celles que je viens de signaler, et qui occupent une si large part dans la vie du chrétien, on ne peut pas croire qu'il importe peu de les connaître ou de les ignorer, et que les enfants n'ont pas besoin de posséder cette science pour mériter leur certificat de fin d'études religieuses.

2° Alors même que l'instruction reçue dans les catéchismes préparatoires ne serait pas insuffisante matériellement et en elle-même, elle le serait formellement et en égard à l'intelligence des enfants ; en d'autres termes, des enfants de douze ans ne sont pas capables de posséder une science religieuse qui les dispense de toute étude subséquente.

De nos jours, la plupart des enfants savent lire, et à la vérité ils commencent très jeunes à apprendre leur catéchisme. Mais à cause de leur jeune âge d'abord, et ensuite par l'effet de l'habitude, ils l'apprennent avec leur mémoire et non avec leur intelligence, en vue simplement de la récitation et sans se demander s'ils le comprennent; si, en le lisant, ils changent un mot, ils apprennent comme ils ont lu, quoique le mot qu'ils ont substitué au véritable dénature la pensée ; ils croient qu'ils savent leur catéchisme dès qu'ils se sentent en état de le réciter à peu près exactement, et je dis *à peu près*, car ils comptent pour rien un mot omis ou changé

dans une réponse, quelle que soit la valeur de ce mot. Ils casent donc dans leur cerveau des mots, non des idées; si vous leur exprimez les mêmes idées par d'autres mots, ils ne vous comprennent pas; ou si vous leur demandez de donner les mots dans un autre ordre et de mettre la demande à la place de la réponse, ils en sont incapables.

« Mais, dira-t-on, les catéchistes, les maîtres sont là pour faire entrer les idées avec les mots dans l'intelligence des enfants. » D'abord y a-t-il beaucoup d'enfants dont l'intelligence soit assez développée à dix ou douze ans, pour se faire une conception, une idée, je ne dis pas claire ni complète, mais passablement exacte et instructive des vérités religieuses qu'on leur présente? J'hésite à le croire, surtout lorsque je réfléchis que l'esprit de ces enfants n'est en contact habituel qu'avec des idées matérielles et terrestres.

Ensuite ceux qui pourraient réfléchir s'en donnent-ils la peine? Combien y a-t-il d'enfants qui prêtent une sérieuse attention aux explications du catéchiste ou du maître?

Bien peu.

Il a toujours été difficile d'obtenir l'attention des enfants; c'est encore plus difficile aujourd'hui. Les enfants qui ne savent pas lire sentent la nécessité de s'instruire en écoutant, et ils écoutent; ceux qui peuvent recourir aux livres comptent sur eux et ne songent pas à s'imposer la peine d'une attention soutenue. Pour la leur arracher, le catéchiste a besoin d'un travail de préparation et d'un talent d'exposition qu'il n'est pas donné à tous d'avoir.

D'ailleurs les catéchistes ne les ont que pendant une heure, trois ou quatre fois par semaine. Pendant cette heure, il faut qu'ils s'assurent si la leçon a été apprise, et quelquefois qu'ils la fassent apprendre ; il faut qu'ils l'expliquent à trente ou quarante enfants, dont chacun aurait presque besoin d'une explication spéciale pour qu'il la comprît; il faut qu'ils interrompent fréquemment leur explication pour inviter l'un à se taire et l'autre à ne pas déranger son voisin. Comment dans ces conditions donner de longues explications, et les répéter de manière à les faire pénétrer dans l'intelligence des auditeurs?

A l'école, les maîtres disposent de plus de temps. Mais ils sont, tantôt de force, tantôt de gré, esclaves des programmes académiques, des exigences des parents, de la manie des diplômes et des brillants succès; ils osent à peine donner une demi-heure par jour à l'instruction religieuse ; ils croient avoir rempli leur mission quand ils ont fait apprendre une leçon de catéchisme ; et de fait les catéchistes pourraient quelquefois se plaindre qu'ils ne remplissent pas même leur mission dans ces limites si restreintes.

Si du moins les enfants conservaient la mémoire des mots qu'ils ont appris, ces mots s'éclairciraient peut-être avec le temps dans leur esprit, et y produiraient la conception, l'intelligence des vérités religieuses. Mais on n'a pas même cette ressource. Car une mémoire de dix et de douze ans n'est pas tenace ordinairement ; si elle apprend vite, elle oublie encore plus vite, surtout lorsque l'intelligence ne lui prête pas son concours. Aussi les enfants qui savent très bien leur catéchisme

au moment de leur première communion, dénaturent déjà la plupart de ses réponses au bout d'un an, et souvent plus tôt.

Nous pouvons donc conclure. La diffusion des écoles ne facilite pas l'instruction religieuse, autant que l'on est tenté de le croire au premier aspect; elle lui oppose même souvent un obstacle sérieux, dont on doit tenir compte quand on veut justement apprécier l'instruction des enfants. Aujourd'hui les enfants sont capables de réciter leur catéchisme plus tôt qu'autrefois; mais ils n'arrivent ni plus vite, ni plus facilement à l'intelligence des vérités religieuses; de ce qu'ils peuvent réciter leur catéchisme, il ne faut pas conclure qu'ils en possèdent la doctrine. Et comme ils ont plus besoin qu'autrefois d'une instruction religieuse complète et approfondie, qu'elle ne se trouve pas au degré convenable dans les catéchismes préparatoires à la première communion, on ne peut pas délivrer aux enfants de la première communion ce certificat d'instruction dont ils s'autorisent pour se dispenser de s'instruire davantage.

Il nous reste à examiner le renouvellement des promesses du baptême, et à voir s'il est permis de le regarder comme une promesse toujours sérieuse, valable et licite.

3° Parmi les enfants qui renouvellent les promesses de leur baptême, le soir de leur première communion, un grand nombre ne comprennent guère la nature et la portée de l'acte qu'ils font; d'autres ne promettent que de bouche et comme par force; il y en a qui ne sont presque pas en mesure de pouvoir tenir leur enga-

gement. En d'autres termes, la promesse de vivre en chrétiens, que les enfants font avec leur première communion, n'est accompagnée de garanties de validité que dans un petit nombre d'entre eux.

En effet, beaucoup de ces enfants n'ont qu'une instruction religieuse bien incomplète, comme je l'ai fait remarquer précédemment, et ne connaissent qu'une partie des devoirs du chrétien. Ils ne se font de la vie chrétienne d'autre idée que celle d'une vie analogue à celle de leurs parents, ou de leurs camarades plus âgés, qui, après avoir fait leur première communion et renouvelé les promesses de leur baptême, ont plus ou moins abandonné les prescriptions du catéchisme. Peut-on admettre que ces enfants comprennent vraiment ce qu'ils disent et ce qu'ils font, quand ils promettent de vivre en chrétiens? N'est-il pas à craindre et à présumer qu'ils jugent de la portée de cet acte d'après les exemples de leurs camarades et de leurs parents, et qu'ils n'ont pas sérieusement l'intention de faire mieux qu'eux?

Les parents parlent encore à leurs enfants de la première communion, de la nécessité de la faire, et même de la bien faire; mais, dans leurs recommandations, il n'y a presque jamais rien qui se rapporte au renouvellement des promesses du baptême. Les catéchistes mêmes s'en occupent fort peu. Cette conduite des uns et des autres ne doit-elle pas naturellement amener les enfants à ne voir dans cet acte qu'une cérémonie analogue à celle de la consécration à la sainte Vierge?

Enfin, il y a des enfants que leur conduite antérieure et actuelle, leur caractère, leur position de famille ou

sociale, etc., nous montrent devant les fonts baptismaux comme de malheureux petits êtres qui n'ont pas pu se dispenser d'y venir, qui n'ont point la volonté réelle de rester fidèles à la pratique de la religion et de la vertu, ou qui, s'ils ont actuellement la volonté vague et superficielle de bien faire, la perdront dès le lendemain, en présence des obstacles qu'ils auront à surmonter pour tenir leur promesse.

Un engagement pris dans de semblables conditions est-il valable et acceptable? Les enfants qui le prennent sans réflexion ou sans ferme propos ne sont-ils pas coupables? et si leur ignorance ou leur jeune âge les excuse, le curé qui le reçoit, qui l'impose, n'est-il pas coupable?

Voilà, je crois, l'état d'esprit, les dispositions intérieures d'un trop grand nombre d'enfants au moment où ils renouvellent les promesses de leur baptême. Dès lors il faut s'attendre à ce que cet acte, qui devait les affermir dans le chemin du devoir, en les attachant à Dieu par un nouveau lien, les précipite au contraire plus vite dans le mal, parce que chaque faute grave ressemble d'assez près à un parjure qui éloigne davantage de Dieu et rend la conversion plus difficile.

Après avoir essayé de signaler le mal, je vais me hasarder à indiquer le remède.

Cinquième réflexion. — Modifications à introduire dans la manière de préparer et d'admettre à la première communion.

A mon humble avis, il faudrait :

1° Faire mieux comprendre aux parents leur devoir strict de ne pas compter exclusivement sur les écoles

pour l'éducation chrétienne de leurs enfants, et de la leur donner eux-mêmes chez eux ; les obliger à remplir ce devoir sous peine de refus de l'absolution s'il le faut.

2° Veiller à ce que l'enseignement religieux soit donné, et la religion pratiquée dans les écoles, de telle manière que les enfants puissent facilement reconnaître que ce ne sont plus là des leçons ou exercices semblables aux autres ni des devoirs d'écoliers.

3° Appeler les enfants aux catéchismes de la paroisse dès l'âge le plus tendre, dès sept ans et même six ans ; maintenir l'obligation d'y assister, jusqu'à ce qu'un examen sérieux ait montré qu'ils connaissent à peu près la religion, ses dogmes, ses préceptes, et que leur intelligence est assez formée pour conserver et développer cette science avec le secours ordinaire des instructions paroissiales et de la pratique de la religion.

Diviser pour cela les enfants en diverses catégories, selon leur âge et leur instruction, et régler le nombre et le moment des catéchismes de chaque catégorie, de manière à les rendre le moins ennuyeux et le moins onéreux qu'il sera possible.

4° Admettre à la communion les enfants qui suivent régulièrement les catéchismes, à tout âge, dès qu'ils sont capables de discerner le pain eucharistique du pain vulgaire, pourvu qu'ils aiment la prière et les pratiques religieuses, qu'ils n'aient pas d'habitudes vicieuses graves, et qu'ils se montrent dociles aux avis du catéchiste ou du confesseur. Les aider à bien communier, ou les faire aider par des personnes pieuses, surtout dans leurs premières communions, et régler la fréquence

des communions sur les dispositions qu'ils y apportent et sur le besoin qu'ils en ont.

5° Pour les enfants qui ne se trouvent pas dans les conditions précitées, ne pas se presser de les admettre à la table sainte ; mais attendre que leur raison, en se développant, leur ait fait comprendre l'importance et la sainteté de cette action, la nécessité d'y apporter un cœur exempt de péché, et leur ait inspiré la volonté de s'en rendre dignes par la pratique de la vertu. Ces dispositions n'apparaîtront peut-être qu'à treize ou quatorze ans. N'importe ; on attendra. Quelques-uns quitteront les catéchismes avant d'y être arrivés et partiront sans avoir fait leur première communion. On n'y verra qu'un malheur relatif, puisque ces enfants n'auront été privés que d'une communion mal faite, et qu'ils auront au moins toujours gagné de recevoir une instruction plus complète.

6° Enfin, comme conséquence de tout ce qui précède, supprimer l'usage des premières communions solennelles, à époques fixes et par groupes ; réserver cette solennité pour le renouvellement des promesses du baptême ; n'admettre à ce renouvellement que ceux qui auraient subi honorablement un examen final, et qui auraient donné des preuves qu'ils savent et qu'ils veulent véritablement vivre en chrétien.

Sans doute, il ne serait pas inutile de faire ressortir par quelques réflexions les avantages qui résulteraient de cette nouvelle méthode. Mais il me semble qu'ils se présentent facilement à l'esprit, quand on connaît les inconvénients de la méthode présentement en usage ; et comme mon travail dépasse déjà les limites très res-

treintes que je voulais lui donner, je me dispense de rien ajouter.

J'entrevois aussi certaines objections que l'on peut m'opposer. Je les ai examinées, je ne les ai pas trouvées d'une importance telle qu'elles dussent faire renoncer à la méthode que je propose.

En fin de compte, je demande à être instruit plutôt qu'à instruire. Je m'adresse aux hommes expérimentés et compétents, qui savent reconnaître, dans une cause plaidée devant eux, le fort et le faible. Si mon idée mérite d'être prise en considération, ils le discerneront sans peine. Et ils voudront bien la présenter et la recommander à ceux qui seuls ont pouvoir et grâce d'état pour gouverner l'Eglise de Dieu, et auxquels nous nous soumettons tous avec la déférence la plus complète. *(Applaudissements.)*

XVII

Rapport sur la communion mensuelle et générale des enfants dans les paroisses, par un directeur de l'*Apostolat de la prière*.

Sous ce titre, le *Messager du Cœur de Jésus* a publié un grand nombre d'articles, qui ont vivement intéressé ses lecteurs et qui déjà ont propagé cette œuvre si belle et si touchante. La conclusion de ces articles divers peut se formuler en ces termes :

« La communion *mensuelle* et *générale* des enfants,

bien organisée et bien pratiquée dans toutes nos paroisses, serait un moyen puissant d'y maintenir la piété ou de l'y faire refleurir. »

A l'appui de cette proposition, le *Messager du Cœur de Jésus* a fourni bien des preuves, bien des faits. Nous ne citerons qu'un seul exemple assez court, mais d'une haute et incontestable valeur. Nous le recommandons surtout à l'attention du clergé paroissial.

I

L'on sait que le vénérable fondateur des Sulpiciens, M. Olier, fut appelé par la divine Providence à prendre en main la cure de Saint-Sulpice. Or, à cette époque, Saint-Sulpice était la paroisse la plus dépravée de Paris.

« Jamais, dit M. Faillon, le savant historien de M. Olier, jamais pasteur ne vit peut-être autour de soi plus de scandales à arracher, plus de vices à combattre. Ce faubourg était alors le rendez-vous de tous ceux qui voulaient vivre dans le désordre, et au rapport d'Abelly, la paroisse de Saint-Sulpice était « la sentine non seulement de Paris, mais presque de toute la France ; elle servait de retraite à tous les libertins, athées, et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et le désordre. »

Le mal était si profond, si étendu, que M. Olier en était parfois tout abattu, presque découragé, et il écrivait à un évêque :

« Vous nommer le faubourg Saint-Germain (qui comprenait la plus grande partie de la paroisse Saint-

Sulpice), c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer à la fois. »

Cependant, à force de zèle, de patience et d'industries, le vénérable serviteur de Dieu finit par dévorer tous ces monstres de vices ; il en vint même à faire de Saint-Sulpice une paroisse modèle, la merveille des paroisses de Paris, et son historien ne craint pas d'écrire :

« Enfin les travaux de M. Olier fructifièrent d'une manière si étonnante, qu'en peu d'années elle offrit comme une image de la société des premiers chrétiens. »

Mais quels furent ces travaux si féconds? Quelles furent les industries si puissantes du serviteur de Dieu? Ses travaux furent divers et ses industries admirables ; mais au dire de son historien, son industrie la plus efficace fut, avec la dévotion à Marie, *la communion mensuelle* et *générale des enfants de la paroisse*. Ecoutons son biographe.

« Le moyen le plus efficace qu'il employa fut d'inspirer à ses paroissiens, dès *l'enfance*, les sentiments de la religion la plus sincère et la plus tendre envers Jésus-Christ résidant dans l'adorable sacrement de nos autels, et de les bien instruire des dispositions que demande ce véritable pain de vie.

» Il voulut que les catéchistes, chargés de disposer les enfants à leur première communion, apportassent à un ministère si important tout le soin et tout le zèle dont ils étaient capables. Afin même de faire contracter aux enfants la sainte pratique de la communion fréquente, il établit *pour eux* des *communions générales*

connues encore aujourd'hui sous le nom de *communion du mois*, et qui furent, *pour toute la paroisse*, une source très abondante de grâces.

» Le soin avec lequel on a préparé, depuis ce temps, les enfants à la première communion et *aux communions de chaque mois*, a été effectivement regardé comme une des *principales* sources des bénédictions répandues sur la paroisse Saint-Sulpice. C'est, en y joignant la dévotion très particulière à la sainte Vierge, la raison qu'on aime ordinairement à donner de *la piété* qui *s'y est toujours soutenue*, depuis que M. Olier l'a gouvernée. »

Et de fait ces résultats, au premier abord si étonnants, s'expliquent sans peine. Voulons-nous en effet sauvegarder l'innocence des enfants et leur donner des habitudes chrétiennes ? Faisons-les confesser et communier souvent, *au moins* une fois par mois. Au dire du grand Benoît XIV, la communion du mois peut être conseillée *à tous*, et d'après saint François de Sales, la communion mensuelle est un *minimum* qu'il faut tâcher d'obtenir de tous les fidèles.

Voulons-nous encore préparer des paroisses chrétiennes, ferventes, qui pratiquent les sacrements ? Commençons par les enfants. Ils seront un jour les membres influents de la paroisse, et déjà leur exemple béni sera pour toutes les familles un principe de sanctification, un apostolat très puissant et très doux sur le cœur des parents. Que de pères et de mères ramenés par leurs enfants à la table de communion !

Oui, si chaque prêtre, dans chaque paroisse, s'appliquait assidûment à la confession *au moins* mensuelle

des petits enfants de sept à dix ans; s'il s'appliquait à faire communier leurs aînés *au moins* une fois chaque mois, un grand pas serait fait pour la restauration de la foi chrétienne dans les âmes.

Et qu'on ne dise pas : c'est une œuvre difficile! Non, du moins dans un très grand nombre de paroisses. A l'époque de leur première communion, les enfants sont d'ordinaire vivement impressionnés; leur âme candide s'ouvre aisément aux choses de la piété, et, à *dater de ce jour*, il serait souvent bien facile de leur faire contracter l'habitude de la communion mensuelle, pratiquée en commun.

II

Mais pour attirer tous les enfants d'une paroisse à la communion générale du mois, il est utile, il est presque nécessaire de prendre certaines mesures, de recourir à certaines industries. En voici quelques-unes dont l'expérience a déjà montré l'efficacité.

En principe, il est bon de choisir pour la communion *générale* et mensuelle un jour fixe : par exemple, le premier dimanche du mois. La régularité, pour des enfants surtout, aide beaucoup au succès de l'entreprise. En outre, s'il survient une grande fête dans le courant du mois, nos jeunes écoliers communieraient une seconde fois, et ceci n'est pas un mal. Il faut même les inviter à cette communion. Rien de mieux que la communion fréquente pour conserver ou restaurer l'innocence dans l'âme des enfants.

Mais, quel que soit le jour adopté, il faut, huit jours à l'avance et aux messes paroissiales, annoncer la communion générale des enfants pour le dimanche suivant et l'audition de leur confession pour la veille, à *heure fixe*. Beaucoup de parents, ainsi avertis, viendront en aide aux maîtres et aux pasteurs, en engageant leurs fils et leurs filles à communier.

Enfin, pour rendre ces communions de plus en plus efficaces, il serait excellent d'y convier chaque fois les grandes personnes : pères, mères, frères, sœurs, congréganistes, et tous les paroissiens. Peu à peu (l'expérience le prouve), ces aimables petits font centre. Grâce à leur concours, la communion fréquente s'inaugure ou refleurit dans la paroisse entière.

Mais ce n'est pas tout de convoquer les enfants; il faut les intéresser aux communions du mois, et dans ce but quelles cérémonies convient-il de pratiquer à la messe qui leur est réservée?

Tout d'abord, que les jeunes communiants occupent ce jour-là une place d'honneur dans la nef de l'église : petits garçons à droite, jeunes filles à gauche. Ensuite qu'un petit discours à l'évangile (sept ou huit minutes) excite leur ferveur; que des cantiques pieux et chantants intéressent leurs âmes, de l'Offertoire au *Sanctus*, de la Consécration au *Pater*, et puis pendant la communion.

Avant et après la communion, qu'un petit garçon et une jeune fille en disent les actes, debout ou à genoux devant la sainte Table; que le prêtre enfin récite lui-même, devant le tabernacle, la prière : *O bon et très doux Jésus!* et quelques autres oraisons en harmonie

avec les besoins de la paroisse, de la patrie et de l'Eglise.

Pour faciliter aux enfants l'action de grâces et pour donner plus d'éclat à la cérémonie, il est encore excellent de clôturer ces réunions par un salut solennel du Très Saint Sacrement. Enfin, distribuez de temps en temps un petit souvenir à vos jeunes communiants et vous les enchanterez. Un digne prêtre nous écrit :

« Voulez-vous savoir le moyen que j'ai pris pour attirer *tous mes enfants* aux communions du mois? Trois fois dans l'année, je leur ai offert un petit souvenir. Une première fois, je donnai à tous la médaille miraculeuse : étaient-ils fiers de la suspendre à leur poitrine! Une seconde fois, le pain bénit, une brioche d'un sou, bien fraîche et bien dorée : il fallait voir leur ravissement! Une troisième fois enfin, le jour de saint Joseph, une belle image de ce saint patriarche. Ils me promirent tous de l'encadrer et de la placer au pied de leur lit. »

Qu'il faut peu de chose pour réjouir l'enfant et l'attirer à Notre-Seigneur!

III

La communion mensuelle et générale des enfants, telle que nous venons de la décrire, peut s'inaugurer et fleurir en dehors de toute congrégation ou association. C'est une pieuse pratique destinée à maintenir ou à rétablir l'esprit religieux dans nos villages et nos cités.

Mais ne serait-il pas facile, surtout ne serait-il pas avantageux de rattacher ces communions d'enfants à une association assez puissante pour en assurer la stabilité, assez souple pour enrôler aisément dans ses cadres tous nos jeunes écoliers sans exception aucune? *L'Apostolat de la prière*, croyons-nous, répond à ce double besoin et résout parfaitement le problème.

Dès 1867, Léon XIII, alors archevêque de Pérouse, écrivait au R. P. Maresca, directeur de l'*Apostolat* en Italie :

« Cette œuvre est si belle, elle réunit à une fécondité extrême une telle simplicité, qu'elle mérite assurément toute la protection de l'autorité ecclésiastique. Je suis heureux de la voir établie dans mon diocèse, et je ne me lasserai pas de la promouvoir. »

Depuis que Léon XIII préside aux destinées de l'Eglise, l'on sait assez de quelles faveurs Sa Sainteté a comblé l'*Apostolat*. Mais quant au point particulier de la communion mensuelle et générale des enfants enrôlés dans l'*Apostolat de la prière*, voici ce que nous lisons dans le *Messager du Cœur de Jésus*, janvier 1885 :

Audience privée accordée par Sa Sainteté Léon XIII au directeur général de l'Apostolat de la prière.

« Le 20 novembre 1884, le directeur général de l'Apostolat de la prière a été admis à déposer, aux pieds du Saint-Père, les hommages de la grande famille dont il a mission d'entretenir le zèle et de favoriser l'expansion dans le monde catholique...

» Le sort réservé à la *jeunesse française*, qu'on vou-

drait déshabituer de Dieu et des choses de Dieu — ajoute le R. P. Regnault, — semble affecter plus douloureusement que le reste la délicatesse de son cœur. Le Saint-Père trouvait, pour en parler, des inflexions de voix qui nous remuaient l'âme.

» Nous ne pouvions donc manquer de lui être agréable en l'initiant à la campagne entreprise par le *Messager*, pour étendre aux divers diocèses — toujours avec l'agrément de Nos Seigneurs les Evêques, à l'autorité desquels nous nous faisons honneur d'être respectueusement soumis — la belle œuvre de la *communion mensuelle des enfants*...

« Alors, poursuit le Père, impossible de rendre l'expression dont le Souverain-Pontife a frappé les trois mots de sa réplique :

« — *Ah ! cela, je l'approuve ! je l'approuve ! je l'approuve !* »

Ces paroles du Saint-Père sont claires et pressantes; nos commentaires ne pourraient que les affaiblir. Nous proposons donc au Congrès de vouloir bien émettre le vœu suivant :

Considérant que la communion mensuelle et générale des enfants dans les paroisses est un moyen puissant d'y entretenir la piété ou de l'y faire refleurir, le Congrès émet le vœu que cette œuvre excellente, déjà connue par d'heureux résultats, se propage de plus en plus dans les divers diocèses pour le bien de ces âmes si chères au divin Cœur, de leurs familles et des paroisses. (*Adhésion unanime.*)

XVIII

Note sur la communion fréquente des jeunes gens, par M. l'abbé Wittmann, missionnaire apostolique.

Dans plusieurs contrées existe l'usage de la communion des six dimanches en l'honneur de saint Louis de Gonzague ; ne serait-ce pas une coutume à commencer dès le dimanche qui suit la première communion et dès le dimanche qui suit la clôture d'une retraite par la communion générale ? En effet, à ce moment, les jeunes gens sont généralement mieux disposés, ont plus horreur du vice, et reçoivent de la communion des grâces plus efficaces. Quand ils ont ainsi communié sept dimanches consécutifs, le directeur a une base pour juger du fruit d'avancement ou simplement de préservation du péché mortel produit par la communion ; et s'il juge à propos de pousser son pénitent à continuer la communion de tous les huit jours, il peut être assuré que Notre-Seigneur aura déjà travaillé cette âme, et qu'elle acceptera plus facilement le conseil qui est la *clef du salut*, assurait Mgr de Ségur, dont le petit opuscule *Tous les huit jours*, serait alors très utilement distribué. Si le directeur trouve son pénitent disposé seulement à la communion des quinze jours, ou du mois, n'est-ce pas toujours une base solide que celle qui lui permet de juger par une expérience de sept semaines, qu'il

peut du reste recommencer de suite ou un peu plus tard ?

A ce sujet, je crois aussi devoir appeler l'attention de mes vénérés confrères sur un petit opuscule de saint Alphonse traitant de la communion fréquente, et qui renferme peut-être la clef de son système de direction. C'est là que l'aimable saint, si expérimenté dans la conduite des âmes, ne craint pas de trouver *saint François de Sales* trop sévère dans ses directions sur la communion fréquente, et qu'il établit que le pénitent doit communier tous les huit jours, quand même il tomberait quelquefois dans *le péché mortel*. Evidemment, si je ne me trompe, il parle là aussi bien des récidifs que de ceux qui commettraient des péchés mortels différents en espèce ; car il ne distingue pas, et par conséquent je crois que le bon saint blâmerait ceux qui, tout en se disant ses disciples, négligeraient de traiter par le remède de la sainte communion hebdomadaire les pauvres récidifs ou les malheureux habitudinaires, et leur refuseraient l'absolution sans essayer auparavant de ce puissant antidote.

J'émets les vœux suivants :

1° Le Congrès conseille l'opuscule de saint Alphonse sur la communion fréquente (1).

2° Le Congrès engage les prêtres à introduire la dévotion aux six dimanches, comme action de grâces de la première communion ou des exercices de la retraite. (*Approbation générale.*)

(1) Il y en a une édition de propagande à bon marché chez Casterman, à Tournai.

XIX

Rapport de M. l'abbé Maurel sur les œuvres eucharistiques du diocèse de Rodez et sur la communion fréquente.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Dans le diocèse de Rodez, les œuvres eucharistiques sont prospères.

Plusieurs d'entre vous connaissent l'admirable instruction pastorale de Mgr Bourret, évêque de Rodez et de Vabres, sur les *Excellences de l'Eucharistie*, *sentiments et actes de dévotion qu'elles doivent nous inspirer envers ce divin sacrement*.

Je n'ai pas à faire ici l'éloge de ce beau et magnifique mandement; d'autres l'ont fait avant moi. Mais je vous dirai que dans notre grand diocèse de six cents paroisses les œuvres eucharistiques sont florissantes.

Depuis environ trente ans l'adoration perpétuelle se célèbre dans toutes les paroisses comme une des plus grandes solennités.

L'adoration diurne se pratique; le Très Saint Sacrement est fréquemment visité pendant le jour, même dans les paroisses de campagne, (dans ma petite paroisse, tous les jours après dîner, les religieuses conduisent leurs enfants à l'église pendant quelques minutes).

L'adoration nocturne commence à s'établir dans les villes.

Dans un grand nombre de paroisses et de communautés, les personnes pieuses montent la garde du Roi Jésus.

L'œuvre des tabernacles, qui touche de près aux œuvres eucharistiques, mérite encore l'attention du Congrès, puisqu'elle a pour but de fournir des ornements et des linges sacrés aux églises pauvres ; elle rend de grands services aux fabriques qui ne possèdent pas de gros budgets.

L'association du Cœur de Jésus Pénitent, établie à Dijon, nous est connue ; le diocèse de Rodez possède une vingtaine de confraternités de pénitents du Saint-Sacrement.

La fête du Saint Sacrement se célèbre dans le diocèse, avec procession intérieure ou extérieure, pendant huit jours consécutifs, et souvent le dernier jour n'est pas le moins beau, ni sa procession la moins fréquentée.

La communion réparatrice existe dans quelques paroisses, et la communion fréquente fait les plus grands progrès.

Dans ma petite paroisse de 450 âmes, j'ai 4,500 communions dans l'année ; tous mes paroissiens accomplissent le devoir pascal ; et aux fêtes de la Pentecôte, du Saint Sacrement, de l'Assomption, du Rosaire, de la Toussaint, de la Noël et de l'Adoration perpétuelle, j'ai cent cinquante à deux cents communiants. On aime aussi beaucoup à faire la communion pour les âmes du purgatoire.

Depuis plusieurs années je m'occupe d'un ouvrage assez étendu sur la communion fréquente; il est terminé, il a reçu l'approbation de l'Ordinaire. Permettez que je vous le résume en quelques mots.

Pour bien comprendre la communion fréquente, il faut remonter à ce que nous enseigne le divin Maître; aussi dans les trois premiers chapitres de mon ouvrage j'essaie de faire comprendre par l'Évangile ce qu'a voulu Notre-Seigneur; puis dans un autre chapitre je dis comment les apôtres, les premiers chrétiens, ont compris l'idée du Seigneur et l'ont mise en pratique; je rapporte les premiers règlements, et je passe à ce qu'on a enseigné et pratiqué du IIe au Ve siècle en citant les paroles des Pères de l'Église. Dans un autre chapitre, je résume ce qui s'est fait au moyen âge; puis j'arrive au concile de Latran et à la doctrine de saint Thomas et de saint Bonaventure. Plus loin, je donne les enseignements du Concile de Trente, du Catéchisme du Concile, de la Congrégation du Concile, et des conciles particuliers de l'époque. Après cela je rapporte ce qu'ont dit Benoît XIV, saint François de Sales, saint Alphonse de Liguori, Rodriguez, Fénelon et Bourdaloue. Enfin je termine cette partie par ce qu'ont enseigné les théologiens sur la communion quotidienne. Voilà la première partie de mon ouvrage.

Dans la seconde, j'indique : 1° les dispositions pour communier fréquemment, 2° l'obligation qu'il y a de communier, 3° les règles pour communier fréquemment et 4° les effets de la communion fréquente; je parle aussi de la communion hebdomadaire. Dans trois chapitres, je rapporte les prétextes qu'on allègue pour

ne pas communier souvent et je tâche d'y répondre. Après cela je donne les moyens qu'on peut employer pour amener à la communion fréquente. Enfin je dis ce que doivent faire les prêtres pour ramener les populations à cette communion et la conduite qu'on doit tenir à l'égard : 1° des enfants, 2° des jeunes gens, écoliers et séminaristes, 3° des ouvriers, 4° des célibataires, 5° des personnes mariées, 6° des religieux, 7° des vieillards, 8° des malades et des infirmes.

En composant cet ouvrage, j'ai acquis la conviction que, comme le désirait Mgr de Ségur, nous devrions presser fortement les fidèles de revenir à cette pratique de la communion quotidienne qui s'est plus ou moins pratiquée dans l'Église jusqu'à la fin du IXe siècle.

Le concile de Trente exprime le désir de voir les fidèles communier à toutes les messes qu'ils entendent.

1° Il me semble que, pour une âme pieuse remplie de saints désirs, ce n'est pas assez d'assister tous les jours à la sainte messe ; il faut qu'elle y communie fréquemment, aussi fréquemment que possible, suivant l'esprit de l'Église et dans les limites tracées par elle.

2° Mgr de Ségur aurait voulu que tous les fidèles pussent communier tous les dimanches. Nous savons que les évêques réunis au concile d'Aix-la-Chapelle exprimèrent le désir de remettre en vigueur les lois qui pressaient fortement les fidèles de communier le dimanche. Nous savons que le dimanche n'est pas toujours sanctifié ; avant-hier même, on demandait ici un moyen pour rendre ce jour saint : j'indique la communion. Faisons communier les fidèles tous les dimanches ; non seulement ils reviendront à la messe et aux autres

offices, mais ils s'abstiendront des œuvres serviles et ils aimeront l'Église. L'homme qui travaille pendant six jours pour manger le pain noir de l'exil, comprend que le dimanche il lui faut le pain blanc de la délivrance; s'il ne le trouve pas à la table du Seigneur, il va le chercher sur les tables de Satan.

3° Je demande que, dans les retraites que l'on fait donner par des missionnaires ou prêtres étrangers, au lieu de renvoyer toutes les communions au dernier jour de ces exercices spirituels, le pasteur de la paroisse s'entende avec les missionnaires pour établir pendant la mission un roulement de communions aussi nombreuses que possible, soit afin d'attirer les grâces du Seigneur sur la paroisse, soit pour lui apprendre l'usage de la communion.

4° Hier on a dit un mot de l'âge des enfants relativement à la première communion; je demande, et je ne suis pas seul de cet avis, qu'ils y soient admis le plus tôt possible, afin qu'avant de s'habituer au vice ils s'habituent à la communion et à la vertu.

Le Catéchisme du Concile de Trente veut que les parents s'entendent avec le confesseur de l'enfant pour l'époque de l'admission à la table sainte. En suivant ce principe, j'ai admis à la première communion des enfants qui n'avaient pas accompli huit ans, et j'en ai refusé qui en avaient quinze. Dès le jour où l'enfant *comprend*, il se livre souvent au vice, s'il ne pratique pas la vertu. Donc, si on veut le conserver pur, qu'on lui donne Celui dont le sang divin est un principe d'immortelle pureté. On n'a rien à y perdre, mais on a une âme à sauver, la gloire du Seigneur et souvent l'édification de la paroisse à procurer.

5° Je voudrais que, dès que l'enfant a fait sa première communion, on l'engageât fortement à se rendre digne de faire la communion tous les dimanches et qu'on s'efforçât de le disposer à la faire encore plus fréquemment, s'il en était capable.

6° Je voudrais aussi que les malades et les infirmes communiassent fréquemment, et qu'en cas de maladie mortelle ils pussent communier plusieurs fois en viatique, comme plus d'un grave auteur et même plus d'un concile déclarent que cela peut et doit se faire. Du reste, la communion des malades et des infirmes se mesurera sur leurs sentiments actuels et aussi sur la conduite qu'ils tenaient avant la maladie.

7° Je demanderais que dans les paroisses on fît autant que possible une rénovation solennelle et générale de la première communion. Ce serait d'une grande édification pour les renouvelants, et d'un utile enseignement pour les futurs premiers communiants.

8° Il serait bien utile, pour mettre les âmes à l'aise, que, dans les paroisses servies par un seul ou deux prêtres, on fît venir de temps en temps et pendant quelques jours un missionnaire ou un prêtre étranger. Il pourrait donner quelques instructions et entendre les confessions; cela éviterait plus d'un sacrilège, et ferait grand bien dans les paroisses.

Tout cela, Messieurs, et tout ce que je pourrais y ajouter, je le soumets absolument à l'appréciation et au jugement de l'autorité établie par Notre-Seigneur pour la dispensation de la double nourriture des âmes : ***de la vérité et de l'Eucharistie.*** *(Applaudissements.)*

XX

Rapport sur l'œuvre de la communion hebdomadaire pour les hommes, sous la protection de saint François d'Assise, par le R. P. Adolphe de Bouzillé, des Frères Mineurs-Capucins.

MESSIEURS,

Le Congrès des œuvres eucharistiques tenu à Liège, il y a deux ans, émit le vœu suivant :

« Le Congrès, désirant répandre le plus possible parmi les hommes la pratique de la communion fréquente, et persuadé que l'apostolat du bon exemple est un moyen pratique, efficace, pour arriver à ce résultat, émet le vœu que l'*Œuvre de la communion hebdomadaire pour les hommes*, sous le patronage de saint François d'Assise, telle qu'elle existe à Nantes, soit encouragée et établie partout où cet apostolat pourra être exercé. »

Je suis heureux de vous dire aujourd'hui que ce vœu a été réalisé, au moins en partie, et que l'œuvre qu'il concernait a fait de consolants progrès.

Et pourtant une œuvre pour les hommes seuls et qui a pour but de les amener à communier plus fréquemment devait rencontrer beaucoup d'opposition dans la pratique. Les hommes qui communient souvent sont peu nombreux, et leur petit nombre est peu encourageant pour les chrétiens faibles, imbus des fausses maximes du monde, et qui ne marchent en avant dans

la pratique du devoir qu'à la condition qu'ils ne rencontrent pas l'obstacle du respect humain. L'impiété si écoutée de nos jours, en dépréciant et en rabaissant comme elle le fait sans cesse les pratiques de la vie chrétienne, suscite elle aussi de nombreux obstacles.

Tout cela réuni rend les œuvres d'hommes plus difficiles. Ce serait cependant un tort de les croire impossibles, même lorsqu'il s'agit d'œuvres ayant pour but spécial un des devoirs les plus importants de la vie chrétienne, la sainte communion.

Pour réussir dans ces œuvres, il est très important de réunir toutes les forces dont nous pouvons disposer. Que de difficultés disparaîtraient en effet comme d'elles-mêmes, si tous les chrétiens vraiment soucieux de voir s'accroître la fréquentation du banquet sacré, s'appliquaient à combattre les préjugés du monde contre cette sainte pratique, non pas séparément, comme des soldats sans discipline dont l'ennemi ne fait que se moquer et que rire, mais ensemble, dans l'union d'un même cœur et d'une même âme!

Nous tous, ici présents, qui avons à cœur le bien de nos frères en Jésus-Christ, et qui leur souhaitons les grâces nécessaires à la sanctification et au salut, nous gémissons et nous sommes attristés en constatant l'éloignement des hommes de la table sainte; nous faisons des vœux sincères pour le retour au divin banquet; chaque fois que nous en trouvons l'occasion, nous hâtons ce retour par nos paroles. Messieurs, à nos vœux et à nos exhortations pressantes, si nous voulons réussir, il faut que nous puissions joindre des exemples. Je suppose en effet que par nos exhortations nous

soyons arrivés à exciter le courage des chrétiens faibles et languissants et à les déterminer à communier; lorsqu'ils devront mettre leurs résolutions à exécution, s'ils se sentent seuls ou presque seuls, la mémoire remplie des paroles de sarcasme et de mépris qu'ils ont mille fois entendues contre la dévotion et ses pratiques, le courage ne leur fera-t-il pas défaut? Et s'ils l'ont une fois, ce courage, pourront-ils en donner fréquemment de nouvelles preuves?

Et cependant combien de chrétiens pratiqueraient leur devoir, aimeraient à s'approcher de la table sainte, s'ils pouvaient se dégager des influences basses et misérables du respect humain! Combien qu'une sainte envie attire au banquet sacré et que les exagérations d'une conscience timorée à l'excès en éloignent! Combien encore seraient de fervents chrétiens, s'ils étaient aidés à secouer l'indifférence dans laquelle ils vivent, et dont l'ignorance ou l'irréflexion sur la nécessité morale de communier sont souvent les seules causes.

L'Œuvre de la communion hebdomadaire se propose précisément de combattre ces obstacles. Et pour arriver à son but, elle convie tous les hommes au banquet du Seigneur, ceux qui communient déjà fréquemment, et aussi ceux qui communient moins fréquemment. Elle les convie non pas séparément, mais *ensemble* une fois chaque semaine, dans la même église et à la même messe. Et par le spectacle souvent répété de ces communions d'hommes, elle montre au public qui ne communie pas que tous les hommes ne sont pas aussi éloignés de la sainte table qu'il le pense. Elle assure un asile à celui que domine le respect humain, en lui

offrant la protection d'une société d'hommes où ce mal n'a aucun empire. Elle invite l'âme timorée à se débarrasser de ses exagérations et de ses scrupules en prenant pour modèle des âmes faibles comme elle, mais que la confiance en Dieu, l'espérance en sa miséricorde, encouragent à communier souvent. Elle réveille l'indifférent de son apathie par le spectacle édifiant de ces hommes qui ne redoutent ni le sacrifice ni la peine, lorsqu'il s'agit des intérêts de leur âme qu'ils n'assurent jamais mieux qu'en recevant les grâces de la sainte communion.

L'Œuvre de la communion hebdomadaire offre donc une grande ressource aux chrétiens qui ont besoin d'encouragement pour approcher souvent de la sainte table. Elle en offre une non moins précieuse aux prêtres dans leur ministère. Tous les associés de l'œuvre sont de fervents zélateurs près de ceux qui ne communient pas, et l'association elle-même est un refuge pour les âmes encore faibles, qui ne pourront que s'y affermir, grâce aux bons exemples qu'elles y trouveront, et aux encouragements qu'elles y puiseront.

Mais, dira-t-on, de semblables associations sont difficiles à former. Si elles sont difficiles à former là où l'on ne communie pas du tout, elles ne le sont pas autant là où certains hommes ont conservé la pieuse coutume de la communion fréquente, là où l'on communie, quoique moins fréquemment.

Dans les villes et dans les paroisses où des hommes ont l'habitude de communier tous les huit ou quinze jours, toute la difficulté consiste à obtenir d'eux qu'ils

communient ensemble, une fois chaque semaine, dans la même église et à la même messe, et qu'ils persévèrent dans cette sainte et salutaire pratique.

Dans les paroisses où la communion est moins fréquente, mais où un certain nombre d'hommes communient tous les mois, tous les deux mois, qu'on prenne pour modèle ce qui s'est fait dans une paroisse de campagne où l'œuvre existe, grâce à une très ingénieuse organisation du vénérable curé. Sachant que le but de l'œuvre était d'être représentée une fois chaque semaine à la sainte table, pour l'établir, il fit appel à la bonne volonté de ses paroissiens qui avaient l'habitude de communier tous les mois, tous les deux mois et même moins fréquemment; quelques-uns seulement communiaient tous les huit jours. Cent quarante hommes répondirent aux pressantes sollicitations de leur pasteur et se firent inscrire. Celui-ci n'exigea point d'eux qu'ils communiassent chaque semaine. Une telle exigence eût abouti à un échec complet, mais il se borna à les prier de représenter l'œuvre, un dimanche seulement par mois, à la table sainte. Une liste de communion fut dressée; chacun accepta le dimanche qui lui fut assigné et resta fidèle à l'obligation prise.

A partir de ce moment, dans cette paroisse de 2,000 habitants, où quelques hommes seulement communiaient le premier dimanche de chaque mois, on eut la consolation de voir chaque dimanche trente-cinq hommes environ s'approcher de la sainte table, à la première messe. Je suis bien persuadé que ce nombre n'a fait qu'augmenter depuis ce temps, sous l'influence de l'édification qui a été donnée.

Sans doute il sera difficile de composer un groupe d'hommes aussi nombreux dans beaucoup de paroisses; mais que, dans celles où cela est possible, on parvienne à grouper au banquet eucharistique, le dimanche ou un autre jour qu'il conviendra, dix, vingt, trente ou quarante hommes, suivant la population et la conservation des pratiques chrétiennes ; il est hors de doute que dans les paroisses ainsi favorisées, la communion ne sera d'abord plus aussi redoutée par les hommes qu'elle pouvait l'être ; et bientôt ils seront plus assidus à la table du Seigneur.

J'avoue que, dans les paroisses où l'on ne communie qu'à Pâques et dans celles où l'on ne garde plus la sainte et douce loi de l'Eglise relativement au devoir pascal, l'établissement de l'œuvre de la communion hebdomadaire sera difficile. Nous savons avec quelle facilité le mal se communique d'un milieu mauvais à un milieu bon. Que de paroisses, de bonnes qu'elles étaient, sont devenues mauvaises par leur contact avec des paroisses dans lesquelles la loi de Dieu n'était plus gardée. Sans doute le bien se communique moins facilement ; mais cependant que dans toutes les paroisses où cela est possible on organise l'œuvre de la communion hebdomadaire parmi les hommes. Peu à peu le bien produit dans ces paroisses fera sentir sa salutaire influence dans les paroisses moins bonnes. Les exhortations des prêtres relativement à la sainte communion seront mieux comprises, plus goûtées, et on finira par s'approcher au moins de temps en temps du banquet sacré.

Ce résultat sera le fruit d'une longue persévérance et

appartient de donner ce bon exemple, cette édification, et d'aider par leurs exhortations et leurs bons conseils la prédication du prêtre. A un autre point de vue, c'est le but de l'Œuvre de la communion hebdomadaire, dont les associés, comme autant de zélateurs fervents, cherchent à accroître leur nombre en encourageant ceux qu'ils en croient capables à venir prendre place dans leurs rangs.

Quant à l'influence de l'œuvre dans les villes ou dans les paroisses où elle existe, elle est incontestable.

D'abord, les hommes que l'on groupe ainsi au banquet sacré deviennent au bout de peu de temps les plus zélés défenseurs de l'Eucharistie et les plus ardents propagateurs de son culte. Ces hommes, en effet, aiment l'Eucharistie, sont remplis d'un saint désir de la faire aimer autour d'eux et de procurer sa gloire ; et chaque semaine, ensemble, ils puisent au banquet du Seigneur la force et l'énergie nécessaires pour mettre à exécution leurs saints désirs. Leur plus grand bonheur sera d'exalter la sainte Eucharistie.

L'année dernière, au pèlerinage eucharistique de Gorges, dans le diocèse de Nantes, où près de 20,000 fidèles, venus de Nantes et de dix-sept paroisses de la campagne, publiaient, dans l'élan d'un même cœur, la gloire du Dieu de l'Eucharistie, quatre-vingts de nos associés assistaient à ce triomphe, marchant fièrement à l'ombre de leur belle et gracieuse bannière, sur laquelle était écrit en lettres d'or le nom de leur société. Il n'y avait qu'à lire pour savoir qu'ils faisaient tous partie de l'Archiconfrérie de la communion hebdomadaire, pour savoir par conséquent qu'ils aimaient la

sainte communion et qu'ils tenaient à le dire hautement. N'était-ce pas une prédication bien éloquente et bien convaincante ? Du reste, l'enthousiasme dont ils paraissaient remplis, la ferveur avec laquelle ils chantaient les louanges de la sainte Eucharistie, prouvaient assez qu'ils l'aimaient et qu'ils trouvaient en elle leur plus doux bonheur.

Après avoir chanté les louanges de l'Eucharistie à Gorges, un grand nombre tinrent à honneur de représenter leur chère œuvre à ce beau pèlerinage qu'un millier d'hommes du diocèse de Nantes firent à Montmartre, au sanctuaire du Sacré Cœur de Jésus, dans le courant du mois de juin dernier, quelques jours seulement avant l'odieuse et sacrilège profanation de l'église de Sainte-Geneviève. Ils sont venus à l'ombre de leur bannière. Et là, à Paris, sur la montagne du Sacré Cœur et sous les voûtes majestueuses de Notre-Dame, comme auparavant au pèlerinage de Gorges, ils ont dit à tous, avec une éloquence qui allait facilement au cœur, leur zèle pour la sainte communion. Ils ont prié. Leur prière a dû être bien agréable au bon Maître ; car prier et en même temps dire hautement qu'on aime la communion, la prêcher aux autres par l'exemple, n'est-ce pas ce qui plaît le plus au Sacré Cœur ?

Une preuve bien frappante encore de l'influence que peut exercer l'Œuvre de la communion hebdomadaire, ce sont les résultats que la confrérie du Mans a obtenus. Je me bornerai à citer une page de l'excellent rapport lu par le secrétaire de l'œuvre, le 15 juin 1884, à l'assemblée générale des associés, présidée par S. G. Mgr d'Outremont.

« L'*Œuvre de la communion hebdomadaire*, disait le rapporteur, dont le but est de resserrer les liens qui unissent la créature à son Dieu dans l'Eucharistie, de rendre plus fréquentes les manifestations de foi et d'amour envers cet auguste sacrement, ne s'est pas contentée des réunions de chaque semaine.

» Avec l'assentiment du Père directeur, elle a pris l'initiative de plusieurs réunions extraordinaires. A différentes reprises, l'Œuvre de la communion bebdomadaire a fait appel à ces hommes dont les sentiments de foi bien connus faisaient prévoir qu'ils seraient heureux de donner un témoignage public de leur piété envers le sacrement de nos autels. Ce témoignage a été donné soit par des communions générales d'hommes à certains jours plus solennels, soit en faisant garde d'honneur autour de l'Eucharistie, soit enfin en suivant pieusement les processions du Très Saint Sacrement.

» Les fêtes du Rosaire, qui furent célébrées avec tant de solennité l'année dernière (1883), fournirent l'occasion d'un premier appel. Les hommes notoirement chrétiens de la ville furent invités par le conseil de l'œuvre à prendre part à une communion générale qui eut lieu à la cathédrale, le 7 octobre. Plus de 300 hommes firent la sainte communion et le soir assistèrent, du moins en grande majorité, à la belle procession où ils firent cortège à la Vierge du saint Rosaire.

» Monseigneur, au sortir de la cérémonie, voulut bien témoigner à quelques-uns des membres de l'œuvre tout le bonheur qu'il en avait éprouvé. »

Le succès de cette tentative encouragea le conseil de

l'œuvre à continuer. Sur son invitation, des communions générales semblables eurent lieu successivement dans les autres paroisses de la ville aux principales fêtes de l'année, et donnèrent les plus consolants résultats. Voici le témoignage qu'en a rendu la *Semaine du fidèle*, du diocèse du Mans, dans son numéro du 9 mai de la présente année :

« Le jeudi de chaque semaine, dans l'une des principales paroisses de la ville, alternativement, un groupe nombreux de fervents chrétiens vient, dès l'heure matinale de la première messe, assister au divin sacrifice et se présenter à la table sainte. Outre cette communion, but principal de l'archiconfrérie, les associés, auxquels viennent s'adjoindre des fidèles de toutes conditions, se rendent, sur l'invitation de messieurs les curés, aux adorations et aux fêtes du Très Saint Sacrement. Ils tiennent à honneur insigne de faire cortège à notre Dieu, à travers les rues de la cité et dans les nefs de nos églises, et ils sont heureux de venir, aux jours des adorations paroissiales, participer au banquet sacré et se presser nombreux, à chaque heure, aux pieds du divin Maître.

» Puisse le Seigneur bénir et multiplier les membres de cette œuvre établie à sa gloire et destinée à fouler aux pieds le respect humain, à susciter de ferventes et nombreuses communions et à réparer l'indifférence de notre triste époque pour la sainte Eucharistie ! »

A Anvers, en Belgique, l'Association compte 250 membres. Le directeur m'écrivait dernièrement que, grâce à l'œuvre et à la fidélité des associés, le nombre des communions fréquentes augmentait continuelle-

ment : preuve incontestable de la merveilleuse influence de l'œuvre elle-même et de sa puissance sur les hommes chrétiens pour les amener à la table de Jésus-Christ.

A Namur, l'Œuvre de la communion hebdomadaire, établie par les Conférences de Saint-Vincent de Paul et placée sous leur patronage, promet des résultats sérieux. Le rapport lu à l'assemblée générale des conférences, le 8 décembre 1884, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Namur, nous en fournit la preuve convaincante. Après avoir parlé de la haute approbation donnée par Sa Grandeur à l'Œuvre de la communion hebdomadaire, et rappelé son but, le rapporteur ajoutait : « L'*Œuvre de la communion hebdomadaire* est à peine née parmi nous; c'est une jeune plante délicate et frêle ; mais ses racines s'abreuvent à une source divine ; elle grandira et se développera, et un jour sans doute ce sera l'arbre puissant et touffu, issu du grain de sénevé, couvrant de son ombre bienfaisante toutes nos œuvres catholiques qui viendront y chercher la vie, la force et la persévérance. »

Les autres associations qui existent pourraient aussi donner des preuves à l'appui de ce qui a été avancé. Mais il serait inutile d'insister davantage. L'importance de l'œuvre, son influence dans notre société chrétienne, ne peuvent être contestées par personne. Amener les hommes à la communion, n'est-ce pas les amener à l'accomplissement du devoir, à la pratique des vertus chrétiennes? Assurément aucun bien plus précieux ne peut être ambitionné de nos jours pour notre pauvre société.

En commençant ce rapport, je vous disais que le

vœu émis par le Congrès de Liège, relativement à l'Œuvre de la communion hebdomadaire, avait produit de bons résultats. Ce que je viens d'annoncer en est une preuve évidente. Toutefois un coup d'œil rapide sur la marche de l'œuvre, depuis le mois de juin 1883, vous en convaincra davantage encore.

A cette époque, l'œuvre n'existait qu'à Nantes et à Poitiers. Tout en comprenant son importance et en faisant des vœux pour sa prospérité, nous nous demandions cependant avec une certaine anxiété ce qu'elle deviendrait. Nos craintes ne tardèrent pas à se dissiper. Plusieurs autres associations se formèrent en France, en Italie et en Belgique; et partout où les associés eurent le courage de persévérer dans la voie entreprise, l'œuvre produisit d'excellents résultats.

Instamment recommandée par le Congrès de Liège et par son illustre et saint président, Mgr Duquesnay, dont nous gardons un si doux et si bon souvenir, elle reçut dans la suite des encouragements bien précieux encore.

Fondée dans la ville de Nantes par quelques tertiaires du séraphique François d'Assise, Mgr Le Coq n'a cessé depuis sa fondation de lui porter le plus constant intérêt. En France, Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de Rennes, du Mans, de Quimper, d'Autun; en Belgique, Son Eminence le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, et son vénéré successeur, Mgr Goossens, ainsi que Mgr l'Evêque de Namur l'approuvèrent dans les villes de leurs diocèses où elle est établie. Plusieurs ont même érigé en confréries les associations qui se sont formées.

C'est ainsi que la confrérie du Mans a été affiliée à l'archiconfrérie de Nantes dans la séance générale des associés de la ville du Mans, le 15 juin 1884, sous la présidence de Mgr d'Outremont assisté de messieurs les curés de sa ville épiscopale.

Mais ce qui montre par-dessus tout l'importance de l'œuvre, et ce qui fut pour les associés un grand encouragement et une douce consolation, c'est le soin tout spécial que le Souverain Pontife Léon XIII a pris de la recommander. Elle existait depuis quelques mois seulement, et déjà Sa Sainteté, par son Bref du 8 août 1882, *Penes congregationem Tertii Ordinis*, accordait aux associés de l'œuvre à Nantes des indulgences plénières dans le but de la favoriser.

Plus tard, lorsqu'elle eut pris des développements plus considérables, la confrérie de Nantes, grâce aux instances de Mgr Le Coq, recevait de Léon XIII de nouvelles faveurs : le titre insigne et les privilèges de l'archiconfrérie pour la province ecclésiastique de Tours, en vertu du Bref *Pios hominum cœtus* du 11 janvier 1884.

Par le Bref *Ut frugifera sodalitas*, du 15 février de la même année, Sa Sainteté accordait de nouvelles indulgences à la confrérie de Nantes, avec pouvoir de les communiquer aux autres confréries qui se formeraient dans la province ecclésiastique de Tours.

Enfin, sur une demande de Monseigneur l'évêque d'Autun, en date du 4 septembre 1884, des instances ont été faites à Rome pour obtenir l'affiliation de la confrérie de Mâcon avec participation aux faveurs spirituelles accordées à l'archiconfrérie de Nantes. Non

seulement Sa Sainteté Léon XIII, par son Bref *Relatum est*, du 9 janvier 1885, a accordé la faveur sollicitée ; il a de plus concédé la faculté d'affilier à l'archiconfrérie toutes les confréries qui se formeraient par la suite dans le diocèse d'Autun.

Ces marques d'intérêt accordées à une œuvre si jeune, comme le faisait remarquer Monseigneur l'évêque de Nantes à l'assemblée générale des associés du mois de février 1884, prouvent d'une manière évidente toute l'estime que le Souverain Pontife a conçue pour elle, et le grand bien qu'il en attend. A tous les hommes de bonne volonté qui la comprennent, d'entrer dans les vues de Sa Sainteté et de faire tous leurs efforts pour la répandre et la rendre prospère !

Messieurs, tous vous désirez ardemment voir se multiplier le nombre des chrétiens énergiques, fidèles à tous leurs devoirs, prêts à tous les dévouements. Or, vous le savez, c'est le sang de Jésus-Christ fréquemment reçu par la sainte communion qui les fait germer, les fait croître et les conserve. Permettez-moi donc de vous recommander l'*Œuvre de la communion hebdomadaire* comme un moyen très efficace de réaliser votre désir. En l'établissant partout où vous le pourrez, vous serez agréables au Cœur sacré de Jésus, et vous serez la cause d'un grand bien pour beaucoup d'âmes.

Avant de terminer, laissez-moi vous rappeler le conseil que saint Augustin adressait aux fidèles de son temps, et ayez soin, je vous prie, de le rappeler aux chrétiens qui vous entourent, par vos paroles et par vos bons exemples : « Pour vous, âme chrétienne, maintenant très pure et très belle, conservez votre beauté.

Sachant ce que vous avez été, et en prévision de l'avenir, prenez garde d'abandonner la table de votre divin Epoux. Pour rester belle, chaque jour vous mangerez sa chair, et pour avoir la vie éternelle, vous boirez son sang. Prenez donc garde de vous éloigner de cette table. » (S. Aug., *Serm. ad Baptiz.*).

Je vous propose de vouloir bien accueillir la proposition suivante :

Le Congrès, considérant toute l'importance du vœu émis à Liège en faveur de l'*Œuvre de la communion hebdomadaire pour les hommes*, sous la protection de saint François d'Assise, renouvelle et appuie énergiquement ce vœu. Il recommande instamment la diffusion de cette œuvre, partout où il sera possible de l'établir, soit dans les villes, soit même dans les campagnes. (*Chaleureuses adhésions.*)

XXI

Rapport sur l'Apostolat de la Prière et la Communion réparatrice dans les campagnes, par un directeur de l'*Apostolat de la prière.*

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

La vie catholique de nos grands centres s'affirme et se développe par une infinité d'œuvres qui pansent quelques-unes des innombrables plaies de notre société

contemporaine. A la campagne, les ressources sont moins abondantes, les personnes libres de leur temps plus rares, et partant les œuvres sont en général moins prospères.

Plusieurs rapports, lus dans les derniers Congrès eucharistiques, ont signalé les merveilles que peuvent réaliser *l'Apostolat de la prière* et *la Communion réparatrice* dans nos grandes cités, quand ces œuvres ont l'heureuse fortune de trouver un apôtre pour les établir, les organiser et les rendre fécondes par un perpétuel dévouement. Je me contenterai donc de vous indiquer ici en quelques mots les fruits admirables de *la Ligue du Cœur de Jésus* dans quelques paroisses rurales du diocèse d'Avignon et des diocèses limitrophes, et de vous montrer comment cette Ligue sainte est l'âme et le lien des œuvres eucharistiques et même de toutes les œuvres qu'enfante la charité de l'Eglise.

I. *La ligue du Cœur de Jésus, vie et âme des œuvres eucharistiques.* — A l'heure actuelle, l'indifférence religieuse, le respect humain, le mépris de la religion qui pénètre dans les masses, éloignent de plus en plus, même dans les campagnes, les hommes de l'église, de l'assistance à la sainte messe, les jours de dimanche et de fêtes, et de la communion pascale. Dans les paroisses où les hommes, même en majorité, s'approchent à Pâques de la table sainte, il est souverainement difficile de les faire communier plusieurs fois par an. Malgré tous ces obstacles et tous ceux que le malheur des temps élève comme un mur infranchissable entre les hommes et la table sainte, on constate que les communions ont doublé et triplé parmi les femmes,

qu'elles ont été inaugurées avec un succès inattendu parmi les hommes, aux quatre grandes fêtes de l'année, depuis l'organisation sérieuse de l'Apostolat de la prière dans beaucoup de paroisses. Comme l'indique un rapport particulier, *la Ligue du Cœur de Jésus* a établi à Monteux (Vaucluse) l'adoration dominicale faite par les hommes seuls de six heures du matin à six heures du soir le troisième dimanche de chaque mois, et par les femmes les autres dimanches; et les communions générales réparatrices auxquelles quarante à cinquante hommes prennent part, et trois cents filles ou femmes, le premier dimanche du mois.

Châteauneuf de Gadagne (Vaucluse) a été transformé par l'Apostolat de la prière, selon l'expression de son intrépide pasteur. Les jeunes filles et les femmes communient souvent, ce qui fait chômer les bals. Les hommes eux-mêmes s'ébranlent et commencent à embrasser la pratique salutaire de l'adoration mensuelle et de la communion aux principales fêtes de l'année. Pernes, dans le même diocèse, organise avec beaucoup d'entrain l'Apostolat de la prière et compte déjà cinquante à soixante hommes fidèles à l'adoration du mois et à la communion des principales fêtes.

A Pont-Saint-Esprit (Gard), tous les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul (et ils sont une vingtaine) ont signé l'engagement de faire une communion réparatrice et une heure d'adoration chaque mois aux intentions du Sacré-Cœur, sur l'impulsion de leur digne président et entraînés aussi par les nobles exemples des zélatrices et des associées de l'Apostolat de la prière. Bagnols, dans le même diocèse, et plu-

sieurs autres paroisses, voient la Ligue du Cœur de Jésus produire des fruits admirables de prière, d'adoration et de communion fréquente parmi les femmes et même parmi les hommes.

Sur sept cents hommes qui font habituellement leurs Pâques à Barbentanes (Bouches-du-Rhône) et qui se contentaient jusqu'ici pour la plupart de cette unique communion annuelle, on en a compté, le deuxième dimanche de la Fête-Dieu, quatre-vingts à la table sainte et cent vingt pour la seconde communion. C'est ainsi qu'ils ont inauguré la série des quatre communions faites aux principales fêtes de l'année. Environ cent cinquante ont actuellement donné leur nom à cette croisade eucharistique, et leur foi et leur piété arrachent des larmes à tous les assistants, quand ces généreux chrétiens viennent faire leur demi-heure d'adoration le troisième dimanche de chaque mois. Ici encore le mouvement vers l'Eucharistie a commencé par les femmes qui ont fait de cette paroisse la paroisse privilégiée et bénie du Sacré-Cœur. Dans le même diocèse, à Boulbon, au lendemain d'un violent orage qui a détruit en un clin d'œil toutes les récoltes de l'année, et qui a été une rude épreuve pour la foi de cette bonne population, on a compté à la table sainte, le premier dimanche de la Fête-Dieu, pour l'inauguration des quatre communions annuelles, trente-quatre hommes aussi pieux que vaillants. Maillane, Mallemort et plusieurs autres paroisses de ce même diocèse, organisent également dans leur sein ces communions périodiques d'hommes et de jeunes gens et l'adoration mensuelle.

Manosque, dans le diocèse de Digne, quoique rongé

par le chancre des sociétés secrètes, compte parmi les hommes une poignée de cœurs courageux qui ont accepté bravement la demi-heure d'adoration mensuelle et la communion réparatrice quatre fois par an. Là, un des Frères des Ecoles chrétiennes a formé, sous la bannière de la Ligue du Cœur de Jésus, un bataillon de jeunes gens qui font l'adoration hebdomadaire et la communion tous les quinze jours.

Dans beaucoup de ces paroisses et dans plusieurs autres, on a établi avec succès l'adoration mensuelle des enfants. Les petits garçons, le premier vendredi du mois, à onze heures du matin, sous la conduite de leurs maîtres chrétiens, se rendent à l'église de la paroisse ; les petites filles, dirigées par les religieuses, vont à leur tour à quatre heures du soir, le même jour, consoler Jésus dans l'Eucharistie. Ces quelques minutes, passées devant le Saint Sacrement en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus et de l'Heure Sainte, sauvegardent la foi et la pureté des enfants et les préparent à leur première communion ou à la communion mensuelle qu'il serait bon d'établir dans toutes les paroisses. Il importe d'occuper les enfants durant cette demi-heure d'adoration. Voici ce que j'ai vu pratiquer avec succès. Quand tous les enfants sont réunis, ils disent ensemble cette prière : « Loué et adoré soit à jamais le Très Saint Sacrement de l'autel ! » La récitation d'une dizaine de chapelet, le chant d'un cantique ou d'une hymne au Saint Sacrement ou au Sacré Cœur, l'amende honorable, voilà les pratiques que l'on peut varier et qui suffisent pour inspirer de bonne heure aux enfants la piété envers la divine Eucharistie.

Je pourrais, Messieurs, vous citer une foule d'autres faits dont je suis souvent l'heureux témoin, et qui vous montreraient d'une manière évidente que le mouvement des âmes vers l'Eucharistie, mouvement aussi indispensable au salut social qu'au salut individuel, réclame une organisation; que les hommes pris isolément désertent le tabernacle, l'autel et la table sainte; et qu'on ne peut les y ramener qu'en les enrégimentant dans une armée de prière et de réparation comme la Ligue du Cœur de Jésus.

Voici, Messieurs, comment se fait, dans une paroisse, l'organisation dont je parle. Les âmes pieuses et dévouées qui établissent des quinzaines de *l'Apostolat de la prière* et des séries de semaine et de mois pour *la communion réparatrice*, doivent être réunies en Conseil et convoquées régulièrement tous les mois. C'est dans ces conseils de zélateurs et de zélatrices que le prêtre trouve des cœurs qui battent à l'unisson du Cœur de Jésus, des auxiliaires puissants qui répandent autour d'eux l'esprit de prière et de réparation, organisent des communions générales réparatrices tous les mois ou au moins aux principales fêtes de l'année et soutiennent les œuvres d'adoration diurne et nocturne. Offrir tous les jours ses actions au divin Cœur de Jésus, réciter la dizaine quotidienne du chapelet, communier au moins trois ou quatre fois par an, aux fêtes de Noël, de Pâques, du Sacré-Cœur, de l'Assomption, de la Toussaint, faire une demi-heure d'adoration, un dimanche de chaque mois, voilà, Messieurs, ce que les zélateurs demandent aux hommes, dans les campagnes, pour les préserver de la contagion funeste des

sociétés secrètes et en faire de bons et parfaits chrétiens.

Mais la Ligue du Cœur de Jésus n'est pas seulement l'âme et la vie des œuvres eucharistiques, elle étend encore son action puissante sur tous les intérêts de Notre Seigneur Jésus-Christ.

II. *La Ligue du Cœur de Jésus est aussi l'âme et la vie de toutes les autres œuvres catholiques.* — Puiser sans cesse dans le Cœur de Jésus, toujours vivant au ciel et dans tous les tabernacles de la terre pour intercéder en notre faveur, l'esprit de prière, de réparation et de dévouement, et le déverser partout dans les âmes et dans le sein des peuples, c'est la noble mission de l'*Apostolat de la prière*. Mais l'union au Cœur de Jésus par la prière, l'expiation et le dévouement, c'est le grand ressort qui fait mouvoir toutes les œuvres catholiques, la force qui s'empare de tous les égoïsmes et les jette à la poursuite de quelque fin sublime. La dévotion au Cœur de Jésus, plus que tout autre, enfante l'amour divin dans les âmes, et l'amour divin est le grand et universel mobile qui pousse toutes les énergies de l'homme à la conquête du royaume des âmes, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur véritable et unique souverain. *Ama, et fac quod vis*, a dit saint Augustin; « Aimez et faites ce que vous voudrez.... Là où est l'amour, la peine est bannie, ou si la peine existe, elle est aimée et chérie, » continue le même docteur.

La dévotion au Cœur de Jésus est donc le foyer où se forment les apôtres de toutes les œuvres, le foyer où le prêtre lui-même, si souvent découragé à la vue

des maux immenses qui nous travaillent et nous tuent, ravive la flamme de son zèle et puise le courage de ranimer les œuvres existantes de sa paroisse et d'en établir de nouvelles.

Bien loin de nuire à aucune œuvre déjà instituée, l'Apostolat de la prière leur imprime à toutes une impulsion plus forte, en unissant plus étroitement les âmes au Cœur de Jésus, par la prière, l'esprit de réparation et la communion fréquente. Aussi voyez l'état des œuvres où l'on ne communie presque jamais, où les membres n'ont d'autre lien que l'amour du jeu, du plaisir, de quelque intérêt purement profane. Ces œuvres sont stériles et infécondes. Au lieu de sanctifier les âmes, elles les plongent plus avant dans le sensualisme ; au lieu d'arracher la société actuelle aux abîmes où elle se précipite, elles ne font qu'accélérer sa marche et la pousser à toutes les décadences.

Je connais bon nombre de paroisses où l'Apostolat de la prière a imprimé une vie nouvelle aux œuvres d'adoration et aux congrégations de la sainte Vierge ; où il a fondé l'œuvre, si indispensable à notre époque, des catéchistes volontaires, l'œuvre de la visite des pauvres et des malades, etc. Et les apôtres de toutes ces œuvres ne sont autres que les zélateurs et les zélatrices du Cœur de Jésus. Dans les paroisses où les conférences de Saint-Vincent de Paul ne sont pas établies, les prêtres s'estiment heureux d'avoir sous la main des âmes dévouées qui préparent leur visite auprès des mourants.

Encore une fois, Messieurs, l'âme des œuvres, c'est le dévouement et l'esprit de sacrifice ; mais le dévoue-

ment et le sacrifice ne se puisent que dans le Cœur de Jésus par la prière et la fréquentation des sacrements, c'est-à-dire par la fidélité aux pratiques saintes que suggère l'œuvre de l'Apostolat de la prière.

En conséquence, Messieurs, nous prions le Congrès eucharistique de Fribourg de vouloir bien favoriser de tout son pouvoir, surtout dans les campagnes, l'établissement et l'organisation de l'Apostolat de la prière et de la Communion réparatrice, comme étant l'âme et la vie des œuvres eucharistiques et en général de toutes les œuvres vraiment chrétiennes. (*Applaudissements.*)

XXII

Note sur la pieuse œuvre des malades, par M. L. Roland, de Toulon, ancien vice-président du tribunal civil.

La franc-maçonnerie s'est conjurée pour soustraire la société à l'action de Dieu et de l'Eglise. Quel acharnement satanique contre les âmes! Plus de baptême catholique, plus de mariage religieux, plus de sacrements, plus de manifestations extérieures de la foi! Couper tous les canaux de la vie surnaturelle pour faire passer les consciences sous la servitude des sens: voilà le programme.

Il est toutefois un point qui la préoccupe spécialement. Il ne suffit pas à la secte maudite de régner sur les âmes au cours de leurs années terrestres; ce qui lui importe c'est de prévenir, à l'heure dernière, ces

retours imprévus, ces repentirs éclatants, qui lui ravissent le fruit de longs efforts et par lesquels se rachètent ses infortunées victimes.

La *laïcisation de la mort* constitue donc son principal objectif. Quel infernal instinct!

Est-il, en effet, une heure plus décisive que cette minute solennelle, réservée à tout homme par la bonté divine? C'est bien à ce moment qu'il convient de ménager à la pauvre âme en détresse l'apparition du Maître aimé, toujours disposé au pardon; c'est bien à ce moment qu'il faut en toute hâte l'armer du viatique suprême, pour l'aider à rompre avec le mal et à franchir avec confiance les seuils de l'éternité.

Quel soin plus digne des cœurs chrétiens! C'est *l'œuvre eucharistique* par excellence, puisque la dernière communion d'une âme, c'est le salut.

La charité catholique agit sans doute en bien des lieux pour assurer les secours religieux aux malades et aux moribonds; mais l'activité croissante de la secte nous commande de redoubler de notre côté de zèle et de vigilante compassion.

Il serait désirable que cette œuvre de miséricorde s'universalisât dans tous les diocèses du monde catholique, car l'ingérence maçonnique s'étend aujourd'hui dans l'univers entier.

C'est pourquoi nous sommes heureux de révéler l'existence de la *pieuse œuvre des malades*, établie à Toulon (Var), au cours de la terrible épidémie qui désola cette ville en 1884 : elle aida puissamment à combattre la libre-pensée du lieu, qui s'était vantée d'avoir à son profit un *choléra laïque* et qui était

parvenue, dans les premiers jours du fléau, à paralyser gravement le ministère du clergé.

L'œuvre a survécu aux circonstances qui l'ont vue naître, et nous insérons ses *statuts* dans l'espoir de la voir s'établir dans toutes les paroisses, surtout au sein des grandes villes.

Statuts de la pieuse œuvre des malades.

Quelqu'un parmi vous est-il malade?
Qu'il appelle les prêtres de l'Église.
Epît. de saint Jacques, ch. V, v. 14.

Art. I. — Il est établi dans la maison des Filles de la Charité à Toulon, rue de la Paix, une œuvre ayant pour but d'assurer les secours de la religion aux malades, principalement à ceux en danger de mort.

Art. II. — L'œuvre, dirigée par les religieuses de cette communauté, réclame le concours de laïques dévoués, pris dans chaque rue de la ville et des faubourgs; la charitable mission des associés consistera à s'enquérir diligemment et avec persévérance, spécialement dans leurs circonscriptions, de l'existence des personnes en état de maladie.

Art. III. — Tout associé qui aura connaissance d'un malade, devra en donner immédiatement avis à la supérieure des Sœurs ou à la religieuse du quartier, et se concerter avec elle sur les moyens de faire agréer au malade le ministère du prêtre; — en cas d'urgence, l'associé devra avertir directement le clergé de la paroisse, et faire aussitôt auprès du malade ou

de son entourage des démarches zélées mais prudentes pour préparer les voies au prêtre.

Il importe surtout que la réception des Sacrements soit procurée aux malades, avant que leurs facultés ne soient affaiblies.

Art. IV. — Les associés prêteront également aux malades, surtout à ceux de la classe indigente, les soins personnels et l'assistance matérielle que le dévouement chrétien pourra leur inspirer.

Art. V. — Les membres de l'œuvre s'attacheront personnellement à la fréquentation périodique des Sacrements, et ils s'efforceront de ramener leurs frères à cette pieuse et salutaire coutume qui est la meilleure garantie d'une bonne mort.

Art. VI. — Les associés devront, pour le plus grand bien de l'œuvre, se tenir en rapports suivis avec les vénérées religieuses.

Art. VII. — Le Conseil de la pieuse Confrérie se compose de son directeur spirituel, de la supérieure des Sœurs, de son assistante, et de trois associés par paroisse désignés par le directeur, de concert avec la supérieure des religieuses.

Art. VIII. — Les membres de l'œuvre se réuniront tous les trois mois dans la chapelle des Filles de la Charité pour entendre une messe qui sera suivie d'une assemblée générale, sous la présidence du directeur spirituel ou de son délégué.

Art. IX. — Après deux ans d'exercice, tout associé pourra, avec l'autorisation du directeur spirituel, s'engager par un vœu religieux mais temporaire.

Art. X. — L'œuvre est consacrée au Sacré Cœur

de Jésus et placée sous la protection de la bienheureuse Vierge Marie, de saint Joseph et des saints Anges.

Art. XI. — Les membres de l'Association sont invités à réciter chaque jour, à l'intention des pauvres malades, un *Ave* avec les invocations suivantes :

O Notre-Dame des malades, refuge des pécheurs, priez pour nous.

O saint Joseph, patron de la bonne mort, priez pour nous.

O saints Anges, priez pour nous.

Art. XII. — Après un certain délai d'épreuve, l'œuvre sera humblement soumise à l'approbation de l'Ordinaire.

XXIII

Note présentée, de la part de Mgr l'évêque de Liège, sur les moyens de faire participer les absents aux Adorations et aux Prières des Quarante Heures.

Tous les évêques de Belgique ont approuvé et indulgencié la prière suivante :

Prière journalière en l'honneur du Très Saint Sacrement.

« O Jésus-Christ, mon divin Rédempteur, je crois » que vous êtes réellement présent dans la sainte » Eucharistie. En témoignage de mon amour et de ma » reconnaissance, et en réparation des outrages que » vous recevez dans cet auguste Sacrement, je désire

» vous adorer, à chaque instant de cette journée, dans » tous les sanctuaires où vous reposez, et spécialement » dans les églises où vous êtes solennellement exposé » à l'adoration des fidèles. Je désire aussi, ô mon » Sauveur, m'unir à toutes les messes qui seront » célébrées aujourd'hui dans l'univers. »

La *Semaine religieuse* du diocèse de Liège a imprimé cette note dans sa livraison du 31 mai 1884 : « Nous avons annoncé, dans notre livraison du 13 octobre dernier, que Mgr notre Révérendissime Evêque a autorisé dans les écoles catholiques de son diocèse l'introduction de cette prière, qui est comme un souvenir pratique du Congrès eucharistique de Liège, et nous avons instamment prié messieurs les curés et les autres lecteurs du *Petit Courrier* (*Semaine religieuse*) de la communiquer aux instituteurs et aux institutrices catholiques, en leur recommandant de la faire réciter *chaque jour* aux enfants confiés à leurs soins. Tous les Evêques de Belgique ont daigné indulgencier cette prière. Nous renouvelons notre recommandation, en commençant le mois qui est spécialement consacré au culte du Très Saint Sacrement. »

Cette prière a été insérée dans le catéchisme du diocèse de Liège.

Bien des raisons semblent solliciter la récitation quotidienne de cette prière.

Le Sacré Cœur de Jésus s'occupe de nous avec amour, partout où se célèbre le saint sacrifice de la messe, partout où il y a des hosties consacrées; il convient donc que nous ayons l'intention de lui offrir,

devant chacun de ces autels et de ces tabernacles, un acte spécial d'adoration, d'amour et de reconnaissance.

Tel est bien le désir de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il a dit à la bienheureuse Marguerite-Marie, qui fut la confidente des intimes sentiments de son Cœur : « *J'ai* » *une soif ardente* d'être honoré des hommes *dans le* » *Saint Sacrement*, et je ne trouve presque personne » qui s'efforce, selon mon désir, de me désaltérer, » usant envers moi de quelque retour. »

La récitation quotidienne de cette prière permettra à chaque âme de présenter à Notre Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, à chaque instant et partout où il est, cette goutte d'eau dont il désire étancher sa soif divine.

Que de grâces cette pratique fera descendre sur les âmes ! Dans ce désir d'une adoration non interrompue devant tous les tabernacles du monde, chacune d'elles recevra, à tout instant, et de chacun de ces tabernacles, une bénédiction spéciale, fruit de cet amour incessant qu'elle témoigne au Dieu de l'Eucharistie. Les statistiques portent à 300,000 environ le nombre des messes qui se célèbrent chaque jour dans l'univers : ainsi 300,000 fois par jour, chacune de ces âmes se trouvera là, par son intention, tout près de l'autel, pour être arrosée par ce sang divin dont une seule goutte aurait suffi pour racheter tous les hommes.

Un jour, sainte Thérèse se trouvait seule devant l'autel et se plaignait à son divin Epoux de l'ingratitude des hommes. Le Sauveur lui apparut alors, lui ouvrant son Cœur plein de grâces. « Et pour qui, dit la sainte, seront tous ces trésors? — Ils seront pour

toi seule, ma fille, qui viens me consoler par ton adoration. »

Avec quelle munificence Notre Seigneur Jésus-Christ ne bénira-t-il pas les âmes, imitatrices de sainte Thérèse, devant tous les autels du monde !

Cette considération qu'on veut adorer la très sainte Eucharistie, à tout instant et dans tous les sanctuaires, est bien propre à exercer une influence sanctifiante sur le cours habituel des pensées, sur l'usage des oraisons jaculatoires, sur l'union avec Dieu dans le travail, sur la pureté de l'âme, la modestie des sens, l'esprit de mortification et de sacrifice.

Les trois personnes de la très sainte Trinité abaisseront un regard satisfait sur ces milliers d'âmes, animées du désir d'être perpétuellement adoratrices devant chacun des autels où repose la sainte Eucharistie.

Il est convenable d'habituer de bonne heure les enfants à réciter chaque jour cette prière, pour deux raisons : d'abord parce que Notre Seigneur Jésus-Christ affectionne beaucoup la prière des enfants : elle ira lui porter une douce consolation dans un si grand nombre de sanctuaires où on le laisse seul ; puis, parce que les enfants, accoutumés à la récitation quotidienne de cette prière, garderont facilement cette précieuse coutume, tous les jours de leur vie.

Appuyé sur ces paroles de saint Thomas d'Aquin dans l'admirable office du Très Saint Sacrement :

Quantum potes tantum aude,
Quia major omni laude,

on émet le vœu suivant :

Le Congrès exprime le respectueux désir que cette *prière journalière en l'honneur du Très Saint Sacrement* soit approuvée et indulgenciée par l'Evêque respectif de chaque diocèse; — qu'elle soit mise en usage par tous les fidèles; — qu'elle soit publiquement récitée, au commencement de la classe du matin, dans toutes les écoles catholiques. *(Applaudissements.)*

XXIV

Note sur les moyens d'associer les absents aux adorations nocturnes du Très Saint Sacrement.

Pendant ses insomnies, un malade eut l'idée de s'associer en esprit, par quelques prières, aux adorateurs nocturnes du Saint Sacrement. Cette pratique pourrait, ce semble, être facilement généralisée. Il n'en coûterait pas beaucoup, en se couchant, ou en se réveillant à n'importe quelle heure de la nuit, de se transporter en pensée au pied d'un autel où est adoré Notre Seigneur, et de faire une oraison jaculatoire, comme par exemple : « Loué et béni soit à jamais le très saint et très auguste Sacrement de l'Autel, » ou selon une autre version : « Loué et remercié soit à tout moment le très saint et divin Sacrement. » (A cette prière sont attachées des indulgences partielles ou plénière.) Les strophes *Tantum ergo* et *O salutaris* conviendraient encore parfaitement.

Ne pourrait-on pas aussi rattacher à l'œuvre de

l'adoration nocturne les personnes qui, ne pouvant en faire partie pour leur âge ou toute autre raison, adopteraient ce facile exercice de piété, et surtout les femmes qui se présenteraient assurément en très grand nombre? Il semble qu'un tel concours de prières pourrait être agréable à Notre-Seigneur.

Deuxième Section

HOMMAGES PUBLICS, ASSOCIATIONS, HISTOIRE ART ET PROPAGANDE.

I

PROCÈS-VERBAUX

1re Séance.

Le jeudi, 10 septembre 1885, à une heure trois quarts de l'après-midi, la séance est ouverte sous la présidence du R. P. Gros. Sont au bureau Mgr Jeannin, le R. P. Verbèke, M. le chanoine Gréban de Saint-Germain, MM. Taillandier et Guérin, le R. P. Nicolas, MM. de Pèlerin, Roy, de Boccard, vice-présidents, et MM. Delille, Perrin et Currat, secrétaires.

M. le Président. — Messieurs, je ne vous ferai pas de long discours d'entrée en fonctions. Nous avons un ordre du jour très chargé ; et nous sommes pressés d'aborder les questions que nous avons à discuter. Vous connaissez la composition du bureau.

J'aborde immédiatement, dans l'ordre où ils ont été classés, les travaux qui nous sont soumis.

Monseigneur l'évêque de Liège a adressé à Mgr Mermillod une lettre dans laquelle il demande que nous émettions un vœu pour la canonisation de la bienheureuse Julienne de Cornillon, et il a chargé Mgr Warblings de prendre la parole en son nom au Congrès.

Mgr Warblings. — Permettez-moi, Messieurs, de résumer ici quelques considérations sur le caractère d'universalité de la mission de sainte Julienne, considérations qui sont propres à démontrer l'opportunité de l'extension de son culte.

L'universalité de la mission de sainte Julienne

apparaît dans le fait de l'universelle célébration de la fête du Saint Sacrement.

Tous les ans, chaque église de l'univers célèbre en l'honneur de l'Eucharistie une des fêtes les plus solennelles du culte catholique. Cette fête a une octave privilégiée. Or c'est à sainte Julienne que Notre Seigneur en a demandé l'institution. Parmi les saints à qui l'Eglise a décerné un culte universel, combien en est-il dont la mission ait, comme celle de notre sainte, un effet aussi général, qui se renouvelle chaque année dans toutes les églises du monde, dans les plus vastes et les plus riches basiliques aussi bien que dans les plus humbles et les plus pauvres sanctuaires ?

Il n'est donc aucun lieu dans l'univers catholique où sainte Julienne ne mérite d'être honorée, puisqu'il n'est pas une église qui ne participe à son œuvre ; et ce n'est pas de loin en loin que les fidèles en goûtent les bienfaits ; c'est chaque année, pendant huit jours consécutifs, dans une des plus magnifiques solennités de la religion, une des plus glorieuses pour Notre Seigneur Jésus-Christ et des plus douces pour la piété catholique.

L'extension de la fête de sainte Julienne à toute l'Eglise est un moyen permanent de développer partout le culte du Très Saint Sacrement.

Chaque année, sainte Julienne serait publiquement honorée, invoquée dans toutes les églises du monde ; chaque année, les milliers de prêtres répandus sur la surface du globe offriraient le saint sacrifice en son honneur et réciteraient cette touchante oraison : *Deus, humilium celsitudo, qui beatam Virginem Julianam ad*

promovendum Sanctissimi Sacramenti cultum, mirabiliter inflammasti.... Peut-il être douteux que sainte Julienne, en retour, ne demande à Dieu, et pour les prêtres et pour les fidèles, un accroissement d'amour envers cet adorable sacrement pour la glorification duquel elle a reçu une mission clairement providentielle?

De plus, la célébration de la fête de sainte Julienne serait de la part de chaque église un spécial témoignage d'amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ, une preuve de sa perpétuelle adhésion au désir que Notre Seigneur a exprimé à cette sainte touchant l'institution de la Fête-Dieu dans l'univers, une satisfaction donnée à son divin Cœur. Car on ne peut douter qu'il ne désire voir glorifier, dans chaque église du monde, celle qui a été la promotrice de son triomphe eucharistique dans l'univers entier. *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum.* (I Reg. II, 30.)

Permettez-nous d'espérer que le congrès voudra bien accueillir notre demande et envoyer au Souverain Pontife une nouvelle supplique en faveur de l'extension de l'office et de la messe de sainte Julienne de Cornillon à l'Eglise universelle. *(Applaudissements.)*

Je profite de cette occasion pour dire à l'assemblée que le Congrès de Liège a produit les plus heureux fruits. Immédiatement après le Congrès, Monseigneur a engagé ses prêtres à parler au moins une fois par mois de ce qui s'était fait au congrès, et du culte de la sainte Eucharistie. De cette façon le feu sacré a été continuellement nourri chaque mois, des communions de plus en plus nombreuses ont été constatées, et les

[illegible] des Quarante-[illegible] sont de plus en [illegible] je ne puis dire [illegible] dans les processions [illegible] et les maisons [illegible] Les notables de la [illegible] le baldaquin. [illegible] à le bénir.

M. l'abbé Guérin [illegible] sur les *pèlerinages* [illegible]

M. le Président. — Je suis convaincu que le Congrès adoptera le vœu de M. l'abbé Guérin avec enthousiasme, comme il l'a fait dans ses sessions précédentes. *Adhésion universelle.*

Mgr Jeannin. — J'avais un rapport à vous lire sur l'œuvre du Congrès de Favernay. Vous avez cru peut-être, Messieurs, que le premier Congrès eucharistique [illegible] de Lille; c'est une erreur, et vous permettrez que j'insiste : le premier Congrès eucharistique a été tenu à Favernay.

Vous n'avez pas oublié qu'après nos désastres tous les catholiques s'étaient portés en grand nombre vers nos sanctuaires célèbres, Lourdes, Paray-le-Monial, la Salette, pour y faire des actes d'expiation et de réparation. Il nous parut alors que nous avions en Franche-Comté un sanctuaire précieux entre tous, celui de Favernay, témoin d'un beau miracle eucharistique qui avait eu 25,000 témoins et qui avait duré quarante-huit heures. La même sainte hostie qui

s'est gardée miraculeusement au milieu des flammes, nous la gardons dans le vieux sanctuaire de Favernay, et chaque année des milliers de pèlerins viennent la saluer et l'adorer. Nous nous dîmes en ce moment-là qu'il était bon de conduire nos Francs-Comtois vers un sanctuaire eucharistique aussi fameux.

Des circulaires furent envoyées aux organisateurs des pèlerinages eucharistiques dont j'ai l'honneur de saluer plusieurs représentants dans cette assemblée, et je leur demandai de vouloir nous aider dans l'organisation de ce beau pèlerinage vers Favernay.

Messieurs, dois-je le dire? Cette œuvre subit de grandes vicissitudes. On me disait : « Que voulez-vous faire? Vous n'aboutirez pas. Lourdes et la Salette parlent aux yeux; mais Favernay ne parle pas aux sens. » — « Eh! quoi, répondis-je, l'hostie du miracle ne dirait-elle rien à nos cœurs? »

Les circulaires furent donc lancées, et permettez-moi de le dire, le succès fut admirable. Savez-vous combien de pèlerins se pressaient au jour indiqué dans l'antique sanctuaire pour adorer l'hostie sainte? Nous étions 45,000! (*Applaudissements.*)

Je rends ici témoignage à nos prêtres : ah! comme ils ont soulevé nos catholiques populations! Comme elles étaient nombreuses à Favernay, les bannières de nos villages! comme la foule se pressait respectueusement autour de la sainte hostie portée en triomphe! Comme elle l'acclamait, comme elle proclamait ce miracle écrit en nos vieilles chartes! Au soir de cette manifestation touchante, Mgr l'archevêque de Besançon, me pressant sur son cœur, me disait : « Ah! mon fils,

je n'attendais pas un triomphe pareil; c'est pour l'histoire de notre diocèse une page sublime inscrite en lettres d'or! »

Messieurs, comme l'orateur précédent, je vous demande d'encourager les pèlerinages eucharistiques. Ah! quand Notre Seigneur Jésus-Christ est maudit, et blasphémé, ne devons-nous pas aller partout où il a manifesté sa puissance divine, et y conduire les peuples? On se porte à Lourdes et à la Salette, et on a bien raison: dans huit jours, je serai à Lourdes avec 1200 Francs-Comtois: nous traverserons la France pour aller saluer Marie: mais l'hostie que vous consacrez, ô prêtres, l'hostie que vous donnez aux fidèles, l'hostie qui descend dans nos poitrines palpitantes et que nous voudrions aimer de plus en plus, nous ne nous en occuperons pas?

On a parlé de pèlerinages locaux; oui, allez avec les petits enfants, conduisez-les dans les villages voisins, faites-les s'agenouiller devant le tabernacle et adorer le Dieu caché. Mais n'oublions pas que nous avons mieux: les sanctuaires qui abritent les beaux et grands souvenirs, Liège, Angers, Avignon et surtout Favernay, car là nous avons une relique palpable, là on la touche, on la voit, on la baise avec amour, on la presse sur son cœur! Je vous en supplie, Messieurs, vous qui êtes à la tête des œuvres, organisez ce pèlerinage eucharistique, pensez à notre pieux sanctuaire; et je vous le promets, vous rencontrerez bon accueil de notre éminent archevêque et de nos prêtres du diocèse de Besançon qui sont nombreux dans vos rangs; car, nous nous en sommes souvenus quand a retenti

l'appel du Congrès, Fribourg et Besançon sont deux villes sœurs. (*Applaudissements.*)

Je formule donc ainsi notre vœu : « Le Congrès émet le vœu que les directeurs de pèlerinages diocésains fassent tous leurs efforts pour conduire vers les sanctuaires eucharistiques, et principalement à Favernay, les populations catholiques. »

Ce vœu est adopté.

M. le chanoine Simonis fait remarquer qu'un pèlerinage eucharistique à recommander est celui de la messe du dimanche dans chaque paroisse. C'est par la fidélité à remplir les devoirs essentiels de la religion qu'on se prépare à faire de plus grandes choses pour la gloire du divin Maître.

Un ecclésiastique. — Mgr Jeannin vient de proposer le pèlerinage eucharistique de Favernay. Il y a d'autres pèlerinages fameux dans la catholicité; par exemple, ceux d'Orvieto et de Bolsène.

Il y a trois cents ans, un prêtre célébrait le saint sacrifice de la messe, et malheureusement il doutait de la présence réelle. Au moment de la consécration, à peine eut-il prononcé les paroles sacramentelles, qu'il sortit de l'hostie sainte un flot de sang qui se répandit non seulement sur le corporal mais sur la pierre de l'autel. Le Pape régnant fut officiellement invité par l'Evêque du lieu à faire constater le miracle, ce qui fut fait. Le linge sacré fut transporté à Orvieto, mais la pierre sur laquelle le sang avait coulé resta à Bolsène.

Du reste, des miracles de ce genre ont été fort nombreux, et nous n'aurons que l'heureux embarras du choix pour nos futurs *pèlerinages eucharistiques*.

M. de Pèlerin. — Je me permets de signaler à tous les directeurs de pèlerinage un moyen extrêmement simple de multiplier les pèlerinages eucharistiques. C'est de demander, dans les lieux de pèlerinage où l'on se rend pour honorer la sainte Vierge ou tel ou tel saint dont le crédit est puissant au ciel, de demander, dis-je, qu'on veuille bien y organiser une procession du Saint Sacrement, comme on l'a fait avec un grand succès à Lourdes depuis plusieurs mois. En même temps qu'un excellent moyen d'honorer le Très Saint Sacrement, c'est la plus merveilleuse et la plus opportune compensation à la privation qui nous est imposée dans un si grand nombre de villes, où de misérables passions interdisent les processions extérieures du Saint Sacrement. (*Applaudissements.*)

Je vous propose donc, Messieurs, la résolution suivante :

« Le Congrès émet le vœu que, dans tous les lieux de pèlerinage où ce sera possible, sur la demande faite par les pèlerins aux directeurs des groupes d'une réelle importance, et avec l'autorisation de Nos Seigneurs les évêques, on organise une procession du Très Saint Sacrement. » (*Applaudissements.*)

Mgr Jeannin. — Depuis six ans, nos pèlerinages Francs-Comtois à Lourdes ont une cérémonie spéciale de réparation en l'honneur du Saint Sacrement. A la

clôture du pèlerinage, tous les pèlerins sans exception demandent et obtiennent des Révérends Pères que le Saint Sacrement soit exposé pendant deux heures. Ils chantent alors trois fois le *Miserere*, puis ils entonnent le *Parce Domine*, font une amende honorable au Saint Sacrement et reçoivent la bénédiction, après quoi ils saluent la sainte Vierge par un cantique d'adieu. Cette cérémonie est entièrement conforme aux désirs de M. de Pèlerin et au vœu que vous venez d'émettre.

M. Théloz, *directeur au petit séminaire de Saint-Riquier,* traite de *l'Archiconfrérie de la garde d'honneur érigée à la Visitation de Bourg.*

M. l'abbé Perrin fait un rapport verbal sur les *confréries du Très Saint Sacrement.*

Ces deux rapports se liront plus loin.

Le R. P. Tesnière. — Un des motifs pour lesquels on devrait partout établir des confréries, c'est le précieux privilège, qui leur est conféré par une ancienne bulle pontificale, d'avoir l'exposition du Saint Sacrement dès qu'un confrère entre en agonie. Si l'on savait qu'au moment de cette lutte suprême, Celui qui a vaincu Satan et par qui tout à l'heure on va être jugé, est miséricordieusement exposé sur son autel, on y trouverait un puissant motif de consolation, d'espérance et de force!

Cette considération serait de nature, je le crois, à beaucoup relever les confréries du Saint-Sacrement dans l'esprit des populations, surtout si l'on profitait réellement du privilège accordé par cette Bulle.

M. l'abbé Dousse, *du diocèse de Chartres,* parle de l'œuvre naissante *des Apostolines du Saint-Sacrement.* On trouvera plus loin ce rapport.

La séance est levée à quatre heures.

2e Séance.

Le vendredi, 11 septembre 1885, à une heure trois quarts de l'après-midi, la séance est ouverte sous la présidence du R. P. Gros.

M. l'abbé Dupraz lit un rapport sur *la rentrée de l'Eucharistie dans le canton de Vaud* (on le verra plus loin). Rappelant que les grandes conversions opérées depuis cinquante ans en Angleterre sont dues principalement à l'action de la prière, il demande, en termes chaleureux, qu'on veuille bien prier et faire beaucoup prier pour la Suisse protestante, afin que le triomphe de la sainte Eucharistie soit complet et universel, pour le bonheur même temporel de la patrie.

M. de Pèlerin donne lecture d'un rapport composé par M. l'abbé Courraud, fondateur d'une œuvre de servantes à Nîmes. En terminant, il émet le vœu, adopté à l'unanimité, que les congrégations et corpora-

tions s'unissent pour l'adoration diurne et nocturne et pour la communion fréquente réparatrice.

M. l'abbé Roy et **le R. P. Durand** ont ensuite la parole : le premier sur *la congrégation des Servantes du Saint-Sacrement*, et le second sur *l'œuvre de l'Action de grâces établie à Mauron, diocèse de Vannes*.

(Lire plus loin ces deux travaux.)

Le R. P. Delaporte donne connaissance de la *Petite Œuvre des missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun*. L'orateur conclut par le vœu que cette œuvre soit aidée dans son développement, et que les enfants ayant une vraie vocation soient envoyés aux différents centres de l'œuvre.

Ce vœu est acclamé par l'assemblée.

Le R. P. Gros. — L'éloquence, l'esprit, et la fidélité à l'engagement d'être bref, — nous la regrettons certainement cette fois, — se trouvent réunis dans le beau discours que nous venons d'entendre; et en remerciant le R. P. Delaporte, je suis sûrement l'interprète des sentiments de tous.

La séance est levée à quatre heures et demie.

3e Séance.

Le samedi, 12 novembre 1885, à une heure trois quarts, la séance est ouverte sous la présidence du R. P. Gros.

M. le chanoine Boddaert parle de l'*Œuvre de l'Adoration perpétuelle.*

Le R. P. Sanna-Solaro rend compte des *œuvres eucharistiques de Turin.*

(Voir plus loin ces rapports.)

Le R. P. dom Ruggieri. — On a parlé hier de différents miracles eucharistiques. Nous avons eu à Turin un miracle, je ne dirai pas plus éclatant que ceux qui nous ont été cités, mais qui peut certainement compter parmi les plus éclatants dans l'Eglise. En 1453, une sainte hostie avait été dérobée, avec l'ostensoir où elle était, par un soldat impie. Le voleur vint à Turin portant le sac dans lequel il avait caché la sainte hostie. Tout à coup le sac s'ouvrit, l'ostensoir rayonnant en sortit et resta suspendu dans l'air; la monture du voleur s'agenouilla devant l'ostensoir, qui laissa échapper l'hostie resplendissante comme le soleil. Pendant toute la soirée, la population put contempler ce spectacle. On apporta un ciboire, et l'hostie sainte y descendit d'elle-même. A l'endroit où eut lieu ce miracle fut élevé une chapelle,

et plus tard une magnifique église. Ce miracle a déjà amené beaucoup de conversions chez des protestants qui viennent voir l'église, et qui, vaincus par les preuves nombreuses de ce miracle, reviennent à la vraie foi.

Le R. P. Ruggieri lit ensuite un rapport sur l'*Œuvre des églises pauvres en Italie*, et sur l'*archiconfrérie de l'Adoration perpétuelle*. Il formule les vœux suivants :

1° Que le Congrès recommande l'association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres ;

2° Que le prochain Congrès eucharistique ait lieu à Turin dans l'église du Miracle.

L'assemblée applaudit à ce double vœu.

Puis l'orateur ajoute :

J'étais venu au Congrès, non pas seulement pour vous donner lecture de mon rapport, ce que je considère comme une chose secondaire, mais pour dire aux laïques et aux prêtres qui veulent s'unir à moi, par quel moyen on peut faire renaître la foi dans l'âme de ceux qui n'en ont plus.

C'est un moyen qui ne paraît pas difficile à réaliser. Nous avons fondé une société centrale eucharistique en Italie. Nous nous proposons de faire une grande carte de l'Italie avec l'indication des nombreux miracles eucharistiques qui s'y sont accomplis, et nous demandons qu'on en fasse autant dans les autres pays. Par ce moyen, les incrédules n'auront pas à faire beaucoup d'efforts pour se convaincre de la réalité des miracles eucharistiques et de la présence réelle. Je demande aux gens de cœur de s'entendre avec moi sur le format et les dimensions de cette carte, qui s'adressera

beaucoup plus aux incrédules qu'aux fidèles qui n'ont pas autant besoin d'avoir sous les yeux les preuves de l'authenticité de ces miracles. (*Applaudissements.*) J'ai déjà recueilli un certain nombre de documents précieux contre lesquels aucune espèce de difficultés ne peut être soulevée ; j'irai dans toutes les villes de l'Italie prendre les photographies de ce qui existe (1).

Ceux qui voudront s'unir à moi feront quelque chose de glorieux pour le Seigneur et contribueront à rallumer la foi éteinte dans beaucoup de cœurs.

M. de Cepeda rend compte des *œuvres eucharistiques dans la ville de Valence* (*Espagne*). (Voir plus loin.)

M. le Président. — Je crois être l'interprète du Congrès en priant l'orateur de recevoir nos remerciments et de vouloir transmettre le témoignage de notre reconnaissance aux adorateurs de Valence. (*Applaudissements.*)

M. de Pèlerin présente de la part de l'œuvre de Saint-Paul une petite brochure intitulée : *La situation présente et la pénitence*. Elle est mise à la disposition des congressistes qui aideront certainement au grand succès qu'elle a commencé d'obtenir.

(1) L'idée excellente du R. P. Ruggieri a déjà reçu, en France, une très vaste et très heureuse réalisation par les soins de M. le baron A. de Sarachaga et du Comité du musée eucharistique de Paray-le-Monial. Nous ne saurions trop louer les magnifiques travaux poursuivis par ce Comité, à la gloire du Très Saint Sacrement. Dans une des salles du Congrès de Fribourg était organisée une exposition permanente des œuvres les plus remarquables de ce Comité, et spécialement de ses belles et grandes cartes eucharistiques, dont les visiteurs ont emporté un souvenir plein d'admiration.

M. l'abbé Wittmann. — Beaucoup d'entre nos honorés confrères, les laïcs du Congrès, ont exprimé le désir de porter demain le dais, à la procession de clôture; mais c'est un privilège traditionnellement réservé aux ouvriers de Fribourg. Je crois, Messieurs, qu'il doit être religieusement respecté par nous. Je parle d'ouvriers, remarquez-le, et non pas de mercenaires. Nos chers ouvriers portent le dais, parce qu'ils font partie de la congrégation qui jouit de ce privilège depuis un temps immémorial. Je dois ajouter que dans le canton de Fribourg toutes les autorités, l'administration et le gouvernement, suivent le Saint Sacrement un cierge à la main. Le jour de la procession est un jour de fête pour le peuple tout entier, et nulle part certainement on ne rend hommage à Dieu avec plus d'unanimité, plus de splendeur et plus d'amour. (*Vifs applaudissements.*)

M. Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris, fait le récit du miracle eucharistique des Billettes. Il donne ensuite des détails sur la manière dont la *laus perpetua* était organisée à Paris avant la révolution.

On lira plus loin cet intéressant discours.

Le R. P. Durand parle de la *tirelire eucharistique* dont le but est de procurer aux églises pauvres les ressources nécessaires pour le luminaire de l'exposition mensuelle. Il demande que l'œuvre des tirelires soit encouragée et se développe de plus en plus pour la plus grande gloire de l'Eucharistie. L'assemblée applaudit aux pieux désir du Révérend Père.

Le R. P. Gros. — Il nous resterait plusieurs rapports intéressants à entendre ; mais nous sommes vaincus par le temps.

La séance est levée à trois heures et demie.

II

MÉMOIRES, RAPPORTS ET VŒUX

lus dans les séances particulières

de la deuxième Section,

OU SE RAPPORTANT A L'OBJET DE SES DÉLIBÉRATIONS (1).

(1) Voir la note page 95.

I

Rapport sur l'Eucharistie et le premier pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem (27 avril-8 juin 1882), par **M. l'abbé L. Maillau**, prêtre, pèlerin du diocèse de Toulouse.

Ecce panis angelorum
Factus cibus viatorum.
(*Off. SS. Sacram.*)

Le congrès eucharistique ne dédaignera pas, sans doute, le modeste travail d'un pèlerin de 1882. Ce n'est pas un illustre Chateaubriand, un savant et pieux Mgr Mislin, un poétique Lamartine ou tant d'autres écrivains, célèbres par leurs ouvrages sur la Terre-Sainte, qui réclament un droit de cité parmi les auteurs favorablement accueillis dans cette vénérable assemblée; c'est seulement un prêtre, pèlerin de Toulouse, qui demande l'hospitalité au congrès pour le récit des intimes rapports et des merveilleuses relations qui ont existé entre l'Eucharistie et le premier pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem.

L'auteur voudrait ainsi unir l'un à l'autre les deux plus purs objets de la foi catholique, comme dans une même pensée et un même amour. L'Eucharistie et la Terre-Sainte sont toutes deux souverainement aimables et elles ont entre elles d'intimes rapports et de merveilleuses relations. Le Dieu de l'Eucharistie habita la Terre-Sainte et la Terre-Sainte donna au monde le Dieu de l'Eucharistie. Ce simple tableau procurera peut-être la plus grande gloire de Jésus-Hostie, l'édifi-

cation du congrès eucharistique et le salut des âmes. Il fera encore mieux connaître l'Eucharistie et la Terre-Sainte, et par là même les fera mieux aimer. C'est toute mon ambition.

Sous la loi de crainte, après leur sortie d'Egypte, plus de six cent mille Israélites, conduits le jour par une colonne de nuée, et la nuit par une colonne de feu, allèrent camper sur le bord de la mer Rouge. Sous la loi d'amour, en l'an de grâce 1882, après leur sortie de France, plus de mille pèlerins, guidés et nourris le jour et la nuit par l'Eucharistie, sont allés, durant quarante jours, prier, souffrir, aimer et adorer en Terre-Sainte.

C'est ce rôle sublime et admirable de l'Eucharistie dans ce grand et saint pèlerinage que je présente aujourd'hui à la haute approbation du congrès eucharistique de Fribourg. Pour entrer dans son esprit et ne pas abuser de sa bienveillante attention, je déroulerai sans longueurs le tableau des messes célébrées ou entendues et des communions reçues par les pèlerins de 1882 à Notre-Dame de la Garde, à Marseille, durant leur traversée en mer et pendant leur séjour en Terre-Sainte.

Dès le jour de leur arrivée à Marseille, mercredi, 26 avril, les pèlerins eurent le bonheur de célébrer la sainte messe à la basilique de Notre-Dame de la Garde. Ce fut là que le divin Sauveur, par le sacrement de l'Eucharistie, devint le compagnon de notre pèlerinage; il cheminait avec nous, comme il fit autrefois pour ces deux disciples qui se rendaient de Jérusalem à Emmaüs. Ils se disaient entre eux : « N'est-il pas vrai que notre

cœur était tout enflammé, tout brûlant d'amour, pendant qu'il nous parlait le long du chemin? » Mais quel bonheur pour les pèlerins de la pénitence! Se nourrir d'un Dieu, s'incorporer un Dieu, devenir d'un Dieu le tabernacle vivant! Aussi, plus heureux que les disciples d'Emmaüs, pouvions-nous dire en toute vérité : « Le pain des anges est devenu la nourriture des voyageurs. » (*Saint Thomas d'Aquin.*)

Le jeudi, 27 avril, dès minuit, les messes commencèrent à Notre-Dame de la Garde et la prière se multiplia jusqu'au matin. Plus de quatre cents messes furent ainsi célébrées. A sept heures, l'évêque de Marseille, Mgr Robert, voulut célébrer lui-même la messe du départ, pendant laquelle la plupart des pèlerins firent la sainte communion. En vérité, je ne me souviens pas d'avoir jamais assisté à une communion générale faite avec plus de recueillement, plus de ferveur et plus d'élan. Tous ces pieux voyageurs étaient vraiment, dès cette heure, nourris du pain des anges. Cette première rencontre auprès du Dieu de l'Eucharistie nous a donné une idée plus élevée et un sentiment plus profond de ce grand, de cet incomparable bienfait que le Ciel a accordé à la terre : la sainte communion.

En quittant Notre-Dame de la Garde, nous étions pleins de confiance dans l'avenir du pèlerinage. Le paradis était en nous, le Ciel entier était dans notre cœur. Dieu était avec nous; qui pouvait être contre nous?

En mer comme sur terre, pendant la traversée qui dura huit jours entiers, le pain des anges, la divine

Eucharistie, devint pour tous les pèlerins la nourriture des passagers. Un sanctuaire improvisé formait le fond religieux de la scène étrange qui se déroulait entre la majesté immobile du firmament et l'immensité mobile de la mer.

S'élançant vers le ciel comme vers un dôme sublime, les mâts semblaient les colonnes d'une basilique en marche portant vers la Terre-Sainte la foule des pèlerins, comme l'Eglise militante porte aux rivages de l'éternité les générations chrétiennes.

L'arrière du vaisseau était transformé en un gracieux reposoir sous lequel un autel principal était dressé nuit et jour. C'était là qu'on offrait pour tous et solennellement le saint sacrifice de la messe. C'était là que le pain des anges, le sacrement de l'Eucharistie était chaque jour distribué. Là se succédaient à la table sainte les fervents laïques du pèlerinage, là faisaient également la sainte communion les prêtres dont le jour n'était pas venu de dire eux-mêmes la sainte messe. C'est là qu'avaient lieu, entre les pèlerins et le divin Prisonnier du tabernacle, les délicieux colloques qui nous permettaient d'espérer en la toute-puissance et en la miséricorde infinie de Celui à qui les vents et la mer obéissent.

Sur d'autres autels portatifs, un certain nombre de prêtres disaient simultanément la messe. La divine Victime était de la sorte immolée jusqu'à cent et cent cinquante fois par jour sur chacun des deux vaisseaux. Le nombre des communions était encore beaucoup plus considérable.

A peu près tous les jours, sur chaque bateau Jésus-

Christ venait habiter les cinq cents poitrines dont les battements se mêlaient à ceux de son Cœur sacré.

Je ne sais vraiment s'il est possible à la langue humaine de retracer un tel tableau ou de dépeindre les émotions qu'excitaient en nos âmes la célébration de ces messes et la réception de ces communions sans cesse répétées, tous les jours, durant plusieurs heures.

Qui pourra dire la majesté d'une messe célébrée à bord d'un navire-pèlerin, tandis que l'immensité enveloppe de tous côtés plus de mille assistants suspendus au-dessus des abîmes, dont ils ne sont séparés que par une planche? L'homme alors reconnaît son néant, mais aussi le besoin d'une confiance illimitée en Celui qui tient son sort entre ses mains. Tel était le sentiment qui prédominait en nous, lorsqu'au moment de la consécration tous les fronts s'abaissaient en s'anéantissant devant le grand Dieu qui a créé le ciel, la terre et la mer, et qui cependant, à la voix de son ministre, n'a pas dédaigné de venir au milieu de nous pour être notre consolation, notre soutien et notre ami.

On passa la journée du samedi, 6 mai, au Carmel. Les messes y furent célébrées et les communions y furent reçues le premier samedi et le premier dimanche du mois de mai, dès l'heure de minuit. C'est donc au Carmel aussi que le pain des anges est devenu la nourriture des pèlerins. Ce qui a surtout attiré nos regards sur le mont Carmel, c'est ce lis entre les épines et cet arbre chargé de fruits entre les bois arides de la forêt dont parle l'écrivain sacré, c'est-à-dire Marie et l'Eucharistie. C'est au Carmel que le premier pèleri-

nage populaire de pénitence a vécu deux jours entre le lis et l'arbre, entre Marie et l'Eucharistie. C'est au Carmel surtout que nous avons contemplé les intimes rapports et les merveilleuses relations qui existent entre Marie et l'Eucharistie. Oui, au Carmel, l'Eucharistie nous a fait souvenir de Marie, et Marie, à son tour, nous a appris à mieux aimer l'Eucharistie.

Le lundi, 8 mai, on offrit le saint sacrifice de la messe et on communia à Nazareth. Ce fut assurément un étonnant spectacle pour le ciel et la terre que de voir le Dieu de gloire et de majesté quitter, pour ainsi dire, le séjour éternel pour se revêtir dans le sein d'une vierge de notre mortalité, et ce prodige fera, dans tous les siècles, l'étonnement des anges et des hommes. Or, voilà le prodige que nous avons vu se renouveler encore dans l'église de l'Annonciation, pendant notre pèlerinage. Oui, pendant deux jours et plus de cinq cents fois par jour, le Seigneur s'est incarné pour ainsi dire de nouveau entre les mains des prêtres-pèlerins ; pendant deux jours le Ciel s'est ouvert et Jésus-Christ s'est reproduit sur les autels de Nazareth. Les ministres de la religion catholique ont prononcé les paroles sacrées, et aussitôt les nuées ont enfanté de nouveau le Juste ; ce qui n'était auparavant qu'un pain grossier et matériel est devenu le pain des anges.

Les pèlerins, frappés d'admiration, confondus, se sont abaissés en présence du Dieu vivant, ont adoré et se sont écriés avec saint Augustin : « O étonnant pouvoir des prêtres, entre les mains desquels le Dieu de grandeur s'incarne, pour ainsi dire, de nouveau comme

autrefois dans le sein de Marie! O mystère ineffable! le Dieu qui règne dans le ciel est, en même temps, entre les mains d'un faible mortel. » Il est donc bien vrai qu'à Nazareth aussi le pain des anges, la divine Eucharistie est devenue la nourriture des voyageurs.

A travers la Samarie, il y eut un grand nombre de messes célébrées en plein air ou sous les tentes, un plus grand nombre de communions reçues, des chants, des prières, malgré les grandes fatigues. C'était un spectacle vraiment magnifique et héroïque. A Naplouse, l'ancienne Sichem, les Turcs se rangèrent autour du camp et des pèlerins, et ils assistèrent respectueusement à la messe du pèlerinage. Le saint sacrifice produisit sur eux un grand effet. A chaque messe célébrée ou à chaque communion reçue, le souvenir des pèlerins se reportait sur la manne des Hébreux au désert, figure sensible de la divine Eucharistie. Chaque matin, tombant du ciel sur la terre, la manne réjouissait les pauvres exilés qui la recueillaient avec avidité et s'en nourrissaient au milieu de la solitude. Ainsi en était-il des pèlerins de Jérusalem à travers le désert de Samarie. Seulement, leur nourriture spirituelle n'était plus la manne antique des Hébreux, mais une manne auguste et toute divine, le pain du Ciel, le pain des anges qui devenait la nourriture des voyageurs.

Le mardi, 23 mai, à Bethléem, nous avons vu s'accomplir cette parole du Prophète : « La Sagesse de Dieu, le Verbe éternel, descendit un jour des cieux sur la terre ! C'était au milieu d'une nuit obscure ; la nuit était au milieu de sa course, et tout à coup, le Verbe du Dieu tout-puissant et éternel descendit de sa de-

meure céleste et royale. » Les pèlerins de la pénitence ont vu le temple qu'il a choisi pour sa première apparition ici-bas sur la terre. Ce temple c'est la grotte de la Nativité de Notre-Seigneur. Nous y avons célébré le saint sacrifice de la messe ; nous avons immolé la divine Victime, puis nous avons invité tous les disciples de la Sagesse, c'est-à-dire tous les pèlerins, à venir participer au sacrifice. Un banquet fut dressé, une table fut préparée et tous les apprêts d'une grande et divine magnificence apparurent. Encore une fois, c'était l'adorable Eucharistie. « Venez, mes enfants, disait la Sagesse éternelle, venez manger mon pain et boire le vin que je vous ai préparés, » Ainsi donc à Bethléem, *la maison du pain*, le pain des anges devenait aussi la nourriture des voyageurs : *Ecce panis angelorum, factus cibus viatorum.*

A Saint-Jean-du-Désert, les pèlerins de la pénitence célébrèrent la messe ou communièrent à l'église de la Nativité de saint Jean-Baptiste, au sanctuaire du *Magnificat* et de la Visitation de Marie à sa cousine Elisabeth. Chez les Hébreux, le sang mystérieux de l'Agneau pascal devait protéger les enfants de la captivité et les rendre invulnérables aux coups de l'ange exterminateur. A Saint-Jean-du-Désert, nous avons immolé sur les autels ce même Agneau que Jean-Baptiste saluait sur les bords du Jourdain en s'écriant : « Voici l'Agneau de Dieu, voici l'Agneau qui efface les péchés du monde. » Le sang répandu de cet Agneau ne marquait pas seulement la porte de nos maisons, mais marquait et sanctifiait nos cœurs. Et là encore le pain des anges devenait la nourriture des pèlerins.

A Jérusalem, chacun des dix-huit jours de notre séjour dans la ville sainte, les messes et les communions ne cessèrent pas à la basilique du Saint-Sépulcre, au Calvaire, à l'*Ecce-Homo*, à la grotte de Gethsémani, à la chapelle de la Flagellation, au sanctuaire du *Pater*, à la grotte du *Credo*, à l'autel du *Stabat*, à l'église de Sainte-Anne. C'est à Jérusalem surtout que nous avons goûté les charmes de ces antiques prophéties : « Tous les peuples de la terre se lèveront, et, dans leur enthousiasme, ils viendront à la maison du Seigneur pour y chercher l'abondance des biens qu'il leur a promis. Ils mangeront un pain et ils boiront un vin sacrés, le pain froment des élus et le vin qui fait germer les vierges. Après avoir mangé ce pain, après avoir bu ce vin mystérieux, leur âme sera rafraîchie mystérieusement comme une terre qu'on arrose. » A Jérusalem surtout, le pain des anges, la divine Eucharistie était la délicieuse nourriture des voyageurs.

Le jeudi, 18 mai, fête de l'Ascension, au sommet du mont des Oliviers, dès minuit commencèrent les messes dites sur les autels portatifs installés à l'intérieur de la petite mosquée où l'on vénère la pierre sacrée qui a gardé la dernière empreinte du pied de Notre-Seigneur. Comment peindre le touchant spectacle offert par cette petite chambre circulaire, où se pressaient quelques religieux, quelques prêtres appelés à y célébrer la sainte messe, et quelques fidèles qui pouvaient y pénétrer ! Quel recueillement ! que de larmes ! quelles prières ! quelles communions ferventes ! Comme on était heureux ! comme le cœur s'élevait au Ciel avec Jésus-Christ ! A peine l'aurore avait-

elle paru, que les quatre cents prêtres du pèlerinage célébraient et que nos pèlerins communiaient tout autour du cloître du *Pater*. Le mont des Oliviers ruisselait littéralement du sang de Notre-Seigneur. Que c'était beau de voir jusqu'à neuf heures du matin ces prêtres à l'autel, et ces fidèles agenouillés, se confessant, priant, pleurant, communiant! A six heures et demie, on commença la grand'messe en ce lieu unique au monde par les grands souvenirs qui le remplissent. Quelle messe! quel spectacle! Le *Gloria in excelsis* chanté sur la montagne de l'Ascension! Le *Credo* chanté au sommet du mont des Oliviers! Le *Pater* chanté au lieu même où Notre-Seigneur l'enseigna à ses disciples! Ce jour-là, en vérité, le pain des anges fut le pain des pèlerins!

Le 28 mai, dimanche de la Pentecôte, dès quatre heures du matin, à cent pas du cénacle, se trouvaient réunis un bon nombre de prêtres pour commencer la sainte messe. Quelle belle fête! quelle Pentecôte inoubliable nous y avons célébrée! A l'intérieur du *Campo-Santo* de Jérusalem se dressaient trente autels portatifs, et la messe se disait en même temps de tous les côtés. Cette sainte Sion, où, du temps de David et de Salomon, l'arche d'alliance était restée pendant quarante ans, Sion, où le Fils de Dieu avait institué l'Eucharistie, Sion vit ce jour-là plus de prêtres et de messes que jamais sans doute depuis l'origine des temps chrétiens. Avec quelle profonde et indicible émotion nous prononcions les paroles de la consécration à quelques pas de la salle où Jésus les prononça pour la première fois! Avec quel bonheur nous donnions la sainte com-

munion en ce même endroit où Jésus la donna lui-même aux premiers de tous les communiants : *Se dat suis manibus!* Comme nous comprenions bien là que le pain des anges est devenu le pain des pèlerins!

Chers et pieux souvenirs de nos saints sacrifices et de nos communions du pèlerinage de Terre-Sainte, quelle consolation ne nous apporterez-vous pas, quand pour la dernière fois le pain des anges deviendra pour nous le pain des voyageurs, le viatique du grand voyage de l'éternité! Nous n'irons pas ce jour-là au-devant de Jésus-Christ dans son sanctuaire; mais c'est lui qui nous visitera sur notre lit de douleur, si misérables et si pauvres que nous soyons! Oh! que sa présence divine sera bénie pour nous! Alors, il nous distribuera le pain des forts, le pain en vertu duquel nous gravirons sans faiblir la montagne sainte. Alors, il nous donnera un dernier baiser, celui qui nous ouvrira les portes de la véritable Terre promise, de la véritable Jérusalem, du Cénacle où Dieu même sera pour toujours notre lumière, notre nourriture et notre breuvage, vérifiant d'une manière infiniment douce et infiniment réelle cette parole que nous avons méditée avec tant de bonheur en Terre-Sainte : « Le Pain des anges est devenu le pain des voyageurs! »

Ecce panis angelorum,
Factus cibus viatorum.
Amen!

II

Rapport sur les pèlerinages eucharistiques locaux en Vendée, par M. Guérin, curé-doyen de Saint-Fulgent, diocèse de Luçon.

MESSIEURS,

Il est une œuvre encore à son début, petite en apparence, mais grande par sa fin, puisqu'elle est entreprise pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel. C'est celle des *pèlerinages eucharistiques locaux*. Cette œuvre, accueillie et recommandée par les Congrès des œuvres eucharistiques d'Avignon et de Liège, devint l'objet du vœu XIII de ce dernier Congrès, ainsi conçu : « Le » Congrès désire voir s'introduire dans les contrées où » le culte est encore libre la pieuse et salutaire coutume » des pèlerinages eucharistiques locaux. »

Daignez permettre à un humble et dévoué pèlerin de l'Eucharistie, associé aux premiers essais de ce pieux projet, de vous entretenir encore une fois de cette œuvre, afin de solliciter pour la propager l'appui de votre bienveillante recommandation et de votre puissant concours.

On peut se demander : 1° Pourquoi ces pèlerinages eucharistiques ? 2° Quels résultats peuvent-ils produire ?

Ce rapport a été rédigé en vue de répondre à ces deux questions :

1° Pourquoi les pèlerinages eucharistiques?

En ce temps si fertile en pèlerinages de toutes sortes, pourquoi le Roi de l'univers, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a reçu en héritage toutes les nations de la terre, n'aurait-il pas lui aussi ses pèlerinages? Si les saints et la reine des saints nous appellent à leurs sanctuaires privilégiés, n'est-ce pas pour nous conduire finalement au Dieu qui se plaît à glorifier ses saints et qui est le saint des saints?

Les pèlerinages eucharistiques locaux doivent être institués et propagés parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a droit à ces hommages extraordinaires en sa qualité de Roi : *Ego autem constitutus sum rex ab eo* (Ps. II, 6); parce que nous lui devons ces hommages, en réparation des outrages publics qui sont faits de nos jours à sa divinité méconnue, et en compensation des honneurs qui sont refusés à son adorable majesté, spécialement par la suppression des processions.

C'est son droit, c'est notre devoir.

Les outrages étant plus audacieux, plus nombreux que jamais, c'est à nous de multiplier plus que jamais les actes de réparation. Les outrages étant plus particulièrement dirigés contre l'adorable hostie, il nous faut porter les efforts de la défense principalement au point le plus obstinément attaqué par l'ennemi.

Ce n'est plus un secret pour personne, les sociétés secrètes n'en font plus mystère, la haine contre la divine Eucharistie se manifeste ouvertement par les

attentats sacrilèges qui attristent et épouvantent, à intervalles rapprochés, nos populations catholiques. Au sinistre cri faisant écho aux clameurs du peuple déicide : *Nolumus hunc regnare super nos*, nous opposerons nos protestations indignées, en répétant la parole du divin Maître : *Adveniat regnum tuum!* Empruntant la fière devise de saint Paul : *Oportet illum regnare!* nous acclamerons bien haut et bien loin cette royauté divine, par des actes extraordinaires qui puissent contribuer à hâter le glorieux avènement de son règne définitif et complet.

Par les pèlerinages eucharistiques, entraînons à la suite de Jésus hostie les multitudes croyantes. Enseignons-leur à coopérer matériellement et moralement à l'exaltation du règne du Dieu de l'Eucharistie. *Oportet illum regnare!* Ces pèlerinages sont une prédication éloquente de la vérité eucharistique. Ils la démontrent plus vivement aux fidèles qui demeurent plus convaincus que Dieu est vraiment là.

Je passe ici sous silence les motifs qui militent en faveur des pèlerinages eucharistiques, si on les considère au point de vue de la facilité qu'ils procurent à tous les fidèles de participer un jour ou l'autre à ces manifestations religieuses en l'honneur de la sainte Eucharistie. Ces motifs ainsi que les moyens d'exécution ont été relatés dans la monographie présentée par nous sur ce sujet au Congrès d'Avignon et imprimée dans le compte-rendu de ce Congrès.

2° Quels résultats peuvent produire les pèlerinages eucharistiques ?

Cette œuvre n'est plus à créer ; elle est devenue

une heureuse réalité. Voici des faits et des fruits qui vous permettront de juger de sa valeur.

I. *Les faits.* Nos annales diocésaines de Luçon contiennent déjà plusieurs belles pages de l'histoire des *pèlerinages eucharistiques locaux.* Institués par Mgr Colet, de sainte mémoire, ils ont été encouragés par Mgr Catteau, notre évêque actuel. Le pieux prélat tient à cœur de réaliser la belle devise de son blason, *Oportet illum regnare,* en se faisant l'instigateur infatigable de ces grandes manifestations religieuses.

Il y a onze ans bientôt, le 11 novembre 1874, la paroisse de Saint-Fulgent inaugurait, avec un entrain digne de sa foi, ces beaux pèlerinages. Six mille pèlerins, formant la moitié de la population totale du canton, étaient venus, des huit paroisses du doyenné, s'associer à ce grand acte religieux.

Le 8 décembre de la même année, les paroisses du doyenné de Rocheservière allaient, avec un égal empressement, déposer au pied du trône élevé à la gloire du Dieu de l'Eucharistie le tribut de leurs hommages publics.

L'année suivante, au mois d'avril, M. le doyen des Essarts réunissait pour la même fin toutes les paroisses de son canton.

Après un intervalle de huit années, le 18 juin 1882, pour répondre aux encouragements donnés à cette œuvre par le premier Congrès des œuvres eucharistiques tenu à Lille, le doyenné de Saint-Fulgent, fidèle à ses antécédents, reprenait avec une nouvelle ardeur la série de ces pèlerinages qui vont continuer désormais sans interruption. C'était dans l'importante paroisse

de Chavagnes-en-Paillers. Cette fois nous comptions non plus six mille mais huit mille pèlerins.

Le 24 mai 1883, dix mille pèlerins du canton de Mortagne-sur-Sèvre accouraient au rendez-vous donné à Saint-Laurent-sur-Sèvre pour rendre leurs devoirs à la mystérieuse hostie. Ce fut une fête splendide. L'heureux doyen s'est rendu au Congrès eucharistique de Liège pour en donner l'intéressante description.

Au mois de septembre de la même année, à l'autre extrémité du diocèse, la paroisse de Saint-Gilles-sur-Vie offrait aussi le spectacle de la même dévotion.

L'année dernière, le 21 juin, le doyenné de Pouzauges célébrait à son tour, avec un succès toujours croissant, son pèlerinage eucharistique cantonal. Loin de se lasser de ces démonstrations fréquentes de la foi, les fidèles y prennent goût de plus en plus. Notre Evêque, heureux de ce nouveau triomphe de l'Eucharistie, se voyait entouré de douze mille pèlerins réunis dans les ruines d'un château féodal.

Nos voisins du diocèse de Nantes, où l'on est habitué à faire grand et beau, se sont laissés entraîner par l'exemple. Ils ont débuté, dans la paroisse de Gorges, près Clisson, le 31 août, par un magnifique succès. Dix-sept paroisses de trois diocèses différents (Nantes, Angers et Luçon) y ont pris part. Tous les hommes de la Communion Hebdomadaire de la ville de Nantes s'y sont rendus avec leur riche bannière. Il y a eu quinze mille pèlerins. Encore une nouvelle conquête à enregistrer sur le livre d'or tenu par les anges pour la consolation du divin prisonnier du tabernacle.

II. *Les fruits.* Ces fêtes eucharistiques ne se bornent

pas seulement à des manifestations plus ou moins éclatantes, à une renommée plus ou moins retentissante. Elles produisent des fruits qui demeurent.

Pour ne parler que de ceux que nous avons pu constater de plus près dans le doyenné de Saint-Fulgent, on peut signaler parmi les principaux : 1° une plus grande dévotion envers la sainte Eucharistie ; 2° l'établissement de l'adoration nocture et diurne dans plusieurs paroisses.

I. Une dévotion plus éclairée et plus accentuée envers la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel.

On ne saurait dire quelle vive impression nos populations emportent de ces fêtes locales. Il y a beaucoup de pèlerins, mais peu de curieux. La curiosité serait peu satisfaite. C'est le vrai Dieu, sans doute, mais le Dieu caché qui ne se montre et ne se fait sentir qu'à ceux qui veulent le voir, qu'à ceux qui l'aiment. Eux seuls peuvent et savent le reconnaître et dire comme le disciple bien-aimé : *Dominus est!*

Cette dévotion ne tarde pas à conduire à la communion plus fréquente qui doit être le but de ces actes extérieurs de la foi catholique, puisqu'elle est le grand moyen de salut offert aux hommes. Avant l'introduction de ces pèlerinages, nos hommes ne communiaient guère plus de quatre à cinq fois par an. Depuis cette époque, ils se sont rencontrés plus souvent à la table sainte. Plusieurs y paraissent maintenant tous les mois.

II. L'adoration nocture et diurne.

Cette œuvre par excellence de réparation, tant désirée

par Notre-Seigneur, encouragée par la sainte Eglise et recommandée par les Congrès eucharistiques, est un des précieux résultats que nous ont procurés les pèlerinages eucharistiques locaux.

Cette riche faveur a été accordée d'abord à la paroisse de Saint-Fulgent, en récompense sans doute de son initiative pour les pèlerinages. L'adoration nocturne devant le Très Saint Sacrement exposé est accomplie par une quarantaine d'hommes, dans la nuit du jeudi au premier vendredi de chaque mois. Plus de cent femmes continuent, pendant les heures du jour, cette adoration qui dure vingt-quatre heures.

La paroisse de la Rabatelière compte, tous les premiers dimanches du mois, une députation de soixante hommes qui veillent de huit heures à minuit auprès du tabernacle.

Les paroisses de Saint-André-Goule-d'Oie et de Bazoges-en-Paillers, réunissent entre messe et vêpres, chaque premier dimanche du mois, devant le Très Saint Sacrement exposé, cent à cent cinquante hommes tout dévoués à cette œuvre.

Quatre paroisses sur huit, dans un même canton, n'est-ce pas un succès bien consolant et une preuve sans réplique de l'utilité des pèlerinages eucharistiques locaux?

Tels sont, Messieurs, les fruits principaux que nous avons recueillis de nos pèlerinages. Rien d'étonnant! les pèlerinages eucharistiques seraient-ils moins fructueux que les autres, eux qui possèdent le *fruit de vie* par excellence? On rapporte des autres pèlerinages, avec les impressions les plus salutaires, ou des reliques

précieuses, ou une eau miraculeuse, ou des objets de piété. Pourrait-on se retirer des pèlerinages du Sauveur sans emporter quelques dons de sa munificence divine? La frange de son vêtement n'aurait-elle plus sa vertu d'autrefois? Celui qui est la *vraie lumière*, celui qui est *venu apporter le feu sur la terre*, ne laisserait-il échapper sur son passage aucun rayon de cette lumière, aucune étincelle de ce feu? Qui voudrait le soutenir? Sous la loi de grâce et d'amour, nous n'avons plus besoin qu'un ange nous serve d'intermédiaire, comme au prophète, pour ravir à l'autel du ciel un charbon ardent. L'Eucharistie, c'est *Emmanuel!* C'est Dieu avec nous, pour nous enrichir lui-même de ses biens!

Et, maintenant, Messieurs, pensez-vous qu'il soit difficile d'entreprendre cette nouvelle et pacifique croisade? Pouvez-vous tarder à lui prêter votre bienveillant et puissant concours? Nos pères allaient en Terre-Sainte pour délivrer le tombeau du Christ des mains des mécréants. Ils partaient pleins d'enthousiasme, au cri de *Dieu le veut!* Quoique bien dégénérés de leur vaillance, nous ne pouvons rester indifférents aux insultes qui sont faites au céleste captif du tabernacle. L'Alliance Catholique a levé sa bannière pour la défense des droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sa devise est *Nous voulons Dieu*. Poussons ce double cri et marchons. Qui pourrait nous retenir?

Le Dieu tout puissant qui fit remporter une si mémorable victoire à la petite armée de Gédéon, avec des armes si faibles en apparence, une lampe et une trompette, nous demande de concourir au triomphe prochain du règne eucharistique de son Fils. Armés du

cierge bénit, flambeau de victoire, et chantant les louanges de l'hostie du salut, précédons la marche triomphale du Christ qui aime l'Eglise qu'il s'est donnée pour épouse, du Christ qui ne cesse de combattre et de vaincre pour elle. Daignez accueillir cette œuvre parmi celles que vous patronnez. Votre recommandation lui assurera un prompt succès. Et bientôt le monde entier répétera le chant d'espérance et de salut : *Adveniat regnum tuum!* Qu'il en soit ainsi pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour l'extension de son règne dans toutes les âmes. *Adveniat regnum tuum !*

Vœu.

Qu'il plaise à Nos Seigneurs les Evêques d'adopter et de recommander l'œuvre des pèlerinages eucharistiques locaux, et, s'ils le jugent à propos, de supplier Notre Saint Père le Pape de l'enrichir d'indulgences pour encourager les fidèles à y prendre part. (*Applaudissements.*)

III

Rapport verbal de M. l'abbé Périn, vicaire à Besançon, sur les Confréries du Très Saint Sacrement.

MESSIEURS,

Je veux vous parler des confréries du Saint Sacrement. Et je ne pense pas encourir le reproche que l'on

fait communément aux prédicateurs qui, célébrant le panégyrique d'un saint, en font le plus grand du paradis, quand je vous dirai que les confréries du Saint Sacrement tiennent la première place parmi les associations pieuses.

Ces confréries l'emportent sur les autres par leur objet et leur fin. Leur objet, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ vivant et aimant dans l'Eucharistie, le même qui est assis à la droite du Père ; leur fin, c'est d'adorer Dieu par Notre Seigneur, c'est de le remercier des dons qu'il nous prodigue de sa main libérale, c'est d'apaiser sa justice en lui offrant une digne réparation. Dans les autres associations, c'est par la créature que l'on va à Dieu, ici c'est par Dieu lui-même que l'on va à Dieu ; Dieu est le chemin, il est aussi le terme.

Remarquez encore que dans les confréries du Saint Sacrement se rencontrent toutes les autres pratiques de piété : la confession, la communion, la sainte messe, les expositions du Saint Sacrement, les visites assidues, les adorations, les processions ; je n'insiste pas davantage parce qu'ici l'on nous demande avant tout d'être pratiques.

Je dis donc d'abord que l'érection des confréries du Saint Sacrement est possible partout, même dans les paroisses où l'esprit chrétien est le plus affaibli. On peut y trouver toujours des âmes accessibles à la piété; par exemple, les enfants qui viennent de faire leur première communion peuvent parfaitement composer le premier noyau des confréries, et le bon exemple aidant, vous pouvez être convaincus que les indifférents finiront par vous arriver.

Je me souviens d'un trait charmant que M. de Pèlerin nous racontait à Lille et qu'il me permettra de lui emprunter :

« Un jour, un ouvrier rencontre un de ses camarades qui sortait d'une chapelle. « D'où viens-tu? lui dit-il. — Je sors de la confrérie du Saint Sacrement. — Et combien êtes-vous dans cette confrérie? — Nous sommes... un. — Ah! tu constitues tout seul cette confrérie? Eh! bien, à partir de ce moment nous sommes deux. »

Et depuis, l'association n'a fait que croître. Elle comptait plus de vingt membres à l'époque du congrès de Lille, et je suis convaincu que depuis lors elle n'est pas restée en chemin. Il en est ainsi de toutes les œuvres qui ont pour objet le Saint Sacrement. C'est l'histoire du grain de sénevé, la plus petite de toutes les semences, mais aussi la plus admirablement féconde.

Et d'ailleurs, Messieurs, alors même que les confréries du Saint Sacrement ne compteraient pas un grand nombre de membres, le but serait atteint pourvu qu'ils soient fervents. Peu et bon, dirons-nous avec saint François de Sales; car ce n'est pas la quantité, mais la qualité qui fait les œuvres vivantes et florissantes.

Une fois les confréries érigées, par quel moyen peut-on les maintenir et les faire prospérer? Sans entrer dans les détails, je me bornerai à signaler les dispositions principales qui doivent être prises. Il faut au moins chaque mois, le premier, le second ou le troisième dimanche, une réunion générale de tous les

membres. Le Saint Sacrement sera alors exposé, et dans les paroisses où il y a plusieurs prêtres, la sainte messe sera dite pour les membres vivants. Après la messe aura lieu une instruction sur le Saint Sacrement. Ce point semble capital, car on n'aime bien que ce qu'on connaît bien. Que d'âmes sont languissantes et faibles dans leur amour envers le Saint Sacrement, parce qu'elles ne connaissent pas cet adorable mystère, ou parce qu'elles ne le connaissent pas assez bien !

Et si je m'adressais aux prêtres de cette assemblée, je leur dirais : Messieurs, il ne faut pas craindre que les idées vous manquent jamais pour prêcher sur cet adorable sujet. Voilà, par exemple, le R. P. Tesnière, qui, depuis de longues années, publie la *Revue du Saint Sacrement*, dont l'éloge n'est plus à faire. Il y a donné une série d'articles où la science théologique se mêle à une forme littéraire charmante. Outre cela, il fait paraître la *Somme de la prédication du Saint Sacrement*, qui nous fournira à tous une mine inépuisable de saines doctrines, de pensées pieuses, souvent exprimées avec une véritable éloquence. J'ajoute que le premier volume qui vient de paraître, a réuni les approbations de plus de trente évêques, et puisque l'occasion s'en présente, je vous demande à tous de vous unir à ma faible voix pour rendre à l'auteur un hommage public de notre reconnaissance et de notre admiration. *(Applaudissements.)*

Un autre moyen d'entretenir le zèle des confrères du Saint Sacrement, c'est, suivant les ressources de la confrérie, de faire dire un certain nombre de messes

pour chaque confrère défunt. D'ailleurs, ce qui doit le plus distinguer les confréries, c'est la charité. L'Eucharistie est le foyer de la charité. Cette charité ne doit pas se borner au temps présent; il faut qu'elle s'étende au delà du tombeau. Or, quel plus grand témoignage de charité pouvons-nous rendre aux défunts que de faire descendre sur eux la rosée rafraîchissante du sang de Jésus?

Un usage qui paraît insignifiant en soi, et qui a produit cependant de très heureux résultats, consiste à remettre à chaque confrère une image ou cachet, représentant un ostensoir avec deux anges en adoration; et au bas, le jour de l'admission du confrère et ses heures d'adoration. Cette image, encadrée et placée dans un endroit apparent de la maison, attire naturellement l'attention, et reporte le cœur vers le saint tabernacle où repose l'auguste victime qui nous donne la force de supporter le poids de chaque jour. Tous les soirs, en regardant cette image, on salue le divin Maître par ces mots : *Loué et béni soit Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel*, et il semble que l'on dort mieux et plus tranquillement quand on repose ainsi sur le Cœur de celui dont l'amour ne sommeille ni la nuit ni le jour.

Le congrès d'Avignon avait émis le vœu que dans chaque confrérie on se procurât certaines petites publications, certains tracts, ayant rapport à la sainte Eucharistie. On avait recommandé la lecture des *Annales du Saint Sacrement* qui se publient à Lyon; on avait recommandé aussi la lecture de la *Revue du Saint Sacrement*, etc. Je demande au Congrès de Fribourg

d'émettre un vœu analogue. Remarquez bien que je n'ai pas mission de faire de la réclame en faveur de ces publications ; mais, sachant qu'elles font du bien, j'estime qu'il faut les répandre, et tous ceux qui ont à cœur la gloire de la sainte hostie ne se feront pas faute d'applaudir à ce vœu. *(Adhésion générale.)*

Enfin, il me semble que, pour donner aux confréries du Saint Sacrement toute la prospérité possible, il faut entourer de la plus grande pompe les expositions du Saint Sacrement.

Ici je vais immédiatement au-devant d'une objection. On me dira : « Comment pouvons-nous, dans les paroisses pauvres, donner aux confréries du Saint Sacrement et aux expositions cette pompe extérieure dont vous parlez ? C'est impossible. » Impossible, je ne le crois pas. Notre-Seigneur lui-même ne nous enseignait-il pas dans l'Evangile que tout est possible à qui croit ?

Par exemple, on trouvera déjà quelques ressources matérielles dans les cotisations annuelles prescrites par les règlements des confréries et dont le minimum est fixé à un sou. Qui ne pourrait donner cette obole ? Et, du reste, est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est pas dans le Saint Sacrement l'incarnation de l'esprit de dévouement et de sacrifice ?

Les membres du *Comité permanent* pourraient nous montrer à cet égard des exemples que je ne dirai pas, pour ne pas froisser leur modestie.

Puis, si vous n'avez pas les ressources nécessaires pour payer les frais de l'exposition mensuelle, adressez-vous au R. P. Durand ; il a un secret pour trouver de

l'argent, et j'espère bien qu'un jour il nous initiera au petit secret de sa *tirelire*. Il envoie tout l'argent qu'il récolte ainsi aux églises pauvres qui en font la demande, afin de leur permettre la joie d'avoir une exposition splendide le deuxième ou le troisième dimanche de chaque mois.

Puisque je parle de la *tirelire eucharistique*, permettez-moi de citer un trait d'une jeune ouvrière de Besançon. Elle avait entendu parler des quêteuses du Saint Sacrement; elle témoigna le désir d'avoir elle aussi une *tirelire*, et en un an elle récolta cent cinquante francs! Le matin, allant à la messe de cinq heures et demie, elle accostait ses amies, le long du chemin et aux abords de l'église, et leur présentait sa tirelire; personne ne lui refusait parce qu'elle accompagnait sa demande d'un mot aimable. Sa tirelire l'accompagnait dans les maisons où elle allait travailler, et là encore on ne lui refusait pas, parce qu'elle demandait l'aumône pour Dieu avec une éloquence toute particulière et qu'elle travaillait avec assiduité. Elle continue du reste son apostolat et ses pieuses recettes.

Encore un trait. Il y a deux ans, une personne du peuple, qui avait réalisé quelques économies, s'en va trouver le directeur d'une confrérie et lui dit : « Je voudrais bien faire quelque chose pour Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Saint Sacrement. Mes occupations ne me permettent pas de passer un temps considérable, comme je le voudrais, devant le tabernacle; mais du moins je veux que pendant mon absence il y ait une lampe qui brûle à mon intention, dans le sanctuaire.

Voilà mille francs; je donnerais davantage, si c'était nécessaire. » Le prêtre, qui connaissait la position précaire de cette personne, crut devoir lui faire observer que peut-être il serait plus prudent de réserver cet argent pour le cas où plus tard elle ne pourrait plus subvenir à ses besoins. Il raisonnait humainement. Mais cette simple femme, dans un élan de foi sublime, s'écria : « Est-ce que Notre-Seigneur n'est pas assez riche pour me rendre ce que je lui donne? » *(Applaudissements.)*

Ah! Messieurs, bénissons Dieu qui inspire de pareils dévouements aux humbles et aux petits, et puisons dans ces exemples un encouragement qui ne nous permette pas de douter du succès toutes les fois qu'il s'agit de la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement.

Nous voulons tous procurer la gloire de Jésus-Christ au Saint Sacrement par les confréries. Il me semble que ce mot de confrérie entraîne une idée que je vous demande la permission d'exposer en finissant.

Les confréries du Saint Sacrement devraient être opposées à cette confrérie d'un tout autre genre et d'une si grande efficacité pour le mal : la franc-maçonnerie! Léon XIII, dans son encyclique *Humanum genus*, nous a tracé la voie.

Supposons que toutes les paroisses du monde aient des confréries. Quelle puissance pour combattre Satan et faire triompher Jésus! Tâchons donc d'amener les hommes et les peuples au Saint Sacrement. Au laboureur, qui se lève avant l'aube, qui se fatigue sous le

vent, le soleil et la pluie, pour préparer une modeste moisson, rappelons souvent que Jésus-Christ est le froment des élus. A l'artisan, qui connaît, lui aussi, le poids écrasant du jour, qui use ses forces sans relâche pour gagner le morceau de pain de la vie matérielle, disons souvent que l'Eucharistie est le pain vivant descendu du ciel. A l'homme de négoce, qui poursuit avidement et souvent sans résultat ce qu'il appelle la richesse, disons que l'Eucharistie est le trésor des trésors. Au savant, affamé de lumière et de vérité, qui s'épuise dans les méditations et dans les veilles, disons que l'Eucharistie est le foyer des lumières et la source des intelligences. Au soldat, qui se fatigue pour acquérir ce qu'il croit être la véritable gloire, disons que l'Eucharistie est la gloire suprême, puisqu'elle contient le Roi des rois !

Archimède ne demandait, pour soulever le monde, qu'un point d'appui et un levier assez long.

Et moi, j'oserai bien vous dire qu'avec les confréries du Très Saint Sacrement pour point d'appui, et avec le bras tout-puissant de Jésus-Christ comme levier, nous sommes sûrs de relever le monde de toutes ses décadences, pour le porter jusqu'au ciel ! (*Applaudissements.*)

IV

Rapport sur l'Archiconfrérie de la Garde d'honneur établie au monastère de la Visitation, à Bourg, par M. l'abbé Costaz.

MESSIEURS,

Autour de la croix sur laquelle Jésus-Christ consommait son sacrifice, veillait une double garde : celle de la haine et celle de l'amour.

Celle de la haine : « Et s'étant assis, ils le gardaient, » jouant aux dés sa robe sans couture et lui jetant l'insulte.

Celle de l'amour, fidèle, tendre, dévouée : Marie, Jean et Madeleine.

Les siècles n'ont pas changé l'entourage de Jésus-Christ continuant à l'autel son immolation du Calvaire. La haine et l'amour ont conservé leur poste.

Il arrive aujourd'hui que la haine réunit en légions disciplinées les ennemis du Sauveur : ce ne sont plus quelques soldats, c'est toute une armée menaçante rangée en bataille.

Jésus, lui aussi, s'est entouré d'une garde d'honneur, dont la mission, semblable à celle de la première garde d'honneur au Calvaire, est d'offrir au divin Cœur blessé sur la croix, et désormais toujours vivant mais délaissé dans l'Eucharistie, un amour d'autant plus ardent que la haine se fait plus violente.

Cette Garde d'honneur, Messieurs, demande qu'il lui soit permis de se présenter à vous avec son passé, son présent et ses espérances d'avenir.

Au monastère de la Visitation de Bourg, une fille de Saint-François de Sales eut la pensée de former autour de l'autel une Garde d'honneur qui aurait pour devise ces trois mots : « Gloire, Amour, Réparation au Cœur blessé de Jésus. » Pour y prendre rang, il suffirait de se faire inscrire, et à l'heure qu'on aurait choisie sur le cadran de la confrérie, de se rendre en esprit au pied du tabernacle afin d'y rester dans l'union à Jésus s'offrant comme victime pour les péchés des hommes, sans interrompre d'ailleurs ses occupations habituelles. Vivre chaque jour une heure pour Jésus en réparation de tous les crimes du monde, c'était toute l'œuvre.

La France et la Belgique versèrent immédiatement dans la milice nouvelle un contingent nombreux qui depuis s'est constamment accru. L'Angleterre vit bientôt l'étendard de la Garde d'honnenr à Bristol ; l'Irlande à Dublin ; la Hollande à Ruremonde ; l'Allemagne à Vienne, à Richemburg, à Inspruck ; la Suisse à Fribourg, à Saint-Maurice en Valais, à Sion ; l'Italie à Rome dans l'église des Saints Vincent et Anastase ; l'Espagne à Madrid ; le Portugal à Porto et à Bélen ; la Turquie à Constantinople. L'Europe était conquise ; ce n'était point assez, il fallait s'étendre jusqu'aux extrémités de l'univers.

Mgr Daniel Comboni porta la Garde d'honneur en Afrique et l'implanta dans le Cordofan, d'où elle rayonna dans toute notre colonie algérienne ; les filles

de saint Vincent de Paul la portèrent dans la Turquie d'Asie, à Smyrne, à Bournabat; les Jésuites, en Syrie, à Beyrouth, à Ghazir, au mont Liban, où de pauvres Arabes, ne sachant comment reconnaître leur heure de garde, demandaient naïvement au R. P. de Villeneuve s'ils pouvaient se fixer sur le soleil pour commencer leur touchant office; les RR. PP. Maristes enfin portèrent la Garde d'honneur dans les îles lointaines de l'Océanie et dans la Nouvelle-Zélande. La Chine même eut ses associés, le Japon son *Manuel* traduit; la Birmanie, la Mandchourie, le Thibet, des centres florissants et des directeurs zélés.

Le Nouveau-Monde fut à son tour envahi. New-York, la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Dubuque et surtout Brooklyn, aux Etats-Unis; Québec, Lauzon, Ottawa, Joliette, Montréal, au Canada; Lima, au Pérou; Diamantina, au Brésil; plusieurs villes du Mexique et du Chili devinrent rapidement, pour la Garde d'honneur, comme des places fortes d'où elle put prendre bientôt pleine possession du sol américain.

A l'heure actuelle, la Garde d'honneur compte dans ses rangs plusieurs millions d'associés, plus de cent mille prêtres, trois cents évêques; et elle se glorifie d'avoir à sa tête, après Pie IX, Sa Sainteté Léon XIII. Dix archiconfréries, entre lesquelles je salue celle de la Suisse que d'admirables dévouements ont rendue singulièrement florissante, ont été érigées pour communiquer de toutes parts les richesses spirituelles concédées par les papes; les confréries et les centres ne peuvent plus se compter; trois revues mensuelles,

l'une française, à Belley, l'autre anglaise, à Brooklyn, la troisième en espagnol, à Lima, portent le mot d'ordre à tous les soldats de la sainte milice ; le manuel et les billets zélateurs ont été traduits en toutes les langues.

Ainsi la Garde d'honneur fait monter vers Dieu, incessamment, à toutes les heures du jour et de la nuit, de tous les points de l'univers, des prières, des louanges, des adorations, des supplications, des réparations ardentes. Dans un pauvre village, c'est le curé qui consacre une heure de sa solitude au Cœur de Jésus; à travers les champs, ce sont les rudes travailleurs de la terre qui donnent à Jésus une pensée de leur âme et les sueurs de leur front. Dans les grandes villes, la phalange de la Garde d'honneur, mêlée à la foule ardente aux affaires et aux plaisirs, console le Cœur du divin Maître des outrages dont il est abreuvé et expie pour les coupables. A l'ombre des cloîtres, Jésus voit ses meilleures et plus dévouées victimes, sa Garde d'élite. Le sauvage, dans sa hutte enfumée, dans ses forêts, dans l'immensité de ses plaines, sur le cours de ses larges fleuves, offre au Cœur de Jésus, que les missionnaires lui ont appris à connaître, les naïfs hommages de son amour ; son titre de garde d'honneur lui plaît, et il en remplit les fonctions avec la plus généreuse ponctualité.

Messieurs, une prière réparatrice si réellement universelle, qui, à chaque heure, incline des milliers d'âmes devant la sainte Eucharistie; qui pénètre et sanctifie les actes de la vie; qui s'adresse directement au Cœur de Jésus, c'est-à-dire à la source de la misé-

ricorde, peut-elle n'être pas souverainement puissante et ne pas attirer sur la société entière des grâces extraordinaires de salut? Et l'œuvre qui l'a organisée n'est-elle pas digne de vos sympathies, de vos encouragements et de votre concours personnel ?

D'autant plus, Messieurs, que la Garde d'honneur dont le succès a été si rapide, dont l'action présente est si vaste, a devant elle un avenir rempli de promesses.

En effet, elle enrôle toutes les âmes, les faibles et les généreuses, les plus calmes comme les plus ardentes, celles qui luttent au milieu du monde, et celles qui, dans la solitude des couvents, gravissent les sommets de la perfection; celles que la civilisation a touchées et celles qui n'ont jamais connu d'autres horizons que ceux du désert.

Aux âmes ordinaires qui ne peuvent donner qu'un simple effort, elle demande seulement d'offrir à Jésus, chaque jour, une heure de leur vie habituelle. Pas de démarches à faire, pas de travail à interrompre, pas d'église à visiter; un élan de cœur vers le Cœur de Jésus caché sous les voiles eucharistiques, et le don d'une parcelle de sa vie, voilà tout. Quoi de plus accessible à tous?

C'est par là, Messieurs, que la Garde d'honneur se distingue de la plupart des œuvres eucharistiques, lesquelles, imposant des choses plus difficiles, ne s'adressent par le fait qu'à certaines âmes et ne peuvent guère s'étendre.

D'autre part, Messieurs, la Garde d'honneur n'exclut pas les âmes d'élite; elle les appelle au contraire et leur offre de quoi satisfaire toutes leurs aspirations.

Ces âmes sont-elles poussées à se livrer sans réserve à l'immolation volontaire? Ont-elles la sainte ambition de subir, au profit des pécheurs, les coups de la justice divine, de sauver les autres en se sauvant elles-mêmes, par l'acceptation généreuse de la croix de Jésus, de sa couronne d'épines, de ses humiliations, de ses plaies et surtout de la plaie de son Cœur? Eh bien! qu'elles viennent à la Garde d'honneur, et qu'elles y boivent, avec leur Sauveur, le calice de Gethsémani! qu'elles traversent, avec lui, les tourments du Calvaire! et qu'elles montent un jour, à sa suite, au repos et à la gloire de l'éternité!

Sont-elles plutôt poussées à répandre au dehors la flamme intérieure de la charité? Sont-elles animées de l'esprit des conquêtes apostoliques? Sont-elles portées à la lutte par les progrès du mal dans la société? Sont-elles disposées à propager l'amour avec plus d'obstination encore que les méchants ne propagent la haine? La Garde d'honneur les réclame; elle ouvrira une carrière sans limites à leur activité.

Aussi, Messieurs, la Garde d'honneur est-elle tout spécialement bénie de Dieu. Jésus-Christ a affirmé à la bienheureuse Marguerite-Marie son désir de voir la dévotion à son Sacré Cœur s'établir partout. Or, entre tous les moyens employés pour la répandre, le divin Maître doit *seconder* très particulièrement celui qui remplit plus complétement ses divines intentions. Ce moyen n'est-il pas la Garde d'honneur, précisément parce qu'elle s'adresse à l'universalité des âmes? Les succès extraordinaires qu'elle a obtenus ne semblent-ils pas, Messieurs, m'autoriser à parler ainsi?

Messieurs, vous n'avez tous en ce moment qu'une seule ambition : celle de donner une impulsion nouvelle au culte eucharistique. Mais la dévotion au Sacré Cœur est la forme la plus délicate et la plus touchante de ce culte ; elle réclame donc à bon droit une part de votre attention, et j'ose espérer que vous accueillerez avec bienveillance le double vœu que voici :

1° Que chacun de vous s'enrôle dans la Garde d'honneur ;

2° Que chacun de vous en devienne l'apôtre. (*Applaudissements.*)

V

Discours sur l'Archiassociation de l'Adoration perpétuelle et de l'œuvre des églises pauvres, par le R. P. Ruggieri, délégué de S. Em. le cardinal Alimonda, protecteur de l'œuvre.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Un surprenant et merveilleux spectacle nous est offert aujourd'hui par cette pieuse et vénérable assemblée. Une seule pensée y domine tous les esprits, une même émotion fait palpiter tous les cœurs : la gloire de Jésus au Très Saint Sacrement. Notre amour envers cet auguste mystère, voilà ce qui nous unit tous dans la foi et nous fonde dans la charité.

Le Christ est la vie de l'Eglise, c'est pourquoi nos

adversaires, voulant blesser notre Mère à mort, s'attaquent à la présence réelle de Jésus parmi nous ; ils voudraient éteindre la lampe de nos sanctuaires et nous ravir le Très Saint Sacrement. Mais la parole de Dieu l'emporte sur les temps et se répand dans l'infini. Jésus-Christ a dit : *Ero vobiscum usque ad consummationem sæculi*... Il sera donc avec nous, d'une présence réelle, active et protectrice, pendant toute la durée des siècles, dans la sainte Eucharistie.

La vérité de sa promesse se prouve par l'histoire. Il n'est pas d'époque où l'hérésie n'ait soulevé la tempête autour du saint tabernacle ; mais celui-ci est resté inébranlable, et le Dieu qu'il abrite a dispersé ses ennemis comme la poussière, les contraignant à le confesser toujours « Roi de gloire et de puissance. » Nous-mêmes sommes ici pour affirmer notre foi à ce divin mystère, pour l'entourer de plus d'amour.

Au milieu de tant de chrétiens choisis dans tous les rangs de la hiérarchie sociale et délégués par la France, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne, l'Angleterre, et par d'autres pays encore, l'Italie serait-elle seule à n'apporter aucune preuve de son amour pour Jésus-Christ dans cette admirable assemblée, écho de tout le monde chrétien ? Cela ne se peut faire ; aussi je viens à vous, de cette terre en deuil, deuil dont la raison vous est trop bien connue pour qu'il faille en parler ; je viens, revêtu des livrées de l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, de celui qui fut le Père du monachisme occidental ; je viens, succédant à mon frère (1), chargé, il y a quatre ans, par le Sou-

(1) Mgr Emidio Ruggieri, directeur de l'Archiassociation, à Rome.

verain Pontife, de montrer au Congrès eucharistique de Lille l'intensité du mouvement qui, depuis quelques années, porte l'Italie, elle aussi, vers Jésus au Très Saint Sacrement.

S'est-elle éteinte depuis, cette vive étincelle qui, partie de Belgique, vint s'arrêter à Rome, près de la tombe des Apôtres, où elle fut accueillie et bénie par le grand et glorieux pontife Léon XIII? Non, Messieurs; et la raison en est que, dans l'ordre de la foi, comme dans l'ordre moral, tout ce qui est marqué d'une bénédiction spéciale par le Souverain Pontife, porte en soi le germe d'une vie indestructible, laquelle, parmi les luttes, atteint une merveilleuse grandeur. Car cette vie est celle du Christ lui-même qui se manifeste ici-bas, comme le chante Dante Alighieri, en celui

Ch'ei fu dell' alma Roma e di suo 'mpero
Nell' emperio ciel per Padre eletto,

Per recarne conforto a quella fede
Ch'è principio alla via di salvazione.

(Dante, IIe chant. *Enfer.*)

Il y a six ans, par une sage et bienveillante disposition du Saint Père, l'Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres, qui avait accompli tant de merveilles en Belgique, planta sa tente sur cette terre de Rome, si souvent arrosée du sang des martyrs. Un groupe de vierges chrétiennes guidées par leur supérieure générale, vint dans ce but y établir une maison de leur institut, destinée à être le centre et le lien de toutes les associations qui en dérivent. Le 2 mai 1878,

deux mois après son élévation au trône pontifical, Leon XIII louait et bénissait cette œuvre consacrée à Jésus au Très Saint Sacrement, et un décret du 1er février 1879 ouvrait les portes de la ville éternelle à l'Archiassociation de Belgique, transportée au centre de la catholicité.

L'approbation de son règlement par décret de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, du 12 janvier 1880. la revêtit d'un caractère religieux; puis le bref du 23 mars 1880 versa sur elle le trésor de nouvelles indulgences.

Mais toutes ces faveurs furent résumées dans le bref du 24 juin 1884. par lequel le Saint Père, devant l'Eglise. déclarait l'utilité de cette œuvre, venue si bien en son temps. Ce bref est un splendide monument, qui fait de l'Archiassociation une œuvre vraiment catholique et romaine. Il a projeté la lumière sur le bien immense opéré déjà par les soins des associés en Italie et dans le monde entier. réveillant partout la foi envers le Très Saint Sacrement. et allumant le zèle pour la décoration des temples où Jésus-Christ habite avec nous.

C'est pourquoi dans les trois congrès eucharistiques qui ont précédé celui-ci, de brillants rapports ont donné des preuves abondantes de cette bienfaisante influence. Ma tâche, aujourd'hui, et je suis heureux de la remplir, est d'exposer à cette illustre assemblée un rapport particulier de l'Association en Italie, avec un résumé de ce qu'elle a fait ailleurs pour la gloire du Très Saint Sacrement.

Oui, c'est une consolation pour moi de vous dire

comment, en Italie, les cardinaux, les évêques, les curés et les ecclésiastiques de tous rangs ont formé une sainte ligue pour étendre et multiplier les associations de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres, et quel providentiel secours elles apportent à la pauvreté de nos sanctuaires.

Toutes se sont formées sur le modèle du centre de Rome ; et la vie si édifiante des religieuses de l'Institut a éveillé dans bien des villes le désir de fonder une maison qui accueillît les adoratrices perpétuelles du Très Saint Sacrement.

Palerme, la première, obtiendra cette consolation ; bientôt l'Institut prendra racine dans cette cité où, sous le patronage du pieux et docte cardinal archevêque Celesia, l'œuvre des églises pauvres a pris de grandes proportions et où l'amour du Très Saint Sacrement a déjà attiré bien des âmes choisies à la vocation religieuse de l'Institut.

Mais quel que soit le lieu qui les abrite, de toutes les Associations d'Italie s'élève une même aspiration, une même prière : Que le Seigneur transforme en un Thabor de gloire le Calvaire du Vatican ; que ses ennemis descendent de la montagne, *percutientes pectora sua* et confessant que dans le sein du pontife romain est renfermée la puissance du Christ. Que ses amis répètent prosternés : *Bonum est nos hic esse!* Et qu'enfin, du cœur de toute l'humanité jaillisse un même cri : « C'est près du Vicaire du Christ que nous avons puisé toute félicité ! »

Le Seigneur pourrait-il ne pas accomplir ce désir ? En douter serait manquer de foi. Quand le temps de

ion de l'*Association de l'Adoration*
églises pauvres. Qu'elle ait contribué
réveiller le culte intérieur et extérieur,
is la preuve dans les pratiques pieuses
ıscitées envers le Très Saint Sacrement, et
ent se résumer dans l'adoration, les actes de
ion, le secours aux églises pauvres et en toutes
utres œuvres qui se rapportent au culte de la
ne Eucharistie.

Tous les associés font une heure d'adoration par mois. Cette adoration se termine par un acte de réparation, que l'on peut appeler une amende honorable à Notre Seigneur Jésus-Christ pour toutes les offenses qui lui sont faites dans la divine Eucharistie. Tous les ans, une neuvaine expiatoire est célébrée dans le même but. Chaque membre de l'Association donne une petite aumône annuelle pour les églises pauvres; le travail des ornements est toujours gratuit.

L'enseignement du catéchisme, dans le but de préparer les âmes à recevoir pour la première fois le Pain des anges, l'ornementation des rues sur le parcours des processions du Très Saint Sacrement, la décoration des autels pour les prières des Quarante-Heures et tout ce qui peut contribuer à accroître la vénération envers Notre Seigneur Jésus-Christ et au Très Saint Sacrement, sont l'objet de la sollicitude et du dévouement continuel de l'Association.

En Italie, l'Association est établie dans cinquante diocèses, et les évêques s'efforcent de l'étendre de plus en plus. Dans une vingtaine de diocèses s'est organisé le travail pour les églises pauvres; un très grand

l'épreuve sera passé, viendra celui du triomphe !

Je finis ce discours, que je voudrais voir accueilli comme un hommage offert à cette auguste assemblée, en la priant d'accorder un vœu d'encouragement à l'Institut de l'Adoration perpétuelle, et qu'ici comme ailleurs, on rende grâce au Seigneur qui, par un mystère de sa Providence, l'a fait surgir, en ces temps malheureux, pour le service de l'Eglise. (*Applaudissements.*)

VI

Rapport de l'Archiassociation de l'Adoration perpétuelle et de l'œuvre des églises pauvres en Italie.

L'amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement a toujours été grand et universel en Italie.

Elles sont nombreuses les associations qui ont hérité de la dévotion dont étaient animées ces âmes saintes qui, comme de splendides étoiles, brillent au firmament de l'Eglise et ont illustré l'Italie.

Il suffirait de citer ici les noms de saint Thomas d'Aquin, saint Gaëtan de Thienne, saint Alphonse de Liguori. Cependant, il manquait à l'Italie une œuvre qui fût comme le complément du culte intérieur et extérieur que l'âme chrétienne a le devoir de rendre à Jésus-Christ au Très Saint Sacrement.

Le Seigneur, dans sa bonté, a daigné combler cette

lacune par l'institution de l'*Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres*. Qu'elle ait contribué puissamment à réveiller le culte intérieur et extérieur, nous en avons la preuve dans les pratiques pieuses qu'elle a suscitées envers le Très Saint Sacrement, et qui peuvent se résumer dans l'adoration, les actes de réparation, le secours aux églises pauvres et en toutes les autres œuvres qui se rapportent au culte de la divine Eucharistie.

Tous les associés font une heure d'adoration par mois. Cette adoration se termine par un acte de réparation, que l'on peut appeler une amende honorable à Notre Seigneur Jésus-Christ pour toutes les offenses qui lui sont faites dans la divine Eucharistie. Tous les ans, une neuvaine expiatoire est célébrée dans le même but. Chaque membre de l'Association donne une petite aumône annuelle pour les églises pauvres; le travail des ornements est toujours gratuit.

L'enseignement du catéchisme, dans le but de préparer les âmes à recevoir pour la première fois le Pain des anges, l'ornementation des rues sur le parcours des processions du Très Saint Sacrement, la décoration des autels pour les prières des Quarante-Heures et tout ce qui peut contribuer à accroître la vénération envers Notre Seigneur Jésus-Christ et au Très Saint Sacrement, sont l'objet de la sollicitude et du dévouement continuel de l'Association.

En Italie, l'Association est établie dans cinquante diocèses, et les évêques s'efforcent de l'étendre de plus en plus. Dans une vingtaine de diocèses s'est organisé le travail pour les églises pauvres; un très grand

nombre de paroisses ont adopté la pieuse pratique de l'heure d'adoration solennelle devant le Très Saint Sacrement.

Chaque année, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII daigne accorder une audience particulière à l'Association qui, en cette circonstance, se fait un bonheur de déposer aux pieds de Sa Sainteté, comme tribut de filial dévouement, les ornements préparés au moyen de dons particuliers recueillis à cette intention. La valeur des ornements offerts dans l'audience du 7 juin 1884 était de 6,622 francs.

Dans cette audience, le Saint Père se plut à donner à l'Association un témoignage de sa haute satisfaction. Se souvenant des trésors spirituels dont le représentant de Jésus-Christ est le dépositaire, il voulut y puiser la faveur insigne d'une indulgence plénière, à gagner le dimanche suivant, fête de la très sainte Trinité, ou le jour de la Fête-Dieu, par toutes les personnes présentes ou absentes qui avaient contribué en quelque manière à l'offrande.

Deux expositions d'ornements eurent lieu à Rome, ainsi que les années précédentes, dans le courant de l'année 1884; la première fut inaugurée par Son Em. le cardinal Parocchi, le 1er mai; la seconde, par Son Em. le cardinal Lasagni, le 1er décembre.

La valeur des objets exposés était de 14,773 francs; cent vingt-quatre églises ont été secourues dans le cours de cette année.

Des ornements et chapelles de missionnaires ont été donnés aux Missions étrangères, pour une valeur de 1,608 francs.

Les Associations qui se distinguent particulièrement en Italie sont les suivantes :

1° *Palerme.* — Son Emin. le cardinal Celesia s'est plu à profiter de l'occasion que lui offrait l'exposition des ornements sacrés de 1884, pour prononcer un magnifique discours, dans lequel, faisant ressortir l'importance de l'œuvre, il encouragea et remercia les nobles dames qui prêtent leur concours actif à l'Association. Les objets du culte qui étaient exposés s'évaluaient à 7,770 francs et servirent à pourvoir aux besoins les plus urgents de soixante-six églises du diocèse.

Tous les jeudis, trente à quarante dames de la plus haute aristocratie se réunissent pour le travail en faveur des églises pauvres, et ces réunions sont toujours sanctifiées par de pieux exercices.

2° *Ravenne.* — Les nouvelles reçues de l'œuvre établie en cette ville sont vraiment consolantes. Mais celui qui anime les cœurs et dispense largement les secours, est Son Em. le cardinal Cattani, le pasteur bien-aimé de ce diocèse. A l'exposition de 1884 figuraient divers ornements, de nombreux objets de lingerie et plusieurs vases sacrés. Ceux-ci avaient été offerts par le cardinal. Sous la direction d'un si zélé pasteur, toutes les associées unissent au travail manuel l'exercice de l'heure d'adoration mensuelle du Très Saint Sacrement, et le peuple de Ravenne y accourt en foule avec une grande édification.

3° *Brescia.* — Sous l'inspiration du saint évêque, dont elle déplore encore la perte, cette ville accueillit notre œuvre avec tant d'enthousiasme qu'en peu de

temps l'heure d'adoration solennelle fut établie dans trente-six paroisses de la campagne.

4° *Reggio d'Emilia*. — L'Association, érigée dans cette ville et agrégée à l'Archiassociation romaine, le 7 mars 1884, prit de si rapides accroissements que, dans la même année, une belle exposition d'ornements put être organisée, et l'adoration perpétuelle se fait avec une grande ferveur.

5° *Capoue*. — Son Em. le Cardinal Archevêque se félicite des progrès incessants de l'œuvre dans cette ville. Elle a été canoniquement érigée dans l'église de Sainte-Marguerite, chez les Sœurs du Bon Pasteur, et affiliée à l'Archiassociation de Rome.

On remarque le même zèle et la même ardeur pour la diffusion de l'amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement et pour la propagation de l'œuvre dans un grand nombre de villes et de villages d'Italie, comme à Messine, Gênes, Mantoue, Cagliari, Aci-Reale, Tropea, Teano, Gratteri, etc.

Il est à remarquer que presque toujours ce sont les évêques eux-mêmes qui se font les promoteurs de l'Association dans leur diocèse, et ce fait prouve combien elle est reconnue utile sous tous les rapports, et quant aux intérêts spirituels des âmes, et quant aux intérêts matériels des églises.

C'est surtout en Italie que cette œuvre apparaît comme providentielle, en présence de la terrible persécution qui accable les catholiques. On voit à l'évidence, par la correspondance dont quelques passages se publient de temps en temps dans le *Bulletino de' Santi Tabernacoli*, qui s'imprime à Rome, l'accueil

empressé fait partout à l'Association et les magnifiques résultats que celle-ci ne tarde pas à produire partout où elle s'établit. Et telle est la raison des bénédictions dont le Saint-Père ne cesse de la combler.

Aussi, considérant les précieux avantages qu'elle procure non seulement à l'Italie, mais dans plusieurs autres contrées, ainsi qu'il résulte des rapports présentés à cette illustre assemblée par les représentants d'autres pays, nous nous sentons pressés de répéter le vœu émis au congrès eucharistique de Lille en 1881, c'est-à-dire que le congrès eucharistique de Fribourg recommande, encore une fois, l'association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres, « qui a été si souvent bénie, louée et encouragée par le Saint-Siège, qui est enrichie de tant de grâces et de faveurs spirituelles, qui est solidement appuyée sur une famille religieuse qui lui est entièrement consacrée, qui a produit dans plusieurs pays des fruits abondants de piété et de dévotion envers le Très Saint Sacrement et qui aujourd'hui, ayant son Archiassociation canoniquement érigée dans la ville des saints Apôtres, peut se nommer : œuvre véritablement catholique et romaine. » (*Applaudissements.*)

VII

Rapport sur la même œuvre, présenté au Congrès par M. le chanoine Boddaert.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Aux derniers mois de 1843, une jeune fille, à peine sortie de pension, venait, sur les instances du curé, examiner une pauvre sacristie des environs de Bruxelles, et quelques années après, cette démarche si simple avait donné à l'Eglise une association puissante, répandue aujourd'hui dans les deux mondes, et un Institut religieux destiné à perpétuer le dévouement des âmes fidèles à l'Eucharistie.

C'est de cette œuvre que je voudrais vous entretenir quelques instants. Il y a deux ans, au Congrès de Liège, j'ai eu l'honneur de présenter, au nom des délégués de Nos Seigneurs les Evêques de Belgique, un rapport sur l'Association de l'Adoration perpétuelle et sur l'œuvre des églises pauvres. Mais ce travail ne s'occupait que de la Belgique, il se bornait à exposer l'action qu'elle exerce dans ce pays. A Fribourg, des détails de ce genre présenteraient moins d'intérêt; du reste, ils ne pourraient que redire ce que le Congrès de Liège a déjà entendu. C'est à un point de vue plus général que je voudrais, à la demande des délégués

de Nos Seigneurs les Evêques de Belgique, considérer cette institution.

Les membres de notre œuvre ont fait de l'expiation le caractère essentiel de leurs hommages, la forme même de leur adoration. Ce fait ne doit pas surprendre; dès le début, l'Association avait célébré ses offices religieux dans une chapelle qui rappelait une des plus tristes profanations de l'Eucharistie : il y a plus de cinq siècles, au vendredi saint de l'année 1370, des Juifs, s'étant procuré des hosties consacrées, les poignardèrent dans une synagogue. Mais Dieu les attendait là : des hosties jaillit un sang miraculeux, dont la vue frappa d'épouvante les descendants des déicides.

Le bruit de ce prodige se répandit rapidement, et bientôt les Juifs furent arrêtés, jugés et condamnés (1). La synagogue, témoin de cette profanation, disparut et sur son emplacement fut bâtie une chapelle expiatoire. Ce fut là le berceau de notre œuvre, et à plus d'un titre ce berceau nous est cher : son souvenir, nous ne le perdrons jamais; chaque année dans toutes les Associations, se célèbre avec solennité une neuvaine pour réparer l'outrage de ce crime qui pèse encore sur l'humanité et de tous ceux que Jésus-Christ reçoit dans la sainte Eucharistie. Les églises de l'Institut, partout où elles existent, portent le nom de *chapelles expiatoires* et rappellent ainsi aux fidèles qui les visitent le devoir de la réparation. Et puis, aux jours des folles joies du monde, au carnaval, dans nos

(1) L'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, possède encore les restes des hosties profanées, et la piété des fidèles les vénère sous le nom de Saint Sacrement de Miracle.

églises se font les prières des Quarante-Heures, et nos associés, agenouillés devant Jésus-Christ, redisent la supplication de l'Eglise : « Pitié, Seigneur, pitié pour votre » peuple, afin que votre colère ne pèse pas sur lui » pour l'éternité. »

Amour et expiation, tels sont les deux caractères de l'adoration dans notre œuvre, et sous ce double rapport, je puis bien le redire ici encore, notre association répond parfaitement à l'une des nécessités les plus urgentes de notre siècle.

Voulez-vous connaître quel est, après peu d'années, le résultat de nos efforts? L'association de l'Adoration perpétuelle est établie dans cinquante diocèses d'Italie, dix-huit de l'empire d'Allemagne, vingt-quatre de l'Autriche-Hongrie, les six de Belgique, deux de France, cinq de Hollande, quatre des Iles Britanniques, deux de Suisse, deux de Turquie, dix des Etats-Unis d'Amérique, dans un diocèse de l'Espagne, en Grèce, en Pologne et dans le grand-duché de Luxembourg, c'est-à-dire dans cent vingt-huit diocèses. Dans ces cent vingt-huit diocèses, l'Archiassociation de Rome compte cent quatre-vingt-dix-huit Associations qui lui sont unies ou affiliées. Et si vous songez que celles de Belgique comptent près de deux cent mille membres, que celles de l'Autriche-Hongrie en ont au moins cent mille, vous comprendrez la puissance d'une œuvre qui tous les mois envoie vers le ciel plus de six cent mille heures d'adoration.

Me serait-il permis de vous citer quelques détails? Je connais une petite ville de la Belgique qui a ses cadres si bien remplis, que tous les mois on y fait mille huit

cents heures d'adoration ; je connais des doyennés où toutes les paroisses sans exception, aux vêpres et au salut du troisième dimanche de chaque mois, accomplissent en commun avec leur pasteur l'obligation qui leur est imposée par notre règlement.

Au diocèse de Saint-Hippolyte (Autriche), sur quatre cent et deux paroisses, cent quatre-vingt-onze sont affiliées à l'Association. A Vidor, pauvre bourgade de la Vénétie qui ne compte que mille deux cents âmes, l'œuvre a recruté quatre cents membres, et chaque jour, depuis le matin jusqu'au soir, deux de nos associés font l'adoration devant le Très Saint Sacrement. A Vienne, dans la capitale de l'Autriche, l'adoration est véritablement perpétuelle et le jour et la nuit ; l'heure n'est pas laissée au libre choix des membres ; chaque jour pendant les vingt-quatre heures, ils se relèvent pour accomplir cet acte de foi. Dans toutes les Associations répandues de par le monde, je vois des chrétiens agenouillés aux pieds de Jésus-Christ. A l'heure où je vous parle, des âmes montent leur heure de garde au palais du Roi des rois : avec moi, vous voudrez bien leur envoyer à travers l'espace, l'hommage de votre sympathie et de votre reconnaissance.

Je vous rapporterai un seul trait de la fidélité que mettent nos membres à remplir leur service : je l'emprunte au manuel de notre œuvre pour l'Amérique (1). Bien des secours ont été envoyés aux missions indiennes

(1) Manual of the Tabernacle Society or the Association of the Perpetual Adoration of the most blessed Sacrament and the Work of Poor Churches, by the Rev. J. V. O'Conor, p. 9.

des Montagnes Rocheuses et toujours sous la condition formelle que, pour chaque envoi, l'heure d'adoration mensuelle serait établie. Quand l'Indien converti se rend à la chasse ou poursuit sa vie vagabonde à travers les forêts, il n'oublie pas son heure d'adoration ; guidé par son instinct, il se tourne vers l'humble chapelle où demeure son Dieu : il s'agenouille sur la terre du désert, et sa pensée, se jouant de l'espace, vient pendant une heure se reposer aux pieds de Jésus-Christ. Ce détail ne réveille-t-il pas dans votre âme un souvenir de nos livres sacrés, celui de Daniel qui, au milieu des splendeurs de Babylone l'idolâtre, trois fois le jour s'agenouillait vers la cité sainte de Jérusalem pour y adorer le Seigneur?

A côté de l'adoration, l'Association a eu la généreuse pensée de secourir les églises les plus pauvres, et ensuite les missions étrangères. Elle restait ainsi fidèle au but qui le premier avait réuni le dévouement de quelques âmes ; elle témoignait ainsi de son amour à Dieu, puisqu'elle voulait rehausser la beauté de nos cérémonies saintes et servir Jésus-Christ dans ses prêtres. A ce second point de vue, l'œuvre des églises pauvres, intimement unie à l'Archiassociation de l'Adoration perpétuelle, répondait-elle à un véritable besoin?

Ah ! Messieurs, vous qui êtes accoutumés aux magnificences du culte, que je voudrais vous cacher la pauvreté de nos églises et le douloureux spectacle d'une misère trop souvent ignorée ! Que je voudrais épargner à vos âmes, qui aiment Jésus-Christ, tous ces détails du triste et lamentable état que présentent nos sacristies. Au mois de mai 1852, l'Association de

Bruxelles fit figurer à une exposition des vases sacrés en étain et des ornements en lambeaux, envoyés par quelques curés. Il serait impossible de décrire l'émotion qui saisit les visiteurs à la vue d'une telle pauvreté ; tous, péniblement affectés, voulaient encore douter ; ils se demandaient si les objets, si les ornements que l'on avait sous les yeux avaient réellement servi au culte divin. Hélas ! l'hésitation était impossible : des témoignages précis affirmaient la triste réalité.

Avant de soulever le voile qui couvre tant de douleurs, vous me pardonnerez, Messieurs, si je cherche à excuser la lamentable situation de nos sacristies.

Dans les missions d'abord, je n'ai pas besoin de vous le dire, la pauvreté est extrême : tout doit être créé, tout doit être soutenu. Que de prêtres s'en vont annoncer la foi aux infidèles et dont la vie n'est qu'une lutte inégale contre la misère et contre la détresse !

Mais, dans notre Europe même, que de douleurs inconnues ! Au début de ce siècle, la révolution avait dépouillé les églises de leurs biens, confisqué les abbayes, et attribué au domaine de l'Etat les fondations qui dotaient le sanctuaire. Tout fut bien vite dissipé : la guerre, en promenant ses ravages, avait aussi ruiné les communes. Aussi, depuis le Concordat, les pouvoirs publics, avec une parcimonie extrême, n'accordèrent que peu de secours aux églises. C'est donc à la charité des fidèles qu'il appartient de subvenir aux frais du culte. Mais les fidèles, que peuvent-ils donner ? Ils sont pauvres et bien pauvres. Voici une paroisse qui ne compte que quarante-huit foyers, où les trois

quarts des habitants gagnent péniblement leur vie ; en voilà une autre où les fidèles passent plusieurs mois sans argent ; ailleurs huit familles ont le strict nécessaire, les autres se livrent à la mendicité. Plus loin je rencontre une paroisse desservie par trois prêtres : pour toute ressource, ils ont une collecte qui rapporte 1 fr. 80 par semaine. Dans la catholique Irlande, les fidèles mettent leurs habits au Mont-de-Piété, afin de pouvoir donner une aumône à leurs pasteurs. Enfin, ailleurs, le curé n'ose recevoir l'aumône de ses paroissiens, tant ils sont pauvres.

Telle est la situation dans les contrées où la foi est encore vivace ; mais dans les paroisses où le libéralisme a perverti les intelligences — et elles sont nombreuses de nos jours — alors que des ressources existent, le culte ne reçoit rien : l'indifférence ou l'hostilité refuse toute aumône au pauvre prêtre et laisse dans une misère absolue le Roi du ciel et de la terre.

Dans ces circonstances, sans doute le prêtre s'impose de rudes sacrifices, il réduit ses dépenses au plus strict nécessaire ; mais, malgré toute son abnégation, il lui est impossible de donner aux églises la décence qui leur convient.

A côté de cette situation permanente, que d'épreuves imprévues viennent encore diminuer des ressources aussi restreintes ! Dans bien des pays, les vocations sacerdotales sont rares : elles ne correspondent pas aux besoins des fidèles et les Evêques sont forcés de laisser quelquefois pendant deux années des paroisses sans titulaire. Que deviennent, pendant ce temps, les ornements sacerdotaux? Dans quel état les retrouve-

t-on lorsqu'on veut s'en servir? Et puis, c'est l'inondation, qui, en Belgique, en Espagne, en Hollande, en Hongrie et dans le Tyrol, envahit les sanctuaires et rend impropres au culte les ornements sacerdotaux ; ailleurs, c'est l'incendie, allumé quelquefois par une main criminelle, qui en un instant détruit le travail de plusieurs années; dans les contrées de l'Asie, c'est la famine qui force les prêtres comme les évêques, de vendre ou d'engager les vases sacrés pour sauver les fidèles qui sont les temples du Saint-Esprit ; tantôt c'est un cyclone, un typhon, qui, promenant sa violence dévastatrice sur de vastes régions, anéantit les églises et tout ce qu'elles renferment; puis c'est un tremblement de terre, une éruption volcanique qui accumule les ruines et n'épargne pas nos sacristies ; plus loin ce sont les révoltes et les pillages organisés par les païens qui avant tout se jettent sur nos vases sacrés comme sur une proie digne de leur rapacité. Même dans nos pays civilisés, c'est le vol sacrilège qui, par amour du lucre, dépouille nos tabernacles et s'attribue des trésors que la foi des siècles avait donnés à Jésus-Christ ! Enfin, c'est la révolution qui, sous nos yeux, confisquant les églises et tout ce qu'elles renferment, jette à la rue le pauvre prêtre, sans ornements, sans vases sacrés et même, par un raffinement de perversité, donne nos richesses au schisme triomphant. Pour ne citer qu'un seul exemple, nous n'aurions qu'à rappeler la touchante lettre que Mgr Lachat écrivait en 1873 à Mgr Dechamps, archevêque de Malines : cent prêtres du diocèse de Bâle étaient sans ressources, surveillés par la police, entravés dans leurs fonctions, accablés d'amendes,

réduits à faire descendre la sainte victime sur un autel misérable, élevé à la hâte dans des hangars, même dans des grottes semblables à celle qui vit naître Jésus à Bethléem. Cette persécution ne s'est pas même restreinte au diocèse de Bâle : la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la France, dans une certaine mesure, connaissent ces épreuves et subissent ces douleurs.

Après ces préliminaires, nous pouvons bien visiter quelques-unes de nos sacristies. Je n'exagérerai pas, croyez-le bien, Messieurs, le tableau déjà assez sombre de la pauvreté des églises. Je ne dirai rien qui n'ait été imprimé dans les *Annales* de l'Association de l'Adoration perpétuelle, qui n'ait été certifié par des prêtres, par des évêques même.

Commençons par jeter un regard sur le linge; souvent vous ne trouverez pas de nappes de communion, de purificatoires, d'amicts : ces objets sont absents. Dans de vastes pays de mission, dans des diocèses d'Italie, la toile est inconnue ; c'est le coton qui seul est employé. Un Evêque nous affirmait, après avoir reçu un envoi de l'Association, que, n'ayant pas de toile, il lui était impossible de réparer les objets qui lui avaient été donnés. Bien des paroisses n'ont qu'une aube et quelle aube ! Elle est si transparente qu'on craint de s'en servir : ailleurs, la seule que l'on ait, a été retournée, recoupée, raccommodée tant qu'on a pu ; ici elle est déchirée, là elle est trouée ou rapiécée. Si du moins chaque prêtre avait une aube, mais voici trois églises limitrophes qui pour elles trois n'ont qu'une aube ; dans une mission, une seule doit servir à quatre prêtres ; dans une autre, il n'y

a que dix aubes pour soixante religieux dispersés.

Continuons notre visite. Vous cherchez des étoles pastorales ; le curé n'en a pas : pour toutes les cérémonies, il doit prendre l'étole qui est jointe aux chasubles.

Les chasubles ! oh ! qu'elles sont tristes et délabrées ! En voici dont le fond est en lustrine ; d'autres sont fanées et déchirées ; pour l'une le devant de la croix tombe en lambeaux ; celles-ci ont été souvent réparées, et le travail dénote une main malhabile ; ne vous en étonnez pas, c'est le curé qui s'est fait tailleur ; cette chasuble, elle est restaurée avec le voile du calice ; ici de deux vieilles chasubles, on en a fait une ; plus loin d'autres ont été si souvent réparées qu'il est impossible de distinguer l'étoffe primitive ; celle-ci ne peut plus être raccommodée ; le curé n'a pas d'étoffe propre ; et puis, que de chasubles dont la couleur a disparu ; le temps les a fanées ; en voici qui sont roussies et elles furent noires ; en voilà une autre dont le missionnaire ne peut déterminer la couleur, et l'évêque, consulté, décide que la chasuble doit avoir été violette. — Et pour le nombre : voici une paroisse ayant trois prêtres, et qui n'a qu'une chasuble blanche et une chasuble rouge ; pour quatre églises paroissiales, il n'y a qu'une seule chasuble blanche. — Enfin, même en Europe, toutes les églises ne possèdent pas de chasubles de toutes les couleurs liturgiques ; en Amérique, la même pauvreté se rencontre, et nous avons entendu trois évêques des Etats-Unis nous affirmer que beaucoup d'églises n'ont qu'un seul ornement qui doit servir toute l'année ; un missionnaire nous disait que tous les jours, pendant

trente ans, son prédécesseur avait employé la même chasuble blanche : un autre, qu'appelé à célébrer le saint sacrifice au 2 novembre, à la Commémoraison de tous les fidèles défunts, il a dû se servir d'une chasuble blanche : il n'en possédait pas d'autre. Enfin un évêque nous écrivait qu'un de ses missionnaires avait célébré le saint sacrifice, le jour de Pâques, avec une chasuble noire! Quelle tristesse, Messieurs, pour cet évêque et pour ce prêtre, et comprenez-vous la douleur de chanter l'Alleluia avec les couleurs de la mort!

Que dirai-je des enfants de chœur? Si le ministre des autels est si pauvre, que doit être le servant! Regardez donc ces soutanelles en lambeaux, ces rochets déchirés. Aussi, dans bien des églises, les enfants de chœur n'ont plus le costume liturgique : c'est avec leurs vêtements ordinaires, quelquefois avec des haillons, qu'ils assistent le prêtre à l'autel.

Parlerai-je des enterrements? Que de fois le drap mortuaire est peu convenable, déchiré, réparé, sali! Et encore plusieurs paroisses en sont privées ; il est des curés qui doivent l'emprunter à l'église voisine; ailleurs, c'est la couverture de laine qui a servi au défunt dans sa dernière maladie, qui repose sur le cercueil..

Pour les processions, pour le cortège royal de Jésus-Christ, quelle pauvreté! Voici des paroisses où l'après-midi le curé fait la procession avec une chasuble, car il n'a point de chape; point de bannières, point de lanternes, quelquefois pas de dais, et s'il en existe, quelle misère! ici, il est en papier peint, là en calicot blanc, orné de papier doré; le fond et les pentes

sont en coton lilas à figures fantastiques, à sujets grotesques.

Si de la sacristie, nous passons à l'église, de nouvelles tristesses nous attendent : pas de statues, pas même un chemin de croix, et pour l'autel où chaque jour est immolée la divine Victime, la pauvreté n'est-elle pas celle du calvaire? Vous regardez ces canons : un prêtre les a transcrits à la main avant de célébrer. Voyez ces nappes d'autel, ce sont des lambeaux de toile mélangée de coton ou des chiffons de toile d'emballage la plus grossière; ici on n'en a qu'une seule et encore elle est trouée ; dans cette paroisse, on en a bien quatre, mais elles doivent servir à trois autels : il faut en plier plusieurs en deux. Pour chandeliers, vous trouverez de vieux morceaux de bois brisés; pour tabernacles, de pauvres planches tapissées de vieux papier coloré, quelquefois déjà moisi, ou simplement badigeonnées, sans aucun ornement. Encore si toutes les paroisses avaient leur tabernacle! Dans une contrée, pour dix-neuf églises, il n'y a que trois tabernacles.

Que dirai-je des vases sacrés? Vous vous demandez à quoi peut servir ce pied de chandelier surmonté d'une rosace? c'est l'ostensoir de la paroisse. Vous en trouverez même qui sont en étain. Et que d'églises moins favorisées sont encore forcées de renoncer à l'exposition et à la procession du Très Saint Sacrement parce que l'ostensoir fait défaut!

Pour les vases sacrés, voici des ciboires en cuivre dont la dorure a disparu; en voilà d'autres en zinc, en plomb ou même en étain; regardez-les, qu'ils sont bosselés et délabrés! Pour cette paroisse, les saintes es-

pèces sont conservées dans une boîte en fer blanc ; pour d'autres, et le cas n'est pas isolé, à défaut de custode c'est dans un corporal que l'on garde l'hostie consacrée ; ailleurs enfin, le Très Saint et Très Auguste Sacrement est même conservé — le dirai-je ? — dans une enveloppe de papier.

O mon Jésus ! c'est à deux genoux que nous vous remercions de l'ineffable amour que vous nous avez témoigné en instituant le Sacrement de nos autels. Toutes ces tristesses, et bien d'autres encore, vous étaient présentes à la dernière Cène, et néanmoins votre tendresse a triomphé des répugnances que cette pauvreté devait susciter dans votre âme. Merci donc pour votre bonté, merci pour votre abnégation !

Merci ! ce mot ne peut suffire : en face de pareilles tristesses, ce n'est pas aux paroles, c'est aux œuvres qu'il appartient de répondre. Et c'est la gloire de l'Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres d'avoir suscité de nombreux dévouements et d'avoir diminué dans une large mesure la misère de nos sacristies. Sa fondation ne remonte qu'à quelques années, et :

En trente-trois années, l'Association de Belgique a donné la somme de. . .	fr.	6,131,453.77
En vingt-six années, l'Association de Hollande a donné la somme de. . . .	fr.	836,757. »
En vingt-cinq années, l'Association de Munich a donné la somme de. . .	fr.	125,119. »
Soit pour ces trois Associations. .	fr.	7,093,329.77 (1)

(1) Dans cette somme figurent 279 trousseaux de missionnaires.

Actuellement le travail des associées est organisé dans cent trente centres; toutes les semaines ou au moins tous les mois, elles se réunissent pour confectionner les ornements sacerdotaux.

D'après les derniers rapports, je vous mettrai sous les yeux les sommes qui ont été recueillies pour les églises pauvres et pour les missions étrangères pendant l'année 1884 :

Belgique.	fr.	193,202. »
Autriche-Hongrie.	—	92,259. »
Allemagne.	—	71,825. »
Italie.	—	64,367. »
Hollande.	—	47,007. »
Etats-Unis.	—	17,325. »
Angleterre.	—	11,135. »
Suisse.	—	3,465. »
Luxembourg.	—	3,425. »
Soit au total.. . . .	fr.	504,010. »

Ce relevé, Messieurs, est loin d'être complet; les Associations de l'Autriche et de l'Allemagne ne comptent pas la valeur, et elle est considérable, des dons reçus en nature; et puis, bien des Associations locales ne nous ont pas fait parvenir leurs comptes ; facilement donc, l'on peut estimer à 600,000 francs, la valeur des dons qui ont été faits en 1884 aux églises pauvres et aux missions étrangères.

Que dites-vous, Messieurs, de ce résultat? Si vous avez gémi en voyant la pauvreté de nos églises, avec quel bonheur ne devez-vous pas saluer une œuvre qui, tous les ans, consacre plus d'un demi-million à orner le sanctuaire et à rehausser la beauté de nos cérémonies

religieuses ! Sans doute vous partagez notre ambition ; avec nous, vous désirez que partout se répande une association qui, fondée sur l'adoration, honore si libéralement Jésus-Christ dans ses prêtres (1).

Telle est, Messieurs, la situation que présentent en ce moment l'association de l'Adoration perpétuelle et l'œuvre des églises pauvres. Vous demanderez peut-être à qui, après Dieu, il faut attribuer des résultats aussi consolants que magnifiques : vous désirez savoir comment une association répandue par tout l'univers, dans les contrées les plus diverses, parvient à maintenir l'unité de sa direction et le caractère spécial de son activité. Bien simple est la réponse à ces questions : après Dieu, source de toutes les bénédictions, nous devons ce bonheur à l'Institut religieux des Dames de l'Adoration perpétuelle.

C'est de cette création de notre siècle que je voudrais redire l'histoire. Semblable au grain de sénevé, elle fut bien petite à son origine ; déposée dans le sillon fécond de l'Eglise, elle grandit et se développa rapidement, et aujourd'hui elle ressemble à l'arbre vigoureux dont l'opulente couronne couvre la terre. Je vous ai fait connaître la modeste origine de notre association : une visite faite en 1843 par une jeune fille à la pauvre sacristie de Coulture-Saint-Germain aux environs de

(1) Ces ressources si considérables sont pourtant distribuées de la manière la plus consciencieuse. Pour les églises pauvres, en Belgique et en Hollande, c'est sous le contrôle des délégués de Nos Seigneurs les Evêques que les demandes sont satisfaites. En Italie, ce sont les Evêques eux-mêmes qui approuvent les demandes. Pour les missions, la Sacrée Congrégation de la Propagande veut bien examiner les lettres des missionnaires, et ce n'est qu'après son approbation que les secours sont donnés.

Bruxelles. Ce fut là aussi le berceau de l'Institut religieux des Dames de l'Adoration.

En 1843, au récit de tant de pauvreté, un atelier fut organisé au château; la jeune fille et ses sœurs se mirent au travail; les parents donnèrent leur aumône, et bientôt des ornements sacerdotaux furent confectionnés.

Après l'envoi de ce secours, le travail cessa, car l'on était convaincu que cette détresse n'était qu'un accident isolé, que désormais de nouveaux besoins ne viendraient pas solliciter la charité. C'était une illusion; d'autres demandes plus pressantes encore arrivèrent et prouvèrent que la pauvreté de nos églises était réelle, et chose plus triste, qu'elle était ignorée! Chaque fois pourtant que de nouveaux besoins étaient révélés, l'atelier du château se rouvrait. Ce n'était donc pas d'une manière permanente que l'on accomplissait le travail, que l'on réunissait quelques ressources; une demande devait les provoquer.

Tel fut le caractère de l'œuvre de 1843 à 1848; elle ne réunissait que des cœurs généreux, unis par les liens du sang; sous l'inspiration d'une jeune fille, on s'adonnait seulement à la confection des ornements sacerdotaux, et l'on s'occupait exclusivement des églises pauvres; l'adoration n'avait aucune place dans cette organisation. Et pourtant pendant ces cinq années que d'épreuves n'avait-on pas rencontrées! L'atelier ne chômait plus, et malgré tous les efforts, les besoins étaient si nombreux et si pressants qu'ils dépassaient, et de loin, les ressources qu'une seule famille pouvait y consacrer; il fallait bien finir par constater l'im-

puissance où l'on se trouvait de soulager tant de misères.

En 1848, une circonstance heureuse permit de réaliser un grand progrès; les statuts de l'Adoration nocturne furent communiqués à Mademoiselle de Meeûs, qui devait être un jour la fondatrice de l'Institut. A l'instant, elle comprit l'importance de cette pensée, et le projet lui vint de joindre l'Œuvre des églises pauvres à une association d'Adoration du Très Saint Sacrement. C'était un premier pas et certainement le plus important. Un second restait à faire : c'était de recourir au dévouement de quelques âmes pieuses qui se joindraient à la fondatrice et qui augmenteraient l'influence que l'œuvre pouvait avoir. Ce fut dans la Congrégation de la très sainte Vierge, établie à Bruxelles, que furent choisies les dix premières personnes qui firent partie de l'Association.

A la fête du Très Saint Sacrement, en 1848, l'œuvre nouvelle fut inaugurée; son règlement fut arrêté; dans ses grandes lignes, il imposait une heure d'adoration tous les mois et le travail gratuit pour les églises pauvres. Avec ces deux forces, l'Association réalisa de nombreux progrès et s'établit bientôt dans toutes les grandes villes de la Belgique.

Ce résultat dépassait certes toutes les espérances, mais, si le présent donnait de si nombreuses consolations, que réservait l'avenir à une tentative aussi audacieuse que noble? L'œuvre, on ne pouvait en douter, ne répondait pas à des besoins exceptionnels ou passagers : l'expérience attestait sa nécessité permanente. Mais alors quelle crainte ne devait pas saisir ces cœurs

dévoués à Jésus-Christ? Les hommes disparaissent et avec eux disparaissent bien souvent les œuvres qu'ils ont fondées. Devait-elle donc périr, cette création si féconde qui, inspirée par l'amour envers Jésus-Christ, cherchait à augmenter la splendeur de son culte? Pensée douloureuse qui devait saisir toute âme éprise de la gloire du Très Saint Sacrement, mais qui préoccupait surtout la fondatrice. Pour affermir son œuvre, elle conçut le projet de l'affilier à une Congrégation religieuse entièrement dévouée à l'Eucharistie, qui lui permettrait de se consacrer en même temps à l'Œuvre des églises pauvres. Malgré bien des recherches, elle ne trouva rien qui pût la satisfaire. Dès lors une pensée la poursuivit: ce fut de fonder un nouvel institut religieux, qui répondit parfaitement à ses desseins. Pour réaliser ce but, l'association de l'Adoration perpétuelle offrait de puissantes ressources : aux âmes les plus fidèles à l'adoration, les plus zélées pour le travail des églises pauvres, il suffirait de resserrer désormais plus étroitement les liens qui les attachaient à leur association; de se dévouer sans partage et dans toutes les circonstances, non plus dans le monde mais dans le cloître, à la gloire de Jésus-Christ; de devenir en un mot, des religieuses de l'Adoration. Dans l'intimité, Mademoiselle de Meeûs s'en ouvrit à un fils illustre de saint Alphonse, à celui qui devait être un jour le cardinal Dechamps. J'aime à saluer cette figure si noble et si sympathique, cette gloire de l'Eglise qui, avec les vaillants évêques de Belgique, en des jours douloureux et encore bien près de nous, a sauvé la foi des jeunes générations de la patrie. J'aime

à le voir, près du berceau de l'Institut, recevant la confidence de ce projet, avec cette bienveillance parfaite que la mort seule a pu briser. Du reste, à tous égards, par son éloquence, par sa grande connaissance des hommes et des choses, par sa touchante piété envers le Très Saint Sacrement, le Père Dechamps méritait cet honneur; il approuva hautement le plan qui lui était exposé; mais, pour le réaliser, il conseilla, dans son humilité, de s'adresser au R. P. Boone. C'était un saint religieux de la Compagnie de Jésus qui alors était l'inspirateur de toutes les œuvres catholiques à Bruxelles.

Le R. P. Boone! Prêtre du diocèse de Gand, pèlerin au Congrès de Fribourg, ne dois-je pas un témoignage d'admiration à cette grande figure religieuse qui nous est restée si chère? Avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, Jean-Baptiste Boone avait été élève de notre séminaire. Lorsqu'en 1813, après avoir fait arracher à Mgr de Broglie, prisonnier à Vincennes, sa démission d'évêque de Gand, Napoléon, contrairement aux prescriptions canoniques, voulut imposer au diocèse un autre évêque, le jeune Boone, avec ses condisciples, refusa l'obéissance à l'intrus. Irrité de cette audace, l'empereur ordonna de licencier le séminaire. Chassés de leur pieux asile, nos jeunes lévites perdirent l'exemption de la milice et furent incorporés dans l'armée impériale; à Wezel sur le Rhin, ils firent leur service dans le régiment des canonniers jusqu'à la chute de Napoléon Ier, en 1814. J'ai tenu, Messieurs, à vous rappeler cette page, glorieuse entre toutes, des annales du séminaire de Gand. A notre époque si prodigue en adu-

lations intéressées et byzantines, en trahisons même, c'est un soulagement pour un chrétien et pour un prêtre de pouvoir rendre hommage à ceux qui, comme tant de ceux qui m'écoutent, préférèrent la persécution à la honte et expièrent généreusement le crime de rester fidèles à notre Mère la sainte Eglise (1).

A Fribourg, du reste, le souvenir de ce prêtre ne saurait passer inaperçu; c'est ici que le Père Boone a passé plusieurs années de sa vie; en 1815, il était entré dans la Compagnie de Jésus. Le gouvernement hollandais, guidé par le fanatisme protestant, proscrivit les Jésuites, et ce fut dans cette ville, dans ce collège de Saint-Michel, que le R. P. Boone s'initia à toutes les vertus qui font le parfait religieux. Près de cette église, qui rappelle son souvenir, où il s'agenouilla si souvent devant Jésus-Christ qui fut la passion de sa vie, son nom ne pouvait être passé sous silence; et sans doute, rien ne saurait aujourd'hui causer plus de joie à cet

(1) J.-B. Boone donna dans ces circonstances, une preuve de son énergie : « Un jeune homme qui, n'étant qu'humaniste, n'avait pas fréquenté le séminaire, dut comparaître devant le préfet de la Lys pour déclarer si oui ou non il voulait reconnaître l'intrus; il n'eut pas le courage d'exposer sa vie et sa liberté pour la défense de la foi et de la religion; il se soumit. Le préfet et les fonctionnaires présents, heureux d'avoir enfin une proie entre les mains, le félicitèrent d'une voix unanime en lui disant : *Proficiat!* — *Non proficiat*, lui dit avec indignation le séminariste J.-B. Boone, qui était derrière lui sur la même ligne. A ces mots, le pauvre étudiant, plus soucieux de sa réputation que de sa conscience, dit au préfet qu'il venait d'être injurié. Celui-ci condamna, séance tenante, le courageux séminariste à être tambour. — *Plutôt tambour*, reprit ce dernier, *que mauvais prêtre.* — Et aussitôt, muni d'un tambour, il fut placé en tête des séminaristes, quand on les conduisit de la salle de la préfecture à la caserne. » (Van der Moere, S. J. *Récit de la persécution endurée par les séminaristes du diocèse de Gand, en* 1813 *et* 1814, p. 123.)

apôtre du Très Saint Sacrement que de voir, du haut du ciel, le Congrès eucharistique de Fribourg!

Mais revenons à l'Institut. Le 13 septembre 1850, la fondatrice remit au R. P. Boone une lettre où à grands traits était fixé le plan qu'elle avait conçu. De l'assentiment de son provincial, le pieux Jésuite, après avoir instamment imploré le secours de Dieu, se mit à l'œuvre pour rédiger définitivement, d'après le plan qui lui avait été donné, les constitutions du nouvel institut. Soumis à l'examen de personnes expérimentées, son travail reçut l'approbation unanime; même le général de la Compagnie de Jésus, le R. P. Roothan, de sainte mémoire, loua hautement ces constitutions et accorda à l'œuvre la plus large de ses bénédictions.

Le 15 août 1853, la fondatrice et ses compagnes, tout en restant dans le monde, se consacrèrent par vœu à l'Institut, et s'engagèrent à le constituer dès que les circonstances le permettraient. Mais ce ne fut qu'au 5 juillet 1857 qu'elles se réunirent enfin en communauté. Déjà les constitutions avaient été approuvées par Son Em. le Cardinal-Archevêque de Malines. A la demande de tous les évêques de Belgique, elles le furent à Rome en 1863, en 1867, et en 1872 par le Souverain Pontife lui-même.

Dès lors, l'Institut des Dames de l'Adoration était définitivement établi; par lui l'association de l'Adoration perpétuelle et l'œuvre des églises pauvres étaient sûres de ne pas périr.

Je n'ai pas besoin de vous faire connaître dans tous ses détails le caractère de cet institut; je puis le résu-

mer en un dévouement absolu au Très Saint Sacrement de l'autel. Aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, il joint la contemplation de Marie et l'activité de Marthe. C'est aux pieds de Jésus-Christ présent au Tabernacle que se font tous les exercices religieux de la communauté, et que chaque religieuse passe deux heures en méditation. Et après avoir puisé à cette source sacrée des forces surnaturelles, quel que soit l'objet de son activité, c'est Jésus-Christ eucharistique et lui seul qu'elle aura toujours en vue. Qu'elle s'adonne à l'œuvre des processions, c'est pour Jésus, c'est pour rehausser le cortège royal du Souverain du ciel et de la terre. Qu'elle aille visiter les malades, c'est encore pour Jésus, pour les préparer dignement au saint Viatique, à la dernière venue du Sauveur. Que, s'occupant surtout des âmes qui le recevront pour la première fois, elle leur enseigne la doctrine chrétienne (1), elle leur procure la grâce d'une bonne retraite, c'est encore pour Jésus. Jésus adoré, Jésus

(1) Sa Sainteté Léon XIII vient d'affirmer encore récemment l'importance qu'il attache à cet enseignement. A Rome, l'Institut des Dames de l'Adoration a commencé l'œuvre des Catéchismes; tous les jeudis, cent jeunes filles viennent entendre les instructions qui sont données par Mgr Marini. Pour en conserver le fruit, chacune d'elles en fait par écrit le résumé pour le jeudi suivant. Dernièrement le Souverain Pontife a voulu lire en entier ces résumés. Sa Sainteté a daigné charger Mgr Marini de porter aux enfants la bénédiction apostolique en leur annonçant de sa part que leur assiduité et leur application aux leçons du catéchisme, les sentiments de piété dont elles se montrent animées, sont pour son cœur affligé une vraie consolation. Dès le principe, Sa Sainteté avait daigné recommander à Mgr Marini de leur inspirer trois choses: le sentiment du secours de Dieu, sans lequel nous ne pouvons rien, — la fréquentation des Sacrements, qui doivent être notre force dans les combats de la vie, — une grande dévotion à la très sainte Vierge, notre Mère, notre avocate et notre espérance.

honoré, telle est la devise de la religieuse adoratrice. Mais c'est surtout pour l'œuvre des églises pauvres qu'elle dépense ses forces : elle sait que cette œuvre est essentiellement propre à son institut et lui est désormais indissolublement unie. La splendeur du culte catholique, les magnificences de nos cérémonies religieuses, tel est, par-dessus tous les autres, le premier objet de sa vie active. Dans ce but, outre la prière qui féconde tout, elle n'épargne ni démarches, ni travaux ; car elle doit être vraiment l'âme de l'œuvre. Et cette action est surtout sensible là où existent des maisons de l'Institut. Voulez-vous savoir, Messieurs, pourquoi la Belgique et la Hollande tiennent la première place pour l'œuvre des églises pauvres? C'est que, dans ces deux pays, l'Institut des Dames de l'Adoration a fondé, depuis des années, des maisons religieuses. L'Italie et l'Angleterre ne réalisent des progrès véritables et rapides que depuis que l'Institut s'y est établi. Grâce à son influence de tous les jours, l'œuvre y est dirigée d'une main sûre ; elle s'y développe d'autant plus rapidement que pour prospérer elle a le concours immédiat des Dames de l'Adoration.

Dès lors la conclusion s'impose : si, en Belgique et en Hollande, nous parvenons à réunir tous les ans une somme de 250,000 francs pour les besoins de Jésus-Christ et de ses prêtres, quels résultats ne parviendrions-nous pas à obtenir si des maisons de l'Institut pouvaient se fonder dans toutes les nations, surtout en Allemagne ou en Autriche, où nous attendent tant d'âmes qui nous sont unies depuis longtemps? Ah ! sans doute, les consolations que nous offriraient ces

deux pays dépasseraient celles que nous donnent la Belgique et la Hollande ! Mais cet espoir ne s'est pas encore réalisé ; comme au temps de l'Evangile, si la moisson est abondante, les ouvrières sont peu nombreuses. Si les vocations se multipliaient pour l'Institut des Dames de l'Adoration, si dans tous les pays où l'Association existe, des maisons de nos religieuses pouvaient être fondées, alors Jésus-Christ serait mieux adoré au Sacrement de l'autel, et la magnificence du culte divin serait bientôt assurée.

C'est donc en toute confiance que je vous propose d'acclamer ce double vœu :

Le Congrès des œuvres eucharistiques, réuni à Fribourg, désire

1° Que l'association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres, établie à Rome, se développe de plus en plus ;

2° Que l'institut des Dames de l'Adoration s'établisse dans toutes les nations pour travailler à la prospérité de ladite Association. (*Applaudissements.*)

VIII

Rapport sur la petite œuvre du Sacré-Cœur pour les vocations apostoliques, par le R. P. Delaporte.

MESSIEURS,

La propagation du culte eucharistique est étroitement liée à la propagation du sacerdoce catholique. Le

règne eucharistique de Notre Seigneur commence là où un prêtre monte à l'autel ; là où le prêtre ne se trouve point, il finit.

L'institution de l'Eucharistie et celle du sacerdoce se firent en un même jour. Le prêtre engendre en quelque sorte Jésus eucharistique : après l'avoir appelé des Cieux par les paroles toutes-puissantes de la consécration, il le montre au peuple fidèle, il convie celui-ci à l'adoration et dresse devant lui la table du festin divin; le prêtre est un ostensoir vivant.

Or, qui ne le sait pas ? La franc-maçonnerie, c'est-à-dire l'armée satanique rangée en bataille pour exiler à jamais du monde Notre Seigneur Jésus-Christ, déploie actuellement toute sa rage contre le sacerdoce; impuissante à l'étouffer d'un seul coup, elle suscite chaque jour à son recrutement des difficultés nouvelles. Les prêtres deviennent rares ; ils le deviendront vraisemblablement de plus en plus. C'est un grand malheur, à beaucoup de points de vue, et spécialement au point de vue qui nous occupe ici, au point de vue eucharistique.

S'il ne se trouve dans nos diocèses qu'un petit nombre de prêtres, ils seront absorbés, écrasés par les obligations indispensables du saint ministère, et alors comment leur demander les délicatesses et les splendeurs d'un culte eucharistique toujours grandissant?

Mais ce n'est là que le moindre côté de la question. Si nos diocèses manquent de prêtres, où trouvera-t-on les prêtres qui doivent, en portant l'Evangile aux pays infidèles, y dresser l'autel, et y grouper les adorateurs autour de Jésus-Hostie?

D'où suit cette conséquence, qu'il est impossible d'avoir au cœur la passion de la glorification de l'Eucharistie — et c'est cette passion qui nous réunit ici, — sans s'émouvoir des sacrilèges attentats de la maçonnerie contre les vocations sacerdotales et sans chercher à déjouer ses infâmes complots.

Mais le pouvons-nous? A cette question je viens faire une réponse qui, je l'espère, donnera pleine satisfaction à votre foi, à votre dévouement à l'Eglise, à votre désir de multiplier les ciboires vivants de l'Eucharistie, qui sont les âmes des catholiques croyants et pratiquants.

Dans le courant de l'année 1866, deux hommes se rencontrèrent dans une station thermale. C'étaient deux prêtres, dont la santé avait été ébranlée avant l'âge par d'excessifs travaux.

L'un d'eux était suisse et avait exercé le ministère paroissial à Nyons, sur les bords enchanteurs de ce lac Léman que nous avons côtoyé pour venir dans la catholique et hospitalière cité de Fribourg. Il était occupé de la fondation, en France, de l'*Œuvre des campagnes* pour l'évangélisation des pauvres habitants des champs. Il s'appelait Vandel.

L'autre, français, était le P. Chevalier, qui venait de fonder la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, et à qui Dieu avait inspiré le nom mille fois béni de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*. Disons-le, en passant, ce nouveau nom réunit les deux grands courants de la piété catholique à notre époque, la dévotion à la Vierge Immaculée et la dévotion au Sacré Cœur, et forme ce grand fleuve dont les flots portent toutes les

miséricordes du Ciel avec toutes les espérances de la terre : Notre-Dame du Sacré-Cœur.

L'ancien curé de Nyons raconta à son ami la déception qu'il venait d'éprouver de la part de l'Œuvre des campagnes dont il était fondateur. Il avait proposé à l'administration, dans le but de lui procurer des ressources, de demander à toutes les âmes de bonne volonté la cotisation d'*un sou par an*. Le conseil, ne jugeant pas ce moyen assez efficace, le rejeta. Le P. Chevalier, mieux éclairé, vit, dans ce *sou par an* qu'on semblait dédaigner, un moyen puissant pour le bien et une source d'abondantes bénédictions. Il proposa alors au P. Vandel d'appliquer cette modeste offrande à la fondation d'une œuvre dont le but spécial serait de donner à l'Eglise des prêtres, des missionnaires, des apôtres. Votre compatriote, Messieurs, dont la foi était si vive et la piété si tendre, souscrivit avec bonheur à cette proposition. Désormais votre P. Vandel et notre P. Chevalier n'auront plus qu'un cœur et qu'une âme ; la *petite œuvre du Sacré-Cœur* est fondée.

Un sou par an ! ce n'est pas effrayant. Devant une réquisition si modeste, qui pourrait alléguer les charges toujours croissantes qu'imposent aux catholiques tant d'œuvres qu'il faut soutenir, tant d'injustices qu'il faut réparer, tant de droits qu'il faut défendre?

Un sou par an ! mais on peut le demander même au pauvre, et la participation du pauvre, tant aimé du divin Maître, n'est-elle pas un gage assuré du succès?

Un sou par an ! mais sous le haut patronage de Marie Immaculée et du Cœur de Jésus, c'est-à-dire

sous un patronage qui donne aux œuvres chrétiennes une merveilleuse et inépuisable fécondité, qui peut le refuser?

D'ailleurs, pour tout avouer, si l'œuvre, en ne demandant qu'*un sou par an*, se propose de donner, aux pieux enfants qu'elle groupe sous le manteau de Notre-Dame du Sacré-Cœur, le plus grand nombre possible d'amis et de bienfaiteurs, elle tolère qu'on ajoute au sou par an quelques suppléments.

Quand Pie IX versa sa cotisation, le *sou* qu'il donna c'était *un sou d'or*. Sans doute, le Pape n'est pas lié par les règlements ; mais d'autres associés ont pensé qu'à imiter le Pape Pie IX il n'y avait point de mal; ils ont donné le *sou d'or* ou le *sou d'argent*.

Mais c'est le *petit sou* qui reste la base de l'œuvre et il la soutient.

Un sou par an, c'est peu de chose
Et c'est beaucoup. Les grands effets
Ont bien souvent une humble cause.
Les grands fleuves sont ainsi faits.
Séduits par une œuvre si neuve,
Et dont le Ciel bénit le but,
Chacun a versé son tribut,
Et nous avons eu notre fleuve.

Il faut remarquer d'ailleurs que les sous sont réunis par les nombreuses zélatrices que l'œuvre compte parmi les dix-huit millions d'associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et les quarante mille abonnés de ses intéressantes Annales, tirées mensuellement dans presque toutes les langues européennes.

Bref, à l'heure présente, la petite œuvre, dans ses

maisons d'Issoudun, de Rome, de Barcelone, de Tilbourg en Hollande, de Madeley en Angleterre, et de Watertown aux Etats-Unis, élève pour les missions cent soixante adolescents. Toute jeune encore, elle a déjà donné une trentaine de prêtres à l'Eglise, parmi lesquels plusieurs compatriotes du P. Vandel. Près de cinquante scolastiques, enfants de l'œuvre, se disposent à recevoir à leur tour la consécration sacerdotale et à renforcer le bataillon apostolique. Voilà certes d'importants résultats.

L'œil perspicace de Léon XIII a compris tout ce qu'il y avait de grand dans cette œuvre ; et le 4 janvier 1880, il écrivait au T. R. P. Chevalier ces lignes qui disent plus que toutes nos recommandations.

« L'œuvre entreprise par vous, dans le dessein de remédier à la rareté toujours croissante du clergé par la *petite œuvre du Sacré-Cœur*, que vous avez raison d'appeler *petite*, à cause de la *petitesse* à peine croyable de l'offrande d'*un sou par an*, recueilli pour nourrir et élever les meilleurs enfants choisis dans les rangs pauvres et humbles du peuple, afin de les rendre capables de remplir un jour le sacré ministère, a obtenu néanmoins un succès si grand et si inespéré que, dans l'espace de douze ans, vous avez pu admettre déjà quatre-vingts élèves destinés à l'état ecclésiastique.... L'admirable rapidité et le développement considérable de cette œuvre ne peuvent être attribués qu'au secours très efficace de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

» Léon XIII, pape. »

Donc, Messieurs, il est possible d'honorer le Dieu

de l'Eucharistie, de procurer sa gloire, de dilater son royaume, de consoler son Cœur, en multipliant les prêtres, et surtout les prêtres missionnaires, qui font descendre et régner Jésus-Hostie en des lieux où règnent encore les ténèbres et les hontes de l'idolâtrie. De toutes les écoles apostoliques, de tous les alumnats, je ne crois pas qu'il en existe au développement desquels il soit plus aisé de concourir, qu'à la petite œuvre du Sacré-Cœur. *Un sou par an!* quoi de moins difficile?

Je ne crois pas non plus qu'il s'en rencontre de plus digne d'intérêt. La Société des missionnaires d'Issoudun, née le jour même de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, a pour objet de glorifier le Sacré-Cœur, et de lui gagner les cœurs des hommes. C'est le besoin le plus impérieux de notre temps, le remède divin à tous nos maux.

Mais voici quelque chose de plus palpable. Il y a trois ans, cette jeune et courageuse Société acceptait, par ordre du Saint-Père, la mission de la Mélanésie et de la Micronésie et y jetait sans hésitation plusieurs de ses enfants encore si peu nombreux. Parmi ces îles qui se comptent par centaines, la seule Nouvelle-Guinée, peuplée de huit à neuf millions de noirs, réclamerait douze ou quinze cents prêtres.

C'est un rude pays. Il faut y compter avec les chaleurs de l'équateur, avec la barbarie des sauvages poussée jusqu'aux extrêmes limites.

Les premiers explorateurs de la Nouvelle-Guinée ont été mangés. Un pareil sort semblait réservé aux missionnaires. Il n'importe! Les missionnaires du Sacré-Cœur sont partis et, après les périls d'une longue

traversée, ils se sont installés sur ces terres inhospitalières. Mais il fallait aborder la grande île des Papous, et voilà que le 2 juillet dernier, seul avec deux frères coadjuteurs, le P. Vérius débarquait sur la côte de la Nouvelle-Guinée. Il ne fut pas mangé. Il portait avec lui un talisman; c'était l'étendard du Sacré-Cœur, béni à Rome par Léon XIII. N'étant pas mangé, il dresse un autel, et, le 4 juillet, pour la première fois, Jésus-Hostie descendait sur cette terre deux fois grande comme la France; le vaillant missionnaire en prenait possession au nom du Dieu de l'Eucharistie dont les grâces vont dissiper les ténèbres de l'idolâtrie répandues dans ces contrées, toucher et convertir ces peuplades abandonnées. *Dominus regnavit, exultet terra et lætentur insulæ multæ!*

Nous vous demandons pour cette grande entreprise, qui doit procurer au Cœur de Jésus tant de joie et à l'Eucharistie tant de gloire, vos sympathies, votre prière, votre *sou par an*.

Je les ai vus de près, à Issoudun et à Rome, ces chers enfants de la petite œuvre. Ils sont charmants d'esprit, de foi, de recueillement dans le saint lieu, d'application à l'étude, et d'ardeur apostolique. Mais ils ont le défaut de tous les adolescents : un excellent appétit. Ils consentent à s'exposer à être mangés; mais en attendant, ils ne peuvent se dispenser de manger. Il leur faut bien aussi un toit et un modeste vêtement. Saint Paul ne défend pas cette triple ambition. Il ajoute seulement qu'ayant cela on doit être content. *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus*. Donnez-leur ces choses, ils seront contents.

Mais je viens vous demander un concours plus précieux et plus efficace encore : Donnez des apôtres en fleur à la petite œuvre du Sacré-Cœur qui les cultivera et leur fera porter en leur temps des fruits d'éternelle vie.

Je m'adresse ici à tous, mais plus spécialement à vous, fils de cette noble terre qui prépare à Jésus-Hostie un si beau triomphe et qui donne à ses serviteurs une si chrétienne et si délicate hospitalité.

Jadis, la Suisse a versé le sang de ses fils dans cent batailles pour les querelles des rois de la terre. De nos jours, elle a eu l'inspiration plus haute de fournir à la papauté sa garde intrépide et fidèle, et le nom de votre Kanzler est associé aux noms de notre La Moricière et de notre Charette dans les respects et la reconnaissance de la catholicité.

Vieilles vallées fertiles en mâles courages, votre rôle ne peut pas être fini. Les fils de vos pâtres doivent devenir aujourd'hui des *chevaliers* plus grands que n'étaient les combattants de Sempach et de Morat. L'Eglise de cette Helvétie, dont les cantons catholiques tiennent si haut le drapeau de leur foi en face des apostasies qui s'étalent autour d'eux, est fière de ses enfants : elle les envoie aux apostolats lointains. Qu'ils aillent donc, l'étendard du Sacré-Cœur à la main, porteurs de la parole mystérieuse qui, à l'autel, fait l'Eucharistie, jusqu'aux îles les plus éloignées, dire : Le sang des fils de la terre des braves ne se vend pas, — quel poids d'or pourrait payer le sang d'un chrétien baptisé? — mais il se donne sans mesure pour le Dieu de leurs pères, à jamais le Dieu de leurs enfants et de

leurs petits-enfants ; il se donne pour Jésus, qui de son Cœur percé sur la croix fit jaillir les sources inépuisables de la vertu et du dévouement, l'eau et le sang, le Baptême et l'Eucharistie. (*Applaudissements.*)

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous proposer le vœu suivant :

Le congrès,

Considérant 1° l'urgente nécessité de moyens spéciaux de recrutement du sacerdoce, particulièrement pour l'évangélisation des peuples infidèles ;

2° L'importance des résultats qu'au moyen du *sou par an*, et grâce au progrès incessant du culte de Notre-Dame du Sacré-Cœur et des *Annales* qui en sont l'organe, a obtenus la *petite œuvre apostolique* fondée par les missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun ;

3° L'approbation et les encouragements venus à cette œuvre des papes Pie IX et Léon XIII, de Mgr Mermillod et de nombreux évêques ;

4° Les espérances qu'elle donne de faire régner le Dieu de l'Eucharistie sur des millions d'infidèles répandus dans les innombrables îles de la Mélanésie et de la Micronésie ;

Emet le vœu

Que cette œuvre, déjà si florissante, soit aidée dans son développement, et que les enfants offrant les marques d'une bonne vocation soient dirigés vers l'une des maisons que possède l'œuvre en divers pays. (*Adhésion unanime.*)

IX

Rapport sur les Apostolines du Très Saint Sacrement dans les campagnes, par M. l'abbé Dousse, curé de Berchères (diocèse de Chartres).

MESSIEURS,

Je suis un enfant de Notre-Dame de Chartres, déjà quelque peu connu dans vos pieuses assemblées ; car j'étais avec vous à Lille et à Avignon, où je vous ai entretenus d'une petite confrérie paroissiale du Très Saint Sacrement qui a fait beaucoup de bien.

Je viens aujourd'hui vous parler d'une autre œuvre destinée à augmenter le mouvement religieux de ma paroisse, et, s'il est possible, dans d'autres paroisses rurales. Cette œuvre est celle des *Apostolines du Très Saint Sacrement pour les campagnes*. Elle fonctionne depuis un an dans ma paroisse avec l'approbation officielle et la bénédiction de notre digne évêque, et l'approbation officieuse et les encouragements de Nos Seigneurs les Archevêque et Evêques de Paris, Orléans et Blois. Une petite revue religieuse, le *Bulletin des œuvres des campagnes*, en a parlé dans deux numéros, et la *Semaine religieuse d'Orléans* en a aussi fait mention. Je compte, Messieurs, sur votre sympathie pour nous encourager, et sur votre zèle eucharistique pour

nous aider. Et j'ose adresser cette petite réclame spécialement à mes vénérés confrères des campagnes.

Curé de village depuis bientôt trente ans et placé dans une des régions les plus travaillées par l'esprit révolutionnaire, j'ai étudié le mal dans sa source et cherché au pied du tabernacle un remède pour le conjurer.

Par une courte exposition du mal, vous jugerez de l'efficacité du remède. Et pour vous être agréable je ne serai pas long.

Le mal des campagnes est en général, comme partout, la diminution progressive de la foi qui conduit à son extinction totale. Je ne parle pas de ce mal universel que Dieu seul peut réparer; je parle du mal particulier des campagnes, qui est le défaut d'organisation, d'appui, de dévouement. Pour organiser sérieusement et d'une manière durable, il faut quelque chose qui assure l'initiative, le personnel et les ressources. Et cela nous manque généralement.

Les villes ont tous ces avantages, du moins à quelque degré; et c'est pourquoi la minorité catholique peut encore y tenir le mal en échec, tandis que nous sommes impuissants. Je ne veux pas dire, Messieurs, qu'un saint prêtre assidu à son ministère ne puisse opérer un mouvement de bien dans sa paroisse, non; mais il lui faudra dix, douze, quinze ans de prières et de souffrances pour le déterminer, quand trois ou quatre ans suffiraient avec une bonne organisation et un appui dévoué.

D'où peut venir ordinairement l'initiative? D'un châtelain chrétien? Mais il est absent sept ou huit mois

de l'année, et le bien est intermittent. D'un jeune homme ardent, d'une ou de deux jeunes filles pieuses? Mais ils entreront bientôt dans la vie de famille ou dans la vie religieuse, et le bien ne sera pas durable. D'un prêtre jeune et actif? Mais il sera appelé à un autre poste, parce que rien ne l'attache à sa paroisse, et il faudra tout recommencer à nouveau.

L'initiative demande aussi l'intelligence, la volonté et une certaine influence. Or, dans les campagnes, où l'on est si connu et si exposé à toutes les critiques, les âmes pieuses tendent à s'effacer, à s'isoler, sinon à se diviser. Et le pauvre curé voit toujours suspendu sur sa tête le mot décourageant : *Væ soli!* Que faire avec des individualités sans cohésion, sans organisation pour la prière, pour le bon exemple, pour le concours à donner au pasteur?

Le personnel de l'église quel est-il à la campagne? Un ou deux chantres à gages pour déchirer les oreilles; un bedeau sans goût et sans propreté qui ne comprend que le casuel; des enfants de chœur mal vêtus qui font plus de grimaces qu'ils ne rendent de services. L'instituteur laïc et l'institutrice pareillement laïque sont absents le plus souvent. Quant aux ressources, nous avons une recette annuelle de quelques centaines de francs qui suffisent à peine aux dépenses ordinaires d'une église tenue avec propreté. Cependant on n'arrive naturellement au cœur que par les sens. Quelle impression et quel effet peut-on produire sur la foule avec le vide, le dénuement, le grotesque?

Ainsi, désorganisation spirituelle et matérielle, désolation de l'église, isolement souvent imposé systéma-

tiquement au pasteur, voilà la paroisse de campagne. Je ne charge pas le tableau; il y a, pour certain pays que je connais, un vrai qui ne paraît pas vraisemblable, et pourtant il reste vrai. Dès lors que deviennent les âmes? Elles tombent dans la plus profonde ignorance, ou suivent la bannière de l'athéisme levée bien haut par quelque affilié des *loges*, par un instituteur vraiment laïc, par un maire parfaitement radical.

Voilà le mal. — Voici le remède que nous travaillons à lui opposer. C'est l'*œuvre des Apostolines du Très Saint Sacrement*, bénie et approuvée par Mgr l'Evêque de Chartres pour son diocèse.

Les apostolines du Saint Sacrement sont de vraies religieuses vivant sous une règle commune et en communauté. Mais elles sont *exclusivement paroissiales*, faisant tous leurs exercices à l'église : prières, méditations, messes, chapelet, lecture spirituelle et petit office du Saint Sacrement. Elles y font, en outre, deux heures d'adoration, l'une dans la matinée, l'autre dans l'après-midi.

Elles n'auront jamais de chapelle particulière, même quand on les presserait d'accepter cette faveur.

Elles sont instituées tout particulièrement pour les campagnes. Elles ne feront point de fondations, sauf exceptions très rares, dans les agglomérations de plus de deux mille âmes; en ce cas exceptionnel, elles n'y auront jamais de grandes maisons.

Elles ne sont pas moins de trois ensemble et portent l'habit séculier, mais simplifié et toujours digne; dans le service spécial du Saint Sacrement, elles revêtent

un manteau et un voile blancs de cérémonie avec l'image de l'ostensoir sur la poitrine.

Elles sont à la fois contemplatives et actives : leur perfection est d'unir l'apostolat eucharistique à la ferveur du cloître.

Adoratrices du Saint Sacrement, elles se succèdent à tour de rôle devant lui, depuis la messe du matin jusqu'à l'*angelus* du soir, ou au moins six heures durant, trois dans la matinée et trois dans la soirée ; elles forment des confréries ou associations eucharistiques paroissiales ; elles entretiennent au besoin la lampe du sanctuaire, ornent l'autel principal, décorent l'église, la tiennent dans l'état de propreté, préparent les fêtes d'adoration et les processions où elles accompagnent le Saint Sacrement, de même qu'auprès des malades pour la préparation et l'administration du saint viatique.

Auxiliaires du clergé paroissial, elles le secondent dans toutes ses œuvres, dans toutes ses entreprises pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Elles étudient pour cela le chant sacré, la musique religieuse, l'orgue, la broderie, le dessin, le décor, le travail des fleurs artificielles, la culture des fleurs naturelles ; elles suppléent autant qu'elles le peuvent à l'insuffisance du budget de la fabrique. Elles s'occupent des enfants de chœur et des enfants de la première communion. Elles s'efforcent d'être des modèles de foi, de piété, de zèle et d'édification pour les fidèles, de soumission et de docilité aux prêtres de Jésus-Christ. Elles entrent dans toutes les confréries, associations, œuvres de bienfaisance catholique de la

et peuvent les diriger au besoin, à défaut dames ou jeunes filles; elles y contribuent de porel en proportion de leurs ressources.

qui voyons fonctionner en partie cette œuvre un an et plus, Messieurs, nous pouvons déjà er les services qu'elle rendra dans la suite, t où elle sera établie. Nous comptons en moyenne communions par jour, quinze à vingt le dimanche fêtes non fériées, trente aux fêtes de la sainte ge, quarante à cinquante aux grandes fêtes, et de quatre mille deux cents hosties consommées an dans une paroisse de moins de six cents âmes, il y a des protestants et des athées de profession un parti pris d'impiété.

L'adoration et la prière publique se font tous les urs régulièrement, et les pratiques de piété sont en onneur : le chapelet quotidien, la lecture spirituelle t le chemin de la croix deux fois la semaine publiquement.

Il y a eu et il y a des luttes, Messieurs, il y aura ncore des souffrances; mais c'est pour nous, comme our tous ceux qui réfléchissent, la preuve de l'action le Dieu. Et l'on vient de loin s'édifier et se réchauffer notre petit foyer eucharistique. Qu'en sera-t-il après lix ans de persévérance dans la foi et l'amour de Notre Seigneur? Votre piété le devine.

On nous a fait bien des objections. Je les noterai rièvement.

Les uns nous ont dit : Votre œuvre est nouvelle. Nous avons répondu : Elle vieillira, et on s'y habituera. La jeunesse est un défaut dont on se corrige.

D'autres ont dit : Ce nom d'*apostolines* n'est pas français. Nous avons répliqué que l'idée l'est, et que le nom le deviendra sans aucune démarche de notre part à l'Académie.

D'autres encore ont déclaré que le projet était beau, mais impossible. Nous avons répondu avec l'Evangile : Tout est possible à la foi. *Omnia possibilia sunt credenti.*

On s'est alors écrié qu'il y avait bien assez d'œuvres sans celle-ci, et qu'elle était vraiment superflue. Nous avons répliqué que, quand l'Eglise est attaquée de tous côtés, aucun bataillon n'est de trop, si faible qu'il soit.

Enfin l'on a jeté un cri de défiance pour le temporel : Où seront vos ressources? Et nous avons dit : Elles seront dans les dots et les protections qui nous sont acquises, et surtout dans les trésors inépuisables de la Providence.

Notre œuvre, Messieurs, a plu aux esprits distingués par leur intelligence et leur dévouement à la cause du Très Saint Sacrement. Elle vous plaira donc aussi. Et avec la bénédiction du ciel, sous la direction féconde de l'autorité ecclésiastique, moyennant vos prières et votre appui moral si considérable, elle vivra, elle se propagera même, pour la glorification de Notre Seigneur et pour le salut des âmes. (*Applaudissements.*)

X

Rapport sur la Congrégation des Servantes du Très Saint Sacrement, présenté par M. l'abbé Roy.

Fondée en 1858 par le T. R. P. Eymard, que son grand amour pour Jésus-Hostie a fait surnommer à si juste titre l'Apôtre de l'Eucharistie, bénie ensuite, le 5 janvier 1859, avec tant d'affection par Sa Sainteté Pie IX, et enfin canoniquement approuvée par le même Pontife le 29 juillet 1871, la Congrégation des Servantes du Très Saint Sacrement se dévoue aux deux fins suivantes :

1° Rendre avant tout un culte solennel et perpétuel d'adoration à Notre Seigneur Jésus-Christ demeurant perpétuellement au Très Saint Sacrement de l'autel ;

2° Propager ce même culte par le moyen de l'affiliation, des retraites d'adoration, et d'autres œuvres analogues, sous les auspices de l'Immaculée Vierge Marie.

C'est dans l'Eucharistie que se concentre toute la vie des Servantes du Très Saint Sacrement ; c'est le service personnel et direct de l'Eucharistie qui est le but de leur œuvre.

Chacune des Sœurs doit faire deux heures d'adoration chaque jour et une la nuit. Ces adorations, faites à genoux, doivent être pour le monde, selon la pensée du vénéré père Eymard, une prédication muette, lui

rappelant la révérence due au Roi du ciel et de la terre caché sous les voiles du Sacrement.

Chaque jour aussi les Servantes récitent en chœur et debout, par plus grande révérence pour Notre Seigneur exposé, l'Office du Très Saint Sacrement. Aux grandes fêtes de l'Eglise et les dimanches, cet office est chanté au lieu d'être psalmodié.

Les Servantes du Très Saint Sacrement ont le privilège de la bénédiction quotidienne. Pendant le mois de juin et aux jours de réunion des agrégés, comme aussi à l'occasion des pèlerinages eucharistiques, cette bénédiction se donne deux fois par jour.

En dehors de leurs exercices, les religieuses consacrent leur temps à décorer les autels, à confectionner du linge et des ornements pour le culte eucharistique, surtout pour les églises pauvres et les missions étrangères.

Elles propagent le culte eucharistique dans le monde par le moyen de l'*affiliation* ou *agrégation*, et cette œuvre a été canoniquement érigée dans la chapelle de leur maison-mère d'Angers, par un rescrit daté du 2 août 1879. Il y a premièrement des agrégés et agrégées *simples*, dont les obligations se réduisent à se faire inscrire sur le registre tenu à la maison-mère (rue David, 10), à faire de suite ou en plusieurs fois une heure d'adoration chaque mois devant le Saint Sacrement exposé sur l'autel ou du moins résidant dans le Tabernacle. Ces agrégés simples peuvent recevoir le cordon blanc du Très Saint Sacrement, institué par le père Eymard et approuvé par le Saint Siège le 5 mars 1877. La réception de ce cordon donne droit à des indulgences

spéciales. Les agrégés simples sont actuellement au nombre de 23,550. Il y a deuxièmement des *Dames agrégées* qui, après s'être fait inscrire sur le registre de l'agrégation, prennent le cordon du Très Saint Sacrement, s'engagent à faire l'adoration mensuelle à jour et à heure fixes, et forment une association spéciale soumise à un règlement particulier.

Elles sont partagées en séries de vingt-cinq adoratrices au moins. Chaque série a une directrice et une sous-directrice qui distribuent les cartes d'adoration de chaque mois et communiquent les avis de la présidente et du conseil de l'association. Tous les ans, vers le mois de mars ou d'avril, elles font une visite aux membres de leur série pour entretenir l'esprit d'union qui doit régner parmi les associées. Si elles le peuvent sans inconvénient, elles recueillent alors une petite offrande, toujours facultative.

Si une adoratrice manquait deux mois de suite de faire l'adoration à son jour et à son heure d'inscription, sans s'être excusée, elle serait priée de faire connaître les motifs de son absence.

Et si, après avoir reçu deux avertissements consécutifs, elle manquait encore son adoration sans avoir prévenu ou sans avoir de justes motifs d'absence, elle serait considérée comme étrangère à l'Association.

Tout ce qui regarde le culte, la gloire et l'honneur de Notre Seigneur en son divin Sacrement doit intéresser particulièrement les agrégées. Enrôler de nouvelles adoratrices, orner l'autel de l'exposition, concourir aux frais du luminaire, travailler pour les églises

pauvres, assister aux processions eucharistiques et contribuer à leur éclat, accompagner le saint Viatique et préparer chez les malades le petit oratoire destiné à le recevoir convenablement, telles sont leurs œuvres de prédilection.

Tous les premiers lundis du mois, les exercices de la retraite mensuelle leur sont donnés, ainsi qu'aux agrégés simples, dans la chapelle des Servantes du Très Saint Sacrement.

A la fin de novembre a lieu la retraite annuelle, à laquelle les adoratrices seules sont admises.

Une réunion générale a lieu le dernier dimanche du mois à sept heures et demie, et une autre le deuxième mercredi à trois heures un quart. Les associées seules peuvent assister à cette dernière sur présentation d'une carte d'entrée.

L'Association fait dire une messe le deuxième et le troisième jeudi de chaque mois pour le bien spirituel et temporel des membres qui la composent. Deux autres messes sont également célébrées, une le premier, l'autre le quatrième jeudi de chaque mois pour les membres défunts.

Au décès d'une adoratrice, la Présidente la fait recommander aux prières de toutes les associées. Les associées ont une part spéciale aux communions, aux adorations et aux bonnes œuvres des Servantes du Très Saint Sacrement.

Dès que les bâtiments de la Congrégation des Servantes du Très Saint Sacrement le permettront, les agrégées pourront être reçues dans les appartements extérieurs de la communauté pour y faire des retraites

particulières, ainsi qu'il est prévu dans le premier article des constitutions.

Dans la seule ville d'Angers, l'Agrégation compte 850 dames agrégées, offrant à Notre Seigneur environ 1200 heures d'adoration par mois. Ce chiffre, supérieur à celui des adoratrices, s'explique par le fait que beaucoup d'agrégées, non contentes de l'adoration mensuelle exigée par le règlement, se font un bonheur de tenir compagnie au bon Maître, une et même plusieurs fois la semaine, donnant ainsi une preuve manifeste de leur amour et de leur dévouement pour le Très Saint Sacrement.

A l'Agrégation se rattache l'œuvre du luminaire du Très Saint Sacrement, établie depuis quelques années à peine et accueillie avec une faveur marquée. Elle a pour but de grouper les personnes agrégées qui ont la dévotion de fournir chaque année, ou chaque mois, ou plus souvent encore, soit à elles seules, soit de concert avec plusieurs autres, la cire nécessaire pour le luminaire d'une journée d'adoration. Des zélatrices sont chargées de recueillir les offrandes annuelles et de prendre note des jours qui auront été choisis par les agrégées. Chacune peut, en effet, désigner le jour auquel sera spécialement affectée son offrande. Et quelle est la personne, quelle est la famille chrétienne qui n'ait pas à exposer à Dieu quelque demande de grâce, ou à célébrer devant lui quelque anniversaire de joie ou de tristesse? Ce jour-là, la cire pure, qui brûle devant le Saint Sacrement, dit à Notre Seigneur leur reconnaissance et leurs prières. Pensée touchante qui plaît à beaucoup d'âmes pieuses! Il est évident que toute per-

sonne, même non agrégée, peut participer à ces journées de luminaire, en s'adressant directement à la communauté des Servantes du Très Saint Sacrement. On peut aussi, moyennant trois cents francs, fonder une journée de luminaire à perpétuité; et chaque année, au jour choisi, le luminaire est offert aux intentions de la personne qui a fait cette fondation.

L'année 1885 a été pour les Servantes du Très Saint Sacrement une année de grâces et de bénédictions par l'approbation canonique et définitive de leurs constitutions, que Mgr Angebault, de pieuse et regrettée mémoire, aimait à nommer le bouquet du Très Saint Sacrement. (*Applaudissements.*)

XI

Note sur l'œuvre eucharistique de l'Action de grâces à Mauron, diocèse de Vannes (Morbihan), par M. l'abbé Gorel, aumônier de l'œuvre.

Rendre grâce pour toutes les faveurs qui nous viennent de Dieu, mais plus spécialement pour le don de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : tel fut le but d'une association qui prit naissance en 1859 et fut approuvée par décret de S. S. Pie IX, le 14 janvier 1860.

Les âmes pieuses répondirent en grand nombre à l'appel qui leur fut adressé de s'enrôler dans cette œuvre eucharistique.

Le 6 février 1869, on bénit, à Mauron, la première

pierre d'une belle chapelle romane, due au zèle généreux de la fondatrice. L'édifice, consacré solennellement en 1871, semblait n'avoir d'autre destination que d'être le siège de l'association. Mais, Dieu aidant, celle qui lui avait offert ce temple y ajouta bientôt de vastes bâtiments et un beau cloître. Déjà dans sa jeunesse elle avait voulu se vouer à la vie religieuse; mais la Providence, qui règle tout selon ses desseins, lui avait alors refusé, avec la santé, le bonheur de cette sainte existence, et elle était entrée dans le monde avec la résolution de faire au moins tout ce qu'elle pourrait pour remédier à l'ingratitude si générale des hommes qui savent bien encore demander à Dieu ce dont ils ont besoin, mais qui oublient trop souvent de lui dire : Merci!

De là l'association de l'Action de grâces ; de là ce monument splendide qui rappellera, au moins dans notre diocèse de Vannes, que Dieu doit être remercié de tous ses bienfaits et spécialement de celui de l'Eucharistie.

Mais il parut à la fondatrice que ce sentiment si nécessaire de la reconnaissance envers le Saint Sacrement, ne pouvait avoir son expression parfaite qu'en s'incarnant dans un institut religieux. Elle le chercha donc de tous côtés et à travers bien des épreuves, qui n'étonneront aucun de ceux qui savent comment se font les œuvres de Dieu.

Quelque chose de cette histoire intime se retrouvera dans deux intéressants ouvrages écrits par la personne dont nous parlons. Le premier a été honoré par le R. P. Félix de la préface la plus élogieuse, et il a

pour titre : *Lettre d'une adoratrice à son directeur.* L'autre, qui a suivi de près, est intitulé : *Mes veilles avec Jésus devant le tabernacle.*

Il y a deux ans, a eu lieu la cérémonie de vêture des premières religieuses de l'Action de grâces : récompense infiniment précieuse et infiniment douce d'un travail continué pendant cinquante ans à travers mille contradictions, mille difficultés, mille impossibilités apparentes et au prix de sacrifices de tout genre.

Le 27 novembre dernier, en présence de Mgr l'Evêque de Vannes, trois de ces premières religieuses ont fait profession; petit grain de sénevé qui peut devenir un grand arbre, à l'ombre duquel se chantera pendant des siècles le *Te Deum* du Saint Sacrement.

Outre les huit habitantes de ce nouveau cloître, l'œuvre de l'Action de grâces compte plus de 4000 associés, parmi lesquels il y a un bon nombre de prélats et de prêtres.

L'adoration en action de grâces à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le don qu'il nous a fait de lui-même dans l'Eucharistie, est le devoir principal des religieuses; elle se fait tout le jour et quatre nuits par mois. Quand l'institut se sera développé, l'adoration sera perpétuelle et se fera nuit et jour. A ce devoir principal, les religieuses ajoutent la récitation quotidienne de l'office du Très Saint Sacrement, le travail pour les églises pauvres et pour les indigents, enfin l'œuvre du catéchisme, qui, cette année, a été couronnée d'un plein succès.

XII

Rapport sur les œuvres eucharistiques de Turin, par le R. P. J.-M. Sanna-Solaro, S. J.

L'église du Miracle et ses œuvres.

L'église du Saint-Sacrement est bâtie sur l'endroit même où, en 1453, une hostie, qui avait été volée, se montra pendant longtemps dans les airs rayonnante de lumière, et descendit entre les mains de l'évêque en présence de toute la population.

Cette église, qui est en même temps paroisse, est desservie par six chanoines docteurs en théologie. Ils vivent en communauté, sont soumis à des statuts qui leur sont propres, et forment une *Congrégation* dite des *Prêtres théologiens du Saint-Sacrement*. Quand l'un d'entre eux meurt ou qu'il est élevé à une dignité ecclésiastique, les cinq autres nomment son successeur. Il en est de même pour la nomination du recteur. Cette autonomie, qui aurait pu devenir une source de désordre, a permis, au contraire, à la Congrégation de conserver son esprit primitif. Depuis l'époque de sa fondation, en 1635, elle a eu toujours dans son sein des hommes éminents par leur savoir et par leurs vertus. Grand nombre d'entre eux ont été élevés à la dignité épiscopale.

Dans l'église du Saint-Sacrement on célèbre chaque année, le 6 juin, l'anniversaire du miracle par une

fête solennelle. Le Saint Sacrement y reste exposé toute la journée : la fête se termine par une fort belle procession dans les rues de la paroisse et par le salut.

En 1670, on y érigea une *Compagnie* dite *de l'Adoration perpétuelle*. Ses membres étaient, dès le commencement, tellement nombreux, qu'à chaque heure du jour les adorateurs se succédaient les uns aux autres sans interruption.

En 1753, cette *Compagnie* subit une heureuse transformation. Elle prit le titre de *Compagnie du Divin Amour*. Ses membres se distinguent encore aujourd'hui par une assiduité plus grande aux églises où est exposé le Saint Sacrement ; mais on les voit encore plus assidus à l'église du miracle. Leur nombre a augmenté dans ces dernières années.

La Compagnie du Divin Amour célèbre le souvenir du miracle par quatre fêtes solennelles, avec exposition du Saint Sacrement toute la journée, grand'messe, sermon et salut.

En outre, tous les jeudis, depuis le Jeudi Saint jusqu'à l'octave de la Fête-Dieu, dans le même but de perpétuer le souvenir du miracle, on expose encore le Saint Sacrement pendant toute la journée comme aux quatre fêtes susdites, quoique avec moins de solennité. Ces jeudis portent le nom de *jeudis eucharistiques*. Les fidèles y interviennent en grand nombre. Toutes les dépenses nécessaires pour ces fêtes sont à la charge de ladite Compagnie.

La Société du Divin Amour a encore institué l'*Œuvre* dite *de l'heure*. Les confrères, qui sont au nombre de plusieurs milliers, choisissent une heure d'adoration

chaque semaine; quelques-uns se contentent d'une heure chaque mois. Ainsi, à chaque heure du jour, Notre Seigneur a des adorateurs à l'église du miracle.

Aux solennités dont nous venons de parler il faut en ajouter douze autres qu'on célèbre aussi en souvenir du miracle, chaque dernier dimanche de chaque mois. Le Saint Sacrement reste exposé une partie de la journée. Le soir, on fait la procession toutes les fois que le temps le permet.

L'église du miracle a aussi une confrérie du Saint-Sacrement : un grand nombre des membres de la *Compagnie du Divin Amour* en font partie. Il y a des confréries du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses de Turin, qui sont au nombre de vingt-quatre. .

Il existe encore depuis environ cinquante ans dans la même église une société dite des *Quarante Heures*. Elle aide aussi de ses deniers les églises pauvres à rehausser l'éclat des cérémonies religieuses pendant les Quarante Heures. Elle ne donne jamais moins de soixante francs et en donne tous les ans neuf cents à l'église de la *Consolata*, où le Saint Sacrement est exposé tous les samedis.

Quarante Heures.

Les Quarante Heures se succèdent à Turin sans interruption toute l'année. Tous les dimanches on les commence dans une église pour les finir au mardi soir. Elles recommencent le mercredi matin dans une autre église, et finissent le soir du vendredi. Tous les samedis, l'exposition du Saint Sacrement se fait dans l'antique

sanctuaire de la *Consolata*, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Œuvres Cottolengo.

Le Vénérable Cottolengo était membre de la *Congrégation des prêtres théologiens du Saint-Sacrement* quand il fonda l'œuvre admirable qui porte son nom et qu'il appelait la *Petite Maison de la Divine Providence*. C'est ainsi qu'on l'appelle aujourd'hui encore, bien qu'elle soit devenue un immense hospice. Cette *petite maison* sert de refuge à tous les malheureux, quelle que soit leur patrie, et quel que soit le malheur dont ils sont affligés, soit la pauvreté, soit la maladie. La condition nécessaire pour y être reçu est qu'ils n'aient aucune espèce de moyen de subsistance ni aucune protection, et, s'ils sont malades, qu'aucun hôpital n'ait voulu les recevoir.

La Petite Maison Cottolengo n'a d'autres ressources que 9,000 fr. environ, que produit annuellement le travail manuel. Elle ne possède point de capitaux. Elle ne peut recevoir les immeubles qui lui seraient légués dans le but de lui constituer des rentes. C'est une loi, c'est, dirai-je, la loi fondamentale, qui distingue cet établissement de tous les autres de ce genre. La Petite Maison de la divine Providence ne doit compter que sur les trésors du Père Céleste. Cette loi est rigoureusement observée. Et le Père Céleste, fidèle de son côté aux promesses de son divin Fils, ne laisse manquer de rien cette immense population de malheureux de tout genre abritée sous les toits de cet hospice béni. Il y a là

plus de trois mille cinq cents personnes. Leur entretien coûte un million par an. Vous voyez par là, Messieurs, de quelle charité sont enflammés les cœurs des fidèles du Piémont et surtout ceux de la capitale.

Les pauvres ainsi que les malades de la Petite Maison sont divisés en différentes catégories, séparées les unes des autres. Matin et soir, ces divers groupes se rendent à l'église, chacun croix en tête, pour les prières du matin, la messe, les prières du soir, et pour y recevoir la bénédiction du Saint Sacrement.

La Petite Maison de la divine Providence n'abrite pas seulement des pauvres et des malades. Il y a des religieux et des religieuses fondés aussi par le Vénérable Cottolengo. Ces communautés, toutes différentes les unes des autres, sont au nombre de quinze. Comme vous le voyez, Messieurs, la maison n'est pas aussi petite que son nom le dit. C'est tout un pays !

Quelques-unes des communautés de femmes sont cloîtrées ; les autres ont soin des pauvres et des malades. Chacune de ces communautés est dirigée pour le spirituel par un ecclésiastique. Ces prêtres sont des hommes de Dieu, des hommes distingués par leur savoir, et qui pourraient jeter un grand éclat s'ils voulaient seulement se montrer. Dieu leur a donné l'attrait d'aller se cacher au milieu des malheureux, pour remplir, avec les religieux et religieuses, le rôle d'anges visibles parmi tant de souffrances. Toute la maison dépend d'un supérieur général. Celui qui la gouverne aujourd'hui est le second successeur du vénérable fondateur. Il est aussi l'héritier de son esprit, de son zèle et de ses vertus.

La Petite Maison de la divine Providence est une œuvre éminemment eucharistique. La nuit comme le jour, les adorateurs se succèdent devant le Saint Sacrement en assez grand nombre pour pouvoir chanter à haute voix les louanges du Seigneur. Ces cantiques continuels n'ont jamais été interrompus depuis la première fondation, c'est-à-dire depuis cinquante ans.

Messieurs, si vous allez à Turin, n'en partez pas sans visiter la Maison Cottolengo. Vous y verrez des scènes dignes des premiers siècles du christianisme, et vous y éprouverez de célestes impressions dont le souvenir ne s'effacera jamais.

Sacrémentines.

Dès 1839, une communauté de religieuses du Saint-Sacrement vint s'établir à Turin. Depuis cette époque, l'adoration de Notre Seigneur au Saint Sacrement n'a jamais été interrompue, ni le jour ni la nuit, dans l'église de cette communauté. Ce sont encore les fidèles de Turin qui font les frais de la cire nécessaire pour l'adoration de toute l'année.

Adoration nocturne.

La fondation de l'Adoration nocturne est due au *Cercle de la jeunesse catholique*. L'adoration a lieu quatre fois par an, savoir : l'avant-dernière nuit du carnaval, la nuit du jeudi au vendredi saint, la nuit qui précède la fête de la Pentecôte, et la nuit de Noël. Quelque temps auparavant, on envoie à tous les hommes de

bonne volonté des lettres d'invitation, dans lesquelles on désigne l'église choisie pour l'adoration et la porte d'entrée qui est toujours une porte latérale gardée par un des adorateurs. Il suffit de se présenter avec une de ces lettres pour être reçu, à quelque heure que ce soit de la nuit. Le plus grand contingent des adorateurs est fourni par les membres des nombreuses associations catholiques.

La Communion réparatrice.

La dévotion de la communion réparatrice est pratiquée dans plusieurs églises, mais particulièrement dans celle des Visitandines qui est le centre de cette œuvre. Nous avons pu constater tout dernièrement dans ses registres que 8,402 personnes font une communion réparatrice chaque semaine. Dans plusieurs églises, mais surtout dans celle de la Visitation, on célèbre le premier vendredi du mois avec exposition du Saint Sacrement toute la journée.

Nous devons faire une mention spéciale de l'église des RR. PP. Barnabites, où l'on honore plus spécialement le Cœur de Notre Seigneur le premier dimanche et le premier vendredi de chaque mois, avec sermon et salut. On y dit une messe de réparation, et, bien que l'heure soit en hiver très matinale, on voit une foule de personnes de qualité assister à cette messe et y communier.

Alliance de réparation au Cœur blessé de Jésus.

Il existe dans l'église de Saint-François d'Assise des RR. PP. Oblats de Marie, depuis le mois de novembre 1882, une *Sainte-Alliance* d'ecclésiastiques qui s'obligent à célébrer une messe de réparation chaque mois. Cette sainte alliance est aujourd'hui répandue dans plusieurs diocèses du Piémont, dans la Lombardie, dans la Toscane, dans l'Italie méridionale, dans le Tyrol et même en Afrique et en Amérique.

Les registres de cette *Sainte-Alliance* contiennent déjà les noms de 1,300 prêtres.

A peine cette œuvre fut-elle connue, qu'un certain nombre de fidèles demandèrent d'en former une semblable pour les laïques. Elle existe depuis le mois d'octobre dernier, approuvée comme celle des prêtres, par Son Em. le cardinal Alimonda, archevêque de Turin. Elle compte déjà 5,000 membres.

On dit tous les vendredis une messe de réparation à l'autel du Sacré-Cœur, qui est l'autel de l'œuvre, et on y fait une amende honorable. Les Associés y font leur communion de réparation, qu'ils peuvent cependant faire ailleurs. Je dépose sur le bureau des exemplaires du règlement de ces deux *Saintes-Alliances*, avec l'amende honorable et la lithographie du beau tableau du Sacré-Cœur qui a été peint tout exprès pour l'œuvre.

Œuvre des Tabernacles.

L'œuvre des Tabernacles porte chez nous le titre

d'*œuvre des Eglises pauvres*. Tout le monde connaît son but parce qu'elle est aujourd'hui répandue dans beaucoup de diocèses d'Europe ; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'elle a eu son berceau à Turin. Permettez-moi, Messieurs, de vous révéler le nom de la fondatrice. C'est Mme la comtesse Appiani di Castelletto, née Faà di Bruno. Elle en conçut la première idée au spectacle douloureux de la grande misère de quelques églises de campagne. Elle la communiqua à quelques amies, qui entrèrent dans ses vues. Celles-ci en attirèrent d'autres, et l'œuvre se trouva en fort peu de temps fondée. Son inauguration solennelle eut lieu au commencement de l'année 1859. Mme Appiani di Castelletto avait été, comme de juste, acclamée présidente. Elle l'est encore aujourd'hui, et réunit dans ses salons un fort grand nombre de dames pieuses, zélées comme elle, qui, pour rehausser la splendeur du culte dans la maison de Dieu, transforment en ornements sacrés, avec la soie et l'or, les étoffes et les vêtements qu'elles ont donnés elles-mêmes ou qu'elles ont reçus d'autres âmes généreuses.

Tous les ans, au jour de l'octave de la Fête-Dieu, on célèbre solennellement l'anniversaire de la fondation, avec messe et communion générale pour attirer sur l'œuvre elle-même et sur ses membres les bénédictions du Ciel. C'est généralement un évêque qui fait la cérémonie et qui adresse à l'assemblée quelques mots d'encouragement. Immédiatement après cette fête religieuse, qui a lieu dans l'église de MM. les Lazaristes, s'ouvre l'exposition des objets du culte confectionnés dans l'année. Nous ne dirons rien ni de la beauté et de la

richesse des objets, ni du goût exquis qui préside à leur confection; nous dirons seulement que le nombre en est assez grand pour permettre chaque année de venir en aide à trois diocèses différents. A l'heure qu'il est, l'œuvre a répandu ses bienfaits dans presque la totalité des églises pauvres des dix-huit diocèses du Piémont. Il n'y a pas à s'en étonner, les coopératrices de l'œuvre étant au nombre de cinq cents. La distribution des objets aux églises est uniquement réservée aux évêques. Après l'exposition, qui dure huit jours, tous les membres de l'œuvre se réunissent de nouveau à l'église, où l'on chante une messe pour le repos des âmes des associées trépassées.

Mouvement eucharistique.

Nous désirons attirer l'attention du Congrès sur le mouvement eucharistique de notre ville. Nous n'avons pas cherché à nous rendre compte du nombre des communions annuelles : ce calcul aurait été impossible, et, en tout cas, il n'aurait pas été fort utile; mais nous avons cherché si nous avons sujet d'espérer le salut prochain de la société, ou si nous devons encore le croire éloigné.

Messieurs, une foule de bons catholiques, à la vue des épreuves terribles qui frappent depuis si longtemps l'Eglise et la société, à la vue du mal qui déborde toujours de plus en plus, sont portés à se décourager : beaucoup d'autres, et c'est peut-être le plus grand nombre, sont réellement découragés, et restent dans une apathie qui afflige les hommes d'action, et abattrait même leur

énergie s'ils n'étaient solidement persuadés que Dieu leur donnera la victoire.

Ce découragement provient, croyons-nous, de ce qu'on a mis plus de confiance dans les moyens matériels et humains que dans les remèdes surnaturels. Sans doute, nous devons employer tous les moyens qui sont en notre pouvoir, même au prix de n'importe quel sacrifice ; mais c'est une erreur de croire que ces remèdes soient capables de guérir les maux dont nous sommes affligés. Il y a trop de disproportion entre les moyens dont font usage les enfants de Bélial et les moyens matériels dont peuvent disposer les enfants de Dieu. Tous les moyens sont bons pour ceux-là, le mensonge, la calomnie, l'injustice, le déchaînement de toutes les passions, le poignard même s'il le faut. Pour nous, ces armes sont inconnues. Et pourtant c'est avec ces engins là que nos ennemis combattent contre nous, et c'est une guerre d'extermination qu'ils nous font. Qu'on se souvienne des paroles qu'un député de l'extrême gauche, au parlement français, adressait, il y a quelques années, aux membres de l'extrême droite. « Je comprends, disait-il, pourquoi vous siégez là : c'est que vous êtes nos ennemis. Mais la France n'est pas assez vaste pour nous contenir tous : il faut qu'un des deux partis disparaisse. » C'est là, nous ne pouvons en douter, le plan général de la franc-maçonnerie.

Naturellement parlant, c'est nous qui devons disparaître, parce que, naturellement parlant, le mal triomphe toujours du bien. Mais nous avons la parole divine qui nous assure la victoire par les moyens surnaturels, par la prière, par l'union avec Dieu, par l'Eucharistie.

Un peuple qui prie est un peuple bien armé ; un peuple qui se nourrit de l'Eucharistie est un peuple vigoureux, vivant de la vie de Dieu lui-même et ayant Dieu avec lui dans ses combats. Ce peuple là n'est pas près de périr. Sa victoire est d'autant plus proche, que son union avec Dieu est plus intime.

Notre étude du mouvement eucharistique de Turin visait à connaître si ce peuple est près de périr ou de ressusciter, si la sève divine augmente ou diminue en lui.

Or, nous avons dans le périmètre de la ville 55 églises ou chapelles publiques, parmi lesquelles 24 paroisses, 48 autres chapelles d'hospices, d'hôpitaux ou de maisons d'éducation, dans lesquelles on fréquente les sacrements. Nous n'avons pas tenu compte des communions qui se font dans toutes les chapelles privées par les religieuses, les personnes de leur maison, ou les personnes pieuses. Nous avons également négligé les communions des 25 autres églises ou chapelles publiques. Le nombre de ces communions dépasse annuellement 1,500,000. Ce chiffre n'est pas exagéré, puisque dans quelques églises, comme dans celle des RR. PP. Dominicains, aux messes matinales, l'hiver comme l'été, plus de trois cents fidèles entendent un sermon et font la communion chaque jour. Dans la seule Petite Maison Cottolengo, on fait 1,500 communions par jour, ou 540,000 par an. Nous avons calculé les communions des deux dernières années et du premier semestre de celle-ci dans trente églises seulement, dans celles où il a été possible de faire ce calcul avec une certaine précision. La population de Turin est de 260,000 âmes.

Le nombre des communions obtenues pour les deux dernières années est :

1883 :	1,307,782
1884 :	1,341,762

L'année passée, il y a donc eu 33,980 communions de plus que l'année précédente. Nous ne pouvons pas prévoir quel sera le nombre des communions dans la seconde moitié de la présente année, mais le premier semestre nous donne un chiffre énorme (779,000). C'est que pendant le mois de juin nous avons eu un mouvement extraordinaire de dévotion, à l'occasion de l'anniversaire demi-séculaire de la cessation du choléra à Turin, en 1835, par l'intercession de la sainte Vierge que notre population vénère depuis neuf siècles sous le titre de la Consolation : *La Madonna della Consolata.*

Messieurs, je crois que nous ne sommes pas près de mourir. Notre population chrétienne de Turin veut la vie. Elle va la chercher, et elle la trouve exubérante dans la divine Eucharistie, selon la promesse de Notre Seigneur. Voilà pourquoi, malgré les efforts de la révolution pour corrompre le peuple, celui-ci garde encore vive sa foi.

Oui, Messieurs, la foi se conserverait toujours vivante au milieu du peuple chrétien, s'il n'oubliait pas que Notre Seigneur est au Tabernacle, non pas pour y rester prisonnier, mais pour venir dans nos âmes les enflammer de son amour et leur donner, avec cet amour, la force, le courage, la victoire. Oui, la victoire ; et c'est à nous surtout, ministres de Jésus-Christ, de le rappeler aux fidèles qui nous sont confiés en leur répétant sans

cesse ces divines paroles : *Confidite, ego vici mundum.* (*Vifs applaudissements.*)

XIII

Étude historique sur l'expulsion et la rentrée de l'Eucharistie dans les terres protestantes du canton de Vaud (Suisse), par M. E. Dupraz, curé d'Echallens.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Le canton de Vaud a pour ville capitale Lausanne, cité illustre par ses évêques; la prétendue réforme les en a chassés au XVIe siècle, et Fribourg a l'honneur de les abriter. Les Bernois venaient de s'emparer du pays de Vaud. Le jeudi 19 octobre 1536, ils firent publier partout un édit de proscription contre la religion et toute cérémonie catholique. Voici en quels termes :

« Mandons et commandons à tous et un chacun de vous, nos baillis, avoyers, châtelains, lieutenants et autres officiers, que incontinent après avoir vu les présentes, vous vous transportiez d'une église à l'autre, et dans les cloîtres et monastères qui sont sous votre charge, pour faire exprès commandement à tous, prêtres, prévôts, doyens, chanoines, curés, vicaires, chapelains, prieurs, moines et autres personnes appelées gens d'église, de s'abstenir incontinent de toute cérémonie, *sacrifices*, offices, institutions et traditions papistiques,

et totalement les cesser en tant qu'ils désirent éviter notre disgrâce et sévère punition. Nous commandons aussi d'abattre sans retard toutes images et idoles, ainsi que les *autels* qui sont dans les églises et monastères (1). »

Dès lors, les baillis se mirent à l'œuvre : les autels, les tabernacles, disparurent sous la hache des démolisseurs. Le 31 octobre de cette même année 1536, les habitants de Lutry apprirent que le bailli se dirigeait avec une escorte vers leur paroisse; ils enlevèrent le crucifix de leur église et le cachèrent dans une grotte avec le *Saint Sacrement* et les fonts baptismaux. Cette grotte, dont l'existence était ignorée des novateurs, devint un lieu saint, et fut éclairée comme un sanctuaire. Tel est le récit que nous donne l'historien protestant Verdeil, dans son *Histoire du canton de Vaud* (2). Il est probable qu'avec les dernières lueurs qui éclairèrent cette grotte s'éteignit la dernière lampe qui, à part trois paroisses du district d'Echallens, brûla devant le Très Saint Sacrement dans le pays de Vaud.

Cependant, il faut encore excepter, pendant quelques années, différentes paroisses : Oulens, qui conserva le saint sacrifice de la messe jusqu'en 1553; Orbe, jusqu'en 1554. Le 30 juillet de cette même année, une majorité de 18 voix décida « pour le *prêche* contre la *messe*. » Sept jours plus tard, 76 autels des églises et chapelles de la ville jonchaient de leurs débris le pavé des sanctuaires. Penthéreaz et Poliez le Grand purent garder leurs prêtres et leurs autels jusqu'en 1619.

(1) Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, t. II, 37.
(2) Verdeil, t. II, 38.

Dans le reste du pays, et pendant près de trois siècles, ce fut la triste nuit et l'obscurité complète. Peut-être de temps en temps, dans le secret d'une maison particulière, comme aux catacombes, deux cierges s'allumaient pour éclairer la descente de Jésus-Christ sur quelque autel improvisé ou conservé comme une précieuse relique et un pieux souvenir de la foi des ancêtres.

Tous les écrivains sont d'accord à reconnaître que les habitants de Lausanne n'accueillirent le nouvel évangile qu'avec répugnance. Au mépris de toutes les menaces, un bon nombre restèrent fermement attachés à leurs croyances catholiques ; c'est pourquoi la messe continua d'y être célébrée en secret, pendant un temps plus ou moins long. Un jour, les rues de la vieille cité catholique retentirent de la proclamation d'un nouvel édit de proscription : le crieur public annonçait que, sous l'amende de dix livres, les *messes furtives* étaient défendues (1). Cinquante ans plus tard, en 1558, une conjuration fut tramée parmi les habitants de Lausanne, pour rendre le pays de Vaud à la Savoie et y rétablir la sainte messe. Le complot fut découvert ; les principaux conjurés arrêtés furent jugés par le Conseil des Deux-Cents de Berne. Le banneret Tronchet, les deux frères Claude et Louis Espaule furent condamnés à mort ; ils eurent le poing coupé et la tête tranchée. Leurs corps, dépecés en quartiers, furent exposés sur les principales routes de la république (2).

Cet attachement au catholicisme et par conséquent à

(1) *Le Chroniqueur*, p. 345.
(2) Verdeil, t. II, 144.

l'Eucharistie fut général. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sur le chemin qui conduit de Chexbres à Epesses, en un mont appelé encore la *Roche de Notre-Dame* d'où l'on découvre la tour de la cathédrale de Lausanne, au jour de l'Annonciation, l'on put voir des foules accourir des villages voisins, et là, les yeux fixés sur le clocher de Notre-Dame, prendre part encore, par la pensée et le souvenir, aux antiques et solennelles manifestations de la foi catholique, qui, pendant de longs siècles, avaient agenouillé les peuples au pied de l'autel de la Mère du Dieu de l'Eucharistie (1).

Lorsque, vers 1750, Rousseau vint à Lausanne, il n'y trouva pas de culte catholique; il allait avec un compagnon entendre la sainte messe à Assens. Quelque temps plus tard, il se faisait protestant. « Les différents articles du symbole romain, dit-il, s'évanouirent comme un songe; et, avec une pleine conviction, le jour de Noël 1754, je reçus le Sacrement dans l'église de Lausanne. » Vers cette même époque, à Lausanne, M. l'abbé de Bourbon célébrait la sainte messe dans une maison du Grand-Chêne, habitée par Voltaire. C'est alors que Voltaire voulait se faire Suisse; mais Berne lui refusa l'autorisation d'acheter le château d'Allaman parce qu'il était *catholique romain*, pendant que les catholiques d'Echallens lui refusaient la bourgeoisie parce qu'il était un « trop mauvais chrétien. »

Enfin, en 1782, un prêtre missionnaire qui n'a pas craint les prisons, les bûchers et les échafauds de la Chine, ose braver les édits et la colère de « leurs Excellences, nos très redoutés Seigneurs de Berne, »

(1) *Dict. hist. du canton de Vaud*, p. 774.

selon le titre qu'ils se donnent eux-mêmes. Ce prêtre était M. l'abbé Favre, né à Brétigny-Saint-Barthélemy. Il revenait de la Cochinchine, et à son passage à Lausanne il célébra la sainte messe trois ou quatre fois secrètement, à voix bien basse, dans une obscure maison de la rue du Pré. Ce fait eucharistique, hommage passager et clandestin auquel prirent cependant part quelques catholiques, fut comme un éclair rapide, illuminant le ciel au sein des ténèbres d'une nuit profonde qui ne laissait encore point entrevoir d'aurore. Cependant, le soleil de l'Eucharistie ne devait pas tarder à se lever définitivement sur la cité lausannoise. En 1794, une dame allemande vint s'établir à Lausanne; elle cachait, sous le nom de baronne d'Olcah, le mystère d'une haute naissance; c'était surtout une fervente catholique.

Le gouvernement de Berne, pressé par de puissantes interventions, accéda à la demande qu'elle lui adressa de faire dire la sainte messe par son chapelain dans l'intérieur de son appartement. Les catholiques de Lausanne et des environs purent se réunir dans ce modeste sanctuaire, dont les portes étaient ouvertes pour la célébration de l'office divin. Ce fut là que, pour la première fois, depuis deux siècles et demi, furent ostensiblement célébrés les divins mystères. Ce fut dans une chambre privée de tous les ornements du culte, qu'à la voix du prêtre qui n'avait qu'un pauvre autel à offrir à la Victime sacrée, le Fils de Dieu, le Verbe éternel, devenu homme et hostie, fit sa rentrée publique dans le pays de Vaud, *avec l'autorisation du gouvernement !* Saluons, Messieurs, le retour de ce divin Proscrit ! Saluons le Dieu de l'Eucharistie avec les

plus vifs sentiments de foi, de reconnaissance et d'amour !

En 1793, de nombreux prêtres, chassés par la Révolution française, habitèrent Lausanne. Parmi ces illustres exilés, nous pouvons citer M. l'abbé Bijex, vicaire général de Chambéry, devenu plus tard évêque de cette même ville; M. l'abbé Gresset, chanoine de l'insigne collégiale de Saint-Anatole de Salins et vicaire général du diocèse d'Embrun; M. l'abbé Mazenod, vicaire général d'Aix, qui, pendant son séjour à Lausanne, reçut les Sœurs de la Visitation de Lyon emportant en Italie la précieuse relique du cœur de saint François de Sales. Il est probable que ces prêtres pouvaient en particulier célébrer la sainte messe. Elle était célébrée en même temps à Nyon, dans une salle particulière, par un prêtre réfugié.

A ce moment, les catholiques commençaient à reparaître sur les bords du lac Léman. Dès 1801, le château des Uttins, situé à l'entrée de la ville de Rolle, était habité par le duc de Noailles. Nous lisons dans les Mémoires de Mme de Montaigu, sa petite-fille, qu'elle venait chaque année à Rolle voir son vieux père; et « le dimanche, ajoute-t-elle, M. de Noailles accompagnait sa fille jusqu'à Nyon, où l'on célébrait la messe dans un grenier, devant quelques Savoyards. »

Un jour même, les échos de l'illustre cathédrale de Lausanne se réveillèrent au bruit de la prière sacrée qu'ils ne répétaient plus depuis trois siècles. Le saint sacrifice de la messe y fut offert au mois d'octobre de l'an 1802. Sous ces voûtes antiques où autrefois un Pape, un Empereur, sept Cardinaux, vingt Archevêques,

dix-sept Evêques s'étaient réunis pour la consécration du temple et de l'autel du Seigneur, la sainte liturgie avait été violemment interrompue le lundi 9 octobre 1536, jour néfaste où, selon le témoignage de l'historien Verdeil, « une foule de nouveaux convertis exaltés força les portes de la cathédrale, démolit les autels, abattit le grand crucifix et même l'image jusqu'alors vénérée de Notre-Dame de Lausanne (1). » Cinquante-trois autels furent renversés. Or, en 1802, M. l'abbé Jaccottet, curé d'Assens, célébra trois fois la sainte messe dans cette cathédrale profanée, en présence du gouvernement helvétique, dontplusieurs membres étaient catholiques.

Depuis la première installation d'un autel dans les appartements de la baronne d'Olcah, le saint sacrifice s'offrit successivement dans différents locaux. Ce fut d'abord dans un souterrain de la rue de la Madeleine; car les préjugés calvinistes faisaient repousser les catholiques partout où ils se présentaient pour louer un local; ils furent donc forcés d'accepter enfin ce souterrain où ils étaient si entassés, si privés d'air, qu'il n'y avait pas de dimanche que quelque fidèle ne s'évanouît. Un jour de Fête-Dieu, la chaleur était étouffante, et la foule nombreuse dans cette cave pour célébrer l'institution de l'adorable Eucharistie; bientôt on dut en retirer plusieurs personnes et les soigner dans la rue. Un groupe de curieux se forma autour des malades et obstrua le passage. Au même instant les membres du Grand-Conseil se rendaient au Château ; ils furent ainsi entravés dans leur marche, et, ayant appris la cause de cet attroupement, ils furent touchés d'un sentiment

(1) Verdeil, t. II, p. 36.

de compassion et de justice envers des citoyens qui servaient leur Dieu avec tant de courage.

C'était en 1810; le Grand-Conseil tint sa séance sous cette impression, et il accorda aux catholiques la faculté de louer un local plus convenable pour la célébration de leur culte; il désigna même dans ce but une chapelle; mais les nombreuses restrictions apportées à cette concession ne leur permirent pas d'en user. Une salle fut louée, rue de la Mercerie. En 1814, les armées alliées entrèrent en Suisse; un détachement autrichien séjourna à Lausanne. Les autorités de la ville mirent à sa disposition la chapelle offerte en 1810 par le Grand-Conseil et qui servait tour à tour aux luthériens et aux anglicans. Le dimanche de Pâques de l'an 1814, le saint sacrifice y fut célébré pour la première fois. Après le départ des Autrichiens, le service divin s'y continua sans interruption, mais concurremment avec le culte luthérien et le culte anglican.

Il est juste de nommer ici les premiers bienfaiteurs qui voulurent honorer le Dieu de l'Eucharistie dans sa réapparition publique à Lausanne. M. Simon, prêtre de Paris, de passage dans la ville, avait donné dix louis pour l'achat d'un ostensoir; de retour chez lui, il envoya un tabernacle. Le frère Bruno, chartreux du couvent de la Part-Dieu, construisit de ses mains un simple autel en bois. M. de Férus, de Lyon, se chargea de le faire peindre et dorer à ses frais. Enfin, l'on éleva un sanctuaire plus digne de la majesté du Dieu trois fois saint, et, le 31 mai 1835, Mgr Pierre Tobie Yenni en fit la consécration.

J'ai prononcé le nom de Mgr Yenni; ce saint pontife,

que ses vertus rendaient digne d'être le successeur de tant de saints évêques, des Marius et des Prothais, des Amédée et des Boniface, par qui fut illustré le siège de Lausanne, eut la consolation de rétablir le culte catholique ou de consacrer des églises nouvelles dans six paroisses du canton de Vaud. Avec quelle joie il parlait de la rentrée de Jésus-Christ, et de sa reprise de possession de ces cités d'où la violence l'avait expulsé trois siècles auparavant !

Nous avons vu qu'à Nyon le divin Roi de l'Eucharistie était rentré par les mains des proscrits de la Révolution française. Au grenier des pauvres Savoyards succéda une chapelle provisoire, et enfin la charmante église actuelle, consacrée en 1839 par Mgr Yenni et placée sous le vocable de l'Immaculée-Conception.

En 1835, le culte catholique commença à Morges avec l'autorisation du Conseil d'Etat; c'était le premier dimanche de mars. Le 17 juillet suivant, on bénissait une salle louée, convertie provisoirement en chapelle, et le 6 octobre 1844, Mgr Yenni avait le bonheur d'y faire la consécration d'une église gothique dédiée à saint François de Sales. Signalons à Morges, afin de nous exciter tous ensemble à un acte de réparation, un sacrilège attentat commis au xvie siècle contre le Dieu de l'Eucharistie. L'armée bernoise était entrée dans la cité, le mercredi 5 octobre 1530. Les soldats logés au couvent des Frères Mineurs avaient fait de l'église une étable pour leurs chevaux; pendant la nuit, ils allumèrent un grand feu au milieu de la nef et jetèrent dans les flammes le saint ciboire contenant l'adorable Sacrement, ainsi que les ornements sacerdotaux, les

statues, les livres, etc. Toutes les autres églises où ils purent entrer eurent le même sort (1). En 1536 eut lieu la destruction définitive des autels et des tabernacles. Cependant la sainte messe dut encore être célébrée à Morges en quelque endroit secret jusqu'en 1539, car, pendant trois ans, le curé de la ville, dom Jean Poncet, put y demeurer ; mais enfin, sur l'ordre formel que Berne lui intima d'abjurer sa foi ou de quitter le pays, il préféra l'exil où du moins il pourrait encore faire descendre sur quelque autel la sainte Victime de l'Eucharistie.

Saluons encore le retour de Jésus-Christ à Rolle en 1842. Une salle d'auberge servit d'abord de chapelle; l'année suivante, le 26 octobre, une église sous le vocable de Saint-Grat fut consacrée par Mgr Yenni.

Vevey vit l'autel se relever dans ses murs dès l'année 1818. Les Chartreux de la Part-Dieu venaient de temps en temps dans leur maison de Vevey pour y célébrer la sainte messe, à laquelle assistaient les catholiques du lieu. Plus tard Mme de Bock, domiciliée à Vevey, eut un chapelain, et les fidèles en profitèrent pour entendre la messe. Le gouvernement permit enfin l'érection d'une chapelle qui fut consacrée le 7 décembre 1834 par Mgr Yenni. Le 10 octobre 1872, Mgr Marilley, évêque de Lausanne, faisait la consécration de l'église actuelle, superbe sanctuaire construit en beau style gothique du XIIIe siècle, et l'un des remarquables édifices de la cité veveysanne.

Montreux fut détaché de Vevey pour constituer une nouvelle paroisse en 1883. Le 17 mars 1885, Mgr

(1) *Dict. hist.*; articles *Morges* et *Jeanne de Jussie*.

Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, y consacrait une gracieuse église en style roman ; il était accompagné des évêques de Sion et de Saint-Maurice. Il faut avoir été l'heureux témoin de cette solennité pour redire la joyeuse et grandiose manifestation de toute cette cité protestante, acclamant en quelque sorte le retour de Jésus-Christ sous les voûtes et dans le tabernacle de ce nouveau temple. Ce fut vers l'année 1864 que, par les soins de M. le curé de Vevey, le culte catholique fut inauguré à Montreux ; on dut l'interrompre, faute de ressources et d'une assistance suffisamment nombreuse; mais il fut rétabli en 1870 par le R. P. Herman, le célèbre converti de l'Eucharistie, et continué pendant quelque temps par le P. Gratry qui est mort à Montreux. Une salle d'hôtel, convertie en chapelle, servit de sanctuaire jusqu'à la consécration de l'église.

En 1839, le dimanche de la sainte Trinité, Mgr Bagnoud, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice, célébra pour la première fois la sainte messe à Aigle, dans l'église de Notre-Dame. A la réforme, ce fut la dernière église qui servit au culte catholique, et ce fut la première qui lui fut rendue. Le premier dimanche de juillet 1866, Mgr de Preux, évêque de Sion, y consacra une charmante église de style gothique, sous le vocable de Saint-Maurice et du B. Nicolas de Flüe.

Le 3 juin 1832, la sainte messe fut célébrée, pour la première fois, à Yverdon ; ce fut dans une vaste salle du château que l'Eucharistie fit sa rentrée aux rivages vaudois du lac de Neuchâtel ; cette chapelle provisoire dura jusqu'au 7 août 1841, jour béni où les catholiques d'Yverdon purent saluer dans leur cité

l'arrivée de leur évêque, Mgr Yenni; il venait y dédier une nouvelle et magnifique église.

A Ouchy, la princesse Sayn-Wittgenstein a fait construire une chapelle remarquable par son architecture de style roman primitif et par le fini des décorations qui ornent l'intérieur. Dédiée au Sacré Cœur de Jésus et à saint Louis de Gonzague, elle a été bénite le 21 juin 1879, par Mgr Marilley; elle est ouverte au public, et le saint sacrifice de la messe s'y célèbre tous les dimanches et chaque jour de la semaine.

Nommons encore une nouvelle paroisse érigée à Bex, en 1884. Sainte-Croix a vu aussi, en cette même année 1884, le rétablissement du culte catholique dans une salle convertie en chapelle.

Le château de Coppet, chaque été depuis trois ans, est sanctifié par la présence permanente du Dieu du tabernacle.

En finissant nous pourrions encore mentionner le camp de Bière, où, depuis de nombreuses années, le saint sacrifice est offert dix à douze fois pendant l'été pour les soldats catholiques de l'armée suisse; puis Romainmôtier, célèbre par son couvent de Bénédictins. Pendant plusieurs années la sainte messe y fut célébrée et le Saint Sacrement conservé dans une petite chapelle du château qui était la propriété d'une dame protestante. Le prêtre, don Pie Félipé, était espagnol ; à sa mort, le culte catholique a cessé dans cette station.

Nous avons terminé ce petit résumé historique de l'expulsion et de la rentrée de l'Eucharistie sur les terres protestantes du canton de Vaud. Nous avons dit que

Mgr Yenni, le restaurateur du culte catholique dans un grand nombre de centres protestants de son diocèse, éprouvait une vive consolation à la pensée que Jésus-Christ avait voulu y rentrer, et qu'Il était là en permanence comme une lumière, une bénédiction, une espérance, la véritable pierre angulaire de l'avenir. A la vue de ces tabernacles qui s'élèvent de toutes parts, qui ne ressentirait le même bonheur et la même reconnaissance ? Qui ne s'écrierait dans son admiration : « O Jacob, que vos tabernacles sont beaux ! O Israël, que vos tentes sont admirables ! (Num. xxxiv, 5.) » Demandons à Dieu de les multiplier davantage encore, jusqu'à ce que tous les peuples, agenouillés au pied de l'autel eucharistique, redisent avec la même foi, cette même prière : « Loué et adoré soit Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel. » (*Applaudissements chaleureux.*)

XIV

Rapport, approuvé par S. G. Mgr l'Evêque de Sion (Valais), sur les œuvres eucharistiques de son diocèse, par M. Blanc, curé-doyen d'Ardon.

Le canton du Valais, qui forme le diocèse de Sion avec une partie du canton de Vaud jusqu'à Ville-Neuve, est une heureuse et prospère vallée, arrosée dans toute sa longueur par le Rhône, et fécondée, au commencement du IVe siècle (302), par le sang généreux de saint Maurice et de son héroïque légion.

D'après une tradition antique, saint Barnabé, l'un des douze apôtres, est venu apporter le flambeau de la foi dans ces parages. Rien d'étonnant donc si cette robuste population valaisanne est si dévouée à une religion qu'elle professe depuis l'origine même. Elle y était devenue si florissante qu'il fallut que l'armée de Maximien opérât une année entière dans nos montagnes pour essayer de la détruire.

Le diocèse de Sion, illustré par ses pontifes, saint Théodore Ier, saint Théodore II, saint Florentin, saint Sévérin, et par seize autres abbés de Saint-Maurice élevés par l'Eglise sur les autels, est une terre où doit facilement croître et prospérer le grand arbre eucharistique, avec ses fleurs suaves et ses fruits précieux de dévotion au Saint Sacrement. Oui, grâces en soient rendues à Dieu et aux saints Patrons du pays, à saint Maurice, à saint Théodore et à sainte Catherine, notre diocèse a gardé la foi, la piété et la dévotion à l'Eucharistie ; c'est un de ses meilleurs privilèges, un de ses plus beaux fleurons. Il se distingue par ses hommages publics ou privés et par ses confréries ou associations en l'honneur du Très Saint Sacrement. C'est ce que je me propose de montrer, en mettant en relief, dans une courte nomenclature, les œuvres eucharistiques du diocèse de Sion.

1° Il va de soi que les prescriptions liturgiques sont sévèrement observées dans toutes les églises, en ce qui concerne la lampe du sanctuaire, brûlant jour et nuit devant le Saint des Saints. — Tous les jours de la semaine, la sainte messe est entendue par un grand nombre de personnes ; et, parmi ces personnes pieuses,

plusieurs font la sainte communion trois, quatre et jusqu'à cinq fois par semaine, surtout depuis que le clergé a su s'affranchir des entraves du rigorisme janséniste qui régnait quelque peu parmi nous. — D'autres font la communion hebdomadaire. Il y a des paroisses où il ne se passe pas un jour de l'année (sauf les jours prohibés de la semaine sainte), sans que les communions ne s'y élèvent jusqu'à 4 0/0 de la population, c'est-à-dire que, par exemple, dans telle paroisse de 800 communiants, il y en aura, chaque jour, 32 qui se présenteront à la table sainte, ce qui fera environ 9,000 communions annuelles, sans compter les jours de fête et les dimanches. Mais j'ajoute que c'est le *maximum*. Dans ces paroisses privilégiées, on peut, sans exagération, évaluer à 18,000 les communions annuelles, en y comprenant celles des jours fériés.

Comme nous possédons un Gouvernement conservateur et catholique, la direction de l'instruction publique fait une obligation aux élèves de notre lycée, de nos trois collèges, des écoles normales, secondaires, industrielles et professionnelles, d'assister tous les jours à la sainte messe et de faire la communion mensuelle. De même les instituteurs des écoles primaires se font généralement un plaisir et un devoir de seconder le zèle des pasteurs des paroisses, et conduisent les enfants à la messe des écoles. — Un excellent moyen de captiver l'attention, et, partant, d'obtenir le recueillement des enfants pendant la messe, est de réciter en commun et à haute voix le rosaire, ou aussi de se servir des excellents *Exercices de piété* pendant la sainte messe, de M. l'abbé Gobat. Tous les enfants ayant ce petit livre à

la main, l'instituteur place à ses côtés un élève qu'il veut ainsi récompenser, et lui fait réciter, à haute voix, les prières que ses condisciples récitent tout bas. De cette manière les enfants apprennent facilement à suivre les différentes parties de la messe. Après la consécration et à la communion, les élèves chantent un cantique ou bien l'hymne du jour.

Nous ne voyons que très peu d'hommes passer devant une église sans se découvrir et saluer; beaucoup même font la génuflexion ; les femmes font le signe de la croix. Les visites au Saint Sacrement ne sont pas fréquentes dans la journée, vu le genre d'occupations d'une population essentiellement agricole ; mais, le soir, dans la plupart des églises ou des chapelles, a lieu la récitation du chapelet avec la prière du soir, et, en carême, le chemin de la croix.

2° Les dimanches et les jours de fête, dans beaucoup de paroisses, les prêtres ne peuvent suffire à entendre les confessions de ceux qui désirent s'approcher avec ferveur de la table sainte. Chez nous existe l'usage traditionnel du voile de communion pour les filles du Rosaire ; les femmes le portent seulement quand elles sont revêtues de l'habit de la confrérie du Saint Sacrement. Une personne déshonorée n'a pas besoin qu'on lui dise de renoncer à l'honneur de ce voile, emblême de pureté.

3° Dans toutes les paroisses existe la confrérie du Saint Sacrement. Le troisième dimanche de chaque mois est spécialement consacré à honorer d'un culte solennel la très sainte Eucharistie. Ce jour-là, les confrères du Saint-Sacrement, revêtus de l'habit blanc (dit des péni-

tents blancs) avec capuce et cordon, récitent d'abord l'office du Saint Sacrement. Pendant la grand'messe, qui est aussi la messe de paroisse, le Saint Sacrement est exposé. A la fin de la messe se fait la procession solennelle en dehors de l'église, à laquelle les confrères assistent en habit blanc : les bâtonniers ouvrent la marche ; quatre confrères portent le dais, quatre les falots allumés ; le prieur, le sous-prieur et les autres dignitaires de la confrérie suivent la très sainte Hostie avec des cierges allumés ; au retour, on donne la bénédiction solennelle. — Dans plusieurs localités, surtout dans les villes et les bourgs, les hommes montrent peu d'empressement à entrer dans la confrérie, peut-être à cause de son vêtement un peu antique. Peut-être y aurait-il lieu à une révision des statuts, et à l'adoption d'un autre signe distinctif.

4° Les prières des *Quarante Heures* sont établies dans plus de 40 paroisses de la partie française du diocèse. Le Saint Sacrement est exposé pendant trois jours à la vénération publique, principalement le jeudi-gras et le mardi-gras, pour empêcher le peuple de se livrer aux folies du carnaval. Pendant ces jours d'adoration, les confrères du Saint-Sacrement, revêtus de leur habit blanc, forment la garde d'honneur et se relèvent chaque heure dans cette pieuse adoration ; les prédications se font deux ou trois fois le jour, à la grand'messe et aux vêpres ; le tribunal de la pénitence est assiégé par les âmes avides de réconciliation et de pardon ; le banquet sacré est fréquenté, dans beaucoup de paroisses, comme au temps pascal. C'est un renouvellement complet dans les âmes ; il est à désirer que tous les pasteurs

comprennent le bien immense qui en résulte, et que cette dévotion soit établie dans tous les diocèses. Dans quelques paroisses, outre le *fonds* des missions, existe encore un *fonds* pour les *Quarante Heures;* dans d'autres, les curés ou quelques âmes pieuses se chargent des frais de cette bonne œuvre.

5° Pendant la semaine sainte, le peuple fidèle est tout entier aux pensées et aux souvenirs émouvants que l'Eglise nous y rappelle. Dès le mercredi saint, dans toutes les paroisses, il y a un grand empressement à orner les églises; dans chaque église, on prépare une chapelle ardente, ou un reposoir orné de draperies précieuses et de beaucoup de fleurs naturelles, avec un tabernacle destiné à recevoir le Saint Sacrement devant lequel viendront les adorateurs se succéder jour et nuit.

Le *jeudi saint* est le grand jour destiné à recevoir les nouveaux confrères du Saint-Sacrement ; c'est le jour de l'admission solennelle. Pendant que dans l'église mère, dans la cathédrale, l'évêque de Sion, entouré d'un nombreux clergé, célèbre les cérémonies si imposantes de l'Eglise, dans toutes les paroisses rurales les cloches annoncent le joyeux anniversaire de l'institution eucharistique; le peuple et surtout les pénitents blancs se pressent à la table sainte dans une magnifique communion générale. Ce sont des jours de prières, de méditation, de pénitence et de renouvellement que ceux-là : jours de douleur et de joie, jours de regret et d'espérance, jours où le chrétien commence véritablement une année nouvelle. Pendant toute la journée du jeudi saint, pendant toute la nuit et jusqu'à la fin de l'office du vendredi saint, les adorateurs se succèdent

d'heure en heure auprès du reposoir du Saint Sacrement, un cierge à la main. Durant la nuit, l'église retentit de chants en l'honneur de la divine Eucharistie, ce qui n'est peut-être pas bien liturgique. Dans quelques églises, contrairement encore à la liturgie, la cérémonie solennelle de la résurrection a lieu le samedi saint au soir; l'effet en est imposant et saisissant jusqu'aux larmes. Cette scène ou mystère se pratique surtout en Allemagne, et nous en avons admiré la beauté antique et toujours originale dans le pays si pieux et si croyant du Tyrol.

6° Mais j'ai hâte de parler du grand jour consacré à honorer Jésus Hostie, de la fête du *Corpus Domini*. C'est la plus chère de toutes au peuple valaisan. Les autres trouvent çà et là des cœurs indifférents; mais à celle-ci tout le monde prend part avec une émotion sincère. La *Fête-Dieu*, c'est bien la fête du pauvre et du riche, la fête vraiment populaire et patriotique, la fête chrétienne par excellence. Ce jour-là, hommes, femmes, enfants, vieillards, s'unissent dans un sentiment commun de reconnaissance et d'amour envers Notre Seigneur. Chacun veut contribuer à l'éclat de la fête. Le parcours de la procession est jonché de fleurs. Le divin Roi de l'Eucharistie passe au milieu d'une double haie de verdure, de mélèzes et de sapins odoriférants, dont le parfum se mêle à celui des encensoirs sacrés. Les rues sont pavoisées, les guirlandes sont multipliées à profusion. Le canon de la capitale tonne avec majesté, les échos répercutent ses salves et redisent au loin la foi du peuple valaisan; les mortiers de nos campagnes rivalisent de zèle avec l'artillerie gouvernementale. Les officiers

ont revêtu leur plus bel uniforme, l'armée participe avec bonheur à cet acte solennel de religion; les fanfares jettent dans les airs des flots d'harmonie; les chœurs d'hommes, aux voix puissantes, chantent : le *Lauda Sion*, le *Pange lingua*, le *Sacris solemniis*. Les anges de la terre, nos jeunes filles vêtues de robes blanches, roses et bleues, marchent autour du Saint des Saints, et embellissent son cortège triomphal. Les reposoirs sont d'un goût exquis, vrais chefs-d'œuvre d'art inspirés par la foi et élevés par des mains aussi habiles que pieuses. Il y en a de symboliques et d'allégoriques, même dans les paroisses rurales, représentant la création, la chute de l'homme, la rédemption, la naissance du Sauveur, l'adoration des bergers et des mages, Jésus bénissant les enfants, la sainte Cène, le jardin des Oliviers avec l'ange qui présente à la divine Victime le calice de sa passion, le Calvaire, enfin les apparitions de Paray-le-Monial et de Lourdes.

A la vue de cette imposante manifestation, nos frères séparés sont dans l'admiration, car il faudrait avoir une singulière prévention contre le catholicisme pour ne pas être édifié à la vue de ces foules immenses de fidèles recueillis, qui précèdent et qui suivent le Très Saint Sacrement. Pendant l'octave de la Fête-Dieu, tous les matins, le Saint Sacrement est exposé pendant la messe que suit la bénédiction solennelle. De même, tous les soirs, il y a exposition, récitation du chapelet, chants liturgiques et bénédiction. Le dimanche dans l'octave, appelé aussi *Dimanche principal*, on fait une procession aussi solennelle que celle de la Fête-Dieu; les confréries y déploient leurs plus riches insignes.

7° Dans toutes les paroisses du diocèse se trouve établie la dévotion du mois de Marie, et tous les soirs, ou au moins tous les dimanches, la prière se termine par la bénédiction du Saint Sacrement.

Au mois de juin, mois du Sacré-Cœur de Jésus, tous les soirs, ou au moins tous les vendredis et dimanches, il y a récitation du chapelet, instruction ou lecture, exposition du Saint Sacrement, chants en l'honneur du Sacré Cœur, consécration à ce divin Cœur et bénédiction. La même chose se fait, par permission de l'Ordinaire, tous les premiers vendredis du mois avec les exercices de l'Archiconfrérie du Sacré Cœur et de l'Apostolat de la prière. Le Directeur diocésain s'efforce de faire pénétrer dans toutes les paroisses cette sainte ligue de la prière, et, s'adressant naguère aux associés, il leur disait : « Que ce Cœur languissant d'amour pour les âmes rachetées au prix de son sang, développe en nous le zèle pour cet apostolat de la prière pour lequel il a battu pendant trente ans sur la terre, et qu'il perpétue dans sa vie de gloire au ciel, dans sa vie mystérieuse au tabernacle, et dans sa vie de sacrifice sur nos autels : voilà le vœu bien sincère que nous exprimons à titre d'étrennes à tous les amis de l'Apostolat de la prière. »

Parmi les nombreuses associations ou pieuses sodalités vouées au culte du Saint Sacrement, celle qui porte le titre de *Garde d'honneur* doit être très spécialement mentionnée dans ce rapport, puisqu'elle a pour but d'offrir au Cœur sacré de Jésus un hommage spécial et ininterrompu d'adoration, de réparation et d'amour. L'archiconfrérie rend perpétuel ce pieux concert de

louanges et de prières, d'actes de réparation et d'expiation, de protestations d'amour et de dévouement, en organisant de nombreuses phalanges de serviteurs fidèles qui viennent tour à tour, à toutes les heures du jour et de la nuit, monter la garde auprès du royal Cœur de Jésus et l'environner de leurs adorations. Grâce à la piété et au zèle de notre premier pasteur, le diocèse de Sion a l'insigne honneur d'être le centre de l'archiconfrérie pour toute la Suisse. L'érection canonique en fut faite le 8 des calendes de février dans la chapelle du séminaire épiscopal dédiée au Sacré Cœur de Jésus.

M. le Directeur de l'archiconfrérie a signalé l'heureuse diffusion de l'œuvre ; il y a maintenant, dit-il, 21 centres canoniquement érigés et agrégés à l'archiconfrérie de Sion, soit dans le Valais, soit dans les autres cantons de la Suisse. Les centres particuliers et ceux qui ne sont pas encore canoniquement érigés sont plus nombreux : il y en a plus de 20 en Valais.

Si le Dieu de l'Eucharistie a ses jours de triomphe, il a aussi ses sorties plus modestes et plus humbles. Il ne passe pas toujours avec l'appareil magnifique de la Fête-Dieu ; le plus souvent il passe silencieusement, pressé sur la poitrine du prêtre, ayant hâte d'arriver auprès d'un mourant qui attend sa visite pour entrer dans son éternité. Au signal de la cloche qui annonce le saint viatique, chacun s'empresse de se rendre à l'église pour lui faire cortège, pour unir ses prières à celles de l'Eglise et pour entourer religieusement la maison où Jésus vient apporter la consolation, la force et l'espérance.

Si le temps me le permettait, je devrais vous dire, Messieurs, ce que le Tiers-Ordre de Saint-François a fait dans nombre de paroisses pour la fréquentation des sacrements. L'examen de cette question : « Ce que peut le Tiers-Ordre pour la dévotion eucharistique? » serait ici plein d'à-propos et souverainement agréable au grand pontife Léon XIII, dont les intentions au sujet de la communion fréquente se manifestent clairement dans la nouvelle règle du Tiers-Ordre.

Le Tiers-Ordre a une vertu surnaturelle, qui lui fait produire *de lui-même, comme une tige ses rameaux,* les fruits merveilleux énumérés par Léon XIII dans l'Encyclique *Auspicato*. Il fera notamment beaucoup pour l'assistance et la participation plus nombreuse à la sainte messe et à la sainte table.

Le congrès des catholiques italiens tenu à Naples le 10 octobre 1883 a exprimé « le désir ardent que le Tiers-Ordre de Saint-François soit toujours de plus en plus propagé et que tous les membres du Congrès deviennent aussi membres de ce Tiers-Ordre. » Pourquoi, Messieurs, les membres du Congrès eucharistique de Fribourg ne formeraient-ils pas eux-mêmes ce vœu? Si faible que soit ma parole, j'ose vous le recommander hautement, pour la gloire et l'amour du Très Saint Sacrement. *(Applaudissements.)*

XV

Rapport sur les œuvres eucharistiques du diocèse de Reims, par M. le chanoine Eug. Périn.

MESSIEURS,

Je viens bien simplement vous dire ce que nous avons fait depuis cinquante ans, à l'honneur de la très sainte Eucharistie, dans le diocèse de Reims, qui comprend l'arrondissement de Reims et le département des Ardennes.

1° *Eglises et chapelles*. Nous avons bâti de nouvelles églises et de nouvelles chapelles ; nous en avons reconstruit beaucoup d'autres ; nous en avons restauré un grand nombre avec goût et intelligence.

Nos églises et chapelles sont bien tenues, grâce aux visites canoniques qui s'y font régulièrement, jusque dans les plus petits détails. Dans ses tournées pastorales, Mgr Langénieux, notre digne archevêque, visite non seulement l'église où il confirme les enfants, mais encore les églises des paroisses dont les enfants sont convoqués au lieu où se donne la confirmation. Tous les deux ans, MM. les Archidiacres visitent les églises des archiprêtres; MM. les Archiprêtres visitent celles des doyens, et MM. les Doyens celles de leur doyenné.

2° *Œuvre des Tabernacles*. Fondée à Reims en 185[illegible]7 par un vénérable chanoine, cette œuvre est prospère.

Il y a des dames honoraires qui ne donnent que le concours de leur argent. Les dames associées de Reims, de Sedan et de Charleville, au nombre de 250 environ, travaillent avec un zèle admirable et avec un talent distingué, un jour chaque semaine, une grande partie de l'année. Leurs travaux s'augmentent tous les ans : au 10 janvier 1885, plus de cent églises ou chapelles pauvres avaient été secourues dans le cours de l'année précédente.

L'exposition des travaux offrait à l'admiration des visiteurs : cent quatre chasubles, quinze chapes, quatorze tavaïolles, douze étoles pastorales, huit étoles pour les sacrements, un conopée, vingt-huit pavillons du saint Ciboire, un voile du Saint Sacrement, deux bannières ; huit oriflammes, des canons d'autel, un missel, des candélabres, un calice et un ciboire, avaient été donnés par des mains généreuses et inconnues.

En outre, les religieuses de la Visitation de Reims, consacrent une somme de 1400 francs par an pour procurer aux églises pauvres des linges sacrés, nappes d'autel, corporaux, purificatoires, aubes, surplis, qu'elles confectionnent elles-mêmes.

Les dames du Sacré-Cœur de Charleville, les religieuses de l'Assomption de Sedan, font aussi des envois annuels de linges sacrés.

3° *Communions*. Au siècle dernier, alors que des hommes pleins d'eux-mêmes, égarés par l'orgueil, osaient, sous prétexte de piété, détourner les fidèles de la table sainte, Dieu suscita un apôtre pour propager la doctrine de l'Eglise sur la vraie dévotion à l'Eucharistie. Ce fut sous son inspiration que la communion fréquente

devint la plus chère habitude des nouvelles générations catholiques. Cet apôtre, vous le savez, Messieurs, c'était saint Alphonse de Liguori que l'immortel Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a honoré du titre de Docteur de l'Eglise.

Ce ne sera pas une des moindres gloires d'un de nos grands archevêques, l'illustre cardinal Gousset, d'avoir vengé la théologie de saint Alphonse, d'avoir fait connaître et aimer sa doctrine. Sous l'impulsion du Cardinal, la sainte table fut plus fréquentée dans notre diocèse par les âmes pieuses, et la vie de Notre Seigneur circula plus abondamment dans le cœur des fidèles. Ce ne sont pas seulement les femmes, les jeunes filles, qui viennent communier ; nous voyons avec bonheur des hommes, des jeunes gens, en plus grand nombre, s'agenouiller à la table eucharistique.

Des associations se multiplient dans notre cité, dans nos grandes villes : ce sont les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul et des Cercles catholiques, les Dames de Miséricorde, les Mères Chrétiennes, les Enfants de Marie et de Saint-Louis de Gonzague, les Associés pour les malades et pour les morts, ceux de la Propagation de la foi et de Saint-François de Sales. Toutes ces associations ont leurs réunions périodiques et leurs bonnes fêtes, qu'elles sanctifient par la communion.

A Reims, nous avons la communion générale des hommes, à Pâques. Chaque année, elle devient plus nombreuse ; nous y avons compté sept à huit cents hommes, pris dans tous les rangs de la société : magistrats et industriels, officiers et soldats, patrons et ouvriers,

vieillards et jeunes gens. Dans notre froide Champagne, tout en désirant vivement voir s'augmenter le nombre des hommes qui communient, nous avons encore à remercier Dieu de ce petit nombre. Il y a quarante ans, nous avions à peine vingt hommes qui faisaient leurs Pâques dans la cathédrale de Reims. Nous devons ajouter, pour être exact, qu'il y a aussi un certain nombre d'hommes qui tiennent à communier dans leurs paroisses, ou qui ne veulent pas faire partie de la communion générale.

Tous les premiers vendredis du mois, pleins de confiance aux miséricordieuses promesses du divin Sauveur, les fidèles accourent en grand nombre au banquet eucharistique, dans les paroisses, dans les pensionnats de jeunes filles et même de jeunes gens.

Nous connaissons une paroisse de dix-huit cents habitants dans les Ardennes, où deux cent cinquante personnes s'approchent régulièrement de la sainte table tous les premiers vendredis du mois.

4° *Adoration perpétuelle*. Cette fête a été établie par notre vénérable archevêque, Mgr Langénieux.

Il y avait un an que Son Excellence était à Reims lorsque, le 15 février 1876, en la fête de la prière de Notre Seigneur au jardin des Olives, parut la lettre archiépiscopale annonçant l'établissement de l'Adoration perpétuelle. Cette lettre se terminait ainsi: « Que de paroisses seront ainsi améliorées, transformées par la puissance de Jésus-Eucharistie ! Combien notre diocèse nous deviendra plus cher, lorsque le divin Maître l'aura parcouru en tous sens, réveillant partout la foi et partout semant la grâce, à mesure qu'il recueillera les

adorations du peuple auquel nous sommes dévoués pour la vie et pour l'éternité. »

Par un rescrit du 28 avril de la même année, le grand Pie IX enrichit cette dévotion de nombreuses indulgences.

Elle fut accueillie avec bonheur dans tout le diocèse. Les exercices, souvent précédés de trois jours de retraite, sont suivis avec édification. Les communions sont nombreuses. Les manifestations de respect et d'amour pour la divine Eucharistie se continuent, tous les jours depuis neuf ans, avec un tel entrain, que le seul souhait qu'on puisse faire c'est de les voir continuer d'être ce qu'elles sont.

Les églises, les chapelles, sont décorées avec autant de goût que de richesse; lumières, fleurs, tentures, rien n'est épargné. Les offices, la clôture des exercices surtout, sont solennisés avec la plus grande pompe et avec le concours des curés voisins.

Des adorateurs, hommes, femmes et enfants, se succèdent sans cesse au pied du Très Saint Sacrement. On a vu des hommes, habituellement étrangers à l'église, aller se plaindre de ne pas avoir reçu de billets d'invitation pour la demi-heure d'adoration. Les prêtres donnent l'exemple; ils se succèdent toute la journée, en surplis et en étole, au pied des autels.

5° *Adoration nocturne*. Les jours ne suffisent plus aux amis dévoués de l'Eucharistie; il leur faut la nuit durant laquelle Notre Seigneur parle plus intimement à l'âme pieuse. Cette œuvre d'amour et de sacrifice, comme on le disait naguère à Lille, paraît attachée à l'adoration perpétuelle comme un rameau généreux à

une vigne féconde. Elle prendra nécessairement des accroissements sur le sol de la France qui est vraiment la terre du prosélytisme.

Elle a commencé à Reims le 11 novembre 1880. Elle compte environ 60 membres actifs et des membres honoraires ; elle a lieu dans la nuit du premier vendredi du mois, et se fait alternativement dans les chapelles des cercles catholiques, quelquefois chez MM. les Lazaristes; pendant les vacances, les bons Frères du Vénérable de la Salle sont heureux de faire ce saint exercice dans leur chapelle.

Des communautés de femmes, à Reims et à Mézières, font l'adoration nocturne quand l'adoration perpétuelle a lieu dans leurs chapelles, la nuit du jeudi saint au vendredi saint, et la nuit du 14 au 15 juillet.

Nous avons la confiance que cette œuvre s'étendra bientôt à d'autres villes du diocèse.

6° *Processions du Très Saint Sacrement*. A Reims et à Sedan, les processions extérieures de la Fête-Dieu ont été interdites ; mais les fidèles viennent plus nombreux et plus pieux aux églises qui sont combles ces jours-là. On dirait que les vrais amis de Notre Seigneur s'entendent pour lui témoigner plus d'amour, plus de dévouement, et pour réparer magnifiquement l'outrage qui lui est fait. Les femmes, les jeunes filles chrétiennes, mettent encore plus de zèle à orner nos églises de guirlandes et de couronnes de fleurs, qu'elles n'en mettaient à décorer autrefois les rues et les maisons.

Dans les paroisses où le divin Sauveur peut encore sortir publiquement pour bénir les malades et les infirmes, pour sanctifier les rues des villes et les sillons des

champs, nous voyons partout le même enthousiasme pour lui rendre les hommages les plus éclatants. Nombreux reposoirs, musique, profusion de feuillages et de couronnes, maisons ornées de tentures et de fleurs, tout concourt à faire un beau triomphe au divin Roi qui parcourt les rues sous un berceau de guirlandes.

7° *Visites au Saint Sacrement*. Un certain nombre d'âmes pieuses aiment à venir, l'après-midi, visiter Notre Seigneur dans son tabernacle ; à la cathédrale de Reims, c'est surtout au moment où le Saint Sacrement est reporté au Trésor.

Nous avons vu avec édification, à Sedan, bon nombre d'ouvrières venir, vers le soir, faire leurs prières à l'église.

Les dames de Reims sont très assidues aux saluts du Très Saint Sacrement qui se font aux fêtes de dévotion, au mois de Marie, aux premiers vendredis du mois ; elles aiment surtout à aller à la chapelle des Dames de l'Assomption où la bénédiction se donne tous les jours.

Tel est, Messieurs, l'aperçu des hommages que nous rendons à l'adorable Eucharistie.

Puissions-nous, nous inspirant de votre zèle et de votre dévotion, donner à nos populations un plus grand désir de la sainte communion avec un plus grand dévouement au culte du Très Saint Sacrement.

XVI

Rapport sur les œuvres eucharistiques à Valence (Espagne), par M. R. de Cepeda.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

C'est un grand honneur pour le Centre Eucharistique de Valence (Espagne), de concourir à ce Congrès Eucharistique où se trouvent assemblés de saints et savants prélats, des prêtres formés selon le cœur de Jésus, et de fervents catholiques laïques, composant ensemble une armée d'élite pour conquérir les âmes à l'amour de la sainte Eucharistie et pour établir solidement le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est encore un plus grand honneur pour moi, le dernier des soldats de cette armée, d'assister à ces solennelles réunions et de pouvoir y faire entendre mon humble voix. Mais je serais bien troublé, si je n'étais assuré d'abord de votre charité envers vos confrères, et, pourquoi ne pas le dire? de votre sympathie envers cette Espagne catholique où, Dieu merci, la foi reste encore vivace, et qui a été au XVIe siècle le champion de l'Eglise catholique, en versant son sang pour elle dans toute l'Europe et en conquérant pour elle un nouveau continent qui compensa les pertes causées par la soi-disant réforme.

L'Espagne, qui a toujours été une nation eucharis-

tique, ne pouvait pas négliger les nouvelles formes sous lesquelles se manifeste aujourd'hui l'amour envers le Très Saint Sacrement ; et c'est à ce désir de ne pas se laisser devancer dans les manifestations de l'amour envers notre bon Jésus caché dans son Sacrement, qu'on doit la fondation des Centres Eucharistiques qui, en Espagne, se proposent le développement de ces manifestations. Valence, patrie de saint Vincent Ferrier et de saint Louis Bertrand, est aussi une ville eucharistique par excellence, et elle ne pouvait pas rester en arrière. L'on y a fondé, il y a cinq ans, un Centre Eucharistique dont je suis le représentant parmi vous.

C'est des œuvres et du développement de ce Centre Eucharistique que je vais vous entretenir ; et si vous trouvez que mon sujet n'est pas assez intéressant, je vous demande de m'excuser tout de même, en considérant mon désir de vous faire connaître un peu les œuvres espagnoles. D'ailleurs, un des plus puissants moyens pour exciter le zèle, c'est l'émulation ; et comme moi-même je me suis senti stimulé par vos œuvres et par vos grands exemples, je ne veux pas laisser d'apporter à cet édifice de notre mutuelle édification mon très petit grain de sable.

Le Centre Eucharistique de la ville de Valence, qui rayonne un peu dans tout le diocèse, est divisé en quatre sections dédiées, la première, à la communion réparatrice ; la seconde, à la propagande eucharistique ; la troisième, à l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement ; et la quatrième, aux secours des églises et des tabernacles pauvres.

La première section, celle de la communion répa-

ratrice, est arrivée à former 260 chœurs composés de 8,060 fidèles qui offrent, à Valence et dans d'autres villes du diocèse, 260 communions chaque jour, c'est-à-dire, 8,060 chaque mois et 26,720 dans l'année.

La seconde section, celle de la propagande eucharistique, s'est vouée surtout à la propagation de l'adoration nocturne et de la réparation des péchés contre le Très Saint Sacrement. Vous savez que cette pratique consiste, pour chaque fidèle, à s'agenouiller dans sa chambre avant de se coucher, et à se mettre ainsi en relation avec le plus prochain tabernacle pour s'unir en esprit aux adorateurs nocturnes et faire une courte prière en réparation des injures adressées au Très Saint Sacrement. Pour faciliter cette pratique, la deuxième section a imprimé des prières spéciales rédigées par le regretté R. P. Slopart, de la Compagnie de Jésus, directeur spirituel de notre Centre; on a déjà fait deux tirages de ces prières, le premier à 12,000 exemplaires et le second à 13,500; la grande partie a été distribuée dans notre diocèse, mais on en a envoyé aussi un assez grand nombre d'exemplaires à Santiago, Saragosse, Barcelone et Cartagène. Cette pratique d'union à Notre-Seigneur dans le Très Saint Sacrement s'est répandue dans d'autres villes; et l'un de mes amis, fervent catholique de Madrid, m'a dit qu'il avait l'habitude de rassembler toute sa famille avant de se coucher pour réciter tous ensemble ces prières.

La troisième section est la plus importante et celle qui a atteint le plus de développement; c'est celle de l'adoration nocturne.

Je suis bien heureux de pouvoir vous annoncer que dans la seule ville de Valence on a déjà 17 chœurs d'adorateurs, qui font chacun une nuit d'adoration, ce qui donne dix-sept nuits par mois ; le nombre d'adorateurs est de 283, car chaque chœur compte de 18 à 22 adorateurs, afin de pouvoir remplir commodément toutes les heures de la nuit. Mais ce n'est pas seulement à Valence qu'on note ce développement de l'adoration, c'est aussi dans d'autres villes du diocèse, même dans plusieurs qui sont exclusivement agricoles. Nous avons Jativa avec 2 chœurs, Alcira avec 5, Carcagente avec 4, Villar del Arzobispo avec 2, Agullent avec 2, Algemesi avec 4, Alcoy avec 7, Succa avec 5, Albaida avec 5. Mais ce qui est encore plus satisfaisant, c'est que nous espérons nous propager dans beaucoup d'autres villes et villages de notre diocèse. Maintenant, le total d'adorateurs dans le diocèse est de 700.

Le développement de l'adoration nocturne est tel, qu'on agite maintenant un projet qui peut-être ne pourra se réaliser, mais qui prouve déjà une grande vitalité dans notre œuvre : ce projet serait de bâtir une église spéciale pour l'adoration nocturne.

Je dois bien vous avouer qu'on est heureux quand on assiste à une de ces nuits solennelles d'adoration comme celles qui se célèbrent au carnaval, avec l'assistance de tous les chœurs ; quand on entend, à minuit, chanter les psaumes magnifiques de laudes par un chœur de 100 ou 120 adorateurs accompagnés par les sons graves de l'orgue, au milieu du profond silence de la nuit, et quand on voit tous ces hommes

prosternés aux pieds du Très Saint Sacrement, on se croit transporté aux premiers temps de l'Eglise et dans une assemblée des catacombes. D'ailleurs, je peux vous dire que la ferveur de tous ces adorateurs est vraiment édifiante.

Je veux aussi vous dire un mot du culte de réparation que le Centre de Valence et aussi les adorateurs de la plupart des villes que j'ai nommées, célèbrent durant le carnaval. On expose solennellement le Très Saint Sacrement depuis les neuf heures du soir du dimanche, jusqu'au mercredi à huit heures du matin. Pendant ces trois jours, on invite toutes les associations pieuses de la ville à prendre une heure du jour pour faire la garde d'honneur au Très Saint Sacrement. A Valence, il n'y a pas une seule heure qui ne soit prise par quelque association ; et l'on a ainsi une continuité d'actes religieux différents, car chaque association a ses exercices spéciaux, soit le *trisagium*, soit des actes de réparation au Sacré Cœur, soit le chapelet chanté, soit quelque prédication ou méditation, etc. A neuf heures du soir, viennent les adorateurs nocturnes pour leur garde de nuit. Le mercredi, on dit une messe de communion générale où quelques centaines d'hommes et de dames s'approchent de la sainte Table ; et ensuite on organise une procession qui fait le tour intérieur de l'église, solennités imposantes auxquelles prend part presque toute la ville et qui souvent amènent d'heureuses conversions.

Nous avons essayé de former des chœurs socialement distincts, et cela nous a bien réussi. D'ailleurs, nous étions bien obligés d'en former de spéciaux pour les

gens de métier qui ne savaient pas lire le latin, et parfois qui ne savaient point lire du tout, ou au moins lisaient avec difficulté ; pour leur éviter l'embarras où ils se trouvaient ainsi, on a décidé que leurs chœurs, au lieu de l'office du Très Saint Sacrement, réciteraient le *Trisagium*. Plus tard on a formé un chœur spécial pour les étudiants de l'Université.

On a trouvé que c'était un moyen d'attirer efficacement les gens à l'adoration, que de les réunir dans un même chœur, par catégories de personnes qui se connaissent, qui sont contentes d'être ensemble, et qui peuvent plus facilement s'exciter entre elles et gagner des adhérents dans leur classe propre. Il y a plus ; cette division par classes fait naître des rapports spirituels entre les gens de même condition et les habitue à réfléchir sur les intérêts communs à la catégorie dont ils font partie. Ne serait-ce pas un moyen puissant, pour ressusciter, en l'appropriant à notre temps, l'antique organisation chrétienne des métiers, que de rassembler dans une même nuit, aux pieds de Jésus au Très Saint Sacrement, ceux qui doivent faire partie d'une même corporation ? Cette organisation tirerait beaucoup de force de la dévotion eucharistique et deviendrait véritablement, grâce à elle, une organisation chrétienne. Au point de vue de la jeunesse, il est excellent de former des chœurs d'adorateurs composés de jeunes gens qui apprendront ainsi à se grouper et à conquérir leurs compagnons à l'amour des vérités et des pratiques chrétiennes ; dans toutes les villes où il y a des Universités, la formation d'un chœur d'étudiants comme à Valence serait des plus désirables.

La quatrième section du Centre Eucharistique s'est consacrée, avec le secours de pieuses dames, au service des églises et tabernacles pauvres.

Tels ont été les résultats atteints par le Centre de Valence encouragé depuis sa fondation par les bénédictions de Son Eminence le cardinal Monescillo, archevêque de la ville, et par les grâces et bénédictions qui lui ont été accordées par Sa Sainteté Léon XIII.

Je voudrais vous parler aussi des autres œuvres eucharistiques de ma ville et même de l'Espagne entière; mais je vous ai déjà assez fatigués; et je me borne seulement à exprimer le vœu que les catholiques de cette Espagne, si riche en saints, imitent votre dévouement à l'Eglise et aux intérêts du Christ, et que les liens formés entre nous par les Congrès Eucharistiques, grandissent de plus en plus pour rapprocher intimement toutes les nations catholiques à la plus grande gloire du Très Saint Sacrement de l'autel. (*Applaudissements.*)

XVII

Note de Mgr l'Evêque de Saint-Albert (Amérique du Nord), sur la dévotion eucharistique dans son diocèse.

Ce serait pour moi un vrai bonheur de pouvoir assister aux Congrès eucharistiques; mes missionnaires eux-mêmes en seraient heureux et ils se réjouissent avec moi de tout le bien fait par cette œuvre. La sainte

Eucharistie est un don de Dieu qui n'est malheureusement pas toujours compris ; mais il me semble que le pauvre missionnaire isolé, privé trop souvent de toute consolation, sent et comprend ce grand bienfait. Nos chrétiens l'appellent la bonne *médecine qui rend le cœur fort ;* et nous, au milieu de nos si nombreuses tribulations, nous disons volontiers avec le prophète David : *Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos qui tribulant me.* Si pauvres que nous soyons, nous nous efforçons d'avoir la sainte Réserve ; si nos sauvages ne sont pas encore en état d'en profiter, le missionnaire au moins en profite ; c'est surtout dans ce cas qu'il a besoin *de la bonne médecine qui rend le cœur fort.*

Dès que nos missions avancent, que nous avons un certain nombre de chrétiens un peu instruits, nous nous efforçons de leur inspirer toute la dévotion possible envers le Très Saint Sacrement. Pour cela, nous faisons avec toute la solennité possible la procession et les offices de réparation des Quarante Heures. Nous avons en outre, à Saint-Albert et dans les autres missions où la chose est praticable, une exposition et bénédiction de réparation, chaque semaine et aussi le premier dimanche et le premier vendredi de chaque mois. Nous avons la procession du Très Saint Sacrement dans l'intérieur de l'église, chaque premier dimanche du mois, et je crois dire que c'est après avoir vu les comptes rendus des Congrès eucharistiques que j'ai introduit, ou plutôt que j'ai essayé d'introduire cet usage, afin d'attirer davantage les fidèles aux offices du soir. Nous n'avons ni adoration nocturne ni adoration perpétuelle ; cependant nous avons depuis très longtemps une association

d'adorateurs du Très Saint Sacrement. Chaque associé prend un jour par semaine où il doit autant que possible faire une visite au Saint Sacrement ; s'il ne peut s'acquitter de ce devoir par lui-même, il se fait remplacer; s'il est par trop éloigné de l'église, il se tourne au moins vers elle et adresse quelques prières au Dieu de l'Eucharistie.

Cette année, j'ai eu la douleur de constater, d'une manière presque certaine, que le Saint Sacrement a été profané dans mon pauvre diocèse à l'occasion de l'affreuse guerre civile qui a fait tant de mal parmi nous. Le jeudi saint, 2 avril dernier, des sauvages infidèles, levant l'étendard de la révolte, massacrèrent plusieurs employés du gouvernement, au lac de la Grenouille, mission de Notre-Dame de Bon Conseil. Le R. P. Fafard, jeune oblat plein de zèle et de dévouement, se hâta de porter les secours de son ministère aux pauvres mourants; mais, au moment qu'il donnait l'absolution à un pauvre moribond, il fut lui-même atteint d'une balle meurtrière. Son compagnon, le R. P. Marchand, apprenant qu'il était frappé, vint en toute hâte à son secours; mais, avant d'arriver, il recevait lui-même une balle qui le tuait raide en lui traversant la tête. Tous deux tombèrent en serrant sur leur poitrine leur croix d'oblat; tous deux venaient de se refaire par *la bonne médecine qui rend le cœur fort*, l'un en célébrant, et l'autre en communiant. Après ce forfait, les barbares pillèrent tout ce qu'ils purent trouver, vases et ornements sacrés, et tout ce que les missionnaires pouvaient posséder. Des chrétiens, ayant été déposer les cadavres de nos martyrs dans le caveau de l'église, trouvèrent

une quantité d'hosties répandues sur le plancher. l
les prirent avec respect, les enveloppèrent dans t
papier, et les donnèrent plus ou moins broyées
missionnaire le plus rapproché. Ces hosties étaie
elles consacrées ou ne l'étaient-elles pas? C'est ce q
je ne pourrais absolument dire. Le missionnaire à q
elles furent remises les reçut comme consacrées, et l
consomma comme telles. Les meurtriers, allant et r
venant dans l'église et l'habitation des Pères, tourment
sans doute par le remords, crurent qu'un tableau
Sauveur en croix, d'autres disent du Sacré Cœur, ét
animé et qu'il les menaçait des yeux et de la voix. Po
s'en délivrer, ont-ils prétendu, ils mirent le feu à l'égl
et au reste de l'établissement. C'est ce qu'ils ont fai
trois établissements différents. Ils ont volé tout ce qu
ont pu, meubles de l'église ou plutôt des églises et d
missions, et ont brûlé le reste.

Je puis dire que c'eût été pour moi une vraie cons
lation, après de semblables épreuves surtout, de pouv
assister au Congrès Eucharistique de Fribourg. J
aurais demandé une amende honorable pour les pr
fanations commises dans mon diocèse; j'aurais réclai
des prières qui nous auraient valu le secours de Di
dont nous avons tant besoin pour réparer nos m
heurs, soutenir nos courages, étendre et solidif
son règne dans ce pays. De loin je sollicite c
réparations et ces supplications. Qu'on veuille bi
aussi demander à Notre Seigneur que nous, religie
missionnaires, nous trouvions dans sa sainte Euch
ristie une compensation suffisante à toutes nos peir
et difficultés, et qu'elle soit à tout jamais pour no

la bonne médecine qui rende nos cœurs forts et nous soutienne dans nos tribulations.

XVIII

Rapport sur les œuvres eucharistiques dans le diocèse de Rodez, par M. le chanoine E. Ricard.

Mgr l'Evêque de Rodez, il y a quelques mois seulement, a adressé à son clergé et à ses fidèles, une très éloquente Instruction pastorale sur les *Œuvres Eucharistiques*, instruction qui a dépassé de beaucoup les bornes du diocèse et dont s'inspirera le présent rapport:

1° *Œuvre des tabernacles*. — Un certain nombre de dames dévouées se réunissent de temps en temps dans une maison religieuse de Rodez pour confectionner en commun des ornements sacrés et des linges que l'on distribue ensuite aux paroisses nécessiteuses. Plusieurs demandes, hélas! doivent être tous les ans ajournées, parce qu'elles tendent à devenir de plus en plus nombreuses, aujourd'hui surtout que les fabriques, trop pauvres pour se suffire, doivent faire appel à la charité pour obtenir les objets indispensables au culte.

2° *Adoration perpétuelle et Quarante Heures*. — Ces deux pratiques pieuses en l'honneur de la sainte Eucharistie sont établies dans le diocèse de Rodez. L'adoration perpétuelle surtout se fait dans toutes les paroisses avec une très grande solennité. Le grand nombre de paroisses permet d'en désigner au moins deux pour chaque jour

de l'année. Ce jour-là, tout le monde chôme, comme aux jours des grandes fêtes. Le matin, un grand nombre de paroissiens ont la consolation de s'asseoir à la table sainte ; il y a même quelques paroisses où les curés ont la joie de voir communier presque tous leurs paroissiens, comme aux fêtes de Pâques et de Noël. Le clergé se prête dans ces solennités un mutuel appui pour les chants et la prédication. Ordinairement on voit tout le district, c'est-à-dire quinze ou vingt prêtres, accourir pour rehausser l'éclat de la fête.

3° *Pénitents*. — Nous avons le bonheur de posséder dans le diocèse plusieurs confraternités de Pénitents du Saint-Sacrement, une vingtaine environ. Nous ne pouvons pas dire qu'elles soient aussi florissantes qu'autrefois. Le malheur des temps nuit beaucoup à leur recrutement.

Nous nous permettrons de signaler l'importance de cette œuvre au congrès ; on ne saurait trop attirer sur ce point l'attention de Messieurs les curés. Si on n'y veille, ces confréries de Pénitents finiront tout à coup, faute de nouveaux membres pour remplacer ceux qui s'en vont.

4° *Octave de la Fête-Dieu*. — De toutes les œuvres eucharistiques, dans le diocèse de Rodez, c'est bien l'Octave de la Fête-Dieu qui mérite le plus d'être signalée pour le bien qu'elle produit. Il y a une douzaine d'années environ, cette octave était ce qu'elle est encore en beaucoup d'endroits, une série de sept saluts du Très Saint Sacrement qui n'attiraient que quelques pieuses femmes, soit à cause de l'heure de ces exercices, soit à cause du peu de solennité qu'on leur donnait. Mgr

Bourret, évêque de Rodez, trouva que ce n'était pas assez pour le divin Roi du tabernacle, et il fit appel à toutes les ressources de sa ville pour donner à l'octave l'éclat qu'elle mérite.

Tous les soirs à huit heures, la grande sonnerie des cloches appelle les fidèles à la cathédrale. Les Pénitents, la Congrégation des Enfants de Marie, le séminaire tout entier, les chanoines, font deux fois le tour de la cathédrale, un cierge à la main, en chantant les hymnes du Saint Sacrement. Les fanfares de la ville viennent à tour de rôle prêter leur concours. Au salut qui suit la procession, la maîtrise exécute tous les soirs les chants des grands maîtres. Ces exercices, malgré leur longueur, attirent une foule innombrable de fidèles. Le peuple n'a pu se rassasier de contempler ce spectacle qui est pourtant chaque année le même ; et les étrangers, qui y ont assisté en passant, ont déclaré plus d'une fois qu'ils en avaient été remués jusqu'au fond de l'âme. Pourquoi ne donnerait-on pas partout, dans la mesure au moins que les circonstances permettent, un éclat semblable à l'octave du Très Saint Sacrement ?

5° *Œuvres diverses*. — Les premières communions sont faites, même dans les campagnes, avec une assez grande solennité. Très souvent on les fait précéder d'une courte retraite préparatoire. Le lendemain, on conduit ordinairement les enfants en procession dans un sanctuaire dédié à la Vierge Marie, pour mettre sous la protection de cette bonne Mère les grâces de la première communion.

Les nombreuses communautés qui existent dans le diocèse, et les pensionnats qu'elles dirigent, permettent

de faire de nombreuses communions réparatrices. Dans quelques-unes, on a établi la très louable coutume de se partager les jours de chaque mois, pour que chaque jour ait ses communions réparatrices. Les enfants aiment ce mode de réparation, et elles se gardent bien d'oublier le jour qui leur est assigné. Il y a d'ailleurs des monitrices pour les en faire souvenir.

La *Garde d'honneur* est établie dans un grand nombre de paroisses et de communautés. Nous ne saurions dire au juste quelle est la fidélité des membres à s'acquitter de leurs devoirs; mais, si on en juge par la *Garde d'honneur* établie à la cathédrale, on peut assurer que les associés inscrits remplissent avec ferveur leurs obligations.

XIX

Note de M. l'abbé Orry, sur quelques **œuvres eucharistiques du diocèse de Bordeaux.**

La première et la principale de nos œuvres eucharistiques est celle de *la grande Famille du Saint Sacrement*, fondée, il y a une quinzaine d'années, par un fervent laïque, aujourd'hui impotent, et qui en a cédé la direction et la présidence à un autre.

Le but est de recruter des adhérents à l'*Adoration nocturne*, qui se fait en forme d'adoration perpétuelle, une fois par an dans chaque paroisse de la ville de Bordeaux. De plus, les membres s'engagent à assister

aux différentes processions mensuelles qui se font intérieurement dans les églises.

Jadis on avait à chaque *adoration perpétuelle* et *nocturne*, une centaine d'adorateurs ; le nombre en est malheureusement bien réduit, et cela parce qu'il nous manque un comité directeur et un règlement.

Une autre œuvre est celle de la *Communion mensuelle des hommes ;* elle se fait dans une seule paroisse de Bordeaux, celle de Saint-Ferdinand.

La Communion réparatrice se fait tous les dimanches au Cercle catholique de Saint-Seurin, par deux membres ouvriers ; chacun est désigné à son tour.

Il y a encore, à Bordeaux, la *Garde d'honneur* qui fournit des adoratrices au Très Saint Sacrement tous les jours : chaque personne a son heure ou sa demi-heure par semaine.

La *messe mensuelle pour l'Apostolat de la prière* est assez suivie par les dames.

XX

Note de S. G. Mgr l'archevêque de Port-au-Prince (Haïti), sur l'état des œuvres eucharistiques dans son diocèse.

Si nous sentons pour nous-mêmes, sous ce soleil de feu, le besoin d'être sans cesse unis à Jésus-hostie, c'est par lui aussi, nous le voyons tous les jours, que nous pouvons relever, former et soutenir les chères âmes confiées à nos soins au milieu de tant d'indifférence et de mépris.

Parmi tant de sujets de larmes, j'ai la consolation de voir que, dans plusieurs de nos paroisses, nos bons fidèles, une fois gagnés à Dieu, font leurs délices de la sainte communion. Dans la seule paroisse de la cathédrale de Port-au-Prince, il y a eu, l'année dernière, 115,000 communions, et ce chiffre sera plus considérable encore cette année, je l'espère, sous l'influence heureuse de l'*Apostolat de la prière,* qui est en grande faveur parmi nos populations.

La *Communion mensuelle des enfants*, chez les Frères de l'instruction chrétienne, nous donne aussi à Port-au-Prince d'excellents résultats. L'*Association de persévérance* récemment établie amène chaque mois nos enfants des deux sexes à la table sainte.

Au synode diocésain de 1872, nous organisâmes dans les paroisses l'adoration du Saint Sacrement, un jour par mois. Depuis ce temps l'œuvre se soutient, quoique ce ne soit pas sans peine, dans nos paroisses rurales, où la population du chef-lieu paroissial est en général peu considérable, et où c'est encore le petit nombre des habitants qui remplissent leurs devoirs religieux.

La *préparation aux premières communions* se fait avec beaucoup d'édification par de pieuses personnes, et parmi les enfants qui fréquentent nos écoles chrétiennes, malheureusement trop peu nombreuses, par les maîtres et les maîtresses qui les dirigent.

Que ne sommes-nous un plus grand nombre d'ouvriers, et que n'avons-nous aussi des ressources suffisantes pour nos œuvres !

Nous nous recommandons aux prières des membres du Congrès Eucharistique. Je me propose de célébrer

au moins une fois la sainte messe pendant la tenue de ses séances, pour appeler la bénédiction de Dieu sur ses travaux.

XXI

Note sur les œuvres eucharistiques de Courtrai, diocèse de Bruges, par M. J. de Mulis.

Nous avons quatre *processions solennelles* du Saint Sacrement à Courtrai.

1° A la paroisse Saint-Martin, le dimanche de l'octave du Saint Sacrement. Les quatre paroisses de la ville y prennent part. Elle parcourt les principales rues de la ville et bénit quatre reposoirs. Un grand nombre d'habitants l'accompagnent avec des cierges; les différentes confréries des paroisses y sont représentées par des groupes portant les statues de la sainte Vierge et celles de leurs patrons titulaires.

2° A la paroisse Notre-Dame, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. Cette procession parcourt les rues de la paroisse avec le même accompagnement des habitants. Les confréries de la paroisse y sont également représentées.

3° A la paroisse Saint-Eloy, la procession parcourt les rues de la paroisse. Rien de plus édifiant que le soin que mettent les ouvriers qui habitent ces rues en grand nombre, à les pavoiser de leur mieux, et garnir leurs humbles façades de tous les ornements qu'ils

possèdent. Leur tenue respectueuse achève de rendre cette procession très touchante.

4° A la paroisse Saint-Roch, procession particulière, suivie comme les précédentes par les dames de l'*Association de l'Adoration et des églises pauvres*.

Des *confréries du Saint-Sacrement* sont établies dans toutes les paroisses et dans l'église Saint-Michel, dépendant de la paroisse Notre-Dame ; des processions du Saint Sacrement se font tous les mois dans l'intérieur des églises.

Le premier vendredi du mois, consacré au divin Cœur de Jésus, est fêté dans chaque paroisse, et à Saint-Michel, par une messe solennelle et un salut solennel avec amende honorable.

Le troisième jeudi de chaque mois est fêté dans l'église Saint-Michel, par une messe solennelle et un salut solennel avec amende honorable.

L'adoration perpétuelle se pratique dans les églises de Saint-Martin, de Notre-Dame et de Saint-Michel. Les adorateurs se succèdent chaque demi-heure, de six heures du matin à midi, et de deux heures de relevée à six heures du soir.

Un grand nombre de personnes s'approchent tous les jours des sacrements.

Une nouvelle association s'est organisée, sous les auspices de notre digne Evêque, Mgr J. J. Faict, évêque de Bruges, pour rendre hommage à saint Joseph. Les associés s'engagent à s'approcher, un jour de l'année, de la sainte Table, pour prier leur glorieux patron d'obtenir les bénédictions du Seigneur sur la sainte Eglise, sur notre patrie, et à demander pour tous la

grâce d'une bonne mort. Plusieurs milliers de personnes, tant hommes que femmes, s'y sont déjà fait inscrire, de sorte qu'il s'offre chaque jour plusieurs saintes communions dans ce but.

La nuit du jeudi au vendredi saint, il y a *adoration nocturne* dans l'église paroissiale de Saint-Martin ; un grand nombre de personnes y prennent part ; toute la nuit, il y a au moins une cinquantaine de personnes en adoration, même aux heures les plus difficiles.

Les *prières des Quarante Heures* sont célébrées dans la paroisse Saint-Martin les trois jours des fêtes de Noël, en réparation d'un vol sacrilège commis le 18 décembre 1686. Ces objets volés avaient été jetés, par un des voleurs qui les emportait à Gand, dans un puits ou une mare qui se trouvait dans un petit bois près de l'endroit dit *Matte-Bruges*, à trois quarts de lieue de Gand. Les saintes espèces renfermées dans deux ciboires avaient été répandues sur l'autel, mais d'autres saintes hosties consacrées se trouvaient dans une boîte carrée, que les voleurs n'étaient pas parvenus à ouvrir. Ces criminels, découverts à Gand, avouèrent leur méfait. Le clergé, accompagné des magistrats, retira de la mare, le bissac qui renfermait les objets volés, et les saintes espèces furent retrouvées intactes dans la boîte carrée.

Le 1er janvier 1687, Mgr l'évêque de Gand, environné du clergé, rapporta les saintes hosties jusqu'aux limites de son diocèse, à l'endroit où une petite chapelle fut bâtie à l'extrémité de la paroisse d'Harlebeque, et il les remit à Mgr l'évêque de Tournai qui était venu avec tous les habitants de Courtrai, portant des cierges allumés, et qui reporta processionnellement le Saint

Sacrement en cette ville. Tous les ans, une octave d'actions de grâces se célèbre à Saint-Martin ; le Saint Sacrement est exposé dans la boîte carrée que l'on adapta à l'un des ciboires emportés par les voleurs. Une chapelle a été bâtie par les religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, à l'endroit où se trouvait la mare en question ; on y a conservé le puits.

Nous avons dans l'église de Saint-Martin, trois tableaux qui rappellent ces souvenirs. Le premier représente le clergé retirant les objets sacrés du puits ; le second, les objets volés ; le troisième, deux figures allégoriques de la ville de Gand remettant les saintes espèces à la ville de Courtrai.

XXII

Rapport sur les fruits de l'Apostolat de la prière et de la Communion réparatrice dans la paroisse de Monteux (Vaucluse), par M. le chanoine Auffan, curé-doyen de Monteux.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

La population de Monteux s'est toujours montrée fidèle aux grands devoirs de la vie chrétienne, même dans les temps de défection et d'apostasie. La dévotion au divin Cœur de Jésus par l'Apostolat de la prière, réorganisée le 8 décembre 1883 sur ma demande, par le R. P. Vieille de la Société de Jésus, est venue faire

produire à ce sol fécond de ma paroisse, des fruits abondants de prières ferventes, de communions réparatrices, de charité agissante et de dévouement généreux.

Nous comptons actuellement plus de deux mille associés, tous organisés par quinzaines, ayant à leur tête des zélateurs et des zélatrices parfaitement dévoués. Les hommes y figurent pour une large part. Presque tous les associés ont accepté la pratique des trois degrés de l'Apostolat : offrande quotidienne de la journée, dizaine de chapelet, communion réparatrice hebdomadaire ou mensuelle.

Dans cette population entièrement agricole, et très peu libre de son temps, on a pu former dix sections de semaine pour la communion réparatrice. Le premier dimanche de chaque mois, jour désigné pour la communion générale, est pour toute la paroisse une source de véritable joie et de profonde édification. La chapelle du Sacré-Cœur est décorée avec goût, son autel magnifiquement illuminé. Un groupe de vaillants soldats de ce divin Cœur se serre, dès six heures du matin, autour de sa belle statue pour assister à la messe de communion générale réparatrice. Notre vaste nef est remplie de fidèles qui presque tous viennent s'asseoir au banquet eucharistique et offrent le consolant spectacle d'environ trois cents filles ou femmes précédées à la table sainte de quarante à cinquante hommes et jeunes gens. Or, les années précédentes, sur sept cents hommes qui remplissent habituellement le devoir pascal, on n'en comptait pas douze s'approchant de la table sainte plusieurs fois par an.

Une trentaine de ces associés se sont formés en chœur, et exécutent, durant la messe de communion, une série de motets eucharistiques dont le bon goût et l'excellente interprétation ne contribuent pas peu à relever l'éclat de cette touchante cérémonie.

Les fervents associés de la Ligue du Cœur de Jésus, si étroitement unis au divin Maître par la prière et surtout par la sainte communion, voudraient ne plus le quitter et rester en adoration perpétuelle aux pieds de Jésus-Eucharistie.

Dans le dessein de seconder ces pieux désirs, on a établi la pratique de l'adoration diurne tous les dimanches. Depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, six adorateurs le troisième dimanche du mois et six adoratrices les autres dimanches, viennent tour à tour sur de magnifiques prie-Dieu, passer une demi-heure d'adoration devant le Dieu du tabernacle.

Cette œuvre de l'adoration dominicale, fille de l'Apostolat de la prière dans la paroisse, très fidèlement acceptée avec son organisation tant par les hommes que par les femmes, produit une immense édification, ravive dans les âmes la dévotion au Très Saint Sacrement et attire visiblement sur ma paroisse des grâces signalées.

L'établissement de l'Apostolat de la prière n'a pas seulement ranimé l'esprit de piété, l'amour de la fréquentation des sacrements surtout parmi les hommes; il a de plus imprimé une impulsion puissante à toutes nos œuvres et en a enfanté de nouvelles.

C'est en effet aux membres de l'Apostolat que nous devons la création d'un conseil de zélateurs, qui pendant tout l'hiver a distribué avec autant de générosité que

d'intelligence d'abondants secours de toute nature aux indigents et aux malades ; ce sont des membres de cette pieuse association qui ont pris à cœur les œuvres si opportunes des catéchistes volontaires et de la propagation des bons livres et des bons journaux, pour combattre l'influence délétère de la mauvaise presse. Ce sont encore des dames appartenant à la Ligue du Cœur de Jésus, qui, à l'époque de notre première communion, ont trouvé assez de ressources pour habiller complètement une quinzaine d'enfants de la classe indigente.

Mais la Ligue du Cœur de Jésus, avec toutes les œuvres de piété et de zèle qu'elle inspire et qu'elle féconde, trouve elle-même son point d'appui, sa force et sa vie perpétuelle dans un double conseil de zélateurs et de zélatrices. C'est dans les réunions mensuelles de ces âmes généreuses que le courage se retrempe, que de nouvelles industries se révèlent, que l'étude des œuvres s'approfondit et que l'on se dévoue sans mesure à leur prospérité. Le dévouement des zélateurs et des zélatrices, avec les bénédictions abondantes du Cœur de Jésus, voilà ce qui a transformé ma paroisse, ranimé l'esprit de prière et de réparation dans les âmes, fait revivre la foi dans les familles, créé un conseil d'hommes généreux sous la protection du Cœur de Jésus, et groupé autour du Dieu de l'Eucharistie toute une légion d'adorateurs et d'âmes qui se nourrissent fréquemment du Pain des anges.

Puisse cette œuvre bénie, qui répand partout les suaves parfums de la dévotion au Cœur de Jésus, prospérer et s'étendre dans tout le monde catholique,

et multiplier partout les merveilles dont je suis ici le sincère et heureux témoin.

En conséquence, je demande, Messieurs, que le Congrès Eucharistique de Fribourg, à l'exemple des congrès de Lille, d'Avignon et de Liège, favorise de tout son pouvoir l'établissement et la parfaite organisation de l'Apostolat de la prière en tant que lien, âme et vie de toutes les œuvres catholiques et particulièrement des œuvres eucharistiques. (*Applaudissements.*)

XXIII

Note sur un sanctuaire du Sacré-Cœur élevé sur un des boulevards du calvinisme français, par **M.** l'abbé Savoye.

Je ne sais, Messieurs, si vos regards ont été frappés par les articles que la presse conservatrice, notamment l'*Univers* et le *Pèlerin*, ont publiés sur une œuvre locale et particulière sans doute, mais fort pieuse et fort importante. Il s'agit de l'érection d'un premier et splendide sanctuaire à la gloire du Sacré Cœur de Jésus dans le diocèse de Viviers, au centre même du protestantisme, sur un point culminant des Cévennes, à Vernoux d'Ardèche, dans le Haut-Vivarais. Les conditions dans lesquelles s'achève cet édifice, les moyens employés, et surtout les espérances de l'avenir, peuvent offrir quelque intérêt aux propagateurs de la dévotion au Sacré Cœur et à la sainte Eucharistie.

La commune de Vernoux compte 3,000 âmes ; sur ce chiffre, il y a seulement 1,300 catholiques. Le canton de Vernoux est aux deux tiers au moins protestant. Dans tous les villages, un seul excepté, les municipalités sont inspirées par le calvinisme le plus fanatique, au point de ne jamais laisser inscrire au budget la somme, même la plus faible, qui serait un avantage pour les catholiques, lors même que cet avantage serait également pour les protestants.

Il y a dix ans, la municipalité de Vernoux d'Ardèche avait voté 3,000 francs pour la reconstruction de l'église paroissiale, dont elle avait précédemment voté la démolition. Peu après, elle se repent d'un tel péché et d'un tel vote, et refuse les fonds promis. Mais, sur l'initiative d'un vicaire, alors accusé de témérité et justement loué aujourd'hui pour sa foi et sa sainte hardiesse, les paroissiens de Vernoux auront bientôt élevé de leurs bras et à la sueur de leur front, un monument en pierre, de style ogival, d'une beauté sévère et majestueuse, vraiment digne du moyen âge. Le travail accompli est évalué à près de 300,000 francs, et ni la flèche, ni la décoration intérieure ne sont faites. Il n'y a cependant, dans la contrée, aucune industrie qui enrichisse et qui permette les dons importants : on vit de peu avec peu de ressource. Au point de vue humain, cette œuvre est inexplicable. Quel est donc le secret de cette entreprise, sur un terrain disputé pied à pied par l'hérésie toute puissante. Ce secret, il est tout entier dans l'amour de Notre-Seigneur, dans l'union des cœurs catholiques, dans une générosité inépuisable qui prélève depuis dix ans, sou par sou, sur le superflu et

sur le nécessaire, le denier du Sacré-Cœur et du Saint Sacrement. Indépendamment de quelques dons particuliers, faits sans compter et toujours plus grands que la fortune des donateurs ne pouvait le faire espérer, à peu près chaque fidèle est associé à l'œuvre *du sou par jour* exactement recueilli par des collecteurs désignés. De simples ouvriers, des servantes pauvres, auxquels leurs petites économies ne permettaient pas de faire cette aumône, sont venus demander comme une faveur d'être comptés parmi les bienfaiteurs de l'église de Vernoux, en offrant leurs deux sous par semaine.

Depuis le commencement des travaux, à sept époques différentes, la voix du curé de la paroisse a été fidèlement entendue quand il a réclamé de chaque paroissien le secours de ses bras, à chaque laboureur le concours de ses chars et la force de ses attelages, pour *les corvées du sable*; et c'était un bien édifiant spectacle que de voir ces braves ouvriers, de tout âge, de toute condition, qui n'attendaient leur salaire que de Dieu, les uns extrayant péniblement le sable le plus fin de la rivière, les autres le portant sur leurs épaules, ceux-ci remplissant les chars, ceux-là enfin conduisant les charges par une route montueuse jusqu'auprès de l'édifice, pour revenir plusieurs fois, demander un chargement nouveau. Et ces corvées se sont accomplies à l'époque des plus pressants travaux de la campagne, sous les rayons d'un soleil brûlant, à une distance considérable de la localité. La voix du Sacré Cœur a des accents plus forts que ceux de la nature, et les cœurs chrétiens savent la comprendre.

Lorsque le moment fut arrivé de poser la toiture de l'édifice, les propriétaires catholiques de la contrée n'hésitèrent pas à sacrifier les plus grands et les plus beaux arbres de leurs forêts et de leurs châtaigneraies. Et ce fut encore un admirable spectacle que celui de ces cinquante à soixante pièces, de fort belle apparence, arrivant un soir de toutes les directions de la paroisse et déposés au pied de l'édifice. Elles sont devenues, sous la main des ouvriers de la localité, une forte et solide charpente qui excite l'admiration et qui porte un splendide défi aux ravages du temps. Bientôt la toiture demanda ses ardoises : le transport en fut gratuitement accompli d'une station éloignée de vingt-cinq kilomètres; et puis, en quelques heures, elles furent montées au faîte de l'édifice par des ouvriers volontaires de tout âge, échelonnés sur le sol ou sur les échafaudages : « Vraiment, disait un paroissien avec beaucoup de vérité, les catholiques de Vernoux sont taillables et corvéables à merci. »

A la vue de cette générosité, de toutes ces démonstrations de la foi catholique, nos frères égarés laissaient quelquefois paraître leur émotion. Un jour, à l'occasion de la pose d'une croix sur le fronton de cette église monumentale, l'émotion des protestants se traduisit par des larmes qui mouillaient leurs paupières. Au chant de l'*O crux ave*, poussés par je ne sais quelle force invisible, ils étaient tombés à genoux comme les catholiques; mais ils ne priaient pas encore, leur bouche demeurait close. Le Sacré Cœur de Jésus achèvera un jour son œuvre parmi eux. C'est pour cela qu'il apparaît si splendidement sur une de nos plus

belles montagnes; et l'église qu'il s'est fait élever là, au centre même de l'hérésie, sera l'éclatante et durable prédication de sa miséricorde et de son amour!

Dans quelques jours, ce sanctuaire recevra son ornementation intérieure qui sera digne de lui et de Notre Seigneur. L'image du Sacré Cœur s'y montrera émouvante et radieuse, ouvrant à tous sa blessure vivifiante et ses trésors de grâce.

Sur la principale façade nos pauvres calvinistes verront, sculptée dans le marbre, la touchante scène d'Emmaüs. On leur fera donc contempler le Cœur eucharistique de Jésus! Ah! si une étincelle de ses flammes pouvait éclairer leur esprit! Si leurs âmes, fatiguées de l'erreur, pouvaient s'émouvoir un instant des tendresses et s'échauffer du feu de ce Cœur adorable!

Ce sentiment tout apostolique a inspiré les dignes prêtres, le curé et les vicaires de cette paroisse de Vernoux, qui, se confiant à la Providence pour le succès de leurs travaux, mettent toute leur activité, toute leur vie, à l'accomplissement de la grande œuvre qu'ils ont conçue.

Aussi ont-ils été soutenus par les plus hauts encouragements et par les bénédictions de LL. SS. Pie IX et Léon XIII. *Que le Seigneur vous bénisse et vous seconde*, leur écrivait Pie IX, le 5 février 1877. Sa Sainteté Léon XIII, le 1er mai 1878, en leur envoyant sa bénédiction apostolique, ajoutait ces mots : *Que le Seigneur daigne vous accorder la grâce de conduire à bonne fin une œuvre si sainte!*

Dans plusieurs circonstances ils ont reçu l'appui

rès bienveillant de son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, qui leur écrivait à la date du 26 janvier 1884 : « Je forme les vœux les plus ardents pour l'achèvement de l'église paroissiale de Vernoux que l'on construit sous le beau vocable du Sacré-Cœur. Je m'intéresse vivement à cette œuvre qui s'accomplit dans un diocèse que j'ai tant aimé et qui est toujours cher à mon cœur, dans une paroisse qui m'a toujours consolé pour la fidélité et la ferveur de ses catholiques, à côté du petit séminaire, établissement précieux au diocèse, dont j'ai construit la chapelle quand j'étais évêque de Viviers. »

D'autres précieux encouragements leur ont été adressés par plusieurs Evêques et par plusieurs personnages distingués, bons juges de l'excellence de cette œuvre. Et quand nos populations voient cette église debout, achevant de triompher des obstacles incessants et des craintes de l'avenir, elles ne peuvent s'empêcher d'exprimer leur vive admiration, partagée par le diocèse de Viviers tout entier. Elles se disent alors que maintenant, comme dans les anciens jours, la foi soulève les montagnes. Le regard de l'étranger et de l'adversaire s'arrête étonné sur les grandes lignes de cet édifice ; et leur cœur se demande pour quel vaste dessein de simples particuliers ont pu dresser un pareil monument. C'est Notre Seigneur lui-même qui se chargera, nous en avons la confiance, de leur répondre en toute bonté et vérité !

XXIV

Rapport verbal de M. Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine à Paris, sur l'Adoration perpétuelle à Paris, avant la Révolution.

MESSIEURS,

J'ai à vous apporter, après tant de belles paroles, un simple récit.

Dans le programme du congrès figure la double question des miracles eucharistiques et des confréries eucharistiques. Or, c'est un miracle eucharistique qui a été pour nous, à Paris, l'origine et le point de départ de l'adoration perpétuelle.

Il faut, et c'est, je crois, la pratique et la doctrine de l'Eglise, mettre beaucoup de réserve dans l'appréciation des miracles. Nous ne devons pas donner trop vite ce titre à des faits qui nous paraissent merveilleux; et nous ne devons pas oublier que Dieu n'intervertit pas, sans de grands desseins, l'ordre naturel des choses qu'il a établi.

Mais cette prudence même rend très utile le souvenir des miracles constants et avérés, leur assurant d'âge en âge la fécondité surnaturelle de leur origine.

L'adoration perpétuelle date, à Paris, de ce fameux miracle des Billettes, qui arriva, en 1290, dans la maison d'un Juif, et qui manifesta d'une façon éclatante, l'essentielle union de la Passion de Notre Seigneur Jésus-

Christ et de la sainte Eucharistie. Vous savez, Messieurs, comment une pauvre femme chrétienne avait mis son vêtement en gage chez un Juif, et comment, n'osant communier sous les pauvres habits qui lui restaient, elle avait redemandé son vêtement pour un jour; comment il lui fut répondu qu'on lui rendrait ce vêtement et autant d'argent qu'elle en avait emprunté, si elle voulait apporter la sainte hostie de sa communion; comment elle eut la sacrilège faiblesse de céder, et apporta la divine Eucharistie chez le Juif. Celui-ci, voulant renouveler la façon dont Notre-Seigneur avait été traité par ses ancêtres, lui fit subir l'injure de la passion, d'abord en perçant les pieds et les mains de la figure représentée sur l'hostie, puis en la flagellant et en frappant de son canif le cœur adorable du Crucifié; or, le sang jaillissait à chaque coup, et la haine, la rage du Juif augmentant de plus en plus, il jeta la sainte hostie dans une chaudière d'eau bouillante, qui se teignit aussitôt de sang, et au-dessus de laquelle s'éleva un crucifix.

Nous pouvons raconter ce miracle; car l'histoire l'a enregistré comme certain, et une bulle de Clément XI, en 1338, rappelant le fait, accordait à cette occasion des indulgences particulières.

Lorsque le crime fut accompli, le Juif effrayé s'enfuit dans sa cave. Son fils, sortant de la maison et voyant des paroissiens aller à l'église, leur dit : « Qu'allez-vous faire? Mon père a mis votre Dieu à mort. » Une femme qui passait entra dans la maison; elle vit le miracle, elle s'agenouilla, et la sainte hostie vint se reposer entre ses mains.

Philippe le Bel, d'accord avec sa pieuse épouse, voulut que cette maison fût consacrée à la réparation; et dans l'acte constitutif du couvent qui devait s'élever sur ses ruines le roi et la reine déclarèrent qu'ils voulaient que là fût établie désormais l'adoration perpétuelle. Et dès ce moment, dans ce temple des Billettes, commença à Paris l'association et la coutume pieuse de l'adoration perpétuelle.

Depuis, elle a été transportée à l'église de Saint-Jean-en-Grève, petite église qui existait alors entre l'hôtel de ville actuel et l'église de Saint-Gervais.

Plus tard, le clergé de Saint-Jean-en-Grève transporta la sainte hostie à l'église Saint-François où, tous les ans, la commémoration du miracle est solennellement célébrée. Le jour de Pâques étant consacré à d'autres souvenirs, l'anniversaire fut remis d'abord au dimanche de Quasimodo, puis au jeudi suivant, fête anniversaire de la translation de l'hostie miraculeuse en l'église de Saint-Jean-en-Grève.

Cependant cet usage s'était perdu au milieu de nos révolutions; mais, cette année-ci, le curé de Saint-François obtint de Mgr l'Archevêque le rétablissement de la fête qui rappelle tout à la fois le souvenir de la translation de la sainte hostie et l'institution de l'adoration perpétuelle à Paris.

Nous avons eu le bonheur de célébrer solennellement cette fête et de voir les fidèles en grand nombre se souvenir d'un de ces grands miracles par lesquels il plaît à Dieu de ranimer de temps en temps la foi de ses enfants au mystère auguste de la sainte Eucharistie.

Ce fait célèbre fut du reste longtemps rappelé au peuple de Paris dans les vitraux de Saint-Etienne-du-Mont. Il n'en reste plus qu'un aujourd'hui; c'est celui qui représente Notre Seigneur en croix au-dessus de la chaudière.

Les Carmes ayant succédé aux Pères de Notre-Dame de la Charité, dans l'église des Billettes, et étant particulièrement dévoués au Saint Sacrement, établirent dans cette même église une confrérie du Saint-Sacrement, qui fut particulièrement approuvée, en 1633, par le pape Urbain VIII.

Les articles du règlement, approuvé pour la confrérie par le Souverain Pontife, prouvent entre autres choses qu'il n'y a rien d'absolument nouveau dans l'Eglise, et que les œuvres dont nous nous occupons dans les congrès eucharistiques étaient déjà connues et pratiquées il y a plusieurs siècles.

L'usage de l'adoration perpétuelle, commencé dans l'église des Billettes, y a toujours duré, et nous voyons dans l'*Almanach catholique de Paris* pour 1685, comment cette adoration perpétuelle se faisait aussi dans quatre autres églises: dans celles des Carmes et de Port-Royal, et dans les deux églises des religieuses du Saint-Sacrement.

Cet almanach nous donne encore une indication intéressante; c'est qu'à Paris la *laus perpetua*, la louange perpétuelle par la sainte liturgie, était très régulièrement organisée à Paris. Ainsi les matines commençaient tous les jours à cinq heures du soir, à Saint-Lazare; et à toutes les heures de la nuit elles se chantaient successivement dans les couvents et monastères

jusqu'à six heures du matin, où l'office recommençait à Notre-Dame de Grenelle en même temps que la première grand'messe de la journée.

Paris avait donc alors le bonheur de louer continuellement le Seigneur. Hélas! nous avons bien changé depuis, Messieurs; et pourtant dans cette ville immense et si mondaine, Notre Seigneur est encore bien aimé, je vous l'assure. Je vous demande pour elle le secours de vos prières, afin que, comme à Madeleine, il lui soit beaucoup pardonné, parce qu'elle aura beaucoup aimé. (*Applaudissements.*)

XXV

Saint François d'Assise et l'Eucharistie, par le R. P. Pierre Canisius Bovet.

Parmi les adorateurs en esprit et en vérité, dont la dévotion envers Jésus Eucharistie laissa un exemple lumineux dans les siècles passés, et demeure encore un témoignage éclatant en faveur de cette grande vérité sociale de la présence réelle de Jésus parmi les enfants des hommes, saint François mérite une mention privilégiée.

La foi de ce séraphin amoureux de la croix qui a régénéré l'Eglise et la société s'est manifestée envers le dogme de l'Eucharistie par un quadruple rayonnement :

1° Son zèle pour la réparation, la propreté et la décoration des églises ;

2° Sa dévotion à adorer et à faire adorer Notre Seigneur dans l'Eucharistie ;

3° Sa profonde humilité qui lui fit refuser la dignité du sacerdoce, et son respect profond pour les prêtres ;

4° Enfin son apparition avec Notre Seigneur qui le proposa à la bienheureuse Marguerite-Marie comme un parfait modèle de dévotion à son Sacré Cœur.

I

Saint François, après les admirables visions où il fut appelé à former une milice sainte qui porterait en tout lieu l'étendard de la croix, travaillé par une profonde incertitude sur la nature de cette sainte croisade dont il devait être le chef, était allé selon son habitude prier à l'église de Saint-Damien. A genoux, les bras en croix, les yeux pleins de larmes fixés sur l'image de son Amour crucifié, le cœur ému, saint François s'écrie : « *Quid faciam?* Que dois-je faire, Seigneur? » A l'instant le Crucifix s'anime et lui répond : « *Repara domum meam quæ labitur, ut cernis.* Restaure ma maison, qui tombe en ruine, comme tu le vois ! » Sans doute le sens mystique de ce commandement était la restauration de l'Eglise catholique, désolée par les mauvaises mœurs du temps. Mais saint François comprit d'abord qu'il devait restaurer la pauvre église de Saint-Damien. Aussitôt il se mit à l'œuvre ; il vendit les étoffes, le char, le cheval, qui lui appartenaient dans l'héritage paternel. Emprisonné et déshérité pour cela, il reprend son œuvre ; il va mendier les

pierres ; il en achète ; il les porte et les entasse ; il sue et se fatigue, subissant les railleries et les mauvais traitements, avec une sérénité parfaite, et après ces durs labeurs, le soir il va quêter un morceau de pain et dort sur ses pierres, jusqu'à ce qu'enfin son œuvre soit accomplie pour l'amour de Jésus-Christ. Mais son amour n'est pas satisfait : il voit que l'église de Saint-Pierre au-dessous d'Assise est pareillement toute délabrée. Il recommence sa vie de manœuvre et de mendiant, jusqu'à ce qu'elle soit convenablement réparée. La chapelle de Notre-Dame des Anges est réparée à son tour, en attendant que l'amour du divin Maître soit restauré dans les cœurs. Une des peines les plus poignantes de notre saint était de constater la négligence envers les églises, et de voir ces palais de la majesté divine mal entretenus, malpropres ; de là son zèle à les faire orner, à les nettoyer lui-même, et à leur procurer des ornements décents.

II

Mais saint François ne se contentait pas de ce respect extérieur. Ce n'était là qu'un faible rayonnement de l'amour dont son cœur brûlait intérieurement et de l'ardeur de sa foi en Notre Seigneur dans l'auguste sacrement de son amour. Le sentiment de l'adoration ne l'abandonnait jamais. Dans ses voyages, d'aussi loin qu'il apercevait une église, son cœur s'envolait au pied de l'autel ; il se tournait fréquemment vers le tabernacle, et se prosternait comme s'il eût été présent. Si

l'église n'était pas trop éloignée, il se détournait volontiers pour y entrer, saluer Notre-Seigneur, et lui rendre ses hommages.

Pendant qu'il séjournait dans la petite cabane de Rivotorto avec ses premiers disciples, avant de les envoyer prêcher, il leur dit : « Voici comment vous prierez : quand vous rencontrerez une croix ou une église, vous vous prosternerez, et vous prierez ainsi : *Adoramus te, Christe, hic et ad omnes ecclesias tuas quæ sunt in mundo, et benedicimus tibi, quia per crucem tuam redemisti mundum !* — Nous vous adorons, ô Jésus-Christ, ici et dans toutes les églises du monde, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre croix. »

Son amour envers l'Eucharistie était si vif et si fervent, dit le P. Angelico de Vicence, qu'il adorait en s'anéantissant du fond de son cœur. Il ne pouvait cesser d'admirer la charité immense que Notre Seigneur nous montre en daignant nourrir ses serviteurs de sa propre chair.

Aussi, quand il recevait la sainte communion, rapporte le même auteur, sa dévotion était ardente et pénétrait si profondément ses entrailles qu'elle rayonnait de toute sa personne. Tous ceux qui le voyaient, si froids et si tièdes qu'ils fussent, ne pouvaient s'empêcher de se sentir pénétrés de dévotion envers l'auguste sacrement. Il communiait souvent, entraîné par la faim de son amour. A peine avait-il reçu le pain de vie qu'il se sentait ravi et inondé de délices. Ordinairement l'amour, le jetant en extase, le privait de l'usage de ses sens.

III

Craignant de ne pas traiter ce divin sacrement avec le zèle, le respect et la pureté d'amour qu'il requiert, il refusa constamment de se laisser promouvoir à la dignité sacerdotale.

Cependant, ébranlé une fois par les vives instances qu'on lui faisait, il consentit à consulter Dieu et à prier pour mieux connaître sa volonté. Après d'ardentes prières, il vit un ange, tenant une coupe remplie d'une liqueur d'une merveilleuse limpidité : « Voyez, François, lui dit-il, pour être digne d'administrer le très saint sacrement, il faut être aussi pur que cette liqueur. » Après ces paroles, il ne voulut plus, dans son extrême humilité et respect pour Notre Seigneur, entendre parler d'offrir le saint sacrifice, pensant être déjà trop honoré d'être diacre et d'en remplir les fonctions qu'il avait acceptées par obéissance envers le Pape.

Ce sentiment de respect et de foi le remplissait d'un zèle vigilant pour l'honneur du Dieu de l'Eucharistie. Il recommandait à tous ses religieux, dans toutes les provinces, d'avoir soin de prêcher aux peuples et aux ministres des autels d'orner avec décence et propreté la maison de Dieu, et de tenir dans une grande propreté et décence tout ce qui sert au saint Sacrifice. Il faisait faire des tabernacles, et il envoyait aux recteurs des églises des formes d'acier artistement gravées, pour faire les hosties ; de sorte que nul autre saint ne pour-

rait être invoqué plus légitimement comme patron de l'œuvre des tabernacles.

Le sentiment profond de respect et de vénération qui le remplissait envers l'Eucharistie s'étendait particulièrement jusqu'aux prêtres comme ministres de ce sacrement. Chaque fois qu'il en rencontrait, il leur faisait une profonde révérence. Il intimait à ses religieux d'agir de même et de ne jamais paraître en leur présence que tête nue, de se mettre à genoux pour recevoir leur bénédiction et de leur baiser dévotement la main, comme il avait lui-même coutume de le faire. Il disait souvent, nous dit saint Antonin, que, s'il rencontrait un ange ou un saint descendu du ciel avec un prêtre, si pauvre et en si mauvais accoutrement que fût ce dernier, il s'approcherait d'abord avec empressement du prêtre pour le saluer et lui baiser la main, avertissant l'ange de bien vouloir prendre patience, parce que les mains sacerdotales touchent le Verbe incarné, et que le pouvoir surnaturel d'offrir le saint sacrifice est supérieur au ministère des anges, puisque c'est le pouvoir propre du Fils de Dieu.

IV

Enfin Notre Seigneur voulut lui-même rendre un témoignage éclatant à la parfaite piété de saint François, et le récompenser du culte d'amour si parfait qu'il avait reçu de lui sur la terre. Il le proposa à notre imitation comme modèle accompli d'amour et d'union à son divin Cœur pour réchauffer les cœurs en ces temps

modernes où le froid égoïsme dévore toute générosité et toute piété. Le 4 octobre 1686, jour de la fête du séraphin d'Assise, la bienheureuse Marguerite-Marie faisait oraison, quand Notre Seigneur lui apparut avec ce grand séraphin d'amour tout resplendissant de lumière. Elle le vit placé au plus haut de la gloire des saints, parce qu'aucun d'eux n'arriva à une aussi grande conformité de vie avec Notre Seigneur, par son humilité, sa pauvreté, ses souffrances, et surtout par cette union intime d'amour qui lui mérita le privilège, inconnu jusqu'à lui, des sacrés stigmates.

Le Seigneur fit connaître à sa pieuse servante que saint François, ayant été si intimement uni à son Sacré Cœur, a un pouvoir tout spécial pour obtenir des grâces de conversion, et qu'il ne cessait de s'offrir à la justice divine pour les pécheurs en union de sacrifice avec le Cœur du Rédempteur. « Après m'avoir montré ces choses, dit la bienheureuse, le divin époux me donna saint François pour conducteur et garant de l'amour de son Sacré Cœur. »

Puissent ces paroles retentir profondément dans l'âme de tous les membres de la grande famille franciscaine et y exciter de plus en plus la dévotion envers la très sainte Eucharistie à qui soit toute louange et tout amour à jamais.

XXVI

Notice sur le R. P. Giraud, missionnaire de Notre-Dame de la Salette, par M. L. Martin, curé de Saint-Louis de Grenoble.

MESSIEURS,

En relisant, ces jours-ci, le programme du Congrès, j'ai particulièrement remarqué cet article : « Personnages célèbres, en ce siècle surtout, par leur dévotion au Très Saint Sacrement; influence de leur vie et hommages rendus à leur mémoire. » Je me suis alors reproché la résolution, pourtant bien motivée, que j'avais prise de me borner au rôle d'auditeur, heureux d'entendre de si belles choses; et je me suis dit qu'ayant eu l'insigne faveur d'être en rapports assez intimes avec l'un des hommes qui ont le plus travaillé, sinon avec éclat, du moins avec fruit, à faire connaître, aimer et adorer la sainte Eucharistie, ce serait mal à moi de ne pas même prononcer son nom au sein d'un Congrès eucharistique, le privant ainsi d'un hommage qui était dans vos intentions, et n'offrant pas à votre piété un exemple propre à l'encourager et à la fortifier.

Le 22 août dernier, mourait dans une communauté religieuse de Tarascon, au retour d'une retraite de prêtres prêchée à Narbonne, le R. P. Giraud, missionnaire de Notre-Dame de la Salette. Je ne puis mieux vous le faire connaître qu'en plaçant sous vos

yeux le saisissant portrait que S. G. Mgr l'évêque de Grenoble trace de cet apôtre infatigable dans la circulaire par laquelle il vient de convoquer son clergé à la retraite pastorale.

« En vous parlant, dit le docte et pieux prélat, de la mort qui arrive soudain, pouvons-nous ne pas nous rappeler celle de ce saint religieux, le P. Giraud, ravi à notre affection et à celle de la congrégation des Pères de Notre-Dame de la Salette dont il était membre, ravi aussi à l'édification de la ville de Grenoble, du diocèse et de tant d'autres diocèses, en France, qui ont entendu ou aspiraient à entendre sa parole?

» Sous les voiles de la simplicité et de l'humilité qui enveloppaient toute sa personne naturellement pleine de grandeur et de dignité, on ne tardait pas à découvrir, en lui parlant, une âme éclairée des plus hautes lumières de la vérité, embrasée de la charité la plus ardente, et comme embaumée des parfums de la vertu. Le travail et les veilles avaient éteint la vivacité de son regard, mais la beauté et la finesse de son sourire, ainsi que sa parole si aimable, révélaient à ceux qui l'approchaient, l'élévation de son âme, la culture de son esprit, l'étendue de son savoir qu'il s'étudiait à cacher, surtout la bienveillance et la tendresse d'un cœur qui se réchauffait sans cesse au divin Cœur de Jésus-Christ, Créateur, Père, Victime, Sauveur, Epoux, Frère et Ami éternel des âmes.

» Le R. P. Giraud a parlé, il a écrit admirablement de Jésus-Christ et de la Vierge Marie..... Il préparait encore d'autres ouvrages, quand la mort est ve-

nue le frapper, à peine âgé de cinquante-cinq ans. »

De tous ces justes éloges décernés par une autorité si compétente, je ne retiens, Messieurs, pour vous en parler avec quelque détail, que celui d'un ardent amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ et pour son auguste Mère. Je resterai par là dans le cadre du programme, car l'Eucharistie, n'est-ce pas Jésus-Christ? Son Cœur ne se trouve pas ailleurs sur cette terre. Et quant à Marie, n'est-elle pas le premier tabernacle où a résidé le *Dieu avec nous!* Tabernacle qui, certes, n'a pas été rejeté comme celui de Silo, puisque l'Hôte divin qui l'a choisi s'y complaît chaque jour davantage et qu'il n'en agrée pas d'autre. Voyez plutôt nos malheureux frères séparés. Leur funeste refus de reconnaître les grandeurs de la Mère les a entraînés à nier la plus ineffable des merveilles de la bonté du Fils. Partout où Marie n'a pas d'autel, Jésus n'a point de tabernacle.

Inséparable chez le P. Giraud, comme chez tous les saints, ce double amour a rempli sa vie. Il a été le mobile de tous ses actes, le sujet de prédilection de ses discours et de tous ses écrits.

Combien sa piété filiale envers la sainte Vierge ne s'est-elle pas révélée tendre et ardente dans ce salut adressé à l'image de Notre-Dame de la Salette qu'on venait, à sa prière, de placer au pied de son lit de douleur : « Oh! notre bonne Mère! que nous vous aimons! »

Et l'Eucharistie! Son excellence, ce qu'elle a droit d'obtenir d'adoration, de reconnaissance, d'admiration, d'amour, de respect, de pureté et de sainteté de vie,

n'était-ce pas là surtout sa préoccupation habituelle, et, pour ainsi dire, unique? Chez lui, cette dévotion était bien ce que le P. Faber prétend qu'elle doit être : « Tout à la fois un culte et une affection, et une affection encore plus qu'un culte. » N'obéissait-il pas, en effet, à un vrai besoin du cœur, lorsqu'à son arrivée dans la communauté qui devait recevoir son dernier soupir, il demandait, malgré son extrême souffrance, à adorer le Saint Sacrement, disant que, si la chapelle était fermée, il ferait son adoration devant la porte?

Heureux d'être prêtre à raison de l'éminente dignité à laquelle le Sauveur élève l'homme qu'il daigne rendre participant de son pouvoir, il regardait comme corrélaire indispensable d'un tel honneur l'obligation glorieuse de participer au sacrifice de Jésus-Christ au même temps qu'à son sacerdoce. « Que serait, disait-il, le prêtre qui ne serait pas victime autant que prêtre?... Il ne serait pas complet. Il remplirait, en vérité, un ministère sublime et saint; mais il n'aurait pas en lui-même les dispositions surnaturelles qui répondent à l'honneur de ce ministère. » Aussi, être Victime autant que Prêtre a été la règle inviolable de toute sa carrière sacerdotale. A l'angélique piété avec laquelle il célébrait la sainte messe, il était aisé de voir quelle intime union établissait entre lui et le Dieu qui s'immolait par ses mains le soin constant qu'il prenait de s'immoler lui-même.

Trop intense était le feu dont brûlait son cœur, pour qu'il n'aspirât pas à en communiquer la flamme. Jamais sa prédication n'était plus convaincante, plus

émouvante, que lorsqu'il parlait de ce chef-d'œuvre de la sagesse, de la puissance et de la bonté de Dieu. De même que cette fonction du ministère lui agréait entre toutes, c'était aussi celle où l'on s'empressait le plus de venir entendre cette *voix de saint*, pour me servir de l'expression de la foule témoignant son regret de ce que cette voix venait de s'éteindre. Il tenait alors son auditoire vraiment suspendu à ses lèvres, entraîné, subjugué plus encore par ce qu'on le voyait sentir que par ce qu'on l'entendait dire.

Aussi le succès de toute retraite d'adoration et de toute octave du Saint Sacrement était-il assuré, dès qu'on pouvait annoncer qu'il en serait le prédicateur. La paroisse de Saint-Louis, à Grenoble, est depuis très longtemps en possession d'une confrérie du Saint Sacrement. Les membres de cette pieuse association apportent la plus édifiante régularité aux exercices du troisième dimanche du mois et de tous les jours où l'exposition du Saint Sacrement est prescrite ou permise. Il y a dix ans, cette organisation fut complétée par une instruction sur l'Eucharistie, chaque soir de l'Octave de la Fête-Dieu. Le résultat fut des plus consolants ; car le salut solennel, qui jusque-là n'avait compté qu'un nombre d'assistants assez restreint, réunit bientôt presque toute la paroisse. L'an dernier surtout, le P. Giraud, dont ce fut en quelque sorte le chant du cygne, attira une telle affluence que l'enceinte se trouva insuffisante. Encore longtemps après, il ne pouvait se taire sur les vives et douces impressions de ce spectacle que, dans son humilité, il attribuait aux bonnes dispositions de l'auditoire, et qui n'était, en

réalité, que l'effet de l'influence incontestée de son talent et de sa vertu.

C'est que, pour lui, le comble de la satisfaction était de pouvoir dire, comme le vénéré curé d'Ars : « Grâces à Dieu, sur cette pauvre terre, c'est encore Notre Seigneur Jésus-Christ qui est le plus aimé ! »

Le besoin d'accroître indéfiniment cet amour de Dieu qui nous a tant aimés lui avait inspiré de se vouer plus spécialement à la sanctification des âmes engagées dans la voie de la perfection. Prêtres et religieuses ont eu, en ces dernières années, le privilège presque exclusif de sa parole. Beaucoup de diocèses l'ont demandé, et même redemandé, pour leur retraite pastorale ; et, depuis plus d'un quart de siècle, le Carmel de la Tronche, près Grenoble, n'a recouru qu'à lui pour sa grande retraite annuelle.

Afin d'étendre et de prolonger le plus possible les fruits de ce ministère de choix, il en a consigné et développé l'enseignement dans des livres, dont il suffit de dire, après Mgr Fava, que « bien médités, bien goûtés, ils enrichiront et grandiront toute âme qui voudra s'en nourrir. »

Le dernier et le plus important de ces ouvrages, qui est en même temps celui auquel il a donné le plus de soin, est intitulé : « *Prêtre et Hostie.* Notre Seigneur Jésus-Christ et son prêtre, considérés dans l'éminente dignité du sacerdoce et les saintes dispositions de l'état de victime (1). » C'est le complément d'un autre intitulé : « *Jésus-Christ, Prêtre et Victime.* Méditations sur les mystères de Notre-Seigneur Jésus-

(1) 2 vol. in-8°, chez Briday, éditeur, avenue de l'Archevêché. Lyon.

Christ. » Ce livre, composé moins spécialement pour les prêtres, peut être d'une grande utilité aux laïcs, puisque, ayant aussi part au sacerdoce de Notre Seigneur, suivant la parole du Prince des apôtres : *Vos regale sacerdotium* (1), ils doivent également par là même participer à son état de victime. Le moyen d'accomplir plus facilement et plus parfaitement ce devoir se trouvait déjà indiqué dans un premier opuscule publié sous ce titre : *La vie d'union avec Marie*. On peut dire de chacun de ces livres ce que leur auteur a dit lui-même des écrits de M. Olier, « qu'ils semblent être le fruit de l'oraison plus que de l'étude. » Malgré leur haute mysticité, ils restent à la portée de toute intelligence initiée au langage de la piété. Le style en est clair, élégant, poétique même parfois. Car cet esprit, si préoccupé des plus profondes questions de philosophie et de théologie soit dogmatique, soit mystique, n'était étranger à aucun genre de connaissance. Il employait l'heure du délassement aux études scientifiques et littéraires. Les poètes même lui étaient connus, particulièrement le Dante, dont il parlait très bien la langue et dont il se laissait quelquefois aller, dans l'intimité, à réciter d'assez longs passages. Véritable âme de saint doublée d'une âme de poète !

Ils étaient donc aussi divers que remarquables les dons que ce digne prêtre avait apportés au service du Roi immortel des siècles. Missionnaire par amour de Jésus-Christ et missionnaire de la Salette par amour de Notre-Dame, il n'hésita pas à sacrifier à cet

(1) I. Petr., 2. 9.

humble titre l'avenir brillant que des succès précoces lui assuraient dans le diocèse d'Aix, où il était né. Ce qui l'attira et le retint définitivement dans les rangs du clergé de Grenoble, dont il devait être le modèle et la gloire, c'est qu'il était vivement épris de la beauté d'une vocation qui le constituait en quelque sorte écho des miséricordieuses paroles du Refuge des pécheurs. Quel pèlerin de la sainte montagne a pu oublier l'indicible et irrésistible émotion qu'on éprouvait à l'entendre représenter la Reine des Anges quittant, au grand étonnement des Bienheureux, les joies et les splendeurs du ciel, pour venir, sur ces cimes à jamais consacrées par les traces de ses pas, nous avertir et pleurer?

De cette vie si conforme à la devise : *Ad Jesum per Mariam.* — *A Jésus par Marie*, et où le sacrifice a tenu tant de place, la fin est venue trop tôt, hélas! dans l'intérêt des âmes, mais cependant à l'heure où la plénitude du mérite appelait la récompense. Le Dieu caché du tabernacle s'est rendu à jamais visible dans sa gloire à l'œil qui n'avait cessé de chercher à le voir à travers le voile du mystère. Le face à face, la claire vision et « la prise de possession définitive, après tant de communions (1), » ont remplacé la foi et l'espérance, pour accroître et éterniser l'amour. Et afin qu'on ne puisse ignorer quelle est la main qui a introduit ce fidèle serviteur dans la joie de son Maître, il est mort un samedi, octave de l'Assomption et veille du sixième anniversaire du couronnement de Notre-Dame de la Salette, auquel il avait tant contribué. Ainsi couronne pour couronne et complète réalisation du vœu qu'il avait

(1) *Prêtre et Hostie*. Chapitre : Du Sacrifice suprême.

si bien exprimé dans son cantique d'une Enfant de Marie :

Oh! je le sais, Jésus est seul mon bien suprême;
Mais, ô Mère de mon Epoux!
Ici, pour mieux l'aimer c'est par vous que je l'aime,
Pour plus d'amour au ciel, je veux l'aimer en vous.

— *Fiant novissima mea horum similia!* (Num. XXIII. 10.)

XXVII

Notice sur la Révérende Mère Marguerite du Saint-Sacrement, par M. l'abbé Roy, curé de la Visitation, à Saumur.

Messeigneurs,

Messieurs,

Née, le 4 décembre 1815, à Chasselay, petite ville des environs de Lyon, de parents foncièrement chrétiens, Marguerite, qui était la plus jeune de quatre sœurs, ne tarda pas à montrer les plus étonnantes dispositions pour la vertu. Dès l'âge de cinq ans, elle essayait déjà de se recueillir dans la pensée de Dieu, se séparant souvent pour ce sujet de ses compagnes; et l'une de ses sœurs l'ayant un jour trouvée dans un lieu retiré de la maison, comme absorbée dans la méditation : « Que fais-tu là, Marguerite, lui dit-elle? — Je garde le silence, » répondit l'enfant avec simplicité. Elle n'avait pas encore sept ans qu'elle

s'adressait à une religieuse, sa maîtresse de classe, et lui disait : « Apprenez-moi, je vous prie, à faire oraison. » Et la pieuse maîtresse s'étant rendue au désir de son élève, tous les jours la petite Marguerite allait se mettre à genoux loin du bruit ; là elle s'appliquait à produire tous les actes qu'on lui avait enseignés pour se recueillir et s'unir à son Dieu. Bientôt, ne pouvant plus contenir l'ardeur et l'amour qui dévorent son âme, elle invite ses sœurs aînées à faire comme elle ; et celles-ci, dont deux deviendront plus tard ses filles en religion, s'unissent à leur petite sœur pour pratiquer chaque jour ensemble l'exercice de l'oraison. Plus le grand jour de la première communion approche, plus les oraisons sont longues, et à partir du jour ineffable de la première visite eucharistique de Jésus, l'union de son âme avec le Bien-Aimé devient de plus en plus intime. Rien bientôt ne pourra plus la troubler, ni les plaisirs du monde, ni les flatteries que lui attirent et son intelligence précoce et sa rare beauté. Le 18 octobre 1828 — elle n'a pas encore treize ans, — après une fervente communion, à genoux devant l'autel où sa marraine l'a consacrée à Marie le jour de son baptême, elle fait à Jésus don à jamais de son cœur et de toutes ses affections par le vœu de virginité perpétuelle.

Mais le Calvaire n'est pas loin du Thabor. « Lorsque Dieu entre dans une maison, dit Bossuet, il y apporte avec lui sa croix et ses épines. » C'était une âme réparatrice que Jésus s'était choisie ; il devait donc la conduire par la voie de la tribulation et de la souffrance. Dès l'âge de sept ans, et même auparavant, après les premières joies de l'oraison, Notre Seigneur lui avait

envoyé les premières peines spirituelles. Dès cet âge aussi, Marguerite avait commencé à souffrir dans son corps des maladies, des misères, qui n'avaient presque aucune interruption. Ces diverses épreuves furent bien plus grandes après sa première communion et jusqu'au moment où elle fit son vœu de virginité; depuis-lors elles devinrent perpétuelles jusqu'à soixante-dix ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

La jeune fille de treize ans se vit poursuivie jour et nuit par une pensée affreuse : elle se croyait damnée. Elle pria son père d'aller consulter le curé d'Ars qui déjà la connaissait et s'intéressait à sa famille. « Rassurez-vous, lui dit celui-ci, rassurez-vous; non, Marguerite n'est pas damnée; elle ne sera pas une victime de l'enfer, mais elle sera une victime pour le ciel. » Paroles bien frappantes quand on les rapproche de la vie de la mère Marguerite, qui fut une vie toute de souffrances et de tribulations.

Toutefois, malgré les maladies du corps et les peines de l'âme, toujours gaie, toujours joyeuse, Marguerite faisait le charme de sa famille. Personne n'avait le don de plaire et d'intéresser comme elle par sa bonne humeur et les saillies de son esprit; nul, à la voir, ne se serait douté des combats qui se livraient en son âme. Bonne, douce, prévenante, charitable pour tous, elle ne semblait avoir de préférence que pour ceux qui souffraient, oubliant toutes ses peines pour ne penser qu'à celles des autres. Sa famille étant venue habiter Lyon, elle trouva dans la vieille métropole des Gaules un vaste champ à son dévouement pour les malheureux. Mais, si elle était bonne et compatissante pour

les autres, elle était dure et austère pour elle-même : les chaînes de fer, la haire, le cilice, les disciplines prêtaient leur concours aux maladies pour faire de son corps une hostie réparatrice à la justice divine. La compensation à tous les sacrifices et la grande joie de Marguerite était d'aller, tous les ans, avec ses sœurs, trouver le curé d'Ars qui leur faisait faire une retraite spirituelle. Aussi quels progrès dans les voies de la perfection ! A l'âge de dix-huit ans, « elle pratiquait déjà dans le monde, a dit une de ses compagnes, les vertus à un degré héroïque. »

Vers le milieu de l'année 1844, elle perdit le confesseur ordinaire auquel depuis longtemps elle obéissait avec la simplicité d'une enfant. Elle n'avait pas encore trouvé celui qui devait avoir la direction complète de son âme, lorsqu'en février 1845, elle se présenta au confessionnal du T. R. P. Eymard, alors religieux mariste et provincial de son ordre, qui prêchait la station de carême dans l'église de la Charité de Lyon. A peine a-t-elle achevé le *Confiteor*, que le Père, qui ne la connaît nullement, l'arrête tout à coup et lui dit sans préambule : « Vous avez tel attrait, telle dévotion, tel genre d'oraison, telles peines; vous faites telles pénitences, vous récitez telles prières, etc. — Mais qui vous a dit cela? reprend-elle avec vivacité. — Ma fille, lorsque Dieu a des vues sur une âme, il donne au confesseur les lumières nécessaires pour la connaître et pour la guider. » Et en même temps, le Père de lui exposer en effet tout son état intérieur, et de lui donner les conseils les plus directs et les plus appropriés à tous ses besoins. « Prions, » lui dit-il en

terminant. Tout émue, Marguerite ne put que balbutier quelques paroles, et ils se séparèrent. Mais, comme il est facile de le supposer, après une telle ouverture, la volonté de Dieu ne devait pas tarder à se faire connaître. A la fin du carême, à la clôture d'une neuvaine faite par le Père Eymard et sa nouvelle pénitente, la lumière avait lui dans l'âme de l'un et de l'autre, et Marguerite était devenue la fille obéissante et dévouée de celui dont elle devait être désormais la coopératrice fidèle.

Le Père commença par la soumettre aux plus rudes épreuves, lui faisant faire le sacrifice de tout ce qui pouvait être encore pour elle une attache quelconque; puis, quand il se fut assuré de sa docilité parfaite et de sa vertu profonde, comprenant ce qu'avec une telle âme on pouvait faire de bien aux autres, il lui permit d'accepter la direction du Tiers-Ordre de Marie, à Lyon. Et ce fut bientôt merveille de voir avec quelle facilité et quel dévouement une âme simple et cachée jusqu'à ce jour s'occupa de l'association et de chacun de ses membres. Ce fut merveille de la voir au milieu de difficultés de toutes sortes, sachant les résoudre avec une lucidité et une promptitude qui faisait dire déjà qu'elle était inspirée de Dieu. Mais le culte particulier de Marie n'était, dans les desseins de la Providence, que le chemin qui devait la conduire au culte particulier de l'Eucharistie. L'on va à Jésus par Marie. *Maria de quâ natus est Jesus.*

Depuis longtemps déjà, l'oubli et l'abandon auxquels est réduit trop souvent Notre Seigneur dans la solitude du tabernacle, faisaient le tourment du R. P. Eymard et

de sa fille spirituelle. Ce fut par l'inspiration de Marie que le pieux et zélé Mariste eut la pensée d'abord d'instituer la *Congrégation des prêtres du Très Saint Sacrement* qui, après avoir nourri et enflammé leur cœur dans l'adoration du jour et de la nuit, se font apôtres pour répandre partout dans les âmes la connaissance de Notre Seigneur et son amour puisés au pied des saints autels. Ce fut par l'inspiration de Marie qu'il eut ensuite la pensée de fonder, sous le nom de *Servantes du Très Saint Sacrement*, la branche des vierges adoratrices, dont la vie, ainsi que celle des prêtres, est exclusivement consacrée, le jour et la nuit, au service eucharistique, selon les quatre fins du sacrifice. Dans la solitude du cloître elles s'efforcent de continuer la vie de Marie au Cénacle et d'imiter cette Vierge immaculée, qui leur a été donnée comme modèle, sous le titre de *Notre-Dame du Très Saint Sacrement*.

Telle fut la pensée du Père Eymard, pensée toute du Ciel. Aussitôt son dessein bien arrêté, il ne tarde pas à en faire part à la pieuse rectrice du Tiers-Ordre. Des prières s'élèvent dès lors plus nombreuses et plus ferventes, les sacrifices deviennent plus généreux encore que par le passé. Aucun genre d'épreuves du reste ne manque à la nouvelle œuvre, ni humiliations, ni refus, ni mépris, ni railleries; et Dieu lui-même semble se liguer avec les contradicteurs, tant s'accroissent les peines intérieures de Marguerite. « Ma fille, dit alors le curé d'Ars, lorsque Dieu veut une œuvre, il demande toujours une certaine somme de souffrances. Consolez-vous! Il fallait pour votre vocation que l'é-

preuve allât jusque-là. » Au moment décisif, c'est encore le curé d'Ars qui lui donne encouragement et conseil. Elle a reçu du Père l'ordre de partir pour Paris, avec une de ses sœurs, et d'y arriver tel jour, afin de commencer l'œuvre immédiatement. « Oui, mes filles, partez, obéissez à mon *saint*. — C'est ainsi que le saint d'Ars appelait toujours le R. P. Eymard.— Cette œuvre manquait à l'Eglise ; c'est une œuvre voulue et bénie du bon Dieu. Vous rencontrerez, il est vrai, bien des épreuves. Vous en particulier, vous en aurez de bien pénibles. Mais ayez confiance ; vous triompherez, et votre œuvre réussira. Partez donc tout de suite pour Paris ; ne prenez pas même le temps de disposer vos bagages. Je vous bénis. »

Après de telles paroles, on pouvait tout oser. Les deux sœurs disent adieu à leur famille, laissant leurs préparatifs inachevés. Le 24 mai 1858, vers midi, à l'heure fixée, elles arrivent à Paris, et, sans prendre de repos, elles se dirigent vers la petite chapelle où le divin Maître les attend dans son ostensoir. Ah ! leur cœur avait depuis longtemps devancé leur corps au pied de cet ostensoir béni. Et cependant la première entrevue avec le Bien-Aimé ne fut pas toute de douceur et de consolation. Bien des fois la vénérée Mère a raconté dans l'intimité que ce fut là son heure de Gethsémani. Toute sa vie d'épreuves, de souffrances, de persécutions lui fut dévoilée. La couronne d'épines qui, un an plus tard, le jour de ses vœux, devait être posée sur sa tête par le fondateur du nouvel institut, y avait été en quelque sorte enfoncée, ce jour-là, par Notre Seigneur lui-même.

Les six premières années qui suivirent la fondation de l'œuvre, la Révérende Mère eut la consolation de demeurer avec sa petite famille, qui s'augmentait rapidement, sous le regard paternel du Père Eymard, à l'ombre du sanctuaire où lui-même et ses religieux venaient faire l'adoration. Mais, en 1864, Mgr Angebault, évêque d'Angers, l'un des premiers promoteurs de l'Adoration perpétuelle en France, exposa au Père Eymard ses projets pour le développement du culte eucharistique, et le supplia de lui envoyer son pieux essaim d'adoratrices, pour en faire le centre d'une œuvre qu'il venait d'établir dans sa ville épiscopale, celle des *Dames de l'Adoration*. Le pieux fondateur ne vit en cette circonstance, comme toujours, qu'une plus grande gloire à procurer à Notre Seigneur Jésus-Christ, et, sans aucune considération personnelle, promit à l'Evêque d'accéder à ses désirs. La joie du zélé Prélat fut grande à cette réponse. « J'ai vu la supérieure de la nouvelle communauté, disait-il aux dames adoratrices, je l'ai longuement entretenue ; je ne crois pas que je puisse vous donner comme présidente une personne plus accomplie ; je ne sais comment vous faire assez son éloge : c'est une sainte. »

Les servantes du Saint Sacrement furent donc reçues à Angers avec grande bienveillance. Leur premier supérieur fut Mgr Grolleau, alors secrétaire de l'évêché, actuellement évêque d'Evreux ; véritable père qui n'a jamais cessé de leur témoigner l'intérêt le plus vif, le dévouement le plus affectueux.

En 1868, la nouvelle de la mort presque subite du R. P. Eymard éclata à Angers comme un coup de

foudre. La mère Marguerite était absente. Bien que sa douleur fût inexprimable, sans perdre courage, elle écrivit à ses filles : « Je crois que notre vénéré Père continuera du haut du ciel la mission qu'il n'a pu achever sur la terre. Il nous assistera en tous nos besoins ; il sera avec nous dans tous nos exercices ; il priera le maître de nous bénir, et il nous bénira lui-même. »

En 1870, au départ de Mgr Grolleau pour Evreux, Mgr Pessard, maintenant vicaire général, prit la direction de la communauté. Le nombre des religieuses augmentant toujours, on entreprit, en 1874, la fondation de la maison de Lyon, puis, en 1876, celle de la maison à Paris. Mais le ciel voulait que la pieuse fondatrice payât par la souffrance toutes les faveurs qu'il lui accordait. Ses infirmités devinrent à cette époque tellement vives qu'elle dût renoncer à quitter sa chambre. Prise d'un mal terrible à la jambe droite, la pauvre Mère endurait, jour et nuit, les douleurs les plus aiguës, sans presque trouver un instant de repos. Cependant qu'étaient ces souffrances du corps auprès de celles de l'âme? Plus d'adoration, plus de messe ; souvent même, à cause de la violence du mal, pas de communion. Quel martyre pour une servante du Saint-Sacrement! La consolation même d'apercevoir encore quelquefois la divine hostie, lui fut bientôt refusée : elle perdit subitement l'usage de la vue. Elle ne devait plus revoir son Jésus que dans la gloire du ciel.

Il lui restait à subir une dernière épreuve qu'elle n'avait pas connue jusqu'ici, celle de l'indigence. Vers la fin de 1876, après la fondation du couvent de Paris,

des revers de fortune considérables étaient venus fondre sur la congrégation. Il faut rendre plus pauvre le régime de la chère communauté et associer le divin Maître lui-même à la pauvreté commune, en diminuant les richesses de son autel, le luminaire du jour et de la nuit!.., A cette pensée, la pauvre Mère ne veut plus s'accorder aucun adoucissement dans ses souffrances; elle arrose chaque repas de ses larmes, estimant qu'elle devrait se priver davantage au profit du Bien-Aimé. « Ah! mes filles, s'écrie-t-elle, nous, nous pouvons être pauvres, c'est là notre partage et notre gloire. Mais, le Maître! Voir souffrir son culte! Ah! voilà ce que je ne puis supporter; voilà de toutes mes peines la plus grande et la plus sensible! »

Au milieu de telles épreuves, on peut supposer ce que furent les dix dernières années de la vie de la vénérée Mère. Son mal, loin de diminuer, s'aggravait sans cesse. Les douleurs devinrent si terribles que, toutes les cinq minutes environ, il fallait renouveler sur sa jambe dévorée par un feu intérieur des linges imbibés d'eau glacée; encore souvent la chaleur était si intense, qu'au seul contact de la plaie, la fumée s'échappait de ces linges, comme s'ils eussent été placés devant une fournaise. Les nuits ressemblaient aux jours : elle les passait sans sommeil, assise sur son lit ou sur un fauteuil; à peine quelquefois, à force d'opium, parvenait-on à l'assoupir, pour une heure ou deux seulement. « Je souffre, a-t-elle avoué un jour, je souffre en temps ordinaire, comme si l'on passait ma jambe sur des charbons ardents. » Trois ans avant sa mort, un mal différent de l'autre, mais non moins

cruel, s'étant déclaré à la jambe gauche, il fallut soigner celle-ci par le chaud, tandis que la droite réclamait toujours l'application d'eau glacée.

Et cependant, qui le croirait, les souffrances du corps ne furent jamais pour elle comparables à celles de l'âme. « Les souffrances physiques, » elle le disait elle-même, « sont des jouets d'enfants auprès des autres. » Et pourtant, toujours active et vigilante, elle s'occupait de toutes les affaires de la congrégation jusque dans les petits détails, comme si elle eût été en bonne santé. Calme et souriante, malgré la douleur, elle recevait les visites avec une bonté qui ravissait. J'en ai fait une expérience personnelle, il y a deux ans, au retour du congrès eucharistique de Liège. Elle m'entretenait avec bonheur de tout ce qui concernait l'extension du culte de la sainte Eucharistie. Elle s'intéressait aux moindres peines de ses visiteurs, ayant le talent de faire oublier les siennes. A ceux qui étaient tentés de la plaindre : « Laissez donc, disait-elle, chacun a son rôle ici-bas : le vôtre est de travailler et d'agir; le mien, de prier et de souffrir. » D'autres fois, elle disait : « J'ai toujours demandé au bon Dieu de faire mon purgatoire sur la terre ; il m'exauce, et il paraît que j'ai beaucoup péché. » D'autres fois encore, à ceux qui demandaient de ses nouvelles : « On est toujours bien, quand on est sur la croix. »

Tant de souffrances si héroïquement endurées devaient porter leurs fruits. Dieu bénit visiblement la petite société. Des grâces extraordinaires furent accordées à la Mère pour elle et pour ses filles. Le nombre de ses religieuses fit plus que doubler ; et, si la dernière

année qu'elle passa sur la terre, fut marquée par un double deuil très douloureux pour elle — celui de son assistante et de son économe, — elle fut marquée aussi par les deux faveurs qui réalisaient ses désirs les plus ardents, par *l'organisation de l'agrégation* et par *l'approbation définitive des constitutions* de la congrégation en cour de Rome. Quelle joie, en effet, quand, à l'appel de Mgr Pessard, huit cents personnes de la ville vinrent s'engager à passer, à heure fixe, plus de douze cents heures d'adoration par mois devant le Tabernacle. Tout heureux d'un pareil succès, Mgr Freppel voulut bien féliciter et encourager les pieuses adoratrices ; et visitant ensuite la révérende Mère, qui avait été la seule à ne point prendre part à la fête, il lui disait : « Rassurez-vous sur votre prétendue inutilité : vous faites bien plus pour votre congrégation par vos souffrances, que si vous alliez et veniez. Vos douleurs sont une source de bénédictions pour l'œuvre : le nombre de vos sujets en fait foi, et aussi cette belle agrégation qui est si florissante, et dont les membres donnent, dans ma ville épiscopale, de si touchants témoignages de dévotion au Très Saint Sacrement. »

Il y a juste un an, en septembre 1884, au moment d'une crise plus forte, on s'alarmait autour de la vénérée malade. Remarquant ces inquiétudes : « Pourquoi vous tourmentez-vous? dit-elle. Je ne mourrai pas avant l'approbation définitive des constitutions. » Et, en effet, après un court voyage à Rome de Mgr Pessard, l'approbation était accordée, et la nouvelle en arrivait à Angers le 8 mai à cinq heures du soir. Mais le 8 mai, un peu avant cinq heures, la

vénérable fondatrice était entrée dans la longue et cruelle agonie qui devait durer deux mois et se terminer par la mort.

Ses souffrances dépassèrent alors en intensité toutes celles qu'elle avait endurées précédemment. Sous l'effort de la douleur, tous ses membres s'agitaient et se crispaient dans des convulsions effrayantes. « Je n'ai pas une partie de mon corps, disait-elle, qui soit sans souffrance! » Et son âme, privée tout à coup de ces lumières d'en haut qui faisaient sa force et sa paix, semblait abandonnée à elle-même, livrée, elle aussi, à la justice divine. Et ce n'était point pendant une heure ou deux que durait ce supplice; c'était régulièrement, tous les deux jours, pendant trente-trois heures. Lorsque la pauvre victime sentait approcher le moment, elle frissonnait de frayeur, comme Jésus, au jardin de l'agonie, non pas tant par l'appréhension des souffrances que par la crainte d'offenser Dieu et de mal édifier son entourage. Rien de touchant comme de l'entendre avant ces moments terribles : « Je suis dans l'attente de voir se manifester l'adorable et sainte volonté de Dieu sur moi.... Mon bon Jésus, si vous voulez que ma fièvre, que j'appréhende tant, me reprenne, je l'accepte de tout cœur, en union avec les souffrances que vous avez endurées pour moi. Mais, ô Jésus, la grâce que je vous demande, c'est de ne pas vous offenser et de ne pas être un sujet de scandale pour les enfants qui m'entourent. » Puis, au plus fort de la crise, étendant ses bras en croix : « Père éternel, je vous offre le sang très précieux de votre divin Fils, pour calmer mes souffrances ou m'emmener dans votre

paradis. Cependant, ô mon Dieu, que votre volonté soit faite!... O mon Dieu, contentez-vous, contentez votre justice. Pour qui voulez-vous que je souffre? Quelle grâce y a-t-il à acheter pour la congrégation, pour l'Eglise, pour le diocèse, pour la France, pour les pécheurs, pour les missionnaires, pour les âmes du purgatoire, pour les personnes qui sont venues se recommander à mes prières. Alors, Seigneur, encore plus de souffrances! Que votre volonté s'accomplisse sur moi! » Elle n'oubliait personne; et, si elle avait des préférences, c'était pour « les pauvres missionnaires, afin, disait-elle, qu'ils fassent connaître le Saint Sacrement, et qu'ils sauvent beaucoup d'âmes. »

Quand la crise était passée, elle remerciait le bon Dieu de l'avoir tant fait souffrir, et demandait pardon à ses filles : « Ne vous étonnez pas, leur disait-elle avec une humilité profonde, de m'avoir vue endurer de telles tortures, j'ai tant péché dans ma vie!... » Pendant les quelques heures de repos relatif qui précédaient une nouvelle crise, elle se remettait à ses exercices de piété ou s'occupait des affaires de la congrégation. Elle avait toujours quelque bonne parole sur les lèvres, toujours quelques mots du cœur qui consolaient et faisaient plaisir. Un jour, tout à la fin de sa vie, on lui disait que beaucoup de personnes s'intéressaient à elle, et priaient pour la diminution de ses souffrances et pour la communauté : « Dites-leur combien je les remercie. Je suis pauvre maintenant, mais dans l'autre vie je serai riche; et, si j'ai quelque pouvoir, non seulement je prierai, mais j'importunerai le ciel en leur faveur. »

La reconnaissance était sa grande qualité, et quelques jours avant sa mort, craignant de n'avoir pas été assez reconnaissante pour des personnes dévouées à sa chère communauté, elle les fit prier de venir et leur répéta une dernière fois combien elle avait été sensible à leurs bontés.

Cependant les crises se rapprochaient de plus en plus, et l'aumônier étant venu donner une dernière fois la sainte absolution à la pauvre malade, l'exhorta au courage en lui parlant du ciel; alors elle se redressa avec énergie, leva et fixa vers le ciel ses yeux mouillés de larmes : « Le ciel, le ciel! s'écria-t-elle. Oh! oui, qu'il est beau!... Là, reprit-elle jusqu'à deux fois, je prierai pour tous et pour toutes!... » Et quelques instants seulement avant son dernier soupir, ayant reconnu Mgr Pessard, son fidèle et dévoué collaborateur, elle s'efforça de lui montrer une dernière fois, comme elle le pouvait, toute sa reconnaissance. Et tandis que, suivant l'une de ses pratiques préférées, la communauté appelait toute la famille eucharistique à son secours, la révérende Mère Marguerite du Saint-Sacrement entra dans son éternité.

Quand les sœurs infirmières voulurent la revêtir de ses blancs vêtements de servante du Saint-Sacrement pour la mettre sur un lit funéraire, elles reculèrent presque d'épouvante, tant son corps leur parut une plaie depuis les pieds jusqu'à la tête. Dans la chambre où depuis dix ans elle avait vécu et souffert, on l'exposa aux pieux regards de ses filles bien-aimées et de ses chères associées du dehors. Toutes contemplaient avec admiration et vénération son beau visage, calme

et souriant jusque dans la mort, conservant encore, comme pendant la vie, son caractère particulier de beauté, de force, de dignité et de douceur. Les tentures blanches et parsemées de lis, qui l'environnaient, étaient à la fois le souvenir d'un passé plein de vertu et le symbole d'une espérance qui ne trompe pas.

XXVIII

Note sur le chant d'Eglise exécuté par le peuple, par M. l'abbé d'Ezerville, curé de Saint-Valérien (Yonne).

L'importance de l'exécution du chant sacré par le peuple étant de toute évidence, voici simplement l'indication sommaire de quelques moyens qui aideront à obtenir le but qu'on se propose :

1° Evidemment, le peuple en masse ne peut pas chanter les *Introïts*, *Offertoires*, *Communions* et *Antiennes spéciales*. Pour la messe, il ne s'agit que des *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus*, *Agnus Dei* et *Proses*.

2° En commençant, ne pas trop varier les ordinaires de la messe ; deux ou trois suffiront ; — le chant du *Credo*, d'après l'unique mélodie traditionnelle, doit toujours rester le même, et être immuable comme la foi qu'il exprime.

3° Pour donner le branle et faire chanter le peuple dans une paroisse où cela ne s'est jamais fait, il faut commencer par les *enfants de chœur* et les *élèves des Sœurs* ou des écoles libres, et autres. Chaque jour de

maine, on apprend les ordinaires de la messe
nfants de chœur, à l'aide d'un harmonium ; l'un
peut même apprendre facilement à le tenir,
nt qu'on ne se sert pas d'accompagnement pour
encer. On en fait autant dans les écoles de filles ;
d'elles peut également tenir l'harmonium. Puis,
les uns et les autres savent suffisamment, on les
anter à l'église en deux chœurs, ce qui, avec la
é, produit une grande émulation et intéresse vive-
les parents. La voix des enfants de chœur, jointe
des chanteurs, produit un bel effet, et peu à peu
mmes et les jeunes gens, auxquels on prête des
de chant pour les encourager, se rallient à eux
mettent à chanter ; d'ailleurs on les invite à venir
ndre dans les soirées d'hiver. D'un autre côté, les
filles, guidées aussi par l'harmonium et soutenues
s petites élèves des classes, ne tardent pas à
r. En continuant avec persévérance pendant une
e d'années, tout le monde saura chanter dans
aroisse où tout était triste, morne et silencieux.
me, il arrivera un moment où, vu la pénurie de
es qui se fait sentir un peu partout, l'on pourra
curer, comme dans les campagnes d'Italie où l'on
loie pas de chantres payés, des offices très
els, chantés par le prêtre, les enfants et le peu-
cela au grand profit de la piété et de la religion.
ceci n'est pas une vaine théorie ; dans beaucoup
roisses irréligieuses du centre de la France, on
prend pas autrement, et celui qui a l'honneur
re ces quelques lignes ne fait que retracer le
at de son expérience personnelle.

4° Il est nécessaire aussi de faire chanter les enfants du catéchisme. On peut même en faire un moyen d'émulation et de récompense en ne permettant qu'aux plus sages de faire partie du chœur de chant, du moins en public. « Voulez-vous qu'un jour les chants sacrés deviennent tout à fait populaires dans vos paroisses, dit Mgr Dupanloup? Le moyen, c'est de les apprendre aux enfants dans les catéchismes. *Oui*, apprenez-leur à chanter en latin le petit nombre de chants populaires qu'il est si facile de savoir, et que l'usage de l'Eglise a consacrés : le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, les *Psaumes* du dimanche, et quelques hymnes bien connues. »

La présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie a inspiré les plus beaux chants sacrés : l'*Ave verum*, l'*O salutaris*, le *Tantum ergo*, l'*Adoro te*, le *Lauda Sion*; que vos enfants, s'il se peut, les sachent par cœur; qu'ils sachent aussi les *Litanies* de la sainte Vierge, l'*Inviolata*, et même notre admirable *Stabat*; et avec tout cela, quelques cantiques en langue vulgaire; dès lors l'esprit de grâce et de prière ne tardera pas à descendre sur eux, et par eux sur tous vos paroissiens. La paroisse de Paris où les fidèles chantent le mieux, c'est Saint-Sulpice, parce que c'est la paroisse où depuis longtemps le chant sacré est florissant dans les catéchismes. D'ailleurs, rien n'est plus aisé que d'apprendre aux enfants à chanter tout cela.

5° Dans les avis donnés en chaire, il est très utile d'insister souvent sur l'utilité et la nécessité de chanter, en disant bien que *chanter c'est prier*, et que c'est même la meilleure et la plus efficace des prières publiques; qu

les fidèles ne doivent pas s'isoler dans des prières particulières; que c'est tout à fait contraire à l'esprit de l'Eglise. Comme beaucoup de personnes s'imaginent n'avoir pas bien entendu la messe, si elles n'ont pas lu intégralement toutes les prières indiquées dans leur *Paroissien*, il est bon de dissiper ce préjugé, et de leur montrer à suivre la messe en s'unissant au prêtre.

6° Aux prêtres qui allègueraient la difficulté de faire tenir un harmonium par un enfant, nous dirons à titre de renseignement qu'un bon nombre de musiciens, et particulièrement un excellent prêtre du diocèse de Sens, M. Rémond, curé de Vernoy, ont trouvé des moyens très simples et très rapides de former à l'accompagnement du plaint-chant et à l'exécution de la musique religieuse élémentaire des enfants doués d'une intelligence assez prompte et d'un goût assez vif pour cet art qui peut rendre tant de services dans nos églises de campagne.

DEUXIÈME PARTIE

RÉUNIONS GÉNÉRALES DU CONGRÈS [1]

[1] Nous devons nécessairement nous borner aux documents officiels de ces réunions générales. Mais combien nous regrettons de ne pouvoir reproduire les descriptions si pittoresques, si émues et si exactes, que les journaux catholiques, notamment l'*Univers* de Paris et la *Liberté* de Fribourg ont données de toutes les manifestations provoquées par le Congrès ! Nous regrettons aussi de ne pouvoir donner ici de très remarquables articles parus dans la *Revue de la Suisse catholique* et dans la *Revue du Très-Saint-Sacrement*. En indiquant ces sources excellentes, nous dirons suffisamment que l'*Histoire* du Congrès de Fribourg reste à écrire et qu'elle mérite absolument qu'on l'écrive. Signalons, avant de clore cette note, l'excellente idée qu'on a eue à Fribourg d'imprimer un *Guide* de la ville pour les membres du Congrès. Ce gracieux petit ouvrage, intitulé *Fribourg religieux*, a été fort apprécié, et il a rendu de réels services.

Séance d'ouverture.

Mercredi 9 septembre.

L'ouverture du congrès, dit *La Liberté* de Fribourg, a été annoncée, mercredi soir, à sept heures et demie, par le son de toutes les cloches de la ville (1).

Les places réservées aux congressistes dans l'insigne collégiale de Saint-Nicolas sont bientôt occupées ; on ouvre les portes à la foule qui envahit le lieu saint.

(1) N'omettons pas d'enregistrer les deux ordonnances suivantes émanées de l'évêché de Fribourg :

I. Nous engageons les révérends curés, recteurs et supérieurs de communautés à envoyer de fidèles adorateurs à Notre-Dame, le jeudi, vendredi et samedi, de sept heures du matin à neuf heures du soir, pendant l'exposition du Saint Sacrement.

Qu'ils les excitent à gagner les indulgences accordées par Sa Sainteté Léon XIII et à prendre part à la communion générale le dimanche, 13 septembre, à six heures et demie, à Notre-Dame.

Nous les engageons, en outre, à faire sonner les cloches de leur église :

1° A l'ouverture du Congrès eucharistique, de sept heures et demie à huit heures du soir, mercredi, 9 septembre.

2° Tous les soirs, jeudi, vendredi et samedi, un quart d'heure, à huit heures moins un quart.

3° Pendant la procession, à deux heures et demie, au moins pendant une demi-heure, et au signal donné après la bénédiction au reposoir, pendant le retour de la procession, une demi-heure.

Que les cloches des autres églises soient mises en branle au signal donné par les cloches de Saint-Nicolas.

† Gaspard,

Évêque de Lausanne et Genève.

II. Les heures d'adoration du Très Saint Sacrement en l'église de

Bientôt l'orgue de Mooser remplit le vaste édifice de ses puissantes harmonies. L'entrée de Nosseigneurs les archevêques et évêques dans le chœur est saluée par le chant de l'*Ecce Sacerdos magnus,* puis le congrès est ouvert par un appel aux lumières de l'Esprit-Saint que l'assemblée invoque en chantant le *Veni Creator*.

C'est à Mgr Mermillod qu'il appartenait, comme évêque du diocèse et comme président du congrès, de saluer les vénérables prélats dont il était entouré et les membres du congrès eucharistique massés au centre de la nef. Il l'a fait par l'allocution suivante :

Notre-Dame sont fixées comme suit pour les diverses Congrégations et Œuvres pieuses de Fribourg :

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Après la Messe, Confrérie du Très-Saint-Sacrement.
9 heures. Congrégation des dames.
10 heures. Sœurs de Saint-Vincent de Paul et Pensionnat de la Providence.
11 heures. Conférence de Saint-Vincent de Paul et Congrégations des Enfants de Marie.
Midi. Ouvrières de l'Œuvre de Saint-Paul.
1 heure. Congrégation du Bienheureux Père Canisius et ouvriers de l'Œuvre de Saint-Paul.
2 heures. Cercle catholique.
3 heures. Garde d'honneur du Sacré-Cœur et Apostolat de la prière.
4 heures. Pensionnat des Ursulines.
5 heures. Pius-Verein et Cæcilienverein.
6 heures. Tertiaires.

Allocution de Mgr Mermillod.

Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

(S. Luc, c. II, v. 14.)

MESSEIGNEURS,

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

C'est par cette parole qu'il me semble bon d'ouvrir notre congrès eucharistique : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Les paroles chantées sur le berceau de notre Maître ne doivent-elles pas être le cantique initial de nos travaux?

Après cet accent évangélique, ne dois-je pas ajouter un cri de reconnaissance qui jaillit de mon cœur? *Soyez les bienvenus, vous tous;* vous, Nosseigneurs, qui avez quitté vos villes épiscopales, qui avez laissé pendant quelques jours les sollicitudes de l'administration de vos diocèses pour venir nous encourager de votre présence, nous aider de vos conseils, nous soutenir de vos bénédictions; vous, évêques de notre chère patrie suisse, qui pendant cinq jours avez étudié dans de fraternelles réunions les moyens de mieux servir la sainte Eglise, d'affermir dans notre pays la pacification religieuse et la prospérité générale. Nos

études tendaient à réaliser : *Gloire à Dieu et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. Vous, pieux et savant archevêque de Cagliari, qui n'avez pas craint de traverser les mers et de franchir les distances pour nous apporter l'exemple de votre foi et le secours de vos lumières; vous, pieux et vaillant évêque de Luxembourg, que j'ai eu la joie de rencontrer dans ces grandes manifestations catholiques d'Anvers, manifestations grandioses dans lesquelles la Belgique, agenouillée devant le Dieu de l'Eucharistie, redisait par ses chants et ses processions : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*. »

Soyez les bienvenus, vous, prélats romains, pasteurs, docteurs et apôtres; vous, serviteurs de Dieu, vous, délégués de vos évêques, qui apportez l'éclat de la science et la flamme du zèle. Prêtres du Seigneur, religieux infatigables, il m'est doux de vous voir nombreux dans cette cité hospitalière; vous vous croirez vite dans votre patrie, et avec nous vous serez *la gloire de Dieu et la paix pour les hommes de bonne volonté!*

Soyez les bienvenus, vous aussi, laïques, qui, par vos paroles, par vos œuvres, par vos générosités intarissables, vos prières, vos vertus constantes, combattez pacifiquement et courageusement sur le champ de bataille du monde, armés d'une seule ambition : *la gloire de Dieu et la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*.

Soyez tous les bienvenus, mes fils de ce diocèse, vous ma joie et ma couronne, prêtres et fidèles, vous saurez être les gracieux appuis de nos hôtes dans cette

cité antique, hospitalière et chrétienne. Ils verront sa foi inscrite sur ses murailles, ils liront les pages de son histoire, les annales de sa fidélité à Jésus-Christ; son passé est glorieux, et ils retrouveront dans le présent, dans cette union d'un peuple, d'un pouvoir chrétien et d'un clergé dévoué, une image vivante des époques glorieuses de l'Eglise; ils salueront cette harmonie de toutes les classes sociales qui ont paré leurs rues, qui ont couvert d'oriflammes et de verdure leurs demeures et qui ont préparé au Sauveur adoré dans son Eucharistie ces arcs de triomphe; nos hôtes, par vos soins et vos croyances traditionnelles, auront ici une vision de cè que les anges demandent au monde entier de réaliser : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* par le règne social du Rédempteur!

Notre cité n'aura pas la splendeur de cette ville de Lille, ce centre de tant d'œuvres catholiques, ce foyer de vie chrétienne qui sait soutenir de ses aumônes sa glorieuse université, et qui est à la tête de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Notre cité n'aura pas la splendeur d'Avignon, parée de sa foi toujours active et de la vieille auréole d'abri de la papauté; elle n'aura pas la splendeur de Liège, la ville du Saint Sacrement; mais du moins dans notre hospitalité cordiale, simple, modeste, vous rencontrerez le cœur de nos bons prêtres, de nos laïques, fiers et heureux de vous accueillir, de nos pieux diocésains, qui prieront pendant que vous vous efforcerez de faire triompher la gloire de la sainte Eucharistie et la paix des

Pourquoi donc des congrès des œuvres eucharistiques?

Certes, ce n'est pas pour vous, pèlerins du Saint Sacrement, qu'il faut poser cette question! Peut-être quelque curieux visiteur, quelque touriste à la foi affaiblie, peut-être le monde surpris de cette assemblée, nous demandera-t-il : Des congrès eucharistiques, pourquoi donc? Voilà des réunions étranges où ne se voit qu'un courant de mysticisme; n'y a-t-il pas là un voile masquant d'autres préoccupations?

I. La réponse est facile, je ne suis que votre écho. N'avez-vous pas remarqué combien, à toutes les époques, l'Eglise a l'intelligence des temps et le secret des vraies opportunités? Elle est faite pour tous les âges, et elle comprend les besoins de notre siècle. Toujours elle approprie les remèdes aux blessures et elle utilise toutes les légitimes forces présentes pour en faire les serviteurs de la vérité et de l'apostolat!

A une époque de merveilleuses inventions comme la nôtre, où la distance n'est plus qu'un mot, — que la vapeur emporte; — où il semble que l'homme ait retrouvé un puissant débris de ce sceptre dominateur d'Adam sur la matière, afin de réunir les hommes de toutes les extrémités du globe; n'est-il pas juste que la religion bénisse ces énergies nouvelles et s'en serve pour notre Maître, le Dieu des âmes et des siècles!

Regardez encore ce qui se passe chez tous les peuples. Les congrès, aujourd'hui, ne s'occupent-ils pas de toutes les questions dont le mouvement agite toutes les branches de l'activité humaine? Ne voyons-nous pas se multiplier ces grandioses manifestations

du travail et de l'industrie ? Nous voyons aujourd'hui des congrès de l'industrie se réunir dans tous les pays de l'Europe, en Amérique et jusqu'en Océanie. C'est le noble labeur de l'homme que l'on y étudie, son progrès à travers les âges et les vives émulations des activités nationales. C'est quelque chose de grand sans doute que ce développement des œuvres de l'homme tombé d'abord sous le poids de la malédiction divine, luttant contre sa faiblesse et contre la matière qui l'enveloppe, retrouvant dans sa vigoureuse énergie les magnifiques et féconds résultats de cette loi expiatoire du travail, des épaves de la domination royale que Dieu avait confiée à ce roi de la création et dont l'exil du paradis terrestre ne l'a pas complètement dépouillé.

Oui, nous admirons ces assises qui tendent à perfectionner les engins de l'industrie ; mais nous n'oublions pas que l'homme n'a pas seulement pour destinée d'assouplir la matière, de multiplier les machines ; il a des destinées plus hautes que ce monde malléable. Au-dessus de toutes les œuvres d'ici-bas, il y a un Ouvrier suprême, le premier et le plus grand ouvrier du monde, celui-là même qui l'a fait et qui a étendu le firmament comme un pavillon au-dessus de nos têtes, celui-là même par qui toute chose a été faite, celui-là qui s'est incliné sur l'homme pour le bénir et pour le sauver, Notre Seigneur Jésus-Christ !

Il y a le Créateur des choses visibles et invisibles !

Il y a le Rédempteur du genre humain !

Notre congrès a pour but d'examiner les ineffables labeurs de ce divin Ouvrier, de proclamer la souveraineté de Jésus-Christ. Les hommes saisissent les

pierres et les métaux; ils font jaillir du marbre et du bronze les chefs-d'œuvre de l'art. Mais prendre les âmes, les pétrir, les transformer, voilà la vraie difficulté; d'une âme orgueilleuse faire une âme humble, d'une âme souillée faire une âme pure, d'une âme abaissée et vile faire une âme sainte irradiée des clartés du ciel et embrasée de l'amour divin; étudier ces transformations, chercher le concours que nous, infirmes et pauvres créatures, nous pouvons donner à la parole et au sang du Sauveur, voilà notre congrès.

Notre siècle n'a-t-il pas encore ses assemblées pour les questions sociales? N'a-t-il pas les comices agricoles, les réunions de la science, les universels rendez-vous des docteurs qui veulent écarter ou diminuer ces fléaux destructeurs ou mettre un cordon sanitaire contre ces maladies mystérieuses qui épouvantent les peuples et déconcertent nos progrès?

Mais le Dieu de toutes les sciences, celui qui a versé toute lumière et toutes forces, celui qui a donné toute beauté, toute grandeur, celui qui illumine les mondes, qui fait les chrétiens pénitents et les saints, voilà Celui que nous venons étudier comme lumière, docteur et ami, médecin et vie de l'humanité!...

Vous connaissez tous ces célèbres congrès de la paix universelle.

La paix universelle, la fraternité des peuples, elle a été rêvée par des esprits généreux, poursuivie par des hommes bienveillants et sincères; mais jamais les recherches n'ont été plus infécondes, car notre siècle, commencé dans la gloire militaire, semble devoir finir dans la sanglante fraternité de l'artillerie.

Non ! jamais ces aspirations que les prophètes ont chantées, que les anges ont répétées, ne seront une réalité que lorsque les peuples et le genre humain prendront pour pierre angulaire des constructions sociales notre Sauveur Jésus-Christ !

Depuis trois quarts de siècle la société recherche la paix, elle s'épuise dans des efforts impuissants, sans trêve et sans issue, parce qu'elle a rejeté la *pierre de l'angle*.

Telle est la raison des congrès eucharistiques. L'Eucharistie est donc le travail de Dieu ; l'Eucharistie, c'est la science de Dieu ; l'Eucharistie, c'est la paix de Dieu dans le monde ! Les vertus, la lumière et la paix, n'est-ce pas, ô hommes qui souriez à notre passé et à nos œuvres mystiques, ce que vous ambitionnez ; vous souffrez, vous vous épuisez dans la vallée de larmes ; vous avez quelques consolants succès, laissez-nous donc monter sur les collines de Dieu, pendant quelques jours vivre, prier et travailler sur ce Thabor voilé du tabernacle pour revenir à nos frères avec de meilleures clartés, de plus sûres tendresses !

II. Notre Dieu est un Dieu présent ; il est l'Emmanuel, il est le Dieu vivant sur nos autels.

O vous qui voulez être chrétiens sans l'Eglise, sachez-le, notre Dieu n'est pas seulement le Dieu de l'histoire qu'on ne peut atteindre que par un souvenir lointain, même par les pages inspirées de l'Evangile ou par les espérances joyeuses du ciel !

O vous qui doutez de la révélation, notre Dieu n'est pas une abstraction idéale, un être impersonnel perdu dans les profondeurs de l'espace. Ni le Dieu de l'his-

toire ni le Dieu de l'abstraction ne peut satisfaire notre faim et notre soif divines. Et l'humanité dévorée par ces insatiables aspirations, et voulant accorder toutefois je ne sais quelles transactions à ses passions, a pris, selon la parole de saint Augustin, la pierre et le marbre, et les a taillés pour en faire des Dieux, près d'elle, vivant avec elle ; pour tromper sa faim, elle s'est réfugiée dans l'idolâtrie, de même qu'à l'heure présente elle s'est éprise des rêves du panthéisme, voulant se grandir jusqu'à être Dieu lui-même. Ces deux erreurs, l'idolâtrie et le panthéisme, sont comme deux anges tombés, courbés devant l'Hostie, à droite et à gauche, affirmant par leurs efforts et leurs chutes le besoin inassouvi de l'homme qui veut vivre de Dieu!

Mais pour nous, chrétiens, ce n'est plus une illusion sublime, c'est une réalité vivante et substantielle ; nous croyons que notre Dieu est dans le tabernacle, nous y croyons, appuyés sur les textes des prophètes, sur les claires affirmations de l'Evangile, sur la voix traditionnelle de l'Eglise, sur le plan divin de la Rédemption, sur les plus purs élans du genre humain, sur les vertus réservées qui sont les fruits de l'autel et qui embaument notre terre désolée, vide et sèche de tous les parfums et de toutes les consolations ! *La chair de Jésus est une nourriture et son sang est un breuvage*. Rien, rien ne peut amoindrir cette parole de Jésus, ni tarir son immortelle fécondité. N'est-ce pas là encore la vie de la sainte Eglise?

L'Eglise dont vous avez comme une vision dans les colonnes, les arceaux, les murailles de cette basilique, l'Eglise ne vit que par l'Eucharistie ; tout converge

vers Jésus-Hostie. Toutes ses oraisons, sa liturgie ne disent-elles pas : *Per Dominum nostrum Jesum Christum*, par Notre Seigneur Jésus-Christ ; par Lui, toujours par Lui et avec lui.

L'Eucharistie est le foyer de la vie catholique. Y aurait-il des apôtres vaillants dans les contrées lointaines, avides de braver avec joie la mort et les tourments sans la sainte Eucharistie? Est-ce que, actuellement encore, il y aurait sans elle des missionnaires versant leur sang avec enthousiasme? Ce cri de saint François Xavier : « Comme je suis malheureux, je n'ai pas pu dire la sainte messe aujourd'hui ! » ce cri d'un jeune prêtre, mort, il y a quelques années, dans la persécution du Tonkin : « Je suis dans une cage de fer, mais j'ai communié aujourd'hui à la veille de mourir, j'ai communié sous les yeux de mes bourreaux, que je suis heureux ! » voilà la vie, les allégresses de la vie jusque dans les horreurs de la mort la plus terrible! Et vous, prêtres du Seigneur, affronteriez-vous les tristes champs de bataille contre le péché, l'incrédulité, le mépris, avec tant d'abnégation? nous, évêques, aurions-nous les énergies surhumaines dont nous avons besoin, sans l'Eucharistie ?

Aussi, — mes vénérés collègues, vous le savez tous, — l'Eglise a-t-elle jamais eu peur ? *Non timemus nec terremus ;* c'est notre vieux cri d'armes. Ni les catacombes n'étaient sombres, ni l'exil n'était dur, ni les cachots n'étaient intolérables, ni le martyre n'effrayait l'Eglise, parce qu'elle gardait et qu'elle garde Jésus-Christ. Fussions-nous seuls, dédaignés, impopulaires, s'il nous reste l'Hostie consacrée, nous

ne redoutons rien, nous pouvons reconquérir le monde parce que nous avons avec nous Celui qui a dit : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde!*

La sainte Eucharistie n'est-elle pas la vie des peuples ?

Je reprends une idée énoncée il y a un instant.

Nous sommes aujourd'hui en 1885. Ce siècle a achevé plus des trois quarts de sa course ; eh bien, est-ce qu'une des forces et des gloires humaines lui a manqué ? Il est né et il a grandi au bruit des conquêtes militaires. Est-ce que les forces intellectuelles lui ont fait défaut? A la gloire des batailles a succédé l'éclat intellectuel ; ses poètes chantaient ; ses tribunes retentissaient de paroles éloquentes! Et le vent a passé sur ces gloires militaires, sur ces triomphes de littérature! Au lendemain de 1830 nous avons assisté à l'épanouissement et au règne des habiletés politiques, des forces financières, industrielles. Un souffle a passé, et les tempêtes ont bouleversé l'Europe. De nouvelles organisations ont surgi : la paix armée, la guerre sanglante, les désastres et les conquêtes ont reparu, et à l'heure actuelle les alarmes sont partout ; les pouvoirs craignent pour leur autorité et les peuples pour leur liberté !

Non, rien n'a manqué à l'Europe, ni la gloire, ni la sagesse humaine, ni la puissance de la parole, ni le progrès des sciences, et l'on peut dire avec les saintes Ecritures : *In vanum laboraverunt, qui ædificant eam !*

Ah! N. T. C. F., c'est que l'on ne peut pas faire un peuple éclairé, heureux, civilisé sans Notre Seigneur Jésus-Christ !

Depuis que Notre Seigneur a fait aux hommes l'honneur de vivre de leur vie, de fouler la terre de ses pieds divins, ils ne sauraient plus être une société chrétienne et civilisée sans Lui. Notre adorable Rédempteur est dans l'Eglise, il y est par le sacrifice, il y reste par l'immolation; voilà pourquoi l'immolation est la base de toute vie publique. Le riche sait qu'il est le mandataire de la Providence, le pauvre connaît que le labeur vient de Dieu, et tous les rangs se groupent dans l'immolation qui est la fraternité véritable, dans l'union des esprits et des cœurs; union des esprits dans la vérité, union des cœurs dans la charité.

Ah! Messieurs, reposez-vous donc dans cette cité, auprès du Cœur de Jésus, sous la protection de sa Mère immaculée et de ses saints; venez apprendre à mieux affermir le règne du Sauveur dans vos âmes, dans vos familles et dans vos patries! Le Vicaire infaillible de Jésus-Christ vous y convie et vous bénit.

O Maître et Sauveur, maintenant que j'ai parlé de vous, laissez-moi exprimer le cri de mon âme, l'accent de mon cœur! Je vous ai souvent prêché, Seigneur, mais si j'avais su qu'un jour vous me réserveriez la joie incomparable de présider cette assemblée chrétienne, de l'inaugurer dans cette vieille et belle église, témoin de la foi religieuse d'un pouvoir et d'un peuple qui vous ont conservé dans votre tabernacle, à travers toutes les agitations du XVIe siècle et les orages des temps nouveaux, mes modestes fatigues m'eussent été plus douces encore!

O Jésus, restez avec nous sur cette humble coin de terre de la Suisse, restez-y pendant ce congrès, restez-

y aussi longtemps qu'existera ce pauvre monde; restez-y parce que vous êtes la lumière, la paix et la vie; restez-y *Jésus*; que votre grâce nous aide à ramener à vous ceux qui vous ont abandonné. *Mane nobiscum, quoniam advesperascit!*

O Jésus, que ce Congrès soit donc une source abondante de bénédictions pour cette cité de Fribourg, pour la Suisse entière, pour l'Europe et pour le monde! Vous avez dit à votre cénacle : Qu'ils soient un! Faites partout l'unité dans la lumière et dans l'amour. Protégez cette terre privilégiée invariablement fidèle à ses croyances; que les vertus antiques s'y conservent et s'y renouvellent, et que votre présence eucharistique soit toujours le principe de tous ses biens pour le temps et pour l'éternité!

II

Messe du jeudi 10 septembre.

Le jeudi matin, à sept heures, les congressistes se sont réunis dans l'église Notre-Dame, pour entendre la sainte messe dite par Mgr Lachat, archevêque de Damiette et administrateur apostolique du Tessin.

Avant d'offrir le saint sacrifice, Sa Grandeur a épanché son âme dans une ardente allocution, que nous sommes heureux de reproduire.

Allocution de Son Exc. Mgr Lachat.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

A l'occasion du Congrès Eucharistique qui nous réunit en ce moment, j'ai la satisfaction de pouvoir exprimer à tous ses honorables membres, et à ce peuple fidèle de Fribourg, les sentiments fraternels et distingués dont mon cœur est rempli envers eux ; et je voudrais pouvoir célébrer l'objet de notre culte, publier les gloires de notre adorable Maître Notre Seigneur Jésus-Christ présent par son corps et par sa divinité dans la très sainte Eucharistie.

L'Eucharistie, c'est la merveille de la puissance, de la sagesse et de l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ; c'est le grand miracle, le miracle de tous les miracles, c'est le renouvellement mystique de l'incarnation et de la passion de Notre Seigneur, du sacrifice et de l'holocauste offert une fois sur le Calvaire, et qui est et sera répété constamment d'une manière non sanglante dans le sacrifice de nos autels.

Notre Seigneur Jésus-Christ nous avait déjà donné une preuve immense de son amour et de sa tendresse en venant sur la terre, en s'immolant pour nous sur le Calvaire ; mais son amour, semble-t-il, n'était pas satisfait, et il a voulu, quelques instants avant sa mort, nous donner une nouvelle preuve de sa tendresse paternelle. Il comprenait bien, notre divin Maître, et nos faiblesses, et nos besoins, et les périls auxquels nous

sommes exposés durant le cours de notre vie mortelle; il nous avait instruits par ses sublimes doctrines, fortifié nos cœurs par sa grâce, montré le chemin de la céleste patrie. Mais il voulait encore achever son œuvre en demeurant, non point par sa grâce seulement pour nous donner une assistance spéciale, mais encore personnellement au milieu de nous, jusqu'à la fin des âges. Voilà pourquoi Il a institué le Saint Sacrement de l'autel, ou la divine Eucharistie.

C'est la divine Eucharistie qui nous communique l'auteur même de la lumière, de la grâce et de la force nécessaires aux chrétiens. Ah! quelle gloire, quel bonheur ineffable pour le juste, pour l'heureux catholique qui a le bonheur de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ dans la sainte communion!

Par la sainte communion Notre Seigneur Jésus-Christ s'unit à l'âme juste de la manière la plus intime et la plus étroite; il devient avec cette âme pour ainsi dire une seule et même chose; il se fait notre nourriture, notre aliment. Comme le corps privé de nourriture tombe bientôt en défaillance, ainsi l'homme spirituel, l'âme juste sans cet aliment divin et céleste s'affaiblit insensiblement; il perd le goût des choses saintes, la connaissance des vérités religieuses, se détache peu à peu de Dieu, s'affaiblit et ne parvient plus à surmonter les obstacles qu'il rencontre dans l'accomplissement de son devoir. Ainsi cette âme languit, et bientôt après oublie son Créateur.

Cependant Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu s'unir à nous par la sainte communion, et il nous a ordonné de communier, de manger la chair et de boire

le sang du Fils de l'Homme pour avoir la vie en nous, et pour vivre éternellement dans la bienheureuse immortalité. « Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, nous dit-il, vous n'aurez pas la vie en vous. » Ainsi, par la communion, Notre Seigneur Jésus-Christ daigne s'unir étroitement à nous, et c'est ainsi que l'apôtre saint Paul, dans l'extase et le ravissement, dans un élan de reconnaissance et d'amour, s'écriait après avoir communié : « Ce n'est pas moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. » Comme un prince de la terre, lorsqu'il visite une province de ses Etats, répand avec abondance ses trésors et ses bienfaits, de même Notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il visite une âme par la sainte communion, ne laisse pas sa présence inaperçue ; il vient s'unir à nous pour nous combler de grâces et de bienfaits ; il affaiblit et détruit en nous le vieil homme ; il nous revêt de l'armure divine ; il augmente nos forces ; il produit en nous les irradiations de la céleste lumière, corrobore notre espérance, enflamme notre charité ; il nous communique toutes les vertus chrétiennes : l'esprit de sacrifice, le dévouement, la force et les dons du Saint-Esprit qui vient éclairer nos intelligences.

Ah ! qu'elles sont riches ces âmes qui ont le bonheur de recevoir dignement Jésus-Christ par la sainte communion ! Comme elles comprennent les choses de Dieu, comme elles savent apprécier à leur juste valeur les biens périssables de ce monde ! Comme elles sont fortes pour triompher de tous les obstacles, surmonter les tentations et échapper aux pièges qui nous sont constamment tendus dans le monde ! Comme elles

confessent avec courage le nom du Sauveur Jésus!

Quel bel exemple nous donnaient les martyrs, nos pères dans la foi! C'est après avoir reçu la divine Eucharistie que, tout enflammés d'amour pour Notre Seigneur, ils marchaient courageusement à la mort et qu'ils s'écriaient comme saint Paul : « Je surabonde de joie au milieu de toutes les souffrances. » Ah! que l'homme est fort, qu'il est puissant par le secours de la sainte Eucharistie, comme il est enflammé par l'amour de Dieu, comme il ressemble à ces disciples d'Emmaüs qui accompagnaient le Sauveur Jésus et qui se sentaient tout ardents du feu sacré de l'amour de Dieu!

Et pourtant, nos très chers Frères, on ne comprend pas, on ne veut pas assez comprendre le grand bienfait de la présence adorable de notre Sauveur au milieu de nous. On a vu même des hommes se disant religieux, chrétiens et catholiques, s'éloigner et éloigner les fidèles de la sainte Eucharistie, sous prétexte de n'être pas dignes de s'en approcher. On s'en éloigne donc, et c'est ainsi que peu à peu, la piété disparaissant, l'amour se refroidissant, l'empire du monde et du démon s'est établi de nouveau sur ces âmes; si bien que pour ces catholiques, pour ces chrétiens, des années entières s'écoulent loin de la nourriture céleste qui sanctifie les âmes et les rend fortes contre les tentations et fidèles dans l'accomplissement de leur devoir. Aujourd'hui, il faut bien le constater avec douleur, ne voit-on pas un grand nombre de chrétiens fuir de plus en plus la table sainte? Je ne parle pas des athées, des ennemis déclarés de la sainte religion; je parle des chrétiens

froids, indifférents, insensibles, de ces chrétiens qui ne vont presque jamais s'asseoir à la table sainte, ou tout au plus une fois par année, et qui, se relâchant toujours davantage, finissent par ne plus s'en approcher du tout. Dès lors, il n'est pas étonnant que la foi, la piété et la religion disparaissent de plus en plus du milieu des peuples.

Ce n'est pas vous, sans doute, membres du Congrès Eucharistique, ce n'est pas vous qui vous éloignez de la sainte table ! Désireux d'opérer votre salut et votre sanctification, vous venez souvent puiser des grâces à leur source même par la sainte communion. Car, par la sainte communion, non seulement Jésus-Christ s'unit à nous et nous enrichit, mais encore il nous sanctifie. C'est la grande merveille qu'opère en nous le banquet de la divine Eucharistie. Qu'elle est noble l'âme qui s'est donnée à Jésus et à laquelle Jésus s'est donné par la sainte communion ! Comme son affection est pure et grande, comme elle plane au-dessus des choses terrestres, comme elle sait pardonner à tous, embrasser et porter généreusement la croix ! Oh ! comme ils sont heureux les amis de l'Eucharistie ! Comme ils étaient heureux, nos pères pleins de foi et d'amour pour Dieu, après avoir reçu la sainte communion ! C'est alors qu'ils s'écriaient : « Je ne crains rien, Jésus est avec moi ! » C'est alors que l'univers entier ne leur paraissait rien, que toutes les jouissances, que tous les biens qu'il offre, étaient par eux méprisés et rejetés, parce qu'ils n'ambitionnaient rien dans ce monde, parce qu'ils avaient le bonheur dans leur cœur, parce que rien ne manquait plus à leur félicité et qu'ils s'éle-

vaient radieux, contents, heureux, vers les choses célestes, dans la possession de leur Dieu, ineffable bonheur que l'homme terrestre ne saurait comprendre.

Voilà les merveilles, voilà les bienfaits qu'opère en nous la sainte communion.

Ah ! sachons, nos très chers Frères, apprécier le grand trésor de la sainte communion ; mais aimons Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui s'est incarné pour nous et qui a institué la divine Eucharistie, afin de pouvoir rester, non seulement toujours présent sur nos autels, mais encore devenir la nourriture spirituelle de nos âmes ; mais redoublons de foi envers la présence réelle. Trop souvent nous avons une foi languissante, nous croyons bien que Notre Seigneur Jésus-Christ est présent dans la divine Eucharistie ; mais nous le laissons seul dans l'église, parce que, dans notre tor-peur et notre lâcheté, nous ne savons plus nous porter vers le divin Maître, et, nous faisant une habitude de l'abandonner, nous ajoutons à notre ingratitude le mépris ou au moins l'indifférence pour son auguste présence.

Afin de nous préserver de ce malheur, redisons souvent : « Oui, Jésus est là présent dans la sainte Eucharistie ; oui, je reçois en moi le Fils de Dieu fait homme, quand j'ai le bonheur de m'approcher de la sainte Eucharistie. »

Oui, nos très chers Frères, si nous étions pénétrés, comme il convient, d'un profond sentiment de foi en la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, quels ne seraient pas notre transport et notre empressement à le visiter et à nous approcher de la

table sainte, et comme nous, prêtres, nous offririons l'auguste victime avec un respect profond et un tendre ravissement, et comme nous rendrions des actions de grâces pour ne plus vivre que par Jésus, puisque lui-même veut vivre pour nous, répétant ainsi la parole de l'Apôtre : « Non, ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi ! »

Oui, dépouillons-nous de toutes les affections terrestres, et remercions Jésus-Christ de ce qu'il nous a ainsi procuré un aliment divin pour la sanctification de nos âmes ; ne nous laissons pas entraîner par les pensées et les maximes du monde ; sachons surmonter tous les obstacles ; remercions, nous, catholiques éclairés par les lumières de la foi, remercions Notre Seigneur Jésus-Christ du grand trésor qu'il nous a laissé par la divine Eucharistie. Nous avons le bonheur de vivre dans des contrées où la divine Eucharistie est connue, aimée et adorée. Vous avez le bonheur, vous qui m'entendez, d'aimer Jésus-Christ dans l'Eucharistie ; mais jetez un coup d'œil autour de vous : on veut bannir l'hôte divin de nos tabernacles et de nos églises ; la société moderne veut vivre désormais comme les païens, ennemis du Christ ; on s'efforce d'éloigner Notre Seigneur Jésus-Christ, on le bannit des écoles, on le bannit de toutes les institutions, on ne supporte pas même son image au milieu de nous. Ah ! si Jésus-Christ n'était toute bonté, toute tendresse, il laisserait faire les hommes de ce temps, il n'aurait qu'à se retirer, et les nations sans Dieu, sans Jésus-Christ, tomberaient infailliblement. Si l'on voit chez certains peuples, qui n'ont point l'usage de la sainte communion, une sorte de

prospérité apparente, quelle misère morale ne cache pas ce vain éclat d'un bien-être sans réalité ! Quelle misère morale, quel affaiblissement si l'on examine le fond des choses ! Là, rien de stable, aucun fondement parce que la pierre angulaire manque ; ce sont des nations malheureuses qui descendent vers l'abîme, et y tomberont à leur tour, peut-être pour ne se relever jamais. Ainsi voyons-nous les peuples de l'Orient dans la barbarie d'où les avait tirés Notre Seigneur Jésus-Christ.

Oui, aimons Jésus, aimons le doux Sauveur, soyons disposés à mourir pour le défendre. Qu'il règne dans nos âmes, dans nos familles, dans nos sociétés, et ce règne de Jésus-Christ par qui les rois, les empereurs et les puissances règnent à leur tour, par qui les peuples sont forts et heureux, c'est ce règne qu'il faut rétablir, et pour cela il faut l'affermir d'abord dans les âmes, dans les volontés, dans les intelligences des vrais catholiques.

Trop souvent on entend répéter ce cri de malheur : Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous ! Si ce vœu impie se réalisait, que deviendraient les nations ?

Donc, nos très chers Frères, répétons : *adveniat regnum tuum !* Que Jésus règne, et surtout qu'il règne dans nos âmes, et ainsi il règnera dans nos familles et dans nos sociétés. Rendons gloire et hommage à Notre Seigneur Jésus-Christ. Soyons disposés à périr, à donner notre vie, notre corps et notre sang, pour défendre Jésus-Christ, pour le faire adorer, louer, aimer et servir. Oui, nous sommes dans un temps où il faut que les catholiques soient des héros pour com-

battre le combat du Seigneur! Nous n'avons que trop, disons-le franchement, de motifs pour nous reprocher notre lâcheté dans tous les rangs de la société.

Eh bien, que ce soit le fruit de ce Congrès eucharistique, de nous fortifier, de nous ranimer, de nous faire prendre de bonnes et saintes résolutions. C'est ce que nous demanderons au Seigneur dans le saint sacrifice de la messe, que nous allons offrir pour le besoin de la catholicité; nous supplierons la glorieuse Vierge Marie à laquelle ce temple est dédié, d'intercéder auprès de son adorable Fils, afin que nous ne le chassions jamais de nos cœurs et qu'il reste avec nous.

Oui, qu'il règne en nous, et ce règne sera notre bonheur et notre gloire durant l'éternité, car alors nous règnerons avec notre divin Roi. Ainsi soit-il.

Pendant la sainte messe, les élèves de l'orphelinat de la Providence ont exécuté des chants à l'honneur de la divine Eucharistie. La cérémonie s'est terminée par l'exposition du Très Saint Sacrement, qui restera sur l'autel pendant les quatre jours du Congrès pour recevoir les adorations des fidèles.

III

1re Assemblée générale.

Jeudi 10 septembre.

Les assemblées générales du Congrès se sont tenues dans l'église du collège, ornée avec goût pour la circon-

stance. Une immense tenture sépare la nef du chœur; en avant de cette tenture est une très vaste estrade sur laquelle ont pris place au premier rang Nosseigneurs les archevêques de Damiette et de Cagliari, et Nosseigneurs les évêques de Lausanne et Genève, de Sion, de Bethléem, de Coire, de Saint-Gall, de Bâle, de Luxembourg, ainsi que Mgr le prévôt Favre. Au second plan sont les membres des bureaux du Congrès.

A quatre heures et demie, **M. le chanoine Esseiva** donne lecture de la composition des différents bureaux.

Ensuite, **Mgr Mermillod** prend la parole devant un auditoire attentif qui remplit le vaisseau de l'église et les chapelles latérales.

Allocution de S. G. Mgr Mermillod,

Président du Congrès eucharistique.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

En ouvrant cette première réunion générale du Congrès eucharistique de Fribourg, dans cette église pleine de grands et doux souvenirs, je ne puis pas ne point penser aux reliques du B. Canisius qui sont là près de nous, au centre de cette maison célèbre où, depuis trois siècles, se sont formés tant d'hommes de foi, de science et d'apostolat, qui ont rendu de si grands services à l'Eglise et à la patrie! Je pense que nous sommes près de cette chambre où s'exhala le

dernier soupir du bienheureux, du fondateur glorieux de ce collège, de l'apôtre vaillant et doux de Fribourg, qui empêcha l'hérésie d'entrer dans la cité, de violer nos frontières et qui nous a conservé l'honneur de notre nom ancien de *Fribourgeois*, de citoyens de *Frei burg*, c'est-à-dire de la *Ville libre* par sa foi et son invincible amour de la vérité.

Dans ce Congrès eucharistique, où nous sommes protégés par ces illustres et saints souvenirs, nous venons donc, Messieurs, affirmer nos convictions chrétiennes, proclamer notre croyance en la présence réelle, et travailler pour l'Eucharistie. (*Applaudissements.*)

Si j'ai l'honneur de présider ce Congrès, croyez bien que je sens et toute mon indignité et tout le poids de la charge qui m'incombe, mais, en même temps, laissez-moi vous le dire, toute la joie que j'éprouve en me trouvant à votre tête.

Trois fois déjà le Congrès eucharistique s'est réuni, et Dieu a moissonné presque dans la fleur de leur apostolat, les trois premiers de nos présidents; d'abord Mgr de Ségur, dont on vous parlera tout à l'heure, et que ses longues fatigues n'auraient pas empêché de féconder notre œuvre par sa parole ardente et son zèle de feu. Nous l'avons perdu sur la terre, mais nous l'avons gagné dans le ciel, et nous sommes soutenus par ses prières, par ses souvenirs, par ses enseignements. (*Applaudissements.*)

Après lui, nous avons perdu Mgr de La Bouillerie, mon vénéré et saint ami, dont la vocation était éclose sous la double influence de Rome et du Tabernacle, et dont l'âme avait grandi sous cette double inspiration,

pour mieux apprendre à notre siècle ce que c'est que le Tabernacle et que le Saint-Siège, — le Tabernacle qui est la vie, la vérité et l'amour; le Saint-Siège qui est l'oracle de la grande doctrine et l'immuable gardien de la grâce dans le monde.

Après Mgr de Ségur et Mgr de La Bouillerie vint le successeur de Fénelon, du cardinal Giraud et du cardinal Régnier sur le siège illustre de Cambrai, Mgr Duquesnay, cet homme à la parole brûlante, à l'âme indomptable dans un corps frêle, qui prit le glaive sacré de la parole et qui le porta fièrement comme le prince des armées angéliques; c'étaient ses armes et sa devise : *Gladius spiritus Verbum Dei ! (Applaudissements.)* Hélas ! Dieu l'a moissonné, lui aussi, après le Congrès de Liège, comme si la fécondité de ses travaux dans l'immense diocèse de Cambrai avait largement compensé le petit nombre d'années qu'il lui avait donné. Ah ! ce diocèse de Cambrai ! comment ne le saluerais-je pas ici avec une vive émotion, lui qui a mérité d'être appelé le grenier de la papauté et de l'Eglise, lui qui a donné au Pape le sang de ses enfants, à l'Eglise la science de son université, et qui donne encore aujourd'hui au Saint-Siège appauvri les aumônes les plus larges et les plus généreuses. (*Applaudissements.*)

Maintenant, nous allons entendre la grande parole de Notre Très Saint Père le Pape, la parole de Léon XIII, qui a voulu bénir nos travaux et encourager nos efforts. J'ai eu l'honneur d'écrire à Sa Sainteté, le 12 et le 20 août; et quelques jours après, Elle daignait me répondre par le bref admirable dont lecture va nous être faite.

Le 3 septembre, je lui ai demandé des indulgences pour les membres du Congrès, et avant-hier soir son envoyé m'apportait un nouveau bref pontifical que nous allons également promulguer. Nous avons donc avec nous la Papauté, c'est-à-dire la plus haute de toutes les puissances; car le Pape, — et c'est par là que je termine, — c'est le Vicaire de Jésus-Christ qui a sous ses pieds les siècles, autour de lui l'humanité, et, au-dessus de sa tête, Dieu pour le bénir! (*Applaudissements prolongés.*)

Lecture est donnée des deux Brefs de Sa Sainteté, l'assemblée tout entière étant debout, et d'une lettre de Son Eminence le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, à Mgr le président du Congrès. (Ces trois documents se trouvent au commencement du volume.)

Mgr Mermillod. — Je vous remercie, Messieurs, des applaudissements avec lesquels vous accueillez cette lettre de Son Eminence le cardinal Alimonda. A Rome, on l'appelait déjà le protecteur des œuvres eucharistiques, combien plus à présent qu'il est le pasteur de Turin, la *cité eucharistique!*

C'est un grand regret pour lui de ne pouvoir assister à notre Congrès. Nous prions Mgr Schiaparelli, son représentant parmi nous, de lui exprimer la vive et enthousiaste gratitude que nous inspirent ses paroles pleines de foi et d'humilité, de vaillance et d'éloquence.

Nous aurions, Messieurs, à vous communiquer bien d'autres adhésions, à vous donner lecture de bien des lettres admirables. La liste en figurera au compte-

rendu. Malgré ses troubles et ses ruines, l'Italie a sa très grande part dans ces émouvantes manifestations. Ce matin même, nous avons reçu un télégramme de sympathie pour le Congrès de la part de Mgr l'archevêque de Naples, dont vous connaissez le dévouement intrépide à l'heure où le choléra décimait ses peuples. Du nord de l'Italie également nous sont venues des adhésions nombreuses. Le cardinal Parocchi, l'éminent apôtre, qui naguère luttait si vigoureusement pour affirmer le droit de la sainte Eucharistie à parcourir et à bénir les rues de Rome, nous a écrit une lettre charmante, qui sera l'une des meilleures bénédictions du Congrès.

Et que dire de la France? Presque tous ses évêques nous ont envoyé leurs adhésions en exprimant le regret que les difficultés du temps, les retraites ecclésiastiques, et les préoccupations de l'heure présente, les aient empêchés de venir à nous.

Et la Belgique, Messieurs? Il y a quelques jours, je me trouvais au milieu de son épiscopat; et en quels termes chaleureux il m'a exprimé sa sympathie pour notre œuvre! Ses représentants parmi nous sont nombreux, pleins d'ardeur et de bonne volonté.

Je ne puis vous nommer tous les vaillants catholiques d'Allemagne, qui, réunis il y a quelques jours au congrès de Munster, nous ont envoyé leurs adhésions; elles nous sont précieuses, venant de ces courageux soldats des batailles parlementaires, de ces intrépides soldats de la plume et de la parole!

Enfin l'Europe entière, et même les églises d'au delà des mers, applaudissent à notre religieuse entreprise.

Les évêques et les prêtres missionnaires, ces hommes dont « les pieds sont beaux, » et dont « les mains portent la paix, » n'ont pas été les derniers à nous adresser leurs fraternels suffrages.

Notre assemblée est donc de toute manière véritablement catholique. A notre tête, voici le vénérable épiscopat suisse, guidé par S. G. Mgr Lachat, archevêque de Damiette. Voici le bon, excellent, pieux et éloquent archevêque de Cagliari, dont les œuvres vous sont connues, et qui représente ici la Sardaigne catholique. Voici le très digne et très aimable évêque de Luxembourg qui nous apporte les adhésions chaleureuses de son diocèse si chrétien. Avec de pareils auspices, comment ne pas bien augurer du Congrès ? (*Applaudissements.*)

Je donne la parole au **R. P. Henri Dequeyroux** pour une *notice sur Mgr de Ségur*.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Le 13 juin 1853, un suppliant était agenouillé aux pieds du saint pape Pie IX. Il était sous le coup, je n'ose pas dire d'une profonde tristesse, mais certainement d'une grande épreuve, et il demandait une consolation au cœur si bon du Souverain Pontife, dont il connaissait déjà d'ailleurs la paternelle tendresse à son égard. Le Pape hésita un instant ; il allait répondre par un refus, quand, vaincu par l'expression douloureuse empreinte sur le visage du solliciteur, il lui dit,

en lui prenant la tête entre ses deux mains : « A un autre, je dirais : non ; mais à vous, je dis : oui, parce que je vous aime! »

Ce solliciteur, Messieurs, quel était-il donc? Quelle était son épreuve? et que demandait-il au Vicaire de Jésus-Christ?

C'était un jeune prélat français, de noble race, ami des pauvres et des petits. Déjà gravement atteint dans sa vue, il était menacé de cécité complète à courte échéance; il implorait la faveur de conserver, dans sa chapelle privée, le Très Saint Sacrement.

Son nom, il est à peine nécessaire de le dire, c'était Louis Gaston de Ségur.

Il mérite, Messieurs, une place d'honneur parmi ces « hommes qui, dans notre siècle surtout, se sont rendus célèbres par leur dévotion envers la sainte Eucharistie, » et dont le programme de vos travaux nous invitait à dire les œuvres et l'influence. C'est pourquoi je vous demande la permission de vous entretenir quelques instants de Mgr de Ségur et de sa dévotion envers le Très Saint Sacrement.

Pour être complet, et j'ai, ce me semble, le devoir de l'être, je vous parlerai :

I. de la dévotion personnelle de Mgr de Ségur envers la sainte Eucharistie ;

II. des œuvres qu'il a fondées ou développées pour en étendre le culte ;

III. et des ouvrages qu'il a écrits à la gloire du Très Saint Sacrement.

Je le sens, Messieurs, il y a quelque témérité à oser entreprendre de parler de Mgr de Ségur, en la pré-

sence du prélat, son ami, qui a prononcé son Oraison funèbre à Notre-Dame (1), aux applaudissements, je puis le dire, de la France catholique tout entière. Jamais peut-être, Monseigneur, vous ne méritâtes mieux que ce jour-là l'éloge que vous décernait dix ans plus tôt Mgr de Ségur lui-même, quand il nous écrivait, alors que nous recevions, sous votre toit, une affectueuse hospitalité :

« Il devrait, en vérité, s'appeler Jean, c'est-à-dire plein de grâces. Quelle charmante et entraînante parole ! et puis quelle âme catholique, élevée, pure et sympathique ! » (*Applaudissements.*)

Je le confesse donc, Messieurs, je suis un téméraire. Mais le cœur a de ces audaces, et il ne se rendrait pas aisément si on voulait lui démontrer qu'il a tort de s'y laisser aller.... Permettez, Messieurs, à la reconnaissance de l'un des fils spirituels de Mgr de Ségur, à l'un de ceux qui lui doivent leur formation et l'honneur du sacerdoce, de vous retracer en quelques mots, non pas sa vie, mais uniquement sa dévotion envers la sainte Eucharistie et l'influence extérieure de cette dévotion.

I

Le prêtre, Messieurs, est consacré pour le sacrifice, par conséquent, dans la loi nouvelle, pour l'Eucharistie : c'est le but final du pouvoir qu'il reçoit de Dieu, de son ministère, de sa vie : *Constituitur... ut offerat dona et*

(1) S. G. Mgr Mermillod.

sacrificia (Heb., v 1); et le jugement que le peuple doit porter sur nous, c'est que nous sommes les « dispensateurs des mystères du Christ : *sic nos existimet homo ut... dispensatores mysteriorum Christi* (I Cor., iv 1). » Si le prêtre instruit les âmes, s'il les purifie, s'il les dirige, n'est-ce pas toujours pour les rendre dignes de cette union définitive avec Dieu dans le ciel, dont la communion eucharistique est, sur la terre, l'image, le moyen et le délicieux commencement ?

Il sera donc dans la vérité, le prêtre qui fera de sa dévotion personnelle à l'Eucharistie l'inspiratrice de ses œuvres, la lumière de ses conseils, le ressort de son activité ; du tabernacle, le point de départ et le point d'arrivée de ses démarches, de ses entreprises, le lieu de son repos après les fatigues, et la source de sa consolation dans les tristesses inséparables de son ministère.

Tel me paraît avoir été l'abbé de Ségur dès les premiers jours de sa vie sacerdotale ; tel il est demeuré jusqu'à la fin, et, quand il disait, en parlant de sa maison : « Le vrai Maître ici, c'est le Très Saint Sacrement, » il livrait le secret de sa vie. Mais, que dis-je, le *secret* ? Ce n'était un secret pour personne ; quiconque l'approchait un instant, ne pouvait pas ne pas respirer le parfum du tabernacle. L'un de ses collaborateurs des premiers jours, dans l'œuvre de la rue du Regard, d'où sont sortis nos patronages et nos cercles ouvriers, M. Maurice Maignen, disait de lui : « On eût dit que ses lèvres distillaient sans cesse le Sang eucharistique du matin ; » et nous entendons

l'ami de ses dernières années, celui auquel il a voulu léguer en mourant sa chapelle (1), lui rendre, dans l'expression de sa reconnaissance, ce beau témoignage : « Héritiers choisis par lui, ... nous aurons en partage ... l'autel et les vases du sacrifice offert par ses mains, et le trône de la divine Eucharistie, *centre du foyer de l'activité intime de son âme.* »

Entrons, Messieurs, dans cette chapelle, véritable *salle du trône*, où le Roi Jésus donnait ses audiences, où son Cœur a distribué des grâces si nombreuses ; jetons un regard sur ce *trône* que l'amour du saint prêtre avait élevé à son Dieu. Pour beaucoup d'entre vous, je ne ferai qu'éveiller des souvenirs ; ceux qui n'ont pas eu le bonheur de prier dans la chapelle de la rue du Bac, se feront, je l'espère, en nous écoutant, une idée de ce que la foi à la présence réelle avait inspiré à Mgr de Ségur pour honorer le Très Saint Sacrement et remercier Notre-Seigneur qui daignait habiter sous son toit.

L'heure est matinale, et déjà nous trouvons le courtisan fidèle à la porte de son Maître, de son Ami, de son Dieu. Et encore, n'est-ce pas sa première visite ! Pendant les heures de la nuit, au souvenir d'un horrible sacrilège dont il reçut la triste confidence et dont il se fit, pendant plus de quinze années, le réparateur, il a quitté sa dure couchette, et vous l'eussiez vu, revêtu de la coule blanche du Trappiste, traverser, guidé par son cœur et attiré par son amour, la distance qui séparait sa chambre à coucher de la chapelle, et venir

(1) Le R. P. Dom Gréa, supérieur des Chanoines réguliers, à Saint-Claude.

dire à son Dieu : *Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt* (Luc. xxiii. 34.)! Cette adoration réparatrice se prolongeait ordinairement pendant deux heures, le plus souvent de trois heures à cinq heures du matin. Pour ne livrer à personne le secret de ses veilles, à cinq heures moins cinq minutes, il revenait, transi de froid, à son pauvre lit, ne se doutant pas d'ailleurs qu'on l'avait pieusement épié, et que le simple déplacement de sa chaussure le trahissait aux regards vigilants de son fidèle domestique. Seuls, les anges du tabernacle savent le nombre précis des heures qu'il passa ainsi en leur compagnie, les provoquant à aimer plus que lui le Dieu qu'ils contemplent dans le ciel. *(Applaudissements.)*

Mais, le matin est venu, et, de nouveau, il est là. Trois lampes, de grande valeur, éclairent la chapelle, symboles de sa foi, de sa prière, de son amour ; mais la vraie lampe, qui éclaire et qui réchauffe : *lucerna ardens et lucens* (Joan., v. 35), c'est lui. Voyez-le, revêtu de son surplis, autant par respect pour Notre-Seigneur, qu'afin d'être sans retard à la disposition de ceux qui vont venir lui demander la grâce de l'absolution, à genoux, les mains jointes, les yeux ouverts, fixés sur le tabernacle, comme pour en contempler le divin Prisonnier, il se prépare immobile à la célébration de la sainte messe. Oh ! la messe de Mgr de Ségur, quel édifiant spectacle ! quels moments délicieux ! quelle prédication ! quelle prière ! Sans doute, son infirmité lui imposait une mesure de mouvements qui lui faisait dépasser la limite ordinaire du temps du saint sacrifice ; mais nul ne songeait à s'en plaindre : la gravité

de sa parole, le ton pénétré de sa voix, la majesté de sa personne, tout, en lui, montrait son union intime avec Notre Seigneur, dans ce moment où il agissait, plus que jamais, en son nom. C'était, d'ailleurs, une des industries de sa piété, dans la préparation à la messe, de s'unir à Notre Seigneur, à ses intentions, à ses désirs, à son amour pour son Père ; et je me rappelle — permettez-moi ce souvenir — que, quand je vins pour la première fois célébrer la sainte messe dans sa chapelle, il me dit en me bénissant et en m'embrassant : « Tu vas dire la sainte messe, mon enfant ; dis-la bien avec Notre Seigneur ; c'est le moyen de la bien dire. »

Les convenances extérieures du saint sacrifice le préoccupaient également : la cire la plus pure, des meubles d'un goût parfait, des ornements d'or, de soie ou de velours, préparés, ainsi que les pains du sacrifice, par les mains des épouses de Notre Seigneur, des vases sacrés de grand prix, des calices qu'il avait obtenu de faire consacrer par Pie IX lui-même.... c'était sa joie de mettre toutes ces richesses au service de Celui qui daignait résider dans le tabernacle.

Le tabernacle ! Sur la porte dorée, on lisait ces mots, en émail d'azur : *Hic adest !* Il est là ! Au-dessous, sur le seuil : *Vita ! cœlum ! amor !* La vie, le ciel, l'amour ! Et puis, au-dessus de la porte elle-même, la parole du Pape lui accordant la permission de conserver chez lui la sainte Eucharistie — *ad consolationem,* « pour votre consolation. »

Avec quel accent de reconnaissance joyeuse et respectueuse à la fois, il expliquait à ceux auxquels il

faisait, malgré sa cécité, les honneurs de sa chapelle, ce mot *ad consolationem !* Avec quelle confiance surtout, il allait chercher auprès de son Dieu, non seulement un dédommagement à la perte de ses yeux, « que la bonne sainte Vierge avait envoyés l'un après l'autre en purgatoire, » comme il le disait, mais la vraie consolation de son âme dans les peines nombreuses et amères qu'il plut au Seigneur de lui envoyer.

Un jour, Messieurs, par une permission de Dieu et à la suite de circonstances que nous n'avons pas à raconter ici, le ministère sacerdotal de Mgr de Ségur se trouva brusquement interrompu ; nulle épreuve ne pouvait être plus sensible au cœur du zélé prélat : ses pénitents ! ses chers enfants ! Or, Messieurs, le soir de ce jour, Monseigneur fit semblant de se coucher : mais un moment après, quand il put supposer que les serviteurs étaient eux-mêmes allés prendre leur repos, il revint devant le Très Saint Sacrement et y passa toute la nuit en prières. Le matin venu, il se laissa conduire dans sa chambre, et, en traversant le salon, il disait : « Comme Notre Seigneur sait bien nous consoler ! Voyez-vous, mon cher Méthol, ces petits chagrins et ces petites inquiétudes nous font entrer dans le Cœur même de Notre Seigneur. N'en sortons jamais ! » J'avais envie de pleurer, ajoute le fidèle serviteur, et Monseigneur remerciait Dieu de la grande grâce qu'il lui avait faite pour l'attacher plus intimement à lui.

Du reste, on l'avait remarqué, quand Mgr de Ségur sortait de la chapelle, il y avait toujours sur ses lèvres un sourire et sur tout son visage comme un rayonnement de bonheur.

Pie IX avait donc bien dit vrai : *ad consolationem !* — Il avait ajouté : *ad tempus*, « pour *un* temps, » car il ne voulait pas renoncer à l'espérance de voir guérir son cher auditeur de Rote; en fait, il faut traduire cette parole *ad tempus* : pour *le* temps, — c'est-à-dire jusqu'à ce que les visions de l'éternité succèdent aux croyances de la Foi.

Je ne parle pas des statues et des reliques des saints, des tableaux, des ex-voto, qui ornaient la chapelle : « Faisons pour le mieux, disait un jour Monseigneur à son domestique, en lui recommandant le soin de la chapelle; si nous logeons bien Notre Seigneur chez nous, il y a des chances pour qu'à son tour il nous loge bien, chez lui, là haut, dans son paradis. »

Oui, Notre Seigneur était bien logé dans cette chapelle; mais il l'était encore bien mieux dans le cœur du saint prêtre, dans ce cœur si jaloux de l'honneur de son Dieu, que, pendant de longues années, il ne monta jamais à l'autel sans avoir reçu la grâce préparatoire de l'absolution ; dans ce cœur si désireux de s'unir à lui, que, privé parfois du bonheur de célébrer, une impossibilité pouvait seule le faire renoncer à recevoir au moins la sainte communion ; dans ce cœur enfin si heureux de posséder son trésor, que s'il trouvait près de lui, en ce moment, une âme qui fit écho à la sienne, il ne savait s'empêcher de dire avec une profonde émotion, en mettant la main sur sa poitrine : « Que Notre Seigneur est bon ! Il est là ! »

II

Cette foi si ardente de Mgr de Ségur, cet ardent amour envers la sainte Eucharistie ne pouvaient, vous le comprenez, Messieurs, demeurer la richesse privée, et, pour ainsi dire, la joie égoïste de son cœur. Quand le vrai sage, c'est-à-dire le saint, a connu la sagesse, qui est Notre Seigneur, il a besoin de partager son bonheur et de révéler à tous les charmes de celui qu'il aime : *Quam sine fictione didici, et sine invidiâ communico et honestatem illius non abscondo* (Sap., vii).

C'est pourquoi, ayant goûté pour lui-même, et dès les premiers jours de sa conversion, les saintes douceurs et les divines utilités de la communion fréquente, Mgr de Ségur chercha constamment à inspirer la confiance en Notre Seigneur et le désir de recevoir aussi souvent que possible le sacrement de son Corps et de son Sang. A l'exemple de saint Philippe de Néri et de saint Gaëtan dont il aimait à rappeler les souvenirs pour autoriser la ligne de conduite qu'il suivait lui-même, il donnait Notre Seigneur aux âmes dès qu'il trouvait en elles les dispositions requises pour le recevoir, tenant compte, sans doute, du respect infini dû à la Majesté divine, mais aussi du besoin où nous sommes d'avoir Dieu avec nous, pour lui demeurer fidèles malgré les difficultés de la vie, malgré les séductions du péché et les défaillances de notre cœur.

On a reproché, Messieurs, à Mgr de Ségur la facilité avec laquelle il permettait la sainte communion ;

on a parlé d' « abus; » on l'accusait presque d'oublier que, selon la parole de saint Paul : *non est societas luci ad tenebras* (II Cor. vi, 14).... La seule réponse à faire à ces critiques eût été, Messieurs, d'en envoyer les auteurs se confesser à Mgr de Ségur ; ils eussent pu juger ainsi facilement par eux-mêmes du soin avec lequel il préparait les âmes à la réception de l'adorable Sacrement.

On peut le dire, la fréquente communion fut la constante préoccupation de Mgr de Ségur dans son ministère sacerdotal. Au tribunal de la pénitence, en chaire, dans ses lettres de direction aussi bien que dans ses écrits, partout et toujours, il montre le tabernacle et l'Eucharistie comme la source de la vie chrétienne, selon cette parole de Notre Seigneur lui-même : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis* (Joan., vi, 54). Il les montrait comme la source de la fécondité de nos œuvres, et plusieurs d'entre vous l'ont entendu, au Congrès de Nantes en 1873, s'écrier, aux applaudissements de son auditoire : « Nous ne serons les sauveurs des ouvriers que si nous savons être des saints. C'est par notre sainteté que nous vaudrons pour l'Eglise et pour la patrie. Et cette sainteté, source de notre fécondité pour le bien, nous la puiserons dans l'amour du Très Saint Sacrement. L'Eucharistie ! Le prêtre à la messe, le fidèle à la sainte communion ; il n'y a pas d'autre force, et là est toute force. »

C'était là, chez Mgr de Ségur, une conviction tellement arrêtée que j'ai lu cette parole charmante de simplicité dans une de ses lettres inédites : « Il me semble que si

j'étais Pape, le zèle de l'Eucharistie et la communion non seulement fréquente, mais quotidienne, seraient l'objet dominant de tout mon pontificat. J'ai essayé de donner humblement cette pensée à notre cher Pie IX : il est probable que le moment n'était pas encore venu. Le Pape qui fera cela, sous l'impulsion du Saint-Esprit, sera le rénovateur du monde. » (20 août 1880.)

Les résultats si consolants qu'il obtenait dans la direction des âmes, surtout dans la direction des jeunes gens, par le moyen de la communion fréquente et fervente, augmentaient dans le cœur de Mgr de Ségur le désir de promouvoir chaque jour davantage et de toute manière l'honneur et le culte du Très Saint Sacrement. Les œuvres eucharistiques vinrent lui en fournir l'occasion et la facilité.

Je ne sais pas, Messieurs, si jamais personne a réclamé en vain le concours personnel de Mgr de Ségur pour une bonne œuvre quelconque ; mais ce que j'ose affirmer, c'est qu'il suffisait de prononcer le nom du Très Saint Sacrement pour obtenir sans retard la promesse d'une collaboration généreuse, efficace et durable.

Sans parler ici des vocations sacerdotales qu'il a devinées, secourues et réalisées, ni de son zèle pour la sanctification des séminaristes et la formation du clergé, bien que, chez lui, ces œuvres fussent inspirées par l'amour du Très Saint Sacrement, permettez-moi seulement un mot sur trois œuvres qui se rapportent directement à l'honneur de la sainte Eucharistie.

Mlle de Mauroy, que Dieu a rappelée à lui le

15 mars 1885, avait reçu la grâce précieuse d'un don peu commun d'initiative; elle s'entendait à merveille à « lancer » les œuvres, si j'ose me servir de cette expression; puis elle venait demander à Mgr de Ségur, pour lequel la persévérance semblait n'avoir pas de difficultés, de mettre au service de l'organisation de ses projets sa douce et infatigable activité, l'influence de son nom, de sa piété, de son expérience, en un mot de leur assurer le succès et le succès définitif. Ainsi en arriva-t-il pour *l'œuvre des Lampes du Très Saint Sacrement*, approuvée le 4 mars 1860 par un Bref du Souverain Pontife.

Grâces à Dieu, nous avons peine à concevoir aujourd'hui l'existence même du mal auquel cette œuvre entendait porter remède. Quelle église de campagne ne possède actuellement sa lampe soigneusement entretenue en présence du tabernacle où réside Notre Seigneur? Quel prêtre ignore ou simplement oublie que la première dépense à inscrire sur le budget annuel de sa fabrique, est celle de ce modeste mais indispensable luminaire qui dira au croyant et à l'incroyant, quand ils entreront dans l'église : *Hic adest! vita! cœlum! amor!*

Il n'en était pas ainsi, paraît-il, vers 1850, et depuis cette date jusqu'à la mort de Mgr de Ségur, plus de quatre mille lampes furent offertes par l'œuvre à des églises pauvres. Voulait-il contracter lui-même avec une communauté une de ces unions pieuses qui font la joie des âmes et leur force ici-bas? Mgr de Ségur se rappelait que Notre Seigneur est le lien des cœurs et leur meilleur rendez-vous, et il offrait volon-

tiers aux églises de ces maisons une lampe qu'il entretenait à ses frais. Je pourrais en citer plusieurs ; je nommerai seulement celle du petit séminaire de Montmorillon, et celle qu'il offrit, en 1868, au monastère de la Visitation de Paris ; cette dernière, en forme de cœur, était destinée à recevoir son propre cœur après sa mort.

Les lampes, Messieurs, sont un acte de foi et un symbole ; mais évidemment la présence d'un adorateur au pied du Très Saint Sacrement honore Notre Seigneur plus que la lumière de bien des lampes. Aussi la visite au Très Saint Sacrement était-elle une des habitudes de la piété chrétienne que Monseigneur recommandait avec une particulière insistance. Pour en rendre la pratique plus facile, il composa, en 1858, le délicieux opuscule intitulé *Prie-Dieu*. Dans les retraites, il cherchait à implanter l'habitude de ces visites à Notre Seigneur ; il avait établi au collège Stanislas, où son action a été si profonde, une sorte de Confrérie du Très-Saint-Sacrement, dont les membres s'engageaient à prendre chaque jour quelques instants sur la récréation, pour aller, sans bruit, les passer auprès du tabernacle. Tous les mois, Monseigneur réunissait ces jeunes gens de bonne volonté, pour s'informer de leur exactitude et encourager leur zèle et leur piété.

Mais ces visites irrégulières laissent encore subsister trop souvent autour de Notre Seigneur une désolante solitude. La pieuse chrétienne dont je rappelais tout à l'heure le nom et l'initiative s'occupa de mettre un terme à cet abandon, et bientôt elle présenta aux

bénédictions, aux encouragements et aux soins dévoués de Mgr de Ségur une seconde œuvre, complément naturel de la première, l'œuvre de l'Adoration, diurne d'abord, puis diurne et nocturne, qui compte aujourd'hui plus de trente mille associés.

Les paroles suivantes, prononcées par le Président de cette œuvre à l'assemblée générale qui se tint à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, peu de jours après la mort du vénéré prélat, vont d'ailleurs vous dire s'il lui était demeuré étranger :

« Peu d'hommes ont eu autant que Mgr de Ségur l'intelligence et l'amour de l'Eucharistie; peu d'hommes lui ont consacré autant de veilles et de travaux. Il a été, dans ce siècle, l'apôtre de la communion fréquente, et il n'y a pas d'œuvres, ayant pour objet le Très Saint Sacrement, à laquelle il n'ait donné son concours. Nous n'oublierons jamais ses solides instructions, écoutées avec tant d'avidité dans les retraites qu'il nous a prêchées, ni l'aimable condescendance avec laquelle il s'était prêté à venir présider plusieurs de nos assemblées générales. »

Une fois, Messieurs, une seule fois, paraît-il, pendant les longues années de sa cécité, Mgr de Ségur exprima un petit regret de la perte de sa vue; voici en quelles circonstances :

« Un matin, nous a raconté son fidèle valet de chambre, je revenais de l'Adoration nocturne, et j'exprimais à Monseigneur combien j'avais été édifié par quelques ouvriers alsaciens, qui, ne sachant pas lire le latin et ne pouvant prendre part à la récitation de l'office, étaient demeurés à genoux, la nuit entière,

devant le Très Saint Sacrement, le chapelet à la main. « Si je voyais, me dit Monseigneur, je vous accompagnerais bien volontiers. » Et aussitôt, et comme regrettant cette parole : « A quoi bon? ajouta-t-il; est-ce que je ne puis pas y aller, toute la nuit, si je veux, dans ma chapelle? »

Or nous savons, Messieurs, s'il se privait de ce bonheur!...

Le Président de l'Adoration nocturne ajoutait, dans l'allocution que je vous citais tout à l'heure : « Une vie si pleine de l'amour du Très Saint Sacrement ne pouvait finir que par un acte de zèle pour le Très Saint Sacrement. Le Congrès eucharistique qui va se réunir à la fin de ce mois, (c'était en juin 1881) est l'œuvre de Mgr de Ségur; c'est là son dernier acte public. Le succès de cette grande entreprise, dont il attendait les plus heureux résultats pour le bien des âmes et pour le salut de notre société, était la préoccupation de ses derniers jours. Dieu l'a rappelé à lui avant la complète réalisation de ce projet; mais, du haut du ciel, il en assurera l'heureux achèvement, continuant ainsi, après sa mort, l'œuvre importante qu'il avait commencée de son vivant. »

Je voudrais, Messieurs, vous dire en quelques mots ce que fit pendant sept ou huit ans Mgr de Ségur, pour amener peu à peu ce résultat. Une bienveillante communication a mis entre mes mains un dossier considérable — probablement encore incomplet — de lettres qui remontent à 1873, et dans lesquelles on voit se dessiner graduellement l'idée de provoquer une nouvelle explosion du culte du Très Saint Sacrement, à

l'heure où l'impiété ose en refouler dans les églises les manifestations traditionnelles, à l'heure où la haine multiplie ses sacrilèges profanations. L'idée rencontre des obstacles, soulève des objections... — quelle œuvre de Dieu n'a pas cette bonne fortune? — mais la parole du pieux prélat écarte les uns, dissipe les autres, et l'œuvre se présente à vous, Messieurs, aujourd'hui, ou plutôt elle se présente par vous aux amis de Notre Seigneur, qu'elle encourage, qu'elle console et dont elle est une des plus chères espérances.

Le point de départ fut l'institution des pèlerinages locaux aux sanctuaires illustrés par quelque miracle ou quelque fait eucharistiques. « Il y en a au moins cinquante ou soixante en France, » écrivait en 1873 Mgr de Ségur, qui composait à ce moment-là même son opuscule : *La France au pied du Très Saint Sacrement*, destiné à vulgariser l'idée de ces pèlerinages, j'oserais presque dire à leur servir de *manuel*.

Pie IX daigna bénir l'opuscule et approuver hautement les pèlerinages de réparation qui se continuèrent sans bruit, mais avec édification, pendant les premières années du pontificat de Léon XIII. On en vint alors à se demander si, parallèlement à des réunions nombreuses, provoquées pour réparer et pour prier, il ne serait pas utile d'avoir des réunions d'étude, où les prêtres zélés et les hommes d'œuvres pourraient échanger leurs vues et arrêter ensemble un plan d'action commun, pour réveiller la foi, et la foi pratique, à la présence réelle de Notre Seigneur dans le Très Saint Sacrement. Mais on craignit d'abord que la terre de

France ne pût de longtemps donner asile à ces réunions :

« L'agitation révolutionnaire de la pauvre France, disait Mgr de Ségur au Souverain Pontife dans une supplique que le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, voulut bien se charger de remettre au Pape en octobre 1880, l'agitation révolutionnaire de la pauvre France ne rend guère possible aujourd'hui la reprise de ces saints *Congrès eucharistiques*; mais la Belgique, plus libre, plus indépendante vis-à-vis des pouvoirs oppresseurs, pourrait très probablement, si NN. SS. les Evêques le trouvaient bon, reprendre en sous-œuvre cette grande pensée de foi, et soit à Bruxelles, soit à Liège où les gloires du Très Saint Sacrement ont brillé davantage, tenir une nouvelle assemblée du même genre.

» Ce serait peut-être, très saint Père, un des moyens les plus efficaces de raviver le zèle de la foi et de la piété dans ces populations encore si bonnes et dans ce clergé encore si fortement catholique.

» Peut-être même pourrait-on procurer ce même bien aux catholiques si fervents d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande; à ceux de la Suisse, de la Haute-Italie, de l'Espagne, et plus encore de l'Amérique et du Canada.

» .... J'ose donc supplier Votre Sainteté de bénir d'une manière générale la pensée de ces Congrès eucharistiques internationaux....

» 28 août 1880. »

Un peu plus tard, la Hollande sembla devoir obtenir

la préférence, la Hollande, cette patrie des martyrs de Gorcum mis à mort par les protestants en haine de l'Eucharistie et de la primauté du Pape. Elle offrait « Amsterdam, où l'autorité civile est fort bienveillante, et d'où la grande œuvre eucharistique pourrait très bien rayonner sur l'Angleterre avant de revenir en France, en Belgique, en Italie, en Espagne. » (Lettre du 24 septembre 1880.)

Mais, hélas! au milieu de ces négociations, la santé de l'ami du Très Saint Sacrement, déjà si éprouvée par deux attaques successives, déclinait avec une désolante rapidité. Il ne pouvait plus se faire illusion à lui-même, et, le 20 mars 1881, il écrivait : « Le détraquement de plus en plus accentué de ma pauvre santé ne me permet pas de suivre comme il le faudrait des questions hérissées de difficultés et qui nécessiteraient une immense correspondance.

» .... Jadis, ajoutait-il avec une grâce charmante, quand je pouvais me mettre en avant, je n'y manquais pas ; aujourd'hui, comme les vieilles hirondelles qui ne sont plus capables de fendre l'air, je me mets forcément à l'arrière-garde, trop heureux si, même là, je puis encore servir à quelque chose. »

Je vous demande, Messieurs, la permission de vous citer, presque intégralement, une lettre écrite le même jour à M. le Président de l'œuvre de l'Adoration nocturne à Paris ; ces documents appartiennent à l'histoire des *Congrès eucharistiques*.

« Cher Monsieur,

» Au moment de me mettre à l'œuvre, je ne vois plus clair dans notre grande affaire des Congrès.... Je ne vois plus que des impossibilités manifestes, et l'exécution de ce magnifique projet me semble impraticable. Est-ce ma pauvre santé qui en est la cause? Quoi qu'il en soit, je ne me sens pas la force d'en écrire utilement au Saint-Père, pas davantage au Cardinal de Malines. Je vous renvoie donc le mémoire et les papiers de l'autre jour, demandant bien pardon au bon Dieu, si c'est par ma faute que je me sens obligé d'abandonner une si admirable entreprise... Mais il m'est évident que je ne puis plus rien pour la poursuivre, et que *mes beaux jours, mes beaux jours sont passés!*

» J'ai la tête à moitié démolie, rien que de penser à me mettre en campagne. J'en suis bien honteux; mais, hélas! c'est comme cela.

» Votre vieil ami bien désolé, et cependant bien résigné.

» † L. G. DE SÉGUR. »

Le bon Dieu avait permis ce moment d'impuissance pour donner à Mgr de Ségur des coopérateurs qui le remplaçassent bientôt; ces vaillants chrétiens se mirent à l'œuvre, et un mois après, le 22 avril, leurs efforts ayant pu achever ce que le zèle du saint prélat avait commencé, Monseigneur applaudissait à cet heureux résultat, et écrivait :

« *Alleluia! alleluia! alleluia!* Notre grande affaire

paraît prendre une excellente tournure, grâce au bon président de l'Adoration nocturne et au Comité de Lille. »

Et le voilà qui se remet au travail : il revoit et corrige le projet de circulaire qui devait annoncer le congrès ; il donne ses pensées sur les programmes qu'il faut simplifier, dit-il, sans se laisser envahir par mille bonnes idées; » enfin, l'avant-veille même de la terrible attaque qui l'emporta, il étudiait encore les moyens d'attirer au congrès le plus grand nombre possible de ces fils d'Israël que la miséricorde de Notre Seigneur a amenés à la lumière de la foi, et desquels il écrit : « Les Juifs, quand ils se convertissent, sont les plus braves et les plus forts des chrétiens. »

Vous ne l'oublierez pas, Messieurs, durant la célébration de ce quatrième Congrès eucharistique, c'est à Mgr de Ségur que vous devez, en partie, les joies et les grâces dont vos âmes seront comblées, et vous lui en témoignerez votre reconnaissance en le priant d'obtenir à chacun de nous un redoublement de dévotion envers la sainte Eucharistie.

III

Ni les habitudes si édifiantes de sa dévotion personnelle, ni les moyens d'action que lui fournissaient l'exercice du saint ministère et la direction ou la fondation des œuvres eucharistiques, ne purent satisfaire,

Messieurs, l'immense besoin du cœur de Mgr de Ségur, de faire connaître, aimer et apprécier le grand bienfait de l'Eucharistie. Dieu lui avait donné un merveilleux talent d'écrivain, talent qui n'ouvre pas les portes de l'Académie, mais qui force la porte des cœurs ; talent original et simple à la fois, où l'esprit naturel, j'allais dire l'esprit parisien, la clarté de l'exposition et la rigoureuse logique d'une foi incapable d'hésiter devant les conséquences des principes révélés, s'harmonisent au service d'une fécondité qui arracha, en 1868, ce cri d'admiration au saint pape Pie IX :

« Nous ne savons réellement pas, cher Fils, de quoi Nous devons vous féliciter davantage, du zèle infatigable qui vous fait publier sans cesse de nouveaux écrits, pour enflammer, comme des charbons de plus en plus ardents, la piété des fidèles ; ou de la bénédiction singulière que Dieu daigne donner à vos efforts, en faisant accueillir si avidement du peuple chrétien vos travaux dont les éditions multipliées s'épuisent avec la plus grande rapidité, ou enfin des haines mortelles que ces travaux ont soulevées contre vous de la part des impies. Au premier point de vue, vous vous montrez véritablement l'aide de Celui qui est venu apporter le feu sur la terre, et qui ne veut autre chose sinon qu'il s'allume ; au second, vous vous tressez plus splendidement la couronne promise à ceux qui enseignent à un grand nombre les voies de la sainteté ; enfin, au dernier point de vue, vous entrez dans les rangs de ceux à qui le royaume du ciel est promis, parce qu'ils souffrent persécution pour la justice. »

Il est aussi loin de ma pensée qu'il serait en dehors

du programme de nos études de vous présenter ici, Messieurs, une vue d'ensemble sur les ouvrages de Mgr de Ségur. Bornons-nous à ceux qu'il a écrits sur le Très Saint Sacrement. Je crois pouvoir le dire et, au besoin, le prouver, il n'est pas un seul point de vue du dogme, de la morale, de la liturgie et de la piété chrétienne, en ce qui concerne l'Eucharistie, qu'il n'ait étudié dans ses divers opuscules : la présence réelle, fondement et lumière de tout le reste; l'obligation de la communion pascale ; les avantages de la communion fréquente, même pour les enfants ; la manière, pour les fidèles, de sanctifier l'assistance à la messe, et, pour les prêtres, d'en vivifier la célébration par l'accomplissement exact des rites sacrés et l'intelligence des mystères de la liturgie ; le culte public de l'Eucharistie ; la manière de s'occuper pendant les visites au Très Saint Sacrement ; enfin, dans les traités de *la piété et la vie intérieure*, l'étude plus approfondie, plus intime, plus élevée de tout ce qu'il y a pour notre instruction, pour notre conduite et pour la joie de nos âmes dans le grand mystère de l'amour divin, tout a été abordé, exposé, résolu, avec une énergie d'affirmation d'autant plus sûre d'elle-même qu'elle se glorifiait humblement de n'être que le fidèle écho de la tradition catholique et des enseignements de la sainte Eglise romaine en ces matières. Pie IX, qui n'ignorait ni les ravages du jansénisme, ni les récriminations de ses derniers et inconscients défenseurs contre la réaction dont Mgr de Ségur était le chef, Pie IX lui donna, à cet égard, une haute et solennelle approbation, lorsqu'au commencement du carême de 1861

il daigna distribuer de sa propre main, aux curés et aux prédicateurs de la ville de Rome, la traduction italienne de l'opuscule sur *la très sainte communion*, en leur disant que « ce petit livre, venu de France, avait déjà fait beaucoup de bien ; qu'on devrait le donner à tous les enfants quand ils font leur première communion ; que tous les curés devraient l'avoir, parce qu'il contient les véritables règles de la communion, telles que les entend le Concile de Trente, et telles que le Pape veut qu'elles soient appliquées.... » Avouez-le, Messieurs, dans ce jugement du Souverain Pontife, il y avait de quoi dédommager surabondamment le pieux auteur du *zèle* de tel ecclésiastique qui jetait au feu, comme scandaleux, presque comme hérétiques, tous les exemplaires qu'il pouvait se procurer de ce livre *abominable !*

Qui de vous, Messieurs, imitant Pie IX, ne s'est pas fait un bonheur de distribuer à pleines mains ces opuscules populaires? Nous les trouvons partout, à la campagne et à la ville, et, pour mon compte, je ne leur ai entendu adresser qu'un reproche : « Ils coûtent trop bon marché et on les comprend trop facilement ! »

Messieurs, la mode est aux statistiques, et les chiffres ont une éloquence à part; ils possèdent une irréfutable force de démonstration. Laissez-moi donc vous mettre sous les yeux la nomenclature des opuscules de Mgr de Ségur ayant trait directement à la sainte Eucharistie, avec le nombre des éditions qu'ils ont eues et celui des exemplaires imprimés. Je classe les ouvrages selon la date de leur publication, mes

es s'arrêtant d'ailleurs au 1er août de la pré-
année :

Le Prie-Dieu, 14 éditions à 1650 .	23.100
La Très Sainte Communion, 120 éd. à 3300	396.000
Les Pâques, 151 éditions à 3300 .	498.300
La Présence réelle, 18 édit. à 3300.	59.400
Aux enfants, conseils pratiques sur la communion, 45 éditions à 3300.	148.500
Les SS. Mystères, 7 éditions à 1650.	11.550
La Sainte Messe, 14 éditions à 3300.	46.200
La France aux pieds du Sacré Cœur, 34 éditions à 3300	112.200
La France aux pieds du Très Saint Sacrement, 13 éditions à 3300.	42,900
Tous les huit jours, 27 éd. à 3300.	89.100
Venez tous à lui, 23 édit. à 3300.	75.900
Total :	1.503.150

(Applaudissements.)

faudrait ajouter à ce chiffre les traductions de la
rt de ces *traités* en presque toutes les langues;
:emplaires de la grande édition — encore incom-
— des *Œuvres* de Monseigneur; les volumes que
'ormerait en prenant dans ses autres ouvrages
:e qui se rapporte à la très sainte Eucharistie et
rès Saint Sacrement; et enfin, ces contrefaçons
s à l'étranger, qui peuvent faire le désespoir
éditeurs, mais dont tous les auteurs ne peu-
pas s'honorer. Quand il parlait de ces repro-
ns, Mgr de Ségur pouvait citer gaiement cette

parole de saint Paul : *Quid enim ? Dum omni modo, sive per occasionem sive per veritatem, Christus annuntietur, in hoc gaudeo sed et gaudebo : scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem.* (PHILIPP., I, 18, 19.)

J'ai fini, Messieurs.

Par le souvenir de sa foi vive et de son angélique piété, par l'impulsion qu'il a donnée aux *œuvres eucharistiques* et à la réception plus fréquente des sacrements, comme par ses écrits, Mgr de Ségur a été et restera l'apôtre de la très sainte Eucharistie au XIXe siècle.

Quelques lignes de son testament vous diront, Messieurs, l'objet de ses dernières préoccupations et les aspirations suprêmes de son cœur.

« Je meurs comme j'ai vécu... dans l'amour du Très Saint Sacrement de l'autel.... Je désire être enseveli... en aube et en chasuble blanche, en signe de mon amour ardent envers la sainte Eucharistie et la bienheureuse Vierge.

» Mon cœur sera embaumé, puis porté et déposé devant le Très Saint Sacrement, au monastère de la Visitation, où ma sœur Sabine a eu le bonheur de vivre et de mourir, et où repose déjà le cœur de ma mère. Je demande à nos bonnes et chères Sœurs de la Visitation que mon pauvre cœur soit déposé au milieu d'elles, pour y faire l'adoration perpétuelle devant le Très Saint Sacrement, et participer à toutes les prières et communions de la communauté. Sur la boîte de plomb qui renfermera mon cœur, on gravera ces mots : Jésus, mon Dieu, je vous aime et vous adore de tout mon cœur au Très Saint Sacrement de l'autel. »

Et la seconde des trois recommandations qu'il

adresse, en les quittant pour un temps, à tous ceux qu'il a dirigés et aimés, est celle « d'un grand amour pratique de la sainte Eucharistie et de la sainte Communion. »

Ces paroles résument trop exactement, Messieurs, l'objet de vos désirs, le but de vos efforts et l'intention de vos Congrès pour qu'elles ne soient pas bonnes à répéter :

Oui, prêtres et laïques, ayons nous-mêmes et cherchons à communiquer aux autres, selon le désir du Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ et l'exemple de Mgr de Ségur, « un grand amour pratique de la très sainte Eucharistie et de la sainte Communion. » *(Longs applaudissements.)*

Mgr Mermillod. — Je remercie en votre nom, Messieurs, le Révérend Père qui nous a si bien dépeint celui dont la parole reflète le cœur et les enseignements. (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à **M. Champeaux,** secrétaire général du congrès, pour lire un rapport sur l'*Œuvre de l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement,* par M. le Président de l'œuvre à Paris.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Les temps sont à la prière, à la réparation et à la pénitence. La nécessité de ces moyens de salut s'impose

avec une évidence que les événements de chaque jour rendent de plus en plus manifeste. L'impiété contemporaine a de telles audaces et malheureusement de tels succès, que si les âmes chrétiennes ne trouvaient dans l'humilité de la supplication et dans les expiations du sacrifice un motif certain d'espérance, elles seraient invinciblement entraînées à toutes les faiblesses du découragement et de la défaillance. Mais, dans la lutte présente, en apparence bien inégale, surtout dans certains pays, et dans laquelle pourtant le dernier mot restera à Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ a fourni à ses fidèles des armes forgées dans le plus intime de son Cœur miséricordieux, armes pacifiques mais puissantes, inconnues du monde et, par cela même, plus redoutables pour lui, armes divines qui garantissent la victoire à ceux qui s'en servent avec courage et générosité. Dans ce céleste arsenal, nous en choisirons une qui, plus que toute autre peut-être, porte la marque de son auguste auteur. Cette arme, c'est l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement exposé sur l'autel. *(Applaudissements.)*

Il y a quelques années, en 1877, il parut à la librairie Poussielgue, de Paris, un volume intitulé : *L'Œuvre de l'Exposition et Adoration nocturne du Très Saint Sacrement, en France et à l'étranger*. C'était l'histoire de l'Adoration nocturne. On y suit, jusqu'à cette date, la marche de cette œuvre dont le développement à notre époque est un des faits les plus dignes d'attention, parce qu'il montre clairement comment Notre Seigneur Jésus-Christ, en affirmant et en multipliant de plus en plus sa présence sacramentelle parmi

nous, s'efforce de procurer le salut d'une société qui, oubliant ses bienfaits pour prêter l'oreille aux séductions de Satan, le renie et le chasse de ses lois, de ses mœurs, de sa vie. Cette œuvre a donc, par son rôle, une importance actuelle que vous fera mieux apprécier ce que nous allons en dire.

Ce fut le pape Clément VIII qui, à la vue des maux dont souffrait l'Eglise, établit en 1592, par son admirable Bulle *Graves et diuturnæ*, la pratique de l'Adoration nocturne par les fidèles, comme complément de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, qui n'était autre, dans la pensée du Pape, que la dévotion des Quarante Heures se succédant d'église en église, le jour et la nuit, sans interruption. Lorsque, deux siècles plus tard, la Révolution française eut bouleversé l'Europe, renversé les autels, détruit les anciennes œuvres catholiques et emprisonné le Pape, nous voyons le peuple romain rétablissant, en 1810, l'Adoration nocturne pour obtenir la délivrance de Sa Sainteté Pie VII. A son retour dans la ville éternelle en 1814, ce doux Pontife approuva la nouvelle association et lui accorda de nombreuses indulgences. Quelques années après, en 1824, Sa Sainteté Léon XII l'érigea en archiconfrérie et lui donna la faculté d'agréger toutes les autres confréries de même nature établies ou à établir dans tout l'univers.

Plus tard, une autre révolution, celle de 1848, fut le signal de l'établissement de l'Adoration nocturne en France. A chaque progrès du mal, Notre Seigneur apportait un puissant remède : aux efforts de la révolution, il opposait les progrès du culte eucharistique.

Cette conduite miséricordieuse du Sauveur, il la continuera, comme nous allons le voir, proportionnant les secours à la grandeur des périls et protégeant les âmes de son Corps sacré, en imprimant aux œuvres du Saint Sacrement un développement qu'elles n'ont peut-être jamais atteint jusqu'ici. Celle de l'Adoration nocturne a spécialement reçu la grâce de sa protection.

Deux noms célèbres dans les annales eucharistiques se rattachent à sa fondation en France : ceux du P. Hermann et de Mgr de la Bouillerie qui en furent les instruments. L'histoire de l'œuvre nous la montre prenant naissance à Paris, le 6 décembre 1848, sur l'autel miraculeux de Notre-Dame-des-Victoires, à la nouvelle que l'illustre Pie IX venait de se réfugier à Gaëte. Elle était ainsi placée sous la protection spéciale de Marie par qui Jésus nous est toujours donné, et, comme l'œuvre romaine, elle apparaissait à l'une des phases douloureuses de la papauté. On la voit ensuite grandissant au milieu de telles difficultés qu'une œuvre humaine aurait succombé, gagnant la province et même l'étranger, en sorte qu'en 1877 elle se pratiquait en France dans quarante-huit diocèses, soit comme œuvre indépendante soit comme complément de l'Adoration perpétuelle. A ce dernier titre, elle assurait la continuité de l'adoration toute l'année, jour et nuit, dans cinq diocèses : ceux de Paris, de Cahors, de Nancy, d'Angers et de Montpellier. Dans quinze autres diocèses, elle complétait l'adoration de jour dans un certain nombre de villes et de villages ; enfin elle fonctionnait dans cinquante-huit villes comme œuvre isolée, prati-

quant l'adoration de nuit une ou plusieurs fois par mois. (*Applaudissements.*)

A l'étranger, on la trouvait en Italie, où, sans parler de Rome, elle se pratiquait à Gênes, à Bologne et à Turin ; en Allemagne, dans les diocèses des bords du Rhin, à Cologne, à Trèves, etc, et en Bavière, par les communautés ; en Belgique, à Gand et à Namur ; en Angleterre, à Londres, dans la chapelle des RR. PP. Carmes; en Amérique, à Mexico, dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Guadalupe. (*Applaudissements.*)

La comparaison de cette situation avec celle que nous allons exposer fera apprécier le mouvement qui s'est produit en faveur de cette œuvre, depuis que la franc-maçonnerie et la libre pensée, rompant toutes leurs digues et couvrant le champ de l'Eglise de leur limon impur par la diffusion de leurs doctrines impies, ont rendu plus nécessaires encore la prière et la réparation.

En France, le progrès est frappant, principalement à Paris. Dans le Paris léger, frivole, libre penseur, il y a un Paris catholique qui ne peut pas oublier ce que saint François d'Assise disait autrefois de lui, « qu'il était le lieu du monde où le Très Saint Sacrement était le plus aimé et le mieux adoré. » Non seulement l'adoration nocturne complète sans interruption, déjà depuis longtemps, l'adoration perpétuelle des Quarante Heures établie dans le diocèse en 1851; mais la sainte montagne de Montmartre est devenue le centre d'une adoration perpétuelle de jour et de nuit pratiquée par les fidèles. Dans la chapelle provisoire du vœu national au Sacré Cœur, Notre Seigneur est exposé sans cesse,

et une cour empressée de pieux chrétiens l'entoure constamment, faisant appel à sa miséricorde au nom de l'Eglise et de la France. A côté de ces deux grands courants d'adoration perpétuelle dont la piété des fidèles parisiens soutient la marche parallèle, il y a six centres distincts d'adoration nocturne où elle est pratiquée à date fixe une fois par mois. Le plus ancien et le plus célèbre est l'église de Notre-Dame-des-Victoires, berceau de l'œuvre, où l'adoration de nuit a lieu la veille du premier jeudi de chaque mois ; les cinq autres sont : les deux paroisses de Sainte-Croix de Ménilmontant et de Sainte-Marie des Batignolles, les deux Patronages de Notre-Dame de Grâce et de Saint-Pierre, et enfin la chapelle de la Confrérie de l'Adoration réparatrice fondée par les Frères Maristes. Tous les éléments catholiques de la grande cité concourent à ces nuits bénies ; le clergé et les communautés religieuses, les hommes d'œuvre et les simples paroissiens, la jeunesse des écoles et celle des ateliers, les conférences de Saint-Vincent de Paul et les cercles d'ouvriers, tous, animés du même zèle, forment un faisceau d'adorateurs nocturnes dont le nombre peut être évalué à cinq ou six mille et qui, dans le courant de l'année, offrent à Notre Seigneur près de *mille* nuits de réparation. Après cela, comment s'étonner que la justice de Dieu semble se détourner de cette ville si coupable qui, dirait-on, prend à tâche de la provoquer en ajoutant, tous les jours, un forfait de plus à ses forfaits. Ah ! le divin Sauveur n'oublie pas ce qu'on a fait pour lui ; il connaissait bien mieux que saint François d'Assise, et de longue date, l'antique dévotion de Paris

pour le Saint Sacrement ; et il savait bien ce qu'il faisait quand, de son Cœur miséricordieux, il lui envoyait de nos jours l'Adoration nocturne pour le protéger contre les traits de la colère divine. O Paris, puisses-tu comprendre ce qu'a fait pour toi le Dieu de l'Eucharistie, et, de persécuteur que tu es aujourd'hui, redevenir le Paris croyant, le Paris adorant ! (*Applaudissements.*)

En province, le mouvement n'est pas moins remarquable. Aux cinq diocèses qui avaient l'adoration continue, jour et nuit, est venu s'en ajouter un autre, celui de Besançon où Mgr Paulinier, de vénérée mémoire, avec une hardiesse digne de sa grande foi, avait établi, dans les deux départements qui composent cet archidiocèse, la solennité de l'adoration perpétuelle pour le jour et pour la nuit. Il avait compté sur la solidité des sentiments chrétiens des Francs-Comtois, sa confiance n'a pas été déçue, et jusque dans le dernier des villages l'adoration de nuit est aussi populaire que celle de jour. A côté de ces six diocèses, on peut en placer plus de vingt autres où l'adoration nocturne s'ajoute à l'adoration perpétuelle de jour, dans un grand nombre de paroisses même rurales. Ce mouvement d'adoration nocturne par les paysans prend en France une grande extension. Dans le nord, les diocèses de Cambrai et d'Arras ; dans le midi, ceux de Toulouse, de Tarbes et de Montauban, se signalent particulièrement dans cette pieuse croisade dans laquelle le seul diocèse de Toulouse fournit déjà plus de cent paroisses. Dans les campagnes la foi est réelle, mais généralement elle sommeille ; pour la réveiller

il faut quelque chose d'extraordinaire, et l'Adoration nocturne, qui est une pratique nouvelle, attire les populations rurales et les place dans des conditions particulièrement favorables à un retour plus complet vers Dieu. Aussi ces nuits sont-elles des sources de grâces abondantes bien faites pour réjouir les cœurs des pasteurs.

Le nombre des fondations d'œuvres locales fonctionnant une ou plusieurs fois par mois a atteint, dans ces dernières années, le chiffre de 30 environ, ce qui porte en France à plus de 100 le nombre total de ces œuvres réparties dans soixante diocèses. Quelques-unes méritent une mention spéciale, entre autres celles qui ont été organisées à Paray-le-Monial, sous la protection du Sacré Cœur, et à Lourdes, à l'ombre de la grotte de l'Immaculée Conception. Il en est une autre qui ne peut manquer de vous intéresser. Des étudiants en droit de la Faculté d'Aix en Provence, qui forment une section de l'œuvre établie dans cette ville, ont eu la touchante pensée de provoquer dans les villes de Facultés la formation de sections d'adorateurs nocturnes exclusivement composées d'étudiants ; ils ont chargé un comité de se mettre en rapport avec leurs camarades des autres départements, dans le but d'unir tous les étudiants catholiques de France par les liens de l'adoration nocturne. Leur tentative a eu un plein succès, et aujourd'hui l'œuvre des étudiants adorateurs est organisée ou s'organise sur plusieurs points de la France. La jeunesse studieuse répond ainsi victorieusement aux ineptes et injustes accusations d'obscurantisme portées contre l'Eglise. Elle donne, aux pieds de

la divine Eucharistie, l'exemple concluant de l'alliance salutaire du savoir avec ce que la foi a de plus profond et la charité de plus délicat. (*Applaudissements.*)

Le premier pays que nous devons mentionner, en sortant de France, est l'Espagne, si éprouvée en ce moment, et où l'Adoration nocturne a pris, en peu de temps, une grande extension. Fondée en 1878, d'abord à Madrid et à Grenade, elle se pratique aujourd'hui dans plus de trente villes avec un succès toujours croissant, grâce à l'appui de l'épiscopat espagnol. La propagande active du journal *la Lampara del Santuario*, et les efforts personnels de son intelligent et zélé directeur, ont beaucoup contribué à ce beau résultat. Le nombre des adorateurs nocturnes s'accroît sans cesse ; il atteint, s'il ne le dépasse pas, le chiffre de 2,000 pour l'ensemble de ces trente centres. Les fruits de piété produits par ces adorations sont incalculables ; la plupart restent cachés, mais il en est un plus visible que nous devons vous signaler. Un religieux franciscain, membre de l'association de Madrid, ayant été envoyé à Damiette en qualité de curé apostolique, y a fondé l'Adoration nocturne. La nuit choisie est celle du dimanche, à partir de cinq heures du soir, au lundi matin. Les religieuses des écoles font la première heure de cinq à six, puis les fidèles de toutes conditions, de six à neuf ; à neuf heures, on ferme les portes, et de neuf à onze les hommes seuls font l'adoration ; de onze heures à quatre heures du matin, ce sont les religieux aidés de quelques laïques. Ces derniers ne parlant et ne lisant que l'arabe, les prières se font dans cette langue. Cet exemple aura des imitateurs,

notamment dans la Haute Egypte. (*Applaudissements.*)

A Bruxelles, les prêtres du Saint-Sacrement ont fondé l'œuvre en 1882 sur des bases sérieuses; elle tend à y devenir une magnifique et durable institution. Antérieurement, elle existait à Gand, à Tournai et à Liège. La Belgique a dans son passé trop de gloires eucharistiques pour ne pas donner, à l'Adoration nocturne, tous les développements dont elle est susceptible dans ce pays si catholique. Nous osons exprimer le désir que l'adoration de jour, perpétuelle, y soit complétée par l'adoration de nuit.

En Italie, Ferrare est venue s'ajouter aux villes de la Péninsule qui possédaient déjà l'œuvre. L'Adoration nocturne y a été fondée, pour tous les premiers vendredis du mois, dans l'église de *Santa Maria in Vado*, célèbre par un miracle eucharistique dont les Italiens ont conservé un vivant souvenir.

A Munich, capitale de la Bavière, où l'Adoration nocturne ne se faisait que dans les monastères, les laïques viennent d'organiser une nuit par mois. Il faut espérer que ce grain de sénevé deviendra un grand arbre dont les rameaux s'étendront à tout le royaume, principalement dans les diocèses qui jouissent de l'avantage de l'adoration perpétuelle de jour, comme celui de Wurtzbourg.

L'œuvre vient de prendre possession de la Pologne. Rendons hommage au zélé pasteur qui, le premier, a jeté la semence de cette *salutaire institution*, comme Sa Sainteté Léon XIII a daigné la qualifier naguère, dans ce noble et malheureux pays. Dieu veuille que ce soit l'aurore d'une résurrection de la liberté religieuse,

si longtemps asservie sous le joug de fer que fait peser sur elle le schisme triomphant. Ce premier essai a eu un plein succès, et il ne restera pas isolé. Les fidèles des paroisses voisines qui en ont été les témoins veulent jouir du même bonheur ; et l'œuvre gagnant de proche en proche, on peut entrevoir le moment où la Pologne pourra s'abriter sous le bouclier protecteur de l'Adoration nocturne.

A Beyrouth, en Syrie, l'Adoration nocturne a été inaugurée le premier vendredi du mois de janvier 1883, dans la chapelle de l'Université de Saint-Joseph. Dès la deuxième nuit, quarante adorateurs entouraient le Très Saint Sacrement. Un d'entre eux, à qui l'on rappelait que la nuit d'adoration approchait, répondait : « Oh ! je le sais bien, je compte les jours qui me séparent de cette nuit si désirée. » Cette fondation est un des nombreux fruits de l'œuvre d'Aix en Provence qui a reçu du Ciel le don de la fécondité.

L'usage de faire l'adoration nocturne à bord des bâtiments qui transportent les pèlerins à Jérusalem, et depuis, après l'arrivée, au Saint-Sépulcre, introduit, il y a quelques années, par un membre de l'œuvre de Paris, se maintient en se développant. Il n'y a pas de pèlerinage en Terre-Sainte qui manque aujourd'hui à ce pieux devoir. Le journal de celui qui a eu lieu au mois de mai dernier renferme cette mention, à la date du deuxième jour de traversée qui était un samedi : « Il y aura toute la nuit jusqu'à quinze à vingt adorateurs, et il n'y en aura jamais moins de huit à la fois pendant les nuits ordinaires. » Le pèlerinage est, de nos jours, une œuvre expiatoire ; il est naturel que l'Adoration

nocturne en soit devenue comme le complément indispensable. *(Applaudissements.)*

Quittons le vieux monde et transportons-nous en Amérique; nous y trouverons, sans compter la fondation déjà ancienne de Mexico, l'Adoration nocturne fortement établie au Canada, à Boston et à Baltimore. Ces trois œuvres ont pris naissance en 1882. Au Canada, l'œuvre a son siège à Montréal, dans la belle église de Notre-Dame. Elle est nombreuse, vivante, généreuse, et les échos de ses fêtes, qui nous viennent par la *Semaine religieuse* de Montréal, témoignent de la sève qui l'anime. Le nombre des associés est déjà considérable, et il va toujours en augmentant. L'évêque, les Sulpiciens qui sont les fondateurs de la ville, le clergé paroissial, lui prêtent le plus sympathique appui et concourent avec un grand zèle à sa prospérité.

A Boston, la première nuit eut lieu la veille de la fête de l'Immaculée-Conception, à la cathédrale, dans la chapelle du Très-Saint-Sacrement. Le fondateur de l'œuvre dans cette ville écrivait après les premières nuits : « Je suis étonné de la facilité avec laquelle nous avons fait les premiers pas; je puis bien dire, en toute vérité : *non nobis, Domine, non nobis.* » L'archevêque de Boston a puissamment encouragé cette fondation qu'il a prise sous sa protection spéciale. Aujourd'hui, l'œuvre a grandi; elle est affiliée à l'Archiconfrérie romaine, elle a reçu toutes les indulgences que cette affiliation procure, et elle groupe autour d'elle tout ce que Boston renferme de catholiques fervents.

A Baltimore, la fondation de l'œuvre est due au révérend Bartlett, curé de la paroisse Sainte-Anne, qui l'a

établie dans cette église pour tous les premiers vendredis du mois. Le règlement de l'œuvre de Paris a été adopté, et l'affiliation à l'Archiconfrérie de Rome, obtenue.

Il nous semble que les Etats-Unis n'en resteront pas là. Après avoir jeté dans ce pays de la liberté la semence d'une œuvre qui lui est si chère, Notre Seigneur la fécondera par sa grâce, afin que l'Eglise trouve dans les ferventes prières et les réparations de ses enfants du Nouveau-Monde une consolation et un soutien dans la rude tempête qui la secoue en ce moment. (*Applaudissements.*)

Les circonstances dans lesquelles l'œuvre de l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement a été fondée, son développement à travers les plus grands obstacles, son extension à toutes les parties du monde, apporteront dans vos esprits, nous en avons la confiance, la conviction qu'elle est sortie du Cœur sacré de Jésus et qu'il l'a donnée, à cette époque de grandes souffrances pour son Eglise, comme un moyen puissant de les soulager. Cette considération devrait suffire seule pour déterminer les membres de ce Congrès à s'en faire les apôtres et les instruments, chacun dans sa sphère d'action. Mais que d'autres considérations à l'appui de celle-là, propres à exciter leur zèle ! la persécution si acharnée dont le catholicisme est l'objet et qui fait que la prière doit être plus continuelle et plus ardente ; les attentats commis par la libre pensée contre les droits les plus sacrés de Dieu et qui appellent les réparations de la pénitence ; le souci de la gloire de Dieu à laquelle la fermeture des maisons religieuses,

dans plusieurs pays a porté une grave atteinte, en diminuant les hommages qui s'élevaient chaque nuit de ces asiles vénérés, affligeante lacune que les laïques catholiques doivent tenir à honneur de combler; l'incompréhensible bonté de Dieu qui, malgré l'ingratitude des hommes, ne cesse de répandre ses bienfaits sur eux et le jour et la nuit, d'où résulte pour nous l'obligation d'exprimer notre reconnaissance par d'incessantes actions de grâce; enfin, la malice du démon qui s'exerce principalement la nuit, dans ces odieuses réunions de la franc-maçonnerie si admirablement dénoncées par Sa Sainteté Léon XIII, et où se commettent contre la personne adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ des crimes dont l'Adoration nocturne, avec ses élans d'amour, est la meilleure expiation. (*Applaudissements.*)

Il est des pays qui ne connaissent pas encore l'Adoration nocturne, ni les précieux avantages qu'elle procure. C'est aux membres de ce Congrès qu'il appartient de les leur faire connaître. Messieurs, c'est un talent que Notre Seigneur nous confie : à nous de le faire fructifier. Nous avons parlé, au commencement de ce rapport, de l'histoire de l'Adoration nocturne; vous trouverez dans ce volume toutes les indications nécessaires pour la propagation et l'organisation de l'œuvre. Imitez les catholiques de cette ville de Fribourg, si fermement attachés à Jésus-Christ sous la conduite de leur illustre et éminent évêque. Ils veulent posséder l'Adoration nocturne, et naguère ils ont demandé tous les documents pouvant les aider à la fonder. Soyez certains que cette œuvre leur portera

bonheur, comme elle portera bonheur à quiconque s'y dévouera. (*Applaudissements.*)

Nous avons l'honneur de vous proposer, au nom de la première section, le vœu suivant :

Le Congrès eucharistique de Fribourg émet le vœu que les membres qui le composent travaillent à propager, dans un esprit de prière et de réparation, l'œuvre de l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement exposé, tant dans les villes que dans les campagnes. (*Longs applaudissements.*)

Mgr Mermillod. — Plusieurs orateurs devraient encore se faire entendre; mais il est tard déjà, et il est du devoir d'un président d'imposer en ce cas de durs sacrifices à l'auditoire.

Je vous priverai donc, ce soir, de la joie de voir cette séance se prolonger pour le plaisir de vos chrétiennes intelligences et pour le bonheur de vos âmes si pieuses. Nous devions entendre, avec un doux et légitime orgueil, deux mémoires des plus intéressants pour nous : l'un sur le Bienheureux Nicolas de Flüe, et l'autre sur notre histoire eucharistique. Ce sera pour demain.

Demain aussi, M. le chanoine Didiot, doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Lille et directeur des travaux du Congrès, nous parlera de la vie eucharistique à Lille, ce qu'il devait faire dès ce soir pour compléter la page importante d'histoire ecclésiastique que nous venons d'entendre, et qui nous a montré une nouvelle forme de la dévotion eucharistique s'épanouissant au milieu des heures sombres et troublées que nous traversons.

Demain encore, Messieurs, on vous fera connaître les émouvants détails de résurrection du culte eucharistique, après trois siècles de mort et de ténèbres, dans ces pays que vous avez traversés en venant de Bâle à Berne et de Berne à Fribourg.

Un délégué du canton de Neuchâtel nous retracera le même tableau pour sa région, et un autre encore pour le canton de Vaud. Ce soir, un protestant converti devait nous parler de la rentrée du Saint Sacrement à Genève. Mais une grande douleur le retient au chevet de sa mère agonisante, et nous prive du charme que nous aurait fait éprouver sa communication.

La pensée que la divine Eucharistie est depuis si longtemps bannie de plusieurs cités que vous avez vues sur votre passage, Messieurs, vous a inspiré une vive douleur dont vous nous avez fait la confidence. Il est bon que vous sachiez aussi quels efforts nous déployons, depuis saint François de Sales, pour ramener Jésus dans ses tabernacles ruinés, et pour relever ses sanctuaires et ses autels. Je nomme saint François de Sales, parce qu'il fut un des premiers à goûter le bonheur de rapporter l'Eucharistie au centre même de Genève.

Laissez-moi à ce sujet vous citer un trait charmant de foi et de naïveté. Le jeune missionnaire — saint François de Sales avait alors, je crois, vingt-huit ans — prêchait à Genève. Il eut, sur une place publique, une discussion avec un ministre protestant, devant un auditoire dont faisait partie Théodore de Bèse. Dans la foule se trouvait une pauvre servante, une humble fille de la Savoie, qui priait de tout son cœur l'ange gardien du prêtre catholique pour que celui-ci fût vainqueur dans la lutte.

Il le fut en effet. Mais la pauvre fille avait fait un vœu singulier; c'était de se confesser à lui dès qu'elle le pourrait. Deux ans après, elle eut la joie de le rencontrer qui traversait la cité. Elle lui fit part de son vœu, et le saint lui répondit : « C'est bien ! vous vous confesserez, et vous communierez demain matin. — Mais nous n'avons pas d'autel ! — Ce n'est rien; j'ai sur moi quatre saintes hosties dans une boîte d'argent. » Car alors il y avait à Genève une loi draconienne contre le prêtre qui oserait y célébrer la sainte messe; et voilà pourquoi les prêtres catholiques portaient clandestinement sur eux la sainte hostie.

La jeune domestique demeura dans l'hôtellerie, et saint François de Sales lui donna pour mission de convertir son maître et sa maîtresse. Elle réussit effectivement à convertir celle-ci.

Or, voilà qu'un ambassadeur de France vint à passer à Genève avec son aumônier. La pieuse servante s'adressa à ce prêtre et lui demanda de célébrer la sainte messe. « Mais, dit l'aumônier, je n'ai ni église, ni chapelle, ni autel? — Soyez sans inquiétude, reprit la servante, j'ai tout ce qu'il faut, descendez demain matin à trois heures dans la cave, vous ferez faire la première communion à ma maîtresse. »

C'est ainsi qu'en 1601, à Genève, la première messe fut dite dans une cave. Deux siècles après, en 1793, un autre prêtre français, réfugié à Genève, la célébra pour la seconde fois dans la cité de Calvin.

Ce sont donc vos prêtres, Messieurs les Français, qui ont été les précurseurs du retour de la sainte Eucharistie à Genève. C'est une grande grâce qu'ils nous ont

apportée là, Messieurs, et un précieux secours donné à nos frères dans la foi. Soyez-en remerciés ! (*Applaudissements.*)

Il me reste à remercier tous les membres de cette immense assemblée et à les féliciter de leur attention sympathique. Je les prie de se retrouver tous ensemble ce soir au pied du tabernacle, pour montrer à Jésus que nous n'avons pas seulement des battements de mains pour ceux qui parlent bien de lui, mais aussi des battements de cœur pour le divin Maître lui-même et son adorable Eucharistie. (*Vifs applaudissements.*)

Mgr Lachat :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Permettez-moi de profiter de cette circonstance si opportune pour m'acquitter d'une obligation bien douce à mon cœur. Il y a, dans ce Congrès eucharistique, des représentants de toutes les nations de l'Europe et même d'au delà des mers, mais plus particulièrement de la France, de la Belgique et de la Hollande.

Or, j'ai à remplir un devoir de gratitude, de vive reconnaissance envers ces généreux catholiques. Nous avons naguère traversé, en Suisse, et principalement dans les diocèses de Lausanne et Genève et de Bâle, des jours pénibles. Nos prêtres ont été dispersés, éloignés de leurs paroisses, privés de toutes ressources, ne pouvant plus exercer leur ministère sacré qu'en cachette, comme au temps de la grande révolution

française. Dans cette situation douloureuse, dans cet état de pénurie, ah ! vous êtes venus, catholiques de France, de Hollande et de Belgique, vous êtes venus à notre secours, au secours de mon frère de Genève, au secours de l'ancien évêque de Bâle. Nous avons reçu de vous d'abondantes aumônes pour nourrir les ministres de Dieu et de la sainte Eucharistie. Soyez en bénis et remerciés ! Nous conjurons Notre Seigneur Jésus-Christ de vous rendre au centuple le bien que vous nous avez fait.

Je vous remercie donc, Messieurs, au nom de tout l'épiscopat suisse, de nos prêtres et de nos fidèles suisses, pour votre grande charité. Recevez les vœux de notre cœur affectueux, recevez nos sincères actions de grâces. Nous adressons au ciel les plus ardentes prières pour la France, surtout pour ce généreux pays, afin que le Seigneur, en ce temps-ci particulièrement, la protège et la sauve ! (*Longues acclamations.*)

Après la bénédiction donnée par tous Nosseigneurs les Evêques, la première séance générale est close.

IV

Messe du vendredi 11 septembre.

A sept heures du matin, les congressistes se retrouvent de nouveau à l'église de Notre-Dame où, pendant la messe, Mgr l'archevêque de Cagliari, qui la célébrait, a prononcé l'allocution que voici :

Allocution de S. Exc. Mgr l'archevêque de Cagliari.

Un disciple de saint François d'Assise, le bienheureux Jacopone de Todi, se prit un jour à crier dans son cloître que Jésus n'était pas aimé, et à pleurer à chaudes larmes au milieu de ses frères, et à annoncer cette triste nouvelle dans le village où il se trouvait. Quatre siècles plus tard, sainte Marie-Madeleine de Pazzi, ne pouvant sortir pour prêcher cela à la foule, ne faisait que crier dans son monastère : « L'amour n'est pas aimé! l'amour n'est pas aimé! » Le bienheureux Crispin de Viterbe, un autre Franciscain, avait l'habitude de dire : « Celui qui n'aime pas Jésus est un fou! »

Mes Frères, je ne voudrais pas vous annoncer quelque chose d'aussi triste aujourd'hui, dans une ville si profondément catholique, au milieu de ce Congrès eucharistique. Il me semble que ce serait faire tort à cette ville si chrétienne et aux membres qui sont venus ici s'occuper du Saint Sacrement des autels.

Mais, si je ne fais pas une lamentation si grave, permettez-moi au moins d'en faire une plus petite que celle-là, plus petite que celle du Bienheureux que je citais à l'instant. Permettez-moi de vous dire simplement, les larmes aux yeux et au cœur : Jésus-Christ n'est pas visité dans le tabernacle ; on l'abandonne, on le laisse tout seul pendant de longues heures de la journée et de la nuit. Jésus-Christ n'est pas visité dans le plus grand nombre de nos églises ; et cependant mes Frères, n'est-il pas là notre père, notre frère?

n'est-il pas là notre ami, notre hôte, notre grand et unique trésor ?

Oui, tout le monde sait que notre père est là, et pourtant il y est abandonné de ses enfants ! L'enfant prodigue avait abandonné la maison paternelle, pour vivre d'une vie de luxure et finir par rechercher la nourriture des animaux immondes. Hélas ! combien d'enfants prodigues de nos jours ! Mais nous verrons l'enfant prodigue un jour, humilié et repentant, s'agenouiller devant son père pour lui dire : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ! » Et alors ce bon père le recevra, l'habillera, le pressera contre son cœur, et le considérera désormais comme son enfant chéri.

Mes chers Frères, il est facile de comprendre que des hommes mondains, qui ont abandonné toute pratique religieuse pour vendre leur âme au démon, puissent longtemps ne pas retourner à la maison du Père céleste : mais peut-on comprendre que quelqu'un qui veut être chrétien, catholique pratiquant, passe si souvent devant la maison de son père et qu'il n'aille pas lui dire un mot ? Cela est bien difficile à concevoir.

Nous avons là aussi notre frère. Il est vrai qu'entre frères on ne se gêne pas ; on se dispense des visites nombreuses. Mais il y a frères et frères ; il y a des frères qui peuvent tout pour nous, qui nous veulent le plus grand bien, qui peuvent nous élever aux dignités suprêmes de la terre. Eh bien, Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas un frère comme les autres ; c'est un frère tout céleste ; il est le Fils de Dieu, du

Roi du ciel et de la terre. S'il est notre frère, il est aussi notre créateur et notre maître, et par conséquent il mérite bien plus d'égards qu'un frère ordinaire. Pourquoi n'allons-nous donc pas plus souvent converser avec ce frère si bon, si grand, si aimant, avec Notre Seigneur Jésus-Christ? Ah! mes amis, ne nous dispensons pas avec lui des formules de politesse; gênons-nous un peu en passant devant lui. En passant devant sa maison, entrons pour lui dire un mot d'amour et de reconnaissance. Venons lui offrir les sentiments de nos cœurs. Demandons-lui pour nos amis, pour nos enfants, pour nos familles et pour l'Eglise, les grâces et les bénédictions qu'il lui plaît de prodiguer à ceux qui les lui demandent.

Mais je vous ai dit que Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Saint Sacrement est encore notre ami et notre hôte. Oui, c'est l'hôte de nos villes, de nos villages, de nos hameaux les plus oubliés; là il est venu se cacher dans les tabernacles et plus profondément encore dans la sainte hostie, où la foi toute seule pénètre jusqu'à lui pour l'aimer, le voir, l'entendre et lui parler.

Eh bien, s'il est là notre hôte, comment le délaissons-nous? Comprenez-vous, mes Frères, qu'on ait un hôte si excellent dans sa maison, et qu'on l'abandonne, et qu'on lui dise, par exemple : « Mon ami, vous êtes le maître de la maison; moi je vais à mes affaires, je ne m'occupe pas de vous? » Est-il admissible qu'on en agisse ainsi avec un hôte de distinction, et n'y a-t-il pas enfin des convenances à observer? Jésus demeure toujours dans l'église, parce qu'il nous aime, parce qu'il veut nous faire du bien. Et nous l'abandonne-

rions, et nous n'irions pas quelquefois causer avec lui, nous n'irions pas quelquefois lui présenter nos hommages? Ah! ce serait un bien grand manquement aux convenances et à la civilité la plus élémentaire envers Notre Seigneur Jésus-Christ qui est notre hôte céleste dans l'église.

Mais on demandera si l'on peut toujours parler à Notre Seigneur. Peut-on toujours causer avec la même personne? Ah! si l'on avait ce qui manque malheureusement dans le cœur de tant de chrétiens, si l'on avait un amour profond, une reconnaissance profonde, on ne dirait pas cela! Jésus-Christ ne s'entretient-il pas toujours avec nos âmes? N'a-t-il pas un grand plaisir à converser avec les fidèles? Pourquoi cela? Parce qu'il nous aime, parce que son amour pour nous est incommensurable et qu'on ne pourra jamais l'apprécier avec une mesure humaine. Il faudrait pour cela une mesure céleste, divine, immense, infinie. Or, si nous avions dans nos cœurs une étincelle de cet amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, les paroles ne nous manqueraient pas, les heures, les jours, les siècles nous sembleraient des instants!

Mais justement il nous manque cette étincelle de la céleste charité; et c'est à cause de notre tiédeur que nous n'entendons rien, que nous ne voyons rien, que nous sommes tout distraits dans l'église, même quand nous y venons entendre la sainte messe ou y pratiquer d'autres actes de dévotion. Non, notre cœur n'est pas avec Jésus. Nous assistons souvent aux saints mystères comme les statues et les chandeliers; nous sommes près de Jésus et nous restons insensibles! Sans doute,

Jésus ne dédaigne pas les hommages que lui rendent des objets inanimés, mais de nous il veut quelque chose de plus ; il ne lui suffit pas que nos genoux fléchissent, et que nos fronts s'humilient dans la poussière. C'est un commencement ; mais il faut aller au delà. Jésus réclame nos cœurs, nos volontés, nos âmes, nos intelligences. Allumons donc la foi et l'amour dans nos cœurs ; et allons à Jésus, allons au Saint Sacrement, et nous le ferons sans ennui, sans fatigue et avec joie.

On demandait un jour à une sainte dame ce qu'elle faisait pendant des heures entières devant le Saint Sacrement, et ce qu'elle avait à lui dire ? Elle répondit : « Dans le monde il y a des personnes qui s'aiment et qui savent passer des heures entières ensemble en disant toujours les mêmes mots ; mais quand je me prosterne devant le Saint Sacrement, je suis comme le pauvre affamé devant une table bien fournie, où il trouve tout ce qui peut le satisfaire. Je fais ce que fait le pauvre devant le trésor ouvert, où on lui permet de puiser à pleines mains. J'en fais autant devant le Saint Sacrement de l'autel. Je trouve toujours quelque chose à lui dire, et j'éprouve un indicible bonheur, en entendant de lui des paroles qui jamais ne sont sorties des lèvres des hommes. » Nous avons, nous aussi, Messieurs, notre table préparée sur les saints autels ; nous avons, nous aussi, notre trésor où nous pouvons puiser ; c'est Notre Seigneur Jésus-Christ qui sur l'autel nous prodigue toutes les richesses de son amour ainsi que l'enseigne le saint Concile de Trente. Allons-y donc rassasier notre faim, désaltérer notre soif, faire

a cour à notre amour, nous enrichir des trésors qu'il ime à répandre autour de lui. N'avons-nous pas le Jésus dans nos âmes, dans nos cœurs, dans nos ntelligences, dans nos familles? N'avons-nous pas ous les jours des grâces à lui demander? Allons donc Jésus, restons avec Jésus. Ah! s'il était possible de e clouer aux saints autels comme Jésus fut cloué à la roix!

Et maintenant, mes chers amis, arrivons à une onclusion pratique. Prenons la résolution de rendre isite au Saint Sacrement, de le faire le plus souvent possible, d'y aller quelquefois dans la journée, au moins une fois par jour, pour passer un quart d'heure, inq minutes, une seule minute, en présence de Notre Seigneur Jésus-Christ, notre père, notre frère, notre hôte, notre roi, notre grand trésor! Allons-y avec respect, avec amour, et nous trouverons toujours quelque chose à lui dire; nous trouverons toujours à puiser à ce trésor inépuisable, à cette fontaine qui ne tarit jamais.

Et lors même qu'il ne nous serait pas possible d'entrer un moment dans l'église parce que nous sommes trop occupés, donnons au moins un signe de respect et de révérence à Notre Seigneur, le maître du monde, en passant devant sa demeure. Personne ne le verra peut-être, mais les anges le verront. Jésus le verra, et il nous tiendra compte de ce signe de respect et de reconnaissance rendu à son autorité et à sa suprême majesté.

Je me rappelle saint Wenceslas, roi de Bohême, qui, ne pouvant la nuit entrer dans l'église, parce que les

portes en étaient fermées, allait, accompagné d'un seul domestique et pieds nus, d'une église à l'autre, cheminant sur la glace et sur la neige, s'agenouillant au seuil de tous les temples, et y passant des heures entières en adoration. Nous ne pouvons certainement pas imiter ce grand saint, mais au moins pendant la journée ne pouvons-nous pas nous arrêter un instant pour adorer Jésus-Christ? ne pouvons-nous pas faire un signe de respect et de révérence, ou mieux encore, comme beaucoup de bons chrétiens, faire un signe de croix, pour reconnaître que Jésus est notre maître et notre Sauveur?

C'est la seule recommandation pratique que je vous fais: visiter l'église, y rester aussi longtemps qu'on le peut, y entrer au moins un instant, ou bien en passant devant elle et ne pouvant y entrer, donner à Notre Seigneur Jésus-Christ un signe d'amour, de reconnaissance et de respect.

Je vais encore vous raconter un trait de l'histoire ecclésiastique afin de vous mieux inculquer l'amour pour Jésus dans le Saint Sacrement.

Un martyr du Japon, Paul Ucibori, doué d'un amour incroyable pour le Saint Sacrement, après avoir vu tous ses enfants périr l'un après l'autre, coupés en morceaux ou traînés dans les flots avec la corde même qui liait leur père, forcé d'être ainsi le bourreau de ses enfants, fut conduit, le jour de son supplice, avec plusieurs de ses compagnons, sur la cime d'une montagne au centre de laquelle il y avait un étang d'eau sulfureuse et bouillante. Lorsque son tour arriva, il fut précipité dans le gouffre brûlant, où la plus grande

partie de ses compagnons étaient déjà morts; mais après quelques instants, il revint sur les flots, leva les yeux et les mains au ciel et s'écria : « Que Jésus au Saint Sacrement soit loué à jamais! » Il retomba dans le gouffre, et revint une seconde fois à la surface en s'écriant : « Que Jésus au Saint Sacrement soit loué à jamais! » Une troisième fois il disparut et revint encore à la lumière en répétant pour la dernière fois ces paroles : « Que Jésus au Saint Sacrement soit loué à jamais! »

V

2e Assemblée générale.

Vendredi 12 septembre.

La seconde assemblée générale, tenue dans l'église du collège, est comme celle d'hier honorée de la présence de Nosseigneurs les archevêques et évêques présents à Fribourg,

Mgr Mermillod. — Messieurs, avant de donner la parole aux différents orateurs qui doivent nous entretenir de sujets très intéressants, j'ai quelques recommandations spéciales à vous faire. Vous vous rappelez qu'hier au soir, dans l'église Notre-Dame, j'ai annoncé qu'à tous les prêtres du congrès, même à ceux qui appartiennent à des diocèses étrangers, nous accordons

tous les pouvoirs de juridiction qu'ils ont dans leurs diocèses, et cela pour toute la durée du congrès. Mais une objection nous a été faite par les laïques : « Nous ne pouvons pas, nous ont-ils dit, nous confesser au milieu de nos fraternelles agapes de la Grenette : où trouverons-nous des confesseurs ? »

Chers Messieurs, vous en trouverez à Notre-Dame, où nous espérons que, pendant toute la journée de demain, il y aura toujours un ou deux prêtres devant le Saint Sacrement. Le soir, après la bénédiction, l'église de Notre-Dame sera absolument à vous. Les pères Capucins et les pères Cordeliers seront aussi à votre disposition, dans leurs églises, et ainsi vous aurez toute facilité pour vous préparer à la grande joie de la communion générale.

Durant la nuit de samedi à dimanche, aura lieu une solennelle adoration nocturne à Notre-Dame. Les hommes de foi et de cœur qui assistent au congrès voudront bien s'associer à cette pieuse manifestation, et donner leurs noms à l'aumônier du congrès (1), afin que l'on puisse tirer au sort, selon l'usage, les heures de la nuit qui leur seront confiées.

Après demain matin, à six heures et demie, Mgr de Bethléem, notre vénérable doyen d'âge, qui garde depuis si longtemps, dans sa vieille abbaye, les précieuses reliques de saint Maurice et le sang des martyrs de la légion thébaine, vous dira la sainte messe et vous distribuera la sainte communion à Notre-Dame. Dès demain matin Mgr l'évêque de Sion voudra bien

(1) M. l'abbé Roy, du clergé de Saint-Nicolas, dont le zèle et l'obligeance ont été au-dessus de tout éloge.

aussi y célébrer la sainte messe, et vous adresser quelques paroles, qui complèteront celles qu'hier Mgr de Damiette, et aujourd'hui Mgr de Cagliari, vous ont adressées avec tant d'autorité, de piété et de bonté. (*Applaudissements.*)

On a exprimé le désir que des places vous fussent réservées à Notre-Dame, tous les jours, à sept heures pour la messe, à huit heures du soir, pour la bénédiction du Saint Sacrement. Nous voudrions certainement donner satisfaction à cette juste requête, et les magistrats chrétiens de Fribourg ne demanderaient pas mieux que de nous prêter main-forte, s'il le fallait. Mais c'est l'habitude dans notre pays, — habitude assez conforme à l'esprit de l'Evangile, habitude même quelque peu démocratique si l'on veut, mais certainement bien chrétienne, — de ne rien faire payer pour les places dans les églises. Depuis la grande dame jusqu'à la dernière ouvrière, depuis le marquis jusqu'au pauvre travailleur, depuis le représentant des vieilles familles patriciennes jusqu'au mendiant des rues, tous ont le droit de se placer où ils veulent, excepté seulement à la Collégiale de Saint-Nicolas, où est réservée la place des magistrats qui veulent montrer à tous que le pouvoir est et doit être chrétien. (*Applaudissements.*)

Mon Dieu, Messieurs, vous savez bien que vous avez le droit incontesté et incontestable, vous qui êtes venus de loin, d'avoir votre bonne et belle place au congrès et aux cérémonies qui le composent. Mais vous comprendrez aussi que dans une ville qui n'est pas très grande, nous ne pouvons pas faire tout ce que nous voudrions

sous ce rapport ; et si quelques-uns d'entre vous n'avaient pas la place qui leur revient de droit, s'ils devaient se contenter de celle du publicain tout au bas bout de l'église, ils y resteraient patiemment, n'est-ce pas, se souvenant que le Seigneur y est avec eux ?

Ce soir pourtant, quoique cela nous soit bien dur, nous ferons fermer les portes de Notre-Dame quelques minutes avant huit heures, et nous repousserons un peu vers le portail, pour vous faire place, ces foules chrétiennes qui sont les héritières de celles qui se pressaient autour de Jésus et qui fatiguaient les apôtres. C'étaient les premiers membres des congrès eucharistiques (*Applaudissements*), et Notre Seigneur constatait avec bonté, quand ils se pressaient autour de lui, que quelqu'un le touchait.

Je dois encore ajouter que depuis, que le souverain pontife Léon XIII nous a engagés à consacrer une église à la récitation quotidienne du rosaire, il y a tous les jours récitation du chapelet à Notre-Dame, à huit heures moins le quart. Il y a là beaucoup de braves chrétiens qui prient la sainte Vierge et qui adorent le Saint Sacrement ; et vous conviendrez qu'il nous serait pénible de leur dire : « Cessez de prier votre Mère, cessez d'adorer votre Maître, et allez-vous-en ! » Vous nous pardonnerez donc si vous avez à souffrir de quelques petits inconvénients. Si la place est petite à l'église, elle est large dans le Cœur du divin Maître, et cela nous console de tout le reste.

Ce soir, Messieurs, à huit heures et demie, immédiatement après la bénédiction du Très Saint Sacrement, nous vous convions à venir entendre un concert d'orgues

à la Collégiale Saint-Nicolas. Ce concert avait d'abord été fixé à dimanche soir ; mais dimanche nous aurons la grande procession finale, si Dieu le permet ; car, pour le remarquer en passant, il n'a pas besoin de nos hommages et de nos manifestations ; c'est nous qui en avons besoin. Dieu, s'il le veut, nous enverra ses tempêtes. Nous montons un navire habitué depuis dix-huit siècles à tous les orages ; et plus fiers encore que ce Romain qui disait au nautonnier : « Tu portes César et sa fortune ! » nous disons : « Nous portons Jésus-Christ dans nos cœurs, et nous ne craignons ni les orages ni les tempêtes ; son amour est plus profond que les océans et sa gloire plus haute que les cieux ! » (*Applaudissements.*)

Dimanche soir, il nous serait donc impossible de vous donner la joie du concert d'orgues, et ce sera pour ce soir. Nous sommes fiers de nos orgues de Fribourg. Je sais bien qu'il y a ici un bon et illustre curé de Paris, si souvent mon hôte et mon ami, qui prétend que ses orgues sont bien meilleures que les nôtres. J'entends bien Mgr Lachat me souffler à l'oreille que les orgues de Lucerne valent peut-être celles de Fribourg ; mais enfin vous en jugerez. Vous lirez l'histoire de cet admirable instrument dans le petit volume édité à votre intention : *Fribourg religieux*. A entendre l'orgue de Saint-Nicolas, on croirait, disait Louis Veuillot, que Mooser y a enfermé « toutes les âmes de sa famille depuis quatre générations, car je ne sais combien d'âmes y chantent, combien de voix s'y font entendre, les unes très loin, comme un groupe de pèlerins qui passent au fond d'un bois, répétant les hymnes dont la

tempête emporte la moitié, les autres si près qu'on croit distinguer la parole et les soupirs. » 'Eh bien, Messieurs, venez ce soir à la Collégiale, et je vous promets que sous les voûtes majestueuses vous entendrez comme un écho de l'Eglise qui lutte, de l'Eglise qui souffre, de l'Eglise qui triomphe ; et que dans la pénombre du sanctuaire il vous sera facile de voir passer comme une vision des générations catholiques qui ont fait le pays et la cité de Fribourg ! (*Acclamations.*)

La parole est à **M. le chanoine Didiot,** directeur des travaux du Congrès, pour un rapport sur *la Vie Eucharistique à Lille, en 1885.*

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

I. Comment douter que nos Congrès eucharistiques ne soient de particulières bénédictions de Notre Seigneur pour les villes et les régions où ils se rassemblent? Tant d'exemples de foi et de haute piété, tant de prières et d'adorations, tant de graves enseignements de l'épiscopat, tant de précieuses communications des prêtres et des fidèles sur les œuvres dont le Très Saint Sacrement est tout à la fois l'objet et la source, composent une céleste rosée dont chaque goutte ne peut manquer de faire surgir d'une terre chrétienne des fleurs et des fruits de dévotion eucharistique. On l'a bien vu à Lille, à Avignon, à Liège. On le verra mieux encore en cette très noble et très catholique cité de Fribourg, si bien

préparée à tous les dons de Dieu et si accoutumée à les faire fructifier au centuple.

Ne trouvez-vous donc pas, Messieurs, qu'il serait juste, à chaque nouveau Congrès, d'inviter spécialement les villes qui déjà auraient eu l'honneur de recevoir cette grâce privilégiée, à venir rendre compte de la manière dont elles savent en profiter? (*Approbation.*)

Lille, le berceau de nos chères réunions, le siège du premier Congrès eucharistique en 1881, a cru entendre cet appel, et je viens vous dire ce que sa piété envers le saint Tabernacle lui a inspiré pendant cette dernière année. Que si Avignon et Liège l'ont de beaucoup surpassée, elle ne peut s'en étonner : la racine n'est jamais aussi belle que l'arbre; mais il faut qu'avec humilité elle travaille incessamment pour l'avantage et pour la gloire de la tige et des branches.

Je vous signalerai, dans les œuvres de notre piété lilloise, ce que j'y remarque surtout de propre et d'individuel. Peut-être les catholiques dont nous avons le plus à cœur de suivre les magnifiques exemples, jugeront-ils bon d'imiter à leur tour ce que nous essayons humblement de faire : ce serait une grande joie pour nous de voir la communion des saints fleurir ainsi de plus en plus dans le divin royaume de l'Eucharistie.

II. Depuis quatre ou cinq ans, nous avons à Lille un groupe d'Oblats du Saint-Sacrement. C'est plus qu'une association de piété : c'est un comité de zèle et d'action. C'est plus qu'une section de congrès, qu'une commission permanente pour la propagande du culte eucharistique : c'est une société d'hommes désireux de progresser dans la vie intérieure et dans la dévotion au

Saint Sacrement, afin d'être plus forts, plus doux, plus patients, dans les entreprises et les luttes de la vie extérieure. Sans doute ils apprécient beaucoup le concours des *hommes d'œuvres*, des *hommes d'action*; mais ils ne se contentent pas de l'être eux-mêmes. Il ne leur suffit pas de remplir les devoirs ordinaires des confréries et des autres associations en l'honneur du Très Saint Sacrement : dans la demeure du divin Maître, ils veulent être tout ensemble Marthe et Marie, — mieux travailler pour mieux aimer l'Eucharistie, et mieux l'aimer afin de la mieux servir.

Ne découvrez-vous pas déjà, Messieurs, quelle est leur origine? quelle âme d'Evêque enflammée au contact du cœur de saint François de Sales et du bienheureux Canisius, a eu l'inspiration et la grâce de fonder ces Oblats du Très-Saint-Sacrement. C'était au dernier jour d'un de nos Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais : le glorieux exilé qui nous présidait là, et qui nous préside encore ici, pensa n'avoir pas achevé son œuvre s'il ne donnait, dans cette ardente cité de Lille, de nouveaux amis et de nouveaux soldats à l'adorable Captif du tabernacle. Il réunit, dans une petite chapelle ignorée, quelques hommes d'une foi ardente; il leur offrit d'être tout entiers à l'Eucharistie; il les offrit eux-mêmes à la divine Victime, au divin Oblat de l'Eucharistie, et il leur imposa le nom d'*Oblats du Très-Saint-Sacrement*. Ce sont vos fils, Monseigneur, et permettez-moi d'assurer publiquement Votre Grandeur qu'ils sont dignes d'elle; que leurs regards aiment à se fixer sur les hauteurs sacrées de l'Hébron eucharistique où vous leur avez

marqué le but de leur vie : *abiit in montana;* que le modeste sanctuaire où ils se réunissent appartient, par le droit de la reconnaissance et de l'amour, au diocèse de Genève; et que leur directeur ecclésiastique se considère, en vertu du même droit, comme un simple et vrai vicaire de Fribourg détaché à l'avant-poste du Nord. (*Applaudissements.*)

Grâce à la vive sympathie de l'illustre et saint Archevêque qui vous a légué, Monseigneur, la présidence générale des Congrès eucharistiques, grâce à Mgr Duquesnay, vos Oblats du Très-Saint-Sacrement ont désormais une existence canonique au diocèse de Cambrai; ils y jouissent de la bienveillance toute paternelle de leur nouvel et bien-aimé Archevêque qui déjà les avait accueillis, avec une extrême bonté, au Congrès d'Avignon.

Son Eminence le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, très dignement représenté en ce Congrès, veut bien répondre d'eux auprès du Vicaire de Jésus-Christ, et leur communiquer les grâces uniquement vivifiantes que les mains du Souverain Pontife répandent sur les œuvres catholiques; et ils espèrent arriver ainsi à réaliser les saintes espérances qui présidèrent à l'institution de leur premier groupe, et qui ne cesseront jamais, je le promets en leur nom, d'animer leurs cœurs et de soutenir leurs efforts.

Je ne veux pas, Messieurs, vous décrire par le détail leur organisation et leur fonctionnement. Plusieurs d'entre eux sont parmi vous qui pourront vous les expliquer entièrement, si votre amour de l'Eucharistie vous engage à devenir leurs frères et à solliciter de

vos Evêques l'autorisation de former vous-mêmes quelques groupes d'Oblats. Souffrez du moins que je vous dessine en deux mots la physionomie de leurs réunions.

A nos fêtes patronales, — la Fête-Dieu, l'Annonciation, la fête de saint Jean l'Evangéliste, — nous avons une messe particulière avec homélie et communion générale; le soir, allocution, et puis bénédiction du Saint Sacrement. — Tous les mois, à huit heures du soir, dans le parloir d'une communauté de Frères des Ecoles chrétiennes, nous nous rassemblons, à quinze ou vingt, ecclésiastiques et laïques, professeurs d'université, industriels, employés et simples ouvriers. L'esprit de piété confiante et expansive, de charité fraternelle et joyeuse, est le nôtre. Saint Jean l'Evangéliste dont une relique préside à notre assemblée, saint François de Sales dont le souvenir nous est naturellement très cher, sont assez contents, je l'espère, de nous qui sommes absolument contents d'eux et de leur aimable protection. Après la prière et la louange eucharistique, nous lisons quelque livre traitant du Saint Sacrement; nous arriverons ainsi à faire connaissance avec les meilleurs ouvrages de la littérature catholique sur cet adorable sujet, et nous songeons à établir prochainement une bibliothèque eucharistique dont nous ne serons pas seuls à profiter. (*Applaudissements.*)-

Conformément à un ordre du jour soigneusement préparé et envoyé d'avance à tous les membres, la réunion étudie les moyens les plus efficaces de développer la piété eucharistique dans son propre sein; de la répandre de toutes parts, selon le désir du divin Maître; de seconder en toute manière le zèle

des pasteurs, des confréries, des associations vouées au culte de la sainte Hostie. C'est là un fonds inépuisable de questions à examiner, d'édification à recueillir, de témoignages d'amour à donner à Notre Seigneur ; et quand les organisateurs d'un nouveau groupe nous disent leur crainte de ne pas trouver d'aliment suffisant à leurs séances mensuelles, nous sommes tout à fait en mesure de les rassurer par notre expérience, et de leur promettre qu'ils ne trouveront d'autre embarras que l'abondance extrême des matières à traiter, Notre Seigneur paraissant lui-même en suggérer de nouvelles sans cesser de rajeunir et d'agrandir les anciennes.

Après cet entretien et cette délibération, les Oblats montent à la chapelle des bons religieux qui leur donnent l'hospitalité, et, à genoux devant l'autel, le directeur ecclésiastique fait au nom de tous, pour l'utilité de tous, une courte méditation sur la sainte Eucharistie. Les textes de la liturgie, les prières de la messe, les hymnes et les antiennes de l'office du Très Saint Sacrement, lui fournissent habituellement son thème. Jésus, l'Oblat par excellence, est contemplé, adoré, loué, dans toutes les phases de son sacrifice ; il est conjuré de façonner lui-même, à sa divine ressemblance, les humbles imitateurs de son éternelle oblation. Le dernier mot de chaque réunion, après l'amende honorable qui clôt la méditation, pourrait donc être celui que nous avons adopté pour devise, en l'empruntant au prêtre qui étend les mains sur le pain et le vin à consacrer, et en l'inscrivant sur notre diplôme autour de l'image de saint Jean à l'autel :

Hanc oblationem servitutis nostræ ! Jésus avec nous et nous avec Jésus, voilà, ô Dieu très haut, l'oblation de notre service : *Hanc oblationem servitutis nostræ !*

Lorsque les Oblats du Très-Saint-Sacrement ont donné des preuves suffisantes de leur constance et de leur dévouement, lorsqu'ils ont fait eux-mêmes l'expérience de leur vocation pour ce genre de piété eucharistique, ils sont admis à faire l'oblation solennelle qui, sans être un vœu, une profession religieuse, n'en est pas moins une absolue consécration de leur personne et de leur existence aux intérêts de la divine Hostie. Ils lisent à haute voix, devant le Saint Sacrement exposé, la formule de cette définitive oblation; ils reçoivent leur diplôme, leur médaille, leur scapulaire du Sacré Cœur; et je puis vous dire, Messieurs, qu'ils regardent cet acte comme un des plus heureux et des plus grands de leur vie.

III. Au mois de mai dernier, le groupe lillois des Oblats du Saint-Sacrement a eu la consolation d'être le centre d'une réunion eucharistique dont je vous entretiendrai brièvement. Ni l'idée ni le fait n'étaient absolument nouveaux. Il ne s'agissait que de répéter, Monseigneur, ce que Votre Grandeur elle-même avait organisé à Lille, cinq ans auparavant, avec un succès admirable, et ce qui avait été, en quelques heures, comme le premier de ces Congrès eucharistiques que la Providence vous appelait à prendre sous votre haute et bien-aimée direction. Mais ce que vous aviez fait alors : — réunir les catholiques les plus tendrement attachés au culte de l'Eucharistie dans la province ecclésiastique de Cambrai; soumettre à leur atten-

tion et à leurs résolutions les points les plus importants pour la propagation et la perfection de ce culte; leur inspirer, avec de généreuses résolutions, le souffle de l'apostolat eucharistique, — cela, Monseigneur, vous avait été très facile, mais l'était beaucoup moins à nos petits Oblats, qui n'ont ni autorité ni éloquence. Ils prirent néanmoins confiance, adressèrent de toutes parts des lettres d'invitation pour le 7 mai 1885, à huit heures du matin, et trouvèrent, à l'heure dite, la chapelle du Cercle catholique de Lille toute remplie d'ardents zélateurs de la piété eucharistique. La sainte messe, la communion de la plupart des assistants, l'exposition du Saint Sacrement pendant toute la journée, deux longues séances où le programme de nos Congrès fut passé en revue et les points les plus urgents examinés, enfin la bénédiction du Saint Sacrement vers le soir, nous ont fait de ce 7 mai un jour choisi, un jour unique, valant mieux que mille autres : *melior dies una super millia !* Notre Seigneur seul en avait été l'attrait, seul il en fit le remarquable succès; et personne ne douta qu'il n'eût voulu justifier, une fois de plus, par une grâce évidente, la vérité de sa promesse d'être au milieu des chrétiens rassemblés en son nom.

Cette journée nous parut à tous si bonne et si utile, que nous décidâmes, Messieurs, de la renouveler fréquemment (*applaudissements*), non seulement à Lille et par une réunion annuelle et plénière, mais dans les principales villes des deux diocèses de Cambrai et d'Arras, par des assemblées d'arrondissement qui atteindront de plus près une foule d'âmes bien disposées, et qui porteront plus loin la flamme du foyer cen-

tral. Dans quelques semaines nous commencerons ces voyages circulaires d'un nouveau genre, ces processions de la dévotion eucharistique, si vous me permettez cette expression toute cléricale, bien digne d'ailleurs de gens absolument résolus à tout tenter, pour la gloire du Saint Sacrement, sous la direction et avec les puissants encouragements de leurs Evêques. N'est-ce pas ce que les plus humbles disciples de Notre Seigneur faisaient au temps de ses prédications apostoliques, quand ils s'en allaient deux à deux annoncer et préparer sa visite partout où il devait venir?

IV. Un autre fruit de notre réunion eucharistique du 7 mai 1885 fut la retraite eucharistique du 31 juillet et des deux jours suivants, au Château-Blanc de Croix-Wasquehal, à quelques kilomètres de Lille. Depuis quatre ans, sous la direction de cette admirable Compagnie de Jésus qui a reçu de Dieu, parmi tant de grâces éclatantes que vous connaissez bien, citoyens de Fribourg, celle des Retraites particulières selon la méthode de saint Ignace, le Château-Blanc a vu soixante-dix retraites et plus de mille quatre cents retraitants se succéder à l'ombre hospitalière de ses murs. (*Applaudissements.*)

Sept légions de solitaires, notamment celles des Conférences de Saint-Vincent de Paul, des patrons chrétiens, des jeunes volontaires de l'infanterie française et de leurs nobles émules de la cavalerie et de l'artillerie, y passeront encôre d'ici au 3 novembre, où commencera le « chômage » avec la saison d'hiver. Quel charme et quelles bénédictions surnaturelles dans le silence de cette oasis où le souvenir des populeuses

cités d'alentour, de Lille, de Roubaix, de Tourcoing, n'arrive que par le canal qui les relie ensemble, et qui porte, entre ses berges mélancoliques, les bateliers étonnés d'entendre tout à coup, sous les ombrages du parc, les prières du Chemin de la Croix ou les strophes du *Stabat Mater* et de l'*Ave maris stella!* La pensée de réserver une de ces précieuses retraites aux hommes spécialement dévoués au Saint Sacrement fut apportée à la Réunion eucharistique du 7 mai, et y reçut le plus sympathique accueil. Moins de trois mois après, elle se réalisait avec un succès inespéré. L'on avait pu craindre, en effet, que les retraitants ne fussent pas nombreux et que mille obstacles, sans compter le caractère accentué de cette nouvelle tentative, ne réduisissent à une simple poignée la gerbe qu'on espérait moissonner dans le champ eucharistique. Tout justement le contraire arriva : le Château-Blanc se trouva rempli comme jamais, et le pieux directeur de l'œuvre des Retraites dut constater, à sa grande joie, que pour attirer les aigles du bon Dieu, il n'est rien d'efficace comme le Corps sacré du Sauveur, suivant sa propre parole : *ubi corpus, ibi congregabuntur et aquilæ!* Ce matin, l'un des heureux membres de cette retraite eucharistique a communiqué au Congrès l'impression profonde que tous y ressentirent. C'est donc assez que je vous dise, Messeigneurs et Messieurs, que la Compagnie de Jésus, l'Université catholique de Lille, la magistrature et la presse, la science et le commerce, les arts et l'industrie, la jeunesse même des écoles de droit et de médecine, étaient là rassemblés sous le regard de Notre Seigneur, joi-

gnant à la méditation des incomparables *Exercices Spirituels* la contemplation des vérités eucharistiques les plus hautes et les plus émouvantes, — et au bénéfice des instructions sacerdotales l'avantage d'une délibération ou conversation générale sur les œuvres du Très-Saint-Sacrement. Une nuit entière d'adoration, suivie d'une communion fervente, a couronné cette Retraite dont il me semble impossible que le souvenir s'efface jamais des âmes conduites dans cette solitude par l'attrait de la divine Eucharistie. L'habile et dévoué directeur m'écrivait ces jours-ci : « J'espère que nous n'avons fait que poser la première pierre d'un édifice que nous élèverons à l'honneur du Saint Sacrement. Puisse notre tentative être suivie de plusieurs autres, et l'œuvre des récollections eucharistiques se fonder à Lille et ailleurs sous le bienveillant patronage des Oblats du Très-Saint-Sacrement ! » Ce vœu est le mien, Messieurs ; certainement il est le vôtre aussi : car je suis sûr qu'il n'y a pas un seul cœur ici qui n'estimât au plus haut prix la faveur de trois jours passés à méditer le *Manrèze* de saint Ignace au pied du Tabernacle, et à contempler le Tabernacle à la lumière qui jaillit de toutes les pages du *Manrèze !* Les *Exercices* pour l'intelligence et la volonté, la *Sainte Hostie* pour le cœur et la piété, telle sera la formule de nos Retraites eucharistiques, telle sera la garantie et la cause de la faveur qu'elles obtiendront et qui sera grande et durable.

A mesure que l'âme humaine devient plus chrétienne, plus catholique, elle ressent une faim et une soif plus ardentes de l'Eucharistie. La sainte messe,

la communion, la visite au Saint Sacrement, l'heure d'adoration et de réparation, ne lui suffisent plus; et comme nos saintes recluses du moyen âge, elle veut, au moins pour quelques jours, mettre un mur infranchissable entre elle et le monde, et s'absorber tout entière dans la vérité et dans l'Eucharistie : il lui faut, Messieurs, comme à votre admirable Nicolas de Flüe, la solitude et la *Retraite eucharistique*. (*Applaudissements.*)

V. Mais en effleurant seulement ce sujet, je vois qu'il m'entraînerait où je ne puis aller, et qu'il vaut mieux n'en plus rien dire que d'en dire décidément trop peu. Je m'arrête donc, Messeigneurs, en sollicitant de Vos Grandeurs révérendissimes, pour nos chères œuvres eucharistiques de Lille, une de ces bénédictions que le Roi de l'Eucharistie a mises dans vos mains. Bénissez les ouvriers, bénissez le champ qu'ils ont déjà cultivé, et celui, infiniment plus vaste, qu'ils ont encore à défricher et à ensemencer. Et vous, Messieurs, implorez sur notre cité de Lille, je vous en conjure, la lumière, la chaleur, la rosée vivifiante, de la très adorable et très aimable Hostie à qui soient éternellement toute gloire et tout amour! (*Applaudissements répétés.*)

Mgr Mermillod. — Messieurs, vos applaudissements montrent avec quelle émotion vous avez entendu ce consolant rapport sur la vie eucharistique à Lille. Permettez-moi simplement de remercier M. le doyen de la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille d'avoir fourni au congrès ce charmant et pieux rapport. C'est lui, je vous le dénonce, qui préside

les réunions des Oblats du Saint-Sacrement. Ce nom d'Oblat me rappelle qu'il y a ici quelqu'un qui parlerait mieux que moi de ce sujet : c'est le vénérable Pontife qui siège à ma droite. Avant de monter sur le siège archiépiscopal de Cagliari, il avait été Oblat ; et après avoir été comme tel expulsé de sa maison de Nice, il est rentré en Sardaigne pour y recevoir la consécration épiscopale, et redevenir encore Oblat, car les évêques sont les Oblats de la sainte Eglise. *(Applaudissements.)*

On vous a parlé de l'origine des Oblats du Saint-Sacrement. Ils ont pris naissance au Congrès, non des œuvres eucharistiques, mais des catholiques du Nord de la France, œuvre féconde aussi que celle-là, gerbe florissante qui a produit des fruits merveilleux. Là se trouvaient représentées par leurs princes, et la haute éloquence politique, et la grande activité pour les œuvres sociales, et la puissance de la fortune et de la richesse, et nous nous disions à ce spectacle : « Est-ce bien là la source réelle de la régénération catholique ? Est-ce bien là le vrai foyer du bien que nous voulons atteindre ? » Il nous parut évidemment que tout cela ne pouvait suffire. Nous dîmes à Notre Seigneur ! « C'est vous, c'est votre Eucharistie qu'il nous faut ! » Et les Oblats furent fondés. M. le chanoine Didiot veut bien m'attribuer l'honneur d'avoir établi cette œuvre. Mais c'est toujours la même histoire. Un chef se trouve aisément ; mais le tout c'est de trouver des soldats ; et ce sont eux plus encore que le général, qui gagnent les batailles et remportent les victoires. Je m'en souviens, et permettez-moi de vous le

dire : dans un petit oratoire, cinq hommes étaient réunis, ou plutôt six, car j'étais le sixième, et j'étais là pour bénir l'œuvre qui se fondait. Ces hommes étaient venus à moi, me demandant de les réunir et me disant: « Nous avons là des œuvres prospères, actives, puissantes. Nous avons autour de nous plus de 1,500, plus de 2,000 personnes accourues de tous côtés. Lucien Brun, et Chesnelong, et de Mun, jettent sur nos assemblées catholiques de Lille l'éclat de leur parole. Des écrivains illustres nous lisent des pages émouvantes. L'Université de Lille est là qui enseigne, qui agit, qui forme des légions de grands chrétiens et de grands citoyens. Nos villes chrétiennes mettent au service de l'Eglise leur industrie, leur commerce, leurs richesses. Mais le grand industriel, le grand savant, le centre de toute lumière et de toute vie, c'est Jésus-Christ ! c'est lui qui façonne les siècles et qui porte toutes choses par la vertu de sa divine parole. C'est lui qui est notre vraie éloquence, notre vraie littérature, notre vraie force industrielle, c'est Jésus-Christ, c'est son Eucharistie. Donnez-le-nous donc plus complètement et plus intimement que jamais ! » Voilà ce que me disaient ces hommes ; et comme ils ne faisaient que s'inspirer de la doctrine de saint Paul, je pourrais assurer que ce n'est pas l'évêque de Lausanne et Genève, mais le grand apôtre qui est le fondateur de leur association d'Oblats.

L'un d'entre eux, l'un des *cinq* premiers, M. le comte de Coupigny, est allé continuer dans le ciel l'œuvre entreprise sur la terre. Vous venez de voir comment s'est développé depuis lors le petit grain de sénevé : il

abrite sous son ombre féconde de belles réunions et de belles retraites eucharistiques. Ah ! si le bienheureux Canisius sortait de sa tombe, s'il nous apparaissait avec son visage austère et sa parole de feu, il nous dirait : « Ce qui manque aux hommes, ce qui manque aux jeunes hommes, et aux meilleurs, ce sont les retraites ! »

Messieurs, les femmes font des retraites, les prêtres les suivent, les religieux les multiplient ; et quoi ? les hommes jetés dans l'activité fiévreuse du monde matériel, n'auraient pas besoin de la parole de Jésus-Christ ? Ils n'auraient pas besoin de se reposer un peu auprès de lui, dans la contemplation des vérités éternelles ? Ah ! nous sommes à l'époque des grandes œuvres catholiques ; mais de grâce, n'ayons pas *l'hérésie de notre activité !* L'aiguille de la montre ne peut courir sur le cadran, — permettez cette comparaison à un citoyen genévois — sans le secours du ressort. Eh bien, le ressort des œuvres catholiques, qui leur donne seul le mouvement, la vie, la force, c'est la retraite ! Voilà pourquoi j'applaudis aux paroles de M. le chanoine Didiot. Suscitons des retraites : le bienheureux Canisius les fécondera et les bénira ! *(Applaudissements.)*

La parole est à **M. le comte de Nicolay**, pour un rapport sur le *Bienheureux Nicolas de Flüe et l'Eucharistie.*

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Ce n'est pas à moi que devait revenir l'honneur de célébrer ici les vertus et de décrire la vie eucharistique du grand saint qui, au xve siècle, illustra votre noble patrie. Un pieux disciple du patriarche séraphique, enfant de cette ville, a voué, vous le savez, sa vie à l'extension du culte du Bienheureux Nicolas de Flüe. C'était lui que son talent et ses œuvres désignaient d'avance pour cette sainte mission.

Mais, sous l'impulsion de ce zèle éclairé qui ne vous abandonne jamais, Monseigneur, vous avez pensé qu'au milieu de ces temps troublés où l'Eglise semble avoir besoin de l'appui de ses enfants, même les plus humbles, il n'était pas hors de propos qu'un simple fidèle vînt ici dire ce que fut le plus grand et le plus heureux laïque que compte l'histoire de la Suisse primitive, cette histoire qui semble une légende, tant elle est féconde en héros.

Mais, croyez-le bien, Messieurs, si l'honneur qui m'est fait m'est plus précieux que je ne saurais le dire, il est encore plus doux à mon cœur. Célébrer, à côté de la tombe vénérée du Bienheureux Pierre Canisius, le saint apôtre de ces contrées, les vertus du grand saint qui fut en quelque sorte l'auteur de votre vie politique, et cela en cette ville de Fribourg, berceau aimé de mes jeunes années, en vue de ce collège et de ce pensionnat qui abritèrent durant vingt ans la fleur de

la jeunesse chrétienne, dans cette église où, au commencement de chaque année scolaire, nous venions demander à Dieu de bénir nos travaux, oui, Messieurs, je l'avoue, c'est pour moi l'occasion de l'une de ces émotions qu'il est bien doux de ressentir, mais qu'il n'est donné à aucune langue humaine d'exprimer.

O maîtres vénérés de mon enfance, vous dont le dévouement remplaça pour moi, comme pour tant d'autres, la patrie et la famille absentes, recevez en ce moment, par ma voix, le tribut de la reconnaissance de tous ceux qu'entourèrent vos soins. (*Applaudissements.*)

Si, pareil au voyageur qui, fatigué par une longue route, aime à s'abriter sous les ombrages chers à ses premiers ans, je suis revenu avec bonheur, pèlerin du Congrès eucharistique, m'asseoir durant quelques instants aux foyers de cette cité hospitalière, ce bonheur, c'est à vous encore que je le dois! Oui, c'étaient vos leçons, c'étaient plus encore vos exemples qui gravaient dans nos cœurs le culte de tout ce qui est grand, noble et beau, et avant tout l'amour de ce Sauveur fait homme qui, non content d'avoir donné sa vie pour nous, nous a laissé son sang pour breuvage et son corps pour nourriture. Au nom de tous ceux qui furent vos élèves, ô Pères vénérés de nos âmes, recevez ici, une fois encore, respects, hommages et remercîments. (*Applaudissements.*)

Mais il est temps, Messieurs, de faire trève avec ces souvenirs tellement personnels qu'ils seraient presque sans excuse, s'ils ne m'étaient communs avec un grand nombre d'entre vous.

D'ailleurs, du Bienheureux Pierre Canisius au Bienheureux Nicolas de Flüe, la transition est facile, car, si à la fin du XVIe siècle le premier prépara, par la fondation de ce collège célèbre, les fortes générations qui ont imprimé en vous la foi indomptable dont nous voyons éclater autour de nous l'irréfragable témoignage, c'est au Bienheureux Nicolas de Flüe que vous devez votre indépendance politique.

Messieurs, les saints sont à la fois les fleurs du ciel et les fruits de la terre. Ils sont toujours l'honneur des nations fidèles, et souvent leur récompense.

Un siècle après la nuit à jamais mémorable où, sous l'œil de Dieu, la nation suisse naissait au champ du Grütli, au lendemain de Morgarten, de Sempach, de Granson et de Morat, Dieu, abaissant un regard de complaisance sur ces guerriers rudes et fiers, sur ces solides chrétiens dont le cœur battait d'un amour ardent pour lui et pour la patrie, leur envoya un homme qui, résumant toutes les vertus particulières à sa nation, fut sage comme Walter Fürst et Stauffacher, vaillant à la guerre comme Winkelried et Arnold de Melchtal, et renouvela enfin dans ses derniers jours les merveilles des déserts de la Thébaïde.

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de vous dire en détail ce que fut cette vie merveilleuse : il me faudrait pour cela des heures, et je n'ai que des instants. Qu'il me suffise de vous rappeler les faveurs signalées dont Nicolas de Flüe fut favorisé, même avant sa naissance; cette jeunesse passée au foyer paternel dans la prière, l'innocence et le travail; cet ardent désir d'être à Dieu et de n'être qu'à Dieu; cette dévotion si tendre, cette

vénération si profonde et cet amour sans bornes envers la Vierge immaculée; cette existence enfin consacrée d'abord aux devoirs du père de famille, du magistrat, de l'homme de guerre, puis se terminant dans les circonstances les plus merveilleuses, au sein de la solitude et de la pénitence, et montrant au monde, en ses diverses vicissitudes, ce que peuvent la sagesse et le dévouement, quand vient s'y joindre la sainteté.

Ce fut à l'âge de cinquante ans seulement que, cédant à un appel irrésistible de Dieu et confirmé par des prodiges, Nicolas de Flüe dit adieu à sa famille, à son épouse bien-aimée, à ses nombreux enfants, et s'enfonça dans les vallées sauvages du Melchtal, afin de n'y vivre plus qu'avec Dieu et pour Dieu.

C'est alors, Messieurs, que commença cette vie mystique, dont on ne trouve presqu'aucun exemple dans l'histoire des saints, où, les conditions habituelles de l'humanité disparaissant, Nicolas de Flüe sembla jouir d'autant mieux de la vue anticipée de Dieu qu'il ne fut plus distrait par les soins de la vie.

Peu de jours après son départ du foyer paternel, le Bienheureux eut un songe : « Il lui sembla, raconte son pieux historien (1), qu'une lumière resplendissante descendait du ciel et traversait son corps. En même temps, il ressentit une douleur semblable à celle qu'éprouverait un homme auquel on arracherait les entrailles. Cette douleur extrême était l'annonce et le signe d'une grâce extraordinaire. Depuis ce moment, Nicolas de Flüe ne ressentit plus jamais les atteintes

(1) *Vie merveilleuse du B. Nicolas de Flüe*, par le R. P. Bovet, gardien des Mineurs conventuels. — Fribourg, imprimerie Saint-Paul.

de la faim ni de la soif, et vécut jusqu'à sa mort sans le secours d'aucune nourriture. »

Je me trompe cependant, Messieurs. Il était une nourriture à laquelle le Bienheureux aspirait de toutes les ardeurs de son âme, une nourriture sans laquelle tout son être se fût consumé de désir et d'amour, le pain des anges, la divine Eucharistie.

« Ses biographes, dit encore le R. P. Bovet, semblent ne pouvoir nous dépeindre assez vivement les désirs ardents et le bonheur avec lesquels il recevait la sainte communion et assistait au saint sacrifice de la Messe. Tous les assistants en étaient touchés et ressentaient une édification profonde de sa tendre piété. En présence des saints autels, il ressemblait plutôt à un habitant de la céleste Jérusalem qu'à une créature humaine.

» Il était semblable au séraphin prosterné devant le trône de Dieu. S'il n'avait pas le bonheur de recevoir son Dieu sacramentellement, il faisait la communion spirituelle et participait ainsi à la communion du prêtre. Il y trouvait par ce fait même, pour son corps et pour son âme, un renfort ineffable. »

Mais quel était son ravissement quand il recevait le pain des anges ! « Toute mon âme, a-t-il dit lui-même, est tellement remplie de consolations divines et de délices spirituelles, que j'y nage comme dans un océan, et mon corps même en est tout pénétré. »

Cet état merveilleux dura jusqu'à sa mort. Durant dix-neuf ans et demi, Nicolas de Flüe ne reçut d'autre nourriture que la sainte Eucharistie. « Lorsque j'assiste à la sainte Messe, disait-il un jour à son ami

Isner de Kem, et que le prêtre prend les saintes espèces eucharistiques, je me sens tellement fortifié, que je puis fort bien subsister sans boire ni manger, et que je ne pourrais supporter d'autres aliments. »

L'évêque de Constance, voulant éprouver à la fois l'obéissance du Bienheureux et la réalité de son existence merveilleuse, lui fit ordonner de manger un morceau de pain. Nicolas de Flüe obéit; mais à peine les premières miettes avaient-elles pénétré dans son gosier, qu'il fut pris d'une crise de vomissements tellement violente, que l'on craignit un instant pour ses jours.

Il n'y avait plus de doute à concevoir sur la réalité du miracle. Cependant le Conseil supérieur d'Unterwald, redoutant une supercherie, fit garder le Bienheureux à vue, nuit et jour, pendant un mois, par des gardes affidés. Les gardes constatèrent que, durant ce temps, le saint n'avait pris aucun aliment. La cause était jugée. Du reste, ce prodige est plus compréhensible qu'il ne semble au premier aspect. « Tout être créé, dit avec raison le R. P. Bovet, a son genre d'alimentation. Les corps usent d'aliments corporels, les intelligences d'aliments spirituels. Ainsi l'homme ne vit pas seulement du pain terrestre, mais aussi du pain du ciel. Ce pain du ciel aliment de l'âme, c'est le corps et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, véritable nourriture, véritable boisson. « Quiconque mange ma » chair et boit mon sang, a dit notre divin Sauveur, vit » en moi comme je vis en mon Père, et je vis en lui » comme mon Père vit en moi. » Or, lorsqu'il arrive, comme il en advint pour le Bienheureux Nicolas de Flüe, que l'esprit a absorbé le corps, le corps lui-même vit

exclusivement de cette nourriture de l'âme. Servant à la fois à entretenir la vie de l'un et de l'autre, cette céleste nourriture entretient la vie de tous les deux en vertu d'une loi supérieure de la vie de l'âme, comme cela aura lieu d'une manière encore bien plus parfaite lorsqu'après la résurrection les corps glorifiés seront transportés dans la béatitude céleste. »

« On le voit, dit à ce propos le savant Gœrres, si Nicolas de Flüe a observé un jeûne rigoureux de tout aliment terrestre, il s'est, en échange, rassasié du Verbe lui-même. Il y a en cela moins d'étonnement à concevoir que lorsque l'on voit tant de gens se saturer d'aliments terrestres et n'éprouver aucun besoin du Verbe éternel. »

Cependant de semblables merveilles émouvaient de plus en plus les populations voisines. Bientôt l'humble chapelle du Ranft devint l'objet de nombreux pèlerinages, et l'on vit accourir des personnages des régions les plus lointaines. Doué de ce don de vue intérieure qui se manifeste chez les âmes privilégiées où la vie du corps semble éteinte, il donnait à tous ceux qui venaient le visiter de salutaires instructions adaptées à l'état de chacun. Il exhortait les soldats au courage et à l'intrépidité dans le combat, à la douceur et à la clémence après la victoire. Aux artisans et aux commerçants, il prêchait la loyauté et la fidélité dans les contrats; aux supérieurs, l'amour fraternel; aux subordonnés, l'obéissance. L'empereur Frédéric III et le duc Sigismond d'Autriche lui envoyèrent une députation. La ville de Constance le prit pour arbitre.

Le Bienheureux recevait aussi la visite des magis-

trats les plus distingués des différents cantons de la Suisse qui venaient lui demander des conseils et des prières. Mais c'est surtout lors de la célèbre Diète de Stanz que son influence salutaire se manifesta. De graves dissentiments divisaient alors les cantons. D'une part, le partage des riches dépouilles enlevées aux Bourguignons lors des combats de Granson et de Morat excitait la cupidité de tous ; d'autre part, Fribourg et Soleure, appuyés par Berne, Zurich et Lucerne, demandaient à être admis à faire partie intégrante de la Confédération, tandis que les cantons primitifs s'y opposaient par crainte de voir leur autorité effacée peu à peu par l'influence des villes. Bref, la zizanie, conséquence ordinaire d'une prospérité trop grande, s'était glissée parmi les confédérés. C'en était fait de l'antique concorde ; c'en était fait même peut-être de l'existence de la confédération, lorsque, se souvenant d'un peuple demeuré jusqu'alors fidèle, Dieu lui envoya un messager de paix.

Le vendredi 21 décembre 1481, jour fixé pour la clôture de la Diète réunie à Stanz, les députés des cantons s'étaient séparés, le visage enflammé de colère, sans se saluer, et décidés à demander aux armes la solution de leurs différends. Le dernier jour de la Confédération suisse semblait avoir lui. Emu des maux sans nombre qui menaçaient sa patrie, Henri Imgrund, curé de Stanz, se rendit en toute hâte, durant la nuit même, à l'ermitage du Bienheureux pour le conjurer de venir apaiser ces esprits irrités. En arrivant au Ranft, Imgrund trouva Nicolas de Flüe instruit, par une inspiration surnaturelle, de tout ce qui s'était passé,

et prêt à partir pour Stanz. Imgrund retourne à la capitale de l'Unterwald, annonce aux députés la prochaine arrivée du Bienheureux, et les supplie de se réunir une fois encore pour entendre la parole de l'envoyé de Dieu.

Bientôt Nicolas paraît, la taille élancée, le corps amaigri mais non brisé par l'âge, tenant un long bâton d'une main, un chapelet de l'autre, le visage rayonnant de douceur et de majesté. Par humilité, il ne veut point entrer dans la salle des conférences; il reste sur le perron de l'Hôtel de ville. Les députés, informés de son arrivée, se lèvent aussitôt de leurs sièges, vont à sa rencontre et le saluent respectueusement. « Chers Seigneurs, fidèles confédérés, dit le saint, soyez salués au nom de Jésus. Mon bon Père m'a envoyé ici pour que je vous harangue à propos de vos discordes qui peuvent entraîner la ruine de la patrie. Je suis un homme pauvre et sans lettres; mais je veux vous donner conseil dans toute la sincérité de mon cœur, et je vous parle comme Dieu m'inspire. Je vous souhaite beaucoup de bien, et si j'étais capable de vous en faire un peu, je voudrais que mes paroles vous portassent à la paix. O chers confédérés ! traitez vos affaires avec de bons sentiments, car un bien amène l'autre. Songez que c'est à une constante union que vous et vos pères devez votre prospérité.... Gardez-vous bien de toute discussion, de toute défiance, car en Dieu on doit toujours trouver la paix. Dieu, qui est la paix même, n'est sujet à aucun changement; mais la discorde est sujette aux changements et détruit tout. C'est pourquoi je vous en conjure, chers confédérés

des campagnes, recevez dans votre alliance les deux bonnes villes de Fribourg et de Soleure : elles vous ont prêté un fidèle secours dans le danger; elles ont souffert avec vous dans la bonne et dans la mauvaise fortune; elles ont beaucoup perdu pour votre cause. Je ne veux pas seulement vous exhorter et vous conseiller de les recevoir, mais je vous en supplie instamment, parce que je sais que c'est la volonté de Dieu. Il viendra un temps où vous aurez bien grand besoin de leur secours et de leur appui. »

Paroles prophétiques, Messieurs, et qu'un avenir prochain devait confirmer. Quarante années plus tard, la prétendue réforme étendait ses ravages en Suisse; une guerre fratricide éclatait entre les différents cantons; et il est permis de croire que, si alors les cantons primitifs n'eussent pas été secondés par les armes de Soleure et l'appui moral de Fribourg, comme eux demeurés fidèles à la foi, leur indépendance eût été écrasée à jamais par les puissantes républiques de Berne et de Zurich.

Et de nos jours encore, quel est le meilleur rempart de l'indépendance de vos cantons, qui en sauvegarde le mieux les derniers restes contre les assauts du radicalisme, sinon l'union dans une même foi, et autour du même tabernacle des catholiques de Schwytz, d'Uri, d'Unterwald, de Lucerne, de Fribourg, du Valais, de Zug, de Soleure, de Genève et du Jura Bernois, — union active, résistante et légitime, dont l'Etat de Fribourg est le pivot. (*Applaudissements.*)

Les paroles de l'envoyé de Dieu avaient porté leurs fruits. En une heure, tout était changé de face. La

concorde et la paix régnaient dans les cœurs ; Fribourg et Soleure étaient reçus dans la Confédération, et le pacte de Stanz, conclu le jour même, cimentait une nouvelle alliance.

Je ne vous décrirai pas, Messieurs, la joie immense qui envahit la Suisse tout entière. Vous avez connu, vous aussi, ces jours d'ivresse et de reconnaissance nationales succédant aux jours sombres de la lutte sans espoir. Hier, c'était l'amertume des cœurs, c'était presque le désespoir ; mais Dieu a mis son sceptre dans la balance, et l'aurore du salut a paru. Oh ! alors ! comme la joie surabonde, comme l'allégresse éclate de toutes parts, comme la reconnaissance déborde de tous les cœurs !

Ainsi en fut-il au lendemain du pacte de Stanz. A peine la bonne nouvelle se fut-elle répandue dans les vallées de la Suisse que de toutes parts retentirent des chants d'allégresse. Chaque canton tint à honneur de témoigner au Bienheureux sa reconnaissance. Soleure lui envoya vingt florins, et Berne quarante, pour fonder des messes d'actions de grâces à perpétuité.

Nicolas de Flüe remercia Berne, au nom du Seigneur Jésus. « Beaucoup d'hommes, ajouta-t-il, sont chancelants dans la foi. Nous ne devons cependant nullement douter de cette foi, car elle est en réalité telle qu'elle nous est transmise.... Je vous écris pour vous avertir que, si le mauvais esprit vous attaque, vous devez lui résister avec d'autant plus de courage ; rien de plus. »

Que de sang et que de ruines eussent été épargnés,

si, en 1525, se souvenant de ces paroles inspirées, la seigneurie de Berne eût fermé l'oreille aux enseignements des novateurs!

Peu d'années après, parvenu à l'âge de soixante-dix ans, Nicolas de Flüe s'endormit dans le Seigneur. Pendant les dures années de sa solitude, il avait plus fait, pour le bonheur et le salut de son pays, que s'il eût siégé dans les conseils publics ou commandé les armées.

Et maintenant il faut conclure. Quel enseignement découle pour nous de cette vie admirable, sinon des leçons de piété, de fidélité constante au devoir, de concorde et de paix? Soyons fidèles au devoir de chaque jour, comme Nicolas de Flüe le fut pendant la première partie de sa vie mortelle. Pères de famille, élevons comme lui nos enfants dans l'amour du travail et la crainte de Dieu. Magistrats, ne nous laissons fléchir ni par la voix du sang ni par celle de l'intérêt. Soldats de l'Eglise et de la patrie, soyons prêts à mourir pour elles. Mais aussi aimons la concorde, aimons la paix. « En Dieu, vous disait, il y a quatre siècles, ce père de votre vie nationale, en Dieu on doit trouver la paix. » Oui, et la paix, allons la chercher d'abord à la source intarissable où Nicolas de Flüe allait la puiser lui-même, — dans la sainte Eucharistie. Et, appuyés sur ce soutien divin, cette paix du Seigneur, répandons-la autour de nous par nos actes, nos paroles et notre accueil. Cependant, que ce ne soit pas la paix désarmée du vaincu, mais la paix de l'homme fort constamment armé pour la défense du droit et de l'Eglise, la paix mère de l'union, la paix aimée de vos pères. Qu'elle

soit la vôtre, Messieurs, et comme vos pères vous serez invincibles !

Concordia res parvæ crescunt,
Discordia maximæ dilabuntur.

(Vifs applaudissements.)

Mgr Mermillod. — Vous me permettrez, Messieurs, d'adresser nos chaleureux remerciements à M. le comte de Nicolay pour le travail historique si édifiant qu'il vient de nous lire. Il vous a parfaitement dépeint cette grande et austère figure de Nicolas de Flüe ; il vous l'a montré, humble paysan, père de famille, se retirant dans la solitude et ne se nourrissant pendant de longues années que de la sainte Eucharistie.

Deux enseignements jaillissent pour ainsi dire de ce récit. Le premier concerne Fribourg. Il me semble que c'est Nicolas de Flüe qui a inspiré l'idée de réunir à Fribourg ce noble congrès. Fribourg doit à l'homme qui ne vivait que de la sainte Eucharistie l'honneur de faire partie de la nation suisse ; et ainsi sa vie nationale repose sur l'Eucharistie. *(Applaudissements.)*

Ne vous étonnez donc pas, Messieurs les membres du Congrès eucharistique, du bonheur et de l'enthousiasme avec lesquels le peuple et les magistrats de Fribourg, les citoyens riches ou aisés et ceux qui travaillent de leurs bras, ceux qui soutiennent la société par la parole ou par la plume et ceux qui la servent par leurs laborieuses sueurs, — ne vous étonnez pas, dis-je, du bonheur et de l'enthousiasme avec lesquels tous ces hommes vous accueillent dans leurs murs, et

vous donnent l'hospitalité de leurs foyers : c'est que vous êtes les serviteurs de l'Eucharistie, et que le plus grand de tous nos protecteurs dans le passé, le meilleur ami de Fribourg, c'est l'ermite du Melchtal, l'homme qui a vécu de l'Eucharistie. (*Longs applaudissements.*)

Une autre conclusion à tirer du récit que nous avons entendu, la voici :

Nicolas de Flüe, malgré l'austérité et la sainteté de sa vie, malgré la dévotion que lui a vouée la Suisse entière, n'est encore que bienheureux. Il n'est pas canonisé, et son culte est limité aux seuls diocèses suisses. Notre épiscopat, réuni ces jours derniers sous la présidence de notre illustre frère, Mgr l'Archevêque de Damiette, s'est occupé de cette question. La voix populaire, dont le *Piusverein* s'est fait l'écho, réclame aussi l'honneur de la canonisation pour notre Bienheureux. Mais il manque quelques miracles, car plusieurs de ceux qui ont été accomplis n'ont pas été recueillis et constatés avec assez de soin, et vous savez que l'Eglise romaine est très sévère sur ce point. Je vous demande donc deux choses : c'est d'abord de prier pour que de nouveaux miracles s'opèrent et que, du second rang, Nicolas de Flüe passe au premier dans le catalogue des Saints ; c'est ensuite de vous associer aux Evêques suisses, à leurs peuples, au *Piusverein*, dans une immense et respectueuse acclamation vers le Saint-Siège, afin qu'il daigne accueillir notre ardent désir de voir bientôt canonisé l'homme de l'Eucharistie, l'homme de la paix et de la concorde de notre chère patrie suisse. (*Triple salve d'acclamations.*)

La parole est à M. l'abbé Vuichard, pour un rapport sur le *rétablissement du catholicisme dans le canton de Neuchâtel*.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

I. Le Dieu de l'Eucharistie n'aspire pas seulement à développer son culte dans les âmes et parmi les peuples qui ont conservé la foi : il cherche aussi à revenir aux lieux où il fut autrefois connu, aimé et adoré, et d'où les passions humaines l'avaient banni, dans une heure d'égarement. La puissance et la tendresse du Sauveur apparaissent d'une manière parfois bien touchante dans ce travail de restauration et de retour, qui rend à Notre Seigneur Jésus-Christ des sanctuaires et des adorateurs, qui relève ses autels abattus, et permet d'appliquer en tout lieu les fruits de son immortel sacrifice. A ce titre, l'histoire du rétablissement du catholicisme dans les pays visités par l'hérésie ou le schisme se rattache directement aux travaux de ce Congrès, puisqu'elle présente une des manifestations les plus intéressantes de l'apostolat eucharistique, et qu'elle nous révèle l'action toujours renouvelée et toujours féconde de l'Homme-Dieu, présent dans nos tabernacles. C'est cette rentrée pacifique de Notre Seigneur Jésus-Christ dans une portion de son héritage que je vais esquisser rapidement.

Le canton de Neuchâtel, dans ses limites actuelles, formait, avant la révolution religieuse du XVIe siècle, un des plus beaux décanats de l'antique évêché

d'Avenches-Lausanne. On y comptait vingt-deux églises paroissiales, avec plusieurs filiales ou chapelles. En outre, la piété des peuples avait élevé sur ce sol et richement doté deux collégiales ou chapitres : Neuchâtel et Valangin; deux abbayes, l'une de Bénédictins à l'Ile de Saint-Jean, l'autre de Prémontrés à Fontaine-André; et les trois prieurés de Môtiers, de Corcelles et de Bevaix; ce dernier fondé en 993 et placé sous l'autorité de saint Odilon, abbé de Cluny. Le catholicisme avait donc abondamment pourvu à tous les besoins des âmes non seulement sur les riches coteaux couverts de vignes, qui bordent le lac, mais encore dans les vallées intermédiaires vouées à l'agriculture, et jusque sur les hauts plateaux du Jura, récemment habités, et où l'industrie horlogère devait bientôt prendre un si rapide et si magnifique essor.

La prétendue réforme s'établit d'abord dans la ville de Neuchâtel par la violence, et fut marquée par la destruction stupide de quantité d'objets d'art et de piété. La date en fut consignée dans cette inscription, gravée en lettres d'or et placée sur un des piliers de la Collégiale :

LE 23 OCTOBRE 1530 L'IDOLATRIE FUST OSTÉE ET ABATTUE DE CÉANS PAR LES BOURGEOIS

De là, elle se répandit rapidement dans tous le pays, grâce à la pression du pouvoir et au moyen d'un simulacre de votation populaire, dont de récentes expériences nous permettent d'apprécier la sincérité. Deux paroisses

seules, celles du Landeron et de Cressier, résistèrent, avec une admirable persévérance et une énergie que rien ne put affaiblir, aux tentatives répétées et parfois violentes que les Nenchâtelois protestants, excités par Farel et soutenus par les puissants seigneurs de Berne, renouvelèrent pendant plus de trente ans pour les détacher de l'ancienne croyance. J'écris en ce moment l'histoire de cette lutte obscure, mais héroïque, qui montre ce que peuvent les convictions solides, aidées de la grâce, mais qui nous apprend aussi le prix que les vrais fidèles doivent attacher à la conservation des trésors eucharistiques. (*Applaudissements.*)

Le culte catholique avait des racines trop profondes dans le cœur et dans les habitudes du peuple pour être extirpé tout d'un coup et sans protestation : la dernière messe ne fut dite au Locle que le 25 mars 1536, et la paroisse de Lignières conserva l'ancienne foi jusqu'en 1553. En outre, beaucoup de Neuchâtelois, préférant l'exil à l'apostasie, allèrent s'établir en France, dans l'évêché de Bâle ou sur les terres de Fribourg. Malgré le silence des documents officiels, on saisit par-ci par-là, dans les ordonnances du Conseil ou de la Vénérable Classe, et surtout dans certaines réserves des actes publics, l'espérance obstinée d'un retour aux pratiques catholiques. Toutefois, une surveillance rigoureuse et les peines sévères édictées contre toute « superstition papiste » amenèrent promptement, au moins à l'extérieur, le triomphe complet de la réforme.

Deux ou trois faits caractéristiques montrent combien l'on redoutait et avec quelle ombrageuse défiance on écartait tout ce qui aurait pu rappeler aux Neuchâtelois

la religion de leurs pères. En 1576, les princes de la maison d'Orléans-Longueville, seigneurs de Neuchâtel, voulurent confier à un catholique la charge importante de gouverneur-général du comté. Ecoutons ici l'annaliste protestant Boyve : « Après la mort du gouverneur de Bonstetten, le conseil de ville insista fortement auprès de la princesse Marie de Bourbon, afin qu'il lui plût d'élire un gouverneur de la religion réformée, puisque l'Etat était tout réformé, excepté la châtellenie de Landeron; ils alléguèrent pour raison qu'ils appréhendaient que si elle choisissait un catholique, qu'il ne voulût faire dire messe au château, ce qu'ils ne pouvaient souffrir, et que cela apparemment causerait beaucoup de désordres. Mais la princesse ne voulut pas leur agréer en cela; elle se contenta, pour leur donner quelque satisfaction, de leur envoyer un acte, signé de sa main, scellé de son sceau et donné à Trye, dans son château, en date du 17 décembre 1576, par lequel elle promet et déclare que le gouverneur de Neuchatel ne pourrait à l'avenir faire aucun exercice de sa religion (s'il est catholique) dans les châteaux, villes et lieux du comté où la religion réformée est professée, mais seulement rière la châtellenie du Landeron. Cette princesse convint avec le conseil de ville du formulaire du serment qui serait prêté par le gouverneur de Neuchâtel, parce qu'elle en avait choisi un qui était de la religion romaine, savoir Georges de Diesbach, de Fribourg. Ce serment était conçu en ces termes : « Vous jurez à Dieu, notre Créateur, d'avancer son honneur et gloire, d'observer et entretenir les ordonnances et corrections chrétiennes, dressées en ce comté de Neuchâtel, selon

la réformation du saint Evangile, aux lieux où elle est à présent instituée... et de veiller à la maintenance d'icelle religion sans aucune mutation ni changement avec tout bon ordre, et sans que par vous soit fait, à faire, ni souffert être fait par personnes ecclésiastiques, de quelles qualités qu'elles soient, aucun exercice de la religion catholique et romaine, ni dedans ni dehors les châteaux, maisons et autres lieux du comté où la religion évangélique est exercée, si ce n'est au Landeron, Cressier ou autres lieux hors du comté, où vous et les vôtres serez en toute liberté d'user et exercer votre religion catholique quand bon vous semblera (1). »

Le 6 janvier 1577, Georges de Diesbach fut installé comme gouverneur de Neuchâtel, après que le formulaire du serment ci-dessus lui eut été lu, qu'il promit à doigts levés d'observer; ce qui se fit en la présence du Conseil d'Etat, de quelques pasteurs de la Compagnie, du conseil de ville, de deux hommes de chaque justice du comté et de plusieurs seigneurs de Berne et de Fribourg (2). »

Le 28 décembre 1584, noble Pierre Vallier de Soleure, conseiller d'Etat et châtelain du Landeron, fut établi gouverneur de Neuchâtel, en la place de Georges de Diesbach ; il prêta le même serment, que celui dont il est fait mention en 1577. Les Quatre-Ministraux en demandèrent une approbation et une promesse aux ambassadeurs de la princesse, ce qu'ils leur accordèrent, et ils écrivirent pour cet effet ce qui suit

(1) *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, par Jonas Boyve, — anno 1576, p. 225 et seq.

(2) Boyve, *op. cit*,, p. 228,

au bas d'une copie de ce serment : « Nous..., etc., ambassadeurs de Madame au fait du serment ci-dessus, savoir faisons que, suivant le pouvoir à nous donné par Son Excellence, nous avons approuvé et ratifié l'article contenu au dit serment fait par le sieur Vallier, qui concerne le fait de la religion évangélique, et ce à la requête des sieurs Quatre-Ministraux de la dite ville de Neuchâtel, avec promesse de le faire aussi ratifier par ma dite dame, selon déjà qu'elle s'en est déclarée au précédent serment, et ce entre ci et Pâques prochaines. »

Dame Marie de Bourbon ratifia et approuva tout ce que dessus, par un acte donné à Trye-le-Château, le 31 décembre 1584, scellé de son sceau et signé de sa main (1).

Le souverain lui-même, Henri II d'Orléans, duc de Longueville, se trouvant dans sa bonne ville de Neuchâtel, en 1618, dut, sur ce chapitre de la religion, céder aux exigences de ses sujets. Le récit de l'annaliste est intéressant et curieux à plus d'un titre.

« Le 19 janvier (1618), le prince fit un décret qu'il signa et scella de son sceau, prétendant qu'il devait être observé dans tout l'Etat. Ce décret regardait la religion et portait qu'il accordait à tous ses sujets et dans tout le comté la liberté de pouvoir faire profession de quelle religion que bon leur semblerait, de la réformée ou de la romaine. Il en fit publier un mandement qui contenait ce qui suit : « Qu'il accorde à tous ses sujets la liberté de pouvoir exercer leur religion sans trouble et sans empêchement. Et il ordonne à son gouverneur et officiers de faire lire, publier et enregistrer les pré-

(1) Boyve, *op. cit.*, anno 1584, p. 279.

sentes, de les faire observer de point en point, et de ne pas permettre qu'il y soit contrevenu, mais de procéder contre ceux qui y contreviendront comme contre des perturbateurs du repos public et criminels de lèse-majesté. L'acte est signé Henri et scellé de son sceau, et plus bas Mareschal.

» Le prince déclara encore que son dessein était de faire chanter messe haute au château, et il l'exécuta aussi, en admettant à la messe, non seulement ses domestiques, mais aussi tous les étrangers qui se trouvaient dans Neuchâtel, qui étaient de la religion romaine et qui voulaient s'y rendre, et affectant de la faire sonner en même temps qu'on sonnait les cloches du grand temple, tellement que des personnes montaient ensemble pour faïre leur dévotion, les unes au prêche et aux prières, et les autres à la messe, ce qui était un spectacle qui arrachait des larmes des yeux des bourgeois.

» Mais le conseil de ville s'opposa fortement à toutes ces entreprises, et surtout le maître-bourgeois en chef, David Boyve, qui, étant à la tête du conseil, parla au prince avec tant de fermeté, et surtout à l'égard de la messe, qu'il en fut tout étonné, de manière que le prince, craignant d'irriter la générale bourgeoisie, se contenta de faire chanter basse messe en chambre close, sans sonner aucune cloche et sans y admettre que ceux de son hôtel, de sa suite et de ses domestiques. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le langage que tint le maître-bourgeois était en patois ou jargon du pays. Voici entre autres ce qu'il dit au prince : *Monsignu, se vo ne voley pas cessa de fére tschanta messa tché no, no*

demanderey dey troppé à noutré combodgey de Berne por vos en empatchi (Monseigneur, si vous ne voulez pas cesser de faire chanter messe chez nous, nous demanderons des troupes à nos combourgeois de Berne pour vous en empêcher). Le prince ayant voulu savoir ce qu'il lui avait dit, on le lui rendit bien spécialement. Il changea d'avis ; et quant au maître-bourgeois, il fut fort applaudi de ses concitoyens, et sa mémoire a été dès lors en bénédiction parmi les bourgeois (1). »

La peur de la messe imposa donc aux gouverneurs catholiques (Vallier, d'Affry, de Mollondin) l'obligation de résider à Cressier, et aux souverains eux-mêmes, pendant leur séjour dans la principauté, une réserve aussi gênante qu'injurieuse, pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Cette même préoccupation confessionnelle se retrouve au fond de la question de succession, si vivement agitée en 1707 ; en réalité, les prétendants français furent évincés parce qu'ils étaient catholiques, et, en adjugeant au roi de Prusse les deux comtés de Neuchâtel et de Valangin, les Etats songèrent surtout à sauvegarder les intérêts de la réforme qu'ils plaçaient ainsi sous la protection d'une grande puissance protestante.

Il était réservé à la Révolution française de modifier profondément les conditions politiques et religieuses de ce petit Etat. La Convention, en proscrivant le culte catholique, jeta sur le sol neuchâtelois un grand nombre de prêtres qui, disons-le bien haut et avec reconnaissance, trouvèrent dans la population et auprès des autorités un accueil aussi généreux que sympathique.

(1) Boyve, *op. cit.*, année 1618, p. 457 et seq.

Pendant mon ministère à la Chaux-de-Fonds, j'ai souvent visité, avec une pieuse émotion, les métairies ou fermes des environs que la tradition indique comme ayant servi d'église en ce temps-là. Les catholiques de la Franche-Comté s'y rendaient, au péril de leur vie, dans l'obscurité, à travers les rudes sentiers des gorges du Doubs, et s'estimaient heureux de pouvoir participer aux divins mystères sur une terre libre et hospitalière. Au Landeron, le souvenir des confesseurs de la foi est encore vivant, et l'ancienne cure de Cressier, dans son pittoresqne isolement, me rappelle la nombreuse et édifiante communauté de prêtres français qui y passa les mauvais jours dans la prière, le travail et la pauvreté, et au sein de laquelle se rencontrèrent des hommes remarquables : l'abbé Bailly, auteur de plusieurs ouvrages théologiques ; l'abbé de Chaffoy, depuis évêque de Nîmes, et le jeune Capon, qui, dévoré de l'ambition du martyre, rentra en France au plus fort de la persécution, et fut décapité à Besançon, dans les circonstances les plus dramatiques et les plus touchantes.

En 1805 (15 décembre), le roi de Prusse, en échange du Hanovre, céda à l'empereur Napoléon quelques territoires le long du Rhin, et la principauté de Neuchâtel qui fut donnée en apanage au maréchal Berthier, avec les titres de prince de l'empire, duc de Neuchâtel et Valangin. Le général Oudinot entra dans la ville le 18 mars 1806, à la tête de 6,000 hommes, et c'est pour ses soldats que, le jour de Pâques, la messe fut dite de nouveau dans la Collégiale, par M. l'abbé Sansonnens, curé doyen de Cressier. Un peu plus tard,

M. le comte Louis de Pourtalès, ayant fondé et royalement doté l'hôpital qui porte son nom, en confia la desservance aux Sœurs hospitalières de Besançon qui eurent une chapelle domestique pour leur usage. Telle fut l'origine de la première paroisse catholique érigée dans le canton depuis la réforme, et l'on ne peut s'empêcher d'y admirer cette disposition de la Providence qui, après trois siècles de proscription, ramène dans la cité de Farel, le Dieu de l'Eucharistie, escorté d'un côté par les soldats d'Austerlitz, de l'autre par la cornette partout respectée d'une Sœur de Charité! *(Vifs applaudissements.)*

II. Une rectification de frontières, prévue par les traités de 1815, avait détaché de la France la petite commune du Cerneux-Péquignot; réunie au canton de Neuchâtel en 1818, elle obtint la garantie du libre exercice de son culte, et forma la troisième paroisse catholique légalement reconnue par l'Etat. On y a rattaché les nombreux fidèles disséminés aux Ponts, à la Brévine et dans les chalets de la montagne. Peu de gens se font une idée exacte des difficultés d'un ministère pastoral qui embrasse un vaste territoire, dépourvu de chemins, et situé à une altitude de plus de 1100 mètres!

La chute de l'empire et le rétablissement de la maison de Prusse n'entraînèrent pas, comme on aurait pu le craindre, la suppression de la communauté catholique établie à Neuchâtel. Confiée à des prêtres aussi habiles que dévoués, elle se développa lentement, à travers des difficultés de toute nature, et finit par se constituer sur

des bases solides qui lui assurèrent un avenir durable et fécond. Après le départ des Français, les offices du dimanche se célébrèrent dans un vestibule du château. Pendant la semaine, on disait la messe à la chapelle de l'hôpital Pourtalès. Le nombre des catholiques allant toujours en augmentant, on dut songer à construire une église et à fonder une paroisse régulière. Les négociations furent longues et difficiles : on redoutait de consacrer le retour officiel du catholicisme, et, tout en cédant à la nécessité, on prenait des précautions, minutieuses jusqu'à la puérilité, pour prévenir l'extension du culte jadis proscrit et entraver son influence. L'église fut reléguée loin de la ville, dans une situation excentrique et incommode; ses dimensions et son style furent soigneusement déterminés; les cloches furent interdites; le port du costume ecclésiastique, rigoureusement prohibé. Le titre même du nouveau desservant fut discuté et arrêté avec autant de soin que s'il se fut agi de l'érection d'un diocèse. Ces mesures restrictives furent poussées si loin qu'elles amenèrent, en 1824, l'intervention de M. de Chateaubriand, alors en séjour à Neuchâtel. On fit au grand écrivain de vagues promesses qui restèrent à peu près lettre morte et ne modifièrent pas la situation, pour le moment du moins (1). Malgré tout, la nouvelle église, commencée en 1827, fut achevée et consacrée l'année suivante. Aujourd'hui que la paroisse de Neuchâtel, après trois démembrements successifs, compte encore plus de 2,000 catholiques, le besoin d'un sanctuaire plus central et plus vaste se fait vivement sentir, et sa construction n'est

(1) *Musée Neuchâtelois*, année 1869, pages 319 et suivantes.

qu'une question de temps et d'argent. Des écoles de garçons et de filles, un hôpital avec une gracieuse petite chapelle, un orphelinat, et la plupart des œuvres de la piété catholique et de la charité, se sont ajoutés successivement à la fondation primitive, et constituent un excellent foyer de vie religieuse.

Le développement de l'industrie horlogère attira dans les montagnes neuchâteloises de nombreux catholiques, qui, se groupant dans les principaux centres de population, éprouvèrent le besoin de se procurer à eux-mêmes et d'assurer à leurs familles les secours de la religion. Ce mouvement, encouragé et soutenu par des prêtres zélés, amena la création successive de quatre nouvelles paroisses mixtes, c'est-à-dire érigées en pays protestant. La plus importante est celle de la Chaux-de-Fonds, qui fut fondée et reconnue en 1834. Le souffle de bienveillante tolérance et de neutralité respectueuse qui a pénétré depuis dans les conseils de la république neuchâteloise et inspiré d'une manière générale la conduite des autorités, n'avait pas encore écarté les craintes et les préjugés d'autrefois. A la Chaux-de-Fonds, comme à Neuchâtel, l'exercice du culte fut entouré de réserves et de précautions qui font sourire ; c'est ainsi qu'une règlementation toute prussienne ordonnait au desservant de porter, dans les sépultures, une redingote ne dépassant pas les genoux et n'ayant que trois boutons ! *(Rires.)* Quoi qu'il en soit, la paroisse de la Chaux-de-Fonds compta un moment plus de 3,000 âmes et connut des temps prospères. Elle a depuis été visitée par le schisme des vieux-catholiques, ou, pour parler plus exactement, des

nouveaux protestants. Mais, comme toujours, l'épreuve a ravivé la foi. Chassés de l'église et de la cure qui leur appartiennent légitimement, privés du traitement de l'Etat, les catholiques romains ne perdirent pas courage, et l'année dernière, en 1884, ils célébraient, dans un sanctuaire nouveau, au milieu des joies de la foi conservée, de l'honneur sauvé et de la fidélité récompensée, le cinquantième anniversaire de la restauration du culte eucharistique dans la grande localité industrielle des Montagnes.

Les deux grandes et populeuses vallées qui occupent la région moyenne du Jura neuchâtelois, le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, faisaient partie de la paroisse de Neuchâtel et furent évangélisées par les premiers curés de cette ville, dès l'année 1850. Leur importance croissante et la nécessité d'un service régulier les firent successivement détacher du chef-lieu et ériger en paroisses. Le Val-de-Travers, avec 1400 catholiques, possède église, cure et écoles à Fleurier. Une station a été récemment établie à l'extrémité de la vallée, au village de Noiraigne, où la messe se dit régulièrement tous les mois. Le Val-de-Ruz, avec environ 400 catholiques, a son centre à Fontaines. Ces deux paroisses ont été reconnues et subventionnées par l'Etat, la première en 1865, la seconde en 1880. Dans ces postes, qui peuvent être regardés comme de véritables pays de missions, le ministère sacerdotal, toujours pénible et parfois ingrat, a surtout pour but de préserver la foi, en mettant les catholiques en garde contre les séductions de l'hérésie et les dangers de l'indifférence. Mais, comme partout,

les mystères eucharistiques y font aussi fleurir la piété. *(Applaudissements.)*

L'important village de Locle, qui avait été la plus ancienne paroisse du haut plateau et qui avait opposé à la réforme une assez longue résistance, ne pouvait rester étrangère à ce mouvement de renaissance catholique. L'industrie horlogère, qui eut longtemps là son principal centre, y attirait en grand nombre les populations voisines, et celles-ci, avec la vigueur de leur foi franc-comtoise, ne sacrifièrent point leurs intérêts religieux. C'est pour ce petit noyau de fidèles que fut érigée, vers le XVIIIe siècle, la paroisse du Chauffaud, à l'extrême frontière et presque sur la limite de la France. Toutefois l'éloignement et la difficulté des communications, ainsi que le nombre toujours croissant des catholiques, firent songer de bonne heure à établir le culte au foyer même de la communauté naissante. Dès l'année 1858, un prêtre de la Chaux-de-Fonds allait régulièrement tous les quinze jours dire la messe dans un temple protestant, obligeamment mis à la disposition des catholiques. L'auteur de ces lignes se rappelle la singulière impression que produisaient sur lui cet autel élevé à la hâte sur la table de la Cène, et les prières de notre liturgie retentissant pour un instant sous ces voûtes étonnées. Ce ne pouvait être là que du provisoire, et l'on décida bientôt de loger chez lui le Dieu de l'Eucharistie. En moins de trois ans, au prix de généreux et persévérants sacrifices, une vaste église s'éleva sur les flancs de la colline qui domine le Locle, et le 25 septembre 1861, le nouveau sanctuaire était consacré par Mgr Marilley, qui, durant son long et glorieux

épiscopat, se montra toujours le promoteur zélé et le bienfaiteur dévoué de ces utiles créations. L'année suivante, un décret du Grand Conseil donnait une existence légale à la nouvelle paroisse et mettait à la charge de l'Etat le traitement de son curé. On a joint au Locle le village industriel des Brenets, situé à l'extrême frontière de la Suisse, près des pittoresques bassins formés par le Doubs, et les 1200 catholiques établis sur ce territoire ont réussi, par leur union intime avec leur pasteur, à écarter le danger du schisme qui les avait un instant menacés.

Un seul district, celui de Boudry, comprenant la riche plaine et les plantureux vignobles des bords du lac, restait privé de paroisse et semblait devoir attendre encore longtemps ce bienfait. Les secours religieux n'y faisaient cependant pas absolument défaut. Dès l'année 1840, la messe se disait habituellement dans la délicieuse chapelle du château de Gorgier, appartenant à la noble famille de Pourtalès, et les catholiques des environs venaient y remplir leurs devoirs. Plus tard, des catéchismes commencés à Boudry, puis un service religieux régulièrement établi, tous les quinze jours, dans une salle du collège de Colombier, assuraient aux enfants l'instruction chrétienne et aux parents les consolations de la vie catholique. Deux événements inattendus vinrent tout à coup modifier cet état précaire qui semblait devoir suffire et durer longtemps : ce furent le choix de Colombier comme place d'armes fédérale, et les derniers événements de la guerre franco-allemande qui jetèrent sur notre sol les débris mutilés et sanglants de la malheureuse armée de Bourbaki. Les jeunes gens de Fri-

bourg, du Jura bernois et du Valais, que les exigences du service militaire arrachent pour des semaines à leurs foyers, souffraient de ne trouver à côté de la caserne ni les prières, ni les secours de leur religion. En même temps, le désastre inouï de l'armée de l'Est, avec les misères et les catastrophes qui l'accompagnèrent, fit comprendre à tous que le prêtre a sa place marquée à côté du soldat. *(Bravos.)*

On se souvient de ces mobiles de la Charente qui, au printemps de 1871, après avoir échappé au feu de l'ennemi, aux glaces de l'hiver, aux ravages de la maladie et aux ennuis de l'exil, s'en retournaient en chantant vers leur patrie, et qui virent leur train broyé par un accident de chemin de fer, dans la gare de Colombier. Auprès des vingt-trois cercueils qui renfermaient les victimes de cette épouvantable collision, on remarqua un évêque catholique, Mgr Lachat, et sur le bord de la vaste tombe qui allait recevoir ces cadavres, deux prêtres tirèrent de leur cœur des accents qui répondaient à l'immensité de ce deuil. Cette scène fit une impression profonde. Aussi, quand il fut question de bâtir une église afin de pourvoir aux besoins religieux de nos soldats, la cause était gagnée d'avance ; on ne rencontra que ces difficultés matérielles dont la foi et la charité triomphent toujours. Le 28 mai 1883, au lendemain de son installation sur le siège de Lausanne et Genève, Mgr Mermillod bénissait la première pierre du nouveau sanctuaire, et, devant un auditoire ému et sympathique, sa brillante parole indiquait à grands traits la destination sublime de nos églises et les merveilles que Dieu y opère dans les âmes. La construction

marcha rapidement, et l'édifice n'attend plus que la consécration épiscopale. Sans être officiellement reconnu, le curé de la nouvelle paroisse reçoit un traitement de l'Etat, et depuis une année, les soldats catholiques peuvent aller s'agenouiller devant le tabernacle, dans l'élégante et pieuse chapelle de Colombier, dernière fleur eucharistique qui se soit épanouie sur le sol neuchâtelois, et qui, pour beaucoup d'entre vous, Messieurs, doit avoir un attrait particulier, puisqu'elle a été fécondée et arrosée du plus pur sang de la France. *(Triple salve d'applaudissements.)*

Mgr Mermillod. — Ce n'est pas à moi de remercier l'orateur. Vos enthousiastes acclamations y suffisent. J'ai dit tout à l'heure que pour ramener l'Eucharistie dans les contrées qui l'ont perdue, il faut des hommes de foi et de cœur : vous venez d'en entendre un. Il est mon fils. Comme tous les prêtres du canton de Neuchâtel, il travaille avec vaillance à la restauration du règne eucharistique, et il se loue de trouver dans l'autorité cantonale une neutralité plus réelle et une bienveillance plus sincère qu'autrefois. Espérons que les préjugés trois fois séculaires, auxquels il se heurte parfois encore, finiront par tomber entièrement.

Vous avez entendu un de nos prêtres, Messieurs; laissez-moi vous dire que tout notre clergé de la Suisse française lui ressemble. Aussi, lorsque dans les cantons de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, nous avons été spoliés par ceux qui usurpaient le nom de catholiques, nos droits et notre foi ont été défendus

dans toutes nos paroisses avec autant de fermeté, sinon avec autant d'éloquence.

Messieurs, aidez-nous de vos sympathies et de vos prières, afin que bientôt nous ramenions l'Eucharistie dans tous ses antiques sanctuaires, et afin que nous triomphions des tentatives qu'on fait autour de nous pour créer une Eglise nationale, c'est-à-dire schismatique. La Suisse est toujours le terrain d'essai des innovations révolutionnaires qu'on veut introduire dans l'Europe entière. Priez donc pour nous : quand nous défendons Jésus-Christ dans nos foyers, nous le gardons dans les vôtres ! (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à **M. de Pélerin**, ancien magistrat.

Allocution de M. de Pélerin.

« Loué et adoré soit partout comme à Fribourg le très saint et très adorable sacrement de l'Eucharistie! » C'est le cri de mon cœur dans la prière, c'est le témoignage de ma foi catholique. Je l'oppose aux négations de l'athéisme et aux outrages de la libre-pensée! (*Applaudissements.*)

C'est l'accent de ma reconnaissance pour la ville de Fribourg et ses habitants, heureux de me trouver dans un pays où Jésus-Christ règne et gouverne! (*Applaudissements.*) C'est également l'accent de ma reconnaissance pour les maîtres vénérés auxquels je

dois en grande partie ma foi et l'honneur d'être aujourd'hui un soldat de la divine et adorable Eucharistie. (*Nouveaux applaudissements.*) J'ai nommé les illustres proscrits de la Compagnie de Jésus, les frères et les successeurs du bienheureux Canisius.

Il est là, et dans sa tombe je le supplie, ou pour mieux dire, m'adressant au ciel où il réside, je lui demande de mettre en mon cœur et sur mes lèvres quelque chose de ce feu, de cette ardeur dont son âme était embrasée, et qui, nous venons d'en avoir la preuve éclatante, anime encore cette Suisse catholique dont il fut l'un des plus glorieux ancêtres! (*Applaudissements.*)

Monseigneur, dans toutes les réunions de famille, il arrive souvent qu'après avoir entendu les aînés, le plus jeune et le plus humble des enfants est autorisé à prendre à son tour la parole et à redire ce que ses maîtres lui ont appris. C'est ainsi que Votre Grandeur a bien voulu me demander de redire quelque chose de ce que mes maîtres m'ont appris, mes maîtres, les religieux de la Compagnie de Jésus, et surtout Jésus lui-même, Jésus au saint Sacrement de l'autel et dans la personne sacrée de son Vicaire sur la terre! (*Applaudissements.*)

Un autre maître aussi dont je me réclame, c'est Mgr de Cagliari, qui nous a si bien enseignés ce matin; c'est vraiment le pain de la parole divine qu'il nous distribuait avec le pain de l'Eucharistie; et après un tel festin, que puis-je vous apporter, Messieurs, sinon d'humbles miettes que votre bienveillance daignera cependant accueillir avec charité. C'est assez vous dire

que ce n'est point un discours que je viens vous faire, mais simplement deux souvenirs anciens que je veux évoquer, deux faits contemporains que je veux vous dire, et un vœu que j'ai à exprimer.

Dans les premiers jours de septembre 1226, autour de la ville d'Avignon, campait Louis VIII, à la tête d'une nombreuse armée. La ville était au pouvoir des Albigeois, et vous savez les profanations qu'ils commettaient dans nos églises, et en particulier contre l'adorable hostie de nos autels. Le 14 septembre, la ville fut prise, et le roi Louis VIII se rendit à la métropole de Notre-Dame des Dons, suivi d'un très nombreux cortège où se trouvait le légat du pape Honorius III. Le Très Saint Sacrement fut porté solennellement de Notre-Dame à la chapelle de la Croix, toute voisine des murs de la ville et heureusement préservée des atteintes sacrilèges de l'hérésie. Ce fut une magnifique procession de réparation, comme celle que nous aurons ici dimanche ; car, si nos Congrès eucharistiques ont pour but d'augmenter et de répandre le plus possible le culte de la divine Eucharistie, ils ont aussi pour but de réparer les outrages si nombreux et si horribles que chaque jour encore voit monter de l'abîme à la face du Dieu de nos tabernacles.

Nous ne ferons, Messieurs, que ce que Louis VIII fit lui-même dans la vieille cité avignonaise, le 14 septembre 1226. Il revêtit ce jour-là un costume de pénitence, un sac gris ; il se mit la corde au cou, et quittant ses chaussures, il marcha le premier vers le sanctuaire de la Croix. Les grands le suivirent, et ensuite le peuple. Le peuple ! Ah ! permettez-moi, puisque ce mot

vient sur mes lèvres, de dire que bien souvent il est plus égaré que coupable, et que si les grands lui donnaient toujours l'exemple, l'Eucharistie ne serait pas si oubliée et si outragée qu'elle l'est aujourd'hui. (*Applaudissements.*) A nous donc, Messieurs, que la Providence a plus favorisés, de lui donner l'exemple : si le mal est venu d'en haut, le bien doit nécessairement en redescendre aussi. (*Applaudissements.*)

Le roi étant arrivé avec son magnifique cortège à la chapelle de la Croix, le Très Saint Sacrement fut exposé, et le concours des adorateurs fut si considérable que, la nuit venue, on n'osa pas descendre l'ostensoir, et que les fidèles continuèrent leurs prières jusqu'au lendemain ; et depuis lors, depuis six siècles, sauf une courte interruption pendant la période révolutionnaire, l'adoration et l'expiation n'ont pas cessé devant cet autel, où, par un privilège vraiment inouï, le Saint Sacrement est demeuré exposé depuis le 14 septembre 1226 jusqu'à ce jour où je vous parle, c'est-à-dire depuis près de 660 ans.

Tout à l'heure, Messieurs, quand M. l'abbé Vuichard vous parlait, avec les accents du patriotisme le plus pur, du retour de l'Eucharistie dans vos contrées, vos âmes tressaillaient d'une joie indescriptible ; eh bien, jugez, je vous prie, de la joie de ceux qui n'ont jamais perdu l'adorable Hostie, et qui, dans la chapelle de la Croix, aujourd'hui des Pénitents-Gris, l'adorent au même endroit où le légat du Saint-Siège l'exposait il y a six siècles et demi ! (*Applaudissements.*)

Cette foi du peuple d'Avignon devait être récompensée, et le Dieu de l'Eucharistie n'y manqua point.

Lorsqu'en 1433, le 30 novembre, les flots du Rhône, de la Durance et de la Sorgue réunis inondèrent la ville et en firent un lac immense, les maîtres de la confrérie des Pénitents-Gris (fondée par saint Louis, qui revêtit le premier le sac que portent encore aujourd'hui les confrères), les maîtres de la confrérie, dis-je, en présence du danger que courait le Saint Sacrement, allèrent en bateau jusqu'à la porte du sanctuaire, qu'ils s'attendaient à voir entièrement submergé. Mais quel ne fut pas leur étonnement quand, la porte ouverte à deux battants, ils virent un passage libre au milieu de l'église, et les eaux s'élevant, comme des tentures, à droite et à gauche, le long des murs, et devant l'ostensoir qui brillait au-dessus des flots, comme à Favernay il devait resplendir un jour au-dessus des flammes! (*Applaudissements.*) On appela les religieux cordeliers qui avaient leur couvent tout près de la chapelle, et qui s'y rendirent immédiatement pour constater le miracle. Là fut rédigé le procès-verbal, auquel j'emprunte le récit de ce nouveau passage du Jourdain et de la mer Rouge, en attendant un autre passage que nous espérons de la miséricorde de Dieu, et qui sera le triomphe de l'Eglise et des peuples chrétiens sur la révolution déchaînée mais impuissante à engloutir l'arche de l'Eucharistie et ceux dont elle porte la fortune! *(Applaudissements.)*

Depuis le 30 novembre 1443, on célèbre chaque année la commémoration de cet admirable prodige. Ce jour-là, tous les Pénitents sont à leurs stalles; et au moment de la communion, en plein XIXe siècle — ils le feront en 1885 comme ils l'ont fait en 1884, — ils

se mettent la corde au cou, comme le roi Louis VIII ; ils quittent leurs chaussures, et vont à deux genoux de l'extrémité de la chapelle jusqu'au banc de communion, en suivant le chemin que les eaux laissèrent libres le 30 novembre 1443 : souvenir touchant et mémorable d'un grand miracle accompli par Notre Seigneur, qui est prêt à le répéter pour nous, si nous avons assez de foi pour le demander. (*Applaudissements.*)

J'arrive au deuxième fait dont je voulais vous entretenir ; il est d'hier, et je l'emprunte à un Avignonais de mes amis, à l'aimable et pieux auteur des *Paillettes d'or*.

Il y a quelques mois à peine, dans une petite ville industrielle, un prédicateur ouvrait une mission. Il demandait à son auditoire, exclusivement composé de femmes, de prier beaucoup pour que les hommes vinssent l'entendre et que la moisson fût abondante dans le champ du Seigneur. Au sortir de là, la femme d'un des premiers ouvriers de la paroisse, grondée par son mari pour s'être attardée, disait-il, à l'église, apprenait de lui qu'elle ne retournerait probablement plus à cette mission ; car il venait de s'entendre avec des camarades impies comme lui pour empêcher les prédications, les hommes ne devant pas s'y rendre et devant imposer la même abstention à leurs femmes et à leurs filles.

Le lendemain, cette pauvre chrétienne, bien attristée, allait trouver le prédicateur, et lui racontait ce qu'elle avait appris. Le missionnaire lui demanda si elle avait des enfants. Elle répondit qu'elle en avait plusieurs, et elle ajouta que son dernier-né n'avait que quelques

mois. « Eh! bien, Madame, reprit le prédicateur, je ne vous demande qu'une seule chose. Vous êtes pieuse, puisque vous venez me faire cette communication, et vous aimez beaucoup le Dieu de l'Eucharistie? — Oh! oui, Monsieur. — Eh! bien, allez à l'église vers le soir, et quand il n'y aura plus personne, approchez-vous en toute confiance de l'autel avec votre plus jeune enfant, et le présentant avec respect à Notre Seigneur, déposez-le, je vous y autorise, sur l'autel. Et puis, vous mettant à deux genoux, dites au divin Maître : Mon Dieu, ce que vous n'accorderiez pas à la mère, daignez l'accorder à l'innocence de l'enfant! »

La mère fit comme on le lui avait recommandé ; elle déposa l'enfant sur l'autel et fit tout bas sa prière. Rentrée chez elle, elle écouta les reproches sévères de son mari sans y répondre, et se contenta de déposer le petit enfant dans ses bras. Cet homme, qui allait la frapper, fut bien obligé de le recevoir. Il le regarda, et lui trouvant je ne sais quoi de particulier, il alla s'asseoir auprès du foyer, et considérant avec plus d'attention le visage de l'enfant, il dit : « Il faut avouer que cet enfant ne ressemble pas aux autres ; il est bien mieux! » Tous les pères et toutes les mères en ont dit autant ; mais il y avait ici une inspiration plus haute dont cet ouvrier subissait à son insu la douce influence. Le lendemain, la pieuse mère recommença ce qu'elle avait fait ; elle retourna à l'église, déposa l'enfant sur l'autel, et fit comme la veille une ardente prière. Quand elle rentra, son mari revint à elle avec les mêmes menaces. Elle lui donna encore l'enfant. Le père s'assit de nouveau pour le contempler, et l'instant d'après, de ses yeux,

que les pleurs n'avaient pas adoucis depuis des années, coulaient deux grosses larmes.

La mère retourna une troisième fois à l'église et pria en déposant son enfant sur l'autel. Quand elle revint à la maison, elle la trouva vide ; son mari n'y était pas, il se fit même assez longtemps attendre. Enfin il arrive, avec une heure de retard sur les autres jours ; il ouvre la porte avec précipitation, et se jette dans les bras de sa femme, en s'écriant : « Oh ! ne te plains pas, je viens de me confesser ! » (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, que s'était-il passé ? Etait-ce le contact du tabernacle eucharistique, transmis par les baisers de l'enfant, qui avait ébranlé et converti le père ? Je ne le sais pas, mais je le crois. (*Applaudissements.*)

Tout à l'heure, je vous montrais tout un peuple faisant à Notre Seigneur, pendant de longs siècles, cette visite au Saint Sacrement, dont Mgr de Cagliari nous parlait si merveilleusement ce matin.

Voici, de la part de cet enfant et de sa mère, un autre genre de visite au Saint Sacrement, qui a bien son caractère aussi, et qui est plein d'encouragements pour nous. Ne nous montre-t-il pas, en effet, qu'au contact de la sainte Hostie visitée, adorée et reçue, nous pouvons nous-mêmes nous imprégner si bien de l'atmosphère eucharistique que nous devenions d'utiles apôtres du tabernacle, faisant rayonner partout et toujours la lumière et le parfum du Dieu de l'Eucharistie. (*Vifs applaudissements.*) Je n'insiste pas, et j'en viens au second fait contemporain, plus récent encore, que je vous ai promis.

Il y a quelques mois, un pieux et éminent prélat, aujourd'hui assis sur le siège archiépiscopal de Cambrai, et alors archevêque d'Avignon, étant sur le point de quitter ses diocésains, leur dit un soir, au pied de l'ostensoir exposé dans la miraculeuse chapelle des Pénitents-Gris : « Mes enfants, vous m'appelez votre père? Oh ! un père, quand il se sépare de ses enfants, fait son testament et leur laisse ce qu'il a de plus cher. Eh bien, mes chers enfants, je fais mon testament, je vous institue mes légataires universels, et je vous laisse ce que j'ai de plus cher : ma visite au Saint Sacrement exposé dans ce sanctuaire. »

Le lendemain, les Conférences de Saint-Vincent de Paul tenaient une assemblée générale à l'archevêché pour prendre congé de Monseigneur. Le Président, au nom de tous ses confrères, dit à l'aimable Archevêque : « Monseigneur, hier vous nous avez institués vos légataires universels. Eh bien, vos fils déclarent qu'ils acceptent votre succession, et nullement, nous vous prions bien de le croire, sous bénéfice d'inventaire. »

Depuis lors, Messieurs, chaque jour, un membre de chacune de nos Conférences se rend auprès du tabernacle et fait la visite de l'archevêque au Saint Sacrement. (*Applaudissements.*)

Il faut conclure, et j'arrive à mon vœu, inspiré par l'allocution que Mgr de Cagliari nous a faite ce matin.

Tous les jours, des personnes qui font partie des œuvres de charité multiplient leurs visites aux pauvres et aux malades ; et pourquoi? Parce qu'elles voient en eux la personne même de Notre Seigneur Jésus-Christ,

et qu'en les visitant, elles visitent Notre Seigneur lui-même. Or, par un étrange abus de logique, tandis que l'on visite les pauvres, parce qu'ils sont les représentants de Jésus-Christ, on passe à côté de l'église sans y aller visiter Jésus-Christ réellement présent, qui nous y attend, et qui souvent y est plus pauvre en hommages et en adorations que ne l'est en consolations et en secours le dernier des pauvres! Ah! les pauvres nous donnent certainement à leur tour bien des consolations; mais parfois aussi les visites que nous leur faisons nous offrent des épines et de petites amertumes. Mais quel est celui qui pourrait se plaindre des instants passés au pied du tabernacle?

Un juge vraiment sage et vraiment impartial comprendrait-il ces anomalies? Comprendrait-il qu'on aille assidûment visiter le mandataire et qu'on néglige le mandant, qu'on aille aux déshérités des biens de la terre et qu'on oublie le plus grand et le plus aimable de tous les déshérités, qu'on aille à ceux qui souvent n'ont que des paroles amères à nous adresser, et qu'on laisse de côté celui qui n'a que des grâces et des bénédictions à nous donner, et qu'enfin, si l'on ne peut entrer dans son temple, on passe sans lui donner au moins quelque signe extérieur de respect?

Insister davantage serait vous faire injure. Je suis certain qu'il n'y a personne ici qui ne comprenne combien il importe qu'une telle conduite soit modifiée dans l'avenir. (*Applaudissements.*)

Par conséquent, je supplie tous ceux qui parmi nous appartiennent aux œuvres de charité de prendre la résolution de faire inscrire sur la liste des pauvres

qu'ils visitent, et tout au premier rang, Notre Seigneur Jésus-Christ dans son tabernacle ! (*Vifs applaudissements.*)

Et pour finir, Messieurs, par une parole du bienheureux Nicolas de Flüe : « Fribourgeois, soyez bénis, aimés et remerciés, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ ! » (*Longs applaudissements.*)

Mgr Mermillod. — En terminant cette émouvante et vraiment eucharistique réunion, remercions M. de Pélerin de ses ardentes paroles et de l'engagement qu'il nous a fait prendre d'être fidèles à rendre exactement visite à Notre Seigneur Jésus-Christ.

D'autres orateurs devaient se faire entendre, mais ils veulent bien remettre à demain leurs intéressantes communications. Je citerai particulièrement M. Léon Harmel, le régénérateur de l'usine du Val-des-Bois, l'apôtre de cette grande œuvre sociale, de cette entreprise incomparable qui unit dans la même pensée chrétienne toutes les forces de la vie publique, l'intelligence et l'activité, l'autorité et l'association, le capital et le travail, pour faire régner Jésus-Christ dans l'usine et pour sauver l'usine par Jésus-Christ.

Le monde, Messieurs, n'est-il pas, lui aussi, une grande usine dans laquelle Jésus-Christ doit dominer et régner ? C'est pour cela que nos Congrès eucharistiques se rassemblent chaque année.

Il me reste à vous remercier de votre sympathie, de votre empressement et de votre nombre sans cesse croissant.

Je demande aux vénérés prélats qui m'entourent de

vous bénir avec moi, et je vous redis encore une fois la sainte parole de la bienvenue et du départ : « Loué et béni soit à jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'autel ! » (*Applaudissements.*)

La deuxième séance générale est levée à six heures trois quarts (1).

VI

Messe du Samedi 12 septembre.

A sept heures du matin, S. G. Mgr Jardinier, évêque de Sion, a célébré la messe du congrès à l'église Notre-Dame, et a prononcé l'allocution suivante :

(1) Après la bénédiction du Saint Sacrement, donnée à huit heures dans l'église de Notre-Dame, les congressistes se sont rendus à Saint-Nicolas pour entendre un concert d'orgues. Un grand nombre sont ensuite allés au Cercle catholique, où la musique *la Concordia* et la Société de chant *la Mutuelle* ont exécuté plusieurs productions très applaudies. De nombreux et fraternels discours ont été échangés, notamment par MM. le conseiller Æby, le comte de Nicolay, le chanoine Tournamille, Charles de Dorlodot, Léon Harmel, Auguste Rousseel et Théraulaz, président du Conseil d'Etat. D'autres réunions fort brillantes eurent lieu au Cercle les trois jours suivants : on y entendit MM. G. de Montenach, Folletête, de Pèlerin, de Waziers, Python, Schorderet, Tschopp, le R. P. Sanna-Solaro, Mgr Schiapparelli, Mgr Hornstein, etc. Parmi les œuvres ouvrières qui ont le plus vivement intéressé le Congrès, citons la Congrégation du B. Canisius, le Cercle ouvrier de *la Mutuelle*, *la Concordia*, *le Cæcilien-Verein*, *le Gesellenverein*, etc. (Consulter sur ces intéressants sujets *La Liberté* de Fribourg du 17 septembre 1885 et l'*Ami du peuple* de Fribourg du 20 septembre 1885.)

Allocution de Mgr l'évêque de Sion.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Votre Révérendissime Evêque vous a déjà annoncé la grande faveur accordée par le Souverain Pontife, à l'occasion du congrès eucharistique. Cette faveur consiste dans une indulgence plénière pour ceux qui confesseront leurs péchés et recevront l'auguste sacrement de l'Eucharistie.

Je ne fais que vous rappeler cette faveur, et j'exhorte tous les habitants de cette ville à participer demain à la communion générale et à bien profiter de l'indulgence plénière.

En venant au milieu de vous, en traversant les rues de votre cité, j'ai admiré la magnificence et le bon goût avec lesquels vous avez orné, décoré et pavoisé vos demeures et vos monuments publics.

Eh bien, nos très chers Frères, il y a une maison que vous devez particulièrement embellir : c'est la maison de vos cœurs, c'est la demeure de vos âmes. Vous l'embellirez en vous approchant du sacrement de la Pénitence, en purifiant vos âmes de la souillure du péché, afin de vous rendre dignes de participer à l'auguste sacrement de l'Eucharistie.

Ah ! j'attends les plus grands et les plus heureux fruits de cette réunion éminemment chrétienne, de ce congrès eucharistique ; j'ai la ferme confiance, habitants de la ville et du canton de Fribourg, que ces solennités appelleront du Ciel sur vous, outre la sain-

teté intérieure, la paix extérieure, l'union et la concorde sociales.

Oh ! rien n'est plus précieux que cette paix, que cette union qui tient essentiellement au bonheur des peuples ! En recevant Jésus-Christ dans vos cœurs, vous recevez le Roi de la paix, *Rex pacificus ;* c'est lui qui répandra sur vous les bienfaits de la paix.

Et vous, pèlerins de l'amour de Jésus-Christ, du Dieu de l'Eucharistie, vous qui n'avez pas craint de parcourir un long et pénible chemin pour vous rendre à cette grande et auguste solennité, vous emporterez de ce congrès eucharistique un nouvel élan, une nouvelle ardeur, un nouveau zèle, pour étendre le royaume de Dieu, pour faire régner partout la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

En prêchant le règne du divin Maître, vous travaillerez, comme il le veut et comme il le fait par son Eglise, à pacifier le monde, non par une paix mensongère et fragile, mais par la véritable et solide paix qui nous a été apportée du ciel par le Rédempteur. C'est lui, et lui seul, qui a toutes les promesses de paix, toutes les promesses de vérité, toutes les promesses de bonheur pour le temps de l'épreuve et pour l'éternité de la récompense.

Je ne veux pas abuser de votre complaisance à m'entendre, et je ne veux pas vous faire un sermon. Je suis heureux de vous avoir du moins adressé ces quelques paroles, et je désire qu'elles restent profondément gravées dans vos cœurs. Avec cette espérance qui m'est très douce, je vais offrir le saint sacrifice de la messe pour vous, et j'unirai, dans un *Memento* commun, tous

les membres, tous les associés du congrès eucharistique ; et puisque le congrès eucharistique est comme identifié avec Fribourg, je renfermerai aussi, dans ce *Memento*, tous les habitants de la ville et du canton si catholiques de Fribourg (1).

VII

3e Assemblée générale.

Samedi 12 septembre.

La dernière Assemblée générale du congrès s'est tenue à quatre heures et demie, comme les précé-

(1) La reconnaissance des congressistes français envers la noble et catholique cité de Fribourg leur inspira, dans l'après-midi du samedi 12 septembre, une visite au cimetière où la charité et la piété fribourgeoises ont enseveli les pauvres soldats de l'armée de Bourbaki, décédés au lazaret des Bains de la Sarine. Détail touchant : l'école des filles où le congrès eucharistique tenait ses séances servit justement, en 1871, d'ambulance pour les malades et blessés de cette armée, et le service y était fait jour et nuit par les dames de la ville. Une autre ambulance, desservie par les Sœurs de Charité, était installée dans l'ancien couvent des Liguoriens. Les maladies épidémiques étaient traitées au lazaret, dont l'aumônier, le R. P. Apollinaire, capucin, montra le plus inépuisable dévouement. Grâce à lui, pas un soldat n'est mort sans les secours de la religion ; la plupart moururent dans d'admirables sentiments de piété et de résignation. Ils furent enterrés en face du lazaret, dans un endroit très pittoresque. En 1872, une souscription fut organisée pour élever un beau monument en pierre au milieu des nombreuses croix de bois qui parsèment le cimetière. L'inauguration en eut lieu très solennellement le 15 septembre. — La démarche des congressistes français était présidée par M. le chanoine Didiot, directeur des travaux du congrès. Elle a été éloquemment racontée par *la Liberté* de Fribourg du 17 septembre 1885, et par M. G. Champeaux, dans son discours au congrès tenu à Lille, au mois de novembre suivant, par les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

dentes, dans l'église du Collège Saint-Michel, au milieu d'un très grand concours de congressistes et de personnes pieuses de Fribourg. Beaucoup de campagnards, venus à l'occasion du marché, s'y sont également rendus. Mgr Mermillod présidait, entouré de Nosseigneurs les Evêques suisses, ainsi que de Mgr l'archevêque de Cagliari et de Mgr l'évêque de Luxembourg.

Mgr Mermillod. — Messieurs, permettez-moi de vous donner quelques avis sur les cérémonies de ce soir et de demain. Ce soir, à huit heures très exactement, il y aura, comme les jours précédents, bénédiction du Saint Sacrement dans l'église Notre-Dame. Toutes les précautions ont été prises pour donner aux membres du congrès la place qui leur revient. Ils voudront bien nous excuser encore une fois, si nous n'obtenons pas tout le succès désirable. Après le chant des litanies, il y aura amende honorable à laquelle vous voudrez tous vous associer, pour accorder à Notre Seigneur Jésus-Christ la réparation qui lui est due, et appeler la bénediction du Ciel sur le congrès et sur les peuples qui y sont représentés.

Dès sept heures et demie, les ouvriers qui n'ont pu prendre part à nos réunions à cause de leurs labeurs, pourront se préparer aux grandes fêtes de demain, dans l'église des Cordeliers, où Mgr de Luxembourg veut bien leur adresser une exhortation en langue allemande pour ne pas les priver de la joie et de la consolation d'entendre un des Evêques présents au congrès. Après Sa Grandeur, un vaillant missionnaire fera une instruction aux ouvriers de langue française.

Demain, à neuf heures précises, office pontifical à Saint-Nicolas. Mgr de Damiette veut bien accepter la fatigue d'officier ; il portera pour la première fois, dans cette église, le pallium archiépiscopal, que nous sommes si heureux de voir sur ses dignes et intrépides épaules. (*Applaudissements.*)

A deux heures, vous vous retrouverez tous à Saint-Nicolas pour commencer la grande procession, si Dieu le permet. C'est son œuvre et sa gloire : il n'a pas besoin de nos manifestations, je le répète ; et s'il daigne les accueillir, il nous enverra un temps propice dont un rayon de soleil est déjà le précurseur. Mgr de Damiette me dit qu'il faut prier pour obtenir ce temps favorable.

Jadis, Messieurs, dans le collège de Fribourg, il y avait un mot magique qui faisait battre nos cœurs, le mot de *congé !* Quand on nous annonçait un congé, nous regardions aussitôt le ciel ; et les anciens élèves, mes chers condisciples, se souviendront du *Memorare* que nous disions de tout cœur, et en récompense duquel Dieu nous envoyait le beau soleil des écoliers !

Messieurs, nous sommes encore des écoliers, des écoliers de la sainte Eucharistie ; et tout à l'heure, avant de nous séparer, nous dirons un *Memorare*, en attendant le *Te Deum* de demain. Car, lors même que Notre Seigneur ne voudrait pas accepter nos hommages publics, et nous refuserait son brillant soleil et son ciel pur, nous le dirions encore, parce que la volonté de Dieu, c'est le bon plaisir de nos cœurs ! (*Applaudissements.*)

Après la procession, à cinq heures précises, nous aurons simultanément trois sermons, l'un à Notre-Dame, le second à l'église des Cordeliers, et le troi-

sième à Saint-Nicolas. A Notre-Dame, Mgr de Saint-Gall voudra bien exhorter nos populations allemandes; si la procession ne pouvait pas sortir, ces trois sermons auraient lieu à deux heures et demie.

La parole est à **M. de Schaller**, conseiller d'Etat et directeur de l'Instruction publique dans le canton de Fribourg. (*Acclamations.*)

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

L'illustre président du congrès a bien voulu faire appel à mes souvenirs historiques se rapportant au divin sacrement de l'Eucharistie dans notre patrie. J'y réponds avec une soumission respectueuse, heureux d'apporter une modeste pierre au grand édifice que nous ont légué dix-neuf siècles de christianisme.

A peine la religion catholique est-elle connue en Helvétie que nous voyons l'Eucharistie entourée du respect des humbles et des puissants. Les plus anciens documents nous révèlent que très souvent les serments de soumission, d'hommage ou de fidélité étaient, dans les circonstances les plus solennelles, prêtés sur l'hostie consacrée. L'église servait de lieu d'asile aux persécutés, et il n'était pas permis de souiller le lieu saint, même pour un acte de justice pénale. Aussi, fut-ce un grand scandale lorsque, le 1er mars 1127, Guillaume IV de Bourgogne, ainsi que ses deux fidèles défenseurs, Pierre et Philippe de Glane, furent massacrés par des mains inconnues, au pied des autels, dans

l'église de Payerne. Pour effacer le souvenir de cet horrible sacrilège, le comte Guillaume, fils de Pierre de Glane et dernier héritier mâle de cette illustre famille, saisi d'un profond dégoût de la vie, fonda sur les bords de la Sarine, à une lieue de Fribourg, en 1137, le magnifique monastère d'Hauterive, qui a subsisté jusqu'en 1848. Il lui légua la plus grande partie de ses biens, et y finit ses jours, comme simple Frère convers de l'ordre de Cîteaux, en 1142. Sa mémoire est demeurée bénie dans la contrée.

Je ne saurais me dispenser de rappeler un trait de l'âge féodal, qui est gravé dans le cœur de toute notre jeunesse scolaire. Un gentilhomme argovien, devenu puissant par ses alliances, par le succès de ses armes et par ses hautes qualités, le comte Rodolphe de Habsbourg, se trouvait un jour à la chasse, près de Habsbourg, aux environs de Lucerne. L'orage était violent, et le torrent, débordé. Un pauvre prêtre, le curé de Meggen, vint à passer, portant le saint viatique à un malade. Rodolphe descend de son cheval, et l'offre au prêtre pour traverser le torrent furieux. Le curé de Meggen, ayant voulu lui renvoyer son cheval, « A Dieu ne plaise, dit-il, que je monte sur un cheval qui a porté le corps de Notre Seigneur Jésus-Christ. » (*Applaudissements.*)

C'était en 1266. Le pauvre prêtre, nous dit la chronique, devint chapelain de l'archevêque de Cologne, et il ne manqua pas de lui faire connaître ce trait de foi vive du gentilhomme argovien. Sur ces entrefaites, le trône impérial devint vacant. Le prince-électeur de Cologne proposa l'élection de Rodolphe de Habsbourg,

et il écrivit lui-même au Pape pour le prier de ratifier cette élection. Rodolphe fut élu, le 29 septembre 1273, empereur d'Allemagne, et il est le fondateur de la puissante maison d'Autriche, qui gouverne encore avec sagesse les peuples catholiques nombreux, réunis sous son sceptre impérial. (*Applaudissements.*)

La vénération du comte de Habsbourg pour l'Eucharistie nous rappelle un autre trait plus moderne, mais non moins frappant. Philippe Tanner était né à Hérisau, au canton d'Appenzell. Il était fils unique de Conrad Tanner, chevalier et landamann de la république, partant, élevé dans la religion réformée. Un jour, s'étant prêté par hasard à porter la lanterne, pour accompagner un prêtre qui allait donner le saint viatique à un moribond, il fut si touché de la grâce, si convaincu de la présence réelle de Jésus-Christ, qu'il embrassa la religion catholique et entra dans l'ordre des Capucins. Il fut l'ornement de son ordre par ses rares vertus, son zèle et ses travaux apostoliques. Les archives du couvent de notre ville contiennent, nous disent les historiens, différents témoignages des guérisons miraculeuses et des merveilles que le Seigneur a opérées à sa prière et par son ministère. Le R. P. Philippe Tanner mourut en odeur de sainteté à Fribourg, le 31 mars 1656, et il est enseveli dans la chapelle de Saint-Antoine. Le jour de son enterrement, un parhélie parut au firmament et frappa vivement l'imagination populaire (1).

(1) Depuis que ce rapport a été lu au congrès et publié par *la Liberté* de Fribourg, un membre de la société d'histoire, M. de Techtermann, a publié un trait qu'il avait exhumé de la poussière de nos archives,

Mais revenons à l'époque héroïque de notre histoire nationale. Nous voyons les hommes libres de l'Helvétie invoquer le Dieu tout-puissant avant de livrer leurs combats. Qui ne se souvient de la guerre de Laupen?

Le 10 juin 1339, le parti autrichien et féodal s'était coalisé contre la ville impériale de Berne. Vingt mille hommes de pied, mille casques campaient devant Laupen. Berne, avec ses auxiliaires du Hasli, du Siebenthal, de Soleure et des Waldstætten, ne pouvait opposer que cinq à six mille hommes à ses puissants adversaires. Tous portaient en signe de ralliement des croix blanches, qui devinrent plus tard, sur champ rouge, les couleurs nationales. Le chevalier Rodolphe d'Erlach les commandait. Le curé de Berne, Diebold Baselwind, chevalier de l'ordre teutonique, harangua les guerriers, qui venaient de recevoir la communion.

et que je suis heureux de pouvoir insérer ici. — Le journal de l'ancien couvent des Augustins de Fribourg relate qu'en l'année 1472 fut instituée, dans leur église, la confrérie de Saint-Udalric, évêque d'Augsbourg. Le prieur était le P. Jean Stein; les fondateurs de la confrérie, Wilhelm Reiff, Henri de Praroman, Wilhelm d'Englisberg, Ullmann Techtermann, Jean Zugelberg, Hugo de Garmiswyl, Heuxmam Honny, Hugo Gurmels, tous membres du Petit-Conseil, et douze autres citoyens. Voici l'origine de la confrérie. La veille de la fête de saint Udalric, au milieu de la nuit, un horrible incendie éclata dans la rue des Forgerons, qui fut bientôt tout en flammes, car le feu s'étendait, d'un côté, jusqu'à l'entrée du Gotteron, et de l'autre, jusqu'à la porte de Berne. L'incendie dura jusqu'au milieu du jour suivant. On porta alors sur le lieu du désastre le Très Saint Sacrement, en invoquant la protection de la sainte Vierge, de saint Nicolas, de saint Udalric, et le feu tomba. C'est pourquoi les citoyens de l'Auge décidèrent de célébrer chaque année cette fête avec éclat; en outre, ils instituèrent la confrérie, ainsi qu'un anniversaire, pour un jour déterminé, mais illisible dans le manuscrit dont nous donnons la traduction. La confrérie fut probablement dissoute en 1848, avec la suppression du couvent des Augustins.

« Bourgeois, dit-il, en mourant pour la patrie on monte au ciel, et celui qui ne meurt pas, acquiert une gloire immortelle. » Puis il prend l'ostensoir en main et marche à la tête de l'armée. Electrisés par son exemple et par la vivacité de leur foi, les Bernois remportent une brillante victoire. Que diraient aujourd'hui les vainqueurs de Laupen, en voyant les tabernacles vides et les lampes éteintes dans leurs sanctuaires? (*Applaudissements.*)

A Sempach, le 9 juillet 1386, le duc Léopold d'Autriche, avec six à sept mille hommes, l'élite de ses chevaliers, attaque 1400 confédérés de Lucerne et des Waldstætten. A l'aspect de l'ennemi, ceux-ci invoquent à genoux le Dieu de leurs pères, puis ils s'avancent bravement contre la phalange autrichienne hérissée de lances. Le sacrifice d'Arnold de Winkelried assure leur victoire.

Près d'un siècle plus tard, les confédérés marchaient à la rencontre de la nombreuse armée du duc Charles de Bourgogne, campée près de Grandson. Ils étaient rangés en carré long, armés de longues piques, s'avançant lentement, selon leur tactique, fermes et serrés. Bientôt ils furent en présence de l'ennemi, près de Concise. Au moment de commencer le combat, ils font halte, découvrent leurs têtes, se mettent à genoux et disent à haute voix leur prière, en se recommandant à Dieu. Charles voit de loin ces têtes qui se découvrent et ces genoux qui plient. Il s'imagine que les Suisses lui demandent grâce, et crie à ses gens : « Ils demandent merci ; gens de canons, feu sur ces vilains ! » Et la bataille s'engage. Notre victoire est du 2 mars 1476,

et l'on continue à en célébrer le souvenir dans la collégiale de Saint-Nicolas. (*Applaudissements.*)

Le 20 juin suivant, Charles le Téméraire se trouvait de nouveau devant Morat à la tête de 60,000 hommes. Les confédérés et leurs alliés en comptaient 30,000. Hans de Hallwyl, qui commandait l'attaque, fait la prière avec ses guerriers. En ce moment, le soleil perce les nuages de ses rayons. « Confédérés, s'écrie Hallwyl en brandissant son glaive, Dieu est avec nous. Il envoie son soleil pour éclairer notre victoire, comme il y a cent trente-sept ans, à pareil jour, il éclairait la victoire de nos pères à Laupen. » Et en effet, la victoire fut éclatante.

C'est ainsi que ces hommes de foi, fortifiés par la prière et la communion, enflammés par l'amour de la patrie, étaient invincibles. Faut-il s'étonner qu'ils s'inclinassent devant la grande figure de Nicolas de Flüe. Un de mes anciens condisciples vous a retracé hier les mérites de l'ermite du Ranft. Le récit de son abstinence n'a pas été contesté, même après la réforme. Jean de Muller, historien protestant, l'admet, tout en cherchant à l'expliquer au point de vue naturel. Pour nous, catholiques, qui acceptons le miracle, nous voyons dans Nicolas de Flüe un prédestiné de Dieu ; nous sommes heureux de constater que l'admission de Fribourg et de Soleure dans la confédération suisse est due à l'intervention d'un saint, auquel les populations fribourgeoises conserveront toujours une profonde vénération et une éternelle reconnaissance. (*Applaudissements.*)

Après les guerres de Bourgogne, toutes les puis-

communion, tels qu'ils se trouvent dans le catéchisme, de façon que les enfants les retiennent facilement ; puis on récite cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Nous avons aussi des confréries du Saint-Sacrement qui se réunissent tous les mois. Il y a adoration du Saint-Sacrement tous les premiers dimanches du mois pour toute la population, et surtout pour les confrères du Saint-Sacrement, qui se placent dans le chœur ; les femmes ont une place spéciale dans la nef.

L'adoration nocturne se fait quatre fois par an et d'une façon très suivie. Il n'y a jamais moins de sept ou huit adorateurs par heure de nuit.

Enfin, nous avons le tiers-ordre de Saint-François pour les hommes et pour les femmes ; ils ont également une réunion mensuelle dans la chapelle, sous la présidence de l'aumônier.

Mais nous avons organisé la vie eucharistique jusque dans l'usine même ; car nous n'atteindrions jamais le monde du travail, si nous ne sanctifiions l'atelier où il travaille, où il passe la plus grande partie de son temps. A quoi serviraient l'église, le cercle, l'association, si la salle de travail corrompait tout ce qu'on aurait pu y faire de bien? C'est donc cette salle qu'il faut christianiser pour que l'œuvre soit complète.

Pour atteindre ce but, nous avons eu recours à une action religieuse constante. Les jeunes filles, par exemple, portent constamment leurs rubans d'enfant de Marie. C'est un usage que nous avons introduit pour les compromettre. Le pays est mauvais, la débauche y est fort répandue : eh bien, compromises par la livrée de Marie, ces enfants sont protégées contre leur fragi-

lité. Elles sont amenées par la douceur à porter ce ruban, qu'elles ne quittent plus ni au travail, ni à la maison, ni au village, ni à la promenade, et qui les force à rester vertueuses. (*Applaudissements.*)

Dans toutes les salles, il y a des statuettes du Sacré Cœur, de la sainte Vierge, de saint Joseph, qui se succèdent suivant les mois. Des bougies offertes en hommage brûlent presque constamment devant elles.

Je ne puis vous dire quelle impression pieuse donnent ces bougies, quand on entre dans les salles où le bruit du travail est tellement assourdissant que même en criant il n'est pas possible de s'entendre. Elles sont la touchante expression de la piété de l'ouvrier, et elles répandent dans toute l'usine je ne sais quel charme pieux, quelle atmosphère religieuse. (*Applaudissements.*)

Dans chaque atelier, il y a un conseiller ou une conseillère chargés des droits de Dieu. Dans notre système, les ouvriers doivent tout faire par eux-mêmes. Ce sont les conseillers et les conseillères qui mettent tout en œuvre pour trouver des auxiliaires, et pour que l'atelier devienne un centre de sanctification et de conversion, au lieu d'être un foyer d'immoralité. Quand, par hasard, un nouveau venu, ne connaissant pas les usages, se permet des mots grossiers, inconvenants, ou quelqu'une de ces grivoiseries qui courent les usines, à l'instant même il est relevé par des camarades qui savent mettre une bonne mesure de plaisanterie dans leur réplique et qui finissent par rester maîtres du terrain, sans blesser le délinquant, car nous pouvons plus pour la conversion par l'amour que par la violence.

Nous avons aussi dans chaque atelier l'heure de garde. La personne qui a la garde d'honneur porte le ruban rouge.

Les confessions pour les hommes se font librement pendant les heures d'atelier. Pour les femmes, on leur donne un cachet qu'elles remettent au contre-maître, pour qu'il passe de là à la conseillère, puis à une autre ouvrière ; de cette manière, il y en a une de chaque salle pour aller en même temps au confessionnal.

Cette nécessité des confessionnaux dans l'usine est indiscutable ; car il est matériellement impossible que les ouvriers se confessent autrement. Je causais de cela récemment à Lille, et l'on reconnaissait qu'il faut absolument que dans une usine où il n'y a pas de chapelle, il y ait au moins un petit oratoire où les ouvriers puissent se confesser pendant le travail. On ne peut pas exiger d'un homme qui a passé douze heures dans une chaleur torride, qu'il aille ensuite dans une église froide et glacée, où il devra quelquefois attendre longtemps pour se confesser.

Quels sont les fruits de toute cette organisation? Quant aux fruits spirituels, les voici.

Nous avons plus de 1000 communions par mois. Dans la famille patronale, depuis six ans, sept enfants sont partis pour le couvent. *(Applaudissements.)* Car, Messieurs, ces œuvres que l'on fait pour l'ouvrier, il arrive souvent qu'elles sont plus utiles au patron et à la famille du patron qu'à l'ouvrier lui-même, et c'est la meilleure garantie de bénédictions et de grâces surnaturelles qu'un père puisse donner à ses enfants.

Dans la famille ouvrière, nous avons la même fécon-

dité. Nous avons déjà plusieurs prêtres et beaucoup de religieux et de religieuses. Tous les ans, cinq, six ou sept de nos ouvriers entrent au couvent. Cinq de nos enfants sont en ce moment au petit séminaire, et un au grand séminaire.

Au point de vue moral, qui est aussi un point de vue matériel, nous avons le bonheur de voir tous les jours se reconstituer des familles. Il nous arrive de Reims et d'ailleurs des ménages vivant dans un désordre absolu, dans une séparation presque complète, et qui se rétablissent dans l'union et dans la paix au Val-des-Bois. Récemment, j'entendais dire par un ouvrier arrivé depuis dix-huit mois à l'usine : « Je suis marié depuis huit ans, et je ne connais le bonheur du ménage que depuis que je suis au Val. Auparavant je ne savais pas ce que c'était. » (*Applaudissements.*) Les femmes apprennent leurs devoirs dans leurs associations, et les hommes dans les leurs ; et quand ils sont ensemble, la paix et l'amour règnent dans leurs ménages au lieu de la discorde. (*Applaudissements.*)

L'association commence de bonne heure. Nous avons des conseillers et des conseillères de huit ans. Nous voulons apprendre aux petits enfants eux-mêmes à se dévouer pour les autres.

Au point de vue matériel, l'œuvre produit des résultats aussi étonnants qu'au point de vue spirituel. Ceux qui ne seraient pas touchés par cette considération que, dans une usine qui compte une population de 12 à 1300 habitants, il y a 1000 communions par mois, seront touchés sans doute par cette autre considération que 10 °/₀ des salaires sont déposés à la caisse d'é-

pargne, qu'une grande partie des familles a des dépôts importants, et qu'un tiers d'entre elles a jusque 6000 francs d'épargne. (*Applaudissements.*)

Messieurs, ces merveilles produites chez nous par l'Eucharistie sont-elles impossibles ailleurs ? Grâce à Dieu, non ; et tous les jours, surtout depuis le pèlerinage des industriels à Rome, de nouvelles usines sortent de terre où éclatent les mêmes merveilles.

Dernièrement on m'appelle dans une grande ville. Un industriel avait organisé pour ses 1200 ouvriers un restaurant à bon marché, leur accordant des facilités énormes. Il me disait : « Je vais faire du bien à mes ouvriers, et, quand j'aurai gagné leur cœur, je tâcherai de leur donner un peu plus de religion. » Je lui répondis : « C'est bien, ce que vous faites-là ; mais voulez-vous convertir vos ouvriers ? — Oui, et pour cela je commence par les attirer. — Eh bien, Monsieur, vos ouvriers ont besoin d'autre pain que celui que vous voulez leur donner ; ils ont besoin du pain eucharistique, de la chair et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Laissez-là votre restaurant, faites-en une chapelle, et vous ferez vos affaires ! » (*Applaudissements.*) Ainsi dit, ainsi fait. Pendant la semaine sainte, j'ai assisté à une retraite donnée dans cette chapelle. Il y avait 350 hommes qui suivaient les exercices. Le patron, qui n'avait pas osé espérer un résultat pareil, en était émerveillé. C'est toujours ainsi ; on est tout étonné de réussir cent fois mieux qu'on ne l'avait osé espérer. Quand la retraite fut faite, le patron me dit : « Si j'ai 40 communions, je serai content. » Je lui répondis : « Vous en aurez au moins 200. » En

réalité, il en eut 250. Et les femmes réclamèrent, et firent une pétition pour avoir leur retraite à elles, et elles l'eurent à la Quasimodo.

Voilà ce qu'avait réalisé l'association commencée depuis quelques mois seulement. (*Applaudissements.*)

Ceux d'entre vous qui ont assisté au dernier congrès de Lille se rappellent le fait raconté par un de nos amis qui avait une usine où il n'occupe presque exclusivement que des femmes. Lui aussi voulut sanctifier son usine. Il distingua une ouvrière qui lui sembla plus apte que les autres à comprendre ses idées, et il lui demanda en particulier : « Voulez-vous m'aider à convertir l'usine ? — Moi ? mais je ne puis rien. — « Vous pouvez tout si vous le voulez. Nous commencerons par prier. Nous communierons tous les huit jours pour le succès de notre entreprise ; puis vous chercherez une ou deux de vos compagnes, que vous intéresserez à notre œuvre, et elles feront de la propagande à leur tour. » Il y a de cela six ou sept mois tout au plus, et aujourd'hui l'usine a son aumônier et est entièrement convertie. Mais il s'agissait d'aller plus loin et de convertir une autre usine qui en avait immensément besoin. On s'adresse aux conseillères : « Qui veut aller là-bas pour convertir l'usine, car il n'y a là aucune ouvrière à qui l'on puisse s'adresser ? » Et cinq d'entre elles se levèrent et allèrent au bout de la ville s'exposer à toutes les avanies possibles pour convertir leurs compagnes, n'ayant, comme le disait le patron, qu'une seule récompense à attendre, le martyre. (*Applaudissements.*)

Voilà qui renverse toutes les idées des économistes.

Ce n'est pas à coups de musique, ni avec du pain à bon marché que l'on convertit les hommes : c'est en leur donnant Notre Seigneur Jésus-Christ, franchement et carrément. Car, dans notre siècle matérialiste, ce besoin du divin est si profond que, quand on parle du surnaturel au peuple, on satisfait au désir le plus intime de son âme : c'est la grâce et la miséricorde de Dieu qui ont mis cet instinct et cette faim dans le cœur de l'homme, et c'est à quoi répond surtout l'Eucharistie, qui est la *voie* du salut dans l'usine.

Je vous disais aussi, Messieurs, que l'Eucharistie est la vérité dans l'usine. Quand le patron réfléchit à son œuvre de conversion, il est frappé de l'amour immense de Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous ; il admire combien cet amour est immense et gratuit, généreux et désintéressé. Et la première conséquence qu'il en tire, c'est qu'il doit aimer ses ouvriers sans exiger d'eux aucun retour.

Une deuxième leçon qu'il reçoit de l'amour de Jésus au Saint Sacrement, c'est le respect des hommes. Quel respect le Dieu de l'Eucharistie a pour nous ! N'aller ni à droite ni à gauche sans être porté par un homme, ne descendre de l'autel pour aller aux hommes que sur l'appel d'un homme ! Eh bien, le patron, lui aussi, doit le respect à ses ouvriers. S'il a l'autorité, c'est pour servir et non pour opprimer. (*Applaudissements.*)

La troisième leçon que nous puisons dans l'Eucharistie, c'est la nécessité de l'action des hommes. Notre Seigneur aurait pu nous sauver tout seul : il a préféré se servir de notre concours pour nous sauver les uns par les autres. Donc il faut employer l'ouvrier pour

sauver l'ouvrier. Donc le patron doit être l'inspirateur de l'action, mais il doit se dissimuler dans le corps social, comme le cœur se dissimule dans le corps. Il doit donner l'impulsion, inspirer l'amour de Dieu et du prochain à quelques ouvriers choisis, les encourager et enflammer leur cœur ; mais c'est à eux d'agir, c'est à eux que doit revenir l'honneur du succès. Le patron doit souffrir qu'on les loue quand ils se dépensent pour le bien commun ; il ne doit pas enlever à cette activité secondaire la part légitime de gloire qui lui revient. (*Applaudissements.*)

Ce dernier point, Messieurs, est essentiel dans nos œuvres. Avant nous, beaucoup de patrons se sont occupés de leurs ouvriers en se montrant bien plus généreux que nous, bien plus prodigues que nous d'efforts et de sacrifices, et pourtant ils n'ont pas réussi. C'est sur ce caractère spécial de nos efforts que je me permets d'appeler toute votre attention. Il faut que les ouvriers paraissent agir seuls. Tous les huit jours, douze conseils se réunissent chez nous, et ces douze assemblées délèguent un de leur membres à un conseil supérieur que je préside, inspirant de la sorte les douze inférieurs, mais n'ayant pas l'air de m'en occuper.

Enfin, Messieurs, dans l'usine et par son adorable Eucharistie, Jésus-Christ est la *vie*. La vie, c'est le sacrifice ; la vie, c'est l'amour de la douleur pour le salut du prochain. Et la croix, c'est la joie ; la croix, c'est la vie.

Dans l'usine, cette vie est forte, puissante, expansive. Nous avons des associations d'âmes généreuses

qui demandent chaque jour à Dieu de souffrir et de mourir pour le prochain. Et c'est au tabernacle, c'est dans la sainte communion qu'elles trouvent ce qu'il leur faut pour le demander et, si Dieu le veut, pour l'accomplir. (*Applaudissements.*)

Combien d'autres choses j'aurais à vous dire ! Quand on parle de Dieu, on ne peut jamais finir ; mais pourtant, puisqu'il le faut, répétons encore une fois cette douce et magnifique acclamation à l'Eucharistie : « Loué et adoré soit à jamais le Très Saint Sacrement de l'autel ! » (*Longs applaudissements.*)

Mgr Mermillod. — Messieurs, l'histoire biblique nous rapporte qu'un jour un patriarche, voulant bénir son fils aîné, bénit le cadet, grâce à une habile et maternelle substitution de celui-ci à celui-là. Tout à l'heure, en entendant cette parole simple, grave et cordiale, je me demandais si, sous les vêtements laïques de l'orateur, ne se cachait pas le cœur de saint François de Sales. Et dans les paroles mêmes de M. Harmel, n'ai-je pas retrouvé un fidèle écho de cette maxime de notre aimable et pieux docteur : « Le grand secret pour faire le bien, disait-il, ce n'est pas de le faire seul, mais de chercher des auxiliaires et de se cacher derrière eux. » Oui, c'est ce langage de saint François de Sales que tout à l'heure je croyais entendre en plein XIXe siècle, en plein débordement de matérialisme et de haine, au milieu du bruit étourdissant des machines et des clameurs du socialisme en délire.

Nous-mêmes, évêques et prêtres, nous garderons de ce discours la conviction plus intime et plus forte qu'il

ne faut jamais désespérer du salut de personne. Quelque soient l'hostilité, les préjugés et les passions, il reste toujours dans les cœurs la vieille fibre du baptême, toujours capable de vibrer sous le souffle du dévouement chrétien et de l'esprit de sacrifice.

Et si le peuple ne va plus à l'Eglise, il faut que l'Eglise aille au peuple. Il y a entre eux dix-neuf siècles d'un mariage qu'on ne brise pas, et le divorce apparent prononcé par la révolution n'est encore ratifié ni au ciel, ni sur la terre. Notre Seigneur a scellé cette union de ses sueurs à Nazareth, et de son sang répandu au Calvaire et à l'autel. Or « ce que Dieu a réuni, l'homme ne le séparera jamais. » (*Applaudissements.*)

La parole est à **M. l'avocat Folletête**, député au Grand-Conseil de Berne.

Messeigneurs,

Messieurs,

Un patricien bernois converti au catholicisme, descendant du grand Albert de Haller, a écrit l'histoire de la révolution religieuse, ou de la Réforme protestante dans la Suisse occidentale.

En tête de ce beau livre, qui a jeté un jour éclatant sur la révolution religieuse en Suisse pendant cette terrible époque du XVIe siècle, l'auteur a placé ces paroles de saint Augustin :

Audiant qui ceciderunt ut surgant.
Audiant qui non ceciderunt ne cadant.

C'est dans cet esprit et afin de nous raffermir dans notre foi que je voudrais jeter un coup d'œil sur la révolution religieuse qui a éclaté en Suisse pendant ces dix dernières années, et qui a notamment sévi avec une intensité remarquable dans le Jura bernois et dans le canton de Genève.

Sans doute, l'histoire de nos luttes et de nos souffrances d'hier se distingue de la grande révolution religieuse du XVIe siècle par une certaine retenue dans la violence. On n'eût osé, comme alors, introduire par le fer et le feu les nouvelles doctrines dans un pays démocratique. Mais les deux époques ont un caractère commun, celui de la haine contre la sainte Eglise, de la fraude, de la ruse, de la fourberie et de l'arbitraire. Et les iniquités criantes du XVIe siècle, le mépris de la conscience humaine, l'arbitraire de l'Etat, toutes ces œuvres de la force se sont retrouvées en plein XIXe siècle, dans toute leur hideuse laideur, pour accabler des minorités sans défense, en dépit des garanties de liberté de conscience et des cultes qui s'étalent en tête de nos constitutions fédérale et cantonales.

Ces sortes d'épreuves ne tombent point sur un peuple sans laisser des souvenirs profonds, et sans qu'involontairement chacun de nous puisse se dire avec l'historien : Que ceux qui sont tombés écoutent, et qu'ils se relèvent. Que ceux qui sont debout écoutent encore, et qu'ils se tiennent fermes.

Le point de départ de la récente agitation religieuse en Suisse est suffisamment connu pour que je me dispense d'y revenir. Aussi bien, le court espace de temps dont je dispose ne me permettrait guère de retracer,

même à grands traits, les commencements de cette campagne, voulue et organisée soigneusement en vue d'étouffer toutes les protestations de la conscience catholique.

D'ailleurs, qui ne connaît l'admirable fermeté des deux confesseurs de la foi qui sont l'honneur de l'Eglise et de la Suisse, et dont la vénérable figure nous reporte involontairement aux grandeurs sublimes des temps apostoliques ? (*Acclamations.*)

Je voudrais mettre ici en relief deux grands faits : l'inaltérable fidélité du clergé, et, comme conséquence, la résistance courageuse des populations catholiques.

Il est incontestable que, dans notre Jura bernois comme dans le canton de Genève, l'Etat s'est mis ouvertement à la tête d'une réforme religieuse, et qu'il a tenté, par tous les moyens dont dispose la puissance publique, d'imposer aux populations la nouvelle doctrine du vieux-catholicisme.

Pour cela, il fallait déclarer hors la loi la religion catholique romaine, malgré les traités de droit public qui la protégeaient. Ce scrupule n'arrêta pas un instant les promoteurs du mouvement.

Le catholicisme hors la loi, c'était la main mise sur les églises et sur les fonds des fabriques, pour les livrer aux malheureux prêtres recrutés un peu partout pour prêter leur ministère au schisme.

J'ai vu, le 6 novembre 1873, le curé de ma ville natale éteindre la lampe du sanctuaire, et sortir, au milieu de la désolation de toute la paroisse, de notre église Saint-Pierre, où les catholiques ne sont rentrés qu'après six ans de luttes et de tribulations de tout

genre. Après le curé de Porrentruy, soixante-quinze curés ont dû successivement quitter leurs églises paroissiales, pour transporter le culte dans des granges, dans des hangars ou dans des oratoires privés, insuffisants à contenir le peuple fidèle, pendant que nos églises restaient vides dans leur désolation.

Mais ce n'est pas tout. Pour assurer au nouveau culte officiel une existence certaine, il fallait débarrasser les prêtres du schisme de la concurrence du clergé fidèle. Un simple décret du gouvernement bernois expulsa de leur pays, sans autre forme de procès, une centaine de prêtres, coupables uniquement d'avoir conservé l'obéissance sacerdotale à leur évêque légitime. Cet exil, levé par ordre du Conseil fédéral après deux ans de réclamations et d'instances, restera comme un acte monstrueux d'arbitraire dans notre époque de civilisation et de progrès!

Nous revîmes alors les scènes de la première révolution: le saint sacrifice célébré en secret dans les fermes isolées; les prêtres jurassiens épiés, poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, et reconduits à la frontière par la gendarmerie. Les arrestations s'étendirent bientôt aux prêtres étrangers appelés dans les localités de la frontière pour administrer les derniers sacrements aux mourants. Je suis heureux ici de payer au vaillant clergé franc-comtois, si bien représenté dans cette assemblée, un juste tribut d'admiration et de reconnaissance pour le dévouement qu'il nous a prodigué durant ces tristes jours. Huit prêtres français ont eu les honneurs de l'arrestation et de l'incarcération dans les prisons de Porrentruy, pour l'accomplisse-

ment, sur le territoire bernois, d'actes du ministère sacerdotal qui rentraient au moins dans les œuvres de charité et d'assistance des malades, respectées ordinairement par les peuples civilisés.

Jamais l'Eglise catholique ne nous a paru plus grande, qu'en ces jours d'épreuve où le Dieu de l'Eucharistie rentrait dans d'autres catacombes pour assurer la liberté des âmes, et affirmer les droits de la conscience en face de la force triomphante.

Au milieu de nos malheurs, il nous restait une grande consolation. Le clergé demeura unanimement fidèle : aucune défection ne vint ternir la beauté de ce spectacle. Ni les menaces, ni les violences, ni les séductions de tout genre, ne purent rompre la phalange des prêtres fidèles et gagner un transfuge à la nouvelle doctrine. (*Applaudissements.*)

Le peuple catholique n'avait pas attendu les éclats de la foudre pour affirmer ses droits et revendiquer, en face des nouvelles prétentions de l'Etat, la liberté du culte de la religion catholique romaine. Sans parler de nos protestations devant l'assemblée législative, sur trois points du Jura bernois, à Delémont, à Saignelégier, à Porrentruy, de grandes assemblées catholiques se réunirent pour protester contre la déposition de l'évêque de Bâle et la suspension du culte.

J'ai eu l'honneur de présider l'assemblée populaire de Porrentruy, le 22 juin 1873. Jamais je n'oublierai le spectacle de cette affirmation solennelle des droits de Dieu : le *Credo* catholique répété mot à mot par des milliers de citoyens, sous la voûte des cieux, et le serment de rester, quoi qu'il arrive,

fidèles à l'Eglise catholique romaine. (*Applaudissements.*)

Ce serment, nos populations l'ont tenu, malgré les moyens d'intimidation mis en œuvre pour les détacher de la grande unité catholique.

Le pouvoir était encore dans toute l'ivresse de ses illusions sur la faveur que devait rencontrer, au sein des populations, le mouvement de réforme religieuse dont il prenait l'initiative. Il fallait que l'expérience fût poussée jusqu'au bout pour convaincre l'Etat que les temps sont passés où l'on octroie d'office une nouvelle religion à un peuple fort de son bon droit et de l'énergie de ses convictions. (*Applaudissements.*)

Mais que de luttes, que de tribulations, que d'épreuves, avant de voir poindre à l'horizon les premières lueurs de la délivrance !

Nous étions soutenus dans nos souffrances par les vœux et les sympathies de l'Europe catholique. Parmi les témoignages de condoléance qui nous furent les plus précieux, je ne pourrais passer sous silence ceux qui nous arrivèrent de France, et surtout l'appui généreux que nous prêtèrent nos bons confédérés du canton de Fribourg. Comment pourrions-nous oublier l'intervention active de ses hommes d'Etat, et l'élan admirable qui s'était produit dans toutes les classes de la population pour venir en aide aux catholiques persécutés du Jura bernois !

L'ère des réparations a commencé chez nous, et notre situation, pour précaire qu'elle soit encore, ne saurait se comparer avec les misères d'il y a dix ans. Nous avons repris possession de nos églises, et le dernier

des ministres du schisme a repassé la frontière, désillusionné sur l'appui que devaient leur prêter les populations. (*Applaudissements.*)

Que ne puis-je en dire autant du canton de Genève dont la situation religieuse a tant d'analogie avec celle du Jura bernois !

Là aussi ont été commises les iniquités les plus révoltantes. Toutes les églises ont été livrées au schisme. Qu'importe que la population soit unanime pour repousser la nouvelle doctrine officielle, et proteste de son attachement à la vieille foi catholique ? Les promoteurs de la réforme ne se laisseront pas arrêter pour si peu de chose. Leur but avoué est de chasser les catholiques de leurs églises, profanées et souillées par des parodies sacrilèges. Pour en arriver là, tous les moyens sont bons. Ecoutez l'histoire du baptême de Compesières, resté fameux entre tous les épisodes du schisme gènevois.

La population de ce village était entièrement dévouée à la religion catholique. Les coryphées du schisme gènevois ne savaient comment s'y prendre pour s'emparer de l'église de Compesières et confiner le culte catholique dans une grange, à l'instar des paroisses voisines successivement spoliées. Voici le moyen qu'on finit par trouver pour faire réussir le coup de main prémédité par les organisateurs du mouvement. On trouva à Genève un petit employé qui se souvint par hasard d'être né bourgeois de Compesières, et qui demanda à l'autorité gouvernementale, de mettre à sa disposition l'église de son village, à l'effet d'y faire baptiser son enfant par un prêtre catholique-libéral.

Les gens de Compesières, avisés de l'attentat qui allait se commettre et fiers de leur unanimité, ne voulaient pas subir la honte d'une cérémonie schismatique dans leur église. Ils vinrent trouver leur évêque et lui déclarèrent qu'ils étaient résolus à faire sauter l'édifice avant l'arrivée des crocheteurs. L'évêque eut grand'peine à les calmer, et à leur faire comprendre qu'il fallait garder ces murs sacrés pour des temps meilleurs.

Le lendemain, la force publique, escortant la voiture qui contenait le poupon, le ministre vieux-catholique et une suite d'affiliés de la capitale, arrivait à Compesières. L'autorité municipale proteste contre la violation de l'église ; mais la force était là, et les crocheteurs se mettent à l'œuvre. Toutefois les précautions étaient si bien prises que, pour pénétrer dans l'église, les envahisseurs durent pratiquer une brèche dans les murailles.

Tel fut, aux portes de Genève, dans le dernier quart du XIXe siècle, le baptême de Compesières, qu'on a si justement appelé « le baptême à la baïonnette ! » *(Sensation.)*

Ne vous étonnez pas trop, Messieurs. Des faits analogues abondent dans les annales de nos luttes religieuses. Il y a d'ailleurs un épilogue à cette histoire. C'est presque la note gaie au milieu de l'odieux.

La commune de Compesières fut condamnée à supporter les frais de cette fameuse expédition baptismale. Et il paraît qu'ils n'étaient pas minces ! *(Exclamations.)*

Comme à la comédie, les battus payaient l'amende.

Ainsi que dans le Jura, la fidélité des prêtres genevois a été admirable, et le dévouement du clergé fut partout à la hauteur de l'épreuve.

Je me rappelle un trait qui a produit alors une légitime sensation, et qui trouve tout naturellement sa place dans un congrès eucharistique. C'était à Chêne. L'église paroissiale avait été livrée au schisme, et les catholiques spoliés avait dû transporter leur culte dans un hangar provisoire. On célébrait dans cet humble abri les cérémonies des Quarante Heures, lorsque, pendant l'exposition du Saint Sacrement, la force publique envahit soudainement le local. Les agents de police s'avancent, et prétendent opérer la confiscation d'objets soi-disant soustraits à l'église paroissiale. Parmi ces objets se trouvait l'ostensoir, et les agents allaient porter la main sur les vases sacrés, lorsque le curé se précipita sur l'autel, couvrant la sainte Eucharistie de son corps. Cet acte de courage et de foi arrêta les hommes de police, et le digne prêtre put sauver le Saint Sacrement d'une abominable profanation. (*Bravos prolongés.*)

L'indignation provoquée par cette odieuse tentative fut générale en Suisse. Les gouvernements des Cantons catholiques, et c'est leur honneur, se firent les interprètes des sentiments de leurs administrés, pour demander au Conseil fédéral son intervention efficace, afin de prévenir le retour de pareils attentats.

Comme toujours, Fribourg était l'âme de ces représentations. (*Applaudissements.*)

Il y a bientôt dix ans que les églises de Genève sont au pouvoir d'un schisme stérile. Ah ! je com-

prends les sentiments des pasteurs et des fidèles quand ils voient leurs temples pleurant leur abaissement et leur solitude. Eh bien, Messieurs, il y a un sentiment plus amer et plus poignant encore, c'est celui que doit éprouver le prêtre qui, par ses sueurs et les labeurs de toute une vie, a élevé un temple au Seigneur, et que l'iniquité des hommes chasse de la maison de Dieu. Qui ne compatirait à la douleur du vénérable curé de Saint-Imier, quand, après avoir rétabli dans une contrée protestante le culte catholique, interrompu depuis trois siècles, et bâti avec les aumônes et la charité des catholiques de l'Europe une nouvelle église paroissiale, il peut tous les jours contempler son œuvre entre les mains des étrangers? Mais aussi de quel nom appeler la morale inédite de ceux qui campent dans cette église enlevée à ses véritables propriétaires, quand on les voit refuser de solder les dettes pesant sur l'édifice, et faire condamner le bon curé à payer, de ses deniers, les autels et les vitraux qu'ils ont trouvés dans l'église, et dont ils jouissent, eux, depuis dix ans? (*Marques d'indignation.*)

Ah ! je le sais, Messieurs, il y a ici quelqu'un qui a éprouvé ces déchirements. L'éminent prélat, qui, par son ardente parole, a pu déterminer dans le monde ce courant de charité catholique qui a élevé Notre-Dame de Genève, sait mieux que moi combien le Seigneur réserve de compensations à des douleurs semblables. Nos frères de Genève rentreront un jour dans leurs églises. Mais dût l'épreuve se prolonger, les sympathies des catholiques du monde entier sont avec eux. Puissent-elles hâter le jour de la réparation. (*Applaudissements.*)

Excusez-moi, Messieurs, d'avoir peut-être dépassé le temps qui m'était assigné. Je me suis peut-être laissé entraîner par mon sujet. Mais que de choses je pourrais vous dire encore pour vous convaincre — mais vous l'êtes d'avance — que si l'Eglise est de tous les temps, les persécutions sont de tous les régimes ! Il n'y a qu'une conclusion à tirer de la situation que j'ai ébauchée devant vous : c'est que les œuvres de la force sont impuissantes devant les convictions religieuses d'un peuple, et que tôt ou tard la conscience opprimée reprend ses droits. C'est aussi qu'un peuple qui défend ses libertés religieuses est invincible, quand il reste étroitement uni à ses évêques et à ses prêtres. Et grâce à Dieu, nous avons eu dans le Jura comme à Genève cette inappréciable consolation.

La tourmente de la persécution peut obscurcir momentanément l'horizon et accumuler les ruines autour de nous. Mais la tempête passe, le troupeau dispersé se réunit, les cœurs se raniment, les ruines disparaissent, et une fois de plus les catholiques acclament l'éternelle jeunesse de l'Eglise! *(Double salve d'applaudissements).*

Mgr Mermillod. — Vous venez d'entendre, Messieurs, un député catholique vous parler des souffrances et des persécutions qui ont assailli l'Eglise suisse pendant ces dernières années. Il vous a dit le rôle des évêques et du clergé dans ces tristes événements ; mais il a un peu trop oublié les hommes vaillants et invincibles qui soutenaient et guidaient le peuple pendant que nous étions en exil, et qui me-

naient si bravement la lutte pour le Dieu de l'Eucharistie.

M. le député Folletête était le chef de cette héroïque phalange que son enthousiaste parole élevait à la hauteur de tous les dévouements. Si nos prêtres, cachant dans les granges le Dieu de l'Eucharistie et mangeant le pain de l'aumône, ont été unanimement fidèles, s'ils sont restés debout dans leur pauvreté, c'est qu'ils avaient autour d'eux un peuple à la foi indomptable ; c'est qu'ils voyaient Mgr de Damiette, mon vaillant, pieux et doux ami, donner à tous l'exemple de la patience qui ne se lasse de rien et du courage que rien n'ébranle. Lamennais disait, dans sa vieillesse abandonnée et mélancolique : « L'exilé de la vérité est toujours seul. » Et nous, Messieurs, nous pouvions dire : « L'exilé de la vérité, l'exilé de l'Eucharistie, n'est jamais seul ! » (*Applaudissements.*)

Bénissons Dieu, Messieurs, de nous avoir donné des prêtres comme celui dont on nous parlait tout à l'heure, qui se jetait devant l'Eucharistie pour la défendre, et qui, pendant que son vicaire emportait l'ostensoir et l'hostie sacrée, était emmené en prison par les gendarmes. Il est là parmi nous, Messieurs, voilà trois ans qu'il a fait son jubilé de cinquante ans de prêtrise ; qu'il me permette de le saluer au passage ! (*Applaudissements.*)

Le cardinal-archevêque de Lyon lui a envoyé le camail de chanoine honoraire de la vieille église de Saint-Jean-l'Evangéliste. C'était justice ; ne l'avait-il pas dignement mérité ? (*Nouveaux applaudissements.*)

La parole est au **R. P. Tesnière**, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, pour une communication sur *le projet de béatification du T. R. P. Eymard.*

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Je viens vous demander, en quelques mots, vos meilleures prières pour une cause qui tient de près aux Congrès eucharistiques. Cette cause, qu'il s'agit d'introduire en cour de Rome, est celle d'un grand serviteur de l'Eucharistie, d'un religieux contemporain, qui fut pour beaucoup d'entre nous un guide, pour plusieurs un père, pour tous un admirable modèle de dévotion envers l'Eucharistie : j'ai nommé le P. Eymard.

Ce ne sont pas seulement certains faits merveilleux de sa vie et son universel renom de sainteté qui nous inspirent le dessein de porter sa cause à Rome, c'est surtout le conseil d'un des plus éminents cardinaux de la sainte Eglise, qui gouverne avec tant d'éclat la ville et le diocèse de Rome, sous l'autorité du Souverain Pontife. Il nous disait il y a quelque temps : « Comment ne songez-vous pas à la béatification de cet homme de Dieu, qui, le premier, a conçu et réalisé l'idée de consacrer un corps religieux à l'Eucharistie ? »

Nous allons le faire, Messieurs, et c'est pour cela que nous sollicitons les prières du Congrès. Car tout honneur accordé au P. Eymard le sera à la sainte Eucharistie, et si un illustre Père des premiers siècles a pu dire que louer Athanase c'était louer la vertu.

nous pouvons bien dire que glorifier le P. Eymard c'est glorifier le Très Saint Sacrement.

Tout petit enfant, âgé à peine de trois ans, l'Eucharistie l'attirait déjà, et il restait des heures entières, l'oreille collée derrière l'autel, contre le tabernacle, en disant : « Il est là, et je l'écoute mieux ! » A cinq ans, il faisait amende honorable à l'Eucharistie, et disait à sa sœur : « Ah ! que tu es heureuse de pouvoir communier ! Fais-le donc une fois pour moi. » Et les jours de communion, il ne la quittait pas et se tenait tout près d'elle. A sept ans, il demandait à faire sa première communion ; et comme il ne pouvait pas obtenir cette grâce, que la coutume ne permettait pas de lui accorder, il allait se confesser à deux lieues de sa paroisse pour s'unir au moins par ce sacrement à Notre-Seigneur. Toute sa vie fut à l'Eucharistie ; sa dernière parole en public fut un acte d'ardent amour pour elle, et la dernière parole qu'il adressa dans l'intimité à ses chers fils rassemblés, il y a dix-sept ans, autour de son lit de mort, fut celle-ci : « Vous avez l'Eucharistie ; l'Eucharistie est là ; pouvez-vous donc vous plaindre ? »

Eh bien, Messieurs, c'est de cet homme, dont l'Eucharistie fit toute la sainteté, que nous allons demander au Saint Siège d'examiner les vertus, la vie et les œuvres.

Son œuvre, c'est la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement. Il y a ici un grand nombre d'enfants de Notre-Dame de Fourvières, et ils m'en voudraient si je ne disais pas, à la gloire de la Mère de leur chrétienne cité, que c'est elle qui voulut que le P. Eymard fondât son institut.

Un après-midi de l'année 1851, il se trouvait à Notre-Dame de Fourvières, après quarante années de prières et de désirs, après vingt années de supplice intérieur, de ce supplice de l'humilité qui lui faisait croire qu'il était incapable de faire l'œuvre de Dieu. Et ce jour-là, après avoir longtemps invoqué le Ciel, il entendit cette parole de la Mère de Dieu dans son âme : « Tous les mystères de mon divin Fils ont un corps religieux qui les honore ; l'Eucharistie n'en a pas. Il en faut un ! » Et le P. Eymard promit de le créer.

Je ne vous dirai point par quels moyens il constitua cette œuvre, qui devait, dans sa pensée, être un corps religieux incarnant tout entière la pensée de l'Eucharistie. L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ toujours présent dans l'Hostie sainte pour nous, se donnant aux religieux, aux prêtres, aux laïques, à tous. Les prêtres du Très-Saint-Sacrement seront tout spécialement les ministres de cette universelle distribution de l'Eucharistie. L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ Roi, descendu des hauteurs du ciel, ayant le droit d'être adoré sur la terre comme au ciel, par le culte extérieur, par les offices, les solennités et le cérémonial de l'Eglise. Les prêtres du Très-Saint-Sacrement seront les soldats de ce Roi et les adorateurs de sa souveraine Majesté. L'Eucharistie, c'est la victime sans cesse immolée, qui expie tous les crimes de la terre. Les prêtres du Très-Saint-Sacrement seront les fidèles associés de cette réparation divine et si nécessaire au monde surtout à notre temps. L'Eucharistie, c'est le grand et perpétuel témoignage du Cœur de Jésus, à travers tous les siècles et

jusqu'aux extrémités du monde. Et les prêtres du Très-Saint-Sacrement seront, eux aussi, les témoins infatigables et les apôtres de l'Eucharistie ; ils l'annonceront partout, et la feront aimer par toutes les classes de la société : par les prêtres et les religieux, par les pauvres et les enfants, par les puissants de la terre et par les humbles ouvriers des campagnes ou de l'usine.

L'Eucharistie est pour tous. Il faut la donner ou la rendre à tous ceux pour qui Notre Seigneur Jésus-Christ l'a instituée. Le Saint Sacrement doit régner sur la terre entière, et la devise du P. Eymard était celle-ci : *Adveniat regnum tuum !* Et il disait encore : « L'Eucharistie à tous, et tous à l'Eucharistie ! »

Eh bien, Messieurs, c'est pour la cause de cet homme de l'Eucharistie que je réclame avec insistance le concours de vos prières au pied du tabernacle. Ah ! si un jour l'Eglise l'élevait sur les autels, il serait, croyez-le bien, le grand protecteur de ces Congrès eucharistiques, qu'il n'a pas vus ici-bas, mais qu'il voit du haut du ciel, auxquels il applaudit, pour lesquels il prie, et qu'il bénit avec amour. (*Applaudissements.*)

Mgr Mermillod. — Vous ne resterez pas sourds, Messieurs, à cet éloquent appel, et vous prierez pour le succès du procès de béatification du P. Eymard.

Pour vous consoler de la brièveté de la parole du P. Tesnière, je vous annoncerai que, demain après-midi, nous aurons le bonheur de l'entendre à l'église Saint-Nicolas.

M. Le Rebours, curé de la Madeleine à Paris, désire

nous adresser quelques mots pour finir cette belle séance.

M. Le Rebours. — Mgr Mermillod veut bien me permettre de remplir un devoir à la fois très urgent et très cher à mon cœur. Nous sommes venus ici en grand nombre de la France, et nous avons tous, nous Français, une grande obligation de reconnaissance envers la Suisse et envers Fribourg.

Si quelques prêtres Francs-Comtois ont pu naguère secourir par leur ministère la Suisse catholique, si nos humbles aumônes ont pu soulager ici de glorieuses misères, nous ne pouvons pas oublier que trois cents prêtres et six évêques ont trouvé dans le canton de Fribourg accueil et protection pendant la grande révolution. (*Applaudissements.*)

Et sans rappeler des souvenirs si lointains, est-ce que, dans les jours récents de nos malheurs, nous n'avons pas trouvé en Suisse un accueil et un dévouement inoubliables? Heureuse Suisse! On nous parlait tout à l'heure de ses victoires fameuses du temps que vos héroïques aïeux portaient l'Eucharistie en tête de leurs armées! Hélas! dans nos derniers malheurs, l'Eucharistie ne marchait pas devant nous, et nos troupes les plus brillantes et les plus nombreuses se voyaient refoulées dans les montagnes du Jura. Ah! il nous souvient des angoisses et des désolations des pères, des mères, des sœurs durant les jours terribles de cette retraite à travers la neige et en pleine misère. Mais il nous souvient aussi de la consolation qu'ils eurent en apprenant enfin que leurs fils et leurs pères

raient franchi la frontière et qu'ils étaient en Suisse! *Applaudissements.*) Et ils avaient raison de se con-ler, car vous veniez en véritables amis au-devant de ous, Messieurs, et vos secours matériels n'étaient ie la préparation des précieux secours spirituels, ont Fribourg et la Suisse tout entière entourèrent s soldats blessés et malades.

On nous le répétait tantôt : il n'est guère de famille Fribourg qui n'ait versé son sang à côté des Fran-is sur les champs de bataille. (*Applaudissements.*) a Suisse nous a toujours été une amie dans nos jours auvais. La Suisse a toujours eu cet honneur de ir confié à sa garde ce qu'il y a de plus cher et de us auguste au monde, et s'il n'y avait plus qu'une ule majesté sur la terre, les Suisses seraient encore pour veiller au Vatican! (*Longues et enthousiastes xclamations.*)

Laissez-moi, et je finis par là, vous citer un mot de int Clément qui ne sera pas déplacé dans un Con-rès eucharistique. Dans une de ses lettres, il disait des érétiques : « Ils n'ont plus de cœur et plus d'affection, arce qu'ils se sont éloignés de l'Eucharistie. » Eh ien, nous qui avons l'Eucharistie, nous qui aimons ésus-Christ, nous sentons qu'il échauffe nos cœurs, t qu'il y met de la reconnaissance pour les bienfaits ue nous avons reçus. (*Longs applaudissements.*)

Mgr Mermillod. — Les voici donc écoulés, Mes-ieurs, ces trois jours de bénédictions! Nous avons ravaillé et prié, étudié et agi pour notre temps et notre iècle qu'on nous accuse d'avoir désertés, pour les

nations contemporaines et les peuples modernes qu'on nous accuse de ne pas comprendre. Et nous avons assez clairement prouvé que nous les connaissons, que nous les aimons et que nous voulons les sauver. (*Applaudissements.*)

Nous avons travaillé, et maintenant, pour répondre à la pensée pontificale, aux désirs de Léon XIII, il faut que notre travail, sortant de la période parlementaire, entre dans celle de l'exécution pratique, et que les résolutions deviennent de l'action. Pour atteindre ce résultat, le Comité permanent examinera les vœux émis pendant ces trois jours, et verra par quels moyens on peut en procurer l'application. Au prochain congrès, nous viendrons vous dire : Tel vœu a pu être exécuté, tel autre est resté infécond ; et nous chercherons à faire mieux encore. Oui, soyons des hommes d'action, et qu'on ne dise pas de nos congrès eucharistiques qu'ils sont tout simplement des réunions d'orateurs, parlant en commissions ou en séances générales.

Messieurs, les commissions et les orateurs sont fort utiles, mais ils ne sont pas tout. Et puisque M. Le Rebours a cité tout à l'heure saint Clément, laissez-moi vous citer saint Justin. Au milieu de l'empire romain, qui croulait sous le poids de ses impiétés et de ses corruptions, il répondait à un païen beau parleur qui le raillait de sa foi : « Pour nous, il est vrai, nous ne savons pas faire de grandes phrases, mais nous vivons ! » (*Applaudissements.*)

Oui, nous vivons, Messieurs. Et je vous vois, au sortir de ce congrès, réchauffés comme les disciples d'Emmaüs par la fraction du pain, je vous vois

animés de l'esprit de Jésus-Christ, travaillant avec une ardeur incomparable à l'avènement de son règne, et méritant qu'on dise de vous : « Leurs cœurs étaient brûlants quand ils parlaient, et leurs cœurs sont brûlants encore à présent qu'ils agissent ! « *(Applaudissements.)*

Et si, au milieu de vos difficiles labeurs, vous sentez l'inquiétude, le trouble et la tristesse gagner vos âmes, rappelez-vous cette réponse de saint Augustin à quelqu'un qui se plaignait de son siècle : « Les temps sont mauvais, oui ; mais vivons bien, et ils seront bons ! »

Et maintenant, Messieurs, un mot d'adieu. Pendant ces trois jours, je répétais chaque soir en mon cœur cette parole de saint Pierre : « Il fait bon ici ; faisons-y trois tentes ! » N'est-ce pas qu'il fait bon au service de l'Eucharistie ? N'est-ce pas qu'il est bon, pour les laïques dévoués, pour les prêtres pieux comme vous, de se rencontrer dans la fraternité de la prière et du labeur, et d'échanger ses vues avec une sainte confiance ? N'est-ce pas qu'il fait bon près des magistrats chrétiens qui racontent si bien la gloire de leur pays, et qui font mieux encore, puisqu'ils la perpétuent et l'accroissent chaque jour ? N'est-ce pas qu'il est bon de se trouver près de ces pontifes qui nous ont apporté leur expérience, leurs lumières, leur parole, leurs conseils et leurs bénédictions ? N'est-ce pas qu'il fait bon sous la bannière de l'Eucharistie auprès de ses nobles et grands serviteurs : le B. Canisius et le B. Nicolas de Flüe ? (*Applaudissements.*)

Ah ! Messieurs, je vous salue encore une fois au nom de ces illustres saints, au nom de ce pays catholique

et de son pouvoir vraiment chrétien, au nom de ces pontifes vénérés, au nom de la Suisse catholique tout entière. Que les anges de Dieu vous accompagnent en votre pays et jusqu'à votre foyer, et qu'ils vous ramènent encore près de nous, dans cette cité où vous retrouverez des cœurs fidèles à garder toujours votre souvenir. Ce souvenir, Messieurs, sera notre espérance! (*Longs applaudissements.*)

La séance est levée à sept heures du soir, après la récitation du *Memorare* pour obtenir un temps favorable à la procession, et après la bénédiction donnée par tous NN. SS. les Evêques.

VIII

Réunion à l'église des Cordeliers.

A sept heures et demie du soir, dit *l'Ami du peuple* de Fribourg, les associations ouvrières catholiques de l'Auge et de la Neuveville étaient réunies dans ce sanctuaire pour entendre les allocutions qui leur avaient été annoncées.

Mgr Koppès, évêque de Luxembourg, a bien voulu adresser en allemand la parole de Dieu à nos braves ouvriers.

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.

Sa Grandeur a choisi ce texte de l'Ecriture pour

parler à la classe laborieuse. Mais, avant d'entrer dans le développement du texte sacré, Monseigneur remercie la population de Fribourg de l'accueil sympathique qu'elle a réservé à ses hôtes. Il a vu souvent des manifestations religieuses et des villes ornées ; mais il n'avait pas encore rencontré une participation aussi générale, un accueil aussi hospitalier, que celui de cette noble cité de Fribourg.

C'est Jésus-Christ que le peuple de Fribourg a voulu ainsi honorer en recevant avec tant d'empressement ce Congrès, les évêques, le clergé, venus pour travailler à sa gloire et à son règne. « Jésus-Christ, ajoute Sa Grandeur, sera votre récompense ; mais après tous ces hommages extérieurs, il en est un bien plus intime qu'il attend de vous. Chers ouvriers, qui supportez le poids et la chaleur du jour, qui avez ici-bas une large part de travail et de sueurs, préparez votre cœur, ornez-le comme vous avez orné vos demeures, pour recevoir demain Celui qui a dit : *Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* »

En terminant cette brève allocution, Mgr l'évêque de Luxembourg conjure les ouvriers de Fribourg, de garder précieusement l'héritage du B. P. Canisius et du B. Nicolas de Flüe et de rester, envers et contre tous, les fils aimants de Notre Seigneur Jésus-Christ. Qu'ils continuent, sans respect humain, à être assidus dans la réception des saints sacrements et dans la fréquentation de la sainte messe, à être fidèles à Notre Seigneur dans le très auguste Sacrement des autels. Jésus-Christ sera leur force, leur lumière, leur vie sur

cette terre, en attendant d'être leur récompense dans le ciel.

Le R. P. Delaporte, missionnaire du Sacré Cœur, parle à son tour aux ouvriers de langue française.

L'éminent religieux redit combien Jésus-Christ a aimé le peuple, les pauvres, les malheureux, et combien aussi il en a été aimé. « Lorsque, il y a dix-neuf siècles, Jésus de Nazareth commença sa vie publique, avec quel empressement le peuple accourut sur son passage, avide d'entendre ses prédications ! N'est-ce pas aussi le peuple qui lui décerna à son entrée dans Jérusalem le plus beau des triomphes ? Hélas ! vinrent des scélérats de plume et de parole qui séduisirent les foules, les excitèrent contre ce même Jésus de Nazareth qui allait donner sa vie pour son peuple. Voilà l'histoire d'il y a dix-neuf siècles. N'est-ce pas l'histoire de tous les siècles ?

» Depuis bientôt dix-neuf cents ans, Jésus-Christ ne cesse de répandre ses bienfaits sur les nations. Il fut un temps où les peuples unis le reconnaissaient pour roi, et où toutes les institutions étaient empreintes de son esprit. Vinrent les scribes modernes, les scélérats de plume et de parole, qui commencèrent leur infâme besogne et détachèrent peu à peu les nations de Jésus-Christ. Que voit-on dans le monde d'aujourd'hui ? Le nom du Fils de Dieu est blasphémé ; ses bienfaits séculaires sont payés de la plus noire ingratitude. Mais dans ce coin de terre béni de Fribourg, Jésus-Christ retrouve encore une pierre nationale où reposer sa tête.

» Lorsque les Juifs orgueilleux se scandalisaient en

entendant Jésus-Christ parler de l'adorable mystère de son corps et de son sang, et se retiraient, ne laissant autour de sa personne sacrée qu'un petit groupe de fidèles : « Et vous, voulez-vous aussi m'abandonner? » dit le Fils de Dieu à ses Apôtres. Et Pierre répondit : *Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

» O peuple de Fribourg, catholiques encore fidèles qui entourez les autels de l'Eucharistie, ce cri de Pierre n'est-il pas aujourd'hui le vôtre? Tout autour de vous dans le monde, vous voyez Jésus-Christ abandonné, les scandales de l'impiété croissant toujours ; mais, dans ce triomphe que vous décernez à Notre Seigneur, ne lui dites-vous pas à votre tour : Si nous vous abandonnions, ô Jésus-Christ, à qui irions-nous?

» Ah ! gardez cette fidélité. Au milieu de toutes les trahisons, restez inébranlables, confessez intrépidement votre foi. »

L'orateur rappelle ici le souvenir de Mgr de Ségur à qui il a succédé comme président de l'Union des associations ouvrières catholiques de France. A son école il a appris à connaître l'ouvrier et à l'aimer. Heureux les ouvriers de Fribourg qui ont compris la force de l'association, et qui y trouvent un appui nouveau pour accomplir leur devoir de chrétiens. Jésus-Christ est le centre lumineux et fécond des associations chrétiennes : *Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.*

L'orateur engage vivement ses auditeurs à se placer sous cette puissante protection de Jésus-Christ, à le recevoir souvent dans la divine Eucharistie. « Lorsque

les communions deviennent plus rares et moins ferventes, le précipice n'est pas loin.. Voulez-vous avoir Dieu avec vous? mettez Dieu en vous. L'évangile nous demande à tous d'être des saints, c'est-à-dire d'imiter Jésus-Christ, de vivre dans la pratique de toutes les vertus, de sorte que nous puissions dire avec saint Paul: *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi*. Par cette union avec Jésus-Christ, vous accomplirez des choses sublimes, des choses divines.

» Le monde catholique entier a les regards fixés sur Fribourg. Nous avons vu, ces jours-ci, des choses qui nous ont profondément touchés; nous avons vu, dans cet accueil splendide, dans ces décors et cet empressement hospitalier, l'expression magnifique des sentiments de vos âmes envers Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ demande quelque chose de plus de vous. Demain, il passera en triomphe dans vos rues, il versera sur votre pays l'abondance de ses bénédictions; mais auparavant il veut s'entretenir avec vous dans le secret de votre âme; il veut que vous lui fassiez un triomphe intime dans vos cœurs en participant au banquet eucharistique.

» Bons et fidèles ouvriers de Fribourg, vous vous approcherez donc demain de la Table sainte; vous vous unirez à Jésus-Christ qui fut lui-même ouvrier et qui a tant aimé le peuple. Vous retournerez ainsi plus forts et plus vaillants à vos luttes contre la secte antichrétienne; vous résisterez plus intrépidement aux assauts de l'enfer. Et si vous avez quelque chose à souffrir, tenez bon. Que dirait la vieille Helvétie, la terre de vos nobles ancêtres qui dorment dans leurs

tombeaux glorieux, si elle venait à apprendre que vous, ses fils, êtes fatigués de défendre la cause de Jésus-Christ ? Tenez bon, l'étendard de la croix est le seul qui ne tombe jamais aux mains de l'ennemi ; Jésus-Christ sera toujours le plus fort, et avec lui vous remporterez la victoire définitive. »

IX

Nuit du samedi 12 septembre au dimanche 13.

La vigile du triomphe eucharistique de Fribourg, dit le R. P. Tesnière dans son excellent compte-rendu du congrès de Fribourg, fut magnifique, et elle annonçait tout ce qu'on devait voir le lendemain. La vigile, c'était, de toute part, le peuple occupé de compléter les décorations des rues et des places publiques, de refaire ce que le vent et les orages des deux derniers jours avaient endommagé ; la vigile, c'étaient les confessionnaux assiégés dans toutes les églises, les confesseurs, bien que multipliés partout, insuffisants à absoudre tous ces chrétiens qui comprenaient que leurs maisons, pour décorées qu'elles fussent, ne plairaient que peu au Dieu de l'Eucharistie, si leurs âmes n'étaient brillantes des clartés de la grâce ; la vigile enfin et surtout, c'était cette nuit d'adoration passée dans l'église Notre-Dame, où du haut de son trône de grâce, environné d'un splendide luminaire, le divin Roi vit à toutes les heures de la nuit, même aux plus difficiles, un si grand nombre

d'adorateurs lui faire leur cour, que la *Liberté*, de Fribourg, les évalue à cinq ou six cents au moins. Les prêtres donnaient l'exemple. Mgr Mermillod restait jusqu'à minuit. On adorait en silence, on priait à haute voix, on chantait; le R. P. Duqueyroux méditait pendant deux heures les mystères du Rosaire, les appliquant avec autant de justesse que d'onction au Saint Sacrement; le R. P. Tesnière lui succédait et expliquait les miséricordieuses paroles de la révélation du Sacré-Cœur; le R. P. Gros et M. l'abbé Gauthier de Claubry, prenant vaillamment les heures les plus fatigantes, préparaient les âmes à la communion qui allait dignement clore cette sainte veille et inaugurer le grand jour.

Bienheureuse nuit : *Beata nox !* dont on peut bien dire comme de celle qui vit se lever le triomphe du Christ sur la mort, « qu'elle était claire comme le plus beau jour : nuit de lumière et de délices, *et nox illuminatio mea in deliciis meis !* »

X

Matinée du dimanche 13 septembre (1).

La journée de dimanche a commencé dans des conditions admirables. Dieu a bien voulu donner au peuple

(1) Pour les récits qui vont suivre, nous empruntons largement à la *Liberté* de Fribourg, à l'*Univers* de Paris, et au compte-rendu du R. P. Tesnière.

fribourgeois le beau temps, afin de lui permettre de faire de la fête de l'Eucharistie une splendide fête nationale, afin aussi que le Canton tout entier pût recueillir les fruits du congrès, si libéralement donnés à la capitale pendant les quatre jours précédents.

La veille et pendant la nuit, chacun a réparé les dégâts faits par le mauvais temps de vendredi à l'ornementation des rues et des maisons. L'arc de triomphe de la rue de Romont a été rétabli avec toute son élégance ; dans bien des maisons, partout dans les rues où devait passer la sainte Eucharistie, des fleurs et des tentures ont été ajoutées. Suivant l'usage, la Grand'Rue s'est parée de ses magnifiques tapis.

Dès six heures du matin, la musique militaire se répand à travers la ville et sonne la diane, en même temps que des salves d'artillerie se font entendre.

La ville s'emplit de murmure ; le Fribourgeois paraît sur sa porte et veille aux derniers apprêts de la fête ; déjà, de toutes les rues qui aboutissent au chemin de fer, on voit arriver les premiers pèlerins du dehors. A sept heures, toutes les églises sont envahies par des flots de peuple. C'est Notre-Dame qui a été désignée pour la messe de communion générale des membres du congrès eucharistique ; elle est comble. Aussi, avant que Mgr Bagnoud, évêque de Bethléem et abbé de Saint-Maurice, en vienne à distribuer lui-même la sainte communion aux fidèles, deux autres prêtres s'emploient, pendant plus d'une heure, à satisfaire la dévotion de tous ceux qui s'approchent de la table sainte. Spectacle admirable et démonstration merveilleuse de l'union sociale qu'opère l'Eucharistie : on voit

s'avancer le chef du pouvoir, M. Théraulaz, au milieu des plus humbles fils du peuple.

Des conseillers nationaux, les chefs des familles les plus considérables, avec leurs fils; les délégués, déjà arrivés, de la Société centrale des étudiants suisses, viennent à la table sainte avec les bourgeois, les ouvriers, les paysans.

Peu après, les détonations de l'artillerie et le son de toutes les cloches ont annoncé l'office pontifical, qui a été célébré dans l'église de Saint-Nicolas par Mgr l'archevêque de Damiette. Le service d'honneur était fait par une dizaine de suisses pontificaux en retraite, revêtus de leur costume traditionnel. Les chants de la messe ont été exécutés d'une manière vraiment distinguée avec accompagnement d'orchestre. Bien des congressistes ont été surpris de trouver autant de ressources musicales dans une modeste ville.

Les trois nefs de la vaste église étaient remplies d'une foule qui refluait sur la place par les portes restées grandes ouvertes; les longues files des stalles du chœur étaient garnies, sur trois rangs, de chanoines et de prélats en costume; les évêques avaient pris place aux prie-Dieu qui leur étaient réservés; seul, Mgr Fiala, rappelé depuis deux jours par les affaires de son diocèse, manquait à cette solennité.

Après l'évangile, Mgr Berchialla, archevêque de Cagliari, a prononcé la touchante homélie que voici:

Homélie de Mgr l'archevêque de Cagliari.

Exaltare, Domine, in virtute tua;
cantabimus et psallemus virtutes tuas.
(PS. XXI. 14.)

MESSEIGNEURS,
MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Après des jours si nuageux, après des jours si froids, après des jours où nous avions presque perdu l'espérance de célébrer avec splendeur, avec majesté, le triomphe du Très Saint Sacrement de nos autels, le bon Dieu nous donne une journée de printemps, une journée resplendissante, un soleil magnifique et un ciel des plus purs! Oh! que Dieu est bon, que Jésus-Christ est puissant et admirable! Vraiment il nous montre par là qu'il veut être loué et exalté par tous les chrétiens, par tous les fidèles, par tous les hommes qu'il a rachetés avec son précieux sang. Oh! oui, Seigneur Jésus, soyez exalté et glorifié dans votre puissance : faites vous connaître dans votre gloire : nous chanterons votre puissance et votre majesté. *Exaltare, Domine, in virtute tua; cantabimus et psallemus virtutes tuas.*

Nous lui avons demandé de s'élever lui-même, de faire voir sa puissance et sa majesté; et il a acquiescé à nos vœux; il a accepté nos hommages, il nous a écoutés, et il nous donne ainsi un signe de sa majesté, de sa

puissance et de sa force ; et surtout il nous donne un témoignage de sa bonne volonté envers nous. C'est la preuve qu'il agrée nos louanges, qu'il agrée nos travaux, qu'il a été content des fatigues que nous avons endurées pour lui ces jours-ci.

Que Jésus soit donc loué et exalté à jamais dans ses autels !

Mais, Messieurs et très chers Frères, je me demande quelle est cette vertu, quelle est cette puissance que nous lui demandons de montrer, avec laquelle nous lui demandons de s'élever : *Exaltare, Domine, in virtute tua !* Il me semble que Jésus lui-même nous répond par la voix de son prophète, en disant qu'il est tout bon et tout aimable, le meilleur et le plus aimable des hommes : *Speciosus forma, specie tua et pulchritudine tua ;* que la grâce et la douceur sont répandues sur ses lèvres : *Diffusa est gratia in labiis tuis ;* et que c'est par cette beauté, par cette grâce, par cette douceur, qu'il gagne tous les cœurs et toutes les âmes à lui : *Specie tua et pulchritudine tua, intende.... regna.* Sa beauté, sa grâce, sa douceur divine, sont des flèches aiguës qui pénètrent jusqu'au cœur des rois et qui asservissent tous les peuples : *Sagittæ tuæ acutæ ; populi sub te cadent !*

Et vraiment, Messieurs et très chers Frères, y a-t-il quelque chose de plus doux, quelque chose de plus aimable, que Jésus-Christ, fils de Dieu et fils de la sainte Vierge Marie? Y a-t-il jamais eu âme plus belle, âme plus sainte, âme plus noble, plus grande, plus divine? Y a-t-il jamais eu corps plus beau, plus pur, plus céleste que celui de Notre Seigneur Jésus-Christ?

Ah ! vraiment la beauté est sur ses traits, la douceur est dans son cœur ; vraiment toute la beauté, toute la plénitude des vertus, se trouvent dans son âme divine qui fait les délices suprêmes de son épouse, l'Eglise catholique romaine. C'est pour cela que les apôtres ne pouvaient se détacher de lui, et ne cessaient de lui dire : « Mais, Seigneur, où irions-nous, puisque vous avez les paroles de la vie éternelle ? Vous pouvez bien nous éloigner de notre patrie, de notre famille et de nos foyers ; mais de vous nous ne pouvons pas nous éloigner, parce que vous seul avez les paroles de la vie éternelle : *Verba vitæ æternæ habes !* »

C'est pour cela que son bien-aimé disciple, saint André, quand le proconsul païen lui ordonnait d'offrir le sacrifice aux idoles, disait : « Moi ! sacrifier aux idoles ? Je fais tous les jours le sacrifice de la nouvelle loi ; j'offre tous les jours sur les autels le sang de l'Agneau immaculé qui rachète les péchés du monde ! » C'est à cause de cela que les premiers fidèles, au milieu de la nuit, pendant les persécutions sanglantes, ne trouvaient d'autre consolation, d'autre soulagement que de s'acheminer doucement par petits groupes, dans les catacombes noires et sombres, pour y retrouver Notre Seigneur Jésus-Christ, dans le Saint-Sacrement de l'autel, pour y participer à la table sainte, et jouir des ineffables délices qui ne se trouvent que là. C'est à cause de cet attachement à Jésus, notre Seigneur et notre Roi, que ces chrétiens fidèles des premiers jours obtenaient de leurs pasteurs la permission d'emporter la sainte Eucharistie chez eux, enveloppée dans un linge très propre, et conservée dans l'endroit le plus

beau et le plus respectable de leur maison pour pouvoir, pendant la journée, pendant la nuit, en tous temps, aller prier devant les saintes espèces, et se communier eux-mêmes quand la persécution devenant plus forte ne permettait plus aux prêtres et aux diacres de distribuer la sainte Eucharistie.

Oh ! Messieurs, il me semble voir le diacre Hippolyte, au moment où les soldats entraient dans sa chambre pour le conduire aux tourments, s'approcher de la sainte Eucharistie, la prendre de ses mains tremblantes, la porter à ses lèvres, et communier pieusement pour sortir ensuite comme un lion, plein de forces, affrontant sans crainte ses ennemis, parce que Dieu était avec lui ! Oh ! combien d'exemples l'histoire ecclésiastique ne nous fournit-elle pas de cette force que la sainte Eucharistie imprimait dans les âmes ! Combien d'exemples ne nous rapporte-t-elle pas de guérisons prodigieuses obtenues grâce à la sainte Eucharistie !

Le grand saint Grégoire de Nazianze raconte que sa sœur Gorgonie, gravement malade et n'ayant plus la force de se tenir sur ses pieds, se traîna jusqu'à l'oratoire domestique ; et que là, sur les marches de l'autel dont elle embrassait la table sacrée, elle se mit à supplier Notre Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement de vouloir lui donner la santé, si tel était son bon plaisir. Tout à coup elle se sentit guérie ; elle retourna facilement dans sa chambre, et toute trace de la maladie disparut.

Mais le trait qui fait le mieux comprendre quel a toujours été l'amour, le respect, la révérence des premiers siècles envers la sainte Eucharistie, c'est ce que saint

Ambroise nous rapporte de son saint frère, Satyrus. Il était encore catéchumène quand il fut envoyé en Afrique pour y remplir une mission très difficile. Une tempête furieuse assaillit le navire ; et au moment où ils allaient tous être engloutis dans les flots, le bon catéchumène, s'adressant à quelques catholiques qui se trouvaient sur le navire, les pria de vouloir bien lui communiquer la sainte Eucharistie qu'ils portaient avec eux. Mais ces fidèles chrétiens, sachant que Satyrus n'était encore que catéchumène, refusèrent. Cependant comme le danger devenait de plus en plus pressant, il demanda de pouvoir au moins s'attacher au cou la sainte Eucharistie renfermée dans un linge, espérant ainsi triompher de la mer dans laquelle il voulait s'élancer. Il obtint cette faveur, et muni de la divine Eucharistie, il se jeta courageusement à la nage, et les flots le poussèrent promptement vers la côte. Avec une ardeur toute nouvelle pour cette foi que, jusqu'alors, il n'avait pas eu le courage d'embrasser, il s'informe de l'endroit où il est, afin d'aller aussitôt demander et recevoir le baptême. Mais, ayant appris qu'il se trouvait dans une île, dont l'évêque n'était pas en communion avec le Pontife romain, il ne voulut pas recevoir le baptême de ses mains schismatiques. Il revint à Rome, et c'est là qu'il fut baptisé.

O mes amis et mes frères, ne voyez-vous pas là quelque chose de bien admirable, et en même temps quelque chose d'extrêmement touchant ?

Ne voyez-vous pas comment la sainte Eucharistie doit être notre salut et notre préservation dans tous les dangers matériels et spirituels ? Ne voyez-vous pas

quelle immense confiance nous devons avoir dans le Saint Sacrement de l'autel qui est notre espérance et notre gloire? Ne voyez-vous pas comment l'Eglise catholique et romaine a toujours voulu que le plus grand honneur fût rendu au Très Saint Sacrement? Ne voyez-vous pas aussi combien il est nécessaire de vous tenir unis avec cette même Eglise, catholique apostolique et romaine, à qui Notre Seigneur a confié la possession et la dispensation des divins mystères, et qui seule les traite et les révère comme il convient?

Oh! si tout le monde voulait suivre les enseignements que la sainte Eglise nous a donnés depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII, il n'y aurait aucun schismatique ni aucun hérétique; il n'y aurait que de vrais chrétiens, de vrais catholiques romains, honorant la sainte Eucharistie, avec une foi et une conscience pures, bien convaincus qu'il n'y a pas de consolation, pas de bonheur, pas d'espérance sans cet aimable sacrement, et que, partout où la sainte Eucharistie a été bannie du milieu des hommes, il n'y a plus de paix solide, plus de calme durable, plus de prospérité réelle.

Oh! Messieurs, Jésus est bon! Jésus, qui fait l'admiration des anges dans le ciel, est bon pour nous sur la terre!

Et il n'est pas bon pour vous seuls, il est bon pour tous les hommes? Oh! oui, il est bon et compatissant même pour ceux qui ne veulent pas de Lui; il les appelle, il les invite, il leur ouvre son tabernacle. Pourquoi donc ne le regarde-t-on pas toujours? Pourquoi donc ne se prosterne-t-on pas plus souvent au pied des autels pour entendre sa voix si douce? Pour-

quoi ne dit-on pas comme la sainte épouse des Cantiques : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis toute à Lui. *Dilectus meus mihi et ego illi.* »

Que sa voix résonne dans mes oreilles, puisqu'elle est si suave et si douce. *Sonet vox tua in auribus meis!* Pourquoi l'a-t-on abandonné? Pourquoi s'est-on éloigné de Lui? Pourquoi, dans ses églises et ses temples, est-il si dédaigné? Pourquoi l'aspect en est-il souvent si triste et si mélancolique? Pourquoi? Parce que les hommes ne connaissent plus la douceur, la suavité, la beauté de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel.

Ah ! mes très chers chrétiens, louons donc Dieu de nous avoir donné le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Exaltons-le, fêtons-le ; et aujourd'hui, dans cette grande solennité, que tous les cœurs battent à l'unisson avec celui de l'Eglise catholique romaine! Que les cœurs même éloignés d'elle et de la sainte Eucharistie commencent à s'émouvoir et à se réchauffer ; et que par l'adorable Sacrement de l'autel ils reviennent à Jésus, si bon, si doux et si suave! Qu'ils commencent d'abord à venir secrètement l'adorer s'ils le veulent ainsi. Qu'ils écoutent, dans le recueillement du sanctuaire, sa voix douce et suave ; et ils ne retourneront pas chez eux sans être éclairés de la vraie lumière. Ils verront que la vérité, la suavité et l'amour ne se trouvent que là où se trouve Jésus-Christ, qui a promis de rester avec son Eglise, pendant tous les siècles, jusqu'à la fin du monde, non seulement en l'assistant du haut du ciel, mais encore en résidant réellement et substantiellement dans ses tabernacles : *Vobiscum*

sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.

Que Notre Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement soit à jamais loué et exalté dans ses autels! Ainsi soit-il.

XI

Procession du 13 septembre.

Cependant, de toutes les montagnes qui dominent Fribourg, des foules innombrables achèvent de descendre. en chars et en voitures pavoisés, ou à pieds et en bon ordre, d'un pas allègre et fier. Des paroisses et des doyennés entiers, précédés de leurs vénérables curés, sont arrivés pendant toute la matinée. C'est un spectacle aussi curieux qu'émouvant que celui des routes de Fribourg au delà des portes de la ville : d'innombrables chariots s'y alignent sur une étendue de plusieurs kilomètres.

Les premiers trains des chemins de fer étaient déjà surchargés ; ceux du milieu du jour n'avaient pu suffire à l'affluence des pieux voyageurs. Le train de la Broye contenait environ un millier de personnes, et de ce district on était cependant venu de préférence avec des chars. La compagnie du chemin de fer, qui a fait les choses avec un empressement digne d'éloges et de remerciements, avait bien voulu organiser un train spécial sur la ligne principale. Ce train n'a pu suffire, et il a fallu en improviser un autre pour satisfaire aux

besoins de la population. Un haut employé de l'administration a assuré que jamais encore le matériel de la compagnie n'avait été à ce point absorbé par l'affluence de la foule. De la Gruyère, 800 personnes étaient venues, groupées dans un billet collectif, et cela outre les billets personnels, et le nombre très grand de gens arrivés à Fribourg à pied ou en charrette.

On ne se souvient pas d'avoir vu une pareille affluence; nous l'avons entendue évaluer à 35,000 hommes, et même à un chiffre plus élevé, par des spectateurs très désintéressés. Aussi, dès une heure, non seulement les églises, mais les places et les rues étaient remplies de monde, au point que la circulation en était pour ainsi dire empêchée.

Et pourtant sans hésitation, sans trouble, avec un ordre admirable, chaque groupe se met à son poste, et la procession se forme, pour se mettre en branle exactement à l'heure prescrite de deux heures et demie, après les vêpres, au son des cloches et au bruit du canon.

Elle s'ouvre par un peloton de cavalerie, qui se présente avec sept chevaux de front; puis viennent deux Suisses dans le traditionnel costume qu'ils portaient jadis au service de plusieurs cours d'Europe, et spécialement de la France, mais qu'on ne voit plus aujourd'hui que dans les antichambres du Vatican.

A leur suite, s'avance la musique de la Concordia qui a exécuté de fort beaux morceaux; elle est suivie des enfants de l'Orphelinat de la ville, des garçons des écoles primaires, des filles des écoles communales et des couvents, toutes habillées de blanc et portant des

fleurs, des bannières, des lys, etc. ; enfin des enfants de Marie et des ouvrières de Saint-Paul.

La seconde partie de la procession commençait par les membres de nos différentes abbayes : maréchaux, maçons, tailleurs, charpentiers, etc. Leurs bannières aux attributs symboliques, datent de loin; elles ont fièrement résisté aux invasions hérétiques du XVIe siècle.

Les membres de la Société des étudiants suisses, au nombre d'une soixantaine, suivaient avec leur drapeau, leurs cornes d'abondance ornées de bouquets, leurs insignes et leurs couleurs. Ils marchaient sur trois rangs, ayant à leur tête le président central, M. During, et M. Paul Gardian, membre du comité central, avec leurs écharpes de dignitaires.

La Congrégation des hommes du bienheureux Canisius terminait cette partie du défilé.

Voici venir une musique militaire avec drapeau; c'est la landwehr, dont la belle tenue fait le juste orgueil de Fribourg, et dont les membres ont fait maintes fois apprécier au loin l'admirable entente de leurs mouvements, qu'il s'agisse des armes ou des arts. De distance en distance, ils font entendre des marches religieuses en l'honneur du Saint Sacrement.

Les Cæcilien-Verein de Fribourg et de la Singine étaient groupés sous la présidence de M. le supérieur du Séminaire, M. Gœtschmann, et marchaient derrière la musique de la landwehr; ils ont exécuté les chants liturgiques de la procession avec une rare perfection et un exquis sentiment de piété.

La plupart portaient les insignes du Congrès encha-

ristique : un ruban rouge où sont inscrits en lettres d'or la date et le siège du Congrès.

En tête du clergé, marchent deux gardes suisses pontificaux ; puis, groupés derrière leurs croix, les PP. Capucins avec leur robe de bure brune ; les PP. Cordeliers avec leur robe de bure noire ; deux religieux dominicains ; environ 250 ecclésiastiques en surplis, et une trentaine de chanoines de divers diocèses en habit de chœur.

Cinq prélats, protonotaires et camériers de Sa Sainteté : Mgr le prévôt de Saint-Nicolas avec la crosse et la mitre ; Nosseigneurs les Evêques suisses et Mgr l'Evêque de Luxembourg ; Mgr l'Archevêque de Cagliari, Mgr Marilley, Archevêque de Myre ; Mgr Mermillod, Evêque de Lausanne et Genève, précédaient immédiatement le dais qu'entouraient les membres de la confrérie du Saint-Sacrement ; confrérie illustre entre toutes, qui compte près de trois siècles d'existence, et qui range sous sa bannière les descendants de ces familles historiques dont la république de Fribourg a connu les services ; la France et plusieurs autres nations, le dévouement héroïque ; l'Eglise et le Saint Siège, la foi sans défaillance et les vertus souvent admirables.

L'ostensoir était porté par Mgr l'Archevêque de Damiette.

Quatre anciens gardes du Saint-Père dans le costume des Cent-Suisses, faisaient escorte au Saint Sacrement.

Le dais était soutenu par des membres des corporations fribourgeoises, heureux de profiter, en si solen-

nelle occasion, de leur privilège séculaire. Les cordons du dais étaient aux mains de quelques membres laïcs du congrès.

Après le dais, venaient MM. Chassot, Wuilleret, Vonderweid, Louis Genoud et Schwarz, membres du bureau du Grand Conseil, tout le conseil d'Etat conduit par M. le président Théraulaz, le tribunal cantonal, le tribunal de la Sarine et la justice de paix de Fribourg, le conseil communal et le conseil paroissial : tous ces Messieurs portant un flambeau et accompagnés de leurs huissiers ou appariteurs en tenue antique. L'on voyait ensuite s'avancer pieusement les membres du Congrès eucharistique, prêtres et laïcs, portant un cierge et récitant des prières à haute voix.

Maintenant c'est le tour du peuple. Et d'abord les hommes. Ils s'avancent par district et par décanat, chaque paroisse a une ou plusieurs bannières et des drapeaux de société ; chaque district a des sociétés de musique qui exécutent des morceaux religieux. Le défilé des hommes ne finit pas ; on l'a évalué à au moins 10,000 campagnards, qui s'avançaient en chantant ou en récitant le Rosaire. Les femmes suivaient également en bon ordre, remarquables par leurs costumes traditionnels, et leur tenue pleine de modestie, de gravité et de piété.

Sur tout le parcours de la procession, la foule recueillie et découverte se pressait des deux côtés de la rue et aux fenêtres des maisons. Elle tenait à s'associer à la manifestation par une attitude de tout point religieuse.

A trois heures et demie, la procession tout entière

est arrivée au sommet de la ville, sur la magnifique esplanade des Grand'Places. Les Grand'Places sont un immense plateau, qui peut facilement contenir une foule de 40 à 50,000 personnes. Bordé d'un côté par une allée plantée de grands arbres séculaires, il domine de l'autre toute la ville, qui s'étend à ses pieds avec les clochers de ses églises, les cloîtres de ses monastères et ses rues qui serpentent, se croisent, montent et descendent dans un mouvement très pittoresque. A droite et à gauche, des collines gazonnées et des forêts verdoyantes; enfin, comme un cadre majestueux, les hautes montagnes, les roches nues et luisantes, les crevasses profondes et pleines de neige, les sommets couronnés de leur sombre panache de grands pins. Un superbe reposoir s'élève sur une vaste estrade, près des grands arbres de l'allée. L'autel, œuvre de M. l'ébéniste Pfanner, est vraiment remarquable sous le rapport du style comme par la perfection de l'exécution: il est digne de servir de maître-autel à l'une des églises de Fribourg. Les Cæcilien-Verein se sont groupés au pied de l'estrade, le clergé s'est rangé en amphithéâtre sur les degrés, et au centre du groupe, immédiatement au pied du reposoir, ont pris place NN. SS. les Evêques et Archevêques. Les membres du Gouvernement et du Congrès sont en colonne devant l'autel; autour d'eux, rangés symétriquement, tous les hommes de la procession, dix mille au moins, et derrière eux, vingt-cinq à trente mille autres personnes, hommes, femmes, vieillards, enfants, tous adorant et glorifiant avec amour la divine Eucharistie.

Alors, Mgr Mermillod, touché de cette belle profes-

sion de la foi publique de son peuple, exprima toute son émotion en quelques paroles palpitantes qui ont fait couler bien des larmes de bonheur.

L'allocution du vénéré et bien-aimé évêque est tout un programme, dit la *Liberté*. Que ne pouvons-nous reproduire ici les accents inspirés du Pontife, et la puissance et le feu de cette grande âme d'évêque et d'apôtre! L'on songeait à saint Jean Chrysostome parlant à son peuple.

La *Liberté* donne ensuite cette analyse, malheureusement trop pâle et trop écourtée, quoique fidèle, de l'admirable harangue de l'Evêque de Lausanne et Genève.

« Vous m'en voudriez, dit-il, de n'être point l'écho, si affaibli soit-il, des émotions divines qui inondent à cette heure nos cœurs et envahissent nos âmes.

» Quelle vision des choses du ciel!

» Notre Seigneur Jésus-Christ est vraiment le Roi acclamé et adoré de tout un peuple. Un spectacle unique au monde est là sous nos yeux.

» Ces centaines de prêtres qui entourent le trône de Jésus-Christ, dont ils sont la couronne; ces illustres évêques de la Suisse et de l'étranger qui adorent l'Hostie; et là près d'eux, au pied de son trône, le Gouvernement de Fribourg, les députés du Grand Conseil, tous les magistrats du pays; puis, plus loin, ces profondes colonnes d'hommes accourus de tous les districts de ce cher canton de Fribourg, avec leurs associations et leurs drapeaux! Ces populations ont sacrifié avec joie les plaisirs terrestres qui les pouvaient retenir chez elles en ce jour; elles sont venues en masse avec

leurs prêtres qui sont à leur tête, autour de leur évêque qui les bénit, et près de l'Hostie qu'elles adorent et acclament comme leur Roi et leur Dieu : tout le peuple est là !

» Ce peuple entoure de ses respects, de sa vénération, ces apôtres venus de toutes parts, prêtres et laïcs, à Fribourg, pour travailler au règne, au triomphe du Dieu de l'Eucharistie.

» Eh bien, ici, nous avons le spectacle grandiose de la restauration du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Oui, tout un peuple l'acclame *Roi*, Roi des âmes, des familles et de la nation.

» La grande voix du canon qui s'unit à l'harmonie des cloches de toute la cité, les chants sacrés, les joyeux sons des fanfares, la prière, les hymnes de tout un peuple, affirment cette divine royauté.

» Et dans quel cadre sublime se déroule ce spectacle que l'œil n'avait jamais vu ! Toute la cité du vieux et libre Fribourg est là à nos pieds, dans la paix et l'éclat de ses décorations ; la tour majestueuse de Saint-Nicolas s'élève dans les airs portant vers Dieu les actes héroïques de la foi de nos pères, et les vertus de notre bienheureux Nicolas de Flüe.

» Le Collège où sont vivants les glorieux souvenirs du B. Canisius domine la cité ; plus loin, ces riches forêts, ces riantes collines où sont assis nos catholiques villages, et par delà, ces hautes montagnes qui sont comme les murailles faites de la main de Dieu même pour ce temple élevé à la gloire de l'Eucharistie, avec ce ciel si pur et si serein, qui en est le dôme splendide ! On dirait que la Vierge Immaculée a étendu son man-

teau virginal pour être le pavillon de cette nouvelle tente d'Israël.

« Ah ! je suis fier et heureux, s'est écrié l'orateur avec des yeux pleins de larmes et une émotion grandissante qui passait dans toutes ces foules, d'être à la tête d'un tel peuple, l'évêque d'un tel pays.

» Vous avez ailleurs vos fêtes populaires, vos grandes manifestations catholiques ; mais que sont-elles en présence de cette journée immortelle présidée par mon Dieu, par mon Sauveur, par Jésus-Christ Hostie, Roi immortel des siècles ; de cette journée où tout un peuple proclame qu'il est à ce divin Roi pour toujours !

» Ah ! quand je jette un regard sur tout ce passé de travaux, de luttes, de souffrances et de persécutions qui a fait la trame de ma vie, et qu'après tout cela je vois ce que Dieu me réservait ici de consolations célestes, je ne puis retenir mes larmes et mes sanglots ; et je dirais volontiers maintenant, avec Siméon, mon *Nunc dimittis*, parce que mes yeux ont vu le Salut d'Israël et la Lumière des nations, adoré et aimé par mon peuple de Fribourg. »

Et alors, s'adressant à toute cette assemblée que sa parole remue et électrise, Monseigneur lui demande de répéter avec lui cette acclamation et cette louange : *Loué, béni et adoré soit à tout moment Jésus-Christ au Très Saint Sacrement !*

Vingt mille voix répètent distinctement, avec enthousiasme, et dans un accord unanime : *Loué, béni et adoré soit à tout moment Jésus-Christ au Très Saint Sacrement !*

« Ce n'est pas assez, reprend l'évêque : Levez la

main en signe de serment, et répétez avec moi : *Vive Jésus-Christ au Saint Sacrement ! Qu'il règne à jamais dans nos cœurs et sur notre peuple !* »

Vingt mille mains se lèvent et ce solennel serment est juré par la foule tout entière avec une énergie nouvelle.

Les acclamations au Roi immortel des siècles dont, au dire de saint Jean, retentissent sans interruption les radieux espaces de la patrie céleste, sont-elles plus puissantes et plus glorieuses que celles-là ?

A peine se sont-elles éteintes dans les gorges des montagnes qui les répètent longtemps l'une à l'autre, que les détonations des canons et les volées des cloches les reprennent et les redisent à leur manière.

Oh ! quel génie pourra décrire cette scène majestueuse vraiment unique sur la terre.

Les Cæcilien-Verein ont chanté un pieux motet et le *Tantum ergo ;* et la foule s'est agenouillée pour recevoir la bénédiction du Saint Sacrement, donnée par Mgr l'Archevèque de Damiette. Sublime spectacle de voir tout un peuple plier le genou et courber le front devant le Dieu qui est le Roi des nations, comme le Maître des âmes !

Le *Laudate Dominum* et le *Magnificat* furent chantés avec un indescriptible enthousiasme, et puis, le Très Saint Sacrement ayant repris place sur son trône, le défilé du cortège vint faire passer tous les groupes à ses pieds : c'était comme une revue magnifique, passée par le Roi du ciel. Arrivés en sa présence, tous les genoux fléchissaient, tous les fronts saluaient, toutes les oriflammes, toutes les bannières de la religion, tous les

drapeaux de la patrie fribourgeoise s'inclinaient. Les canons et les cloches avaient repris leur concert puissant ; les corps de musique, à mesure qu'ils s'ébranlaient pour suivre le cortège, sonnaient leurs plus beaux airs d'allégresse, et les vieux drapeaux des victoires nationales, déchirés dans les combats ou usés par le temps, mais représentant la gloire de la patrie dans son intégrité et les traditions des aïeux toujours respectées, continuaient de s'abaisser devant Celui qui les avait autrefois bénis, conduits à la victoire, et qui semblait à cette heure s'engager de nouveau à leur rester toujours fidèle.

Quand le porte-drapeau des étudiants inclina longuement, respectueusement, avec un grand esprit de foi, cette bannière qui abrite la foi, la pureté, le patriotisme et la science chrétienne, l'émotion fut à son comble : l'avenir de la Suisse catholique semblait apparaître dans un jour glorieux, dans une paix durable et féconde ; et tous priaient le divin Maître de mettre dans les plis de cet étendard toutes les grâces qui assurent à la fois le mérite du temps dans la lutte et la joie de l'éternité dans le triomphe !

La procession est revenue dans le même ordre et avec la même piété par la rue de Romont et la rue de Lausanne, jusque dans l'église de Saint-Nicolas, où la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint Sacrement, avant laquelle le R. P. Tesnière exprima, du haut de la chaire, en termes profondément émus, les sentiments des heureux témoins de cette extraordinaire manifestation. Il le fit, en commentant fort éloquemment le cantique de l'action de grâces, le *Te*

Deum, dont la signification eucharistique est tout à la fois si haute et si douce.

En même temps, c'est-à-dire à cinq heures du soir, de magnifiques sermons ont été donnés en français dans l'église des Cordeliers, par le R. P. Verbeke, et en allemand, dans l'église Notre-Dame, par Mgr l'Evêque de Saint-Gall.

Telle a été, conclut la *Liberté*, cette admirable manifestation, unique dans nos annales. Nous avons entendu des vieillards déclarer que jamais ils n'avaient assisté à une si belle démonstration de la foi du peuple fribourgeois, et ils ajoutaient, en s'adressant à des jeunes gens : « Vous avez bien fait de venir, car vous ne reverrez probablement pas un si grand spectacle religieux (1). »

XII

Banquet du Dimanche 13 septembre.

A sept heures du soir, les congressistes se réunissent dans la belle et vaste salle de la Grenette. A la table d'honneur, au-dessus de laquelle apparaissent la croix

(1) La presse protestante elle-même, par exemple, la *Gazette de Lausanne*, citée par l'*Ami du peuple* du 18 septembre, s'est vue obligée, par l'évidence des faits, de proclamer la grandeur morale de cette manifestation incomparable. A plus forte raison, la presse catholique, moins celle que des divergences politiques n'inclinent pas à une grande faveur envers le canton de Fribourg, par exemple, l'*Ostschweiz* de Saint-Gall, cité par la *Liberté* du 15 octobre 1885.

et les armes de Sa Sainteté Léon XIII, sont assis Nos Seigneurs les Evêques, M. le président Théraulaz et le Conseil d'Etat, les dignitaires ecclésiastiques et les principales autorités du district et de la commune de Fribourg. Au milieu de la table, sur un splendide surtout provenant de l'association des anciens élèves français du collège de Fribourg, s'étagent de magnifiques raisins offerts par la république de Fribourg.

Les vins d'honneur, également offerts par le gouvernement cantonal et par la municipalité, s'alignent sur les tables immenses du banquet. Les toasts, dont la liste a été fixée par Mgr Mermillod, sont successivement annoncés par M. le chanoine Esseiva. Le premier est celui de S. G. Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève, président du Congrès.

Toast de Mgr Mermillod.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Vous voudrez bien me permettre de faire deux petites observations avant de commencer mon toast officiel. La première, c'est qu'il y a dans les congrès, comme quelquefois dans les évêchés, des évêques qui font la volonté de leurs secrétaires. (*Rires et applaudissements.*)

La deuxième, c'est que j'aurais désiré qu'il n'y eût pas de toasts, parce que nos fraternelles agapes dans ces congrès eucharistiques, ont un caractère si sérieux

et si intimement religieux, que l'échange de nos idées semble ne pouvoir bien se faire que par les entretiens de l'amitié chrétienne.

Et du reste, s'il nous faut des discours, nous en avons eu de si beaux pendant ces trois ou quatre jours, que nous pourrions mettre une digue à notre éloquence sans trève.

Mais vous êtes en Suisse, Messieurs ! (*Rires et applaudissements.*) Je ne pouvais pas blesser nos habitudes traditionnelles et nationales. Et vous avez trop le droit de compter parmi les citoyens de Fribourg, et d'être traités comme tels, pour que je n'impose pas à ceux qui parleront après moi, la consolation et la fatigue de vous adresser une dernière parole.

Un grand et illustre pontife, saint Charles Borromée, quand il venait d'Italie en Suisse, savait bien, lui aussi, se faire à nos coutumes antiques, et oublier pour un instant les austérités de l'archevêché de Milan. Or, la tradition d'un saint nous oblige, ou du moins elle nous excuse.

Je me rappelle aussi certain ambassadeur de France auprès de notre vieille Helvétie, le maréchal de Bassompierre, je crois, qui, devant un jour répondre aux toasts que lui avaient portés les sept Cantons, et ne sachant comment y réussir, tira sa grande botte, la fit remplir de sept coupes de vin et but courageusement à la santé de ses hôtes et de leurs orateurs. (*Rires et applaudissements.*) Après les souvenirs de saint Charles, celui de Bassompierre peut bien un peu excuser aussi les toasts que nous porterons ce soir.

Cela dit, voici le mien.

Quelle est la première parole qui doit jaillir de mon cœur et de mes lèvres, et qui trouvera dans vos cœurs un puissant écho?

Incontestablement celle-ci : « Au Souverain Pontife, à Léon XIII! » (*Acclamations.*)

Nous avons vu, il y a quelques heures, Messieurs, un des plus grands spectacles, j'ose parler ainsi, qu'il ait été donné au XIXe siècle de contempler. (*Applaudissements.*)

Nous avons vu un peuple vaillant, venant de ses plaines et descendant de ses montagnes, conduit par ses prêtres, chantant la gloire de Dieu dans l'harmonie des voix et des âmes, inclinant le front et ployant le genou devant Jésus-Christ, ayant à sa tête ses magistrats chrétiens, et son admirable clergé, et manifestant sa vie nationale par sa vie religieuse, et ce spectacle nous a fait verser des larmes de joie et de bonheur! Nous avons vu s'abaisser devant l'Eucharistie les antiques drapeaux des vieilles abbayes qui résistaient, il y a trois siècles, à l'hérésie essayant d'escalader la chaire de Notre-Dame et de Saint-Nicolas. Nous avons vu, entourant l'adorable Hostie, les représentants des familles de Fribourg qui l'environnaient déjà il y a trois siècles, qqand la fureur des calvinistes voulait la jeter hors de ses tabernacles brisés.

Nous avons vu les ouvriers de Fribourg, fiers de l'honneur qui leur appartient de porter le dais triomphal de l'Eucharistie, parce qu'ils ont été héroïquement à la peine pour la défendre dans les mauvais jours. Et quand, tout à l'heure, les vaillants jeunes gens de nos écoles s'inclinaient devant Jésus-Christ et le recon-

naissaient comme la pierre fondamentale de la science et de la vérité; quand le canon résonnait, faisait retentir au loin dans nos montagnes l'acte de foi de la puissance civile et de la force publique; quand les cloches lançaient vers le ciel leurs harmonies saintes et joyeuses; quand les enfants effeuillaient des roses sur le sol où Jésus-Christ allait passer, n'était-ce pas une grandiose apparition de tout ce qui émeut davantage le cœur humain : le passé et ses souvenirs, le présent et ses devoirs, l'avenir et ses douces espérances, rendant tous ensemble hommage à l'Eucharistie et se consacrant à elle? (*Applaudissements.*)

Ah! Messieurs, je ne connais en vérité qu'un spectacle comparable à celui-là, et vous pardonnerez ce langage à ma fierté nationale et à mon amour paternel. C'était à Rome, pendant le Concile. La papauté avait encore quelque liberté, hélas! déjà bien restreinte. La Fête-Dieu arriva, et devant Pie IX, tenant dans ses mains la divine Hostie, je vis se prosterner huit cents évêques, accourus de tous les pays de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de la jeune Amérique; cent mille fidèles s'agenouillèrent autour d'eux, et les soldats inclinaient leurs armes, et les tambours battaient aux champs, et le canon du château Saint-Ange réveillait les échos fameux du vieux Latium.

Mais, si grand qu'il fût, ce spectacle n'était qu'un prélude de l'incomparable solennité où, à la face du ciel et de la terre, au milieu du silence du monde étonné, le Souverain Pontife, en son nom et au nom du Concile œcuménique du Vatican, définit le dogme de l'infaillibilité donnée par Jésus-Christ lui-même à saint Pierre

et à ses successeurs, et depuis dix-neuf siècles toujours garantie au Siège apostolique par l'assistance du Saint-Esprit. (*Applaudissements prolongés.*)

Dieu permit que Pie IX proclamât cette infaillibité de la papauté, à la veille de grands désastres européens que je n'ai pas à rappeler. Mais ce que je dois dire, c'est que l'épiscopat, en Allemagne et en Suisse, n'aurait pu soutenir, comme il l'a fait, la lutte qui s'engageait presque aussitôt contre lui et contre l'Eglise, s'il n'avait eu ce secours et cette force d'en haut contre le pouvoir despotique qui voulait l'exploiter, ou contre la démagogie qui voulait l'avilir. (*Applaudissements.*)

Pour nous appuyer, il ne nous fallait pas moins que ce Pape infaillible qui, je le disais l'un de ces jours, voit au-dessus de sa tête Dieu seul dont il reçoit son pouvoir, autour de lui l'humanité dont il est l'oracle et le père, et sous ses pieds les siècles dont il est l'héritier.

A la papauté donc ! A la papauté si grande depuis dix-neuf siècles, et si visiblement marquée du sceau divin en celui-ci !

Au lendemain du jour où l'Europe avait vu ses prêtres jetés dans les prisons, elle vit que tout s'écroulait sans l'Eglise, et elle vint chercher son salut dans le Concordat avec le Saint-Siège. Et quand ce siècle eût grandi dans l'éclat de ses victoires militaires sans pareilles, l'homme qui croyait tenir la papauté sous sa main de fer, voyait tout à coup Fontainebleau se changer pour lui en Sainte-Hélène, et les débris de sa famille se réfugier sous la sauvegarde du Pape rétabli sur le trône que lui avait fait Charlemagne.

Après Pie VII et Léon XII, voici Grégoire XVI dénonçant, dans une Encyclique fameuse, les périls où court le siècle, signalant les erreurs qui dévorent le temps présent, et rétablissant, avec autant d'énergie que de précision, l'intégrité de la doctrine catholique; Grégoire XVI qui disait au czar Nicolas, terrassé par cette autorité et cette majesté surnaturelles : « Nous sommes vieux; nous allons paraître bientôt l'un et l'autre devant Celui qui juge les papes et les rois, et qui donne la liberté aux peuples et aux hommes. »

Et puis ce fut Pie IX ! Ah ! Messieurs, laissez-moi — moi qui ai reçu de ses mains le sacre pontifical, — saluer ce grand pontife qui a placé le diadème de l'Immaculée Conception sur le front de notre céleste Mère, affirmant ainsi l'intégrité parfaite de son innocence et de sa grâce, dans ce siècle matérialiste qui a tant besoin de ces deux grandes choses : la pureté et l'honneur de la vie ! Laissez-moi encore, Messieurs, saluer le pape glorieux et triomphant, le pape de l'Infaillibilité !

Il est descendu dans la tombe, mais non pas tout entier : le cœur des papes leur survit dans les grandes choses qu'ils ont faites pour l'Eglise. (*Applaudissements.*)

Après Pie IX, la papauté a repris un éclat nouveau de jeunesse, de science et de prudence, au jour où Pierre reparut dans Léon XIII. (*Acclamations.*)

Je n'ai point ici le temps d'étudier comme il le faudrait cette nouvelle phase de la papauté au XIXe siècle; mais comment ne vous montrerais-je pas Léon XIII, jetant un regard sur les périls de notre

époque, sur la famille menacée, sur les foyers dévastés par l'impiété des doctrines et par la dissolution des mœurs, sur les sociétés secrètes minant les peuples par leurs conspirations, et osant bien, à certaines heures troublées, s'afficher publiquement avec leurs programmes révolutionnaires et leurs ridicules insignes.

Eh bien, Léon XIII, dans ses admirables Encycliques, a rétabli les véritables doctrines sur la famille, sur le mariage, sur le hideux divorce ; il a dénoncé au monde entier le crime des sourdes conspirations et des sociétés secrètes, leur opposant la prière, le Rosaire, le Tiers-Ordre, la corporation chrétienne, qui ne font rien qu'au grand jour et qui ne demandent qu'à adorer le Dieu créateur à la face du soleil qu'il a créé. (*Applaudissements.*)

Comment ne vous montrerais-je pas encore Léon XIII jetant un regard pénétrant sur la science enorgueillie de ses conquêtes mais dépouillée de principes, et laissant l'humanité sans gouvernail et sans boussole aller à la dérive vers tous les écueils et tous les abîmes? Et alors il nous a rappelé au véritable enseignement philosophique, à la lumière de cet autre soleil, du soleil angélique, que Jésus-Christ a mis au firmament de son Eglise, il y a six siècles.

Et tout à l'heure, Messieurs, quand mon cœur battait à se rompre, et que les larmes inondaient mes yeux, en face du spectacle que nous a donné le peuple catholique de Fribourg adorant et acclamant Jésus-Christ, je me rappelais les admirables enseignements de Léon XIII sur l'ordre social, et je me disais : Il y a

dans le monde quelqu'un qui soutient la vérité, c'est le docteur qui la garde. C'est lui aussi qui soutient l'autorité. C'est sur lui que s'appuient ces magistrats chrétiens dont les âmes sont tout à la liberté et à l'Eglise. C'est lui qui est le véritable et suprême pasteur qui garde les vrais tabernacles et distribue le vrai pain dans le monde; car le prêtre qui n'est pas uni à son évêque, et l'évêque qui n'est pas uni au Pape peuvent bien porter la main sur les tabernacles, mais une main sacrilège et qui jamais ne saurait bénir.

Le Pape et l'Hostie sainte, voilà, Messieurs, la source de l'autorité, la source de la liberté, la source de la vie; et ces deux faiblesses, la faiblesse de l'Hostie et la faiblesse du Vatican, voilà les deux grandes puissances du siècle, les deux grandes forces du monde. (*Applaudissements.*)

Permettez-moi donc de boire, non à la perpétuité de cette double faiblesse, elle n'a pas besoin de nos vœux, elle est impérissable, mais à la perpétuité des cœurs qui lui sont dévoués, des cœurs des individus et des cœurs des nations qui disent comme ce peuple de Fribourg : « Jésus-Christ est notre gloire et notre honneur; et le Pape est le grand bienfaiteur des peuples ! »

L'un de ces vaillants jeunes hommes que nous avons vus consacrer aujourd'hui leurs bannières à Jésus-Christ, disait, il y a quelques jours, dans leur réunion de Sarnen, en portant la santé du Souverain Pontife : « Autour des papes, il peut y avoir des amphithéâtres, il n'y aura jamais des déserts. » (*Applaudissements.*)

Oui, il peut y avoir des amphithéâtres autour de cette papauté que gardent les Suisses dont vous acclamiez hier la fidélité ; mais il n'y aura jamais des déserts, parce que la papauté les féconde, comme elle a fécondé tour à tour les régions barbares et païennes de l'ancien et du nouveau monde.

Aujourd'hui encore, tout fleurit autour d'elle ; elle nous donne des saints, des magistrats fortement chrétiens, des évêques sans défaillance, des soldats, des étudiants et des ouvriers dévoués à Jésus-Christ, un peuple qui l'aime et qui l'adore, et des congrès eucharistiques !

A la papauté ! A la papauté qui n'aura jamais de déserts autour d'elle, parce qu'elle aura toujours des fils aimants et généreux qui lui donneront leur or, leurs bras, leurs cœurs et leur sang ! (*Longues et enthousiastes acclamations.*)

Toast de Mgr Lachat.

En prenant la parole, à la suite de l'illustre orateur que nous avons eu tant de plaisir d'entendre, ma tâche, vous le comprenez bien, Messieurs, est difficile à remplir. Néanmoins je compte sur votre bienveillante indulgence.

Dieu, créateur de l'univers, est le souverain maître de tout ; il gouverne les mondes avec une sagesse infinie et une paternelle tendresse pour les hommes.

Jésus-Christ, Dieu-Homme, est le Sauveur de l'humanité qu'il gouverne par son Eglise pour le salut du monde, dont il est la lumière, la voie et la vie.

A la tête de son Eglise, il a placé son vicaire, le Pape, pontife des chrétiens. Vous venez d'entendre les merveilles opérées par la papauté.

Au-dessous de l'Eglise, il y a l'humanité, et l'humanité se résume dans la patrie des différents peuples. Donc, Dieu, l'Eglise, la Patrie.

Il m'est doux de vous adresser quelques paroles sur ce mot magique qui fait vibrer le cœur de tout homme bien né : la patrie. (*Applaudissements.*)

Et laissez-moi vous le dire tout d'abord, notre patrie suisse, nous l'aimons, nous la chérissons, nous la trouvons belle, noble, grande et glorieuse! (*Acclamations.*) Il en est de même, j'en suis convaincu, de tous les catholiques des autres nations ; car les catholiques, dans tous les pays, aiment et chérissent leur patrie! (*Bravos.*)

Si votre patrie est belle, laissez-moi vous le dire, nous trouvons notre patrie plus belle encore! Si votre patrie est vaste, la nôtre, nous le savons, n'a pas son étendue, mais nous lui trouvons une dimension morale d'une indicible grandeur ! (*Nouveaux bravos.*)

Si la vôtre abonde en institutions et en richesses de toutes sortes, notre pauvre patrie aussi a des richesses incomparables ?

Que de beauté dans notre patrie suisse? Parlerai-je du caractère de ses habitants? Je les trouve bons, nobles, désintéressés, et je les admire surtout pieux et chrétiens ! (*Applaudissements.*)

La nature nous dit d'aimer notre patrie suisse, charmant pays entre tous, ses plaines, ses coteaux et ses vallées ; nos montagnes, nos rochers, géants de nos

Alpes, nos glaciers qui semblent toucher au ciel pour attirer nos regards vers les régions éternelles, et dont la pureté est l'emblême des cœurs purs et sans alliage et des esprits sains, où la vérité, la vérité tout entière, brille de tout son éclat. Ah ! puissent le vice hideux, l'erreur de l'homme égaré et la malice de l'impie ne jamais infecter ceux-là, ni pervertir ceux-ci ! Voilà comment nous aimons notre patrie suisse !

Dans cette patrie, que de bonheur nous avons déjà rencontré ! Là se trouve le berceau qui nous a vus naître, le champ sur lequel nous avons dirigé nos premiers pas, le clocher dont les tintements nous appelaient à la prière, et que nous sommes si heureux de revoir, quand nous revenons de l'étranger.

Là nous avons nos parents, notre père et notre mère. Ah ! notre patrie, c'est aussi une mère pour nous; et absents ou présents, nos cœurs battent à sa seule pensée. Nous savons que nos compatriotes, quand ils veillaient aux portes des rois, — peut-être auraient-ils mieux fait de rester chez eux — mouraient de nostalgie au souvenir de la patrie suisse.

Et l'on vient dire que nous, prêtres, évêques catholiques, nous n'aimons pas notre patrie ! On ose nous dire que notre patrie n'est qu'à Rome ! On a l'effronterie d'affimer que, par principe, nous, catholiques, nous sommes contraires au vrai bonheur, au vrai progrès de notre patrie ! Nous protestons contre ces accusations aussi fausses qu'injurieuses ! Nous aimons notre patrie, non pas seulement parce qu'elle est belle et noble, parce qu'elle offre un ravissant spectacle : ce ne serait qu'un sentiment humain ; mais nous, chré-

tiens, nous aimons notre patrie, parce la religion nous commande aussi de l'aimer! (*Applaudissements.*)

Nous qui croyons en Dieu, nous qui adorons Jésus-Christ sur ses autels, nous qui restons fidèles à la religion de nos pères, nous avons ainsi plus que personne des motifs qui nous portent puissamment à aimer et à servir notre patrie.

Donc, Messeigneurs et Messieurs, amour à la patrie! Que devons-nous faire pour prouver cet amour? Laissez-moi emprunter la parole d'un illustre et grand patriote, O' Connell, le libérateur de l'Irlande, cette noble et verte Erin, qui a tant de ressemblance avec notre patrie. « L'homme, disait-il, doit être entièrement à Dieu qui est le seigneur et maître de tout; il doit à Jésus-Christ son cœur et son âme, et à la patrie son bras et ses forces! » (*Longs applaudissements.*) Donc, nos bras et nos forces à la patrie!

Mais c'est la tête qui doit diriger les bras, et non la passion et l'égoïsme, non l'esprit de lucre et de domination, mais bien celui de justice et de charité, de vérité et de sacrifice.

Donc à la patrie toutes nos forces, tout ce que nous possédons, notre vie même s'il le faut! (*Bravos.*)

C'est donc à notre patrie suisse que j'invite l'honorable assemblée à porter une santé.

A notre patrie suisse en général, et spécialement au canton et à la république de Fribourg! (*Applaudissements.*) A ses dignes magistrats que nous saluons respectueusement, à son vénérable clergé, et à son peuple aussi vaillant que brave! (*Nouveaux applaudissements.*)

Quel spectacle nous voyons aujourd'hui, d'autant plus grand qu'il est presque unique dans l'Europe, si j'en excepte mon cher canton du Tessin. (*Applaudissements.*)

Là aussi nous avons de dignes magistrats. Dernièrement, dans une cérémonie publique, j'avais la consolation de voir le président du Grand Conseil et le chef du gouvernement s'approcher de l'autel pour y remplir les fonctions réservées ordinairement aux clercs de la sainte Eglise. (*Applaudissements.*) Là aussi, comme parmi vous, on brise la tyrannie du respect humain.

Je bois donc à la prospérité et au bonheur de notre patrie, et spécialement à la santé des dignes magistrats du canton de Fribourg ; je bois à la santé de son noble clergé, à la santé de son peuple, à la santé et à la conservation de son illustre Evêque, mon digne et doux ami ! (*Double salve d'applaudissements.*)

Toast de M. Théraulaz, président du Conseil d'Etat de Fribourg.

MESSEIGNEURS,

MESSIEURS,

Si Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Damiette a cru devoir s'excuser de prendre la parole après un illustre orateur, que devrais-je faire moi à la suite des deux orateurs que vous venez d'entendre?

Je devrais me borner à lever mon verre, et à vous proposer une santé enthousiaste à la noble société

réunie depuis cinq jours dans Fribourg. Cependant, Messieurs, mon cœur déborde trop, et je croirais manquer à mon devoir, et en même temps à ce que mes concitoyens que je représente ici attendent de moi, si je m'en tenais là.

Vous me permettrez donc, Messieurs, de vous exprimer quelques idées, après que j'aurai souhaité la bienvenue à nos illustres hôtes.

Messeigneurs, Messieurs, c'est avec le plus grand empressement que le peuple de Fribourg a appris que le quatrième Congrès eucharistique se tiendrait dans notre ville.

La voix de notre illustre et sympathique évêque ne pouvait manquer d'être entendue au dedans et au dehors. Et, Messieurs, elle a été entendue surabondamment. Au dedans, vous avez vu se dérouler aujourd'hui sur nos places publiques la longue file de nos braves, religieux et honnêtes concitoyens fribourgeois. (*Applaudissements.*) Du dehors, nous avons vu accourir chez nous tout ce que le catholicisme compte de plus illustre en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, et même au delà des mers. Je salue, Messieurs, tout particulièrement en première ligne, Mgr l'archevêque de Cagliari, qui n'a pas craint de traverser la Méditerranée pour venir s'associer à vos nobles travaux, et qui nous a émus ce matin jusqu'aux larmes dans un discours d'une onction vraiment apostolique!

Je salue Mgr Koppès, évêque de Luxembourg, qui, placé, comme nous Fribourgeois, sur les confins de pays protestants où règne également le Culturkampf, défend vigoureusement les droits de l'Eglise et la liberté

des peuples, deux choses qui n'en font qu'une. (*Applaudissements.*)

Je souhaite la bienvenue à Mgr Shiapparelli, représentant de Son Eminence le cardinal de Turin, qui est venu aussi participer à vos travaux, et dont je m'estime personnellement heureux d'avoir fait la connaissance pleine de charmes.

Je souhaite la bienvenue au noble représentant de la république de l'Equateur *(applaudissements)*, cette république sœur du canton de Fribourg. (*Nouveaux applaudissements.*) Messieurs, on nous dit souvent, à nous, peuple catholique du canton de Fribourg, que nous sommes la république de l'Equateur. Eh bien, nous en sommes fiers! Et je souhaite que le représentant de la république de l'Equateur, qui a passé, si je suis bien informé, quarante jours en mer, pour se trouver parmi nous, apprenne à ses compatriotes à nous connaître, et peut-être alors ne seront-ils pas froissés non plus, si on les compare aux républicains fribourgeois! *(Bravos.)*

Messieurs, je salue également tous les représentants de la presse catholique, que je personnifie dans M. Auguste Roussel, rédacteur de l'*Univers*. (*Applaudissements.*) Et, Messieurs, si le canton de Fribourg est devenu ce qu'il est aujourd'hui, l'*Univers* y est pour quelque chose! (*Nouveaux applaudissements.*) Louis Veuillot, l'illustre fondateur de l'*Univers*, comptait à Fribourg de nombreux amis. Il a étudié et parcouru notre canton et lui a consacré des pages immortelles, et nulle part plus qu'à Fribourg l'*Univers* n'a été lu. (*Bravos.*)

Messieurs, je salue l'épiscopat suisse tout entier, réuni ici sous la présidence de son doyen, Mgr Lachat, dont le nom est si populaire dans le canton de Fribourg. Ce n'est pas la première fois que nos évêques se réunissent dans notre ville, et nous en sommes heureux, parce que Fribourg retire, de cette présence, une entière conformité de vues, d'idées et de sentiments avec l'épiscopat suisse. (*Applaudissements.*)

Oui, aujourd'hui plus que jamais, nous proclamons, comme Sa Grandeur Mgr l'évêque de Lausanne et Genève l'a fait à différentes reprises durant le Congrès, nous proclamons hautement et fièrement notre communauté d'idées et de sentiments, entière, complète, absolue, avec les enseignements des évêques suisses! (*Bravos.*)

Messeigneurs, Messieurs, je salue enfin tous les membres du Congrès eucharistique, à quelque nation qu'ils appartiennent. Et je leur dis à tous, au nom de la Suisse catholique, au nom du canton de Fribourg, au nom de son gouvernement, et au nom de son peuple catholique, c'est-à-dire au nom de l'immense majorité : « Soyez les bienvenus sur la terre fribourgeoise! » (*Applaudissements.*)

Ces cinq jours de discussions, dans vos nombreuses et laborieuses réunions, ont éclairé des esprits sur le but que vous poursuivez. Beaucoup, Messieurs, pouvaient croire de prime abord que ce titre de congrès eucharistique semblait annoncer quelque chose d'un peu abstrait, d'un peu mystique, permettez-moi le mot. Mais tout observateur attentif n'a pas tardé à s'apercevoir que votre société comprend dans son sein tous les vrais pro-

moteurs des œuvres catholiques, tous les hommes que préoccupe la situation sociale actuelle, et que tous, prêtres ou laïcs, chacun dans sa sphère, chacun selon ses goûts ou ses connaissances, vous cherchez à porter remède au mal qui paraît le plus incurable.

Messieurs, vous êtes des hommes d'action, et qui plus est, vous avez compris votre siècle. Vous avez compris que l'homme, laissé à ses ressources individuelles, que les forces isolées dans ce siècle d'association et de suffrage universel, étaient destinés à périr, ou tout au moins à n'exercer aucune influence sérieuse sur la marche des affaires. Vous avez compris qu'il nous faut la puissance de l'association, et de l'association populaire ; car l'action de l'homme cultivé, qui possède une idée, et qui veut efficacement la réaliser, doit descendre et s'incarner dans la force populaire pour faire son chemin. (*Applaudissements.*)

Eh bien, Messieurs, en Suisse, où nous sommes habitués depuis dix siècles à marcher avec les masses populaires, nous pouvons vous dire, sans crainte de nous tromper, que c'est le seul moyen d'agir présentement sur la société, et d'obtenir des résultats pratiques. (*Applaudissements.*)

Et, Messieurs, à ceux que cette idée du peuple pourrait effrayer, je dirais, comme M. Harmel le disait hier dans son magnifique et incomparable exposé, qui pour moi constitue le point culminant de vos délibérations : « N'ayez pas peur du peuple ! » Nous savons que le peuple est bon, nous savons que le peuple est généreux, nous savons que son cœur s'enflamme plus facilement pour la défense des grandes idées et des grandes causes,

que ne le fait souvent, hélas ! le cœur des classes élevées, dans lesquelles l'égoïsme et le matérialisme n'ont déjà porté que trop de ravages.

Et nous avons des preuves à alléguer. En 1874, — permettez-moi de vous citer ce fait de notre droit public, — lorsque les conseils de la nation suisse eurent rédigé une constitution fédérale d'un radicalisme avancé, on institua ce que nous appelons le *referendum*, en vertu duquel, chaque fois que 30.000 citoyens actifs en font la demande, toute loi sortie des délibérations des conseils doit être soumise à la sanction populaire. Nos amis des Chambres fédérales, les députés de la droite conservatrice, combattaient le *referendum*, craignant que par ce moyen le radicalisme suisse ne prêtât une aide nouvelle aux velléités centralisatrices et anticatholiques déjà trop accentuées des Chambres.

Eh bien, Messieurs, qu'est-il arrivé ? Il est arrivé que le *referendum* est devenu conservateur, et que, depuis 1874, chaque fois qu'une loi fédérale blesse les consciences et constitue une centralisation plus forte, un asservissement du peuple suisse, il suffit que 30.000 citoyens se lèvent et demandent que la loi soit soumise au vote du peuple, pour que celui-ci la rejette! (*Applaudissements.*)

Il y a deux ans, les Chambres fédérales, désireuses de s'emparer des écoles, parce que les écoles sont dans tous les pays et tous les temps la pépinière de la nation, imaginèrent un vote de surprise, créant des secrétaires de l'instruction publique chargés de contrôler la manière dont les cantons appliquaient l'article 37 de la constitution fédérale. Le but était d'introduire peu à peu la

surveillance et le contrôle fédéraux dans les écoles qui sont de la compétence exclusive des cantons. C'était une loi de Culturkampf. Et qu'avons-nous vu? Nous avons vu le peuple suisse se lever comme un seul homme, catholiques et protestants; nous avons vu les ecclésiastiques catholiques et les ministres protestants, dans une commune entente, parcourir les campagnes, organiser des meetings et prêcher le rejet de la loi. Et cette loi a été rejetée à une immense majorité. (*Applaudissements.*)

Eh bien, Messieurs, voilà le peuple! Recourez donc à lui, quand vous voudrez faire de grandes choses; et si vous vous faites ses amis, si vous descendez jusqu'à lui, car lui ne peut pas monter jusqu'à vous, si vous allez le trouver dans ses ateliers et ses mansardes, il ne vous fera pas défaut. Pourquoi le peuple doit-il être conservateur, c'est facile à comprendre. N'ayant que peu ou point de part à la direction des affaires du pays, et ne pouvant pas s'engraisser au budget, il commence à comprendre en Suisse, en France, en Italie, partout où le gouvernement est radical, que ce régime est contraint, par son principe même, à laisser faire de mauvaise administration, dont le peuple paie les frais. *(Applaudissements.)*

Et comme, en définitive, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que nous tournons dans une sorte de cercle fatal, quand le peuple aura fait le tour de toutes les promesses sociales, radicales et libérales, et qu'il en aura vu le néant, il redeviendra conservateur, si l'on sait l'éclairer sur ses vrais intérêts.

Messieurs, j'aurais encore beaucoup de choses à dire,

si je laissais parler mon cœur ; car j'ai suivi d'aussi près que possible vos délibérations de ces jours derniers, et, permettez-moi de le dire, non seulement elles m'ont édifié, mais il y en a eu qui m'ont ému au delà de toute expression. Oui, Messieurs, quand j'entendais hier soir M. Harmel nous énumérer les résultats des œuvres eucharistiques dans les ateliers, j'en étais touché jusqu'aux larmes. (*Applaudissements.*)

Et c'est là, c'est là surtout ce qui m'a fait comprendre le but que vous poursuivez.

Merci donc, Messieurs, des exemples et des encouragements que vous nous avez apportés. Vous le savez, la Suisse est le creuset où s'élaborent les idées les plus fécondes, les plus raisonnables, comme aussi les plus saugrenues, qui plus tard feront leur chemin dans l'Europe. Soyez persuadés que vous êtes venus jeter dans ce creuset une idée qui ne périra pas ; persévérez, et il en sortira de grandes choses ! (*Applaudissements.*)

Messieurs, je bois à la prospérité des congrès eucharistiques, au développement des œuvres que vous entreprenez, et surtout au triomphe de celles qui ont pour objet direct et pour appuis les classes populaires. (*Longs applaudissements.*)

Toast de Mgr l'archevêque de Cagliari.

Après les discours si éloquents que nous venons d'entendre, la parole tarit sur mes lèvres. Mais mon cœur déborde tellement de consolation et d'admiration, que je ne puis m'empêcher d'adresser, moi aussi,

quelques paroles à cette noble, forte et généreuse cité de Fribourg (*applaudissements*), à ses admirables magistrats, à la partie la plus choisie de sa population, qui nous a encouragés, suivis, et surtout reçus avec tant d'enthousiasme, tant de bonté et tant de magnificence. (*Applaudissements.*)

La ville de Fribourg porte dignement son nom : elle est vraiment une *ville libre*, et cette liberté jaillit du véritable patriotisme. Beaucoup de villes, de pays, de nations, qui s'appellent libres, n'ont pas même l'idée de la véritable liberté telle qu'elle existe à Fribourg.

Ainsi je porte la santé de la ville de Fribourg. Qu'elle ne soit pas seule dans le monde ; mais que son exemple trouve beaucoup d'imitateurs, et qu'elle reste toujours aussi forte, noble et généreuse ! (*Acclamations.*)

Toast de M. de Cholllet, syndic de Fribourg.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Après les discours si éloquents qui viennent d'être prononcés, il n'appartient pas à ma faible voix de se faire entendre ; mais je dois obéir à un double devoir, je dois d'abord remercier Mgr l'archevêque de Cagliari, du plus profond de mon cœur, pour les bonnes et excellentes paroles qu'il a plusieurs fois adressées à la ville de Fribourg. Nous garderons un éternel souvenir du magnifique sermon, si éloquent et si paternel,

qu'il nous a donné du haut de la chaire de Saint-Nicolas. (*Applaudissements.*) Je dois aussi vous dire combien nous sommes profondément touchés de l'honneur que vous nous avez fait, en choisissant pour vos réunions la ville de Fribourg, de préférence à beaucoup d'autres, mieux dotées que la nôtre pour vous bien recevoir.

Cet honneur, nous le devons d'abord aux éminentes qualités de notre évêque bien-aimé, et ensuite à l'esprit religieux qui a toujours animé la population de Fribourg. (*Applaudissements.*) Vous avez pu voir combien était grand et sympathique le concours des fidèles aux cérémonies du Congrès, et avec quel bonheur notre population entière s'associait à ces fêtes qui affirmaient si solennellement le dogme de l'Eucharistie, dogme sacré toujours attaqué et toujours triomphant, suprême honneur des peuples chrétiens et suprême consolation des cœurs fidèles. (*Applaudissements.*)

Je m'empresse aussi de remercier de toute mon âme les vénérables évêques qui sont au milieu de nous. Si la fête d'aujourd'hui a été si belle, si populaire, si unanime, si grande, c'est surtout à leur présence que nous le devons. Aussi je vous prie de remplir vos verres et de les lever pour porter un toast chaleureux à l'épiscopat! (*Vifs applaudissements.*)

Toast de M. le chanoine Didiot, directeur des travaux du Congrès.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Je ne suis pas éloquent, mais je serai court. (*Protestations.*) Vous verrez que je serai court. (*Rires.*)

C'est un vieux proverbe de tous les pays catholiques, qu'il fait bon de vivre sous la crosse épiscopale. Nous en avons fait la douce expérience tous ces jours-ci ; et nous avons eu la preuve que, quand ce n'est pas seulement une crosse mais plusieurs qui président à la vie, et qu'elles sont tenues d'une façon aussi délicate que ferme, alors le bonheur de vivre est complet. (*Applaudissements.*)

Nous avons fait, Messieurs, une autre expérience très agréable et très douce : c'est qu'il fait bon de vivre sous le drapeau républicain, quand ce drapeau, comme celui de Fribourg, est catholique, et qu'il porte dans ses plis le souvenir de grandes victoires remportées pour le Christ et pour la papauté. (*Applaudissements.*) N'était-ce pas Garcia Moreno lui-même qui nous parlait tout à l'heure? Et n'emporterons-nous pas d'ici, au fond de nos cœurs, quelque tristesse de ne pouvoir acheter, par le dévouement de toute notre existence, le droit de bourgeoisie à Fribourg ? (*Applaudissements.*) Ah ! du moins, nous avons une autre bourgeoisie qui nous restera commune avec les magistrats et le peuple

de Fribourg : c'est la bourgeoisie de l'Eglise, dans l'Eucharistie et dans le ciel ! (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, nous avons une dette de reconnaissance toute particulière à payer pour l'hospitalité qui nous a été donnée. Je ne parle pas seulement de l'hospitalité privée qui a été charmante de simplicité, de bonne grâce et de bonne foi antique. Je parle aussi et principalement de l'hospitalité publique, de l'hospitalité politique, qui ne se rencontre presque plus sur la terre pour les catholiques, et que nous avons trouvée, souverainement généreuse et cordiale, dans la république de Fribourg. (*Applaudissements.*)

Il est une expression classique que je connaissais depuis longtemps, mais que je n'ai bien comprise que depuis quatre jours : *jura hospitalitatis*, les droits de l'hospitalité ! A la façon dont les citoyens et la république de Fribourg nous ont accueillis, nous avons vu qu'ils nous accordaient beaucoup de droits chez eux ; mais qu'ils veuillent bien le croire, ils en ont acquis davantage encore sur nous.

Cette hospitalité demeurera un enseignement pour nos congrès eux-mêmes : nous avons appris ici comment il faut gouverner les hommes et les œuvres, et dans quelle mesure, avec quel art et quelle prudence, il faut allier en toutes choses l'autorité et la liberté.

Je ne dois pas oublier, Messieurs, au sujet de l'hospitalité que nous avons reçue à Fribourg, que si le nombre des toasts avait pu être augmenté, vous auriez entendu celui des anciens élèves français du Collège Saint-Michel, heureux de constater qu'après tant d'années Fribourg a toujours le même cœur et la même

tendresse pour les étrangers. Je le dis moins bien, mais avec autant de conviction et d'admiration. (*Applaudissements.*)

Messieurs, nous avons été grandement aidés dans les questions d'organisation, de logement, de nourriture, et le reste, par les diverses Commissions locales sur lesquelles nous nous sommes reposés de tous ces soins, et auxquelles il nous faut maintenant rendre le plus reconnaissant hommage.

Nous remercions donc ces différents Comités pour la réception affectueuse qu'ils nous ont faite et la décoration magnifique qu'ils ont donnée à la cité. Ils avaient fait appel à tous les dévouements, à toutes les générosités, à tous les arts ; et il en est résulté un merveilleux ensemble de splendeurs et de fêtes dont Fribourg a le droit d'être fier et dont le Congrès avait le devoir d'exprimer sa vive gratitude. (*Applaudissements.*)

Un remerciement spécial à la Commission des finances! Est-ce que vous n'avez pas admiré, Messieurs, la sagesse et la libéralité de sa gestion ? Et ne voudriez-vous pas recommander son exemple à maint gouvernement, républicain ou non, de votre connaissance? (*Applaudissements.*)

Et la Commission des vivres ! qu'en avez-vous dit, Messieurs ? N'a-t-elle pas été d'une obligeance et d'une habileté sans pareilles? Et ne faut-il pas que je dise, — d'ailleurs la preuve en est là, évidente et tangible sur toutes ces tables, — que je dise comment la République et la Ville de Fribourg ont voulu ce soir, en nous offrant leurs *vins d'honneur*, faire partie de la Commission des vivres (*Très bien. — Rires*), comme elles

avaient voulu déjà faire partie de la Commission des finances ? (*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs les congressistes, nous ne devons pas nous féliciter nous-mêmes ; autrement j'aurais beaucoup de choses reconnaissantes et flatteuses à dire de votre part à nos présidents et vice-présidents, à nos secrétaires et rapporteurs, et même à ceux de nos orateurs qui ont fait le sacrifice de leurs discours et de leur tour de parole, méritant ainsi, non moins que les autres, l'affectueuse reconnaissance des organisateurs du Congrès. (*Bravos.*) Je voudrais surtout remercier MM. Esseiva et Champeaux, nos excellents secrétaires généraux ; mais ce serait encore nous complimenter nous-mêmes. Cependant, l'un de ces Messieurs étant fribourgeois, et paraissant pour la première fois dans nos Congrès où son début a été un coup de maître, reste mon justiciable : c'est M. le chanoine Esseiva. En mon nom, au nom de son associé M. Champeaux, au nom de tout le Congrès, je suis obligé de dire qu'il serait difficile de trouver un secrétaire général plus parfait. (*Applaudissements.*) Il a montré en toute occasion le coup d'œil d'un général, l'humilité d'un simple soldat, l'affectueuse simplicité d'un enfant et le dévouement d'un frère. (*Applaudissements.*)

Mais il faut que je finisse, car j'ai assuré que je serais court. Donc, à la Suisse catholique ! à son Episcopat ! au canton de Fribourg ! (*Acclamations.*)

M. le chanoine Esseiva a répondu :

Messieurs, je commettrais un acte d'orgueil en remerciant M. le chanoine Didiot pour les paroles qu'il a bien

voulu m'adresser. Oui, le Congrès eucharistique a été beau. Mais ce ne sont pas les congressistes qui l'ont fait; ce ne sont pas ses organisateurs ; encore moins ses secrétaires généraux : c'est le bon Dieu ! (*Applaudissements.*) Donc, à lui, et à lui seul, gloire, honneur, louange et reconnaissance ! (*Vifs applaudissements.*)

Au dehors du banquet, une autre manifestation s'était préparée, dont il est impossible que se rendent compte ceux qui n'en ont pas été témoins. Sur la vaste place qui s'étend devant la salle de la Grenette, un orchestre, celui de la landwehr, faisait entendre en l'honneur des évêques et des congressistes ses plus beaux airs. Le fameux chant national des *Armaillis des Colombettes*, plus connu sous le nom de *Ranz des vaches*, a été exécuté par M. le notaire Currat avec une perfection qui a soulevé des applaudissements unanimes dans la salle du banquet où, par les fenêtres grandes ouvertes, entraient à plein les échos de la puissante et superbe voix qui interprétait le chant national. Une foule immense s'est bientôt massée sur la place, et à elle aussi il fallait la parole finale de la fête.

Mgr Lachat paraît à une fenêtre, et aux applaudissements de la foule il répond d'une voix forte par une allocution tout apostolique, où il fait ressortir à l'honneur de Fribourg la grandeur de cette incomparable manifestation. Il remercie les musiciens et le peuple ; il les excite à l'amour de Jésus-Christ, dont le saint nom est acclamé par la foule, et termine en bénissant le peuple enthousiasmé.

Mais cet admirable peuple de Fribourg ne se peut rassasier de la parole catholique. Pendant que peu à peu les membres du Congrès s'écoulent de la salle du banquet, d'autres orateurs, de la même fenêtre où parlait tout à l'heure Mgr Lachat, haranguent la foule. Tour à tour on entend M. Georges de Montenach, M. le chanoine Esseiva, et M. le chanoine Schorderet qui s'écrie :

La ville et la république de Fribourg reçoivent aujourd'hui le surcroît promis à tous ceux qui cherchent avant tout le royaume de Dieu.

C'est le centuple accordé à ceux qui, avant tout, aiment Jésus-Christ, le servent, l'adorent, savent vivre, souffrir et mourir pour lui.

Vive Jésus-Christ ! Vive la restauration de son règne social !

Vivent nos Saints ! le B. P. Canisius, le B. Nicolas de Flüe !

Vive l'Eglise catholique ! Vive le Pontife infaillible Léon XIII !

Vive notre pontife Mgr Mermillod, qui a tant souffert et combattu pour la sainte Eglise, pour la gloire de sa patrie !

Vive Mgr Lachat, qui a porté avec Mgr Mermillod, haut et ferme, le drapeau de nos saintes libertés sur tous les chemins de l'exil et de la souffrance !

Vive l'épiscopat suisse !

Vivent les nobles évêques des autres pays qui ont assisté à ce Congrès !

Vive la cité de Fribourg, que le bon Dieu a prédestinée pour être un spectacle aux anges, au monde et

vraient la voix de l'orateur.

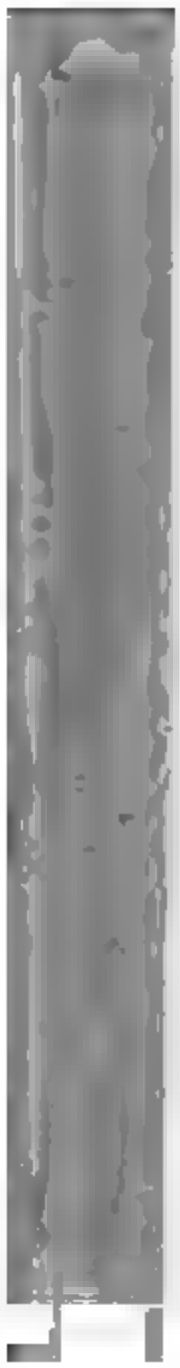

CONCLUSION

I

Adresse du Congrès Eucharistique de Fribourg à Sa Sainteté Léon XIII.

TRÈS SAINT PÈRE,

Les catholiques de toute nation, réunis à Fribourg pour le quatrième Congrès eucharistique, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève, en la présence de tous les révérendissimes membres de l'Episcopat suisse, de Mgr l'Archevêque de Cagliari et de Mgr l'Evêque de Luxembourg, avec l'adhésion d'un nombre considérable d'Eminentissimes Cardinaux, d'Archevêques et d'Evêques du monde entier, qui se sont fait représenter dans cette assemblée ou lui ont envoyé leurs meilleures bénédictions, déposent aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur profonde vénération, de leur ardent amour, de leur obéissance absolue.

Nous savons, en effet, que si Notre Seigneur a renfermé, jusqu'à la fin du monde, son Corps et son Sang divins dans cette adorable Eucharistie qui est l'objet de notre réunion et de nos travaux, c'est à Votre Béatitude, comme à tous Vos prédécesseurs en remontant jusqu'à saint Pierre, et à tous Vos successeurs jusqu'au dernier Pape, qu'il a remis son infaillible pouvoir d'enseigner et de régir. Jésus dans son Tabernacle, Jésus dans son Vicaire, voilà notre unique Sauveur, notre unique Maître, notre unique amour.

C'est bien son inspiration, c'est bien sa parole que nous avons reconnues dans le magnifique Bref dont Votre Sainteté a daigné tout récemment honorer Mgr notre Président, et en sa personne nos chers Congrès eucharistiques : ce Bref restera notre plus grand honneur, comme il a été, pendant ces trois jours bénis, avec la grâce de l'Eucharistie, notre plus grande force et notre meilleure consolation.

Aussi est-il bien juste, Très Saint Père, que nous vous offrions, en toute reconnaissance et soumission, l'hommage de tout ce qui a été dit, fait et projeté au Congrès. Nous l'abandonnons totalement et filialement à Votre jugement suprême, implorant humblement Votre paternelle bénédiction sur les ouvriers, malgré les défectuosités de l'œuvre. Pour lui assurer tout le succès possible, nous n'avons cessé, Très Saint Père, de travailler à la lumière de vos directions sacrées; et suivant Vos paroles mêmes, nous avons médité sur « la nécessité de puiser des forces toujours » nouvelles dans la sainte Eucharistie, cette source

» des grâces, afin que l'Eglise sorte victorieuse des
» rudes combats où elle est engagée ; sur les fruits de
» salut qui se cueillent à cet arbre de vie, surtout pour
» garder l'unité d'esprit dans la vérité et l'union des
» cœurs dans la charité ; enfin sur l'abondance de
» tous les biens qu'il faut demander et attendre avec
» assurance de ce trésor des divines richesses, soit
» pour l'édification des fidèles, soit pour la conversion
» de ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort. »

Notre bien-aimé Président, dont vous avez voulu que les lèvres fussent pour nous l'organe de vos enseignements, nous a fait l'honneur de nous associer aux vœux de l'Episcopat suisse touchant la canonisation du bienheureux Nicolas de Flüe. Concitoyens, au moins pour quelques jours et par le droit de l'hospitalité, de cet admirable serviteur de l'Eucharistie, de ce grand ami de la paix publique, nous exprimons au Siège Apostolique notre très humble et très ardent désir d'applaudir bientôt à sa définitive sentence, en cette cause si chère aux amis de la Suisse catholique et aux dévoués adorateurs du Très Saint Sacrement.

L'Episcopat et les fidèles populations de la Belgique souhaitant, à leur tour, l'extension de la fête de sainte Julienne du Mont-Cornillon à l'Eglise universelle, nous osons joindre nos respectueuses supplications aux leurs, pour une plus complète glorification de la sainte Eucharistie dans sa très pieuse servante.

A Notre Seigneur lui-même nous adressons, Très Saint Père, ce vœu et cette fervente prière : Daigne le divin Prisonnier du Tabernacle fortifier et consoler de plus en plus son très digne Vicaire, si semblable à Lui

par la longue et douloureuse captivité du Vatican.

Et nous sommes, Très Saint Père, de Votre Béatitude, les très respectueux, très obéissants et très aimants fils et sujets.

(Suivent les signatures.)

II

Réponse de S. S. le Pape Léon XIII à l'adresse du Congrès eucharistique de Fribourg.

Venerabilibus fratribus Eugenio, archiepiscopo Thamiathensi, et episcopis Lausannensi ac Gebennensi, Sedunensi, Curiensi, Sangallensi, Basileensi et Bethleemensi, Friburgum in Helvetia.

LEO PP. XIII

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Gratissimæ extiterunt Nobis litteræ a vobis datæ. nec non eæ quas uno tempore accepimus venerabilium fratrum Archiepiscopi Calaritani et Episcopi Luxemburgensis, ac dilectorum filiorum sacerdotum et fidelium, qui solemnem conventum in ista civitate habitum ad Sacramenti augusti gloriam promovendam celebrarunt. In iis enim non solum novum Nobis testimonium oblatum est obsequii omnium vestrum erga

Nos et hanc Beati Petri Cathedram, quod satis jam cognitum et perspectum habebamus, nec non alacritatis animi et egregiæ voluntatis qua documentis Apostolicæ Sedis adhæretis, sed etiam religionis amor et nobilissimum studium enituit quo incensi estis in tot malis quæ Ecclesiam et humanam societatem premunt, ut operam vestram conferatis iis partibus implendis quas Nos hoc potissimum tempore pastorum et fidelium esse declaravimus. Hæc sane ad consolationem Nostram plurimum valuerunt, ac Nos simul impellunt ut iisdem grati animi sensibus quos vos ad Deum effunditis, ejus auxilii causa quod Nobis in ministerio Nostro largitur, benignitatem Ejus vicissim prosequamur, quod suo præsidio efficit ut studiosos in vobis curatores gloriæ Suæ et strenuos communis certaminis socios habeamus. Præcipue autem laudes Nostras vobis omnibus deferimus ob præclaram pietatem, qua Eucharistici Mysterii honorem et cultum tueri ac amplificare studetis hoc tempore, quo religionis et fidei contemptus, in iis qui Ecclesiam oppugnant et impietatis vias sequuntur, maximas infert divini Sospitatoris nostri amori et beneficiis injurias. Quo magis hæc dolenda sunt, eo magis curæ esse optamus veris Ecclesiæ filiis ut Sacramenti augusti gloriam tueantur, et ex eo unde olim Christi Martyres robur ad tormenta superanda sumebant validas vires ad bonum certamen certandum hauriant, ac Christo Domino caritate conjuncti, mutua illa caritate inter se copulentur quæ a Christi dilectione sejuncta esse non potest. De postulationibus vero quas litteræ ad Nos datæ complectebantur, persuasum vobis omnibus esse volumus

Nobis plurimum cordi esse ea quæ ad beatorum Cœlitum honores et incrementum divinæ gloriæ referuntur. Benevolentiam demum Nostram vobis omnibus ex corde testificantes, cœlestium gratiarum divitias a divino Reparatoris nostri Corde imploramus, atque in earum auspicium Apostolicam Benedictionem vobis ipsis, cunctisque pietatis vestræ consortibus, peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die XXIII Novembris, anno MDCCCLXXXV, Pontificatus Nostri octavo.

LEO PP. XIII.

Traduction.

A nos Vénérables Frères les Évêques suisses réunis à Fribourg.

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique.

C'est avec joie que Nous avons lu la lettre que vous Nous avez adressée, et celle que Nous avons reçue en même temps de vous et de nos vénérables frères l'Archevêque de Cagliari et l'Evêque de Luxembourg, ainsi que de Nos chers fils, prêtres et fidèles, qui ont pris part au Congrès de Fribourg dans le but de glorifier l'auguste Sacrement de nos autels. Ces lettres sont un nouveau témoignage de votre dévouement à

Notre personne et à la Chaire de saint Pierre ; dévouement qui, du reste, Nous était déjà connu. Elles attestent et Nous prouvent, en outre, l'empressement et la fermeté avec lesquels vous adhérez aux enseignements du Siège Apostolique, ainsi que l'amour et le zèle ardent dont vous êtes animés pour la religion, au milieu des maux sans nombre qui accablent l'Eglise et la société civile. Vous vous efforcez de remplir les devoirs que Nous avons signalés comme s'imposant, surtout à notre époque, aux pasteurs et aux fidèles. Aussi l'expression de vos sentiments Nous a rempli de consolation ; et de même que vous remerciez Dieu de l'assistance qu'il Nous accorde dans l'exercice de Notre ministère, Nous, à notre tour, Nous supplions sa bonté de faire toujours de vous, comme elle le fait, de zélés promoteurs de sa gloire et, pour Nous, de vaillants coopérateurs. Surtout, Nous vous accordons à tous les louanges les plus méritées pour la piété admirable avec laquelle vous travaillez à défendre le culte dû à l'adorable Mystère de l'Eucharistie, et à le développer dans un temps où les ennemis de l'Eglise et les impies ne répondent que par des outrages à l'amour et aux bienfaits de notre divin Rédempteur. Plus ces outrages sont déplorables, plus aussi Nous désirons que les vrais enfants de la foi s'appliquent à honorer et à glorifier l'auguste Sacrement de l'Eucharistie, et à puiser des forces, pour combattre le bon combat, à la source où les martyrs trouvaient jadis le courage qui les rendait invincibles. Puissent tous les fils de l'Eglise, attachés à Notre Seigneur, être unis entre eux par cette charité mutuelle qui ne saurait

être séparée de Jésus-Christ! Tels sont nos vœux.

Quant aux demandes contenues dans vos lettres, soyez tous persuadés que Nous avons extrêmement à cœur tout ce qui a rapport au culte des Bienheureux et à l'avancement de la gloire de Dieu.

Enfin, en témoignage de Notre bienveillance, Nous demandons pour vous tous au Cœur de notre divin Rédempteur l'abondance des grâces célestes, et Nous vous accordons avec amour, à vous et à tous ceux qui vous sont unis par les liens de la piété, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 23 novembre de l'année 1885, la huitième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

APPENDICES

I

Lettre de M. Gabriel de Belcastel à Mgr Mermillod, président du Congrès eucharistique de Fribourg.

Montgey (Tarn), le 7 septembre 1885.

MONSEIGNEUR,

Daignez accueillir dans votre cœur évangélique un profond regret et une ardente aspiration qui, à travers les monts de la Suisse, vous arrivent du fond du Languedoc.

Lorsqu'il y a quatre ans le secrétaire général de l'œuvre me fit l'honneur de m'appeler au premier Congrès eucharistique, un sage de Toulouse me dit avec une franchise à laquelle je rends hommage, mais qui ne m'émut pas : « Prenez garde! si vous allez aux Congrès eucharistiques, vous vous tuez vous-même politiquement, et c'en est fait de votre vie publique. — Ce n'est pas ainsi, lui dis-je, que je comprends la conscience de mon pays. Mais quand cela serait!...

La seule ambition qui m'ouvrit la vie publique, c'est celle d'y porter le drapeau de Dieu. Ce drapeau, je ne l'abaisserai jamais, et le premier fruit de votre menace, c'est que je ne veux manquer aucun de ces Congrès. »

J'ignore, Monseigneur, si ce politique a eu raison en ce qui touche mon humble personne; très peu importe au monde, et à moi-même guère davantage. Mais je sais bien que s'il a cru ces réunions stériles pour la destinée des peuples, son erreur était grande; car c'est au lendemain du congrès de Liège que la Belgique catholique se leva frémissante et secoua, dans un merveilleux élan de patriotisme, le joug de la maçonnerie.

Jusqu'ici, Dieu aidant, j'ai pu tenir parole; à Lille, Avignon et Liège, Jésus-Christ, Roi du monde, m'a fait la grâce imméritée de confesser sa royauté. Si, cette année, des circonstances impérieuses me retiennent au foyer, et m'empêchent d'accourir vers l'illustre cité, qui, sous votre égide, confesseur de la foi aux paroles de flamme, aura le bonheur d'être le siège du Congrès, mon cœur y vole sur l'aile du désir; il s'unit, de toutes ses forces, aux actes de foi, de prière et d'amour qui vont faire, de cette assemblée chrétienne, comme un sublime et vaste tabernacle, dont tous les fidèles, portant le Christ dans leur poitrine, seront les vivantes hosties.

Permettez donc, Monseigneur, au plus inutile des serviteurs de Dieu, privé de la joie de lui rendre gloire, de vous adresser cet acte de vive union au Congrès de Fribourg, afin qu'il y soit moralement présent et y

recueille quelque grâce', miette tombée de la table divine.

Et comment un cœur catholique et français ne voudrait-il pas être là?

Le crime de la Révolution, c'est la révolte de toutes les forces naturelles de l'humanité contre l'ordre surnaturel établi par le Créateur, et dont le Christ est la pierre angulaire. C'est surtout en France que s'accomplit ce crime.

Noble et malheureux pays! Il souffre sans doute de bien des misères, politiques, économiques et sociales. Mais ces sortes de maux, d'autres siècles les ont vus passer et les ont vu guérir. Le mal nouveau, insondable dans ses conséquences, parce qu'il s'attaque à l'être humain tout entier, dans la source même de ses vertus, de ses fécondités et de ses gloires, c'est la rupture sociale avec Celui qui est, partout et toujours, pour les choses du temps et de l'éternité, la voie, la vérité, la vie.

L'unique remède à ce mal, c'est le retour au Christ: non point seulement le retour individuel, par molécule humaine pour ainsi dire, mais le retour public et national par la société en corps et tout entière.

Or, puisque le Christ qui est la vie est aussi la voie de la vie, n'est-il pas manifeste que l'acte le plus puissant de retour au Christ, c'est de s'abreuver, par l'Eucharistie, aux sources infinies de son sang rédempteur. Ecoutez ce récit des annales de Toulouse.

« Quand le dernier des Montmorency, le premier des braves de son temps, aimé et pleuré par ceux mêmes qui le condamnèrent, après le malheur d'être

rebelle à son roi eut la gloire de livrer sa tête au fer du bourreau dans les plus beaux sentiments de courage, d'humilité, de repentir chrétien, des soldats, épris de sa chevaleresque bravoure, se précipitèrent sous son échafaud (1); ils trempèrent leur glaive dans le sang fumant, et baisèrent ce glaive ensanglanté pour faire passer de leurs lèvres à leur cœur la sève de héros. »

Ah! si ces enthousiastes des derniers jours du moyen âge croyaient s'infuser l'héroïsme en buvant ainsi une goutte du sang d'un brave sacré par une mort sublime, mais fragile après tout comme les hommes, quelle force, en esprit et en vérité, ne trouverons-nous pas dans le sang divin qui a coulé pour racheter le monde! De quelle ardeur les catholiques de notre âge doivent-ils y tremper leur glaive, je veux dire leur action infatigable contre la grande ennemie! De quelle sainte avidité doivent-ils en nourrir leur être tout entier, pour le gonfler de la sève divine et la répandre à flots de sacrifice et de dévouement sur la famille et sur la patrie!

Mais, ce sang divin rénovateur du monde, il est tombé sur le monde du haut de la croix du Calvaire. La croix fut le grand autel de la grande victime. Elle demeure le signe inséparable de l'autel chrétien, et les ennemis de Dieu le savent bien: partout où ils dominent, la croix tombe.

Proclamons-le donc très haut, en ces jours d'agitation politique où les divers partis de la conservation

(1) *Histoire du parlement de Toulouse*, par M. Dubédat, ancien conseiller à la cour de Toulouse.

sociale, plus ou moins d'accord, s'agitent au nom des intérêts du temps, pour gagner chacun à sa cause le suffrage universel français : le régime et l'homme qui relèveront le mieux la croix rédemptrice, ceux-là aussi rendront à la France l'ordre, la paix sociale et la vraie grandeur.

Pour dernier mot, Monseigneur, laissez-moi vous dire une légende de nos contrées.

« En 1793, quand la croix tombait de toutes parts, sous les coups des forcenés qui terrorisaient la patrie, un ouvrier, resté fidèle, arrive un jour près de la croix qu'il avait coutume de saluer ; il la trouve gisante à terre, le crucifix brisé en mille pièces éparses sur le sol. Saisi de douleur de l'outrage fait à son Dieu, brûlant du désir de le réparer, il s'agenouille, il recueille pieusement l'un après l'autre les débris profanés ; il les rejoint patiemment, il reconstitue le crucifix, le relève, le replace sur son piédestal et, le jour même, en dépit de la profanation, cette image du Christ vengé étendait de nouveau sur la campagne sa bénédiction et ses bras protecteurs. »

Or, voici de quel prix le Christ paya cette restauration sacrée.

Une voix céleste dit à cet homme : « Parce que tu as rejoint mes membres dispersés, tu auras le don de remettre les membres démis ou rompus de ceux qui recourront à toi, afin qu'on sache ici que Jésus-Christ n'est pas ingrat. »

Etait-ce une voix intérieure, une voix de l'espace? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est que, d'après le récit populaire, telle fut l'origine du don remarquable pos-

sédé de père en fils, depuis ce jour, par une famille de l'Albigeois. Celui qui eut l'honneur d'être le rebouteur du Christ a rebouté des milliers d'hommes en retour.

Cette légende n'est-elle pas un symbole?

La Révolution abat les croix sur la terre de France. Par les ruptures successives de toutes les institutions avec l'ordre chrétien, c'est le Christ lui-même qu'elle frappe, dont elle brise les membres et qu'elle s'efforce de réduire en poudre.

Lorsqu'un homme et un parti sauront comprendre que la grande mission du salut social est de restaurer la croix du Christ, oh! qu'ils le sachent aussi, le Maître reconnaissant leur donnera en retour le pouvoir de guérir les discordes de la patrie française, et son image, debout sur les écoles comme sur les églises profanées et vengées, éclairera de ses rayons le soir du siècle qui va mourir pour préparer l'aurore d'un siècle chrétien.

Ce miracle n'est au-dessus ni de la prière de l'homme ni de la puissance d'un Dieu; il n'est pas plus grand que celui de la résurrection de Lazare, le premier évêque des vieilles Gaules qui seront la France un jour.

C'est pourquoi, j'ose vous prier, Monseigneur, de vouloir bien demander au congrès de Fribourg une prière et un vœu pour le relèvement public de la croix sur la terre française.

Si vous étiez assez bon pour lui soumettre humblement cette lettre, je vous en aurais une vive reconnaissance.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage du respect

profond avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très obéissant et dévoué serviteur,

GABRIEL DE BELCASTEL.

II

Extrait d'une circulaire de Sa Grandeur Mgr Mermillod au clergé et aux fidèles de son diocèse à la suite du Congrès eucharistique.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

La cité de Fribourg a donné un grand spectacle à Dieu qui la garde, aux anges qui la protègent et aux hommes religieux qui l'admirent. Pendant quelques jours, elle a abrité des chrétiens fidèles qui ont étudié les moyens de réaliser de plus en plus la prière du Sauveur : « Que votre règne arrive ! » Ils ont cherché tout ce qui peut faire mieux connaître, mieux aimer cet adorable Rédempteur, qui, par l'Eucharistie, reste avec nous *jusqu'à la consommation des siècles* (1). Rien de plus touchant que ce cordial échange de vues entre les prêtres et les laïques groupés sous la direction des Evêques, et suivant les leçons que le Souverain Pontife nous a adressées à l'ouverture du Congrès, « sur la nécessité de puiser des forces toujours nouvelles à cette source de grâces, afin que l'Eglise sorte victorieuse des rudes combats où elle est engagée ; sur les fruits de

(1) S. Matth., XXVIII, 20.

salut qui se cueillent à cet arbre de vie, surtout pour garder l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité ; enfin sur l'abondance de tous les biens qu'il faut demander et attendre avec assurance de ce trésor des divines richesses, soit pour l'édification des fidèles, soit pour la conversion de ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort. »

Dociles à ces graves enseignements, tous se sont inspirés dans leurs discussions de ce but proposé à leur intelligence et à leur piété ; leurs prières, la nuit passée devant le tabernacle, ont fortifié leurs délibérations.

Les incrédules, les indifférents ont souri en voyant ce Congrès si éloigné en apparence des préoccupations actuelles : de la fortune, du bien-être et des plaisirs. Les premiers chrétiens réunis dans les catacombes, devant leurs pauvres autels menacés, ont suscité les mêmes dédains de la part des habiles, des puissants et des heureux du paganisme ; ces dédaignés ont continué à vivre de la communion sans souci des railleries. Ils ont prié, souffert et travaillé, survivant à leurs détracteurs, et formant nos sociétés et nos civilisations chrétiennes comme les abeilles font une ruche. Le passé est la leçon de l'avenir.

Nos problèmes difficiles à résoudre sur la question sociale et nos luttes actuelles n'auront aucune solution en dehors de Jésus-Christ, qui est la Voie, la Vérité et la Vie. D'ailleurs n'y a-t-il pas, dans un temps de scepticisme et de faiblesse morale, une grandeur qui frappe de respect dans cette assemblée religieuse d'hommes convaincus qui affirment sans crainte la foi

qui les anime? Nous croyons que notre Dieu est dans le tabernacle, appuyés sur les textes des prophètes, sur la clarté de l'Evangile, sur la voix traditionnelle de l'Eglise, sur le plan divin de la rédemption et sur les aspirations les plus vives de l'humanité. Sans la présence de notre Dieu, la terre serait triste, le cœur désolé, l'homme sans consolation; l'Eglise, privée de la présence de son Chef, serait sans unité, sans force et sans honneur.

Vous, nos très chers Frères, vous croyez au dogme sacré de l'Eucharistie; vous y puisez les secrets de votre existence chrétienne, laborieuse et consolée; le pain vivant descendu du ciel vous fortifie et vous prépare aux joies célestes. Aussi, n'avons-nous pas été surpris de la part considérable que vous avez prise à l'imposante manifestation de dimanche. Nous renonçons à la dépeindre; nul témoin de cette scène ne l'oubliera jamais; vos petits-fils, en lisant nos annales, seront émus au souvenir de cette journée qui a vu la foi et le patriotisme s'incliner devant le Dieu de nos autels. Vous étiez là, près de nos hôtes aimés, vous les représentants de tous les districts du canton, hommes de tout âge et de toutes classes, portant nos bannières nationales. Nos étendards vainqueurs aux siècles passés flottaient à côté des étendards de nos jeunes bannières, de nos associations ouvrières, et près de ceux de la jeunesse catholique des étudiants suisses, et près des insignes de notre Confrérie du Saint-Sacrement. C'était bien là le peuple fribourgeois, uni à son clergé, aux dépositaires de l'autorité civile, aux législateurs, aux magistrats, tous convaincus que les nations fortes sont celles qui

savent allier la foi et leurs libertés, la religion et le patriotisme ; ce sont celles qui veulent Jésus-Christ comme pierre de l'angle de toute institution sociale. Ce cortège tour à tour gracieux et solennel, cet acte de consécration, ces voix mâles acclamant l'Eucharistie, ces mains levées, ce serment spontané d'un peuple agenouillé devant Jésus-Christ et jurant fidélité au Libérateur des âmes et du monde, restera comme un grand fait de notre histoire ; il sera un rempart et une bénédiction pour notre pays. Il nous semblait alors que le protecteur de notre vie publique, le bienheureux Nicolas de Flüe qui n'a vécu pendant de longues années que de la sainte Eucharistie, que cet austère et doux apôtre de la paix répétait à notre cher canton de fribourg : « Vaillant peuple, n'oublie pas que ta vie est l'Eucharistie, que ta force est l'union et la concorde pour tous. Ta fidélité aux lois divines, ton invincible attachement à la sainte Eglise catholique, ta vie sobre et ton travail seront les sources fécondes du bonheur de tes foyers et de ta prospérité générale. »

Ne sont-ce pas là, nos très chers Frères, les leçons qui ressortent de cette fête superbe ? Il ne faut pas que nos cérémonies de la religion ne soient qu'une vaine pompe destinée à frapper l'imagination sans résultat pratique (1), sans qu'il en résulte du profit pour notre sanctification. Nos fêtes ont toutes un sens profond ; elles doivent influer puissamment sur la direction de notre vie. Que tous donc, soumis à la vérité, inspirés par

(1) Nous engageons les prêtres qui ont assisté au Congrès à se communiquer leurs vues à cet égard et à nous en faire part dans les rapports de chaque décanat.

la charité, nous travaillions à nous améliorer par l'esprit de prière et par la communion fréquente ; que tous, écartant les discordes et les haines, nous multipliions nos efforts pour que ce peuple de Fribourg reste inviolablement attaché à Jésus-Christ, à la sainte Eglise, et soit toujours un appui et un joyau de notre libre Helvétie.

Certes, vous l'avez prouvé, nul mieux que vous ne comprend le caractère religieux du patriotisme ; votre cœur aime l'Eglise et bat pour la patrie. Le matin, vos nombreuses communions qui ont eu lieu dans nos églises de la ville et de la campagne ; au déclin du jour, après les joies de la fête, vos chars enguirlandés et nos chemins de fer, insuffisants ce jour-là, emportaient dans vos foyers vos phalanges pressées ; vous ne vous reposiez des fatigues de cette solennité que par la prière du rosaire, par les chants religieux ou nationaux. Les conseils de votre Evêque et de vos prêtres vénérés ont été écoutés ; vous avez fait l'acte sérieux d'un peuple qui prête serment de fidélité à son Dieu et à son Sauveur. Que la Providence récompense votre courage religieux ! Qu'elle bénisse au centuple tous ceux qui ont préparé, organisé et dirigé cette fête, ouvert leurs demeures aux étrangers édifiés de votre foi et de votre hospitalité ! Qu'elle conserve à l'Eglise les vénérables et pieux Evêques qui nous ont honorés et soutenus de leurs prières, de leurs conseils et de leur affection !

Fribourg, le 15 septembre 1885.

III

Analyse et extraits (traduction de l'allemand) de la brochure intitulée : « Un mot aux catholiques de la Suisse allemande sur le Congrès eucharistique, par Mgr Augustin Egger, évêque de Saint-Gall. »

« Le Congrès eucharistique s'est tenu, cette année, du 9 au 13 septembre, à Fribourg. C'est à dessein qu'on avait choisi la frontière du pays de langue allemande ; de la sorte, le Congrès devait étendre plus facilement son action sur la Suisse allemande et jusque sur l'empire germanique.

» C'est dans le même but qu'on avait projeté une section allemande : elle eût indiqué la méthode à suivre pour réaliser le but du Congrès dans la partie allemande de la Suisse. Mais les congressistes allemands, ayant un intérêt, très facile à comprendre, à prendre part aux discussions générales du Congrès, et ces discussions ayant absorbé tout le temps, les questions proposées à la section allemande n'ont pu être examinées dans le Congrès lui-même.

» Si je viens aujourd'hui les traiter, au moins en quelque manière, je le fais dans l'intérêt d'une cause toute sacrée, et, en m'adressant aux catholiques de la Suisse allemande, je puis alléguer le mandat que m'avait confié le Congrès eucharistique, en me nommant, à mon insu, président de la section spéciale de langue allemande.

I. — But du Congrès eucharistique.

» L'Eucharistie est la clef de voûte du dogme catholique, elle est aussi le principe de toute vie chrétienne ; car à l'autel et au tabernacle, Jésus-Christ est prêtre, il est roi, il est Sauveur. Aussi tous les siècles ont-ils rivalisé de foi et d'amour pour l'adorable Sacrement de l'autel ; et quand on jette un coup d'œil sur le passé, on croit assister à une merveilleuse procession du Très Saint Sacrement : au lieu de parcourir les rues d'une cité, le cortège se déploie à travers les siècles, descendant du Cénacle jusqu'aux Catacombes, puis reparaissant au grand jour, et arrivant de victoire en victoire jusqu'à notre siècle. Mais là, des ennemis nombreux viennent entraver cette marche triomphale, par des profanations, par l'oubli des sacrements, et surtout par tant d'efforts sacrilèges pour soustraire la jeunesse chrétienne à la bienfaisante influence de l'Eucharistie.

» Ces maux de notre temps, le Congrès eucharistique a pour mission de les combattre ; le bel ordre dans lequel se déployait depuis deux mille ans le pacifique triomphe de l'Eucharistie, troublé par le courant antichrétien du XIXe siècle, le Congrès veut le rétablir dans la mesure de ses forces. En lui, je puis bien le dire, se manifeste un mouvement vital essentiel du christianisme.

» L'Eglise catholique a été établie pour guérir toutes les misères de l'humanité par la vérité et par la grâce de Jésus-Christ, et, pour cette fin, elle porte dans son sein d'inépuisables richesses. Quels que soient

les maux et les faiblesses dont un siècle ait à gémir, l'Eglise est toujours là pour réagir, guérir et sauver. Et même quand on la croirait inactive ou impuissante, elle agit, elle travaille, elle combat avec toutes les armes naturelles ou surnaturelles dont elle dispose, jusqu'à ce que le mal soit vaincu.

» Mais parce que les membres et la tête de l'Eglise se prêtent sans cesse un mutuel concours, cette réaction salutaire n'est pas seulement due aux organes ecclésiastiques de ce grand corps ; elle résulte aussi de l'action libre des forces individuelles, réunies dans une action commune et soumises à la direction de l'Eglise.

» L'histoire est là, qui fait bien voir que dans toutes les grandes entreprises de l'Eglise catholique l'autorité ecclésiastique n'était pas seule à l'œuvre ; à côté d'elle, il y avait comme des légions de volontaires nombreux, de toute sorte, toujours aux ordres de l'autorité.

» Or, l'une des manifestations principales de cette salutaire réaction contre les maux de notre temps, c'est le Congrès eucharistique, lequel assume la tâche de faire rendre au Très Saint Sacrement de l'autel, dans la société moderne, l'honneur qui lui est dû.

» Son véritable fondateur fut Mgr de Ségur, mort récemment, prélat d'une rare vertu et d'un zèle peu commun. Profondément touché du triste état religieux de la société qui l'environnait, il fut l'instigateur de ces grandes réunions ; celle qui s'est tenue à Fribourg avait été précédée de trois autres, à Lille, à Avignon et à Liège. Jusqu'à présent, en raison de son origine, le Congrès n'avait guère compté que des membres de

langue française. Mais il faudrait — et l'on a des raisons d'espérer qu'il en sera ainsi, — il faudrait donner désormais à ses travaux une sphère d'action plus vaste encore. Puisse cette grande œuvre, qui consacre son activité au cœur même de la vie chrétienne, obtenir une influence aussi large que profonde pour l'avancement du royaume de Dieu ! »

II. — Le Congrès eucharistique de Fribourg.

Après une description sommaire du Congrès de Fribourg, Mgr de Saint-Gall continue ainsi :

« La première impression bienfaisante qui se dégageait de ces réunions naissait de la parfaite union de tous les membres dans la foi catholique.

» Aux discussions prenaient part des hommes venus de bien loin et qui ne se connaissaient pas d'avance ; mais à les entendre, on les eût pris pour des amis de vieille date, pour des hommes habitués à vivre sous le même toit, traitant ensemble quelque affaire de famille. Sur les vues religieuses de chacun des membres, toute explication eût été inutile : chacun connaissait celles de ceux qui l'entouraient autant que les siennes propres. Pas un mot qui ne respirât un véritable attachement à l'Eglise ou l'acceptation la plus entière de son autorité. Où donc pourrait-on trouver une semblable unité, hors du sein de l'Eglise catholique?

» Non moins bienfaisant était l'esprit de piété qui présidait à tous les débats. C'est par la prière qu'ils s'ouvraient, par elle encore qu'ils se terminaient ; discussions et rapports devenaient un sujet de véritable

édification, et le profit personnel que le Congrès apportait à chacun de ses membres, ressemblait fort à celui qu'on tire d'une retraite spirituelle. A ces séances, je comparais en moi-même nombre d'autres réunions catholiques tenues à table, dans une salle d'hôtel, conditions regrettables qui amènent parfois des résultats tout aussi peu satisfaisants.

» Au Congrès, enfin, on fit le triste tableau de notre état religieux à l'époque actuelle, des périls qui menacent partout la jeunesse chrétienne, de ces puissances suspectes qui, dans notre XIXe siècle, travaillent contre la foi et le culte de l'Eglise. Bien des remèdes proposés font deviner la profondeur du mal qui les a rendus nécessaires. Oui, l'Europe est profondément gangrenée, et si nous n'avions sous la main que des moyens naturels, il faudrait peut-être désespérer de sa guérison. »

Le vénérable auteur parle ensuite avec une forte et brève éloquence de la grande *journée des hommages*.

III. — Le Congrès eucharistique et la Suisse allemande.

« Le Congrès avait donc choisi, pour lui servir de porte d'entrée dans le pays de langue allemande, la vieille cité des Zaehringer, mi-allemande, mi-française. A part une prédication à la fin du Congrès, les Allemands y gardèrent volontairement le silence. Ils voulaient jouir de ce spectacle nouveau pour eux, se contentant d'un rôle tout passif. Maintenant, on peut se demander si l'impulsion reçue sera une semence

féconde, ou bien si, étouffée par d'autres impressions, elle restera stérile et tombera bientôt dans l'oubli.

» Pour dire toute ma pensée sur la question, je dois signaler un défaut, une lacune que j'ai cru remarquer. Le Congrès offre à ses membres une source abondante d'édification, de pensées qui élèvent, d'impressions qui purifient. Mais ce qui lui donne cette grandeur et cette élévation, le rend moins propre à faire descendre sa bienfaisante influence sur le terrain de la vie pratique. Le Congrès est une réunion universelle, catholique dans toute la force du terme, telle qu'en peuvent seuls tenir les membres d'une Eglise véritablement universelle. Et cependant, si la foi et le culte sont les mêmes partout, bien diverses sont les misères et les nécessités de la vie chrétienne. Tel remède sera pratique à Paris et à Bruxelles, qui cessera de l'être dans une vallée perdue de la Suisse ou dans un hameau de l'Italie. Envisagée par son côté humain, l'Eglise est un corps immense dont les membres se comptent en grand nombre ; plus nombreuses encore les maladies et les infirmités auxquelles ses membres sont exposés : il ne faut pas moins de variété dans le traitement et les remèdes. Pour donner des résultats pratiques, il faut que le Congrès ait ses organes dans chaque contrée, dans chaque diocèse, dans chaque paroisse même ; ces organes prendront sur eux d'appliquer son influence réparatrice à des circonstances et à des nécessités si diverses.

» Pour la tenue de ses réunions, le Congrès possède une organisation magistrale ; et tant qu'il ne s'agit que d'exciter au bien, il atteint pleinement son but. Mais tant qu'il lui manquera l'organisation néces-

saire pour assurer l'exécution de ses vœux, ses résultats ne se feront sentir que dans un nombre restreint de villes et de paroisses.

» Comment combler cette lacune, particulièrement en ce qui concerne la Suisse allemande? A mon avis, ce ne sera pas en ajoutant une association nouvelle à celles qui existent déjà en si grand nombre, ni en organisant des Congrès nationaux ou diocésains. Déjà nous avons presque trop de réunions; il n'est pas nécessaire de pousser plus loin l'éparpillement des forces. Mais les associations catholiques déjà existantes pourraient très bien, me semble-t-il, accomplir cette tâche; et tout d'abord se présente à ma pensée le *Pius-Verein* de la Suisse, si répandu, si merveilleusement organisé. Chaque année, on pourrait lui proposer comme thème quelque point spécial de la vie chrétienne; ce serait un objet d'études dans les réunions locales ou cantonales, et la décision finale serait prise dans la réunion générale de la fête de l'association.

» Dans les endroits où le *Pius-Verein* n'est pas connu, une autre association ou confrérie en tiendrait lieu. Ce ne serait pas un malheur pour elles que de se placer ainsi sur le terrain de l'Eglise et de la vie religieuse, et de se raviver un peu par le sel des dogmes sacrés; individus et associations y trouveraient leur profit. — Une solennité eucharistique serait parfaitement à sa place et ferait grand bien à la réunion générale du *Pius-Verein*, qui pourrait, s'il entrait dans cette voie, exercer sur les mœurs religieuses du peuple catholique, par exemple, sur l'observation du dimanche, une influence régénératrice qui ne serait pas à dédaigner.

» Ces pensées, je les donne comme de simples conseils, et non comme un programme complet, disposé à me rallier à tout autre qui produirait de meilleurs résultats. Mais ce qui est indubitable, c'est que toute association catholique doit tendre par tous ses efforts au renouvellement de la vie religieuse et morale parmi les peuples catholiques. Puissent donc tous ceux qui en ont la direction accorder à cet objectif toute l'attention dont il est digne. Voici maintenant un thème que je me permets de proposer à ces associations et à leurs sérieuses délibérations. »

IV. — Un conseil salutaire.

Parmi les vœux du Congrès les plus facilement applicables, Mgr de Saint-Gall signale celui qui concerne la visite au Saint Sacrement, et il indique très sagement les moyens propres à la populariser dans la Suisse allemande. Il en indique trois surtout, qu'il rattache à trois textes bibliques et que voici :

« 1. *Venez, et louons le Seigneur*. — A cet appel de l'Eglise, le peuple répondra en consacrant le dimanche au culte de l'Eucharistie. On organiserait les visites au Saint Sacrement, de manière à occuper sans relâche les intervalles des offices. Plus tard, la bonne volonté des fidèles et surtout la grâce de Dieu feraient continuer en semaine le saint exercice commencé le dimanche.

» 2. *Venez à moi, vous tous qui souffrez*. — C'est la parole du véritable Consolateur. Bien des larmes n'ont pour confident que le foyer domestique. Qu'elles

se répandent désormais devant le tabernacle ; que la visite au Saint Sacrement s'introduise dans les mœurs de nos bonnes populations, par l'habitude d'aller demander à Notre Seigneur une consolation si fréquemment nécessaire et si uniquement réelle.

» 3. *Laissez les petits enfants venir à moi*, et ne les en empêchez pas ; car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent. — Voilà tout le programme de l'éducation chrétienne ; mais il faut l'appliquer spécialement au service de Dieu et former les enfants à son culte. Il est très important sans doute d'apprendre aux enfants comment ils doivent assister avec exactitude et avec piété à la sainte Messe. Mais il est très important aussi de les habituer à la visite au Saint Sacrement. Quoi de plus propre à fortifier leur foi, à éveiller en eux l'esprit de prière, à les exciter à la confiance envers Jésus-Christ, à les former à une vie de douce intimité avec lui, que de les amener au pied du tabernacle, pour s'entretenir avec le Sauveur dans une prière pleine de respect et d'abandon? Beaucoup de pieux instituteurs ont déjà commencé de conduire leurs écoliers à l'église, après la classe, pour y prier dans le silence. Les parents ne devraient-ils pas travailler aussi dans ce but? Quand une mère éprouve quelque chagrin domestique, qu'elle envoie son enfant devant le tabernacle ; il en reviendra béni et sanctifié, et certainement il rapportera à sa mère elle-même grâce et consolation !

» Les associations qui veulent se montrer vraiment catholiques, ne doivent pas craindre de traiter cette question ; et quand on sera parvenu à rendre cette

pratique familière au peuple, on pourra se flatter de lui avoir ouvert une source abondante de bénédictions et de grâces. Alors se vérifiera pour lui cette parole de nos saints livres : « Voici le tabernacle de Dieu parmi » les hommes, il habitera avec eux, et ils seront son » peuple, et il sera *Dieu avec eux*. »

IV

Extrait de la lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cagliari, pour le Carême de 1886. (Traduction de l'italien.)

Loué et remercié soit à tout moment le très saint et très divin Sacrement !

« Vous seul êtes le Saint, vous seul êtes le Seigneur, vous seul êtes le Très-Haut, ô Jésus-Christ ! » Telle est l'acclamation pleine d'amour que l'Eglise catholique adresse à son céleste Epoux au saint sacrifice de la Messe ; et les pieux fidèles, attendant avec une profonde vénération qu'il descende sur l'autel, répètent l'acclamation de l'Eglise : « Vous seul êtes le Saint, vous seul êtes le Seigneur, vous seul êtes le Très-Haut, ô Jésus-Christ ! » Tel fut aussi le cri que l'amour et l'admiration faisaient jaillir du fond de notre âme ravivée, rajeunie, enivrée de délices, dans le mémorable Congrès de Fribourg, auquel nous eûmes la gloire de prendre part du 10 au 13 septembre 1885.

Les heures que nous avions passées à Genève, la

belle cité de Calvin et de l'hérésie frémissante nous avaient été des heures d'angoisse et d'indicible serrement de cœur : là, le sacerdoce est caché, et le Saint Sacrement ne règne pas dans sa splendeur. Mais les jours que nous passâmes à Fribourg dans la fraternelle charité de l'épiscopat suisse et au milieu de la brûlante ferveur du Congrès, furent des jours de joie vive et d'enthousiasme toujours croissant. Tel le voyageur que le sourire de l'aurore fait passer des horreurs d'une nuit sombre et des terreurs d'une forêt homicide dans un paradis de délices.

O belle, pacifique, généreuse et noble cité de Fribourg, sois bénie de l'unique Saint, de l'unique Seigneur, de l'unique Très-Haut, de Jésus eucharistique !

O pieux et illustres Evêques, illustres par votre science et votre prudence, ennoblis par la persécution, par l'exil et par votre indomptable affection pour votre patrie, soyez bénis du Très Saint Sacrement qui est votre amour et votre joie !

O prêtres fervents du clergé séculier et régulier, ô laïques illustres par votre caractère chrétien, hommes d'une mâle vertu, méprisés par le monde que vous dédaignez, vous qui avez entrepris de longs voyages pour venir de toutes parts assister à ce pieux Congrès eucharistique, soyez les bénis de notre divin Roi dont vous dilatez le règne dans le monde par l'exemple et par la parole.

O Jésus, le Très-Saint et le Très-Haut, quel beau concert de prières, d'hommages, de communions, d'éloquentes et sages paroles dans ces quatre journées

dignes d'une éternelle mémoire ! Du premier rayon de l'aurore jusqu'à la nuit close, louange et adoration perpétuelle ! Dans les grandes églises de Saint-Nicolas, de Notre-Dame, des Cordeliers, des Ursulines, de la Visitation, toujours de belles et douces cérémonies, ravissantes pour la piété chrétienne ! Dans la grande salle du Congrès, de neuf heures du matin à midi et de deux à quatre heures, et puis, jusqu'à sept heures du soir, dans l'église du Collège où reposent les reliques vénérées du B. Pierre Canisius, vœux, délibérations, discours, exhortations, prières, qu'inspiraient des cœurs enflammés de l'amour de Jésus au Saint Sacrement !

Mais surtout, au jour très solennel du dimanche 13 septembre, la cité entière, décorée, remplie de bannières, riante, toute en fête, rayonnante de joie, avec des foules venues de toutes parts afin de jouir du spectacle de Jésus triomphant, avec les plus belles démonstrations des associations civiles et religieuses, avec le très splendide cortège d'un clergé d'élite et de l'épiscopat accouru à cette solennité, avec le son harmonieux des cloches de toutes les églises mêlé aux solennelles décharges de l'artillerie et aux chants enthousiastes de milliers d'hommes et de femmes : ô spectacle majestueux et digne de toute vénération ! O aspect grandiose et splendide des *Grand'Places* couvertes d'hommes, de confréries, de militaires, d'ecclésiastiques, n'ayant tous qu'un seul cœur et un seul langage ! O glorieux et aimable spectacle de l'autel dressé sur une estrade élevée, richement orné de tapisseries et protégé contre le soleil par une imposante couronne d'arbres séculaires, à

travers le feuillage desquels pouvait à peine se glisser quelque tremblant rayon qui semblait modestement épier les multitudes agenouillées ! O chants, ô accents de la musique ! O paroles inspirées de l'ardent et éloquent évêque de Lausanne et Genève ! O sublime serment d'amour et de fidélité prêté à Jésus notre Roi par des milliers de cœurs brûlants et de bouches ardentes ! O larmes suaves, ô gémissements ineffables, ô soupirs enivrants !

Oh ! soit loué et remercié à tout moment le très saint et très divin Sacrement !

Le cœur encore tout débordant de joie au souvenir de ces mémorables solennités, nous ne pouvons nous retenir de vous parler, ô très chers fils, du Très Saint Sacrement de Jésus-Christ, qui est le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, notre Roi et notre gloire (1) !

Cagliari, le 6 janvier 1886.

(1) S. G. Mgr l'archevêque de Cagliari donne ensuite à son peuple de touchantes instructions sur les fêtes et rites eucharistiques, et lui fait de très utiles recommandations relativement à la sainte messe, à la sainte communion, à la visite au Saint Sacrement, à l'accompagnement du saint Viatique et au respect dans les églises.

V

Rapport lu au Congrès de Lille, le 17 novembre 1885, sur les Congrès eucharistiques et la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, par M. Gustave Champeaux (1).

MESSEIGNEURS (2),
MESSIEURS,

Au Congrès des œuvres eucharistiques qui se tenait le mois de septembre dernier, en Suisse, dans la catholique cité de Fribourg, un de nos vaillants confrères du midi de la France nous raconta qu'un pieux archevêque, habitué à faire fréquemment, et sans appareil, son heure d'adoration dans une chapelle de Pénitents-Gris, fut transféré par le Souverain Pontife à un diocèse plus populeux et plus vaste. Avant de quitter le siège illustre qu'il occupait, il se rendit une dernière fois au miraculeux sanctuaire où il avait si souvent prié, et, après avoir adressé quelques mots de consolation et d'adieu aux fidèles attristés qui l'entouraient, il leur dit : « Mes enfants, vous m'appelez votre père ; or, quand un père doit se séparer de ses enfants, il fait son testament en leur laissant ce qu'il a

(1) Ce rapport nous a paru un résumé fort exact des sentiments du Congrès eucharistique de Fribourg, et nous le donnons comme l'écho final des grandes et belles paroles qui ont fait le charme de cette inoubliable assemblée. (Chne J. D.)

(2) S. G. Mgr HASLEY, archevêque de Cambrai, et S. G. Mgr DENNEL, évêque d'Arras.

de plus cher. Eh bien, je fais mon testament, et je vous laisse ce que j'ai de plus cher, ma visite au Très Saint Sacrement ! »

Messieurs, vos esprits ont devancé ma parole. A ce doux et saint langage, vous avez reconnu le pasteur bien-aimé dont le renom de dévouement et de piété l'avait précédé parmi nous, et dont le cœur, si rempli de l'Eucharistie, nous promettait, par cela même, tous les trésors de divine science et de paternelle bonté qui se sont bientôt révélés aux catholiques du diocèse de Cambrai. (*Applaudissements.*)

Comment dès lors, Messieurs, les œuvres en l'honneur du Très Saint Sacrement, et particulièrement celle qui travaille à développer toutes les autres, n'auraient-elles pas leurs places dans des réunions présidées par un tel prélat ? Comment ne vous parlerait-on pas, en sa présence, de l'œuvre des Congrès eucharistiques, qui s'applique à faire de plus en plus connaître, aimer, servir et adorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'autel ?

C'est, en effet, à un pareil but, le plus noble et le plus utile assurément qui puisse être proposé aux assemblées humaines, que tendent les efforts de ces Congrès, et ils le poursuivent par deux moyens. Ils font d'abord ce qui est, à proprement parler, le travail du Congrès. Dans les séances consacrées aux délibérations, ils étudient — le plus souvent par la communication des exemples — les meilleurs procédés à employer pour étendre et raviver la dévotion à la sainte Eucharistie, sous toutes les formes autorisées que cette dévotion peut revêtir. Puis ils prient, réparent, et

rendent de solennels hommages au Roi des rois par les saints sacrifices, les communions, les adorations, les cérémonies de chaque jour, et surtout par l'acte final qui est une manifestation religieuse éclatante, publique et, autant que possible, nationale.

Donner à ces deux éléments toute la force dont ils sont susceptibles, c'est accomplir l'œuvre dans toute sa féconde beauté ; c'est augmenter la lumière et réchauffer le zèle ; c'est donner à la foi du peuple chrétien de splendides réveils, lui faire proclamer, à la face du monde, que le Sauveur Jésus n'est pas seulement la vie des âmes, mais aussi la vie, la seule vie réelle des nations.

Selon les circonstances et les lieux, l'une des deux formes domine. En 1881, à Lille, berceau de l'œuvre, et l'année suivante, à Avignon, les membres du Congrès sont réunis, pour tous les exercices, sous le même toit, comme dans une maison de retraite. Il en résulte une activité plus concentrée et plus productive, une piété plus recueillie, des conditions plus favorables à l'étude et au travail. Ce qui n'empêche pas de donner aux cérémonies de clôture, dans les vastes nefs de Saint-Maurice et les immenses jardins du collège Saint-Joseph, un éclat que les populations n'oublieront jamais. Il fallait, hélas ! rester dans les temples ou dans des domaines privés, puisque les rues et les places de nos grandes cités sont interdites au Maître du ciel et de la terre, comme à un perturbateur de l'ordre public.

A Liège, les locaux ne se prêtent pas à la vie commune ; aussi le Congrès a-t-il une physionomie diffé-

rente. Les logements dispersés et les cérémonies de chaque jour tenues dans diverses églises produisent un courant extérieur, une agitation, préjudiciables peut-être aux délibérations et à l'étude des œuvres, mais d'un grand effet sur le peuple qui s'associe davantage à ce mouvement religieux. La procession finale, à laquelle la Belgique entière prend part en déployant les magnificences de son culte, restera dans toutes les mémoires comme une des plus belles manifestations catholiques que l'on ait vues. Nous sommes dans un pays où, si Dieu n'est pas officiellement accepté comme le maître des pouvoirs humains, il peut du moins sortir de ses demeures sacrées et déployer au dehors la pompe de son royal cortège.

C'est mieux que précédemment ; mais ce n'est encore qu'une liberté octroyée par les créatures à Celui de qui la liberté de toute créature dépend. Il faut aller à Fribourg pour trouver Dieu à sa place, et les véritables hommages d'un peuple à son universelle souveraineté. (*Applaudissements.*)

Mais avant d'y arriver, Messieurs, donnons encore un rapide regard à l'ensemble de l'œuvre, pour voir sommairement quels en ont été, jusqu'à présent, les fruits.

Il y a d'abord les fruits très réels, mais souvent inaperçus, que produit tout Congrès. C'est l'encouragement mutuel au bien et le mutuel enseignement des œuvres ; ce sont les liens fraternels resserrés ; c'est l'union qui se fait de plus en plus dans les cœurs et dans les actes ; ce sont les semences du zèle emportées sous tous les cieux et germant dans un sol qui, pour

nous être inconnu, n'en recueille pas moins des bénédictions nouvelles.

Si vous vouliez des choses plus précises et plus tangibles, il faudrait demander au pieux président de l'Adoration nocturne à Lille un rapport sur les développements que cette œuvre a pris depuis le premier Congrès. Il vous dirait combien les adorateurs se sont multipliés, et combien sont nombreuses les sections qui font la sainte veille autour du divin Roi, soit au centre de l'œuvre, dans les anciens locaux de la loge maçonnique, soit dans d'autres sanctuaires. Il faudrait demander au vénéré directeur des Oblats du Très Saint Sacrement quelle vie et quelle force d'expansion a reçues cette association, fondée naguère à Lille par Mgr Mermillod et, depuis lors, canoniquement érigée dans le diocèse de Cambrai. Pour connaître les effets du Congrès eucharistique de Liège, il suffirait de s'adresser aux éminents catholiques de la Belgique, qui sont en ce moment au milieu de nous. Ils répéteraient qu'ils attribuent au Congrès de Liège et à l'hommage public rendu, en cette circonstance, par le peuple belge, à Notre Seigneur Jésus-Christ, la providentielle victoire qui, peu de temps après, renversait les oppresseurs des consciences et délivrait l'âme de la patrie. (*Bravos.*)

Mais vous vous étonnez sans doute que je ne vous aie pas encore parlé des suites du Congrès d'Avignon, qui, dans l'ordre des temps, vient après celui de Lille. N'y aurait-il rien à en dire ? Au contraire, Messieurs. Si un Congrès a laissé des traces profondes, c'est bien celui d'Avignon. A peine avions-nous quitté l'antique

cité des Papes, que S. G. Mgr Hasley prenait des mesures pour rendre l'œuvre du Congrès en quelque sorte permanente dans sa province ecclésiastique. Il savait, dans sa haute sagesse, que la puissance d'impulsion ne suffit pas; qu'elle doit être recueillie et réglée par des forces organisées, qui en prolongent les effets et substituent à son élan passager la continuité des efforts, seule garantie d'une action durable et féconde. Monseigneur institua donc une commission diocésaine des œuvres eucharistiques. Présidée habituellement par un vicaire général, elle est divisée en deux sections et comprend un nombre de laïcs presque égal à celui des ecclésiastiques. La première section s'enquiert des œuvres qui existent, de celles qui ont cessé d'exister, de celles qu'il y aurait à restaurer ou à fonder. Elle se crée des correspondants ou même des sous-commissions dans chaque arrondissement, et suscite ainsi de saintes émulations et d'admirables dévouements envers le divin Prisonnier du tabernacle. La deuxième section a une mission d'enseignement et de propagande, c'est-à-dire la diffusion des livres, brochures, tracts, sur le Très Saint Sacrement, et la préparation des documents, rapports ou monographies, qu'il peut y avoir intérêt à soumettre au Congrès annuel des œuvres eucharistiques.

La commission diocésaine d'Avignon a une vie très active. Pour rendre à son dévouement un hommage mérité, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter les paroles que lui adressait son auguste fondateur, dans la séance du 30 novembre 1883 : « Nous avons vu avec une vive consolation, disait Mgr l'Archevêque,

se maintenir, dans notre diocèse, le zèle pour les œuvres du Très Saint Sacrement, zèle qui ne date point d'hier, mais que les solennelles assises du Congrès eucharistique n'ont pas peu contribué à accroître et à développer parmi nous. Voilà pourquoi, après que notre commission des œuvres eucharistiques a été fidèle à ses réunions mensuelles, il nous a paru convenable d'approuver et de présider cette réunion solennelle, pour offrir à nos zélateurs, et nos félicitations pour le passé, et nos encouragements pour l'avenir. »

Si nous ne méritons pas, Messieurs, de pareilles félicitations pour le passé, nous sommes assurés au moins de trouver les mêmes encouragements pour l'avenir, puisque Dieu nous a envoyé le pasteur dont la pieuse initiative produisait naguère, et dans un autre troupeau, de si féconds résultats. (*Applaudissements.*)

Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de vous faire un compte-rendu, même abrégé, du Congrès eucharistique de Fribourg. Il faudrait, pour y réussir, la parole des orateurs d'élite que nous entendions dans ce Congrès, celle des Verbeke, des Tesnière, des Pèlerin, des Didiot, des Le Rebours, des Harmel, des Théraulaz, des Folletête, et de tant d'autres, celle surtout de l'illustre et saint évêque de Lausanne et Genève, qui répandait sur ces réunions bénies le charme de sa piété si eucharistique et de son esprit si français. Il faudrait aussi beaucoup de temps. Or, les orateurs que je viens de citer peuvent bien impunément et à la satisfaction de tous doubler et tripler les quarts d'heure ; mais il me siérait mal de donner ici un mauvais

exemple que je n'aurais pas le moyen de me faire pardonner.

Le Congrès de Fribourg a été, dans sa vie intime, dans sa vie de travail et d'étude, aussi édifiant et aussi instructif que les Congrès précédents. Dix évêques ou archevêques prenaient part aux délibérations, et distribuaient, chaque matin, le pain eucharistique après le pain de la parole sacrée; plus de quatre cents membres, tant prêtres ou religieux de tous les ordres que laïcs, se réunissaient assidûment sous la présidence de ces vénérés prélats. Toutes les parties du vaste programme ont été examinées, et elles ont fait l'objet de rapports si nombreux que plusieurs n'ont pu trouver leur tour de lecture. Le Congrès aurait utilement duré un jour de plus, et peut-être n'aurait-il pas épuisé la matière de ses délibérations. Toutes les contrées de l'Europe étaient représentées, et l'Amérique même y figurait dans la personne d'un délégué de la république de l'Equateur, où le sang de Garcia Moreno a eu la fécondité du sang des martyrs, et où, de même que dans l'Etat de Fribourg, la loi du Christ étend sur la société comme sur les individus, sur les actes publics comme sur les mœurs privées, son souverain et bienfaisant empire. (*Bravos.*)

Les catholiques de France étaient en très grand nombre, et, parmi eux, ceux de la région du Nord n'avaient pas fourni le moins fort contingent. Je ne puis entrer dans le détail des œuvres exposées, des résultats signalés, des vœux émis et des résolutions prises. Il me suffira de dire, pour ne pas abuser de votre attention, que le travail du Congrès a été des plus sérieux,

des plus importants, des plus remarquables par les applications pratiques, et que, si l'on sait en recueillir les fruits, il aura de grands effets pour la gloire de Dieu et le salut du peuple chrétien.

Mais ce que je voudrais faire ressortir à vos yeux, ce qui me paraît avoir pour nos temps malheureux la portée d'un enseignement considérable, c'est que le Congrès de Fribourg a été la complète affirmation de la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous étions en effet dans un pays où l'on sait que le meilleur gouvernement est celui qui aide le mieux la sainte Eglise à conduire les hommes à la fin pour laquelle Dieu les a créés; que ceux qui tiennent le pouvoir doivent se considérer comme les lieutenants du Christ, Homme-Dieu, Fils de Dieu, à qui son Père a donné les nations en héritage; qu'aux peuples baptisés qui oublient ces choses est réservé tôt ou tard le sort malheureux et déshonorant des apostats, à moins que la divine miséricorde ne leur ménage d'éclatants repentirs. (*Applaudissements.*)

C'était, Messieurs, un émouvant spectacle que celui des vétérans du sacerdoce et des œuvres arrivant au secrétariat du Congrès, avec des larmes dans les yeux, larmes de bonheur mais larmes de tristesse aussi, provoquées par la comparaison de ce qu'ils venaient de voir avec ce qui se passe dans d'autres pays. Ils avaient vu, en traversant Fribourg, la demeure du pauvre et celle du riche décorées comme pour une véritable fête nationale; ils avaient vu les édifices publics couverts de tapisseries et de tentures; les banderoles et les bannières flotter dans les airs, mêlant les couleurs

pontificales aux armes des cantons helvétiques ; les arcs de triomphe préparés de tous côtés en l'honneur du Roi des rois. On leur disait que, depuis le plus humble ouvrier jusqu'au président du Conseil d'Etat, c'est-à-dire le chef du pouvoir exécutif, toute la population prenait part au Congrès et aux manifestations religieuses dont il était l'occasion. On leur disait que les assemblées avaient lieu dans des locaux mis à notre disposition par le gouvernement et la commune ; que l'Etat participait pour une somme importante, prélevée sur le budget public, aux dépenses extérieures du Congrès ; que tous les membres des différents conseils faisaient partie des commissions constituées pour l'organisation matérielle. On leur disait encore que les troupes cantonales seraient mises sur pied, le jour de la procession solennelle, et que la voix du canon s'unirait deux cents fois aux chants nationaux et aux hymnes sacrées pour montrer l'allégresse de la patrie et rendre hommage au Dieu des armées. Et c'était ainsi, Messieurs ; et toutes ces choses se réalisèrent, et pendant le Congrès, nous eûmes avec les autorités civiles et militaires, comme avec les personnes de toutes les classes de la société, les rapports les plus affectueux, l'union la plus cordiale. Le peuple de Fribourg et les étrangers venus au Congrès, prêtres et laïcs, évêques et magistrats, ne formaient qu'un cœur et qu'une âme, un seul peuple de croyants, glorifiant avec enthousiasme Celui qu'il reconnaissait, sous les frêles apparences de l'hostie, comme le maître du ciel et de la terre et le vrai chef des nations.

Un officier français, de pieuse et vaillante mémoire,

le colonel Pâqueron, disait : « Partout où Jésus-Christ n'est pas, j'étouffe. » Eh bien, à Fribourg, Jésus-Christ était partout. Respiration des peuples, comme il est la respiration des âmes, il animait toutes les poitrines et tout l'état social de son souffle vivifiant, et l'on pouvait en vérité s'écrier avec l'Apôtre : « C'est en lui que nous vivons, que nous nous mouvons et que nous sommes, *in eo vivimus, movemur et sumus!* » (*Très bien !*)

Vous décrirai-je, Messieurs, les magnificences de la journée qui termina ces grandes assemblées? Le matin, tous les habitants de Fribourg accompagnant les membres du Congrès à la table sainte; puis les splendeurs de l'office pontifical; et, le soir, la procession du Très Saint Sacrement se déroulant à travers les rues de la cité, sous les regards d'une foule enthousiaste mais recueillie, la cavalerie en tête, la gendarmerie occupant aussi sa place, l'infanterie formant la haie, les musiques militaires alternant avec les chœurs des maîtrises. L'artillerie avait ses batteries sur le terrain depuis la veille, et faisait entendre par intervalles la grande voix du canon. Derrière le dais et portant des flambeaux allumés, marchaient le chef du pouvoir exécutif, les grands corps de l'Etat et le Conseil communal. Quand ce merveilleux cortège fut rangé sur l'immense plateau où se dressait l'autel, on vit arriver, de toutes parts, les paroisses des divers districts du canton, avec leurs bannières, sous la conduite de leur municipalité et de leur clergé. En peu d'instants le plateau fut couvert de 30,000, on dit même de 40,000 hommes, tout un peuple enfin venant rendre

un hommage social au Dieu de l'Eucharistie, reconnaître son souverain domaine et implorer sa miséricorde sur tous les intérêts de la nation. Si j'ajoutais que cela se passait dans le cadre des montagnes aux cimes neigeuses, qui s'élèvent de tous côtés à l'horizon, et sous un ciel qui, troublé la veille par de furieuses tempêtes, était maintenant du plus limpide azur; si je pouvais reproduire les paroles vibrantes que fit entendre Mgr Mermillod, j'aurais essayé de décrire l'indescriptible, et je ne vous aurais donné qu'une idée bien affaiblie de cette incomparable manifestation.

J'aime mieux, Messieurs, vous faire connaître un document qui vous montrera combien est grande, dans l'Etat de Fribourg, l'autorité du Christ. C'est l'ordre du jour adressé aux troupes par le membre du gouvernement chargé des services de guerre. Vous, Messieurs, qui êtes dans un pays où l'on ne traite pas Dieu de la même manière, vous comparerez et jugerez (1)....

En présence de pareils faits, Messieurs, comment ne pas offrir le tribut de notre admiration et de nos vœux au peuple de Fribourg? *(Vifs applaudissements.)*

Vous pardonnerez à ma reconnaissance ce qui pourra vous paraître exagéré dans l'image dont je vais me servir.

Après avoir vu de près ce peuple si petit par le nombre, mais si grand par son caractère et par ses actes, je le comparais aux montagnes entre lesquelles passe le voyageur qui vient de France pour aller à

(1) Nous l'avons publié précédemment dans ce volume, p. XL, XLI, XLII en note.

Fribourg : à leur base, des tapis d'une moelleuse verdure, attirante et douce comme un accueil d'ami ; à mi-côte, avec des teintes plus énergiques et plus sombres, de luxuriantes forêts qui sortent de leurs flancs vigoureux comme les grandes pensées jaillissent d'un noble cœur ; puis les sommets s'élevant vers les nues, comme le front d'un chrétien dont l'intelligence est orientée vers Dieu, et demandant au ciel seul les eaux pures et vives qui doivent descendre sur les vallées. Telles sont les qualités hospitalières de ce peuple ; telles sont ses fortes vertus ; telle est la droiture de son esprit et son attachement à la vérité catholique. Ce sont toujours les fils des héros de Granson et de Morat, héros eux-mêmes de luttes plus récentes, prêts à quitter leurs troupeaux et leurs charrues pour y revenir calmes et sans orgueil, après avoir intrépidement défendu leur indépendance et leur foi. (*Bravos.*)

Quand nous étions au milieu d'eux, dans ces entretiens du soir où les âmes se rapprochent et les cœurs s'épanchent au foyer d'une hospitalité chrétienne, ils nous disaient : « Nous paraissons être placés au milieu de la Suisse, comme la France est placée au milieu du monde, pour maintenir et pour étendre le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. » Cette mission, ils l'accomplissent avec courage et avec gloire, et leur exemple a produit dans les cantons helvétiques des retours dont les consolants échos nous arrivaient au Congrès.

Quelque invraisemblable que puisse paraître aujourd'hui, en ce qui nous concerne, cette sainte fraternité d'armes, acceptons-la, sinon comme une réalité pré-

sente, au moins comme une espérance pour l'avenir. Il semble que, sous les regards du Dieu de l'Eucharistie, une alliance se soit contractée entre deux nations catholiques. L'une, petite sur la carte des peuples, est grande aux yeux de l'Eglise par son infrangible amour de la vérité ; l'autre est bien près peut-être d'achever sa longue expiation et de reprendre l'épée de Dieu, que des sectes impies ont fait tomber de ses mains.

Un épisode du Congrès de Fribourg, dont le court récit terminera ce rapport, sera peut-être considéré par vous comme un gage de ce chrétien et patriotique espoir.

Il y aura bientôt seize ans, quand la France gisait, sanglante et mutilée, sous le talon du vainqueur, un armistice venait d'être conclu, et l'on en avait provisoirement excepté une armée tout entière, celle qui combattait dans l'Est, non loin des frontières de la Suisse. Les Allemands resserraient le cercle de fer et de feu autour de nos malheureux soldats qui ne pouvaient plus lutter que pour mourir. Dans cette extrémité, le gouvernement fédéral envoya le général Herzog au commandant de l'armée française, et, pendant la nuit du 31 janvier au 1er février 1871, se signait, dans une pauvre maison du village de Verrières, une convention qui livrait passage à nos troupes sur le territoire de la Suisse. C'étaient 85,000 hommes arrachés des mains de l'ennemi. La Suisse fut admirable en cette circonstance. Il fallait 15 millions pour l'entretien des internés et de ceux qui les gardaient ; on souscrivit plus de 100 millions. (*Bravos.*)

Les fatigues et les privations avaient réduit notre armée à un état lamentable. Elle comptait plus de 6,000 malades, qui furent soignés dans toutes les villes et notamment à Fribourg, où l'on avait remis les fêtes à des temps meilleurs, avec les plus tendres délicatesses du dévouement chrétien. Un grand nombre moururent, et les âmes généreuses, qui avaient essayé de remplacer près d'eux la famille et la patrie absentes, leur firent aussi de dignes et respectueuses funérailles.

Dans la partie du cimetière de Fribourg où reposent les restes de nos soldats, s'élève un monument portant ces inscriptions que vous trouverez belles dans leur éloquente simplicité : *Dormez en paix : un peuple ami veille sur vous. — Le quinzième jour de septembre 1872, la population de Fribourg, dans des sentiments de reconnaissance envers Dieu, a élevé ce monument.* La veille de la clôture, les membres français du Congrès allèrent visiter les tombes. Devant eux l'on portait de grandes couronnes d'immortelles, avec cette inscription : *A nos frères les soldats français de 1871, les français du Congrès eucharistique de 1885.* Après d'ardentes prières et avant le chant du *Libera me, Domine,* M. le Doyen du Collège Théologique de Lille, qui avait été choisi, comme à Avignon, pour diriger les travaux du Congrès, tira de son cœur de prêtre et d'enfant de la Lorraine un pieux et émouvant discours. Il remercia le peuple suisse; il parla de la fin prématurée de ces jeunes hommes dont le trépas fut glorieux, mais dont la résurrection sera plus glorieuse encore; il parla des espérances immortelles de ces morts bien-aimés, sans oublier les espérances de la patrie qui, semblable à la

fille de Jaïre, n'est pas morte mais endormie. Oui, Messieurs, sous le souffle de Dieu, du Dieu de l'Eucharistie, la France se réveillera ; son réveil sera celui de la foi catholique dans le monde, et les peuples, reconnaissant Jésus-Christ pour leur maître et pour leur roi, réaliseront de nouveau la vraie constitution des Etats chrétiens, suivant la définition de l'Ange de l'Ecole, *ut sint ad invicem utiles et tendant ad Deum*, afin qu'ils soient utiles les uns aux autres et qu'ils marchent ensemble vers Dieu. (*Longs applaudissements.*)

RÉSUMÉ DES VŒUX

ÉMIS PAR LE 4e CONGRÈS EUCHARISTIQUE

I

Le Congrès émet le vœu que les fidèles soient invités à CÉLÉBRER l'an prochain avec une dévotion toute particulière LE MOIS DE JUIN, qu'un grand nombre d'entre eux considèrent comme étant implicitement consacré au Sacré Cœur de Jésus et au culte du Saint Sacrement. (*Pages* 63 *et* 127.)

II

Le Congrès, 1° rappelle le vœu du congrès d'Avignon exprimant le désir « que l'on propage LA DÉVOTION AU CŒUR EUCHARISTIQUE DE JÉSUS ; »

2° approuve, en tant que la chose le concerne, le désir que les œuvres eucharistiques de France se groupent autour de celles de l'église du VŒU NATIONAL. (*Page* 61.)

III

Le Congrès, considérant les résultats qu'obtiendrait l'usage des RETRAITES EUCHARISTIQUES, émet le vœu que les zélateurs des œuvres eucharistiques propagent l'usage de ces retraites. (*Page* 147.)

IV

Le Congrès, convaincu que rien n'est plus important que d'attirer les enfants auprès du Très Saint Sacrement dès leur plus jeune âge, émet le vœu que tous ceux qui sont chargés de l'éducation ou du soin de l'enfance emploient toutes les industries possibles pour DONNER AUX PETITS ENFANTS LA CONNAISSANCE ET L'AMOUR PRATIQUES DE LA SAINTE EUCHARISTIE. (*Pages* 74 *et* 156.)

V

Le Congrès émet le vœu que LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE se développe de plus en plus, comme excellent moyen de mieux honorer le Saint Sacrement. (*Page* 61.)

VI

Le Congrès émet le vœu :

1° Que tous les catholiques s'efforcent par tous les moyens possibles de faire reconquérir au PRÊTRE le

prestige qu'il avait jadis et dont il ne saurait être dépouillé sans que dommage s'en suive pour son influence et partant pour le bien des âmes;

2° Qu'ils se fassent un devoir d'accorder et s'efforcent de faire accorder au prêtre, non pas seulement au prêtre de la paroisse, au prêtre connu et ami, au prêtre haut placé, mais à tout prêtre, quelque étranger et modeste qu'il soit, les égards et les marques de respect auxquels lui donnent droit, sans parler de ses autres titres, ses constantes relations avec l'Eucharistie;

3° Qu'en particulier ils s'habituent à le saluer et tâchent de le faire saluer par toutes les classes de la société, non pas seulement sur le chemin solitaire de nos campagnes, mais sur les places publiques, mais au milieu de la foule, mais au sein des rues mouvementées de nos grandes villes;

4° Enfin que les femmes, que les lois de l'étiquette dispensent communément de prévenir les hommes de leur salut, veuillent bien, en faveur du prêtre, consentir à ne pas bénéficier de ce privilège, et qu'à l'exemple des dames de Fribourg — il faut leur rendre ici ce public hommage, — elles se fassent une obligation de le prévenir d'une respectueuse inclination chaque fois qu'elles le rencontrent. (*Page* 183.)

VII

Le Congrès émet le vœu que les membres qui le composent travaillent à propager, dans un esprit de

prière et de réparation, l'œuvre de L'ADORATION NOCTURNE du Très Saint Sacrement exposé, tant dans les villes que dans les campagnes. (*Page* 571.)

VIII

Le Congrès émet le vœu :

1° Qu'avec l'agrément de Nosseigneurs les Evêques, les centres D'ADORATION DIURNE ET NOCTURNE se multiplient de plus en plus, et, partout où ce sera possible, donnent à l'adoration la FORME SOCIALE en y convoquant par heure ou demi-heure les adorateurs, par corps de famille, de métier ou d'état, suggérant à chaque association ou corps de métier une amende honorable et des résolutions en rapport avec ses manquements et ses devoirs spéciaux;

2° Que LA COMMUNION RÉPARATRICE, sous la forme adoptée par l'Apostolat de la prière, c'est-à-dire par séries de sept ou de trente, et complétée par un acte de pénitence volontaire, s'organise dans tous les corps sociaux et associations, et soit offerte par le plus grand nombre possible de leurs membres pour la nation et le corps auxquels ils appartiennent. (*Page* 191.)

IX

Le Congrès émet le vœu que tous les membres laïques qui le composent prennent l'engagement de s'offrir, toutes les fois que ce sera possible, pour SERVIR LA SAINTE MESSE. (*Page* 78.)

X

Le Congrès :

1° Conseille l'opuscule de saint Alphonse sur LA COMMUNION FRÉQUENTE ;

2° Recommande LA DÉVOTION AUX SIX DIMANCHES, comme action de grâce de la première communion ou des exercices de la retraite. (*Page* 237.)

XI

Le Congrès émet le vœu que l'œuvre excellente de la COMMUNION MENSUELLE ET GÉNÉRALE DES ENFANTS, déjà connue par d'heureux résultats, se propage de plus en plus dans les divers diocèses pour le bien de ces âmes si chères au divin Cœur, de leurs familles et des paroisses. (*Pages* 80 *et* 235.)

XII

Le Congrès, considérant toute l'importance du vœu émis par le Congrès de Liège en faveur de l'œuvre de la COMMUNION HEBDOMADAIRE POUR LES HOMMES, sous la protection de saint François d'Assise, renouvelle et appuie énergiquement ce vœu. Il recommande instamment la réalisation de l'œuvre qu'il concerne, partout où il y aura quelque possibilité de l'établir, non seulement dans les villes, mais aussi dans les paroisses de campagnes. (*Pages* 183 *et* 259.)

XIII

Le Congrès exprime le respectueux désir que la PRIÈRE JOURNALIÈRE EN L'HONNEUR DU TRÈS SAINT SACREMENT, approuvée et indulgenciée par tous les évêques de Belgique (cf. p. 271), soit approuvée et indulgenciée par l'évêque respectif de chaque diocèse ; qu'elle soit mise en usage par tous les fidèles ; qu'elle soit publiquement récitée, au commencement de la classe du matin, dans toutes les écoles catholiques. (*Page* 275.)

XIV

Le Congrès émet le vœu qu'il plaise à Nosseigneurs les Evêques d'adopter et de recommander l'œuvre des PÈLERINAGES EUCHARISTIQUES LOCAUX, et, s'ils le jugent à propos, de supplier notre Saint Père le Pape de l'enrichir d'indulgences pour encourager les fidèles à y prendre part. (*Page* 316.)

XV

Le Congrès émet le vœu que, dans tous les lieux de pèlerinage où ce sera possible, sur la demande faite par les pèlerins aux directeurs des groupes d'une réelle importance et avec l'autorisation de Nosseigneurs les Evêques, on organise une PROCESSION DU TRÈS SAINT SACREMENT. (*Page* 286.)

XVI

Le Congrès émet le vœu que les directeurs de pèlerinages diocésains fassent tous leurs efforts pour conduire vers les SANCTUAIRES EUCHARISTIQUES, et principalement à Favernay, les populations catholiques. (*Page* 285.)

XVII

Le Congrès recommande L'ASSOCIATION DE L'ADORATION PERPÉTUELLE ET DES ÉGLISES PAUVRES. (*Page* 291.)

XVIII

Le Congrès émet le vœu que chacun de ses membres s'enrôle dans LA GARDE D'HONNEUR et en devienne l'apôtre. (*Page* 331.)

XIX

Le Congrès émet le vœu :

1° Que L'ASSOCIATION DE L'ADORATION PERPÉTUELLE ET DES ÉGLISES PAUVRES, établie à Rome, se développe de plus en plus;

2° Que l'institut des DAMES DE L'ADORATION s'établisse dans toutes les nations pour travailler à la prospérité de ladite association. (*Page* 365.)

XX

Le Congrès émet le vœu que LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS soit toujours de plus en plus propagé et que tous les membres du Congrès deviennent aussi membres de ce Tiers-Ordre. (*Page* 425.)

XXI

Le Congrès émet le vœu que les CONGRÉGATIONS ET CORPORATIONS s'unissent pour l'adoration diurne et nocturne et pour la communion fréquente réparatrice. (*Page* 288.)

XXII

Le Congrès émet le vœu que L'ŒUVRE DES MISSIONNAIRES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR, à Issoudun, soit aidée dans son développement, et que les enfants ayant une vraie vocation soient envoyés aux différents centres de l'œuvre. (*Pages* 289 *et* 374.)

FIN

TABLE

SELON L'ORDRE DES MATIÈRES

	Pages.
Bref de Sa Sainteté le Pape Léon XIII en faveur du Congrès eucharistique.	V
Lettre de S. E. le Cardinal Alimonda, archevêque de Turin.	IX
Bref de Sa Sainteté Léon XIII accordant des indulgences.	XII
Liste des **divers Prélats** qui ont adhéré au Congrès.	XV
Liste des membres du Congrès.	XVII
Programme du Congrès.	XXXVII
Horaire du Congrès.	XXXIX
Ordre du jour de la direction de la guerre du canton de Fribourg pour la procession finale *(en note)*. .	XL
Bureau général du Congrès.	XLV
Bureaux des Sections.	XLVII

PREMIÈRE SECTION

ENSEIGNEMENT, ADORATION ET RÉPARATION, SAINTE MESSE ET COMMUNION

Procès-verbal de la première séance.	53
Procès-verbal de la deuxième séance.	62
Procès-verbal de la troisième séance.	80

MÉMOIRES, RAPPORTS ET VŒUX

LUS DANS LES SÉANCES PARTICULIÈRES DE LA PREMIÈRE SECTION OU SE RAPPORTANT A L'OBJET DE SES DÉLIBÉRATIONS.

Pages.

Rapport de **M. Thorin**, ancien conseiller d'Etat de Fribourg, sur l'INFLUENCE SOCIALE DE L'EUCHARISTIE. . 97

Rapport de **M. H. Villafuerte**, prêtre de Quito, sur une FÊTE DU SACRÉ CŒUR à l'Equateur 106

Rapport de **M. l'abbé Gerbier**, professeur au grand séminaire de Poitiers, sur les RELATIONS DE L'EUCHARISTIE AVEC LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. . . 112

Vœu de **M. le comte de Nicolay** relatif au MOIS DU SACRÉ CŒUR. 126

Rapport de **M. l'abbé Duflot**, curé de Verderel, sur les CATÉCHISMES ET SUR L'ENSEIGNEMENT DU DOGME EUCHARISTIQUE 128

Rapport de **M. le comte Van der Cruyssen de Waziers** sur une RETRAITE EUCHARISTIQUE AU CHATEAU-BLANC, près Lille. 135

Rapport de **M. E. Duprat**, curé d'Echallens, sur les DOCTRINES DU PROTESTANTISME TOUCHANT LE SACREMENT DE L'EUCHARISTIE DANS LE DIOCÈSE DE LAUSANNE ET GENÈVE 147

Rapport du **R. P. Durand**, des prêtres du Très-Saint-Sacrement, sur une ŒUVRE PAROISSIALE D'ENFANTS ADORATEURS. 152

Rapport sur la FORMATION DES FIDÈLES A LA PIÉTÉ EUCHARISTIQUE, PARTICULIÈREMENT DES ENFANTS, présenté au nom de l'**Œuvre de l'Adoration perpétuelle et des Eglises pauvres** de Belgique. 157

Pages.

Rapport de M. l'abbé Goux, sur le Respect du aux prêtres 179

Rapport de M. Bridet, curé du Très-Saint-Sacrement à Lyon, sur la Propagation de la piété envers Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement. 184

Vœux de M. de Pèlerin sur l'Adoration perpétuelle. . 189

Rapport de M. L'Heudé, de Nantes, sur l'Adoration pendant la nuit du Jeudi saint, à la paroisse Saint-Clément de Nantes. 192

Note de M. Dallemagne sur ce qui se fait a Tilleur (Belgique) pour l'Adoration perpétuelle. . . 197

Rapport de M. G. Cartuyvels, curé de Sainte-Foy, près Liège, sur la Messe des enfants. 198

Rapport de M. Samuel, curé-archiprêtre de Mende, sur la Première Communion 204

Rapport d'un Directeur de l'Apostolat de la prière sur la Communion mensuelle et générale des enfants dans les paroisses 227

Note de M. l'abbé Wittman, missionnaire apostolique, sur la Communion fréquente. 236

Rapport de M. l'abbé Maurel sur les OEuvres eucharistiques du diocèse de Rodez et sur la Communion fréquente. 238

Rapport du R. P. Adolphe de Bouzillé, des Frères Mineurs-Capucins, sur l'OEuvre de la Communion hebdomadaire pour les hommes, sous la protection de saint François d'Assise. 244

Rapport d'un Directeur de l'Apostolat de la prière sur l'Apostolat de la prière et la Communion réparatrice dans les campagnes. 259

Note de M. L. Roland, ancien vice-président du tribunal civil de Toulon, sur la Pieuse OEuvre des malades. 267

Pages.

Note présentée de la part de Mgr l'Evêque de Liège, sur les Moyens de faire participer les absents aux Adorations et aux Prières des Quarante-Heures, . 274

Note sur les Moyens d'associer les absents aux adorations nocturnes du Très Saint Sacrement. 275

DEUXIÈME SECTION

HOMMAGES PUBLICS, ASSOCIATIONS, HISTOIRE, ART ET PROPAGANDE

Procès-verbal de la première séance. 279

Procès-verbal de la deuxième séance. 296

Procès-verbal de la troisième séance. 299

MÉMOIRES, RAPPORTS ET VOEUX

LUS DANS LES SEANCES PARTICULIÈRES

DE LA DEUXIÈME SECTION

OU SE RAPPORTANT A L'OBJET DE SES DÉLIBÉRATIONS.

Rapport de M. l'abbé L. Maillan, pèlerin du diocèse de Toulouse, sur l'Eucharistie et le premier Pèlerinage populaire de pénitence a Jérusalem. 298

Rapport de M. Guérin, curé-doyen de Saint-Fulgent, diocèse de Luçon, sur les Pèlerinages eucharistiques locaux en Vendée. 308

Rapport de M. l'abbé Périn, vicaire à Besançon, sur les Confréries du Très-Saint-Sacrement. 316

Pages.

Rapport de M. l'abbé Costaz sur l'ARCHICONFRÉRIE DE LA GARDE D'HONNEUR ÉTABLIE AU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A BOURG. 325

Discours du R. P. Ruggieri sur l'ARCHIASSOCIATION DE L'ADORATION PERPÉTUELLE ET DES ÉGLISES PAUVRES. . 331

Rapport sur l'ARCHIASSOCIATION DE L'ADORATION PERPÉTUELLE ET DES ÉGLISES PAUVRES EN ITALIE . . . 336

Rapport de M. le chanoine Boddaert sur l'ARCHIASSOCIATION DE L'ADORATION PERPÉTUELLE ET DES ÉGLISES PAUVRES 342

Rapport du R. P. Delaporte sur la PETITE ŒUVRE DU SACRÉ-CŒUR POUR LES VOCATIONS APOSTOLIQUES. . . 365

Rapport de M. l'abbé Dousse, curé de Berchères (diocèse de Chartres), sur les APOSTOLINES DU TRÈS-SAINT-SACREMENT dans les campagnes. 375

Rapport de M. l'abbé Roy, curé de la Visitation, à Saumur, sur la CONGRÉGATION DES SERVANTES DU TRÈS-SAINT-SACREMENT. 382

Note de M. l'abbé Gorel sur l'ŒUVRE EUCHARISTIQUE DE L'ACTION DE GRACES, A MAURON, diocèse de Vannes. 387

Rapport du R. P. J.-M. Sanna-Solaro, S. J., sur les ŒUVRES EUCHARISTIQUES DE TURIN. 390

Etude historique de M. Dupraz, curé d'Echallens, sur l'EXPULSION ET LA RENTRÉE DE L'EUCHARISTIE DANS LES TERRES PROTESTANTES DU CANTON DE VAUD (Suisse). 403

Rapport de M. Blanc, curé-doyen d'Ardon, sur les ŒUVRES EUCHARISTIQUES DU DIOCÈSE DE SION. . . 415

Rapport de M. le chanoine Eug. Périn sur les ŒUVRES EUCHARISTIQUES DU DIOCÈSE DE REIMS. . . . 426

Rapport de M. R. de Cepeda, sur les ŒUVRES EUCHARISTIQUES A VALENCE (Espagne). 433

Note de Mgr l'Evêque de Saint-Albert (Amérique du Nord), sur la DÉVOTION EUCHARISTIQUE DANS SON DIOCÈSE. 439

Pages.

Rapport de M. le chanoine E. Ricard sur les Œuvres eucharistiques dans le diocèse de Rodez. . . 443

Note de M. l'abbé Orry sur quelques œuvres eucharistiques du diocèse de Bordeaux 446

Note de Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince (Haïti) sur l'état des œuvres eucharistiques dans son diocèse. 447

Note de M. J. de Mulis sur les Œuvres eucharistiques de Courtrai, diocèse de Bruges. 449

Rapport de M. le chanoine Anfian, curé de Montreux, sur les Fruits de l'Apostolat de la prière et de la Communion réparatrice dans la paroisse de Montreux (Vaucluse). 452

Note de M. l'abbé Sauvan, relative à un Sanctuaire du Sacré-Cœur élevé sur un des boulevards du Calvinisme français. 465

Rapport de M. Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine à Paris, sur l'Adoration perpétuelle à Paris, avant la Révolution. 462

Rapport du R. P. Pierre Canisius Bovet sur saint François d'Assise et l'Eucharistie. 466

Notice de M. L. Martin, curé de Saint-Louis de Grenoble, sur le R. P. Giraud, missionnaire de Notre-Dame de la Salette. 473

Notice de M. l'abbé Roy, curé de la Visitation, à Saumur, sur la Révérende Mère Marguerite du Saint-Sacrement. 481

Notice de M. l'abbé d'Enerville, curé de Saint-Valérien (Yonne), sur le Chant d'église exécuté par le peuple. 496

RÉUNIONS GÉNÉRALES DU CONGRÈS

	Pages.
Séance d'ouverture.	503
Allocution de Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, président du congrès.	505
Messe du jeudi 10 septembre.	516
Allocution de S. Ex. Mgr Lachat.	517
Première Assemblée générale.	525
Allocution de Mgr Mermillod.	526
Notice du R. P. Henri Desqueyroux sur Mgr de Ségur. .	531
Rapport sur l'Œuvre de l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement, par M. le Président de l'œuvre à Paris, lu par M. G. Champeaux, secrétaire-général du Congrès.	557
Paroles de Mgr Mermillod.	571
Allocution de Mgr Lachat.	574
Messe du vendredi 11 septembre.	575
Allocution de S. Ex. Mgr l'Archevêque de Cagliari. .	576
Deuxième Assemblée générale.	583
Allocution de Mgr Mermillod.	583
Rapport de M. le chanoine Didiot, directeur des travaux du Congrès, sur la Vie eucharistique a Lille en 1885.	586
Paroles de Mgr Mermillod	599
Rapport de M. le comte de Nicolay sur le Bienheureux Nicolas de Flue et l'Eucharistie.	603
Rapport de M. l'abbé Vuichard sur le Rétablissement du catholicisme dans le canton de Neuchatel . .	617
Allocution de M. de Pèlerin.	634
Messe du samedi 12 septembre.	645
Allocution de Mgr l'Evêque de Sion.	646
Visite des congressistes au cimetière des soldats français *(note)*.	648

Pages.

Troisième Assemblée générale. 648
Paroles de Mgr Mermillod. 649
Discours de M. de Schaller sur la SAINTE EUCHARISTIE EN SUISSE. 651
Discours du R. P. Verheke, S. J. sur les CONGRÈS EUCHARISTIQUES. 661
Discours de M. Léon Harmel sur la SAINTE EUCHARISTIE dans l'usine. 668
Discours de M. Folletête sur la DERNIÈRE RÉVOLUTION RELIGIEUSE en Suisse. 683
Discours du T. R. P. Tesnières, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, sur le PROJET DE BÉATIFICATION DU T. R. P. EYMARD. 694
Allocution de M. Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris. 698
Paroles de Mgr Mermillod. 699
Réunion à l'église des Cordeliers. Discours de Mgr Koppès, Evêque de Luxembourg. 702
Nuit du samedi 12 au dimanche 13 septembre Adoration du Très Saint Sacrement dans l'église Notre-Dame. 707
Matinée du dimanche 13 septembre. Communion générale à Notre-Dame. Office pontifical à Saint-Nicolas. . 708
Homélie de Mgr l'Archevêque de Cagliari. . . . 711
Procession du dimanche 13 septembre. . . . 718
Banquet. 729
Toast de Mgr Mermillod. 730
Toast de Mgr Lachat. 738
Toast de M. Théraulaz, président du Conseil d'Etat. . 742
Toast de Mgr l'Archevêque de Cagliari. . . . 749
Toast de M. de Chollet, syndic de Fribourg. . . 750
Toast de M. le chanoine Didiot, directeur des travaux du Congrès. 752
Après le banquet, manifestation extérieure . . 756

CONCLUSION

Pages.

Adresse du Congrès eucharistique de Fribourg à S. S. Léon XIII. 759

Réponse de S. S. Léon XIII à l'adresse du Congrès eucharistique de Fribourg. 762

APPENDICES

Lettre de M. G. de Belcastel. 767

Extrait d'une circulaire de Mgr Mermillod au clergé et aux fidèles de son diocèse, à la suite du Congrès de Fribourg. 773

Analyse et extraits de la brochure intitulée : *Un mot aux catholiques de la Suisse allemande sur le* CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE FRIBOURG, par Mgr Augustin Egger, Evêque de Saint-Gall. 778

Extrait de la lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Cagliari, pour le CARÊME DE 1886. 787

Rapport de M. G. Champeaux, au Congrès de Lille de 1885, sur LES CONGRÈS EUCHARISTIQUES ET LA ROYAUTÉ SOCIALE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. 791

Résumé des vœux du Congrès. 807

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

		Pages.
Action de grâces, œuvre eucharistique. .	.	. 289-387
Adhésions cardinalices, archiépiscopales et épisco-		
—	pales.	IX-XV
Adoration.	Dames. Vœu	813
—	et églises pauvres	450
—	diurne. Forme sociale. Vœu . . .	810
—	— et nocturne par les congréga-	
—	tions et les corporations. Vœu.	814
—	par les enfants. Vœu. . . .	74-153
—	— Prière. . . .	162
—	— Règlement. . . .	160
—	Forme sociale. Vœu.	191
—	pendant la nuit du Jeudi saint. . .	192
—	nocturne. . . . 395-435-447-451-707	
—	— Situation de l'œuvre dans les	
	divers pays.	557
—	— Vœu	571-810
—	— Association des absents. . .	275
—	— Forme sociale. Vœu. . .	810

Pages.

Adoration dans les orphelinats. . . . 175
— dans les pensionnats. 160
— par les élèves des petits séminaires.
Règlement 167
— Participation des absents. . . . 271
— perpétuelle. . . 189-197-290-429-447-450
— — Archiconfrérie . . . 291
— — et des églises pauvres.
— — — — 74-331-336-342
— — — — Vœu. . 813
— — à Paris. 462
— des Quarante Heures. 64

Adresse du Congrès à S. S. Léon XIII. . . 559

Allocution de Mgr Mermillod pour l'ouverture du Congrès. 505
— de Mgr Lachat, à la messe du 10 septembre 547
— de Mgr Mermillod, à la première Assemblée générale 526
— de Mgr de Cagliari, à la messe du 14 septembre. 576
— de Mgr Mermillod, à la fin de la dernière assemblée générale 699
— de Mgr Jardinier, à la messe du 12 septembre. 646

Apostolat de la prière. 447
— — et communion réparatrice. . 80-259

Apostolines du Très-Saint-Sacrement. . 288-375-452

Archiassociation de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres . . 331-336-342

Archiconfrérie de l'Adoration perpétuelle . . 291
— de la Garde d'honneur . . . 287-325

Pages

1re Assemblée générale du Congrès 525
2me — — — 583
3me — — — 648

Association de l'Adoration perpétuelle et des églises pauvres 157-450
— — — Vœu. 813

Banquet du 13 septembre. 729
— — Toast de Mgr Mermillod . 730
— — Toast de Mgr Lachat. . 738
— — Toast de Mgr Théraulaz . 742
— — Toast de Mgr de Cagliari . 749
— — Toast de M. de Chollet . 750
— — Toast de M. le chan. Didiot 752

Béatification du T. R. P. Eymard. 694

Bolsène. Pèlerinage 285

Bref du Saint-Père . . . . . V-XII
— — en réponse à l'adresse du Congrès . 762

Bureau général du Congrès. XLV

Bureaux des sections du Congrès. XLVII

Catéchismes. Enseignement du dogme eucharistique. 128
— Pour la première communion. . 215

Centre eucharistique de Valence, Espagne. . . 434

Chant d'église. 496

Circulaire de Mgr Mermillod, à la suite du Congrès. 773

Cœur de Jésus. Ligue. 260-455

Cœur eucharistique de Jésus. Vœu. . . . 61-808

Communion fréquente. 81-238
— — Opuscule de saint Alphonse de Liguori. Vœu. . . 811

Pages.

Communion fréquente des jeunes gens . . 82-236

Communions générales 709

Communion générale et mensuelle des enfants. 80-227-448

— — — Vœu. 811

— hebdomadaire des hommes. . . 344

— — — Vœu. . 83-811

— des malades et des infirmes. . 243

— mensuelle des hommes. . . . 447

— première 204

— — Enseignement. . . . 213

— — Rénovation solennelle et générale 243

— — Préparation . . 448

— réparatrice 396-435-447

— réparatrice et apostolat de la prière. 80-259-452

— réparatrice. Vœu. 810

— réparatrice pour les nations et les corps sociaux 192

— — Vœu 814

Concert d'orgues. 645

Confréries du Très-Saint-Sacrement . . 287-316-418

Congrégation des Servantes du Très-Saint-Sacrement 289-382

Congrès eucharistiques. But. 179

— — 661

— — et la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ . . 791

— — Vœux et conseils. . . . 785

Dames de l'Adoration. Vœu 813

Dévotion aux six dimanches. Vœu. . . . 811

Discours de Mgr Koppès dans l'église des Cordeliers. 702

Pages.

Ecoles. Livre de prières. 83
— Messe. Vœu 83-90
Eglises pauvres 291-331-336-342-439-450
— — Vœu. 813
— — et Adoration perpétuelle. . . 74
Enfants adorateurs 152
— — Vœu 74
— — Prière. 162
— — Règlement 160
— Communion générale et mensuelle. . 80-227-448
— — — — Vœu. . 811
— de chœur 76
— des écoles. Messe. Vœu. 83-90
— Formation eucharistique. Vœu. 74-156-157-808
— Livre pour la messe 83-201
— Messe. 198
Enseignement du dogme eucharistique. . . 128
— pour la première communion . 215
Eucharistie dans l'usine. 668
— Enseignement dans les catéchismes . 128
— Relations avec la dévotion au Sacré Cœur 112
— Son culte en Suisse. Souvenirs historiques 651
— Formation des enfants 156-157
— — — Vœux . . 74-808
— et saint François d'Assise . . . 466
— Son influence sociale 56-97
— Bienheureux Nicolas de Flüe. . . 602
— Observations sur les doctrines du protestantisme. 147
— Œuvre de l'action de grâces. . . 387
— Œuvres du diocèse de Bordeaux. . 440

Pages.

Eucharistie. Œuvres de Courtrai. 449
— — du diocèse de Port-au-Prince. 447
— — — de Reims. . . 426
— — de Rodez. . . 443
— — — de Saint-Albert (Amérique). . . 439
— — — de Sion . . 415
— — de Turin. . . . 290-390
— — de Valence (Espagne). . 292-433
— — à Lille. 588
— et le pèlerinage de pénitence à Jérusalem 297
— Pèlerinages locaux . . 308
— — Vœux. . 812
— Pèlerinages. Vœux. 818
— Propagande 435
— Rentrée dans le canton de Neuchâtel . 617
— Rentrée dans le canton de Vaud. . 288-403
— Retraites. 69-135
— Réunions spéciales. 594

Eymard (T. R P.). Béatification. . . . 694

Favernay. Pèlerinage et Congrès. 282

Fête-Dieu 421-444

Fête du Sacré Cœur à l'Equateur. 55-106

François d'Assise (Saint) et l'Eucharistie . . 466
— Tiers-Ordre. Vœu. . . . 814

Garde d'honneur. 287-325-423-447
— Vœu 813

Giraud (R. P.). Notice sur sa vie. 473

Gravures du Sacré Cœur. 80

Pages.

Homélie de Mgr de Cagliari à l'office pontifical. . 711
Hommes. Communion hebdomadaire. . . . 244
— — — Vœu. . 83-811
— Communion mensuelle. 447
Horaire du Congrès xxxix

Influence sociale de l'Eucharistie 56-97

Jeudi saint 420
— Adoration 192-451
Jeunes gens. Communion fréquente. . . . 82-236
Juin. Mois consacré au Très Saint Sacrement et au Sacré Cœur 63
— — — Vœu 807
Julienne (Bse) du Mont-Cornillon. Sa canonisation. . 279

Laus perpetua. 293
Lettre de M. G. de Belcastel. 767
— pastorale de Mgr de Cagliari. 787
Ligue du Cœur de Jésus 260-455
Liste des membres du Congrès xvii
Livre de la messe pour les enfants 201
— de prières pour les enfants des écoles . . 83
Livres et publications diverses communiqués au Congrès 53

Malades et infirmes. Communion 243
— OEuvre pieuse 267
Marguerite (Mère) du Très-Saint-Sacrement. Notice sur sa vie. 481
Matinée du dimanche 13 septembre 709

Pages.

Messe. Enfants de chœur et servants. . . . 77
— pour les enfants 198
— pour les enfants des écoles 83-90
— pour les enfants. Livre . . . 201
— du jeudi 10 septembre 516
— — — Allocution de Mgr Lachat. 517
— du vendredi 11 septembre. 575
— — — — Allocution de Mgr l'Archevêque de Cagliari 576
— du samedi 12 septembre. 645
— — — Allocution de Mgr Jardinier. . . . 646
— Servants. Vœu. 78-810

Miracles eucharistiques 285-290-293-462

Missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur. . 289
— — — Vœu. 814

Mois eucharistique et du Sacré-Cœur (juin). Vœu. . 807

Nicolas de Flüe et l'Eucharistie 602

Notre-Dame du Sacré-Cœur. Missionnaires. 289
— — Vœu. . . . 814

Nuit du 12 au 13 septembre. 707

Notice de Mgr de Saint-Gall sur le Congrès. . . 778

Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement. . . . 184
— — — Vœu. . . 61

Oblats du Très-Saint-Sacrement. . . . 589-600

Office pontifical 710

Ordre du jour à l'armée pour la procession de clôture xi.

Ordonnances de Mgr Marmillod pour le Congrès. 503

Orvieto. Pèlerinage. 285

Pages.

Pèlerinage à Bolsène. 285

Pèlerinages eucharistiques. 282-308

— — Vœu. 813

— — locaux. Vœu . . . 812

Pèlerinage à Jérusalem et l'Eucharistie . . . 297

— et Congrès de Favernay. . . . 282

— à Orvieto 285

— Procession du Très Saint Sacrement. 286-812

Pénitents du Très-Saint-Sacrement. . . . 444

Pieuse œuvre des malades. 267

Première communion. 204

— Préparation 448

Prêtres. Respect dû. 179

— — Vœu. 183-809

Prière journalière en l'honneur du Très Saint Sacrement. 271-812

Procession de clôture du Congrès XL

Processions du Très Saint Sacrement pour terminer les pèlerinages 286-812

Processions. 431-440-449

Procession du 13 septembre 718

Procès-verbaux de la première section. 1re séance. 53

— — — 2e séance. 62

— — — 3e séance. 80

— de la deuxième section. 1re séance. 279

— — — 2e séance. 288

— — — 3e séance. 290

Programme du Congrès. XVII

Propagande eucharistique. 435

Pages.

Protestantisme. Observations sur ses doctrines touchant l'Eucharistie. 147

Quarante Heures . . . 64-392-419-440-443-451

— Participation des absents. . 271

Rénovation générale et solennelle de la première communion. 243

Rentrée de l'Eucharistie dans le canton de Neufchatel. 617

— — — de Vaud. 288-403

Respect dû aux prêtres. 179

— — Vœux. . . . 183-809

Retraites eucharistiques 69-135-596

— — Vœu 809

Réunion dans l'église des Cordeliers. . . . 702

— — Discours de Mgr Koppès. 703

Réunions eucharistiques 594

— générales du Congrès. 501

Révolution religieuse en Suisse 663

Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ . 791

Sacré Cœur. Fête à l'Equateur 55-106

— Gravures 80

— Groupement des œuvres autour de celles de l'église du vœu national. 61

— Mois de juin 63

— — Vœu 808

— Petite œuvre pour les vocations . 365

— Relations avec l'Eucharistie . . 112

— Sanctuaire à Vernoux. . . . 456

Sacrementines. 395

Sainte Vierge. Dévotion. Vœu. 808

Pages.

Séance d'ouverture du Congrès. 503
— — Allocution de Mgr Mermillod. 505

Ségur (Mgr de). Notice 531

Servantes du Très-Saint-Sacrement. . . . 289-382
— OEuvre pour elles à Nîmes . . . 288

Servants de messe 77
— — Vœu 78-810

Tabernacles. OEuvre 397-426-439-443

Tiers-Ordre de saint François. Vœu . . . 814

Tirelire eucharistique 293

Toast de Mgr Mermillod 730
— de Mgr Lachat. 738
— de M. Théraulaz. 742
— de Mgr de Cagliari. 749
— de M. de Chollet. 750
— de M. le chanoine Didiot. 752

Vierge Marie. Dévotion. Vœu. 808

Visites au Très Saint Sacrement. 432

Vocations apostoliques. OEuvre. 365

Vœu national. Groupement des œuvres autour de son église. 61-808

Vœux du Congrès. 807
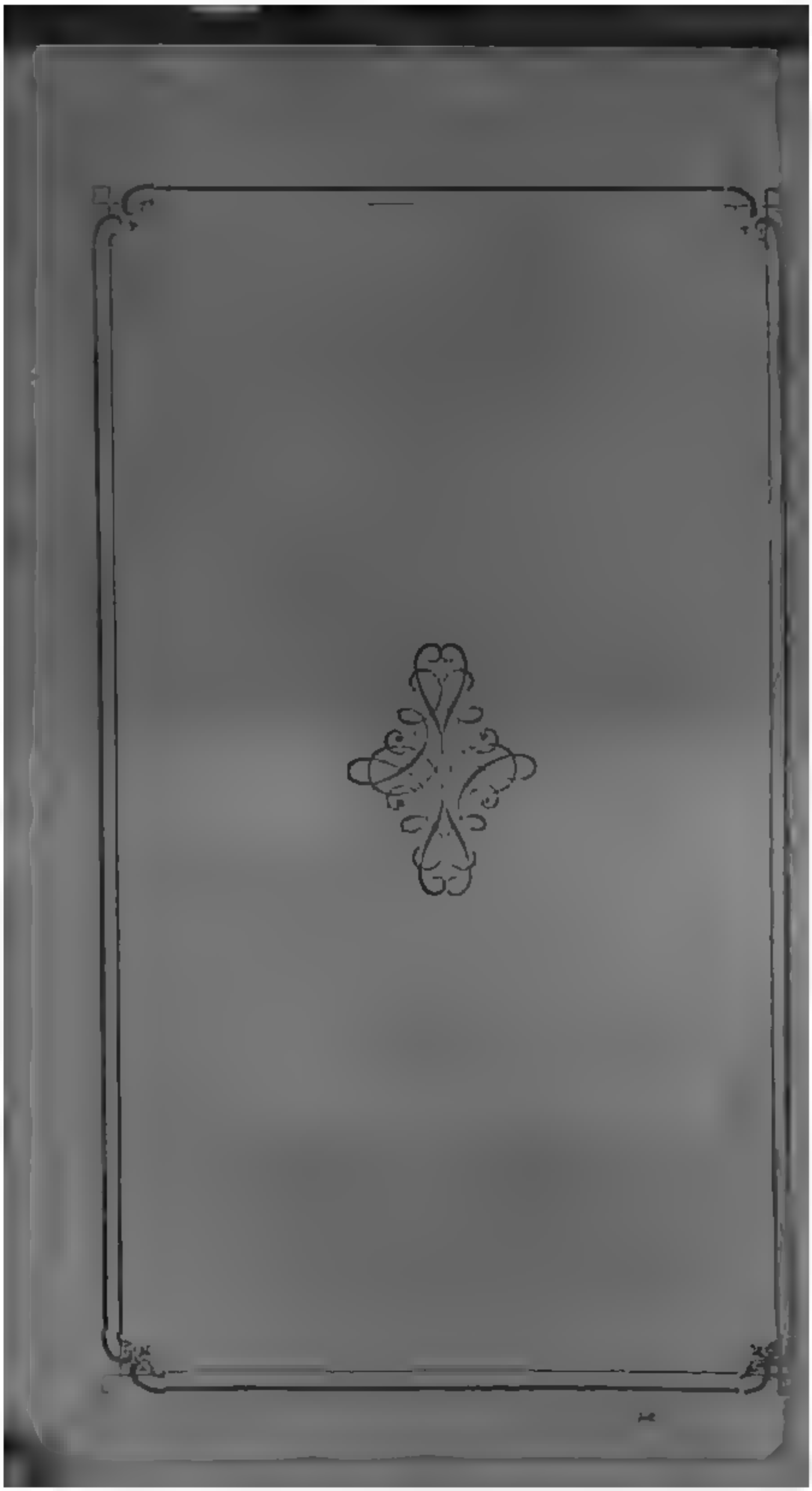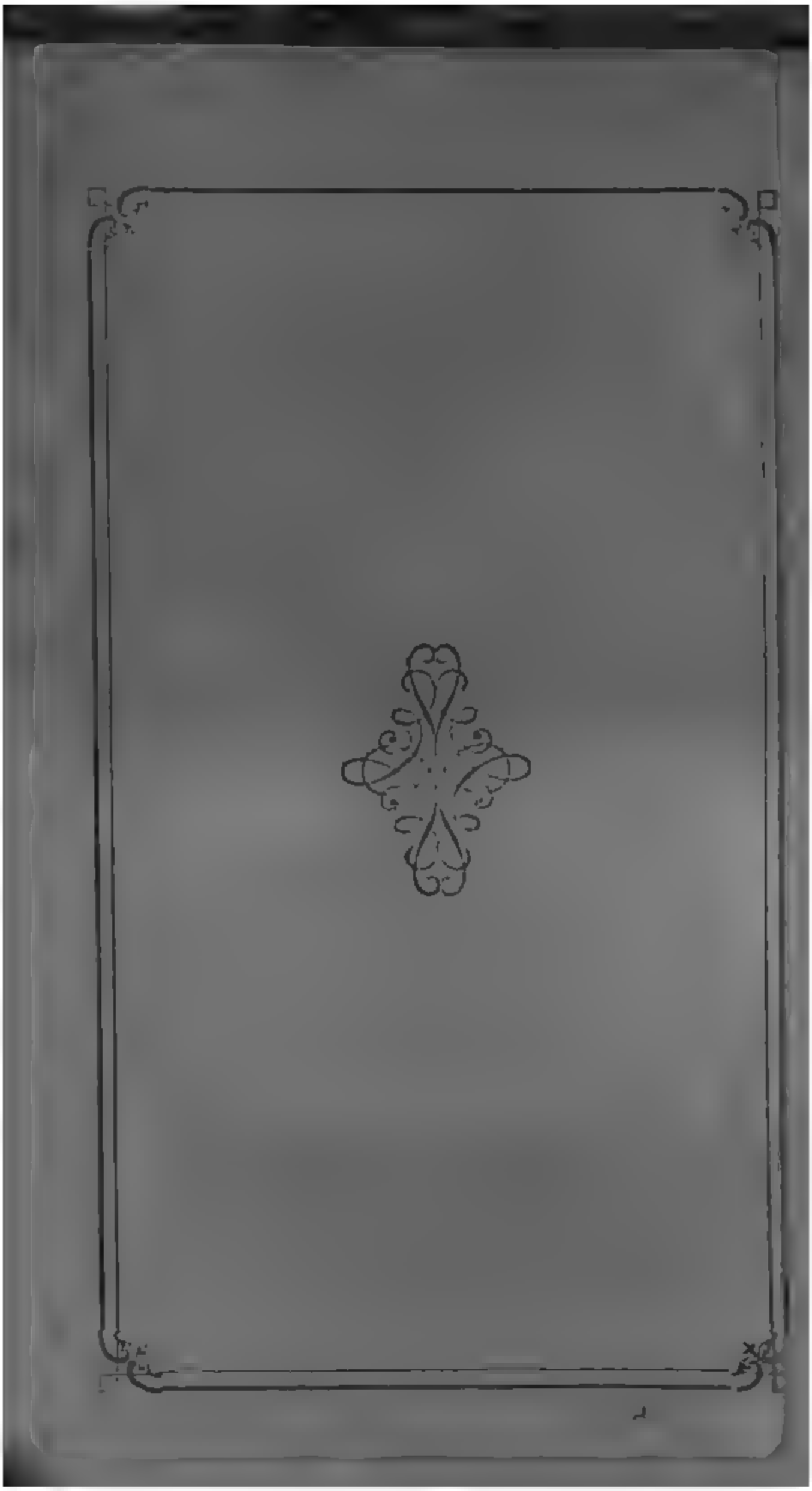
— Lille. Typ. J. Lefort. 1886 —